This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

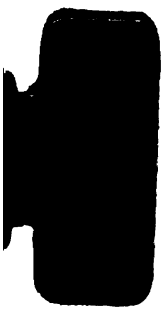

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

MISCELLANÉES
BIBLIOGRAPHIQUES

D. C. TAMBURINI

PUBLIÉS PAR

ÉDOUARD ROUVEYRE & OCTAVE UZANNE

AVEC LA COLLABORATION

de MM. Louis de Backer, Prosper Blanchemain
Gustave Brunet, Champfleury
L. Derôme, Fernand Drujon
René Kerviler, Léon de Labessade, Paul Lacroix
Jules Le Petit, Charles de Lovenjoul, Louis Mohr
Gustave Mouravit, Alexandre Pidagnel
Louis Vian, le Bibliophile Jos.

*

Une I

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, Rue des Saints-Pères, 1

—

1878

Z 1007
M67

ABONNEMENT. — UN AN : 6 FRANCS

NUMÉRO 12 — PAGES 181 A 208 — 31 DÉCEMBRE 1878

MISCELLANÉES BIBLIOGRAPHIQUES

(De tout un peu.)

PUBLICATION MENSUELLE

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

Les livres imprimés en couleur au XVIII^e siècle, par Léon de Labessade. (Suite et fin.) — *La légende flamande de saint Brandan et sa bibliographie*, par Louis de Backer. — *Des dédicaces de livres, changées ou supprimées*, par P.-L. Jacob, bibliophile.

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE & MODERNE
ÉDOUARD ROUVEYRE
I, RUE DES SAINTS-PÈRES, I

VIS CONCERNANT LA SECONDE ANNÉE DES MISCELLANÉES BIBLIOGRAPHIQUES.

Nous prions MM. les Abonnés dont la souscription est expirée epuis le 31 Décembre de vouloir bien la renouveler. — La Table es matières, le Titre et la Couverture imprimés en rouge et en oir de la première année sont remis avec ce numéro. Depuis le 1 décembre, le prix de cette première année est porté à 7 fr. 50.

Z 1007
M67

Librairie Édouard Rouveyre, à Paris.

Le Moyen-Age et la Renaissance. Histoire et description des mœurs et usages, du commerce et de l'industrie, des sciences, des arts, des littératures et des beaux-arts en Europe. Direction littéraire de M. Paul Lacroix. Direction artistique de M. Ferdinand Seré. Dessins fac-simile par M. A. Rivaud, Paris, 1848, 5 volumes in-4, dem.-rel. maroq., non-rogné. 300 fr.

Très-bel exemplaire.

Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine, par Alb. Jacquemart et Ed. Le Blant. Paris, 1861-62, 3 parties en 1 vol. in-fol. br. 60 fr.

Très-beau livre imprimé par Perrin, avec caractères, fleurons et vignettes dans le genre antique, sur papier vergé. Cet ouvrage, orné de 26 magnifiques planches gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, contient des recherches sur les sujets et emblèmes qui décorent la porcelaine, les marques et inscriptions qui font reconnaître les fabriques d'où elle sort, les variations des prix qu'ont obtenus les principaux objets connus et les collections où ils sont conservés aujourd'hui.

Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume, par M. de Saint-Allais, avec le concours de MM. de la Chabeaussière, de Courcelles, l'abbé Lespine, de Saint-Pons et autres généalogistes célèbres. Réimpression textuelle et complète de la rarissime édition, publiée par ces auteurs, en 20 volumes in-8, depuis 1814 jusqu'en 1842. Paris, 1872-1877. Cette réimpression, exécutée dans le même format, en caractères elzéviriens, sur papier vergé fabriqué spécialement pour l'ouvrage, se compose de 40 demi-volumes de 300 pages environ. Au lieu de 240 fr. Net : 100 fr.

Histoire de la faïence de Rouen, ouv. posthume de Pottier, publ. par les soins de MM. Colas, Gouellain et R. Bordeaux. *Rouen*, 1870, in-4 et atlas de 60 planches chromolith. 60 fr.

Ce magnifique ouvrage, publié à 75 fr. dont les planches en couleur ont été tirées avec grand soin, est remarquable par la facilité de reproduction des différentes pièces rarissimes de la faïence rouennaise.

Les sculptures grotesques et symboliques, (Rouen et ses environs), préface par Champfleury. Cent vignettes et texte par J. Adeline. Rouen, 1878. Un fort volume gr. in-18 de III-XVI-418 pages, couverture et titre illustrés, tirage rouge et noir, renfermant 100 pages de vignettes hors texte représentant 127 sculptures (dont plus de 100 motifs inédits) de la Cathédrale de Rouen, des Eglises Saint-Ouen de Rouen, Saint-Jacques et Saint-Remy de Dieppe, des Abbayes de Saint-Georges-de-Boscherville et de Saint-Wandrille, etc. et du Palais-de-Justice de Rouen. 5 fr.

Il a été fait de cet ouvrage une édition de luxe, format gr. in-8 tirée sur papier teinté à 220 exemplaires numérotés, renfermant 2 frontispices dessinés et gravés à l'eau-forte, par M. Jules Adeline et tirés sur papier du Japon, par A. Salmon, de Paris.

Exemplaire sur papier de Chine, avec double suite bistre et noir *(épuisés)*. 50 fr.

Sur papier teinté, avec les frontispices avec la lettre. 20 fr.

MISCELLANÉES

BIBLIOGRAPHIQUES

MISCELLANÉES
BIBLIOGRAPHIQUES

PUBLIÉS PAR

[1-3]

ÉDOUARD ROUVEYRE & OCTAVE UZANNE

AVEC LA COLLABORATION

de MM. Louis de Backer, Prosper Blanchemain
Gustave Brunet, Champfleury
L. Derôme, Fernand Drujon
René Kerviler, Léon de Labessade, Paul Lacroix
Jules Le Petit, Charles de Lovenjoul, Louis Mohr
Gustave Mouravit, Alexandre Piedagnel
Louis Vian, le Bibliophile Job.

*

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, Rue des Saints-Pères, 1

1878

Z 1007
M67

AUX BIBLIOPHILES

Le but de ces *Miscellanées bibliographiques*, modeste dans son principe, peut, par la suite, devenir plus manifeste, plus vaste, plus étendu et atteindre à l'autorité, à l'*Utile dulci* d'une petite Encyclopédie Bibliographique, telle que l'avait conçue et longuement rêvée le doctissime et regretté Quérard. — Sous ce titre, nous entendons grouper, à bon escient, tous les documents rares ou curieux qui se trouvent épars de ci de là, et dont la recherche fatigue quelquefois l'esprit patient des bibliophiles; nous choisirons avec soin les questions qui se trouvent le mieux en rapport à la Technologie du Livre, à la Bibliognosie et aussi à la Bibliatrique. Sans nous écarter du domaine Bibliographique, nous espérons traiter *ex professo*, pour ainsi dire, *De omni re scibili et quibusdam aliis*. Nous serons en tous points net et concis et réduirons à l'art difficile de faire court, des sujets trop souvent noyés dans la diffusion et la prolixité d'un excès de savoir.

Cette publication paraissant régulièrement chaque mois, en manière de livraison, formera annuellement un intéressant volume d'*Analectes* utiles à consulter. Une table analytique des matières et des noms d'auteurs permettra aux chercheurs et aux érudits

de puiser, dans ce véritable nid à documents précieux, avec autant de profit que dans un dictionnaire d'*ana* bibliographiques.

Nous ne limiterons pas notre but au plaisir d'intéresser, d'indiquer les *rarœ aves* de la Bibliophilie et de glaner dans le glorieux passé de la Bibliognostique; nous accorderons une place à l'art moderne du Livre, aux Bibliophiles *militants* de Paris, de la province et de l'étranger.

Nous comprenons qu' « en Bibliographie surtout il se faut entr'aider », et nous conserverons dans chaque livraison une ou plusieurs pages destinées aux *questions* et *réponses* posées et résolues par nos lecteurs.

Cette manière de *Queries*, rendant service aux uns, instruira les autres; ce sera là une sorte de petit *intermédiaire* intéressant pour tous.

Trouvailles, curiosités, renseignements bibliologiques quelconques, origines ou orthographes de certains mots, éditions douteuses, interrogations de toute nature seront insérées.

En tout et pour tout ce qui sera du *ressort du Livre,* nous accueillerons les communications qui nous seront faites, nous estimant heureux d'avoir ouvert à nos confrères une libre arène dans laquelle chacun, à tour de rôle, luttera de savoir, de complaisance ou d'érudition.

Et, maintenant, puisse notre entreprise justifier notre devise de présupposition : *Vires acquirit eundo.*

LA VÉRITABLE ÉDITION ORIGINALE

DES

CARACTÈRES DE THÉOPHRASTE

(PAR LA BRUYÈRE)

ET CELLE DES

RÉFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES MORALES

(PAR LE DUC DE LAROCHEFOUCAULD)

On a toujours regardé comme édition originale des *Caractères de La Bruyère*, un volume de format in-12, bien imprimé, en lettres d'une grosseur respectable, et que l'on décrit ainsi :

Les Caractères de Théophraste traduits du grec, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle. A Paris, chez Estienne Michallet, 1688, in-12 de 30 feuillets préliminaires non paginés, texte commençant à la page 53 et se terminant à la page 360, plus 1 feuillet pour le *Privilége* daté du 8 octobre 1687, et 1 feuillet d'*errata* terminant le volume.

Ce livre, rare et très-recherché, atteint, dans les ventes publiques et chez les libraires, des prix énormes. Dans ces derniers temps, plusieurs exemplaires ont été payés de 700 à 1,000 francs; et jamais personne n'avait eu l'idée d'établir aucune différence entre tous ceux qui sont passés en vente.

Il y a quelque temps, je découvris un exemplaire de l'ou-

vrage en question, semblable pour le titre, l'impression et le nombre de pages à tous ceux connus jusqu'ici, mais présentant de nombreuses variantes dans le texte.

Après avoir étudié les différences qui existaient entre ce livre et ceux que j'avais sous la main, je me suis aperçu que tous les exemplaires ordinaires contiennent un certain nombre de feuillets *cartonnés*, c'est-à-dire des feuillets qui furent remplacés après l'impression par d'autres sur lesquels on avait fait des corrections. Ces feuillets, sans doute incorrects au gré de l'auteur, furent coupés certainement dès l'origine, et on ne laissa que des onglets, sur lesquels furent collés les feuillets corrigés. On voit parfaitement ces onglets dans les exemplaires reliés en vieux veau.

J'ai compté jusqu'à dix-huit *cartons*, dont je vais indiquer ici la place, afin que mes lecteurs puissent bien connaître ce livre précieux :

Feuillet signé	Cji dans le *Discours sur Théophraste.*	
	(Cvij)	pages 61-62
	E	— 97-98
	Gvj	— 155-156
	(Gxi)	— 165-166, coté par erreur 265-166
	Hv	— 177-178
	(Hx)	— 187-188
	(Hxij)	— 191-192
	Kiij	— 221-222
	Lvj	— 251-252
	(Lix)	— 257-258
	(Lxij)	— 263-264, coté par erreur 263-164
	Mv	— 273-274, coté par erreur 173-274
	(Nxij)	— 311-312

(Oiij) — 317-318
(Oxj) — 333-334
(Pix) — 353-354
Q, après la page 360 (*Privilége*, avant l'*erratum*).

L'exemplaire curieux, non cartonné, ne contient aucun de ces changements. C'est peut-être le seul ou bien un des rares exemplaires qui ont échappé aux corrections. Il appartient aujourd'hui à M. de V***, et nous félicitons cet amateur distingué d'en avoir fait l'acquisition, même à un prix considérable.

Il faut bien dire cependant que le haut intérêt qui s'attache dès à présent à ce livre n'influe en rien sur la valeur littéraire ou bibliographique des exemplaires *cartonnés;* en réalité, ceux-ci renferment le seul texte admis par La Bruyère, car le soin avec lequel les mêmes feuillets ont été remplacés dans tous les exemplaires prouve que cette opération a été faite d'après ses ordres, pour modifier quelques phrases et souvent quelques mots tout au plus. Le livre non cartonné que je viens de citer est donc une curiosité bibliographique, et à ce titre n'en a pas moins une grande valeur.

Une particularité analogue se rencontre dans quelques exemplaires de l'édition originale des *Maximes de La Rochefoucauld*.

Voici la description de l'édition princeps :

Réflexions ou sentences et maximes morales. A Paris, chez Claude Barbin, 1665. In-12 de 5 feuillets préliminaires, y compris le frontispice gravé par Steph. Picart, — 19 feuillets non chiffrés pour le *Discours* sur les Réflexions, — 150 pages,

— plus 5 feuillets pour la Table des matières et le Privilége. L'*Achevé d'imprimer* est daté du 27 octobre 1664.

La dernière maxime est numérotée CCC XVI (316) et se termine en haut de la page 143.

Mais on a découvert, il y a quelques mois, des exemplaires de cette même édition dont les derniers feuillets prouveraient qu'il a été fait d'abord un tirage à très-petit nombre, et que l'auteur a ensuite arrêté l'impression pour y ajouter quatre maximes; car, dans le tirage en question, la dernière réflexion est numérotée CCC XII (312) et finit à la page 141. Le nombre total des pages est de 148, avec les mêmes feuillets non chiffrés indiqués plus haut pour e commencement et la fin.

La dernière pensée sur la mort, qui est sans numéro dans l'un et dans l'autre tirage, paraît avoir été réimprimée dans le dernier, ou au moins corrigée, car on remarque sept ou huit mots orthographiés différemment.

Quelques amateurs ont réuni dans le même volume ces deux tirages des dernières pages, et les exemplaires ainsi formés ont une grande valeur. On peut bien les estimer de 1,000 à 1,200 francs.

Je souhaite à mes lecteurs de rencontrer à bon marché ces livres précieux, et beaucoup d'autres encore, ne fût-ce, par exemple, que la première édition jusqu'ici inconnue du *Gargantua* de Rabelais, ou la 4e édition des *Essais* de Montaigne.

ASMODÉE.

BIBLIOGRAPHIE TECHNIQUE

ANAGRAMME — PSEUDONYME — ALLONYME — HÉTÉRONYME
CRYPTONYME — ANONYME

ANAGRAMME

Une *anagramme* (de ἀνα, *en arrière*, et γράμμα, *lettre*, c'est-à-dire *lettre transposée ou prise à rebours*) est une transposition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaison de ces mêmes lettres, d'où il résulte un sens avantageux ou désavantageux à la personne à qui appartient ce nom. Ainsi l'anagramme de *logica* est *caligo;* celle de *Galenus* est *Angelus;* celle de *Versailles* est *Ville Seras;* celle de *frère Jacques Clément*, assassin de Henry III, présente : *C'est l'enfer qui m'a créé*, etc. Il est permis de changer une lettre, pourvu que l'anagramme soit heureuse; car, au fond, *c'est un pauvre métier.*

PSEUDONYME

(ALLONYME — HÉTÉRONYME — CRYPTONYME)

Le mot *pseudonyme* s'applique soit aux auteurs qui ont publié des ouvrages sous un faux nom, soit aux ouvrages même qui ont paru sous un nom supposé. On qualifie quelquefois les *pseudonymes*, d'*allonymes*, ou d'*hété-*

ronymes, ou même de *cryptonymes*. Toutes ces dénominations reviennent à peu près au même ; cependant il existe entre elles une légère différence. On donne le nom d'*allonymes* à ceux qui, en publiant un ouvrage, se cachent sous le nom véritable de quelque auteur de réputation, et cherchent à leur attribuer des ouvrages qu'ils n'ont pas faits. La dénomination de *cryptonymes* appartient aux auteurs qui déguisent leur nom, mais plus particulièrement à ceux qui le déguisent en transposant seulement les lettres, de manière à former un autre nom, qui est l'anagramme du véritable. Pour *hétéronyme*, il suffit de donner ici son étymologie : il vient de deux mots grecs qui signifient : *autre* et *nom*, c'est-à-dire *nom différent de celui que l'on porte*. En général, le nom de *pseudonyme* convient à ceux qui mettent à leurs ouvrages un nom factice et inventé à plaisir.

ANONYME

On appelle ouvrage *anonyme* celui sur le frontispice duquel l'auteur n'est pas nommé, quelquefois le nom de l'auteur se trouve soit au bas d'une épître dédicatoire, soit dans une préface, soit dans l'approbation du censeur, soit dans le corps du privilége accordé pour l'impression, soit à la suite du même privilége. On pourrait donc distinguer différentes espèces d'ouvrages anonymes; mais l'usage est de les ramener toutes à une seule et de s'en rapporter au titre pour la déterminer.

PETITE BIBLIOLOGIE INSTRUCTIVE

DE LA STÉRÉOTYPIE

Le procédé qu'on nomme *Stéréolypie* est en partie de l'invention de M. Firmin Didot, et l'on connaît les nombreux spécimens donnés par lui, dans une petite collection à bon marché qui fit fureur lors de son apparition. La *Stéréotypie* a pour principe de convertir en un bloc de fonte, de *solidifier* des pages composées en caractères mobiles, — son objet est l'économie des frais de composition pour les ouvrages dont le tirage peut se faire à l'infini.

Les premiers stéréotypes ont été les pages mêmes qui servaient à la composition primitive, on les entourait de lingots de plomb soudés aux quatre angles, puis sont venus divers procédés perfectionnés.

Le procédé de M. Didot consistait en ceci : après avoir composé une page en caractères plus bas que ne le sont les caractères ordinaires et fondus avec un alliage particulier, plus dur que les autres, on la renfermait dans un mandrin, puis, à l'aide d'un balancier, on l'enfonçait dans une plaque de plomb de même dimension, fondue et dressée avec soin. Cette opération donnait pour premier produit une matrice où la lettre est en creux ; — cette ma-

trice, placée dans un mandrin et abattue au moyen d'un mouton sur de la matière en fusion, procurait un cliché saillant que l'on retirait avant que la matière ne se fût refroidie ; — on le dressait alors en dessous, on l'ébarbait, on le taillait en biseau, les parties qui figurent les cadrats étaient creusées et l'on pouvait tirer à dix, quinze ou vingt mille exemplaires sans qu'il y parût. Plusieurs autres procédés se sont produits depuis ; mais le clichage, depuis une vingtaine d'années, a fait de si rapides progrès que nous signalons seulement les procédés employés aujourd'hui.

Lorsqu'une feuille de composition est terminée et que l'éditeur désire conserver des formes pour un tirage réitéré, il fait porter la composition au clicheur qui prend l'empreinte au plâtre ou au papier pour obtenir en creux la reproduction exacte de la matière composée.

La galvanoplastie est employée pour la reproduction, en cuivre, de la composition et spécialement de la gravure.

Les ressources de la *Stéréotypie* sont immenses. Il n'en est pas moins vrai qu'un éditeur, soucieux de bien faire, refusera le concours de cette industrie moderne, dont tous les avantages se trouvent compensés et au delà par la pensée d'avoir fait un beau livre, tiré à petit nombre, pour les délicats, qui, avec juste raison, n'aiment pas voir ce qu'ils possèdent vulgarisé au détriment de l'art et de la rareté.

Louis de Villotte.

BIBLIOPHILIANA

Un livre doit être placé dans une bibliothèque de manière à n'être jamais cherché, mais tout simplement pris. X.

Les petits écrits sont comme les champignons ou comme des insectes qui naissent et meurent presque en même temps.

CHEVALIER TEMPLE.

En matière de livres, le droit d'aînesse ne porte pas de prérogatives : les cadets sont toujours les mieux partagés.

LE PÈRE BOUHOURS.

Un livre qu'on soutient est un livre qui tombe.

Ceux qui mangent le plus ne sont pas les plus gras; ceux qui lisent le plus ne sont pas les plus sçavans, ils succombent sous la multitude des idées et ressemblent à nos anciens Gaulois qui, pour être pesemment armez, devenoient inutiles au combat. MONTAIGNE.

Il n'y a rien que l'on rende moins fidèlement que les livres. L'on s'en met en possession par la même raison que l'on dérobe volontiers la science des hommes, desquels on ne voudroit pas dérober l'argent. P.

INTERMÉDIAIRE BIBLIOPHILIQUE

DEMANDES

N° 1. BOUFFLERS. — Connaît-on la date, le lieu, le format de la première édition du charmant *conte* de Boufflers : *Aline, reine de Golconde?* Connaît-on également quelques particularités intéressantes sur le galant chevalier auteur de ce roman? L. D. V.

N° 2. ALFRED DE MUSSET. — Nous prions les *Intermédiaristes* des *Miscellanées Bibliographiques* de nous adresser tous les renseignements et documents qu'ils pourraient se procurer sur les *Œuvres d'Alfred de Musset*, éditions françaises, contrefaçons belges ou traductions faites à l'étranger, pièces inédites ou publiées dans des recueils peu connus. En un mot tout ce qui pourrait apporter un peu de lumière à une *Bibliographie de notre grand poëte*, en cours d'exécution. O. U.

N° 3. SYLVAIN MARÉCHAL. — Un bibliophile érudit achève en ce moment une étude sur *la Vie et les Œuvres* de Sylvain Maréchal. Il a recueilli, pour mener ce travail à bonne fin, de nombreux matériaux : lettres, manuscrits inédits, brochures rarissimes. — Avant de mettre la dernière main à son livre, il fait appel aux amateurs qui posséderaient dans leurs cartons des documents sur cet auteur : autographes ou autres pièces le concernant. Il leur serait très-obligé s'ils voulaient bien lui permettre d'en prendre communication. E. R.

Les réponses aux questions ici posées doivent être précédées du numéro d'ordre de la *demande*.

LIVRES FRANÇAIS PERDUS

Le livre de l'Amy fidèle, 1568.
L'excellence des chansons musicales, 1587.
Chansons à six voix, Venise, s. d.
Chansons Lyriques, Toulouse, s. d.
Œuvres poétiques de Catherine de Fradonnet, 1579.
Les Divinailles, 1578.
Chant antérotique sur une version d'amour, 1578.

On ne retrouve plus, ni dans les grandes bibliothèques publiques, ni sur les catalogues des collections particulières les plus importantes, des ouvrages signalés par d'anciens bibliographes et dont l'existence paraît bien attestée. Il y a là, pour les chercheurs devenus nombreux, pour les libraires instruits, pour les bibliophiles épris de raretés précieuses, pour quiconque aime les livres, un champ d'explorations du plus vif intérêt.

Nous avons dressé une longue liste de ces ouvrages qui ont disparu, tout comme la *Description du sauvage et solitaire pays de Médoc*, d'Étienne de la Boëtie, ou le *Très-*

éloquent Pandarnassus, fils du vaillant Galimassus (facétie rabelaisienne, mentionnée par Du Verdier); nous nous bornerons, pour le moment du moins, à transcrire les titres des ouvrages divers que nous fournit le catalogue rédigé avec soin des foires de Francfort (*Bibliotheca exotica*, Pierre Kopf, 1610, 4°); nous ne trouvons dans le *Manuel du Libraire* aucune indication à l'égard de ces volumes; ils ont échappé aux regards si perçants de M. J.-Ch. Brunet, et rien n'atteste mieux leur disparution.

« Le livre de l'Amy fidele avec plusieurs discours amoureux en vers et en prose, par un gentilhomme picard, *Paris, Jean de l'Astre*, 1568, in-16.

« ARCADET (Jacques), l'excellence des chansons musicales, *Lyon*, 1572, 4°; *Lyon, Jean de Tournes*, 1587, 4°.

« BUUS (Jacques de), chansons à six voix, *Venise*.

« FORNEIR (Jean), chansons lyriques, *Toulouse, Guyon Boudeville*, in-16 (le *Manuel* indique cet ouvrage d'après Du Verdier, qui dit que ces chansons sont au nombre de 19).

« FRADONNET (Catherine de), œuvres poétiques, *Paris, Abel L'Angelier*, 1579, 4°.

« NOUVELLET (Cl.), les Divinailles, *Lyon, Jean de Tournes*, 1578, 4°.

« SEVESTRE (Jean), chant antérotique sur une version d'Amour et de Prudence, *Lyon, Benoît Rigaud*, 1578. »

G. BRUNET.

PETITE BIBLIOLOGIE INSTRUCTIVE

DU PAPIER

Sans prétendre traiter cette question *ab ovo*, sans parler des matières premières des manuscrits; du Papyrus d'Egypte, du *Liber*, des feuilles de palmier, des peaux d'animaux préparées pour les Pentateuques hébreux; nous ne laisserons pas cependant de jeter un léger coup d'œil sur l'origine et la fabrication du papier.

C'est en Chine que nous trouvons les premiers vestiges de papier de soie ou de coton; longtemps employé par les Arabes, le papier de coton broyé et réduit en bouillie, autrement dit *Papier bombycien*, ne s'introduisit en Europe que vers le commencement du dixième siècle; sa pâte grossière sans grains ni vergeure, sa mauvaise qualité qui donnait prise à l'humidité et aux atteintes des insectes le fit interdire pour l'inscription des actes publics. — Une ordonnance rendue en 1221 par l'Empereur Frédéric II annulait tous les actes écrits sur ce papier et fixait un délai de deux ans pour leur transmission sur parchemin.

Le papier de lin ou de chiffes fut découvert en Allemagne

selon Scaliger; Scip. Maffeï en donne l'invention aux Italiens, tandis que d'autres versions en attribuent l'honneur à des Grecs refugiés à Bâle vers 1170, ou à un Padouan nommé Pax en 1301. On peut dire néanmoins en toute certitude que le papier de chiffons existait en Europe dès le quatorzième siècle. — Sous le règne des Valois, de grandes papeteries s'établirent en France, à Troyes et à Essonne, et, dans les premiers livres imprimés par Fust on peut voir encore dans la pâte des papiers de chiffons différentes marques filigranés, telles qu'une tête de bœuf, une croix, une hache, une rose, un griffon, une étoile, un serpent, une couronne, qui servaient à distinguer l'origine des fabriques.

En 1786, Léorier de l'Isle, manufacturier à Bruges, fit divers échantillons de papier fabriqué avec de la guimauve, de la mousse, du sureau, des orties, des roseaux et du chiendent; les *Œuvres de M. de Villette*, imprimées à cette époque, ont été tirées sur du papier fait d'écorce de tilleul, mais hâtons-nous de dire que toutes ces expériences ne réussirent qu'à moitié; le marquis de Salisbury trouva le moyen de faire du papier avec de la paille, d'autres en fabriquèrent avec du tan, même avec de la fécule de pommes de terre; ce sont là des curiosités à citer, mais rien de plus.

La première machine à fabriquer du papier d'une longueur indéfinie fut inventée en 1799 par Denis Robert d'Essonne; et, en 1813, M. Leistenschneider imagina une autre machine travaillant seule et qui arrivait à fournir une très-grande quantité de feuilles sans le secours d'aucun ouvrier.

C'est vers le milieu du dix-huitième siècle que les Anglais composèrent le Papier dit *Velin*, qui, par sa force, son poli, sa blancheur, la finesse de son tissu, sans linéaments et sans

vergeures ni pontuseaux, acquit vivement une très-grande vogue. M. Didot l'aîné se mit avec activité à en étudier la fabrication, et, grâce à l'intelligence et aux bons soins de M. Johannot d'Annonay, il parvint à le faire exécuter en France : le *Virgile de Baskerville* publié en 1757 est le premier ouvrage pour lequel le papier vélin ait été employé.

En dépit de ces heureuses tentatives, le papier de coton est le plus usité aujourd'hui dans la majeure partie des éditions modernes. Ce papier, qui n'a rien de solide, de durable, ni de riche, ce vilain papier spongieux et sans consistance, fabriqué à la mécanique, sert à l'impression des romans, des volumes d'histoire et de philosophie. Dans cent ans, il ne restera de tout cela qu'une affreuse bouillie dont les épiciers ne voudront pas.

Les papiers dits de Hollande, au contraire, les papiers de Rives, d'Arches, de Saint-Omer, les papiers anglais de la marque Whatman ou Turkey Mill offrent des garanties de durée indiscutables. Ils ont la résistance et la sonorité, l'aspect harmonieux, la netteté, la finesse, la régularité du tissu.

Les papiers de chanvre ou de lin se fabriquent quelquefois à la main, c'est ce qu'on nomme : papiers à la forme; pour les papiers à la mécanique, une modification importante y a été apportée; des cylindres qui tranchent et hachent le fil ont remplacé les pilons qui le broyaient. On fait plus vite, mais fait-on mieux?

Les principales qualités d'un papier sont celles qui constituent l'égalité de ses feuilles, sa régularité d'épaisseur et de nuances; un éditeur doit soigneusement surveiller ces détails; lorsqu'un papier n'est pas d'équerre, les marges sont inégales et les *Blancs* ne sont pas de même dimension, lorsque l'épaisseur des feuilles diffère, l'impression est moins

nette et tour à tour grise ou noire; les nuances disparates, enfin, occasionnent cette variété de tons qui détruisent l'harmonie d'un volume.

Les papiers se débitent par rames ou par mains; la rame se compose de cinq cents *feuilles,* la main de vingt-cinq. Les divers formats les plus usités sont les suivants, selon la progression de leurs dimensions : le *Tellière,* le *Petit Pot,* le *Pot,* le *Double-Pot,* la *Couronne,* l'*Ecu,* le *Raisin,* le *Grand-raisin,* le *Jésus,* le *Grand-Soleil,* le *Grand-aigle,* le *Grand-monde.*

Nous ne détaillerons pas les avantages de chacun de ces formats, nous nous sommes bornés à réunir ces quelques notes; peut-être un jour reprendrons-nous la question pour traiter du *Hollande,* du *Chine,* du *Whatman* et autres papiers de choix.

JEHAN GUET.

SIGNES DISTINCTIFS

DES ÉDITIONS ORIGINALES

DE

MONTESQUIEU

Les bibliophiles viennent de faire une nouvelle conquête. On connaît maintenant les signes qui distinguent les éditions originales de Montesquieu.

M. Louis Vian, dans une *Histoire de Montesquieu* publiée chez Didier, donne les renseignements les plus précis dont voici l'abrégé.

Les *Lettres Persanes* ont paru pour la première fois à Cologne, P. Marteau, 2 vol. in-12 écu, 1er vol. 311 p., 2e, 347.

Le titre rouge et noir du 1er vol. porte un monogramme; celui du 2e, qui est aussi rouge et noir, porte deux enfants se tenant par la main.

Le 1er vol. contient des cartons pages 11 et 12, 103 et 104, 217 et 218, 223 et 224. Le 2e vol. en contient pages 85 et 86.

Le Temple de Gnide n'offre pas de difficulté. C'est un in-12, titre noir, Paris, Simart, 1725, 82 pages. Approbation et privilége, 2 pages non numérotées.

Considérations || *sur les causes* || *de la grandeur* || *des Romains* || *et de leur* || *décadence.* ||

L'édition originale est un in-12, titre rouge et noir, 277 pages, Amsterdam, Desbordes, 1734.

Cartons, pages 17 et 18, 121 et 122, 199 et 200. Un *errata* de 2 pages non numérotées.

De *l'Esprit* || *des lois* || ou du Rapport que les lois doivent avoir avec la Cons || titution de chaque gouvernement, les mœurs || ,le climat, la religion, le commerce, etc.; à quoi l'auteur a ajouté || des recherches sur les lois romaines touchant les || successions, sur les lois françaises et sur les lois féodales.

2 vol. in-4°, Genève, Baillot et fils, s. d.

Cartons dans le 1er vol., p. 23 et 24, 29 et 30, 37 et 38, 45 et 46, 47 et 48, 85 et 86, 87 et 88, 185 et 186, 227 et 228, 261 et 262; dans le 2e vol., p. 267 et 268, 273 et 274, 425 et 426, 427 et 428.

1er vol. 4 pages non numérotées, XXIV, 522. 1 page : fautes à corriger.

2e vol. 564 pages et 1 page : fautes à corriger.

Trois exemplaires contiennent, outre les cartons, le texte primitif de Montesquieu. L'un est dans la bibliothèque de l'Arsenal, l'autre dans la précieuse collection de livres de M. Lesorre, le dernier entre les mains de M. Vian. Ce sont sans doute ceux du directeur de la librairie, du censeur et de Montesquieu.

Tels sont les renseignements que j'ai pu recueillir dans la dernière publication de Didier à l'usage de mes lecteurs. Je continuerai à les tenir au courant de ce qui pourra les intéresser dans ce genre aussi précieux aux lettrés et aux historiens qu'aux bibliophiles.

LOUIS DANGEAU.

REMARQUES SUR LES ÉDITIONS DU XV^e SIÈCLE ET SUR LE MODE DE LEUR EXÉCUTION

Les caractères gothiques employés dans les éditions du XV^e siècle n'ont rien de commun avec ceux que les Goths apportèrent en Italie et en Espagne, lors de leurs incursions. Celui dont Ulphilas, évêque arien, Goth de nation, est réputé l'auteur, se nomme *gothique ancien*, composé du grec et du latin. Le gothique moderne est la consommation de la décadence de l'écriture dans les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles.

Né dans le moyen âge, avec la scolastique, époque de la décadence des arts et des bonnes études, il est le fruit de la bizarrerie et du plus mauvais goût. C'est l'écriture latine dégénérée et chargée de traits absurdes et superflus. Ce gothique, qui avoit déjà paru dans le XII^e siècle, s'étendit dans tous les États de l'Europe dès le commencement du XIII^e. Les monnaies, les sceaux, les médailles, les monuments lapidaires, les cloches en furent empreints. Les états du Nord en conservent encore aujourd'hui l'usage. Ce goût d'écriture se multiplia et fut diversifié selon le génie

des peuples et le caprice des copistes dans les manuscrits et les abréviations.

Ces caractères, dans l'imprimerie, sont connus sous le nom de *lettres de forme* à cause des traits angulaires, pointus, qui rendent la forme de ces lettres plus composée. Ils étaient d'abord destinés en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, en Flandre, pour les inscriptions publiques, pour les livres d'église, les livres d'images. La *Bible des pauvres*, l'*Histoire de Saint-Jean*, le *Donat*, et plusieurs autres ouvrages ont été exécutés avec cette espèce de caractères, avant l'invention de la typographie. Guttenberg, Fust, Schœffer et la plupart des imprimeurs du XV^e^ siècle, ont employé, dans leurs éditions, les *lettres de somme*, moins chargées d'angles et de pointes que les lettres de *forme*. Les Anglais les désignent sous celui de *black-letter ;* les Flamands sous celui de *lettres-Saint-Pierre*; et la plupart des autres peuples sous celui de *caractères Flamands* ou *Allemands*.

La *bâtarde* ancienne, en usage en France dans les XIV^e^ et XV^e^ siècles, dérive des lettres de forme, dont on a retranché les angles et quelques traits. Notre *ronde financière*, dont on ne s'est point encore défait, en conserve quelques traces. On les remarque plus particulièrement dans le livre de la *Civilité* que l'on donne aux enfants pour les préparer à la lecture des vieilles écritures.

L'*italique* tire son origine des lettres *cursives*, employées dans la chancellerie romaine. On les appelle aussi lettres *vénitiennes*, parce que les premiers poinçons en ont été faits à Venise ; *aldines*, parce que Alde-Manuce en est l'inventeur : mais le nom d'*italique* a prévalu, parce que ce caractère vient d'Italie : presque tous les peuples l'ont adopté. Le pape Jules II, dans son privilége du 27 janvier 1513, accordé au premier

Alde Manuce, relativement à son invention des caractères *cursifs* ou de chancellerie, dit que dans l'impression on les prendrait pour l'écriture. *Cum tu... græcorum et latinorum auctorum volumina summa cura et diligentia castigata a paucis annis ad communem omnium literatorum utilitatem characteribus, quos vulgus cursivos seu cancellarios appellat, imprimi tam diligenter et pulchre curaveris, ut calamo conscripta esse videantur.*

Ange Roccha, dans sa *Bibliotheca vaticana*, dit qu'Alde Manuce donnait tant de soins à la correction des épreuves qu'il n'imprimait tout au plus que deux feuilles par semaine.

Le *caractère romain* fut renouvelé, en Italie, dans les sceaux des papes vers l'an 1430. L'empereur Frédéric III fit graver le sien en Allemagne en 1470, en même caractère. La France, sous Louis XI, l'employa dans les fabriques de monnaies. Bientôt ils eurent des imitateurs dans les autres états... Gunther Zayner, de Reutlingen, est le premier qui, dans l'imprimerie, ait introduit en Allemagne l'usage de ce caractères, en 1472.

Nicolas Jenson, Français, principal graveur de la monnaie de Paris, fut au moins un des premiers artistes qui détermina la forme et les proportions du caractère romain tel qu'il existe aujourd'hui dans les imprimeries. Il le forma de capitales latines, qui servirent de majuscules : il prit les minuscules des autres lettres latines, espagnoles, lombardes, saxonnes, carolines, qui se ressemblaient beaucoup : il apprécia la figure de ces minuscules, en leur donnant une forme simple et gracieuse. Il est peu de typographes qui aient réuni autant de talents dans la taille des poinçons, dans la fonte des caractères et dans l'impression.

Ce furent Friburger, Guering, Crantz et, après eux,

Simon de Coline, Robert Estienne et Michel Vascosan qui contribuèrent le plus à l'abolition du gothique en France. Il fut toujours chéri en Allemagne, en Hollande, en Flandre. Il n'y diffère que par ses formes plus ou moins grossières, plus ou moins carrées ou angulaires, dans les majuscules, les minuscules et les cursives. Les pointes et les angles multipliés, les jambages rompus en angles saillants et rentrants, caractérisent le *gothique majuscule*. Les angles, les pointes et les carrés constituent le *minuscule*. La cursive, composée de ces deux éléments, est formée de lettres liées et jointes avec la précédente, ou avec la suivante, ou avec les deux ensemble, et chargée d'abréviations qui la rendent presque indéchiffrable. En un mot, le gothique majuscule répond au *parangon flamand*, le gothique minuscule répond au *saint-augustin flamand*, le gothique *cursif* répond au *cicéro* et *philosophie* flamand. Les figures de ces caractères n'ont point pris naissance si précisément avec un siècle, qu'on ne les trouve dans le précédent. Elles n'ont point non plus fini tout à coup avec le même siècle: elles se sont perdues insensiblement ou au commencement, ou au milieu du siècle suivant.

Les caractères employés dans la Belgique par les imprimeurs du XV^e^ et du XVI^e^ siècle sont souvent mixtes. Ceux de Jean de Westphalie tiennent du romain et du gothique : je les nomme semi-gothiques. Ceux de Martens d'Alost sont, tantôt d'un gothique affreux, tantôt d'un semi-gothique, et, dans le XVI^e^ siècle, d'un beau romain. Ceux de Gérard Leeu sont semi-gothiques et gothiques. Ils ont entre eux quelques nuances de grosseur et de forme, il est vrai ; mais, en général, les caractères allemands, hollandais, flamands, du même âge, ont une telle conformité, que sans

indication d'imprimeur, de lieu, et sans objets de comparaison, il est presque impossible de décider à quel typographe ils appartiennent.

Il n'est pas douteux que les Bataves et les Belges n'aient imité et adopté les caractères des Germains, leurs prédécesseurs et leurs maîtres, ou la forme des lettres des manuscrits autographes qu'ils ont mis sous presse. Et comment les distinguer les uns des autres sans la règle de jugement que je viens d'établir?

Les lettres *tourneures*, ainsi nommées à cause de leurs figures rondes et tournantes, servirent dans les premières impressions au commencement des chapitres, comme elles avaient servi dans les manuscrits.

Les lettres *grises* sont de grandes lettres initiales à la tête des chapitres et des livres, travaillées en marqueterie, en broderie, en points, en perles; historiées et représentant des figures d'homme, d'animaux, d'oiseaux, de fleurs, de feuillages, etc. Les copistes dans les manuscrits, les imprimeurs dans leurs éditions, laissaient en blanc les initiales et les capitales des livres, ou y mettaient seulement une minuscule afin que l'enlumineur eût la latitude et la liberté d'orner ce cartouche selon son goût. Les imprimeurs, dès le commencement de la typographie avaient des moules particuliers pour les lettres grises. On les voit dans le Psautier de 1457.

Les abréviations datent de l'origine de l'écriture. Les sténographes, les tironiens, les notaires, les siglaires les ont imaginées : les scribes, les copistes, les clercs, les chancelistes les ont imitées. Ils les ont variées et multipliées au point qu'ils ont rendu leur écriture énigmatique, soit en

conservant une partie des lettres d'un mot, soit en substituant des signes arbitraires à celles qu'ils supprimaient.

Ces abréviations devinrent tellement excessives dans le XIII^e siècle, qu'au commencement du XIV^e on en sentit tout le danger, les inconvénients et les abus. Philippe le Bel, voulant bannir des minutes des notaires les abréviations, qui exposaient les actes à être mal entendus, ou falsifiés, rendit une ordonnance en 1304, qui les fit disparaître des actes juridiques. Déjà, l'empereur Justinien, dans le VI^e siècle, et Basile, dans le IX^e, avaient rendu des édits qui décernaient la peine de crime de faux contre ceux qui se serviraient d'abréviations ou de sigles, en copiant les lois de l'empire. Les *abréviateurs du grand parquet*, dans la chancellerie romaine, en ont conservé l'usage.

Les manuscrits des XIII^e et XIV^e siècles en fourmillent, et on les doit à la barbarie des temps scolastiques. Les éditions du XV^e siècle en sont tellement chargées que l'on a été obligé, en 1483, de publier un traité sur la manière de les lire : *Liber dans modum legendi abbreviaturas.* De la Curne de Sainte-Palaye a recueilli un alphabet des abréviations latines, pour aider à déchiffrer les écritures. De Vaines et les autres diplomatistes ont aussi donné le leur ; mais l'usage aide plus à cette lecture que la théorie. Les signes d'abréviations dans les *livres d'images,* dans les premières éditions de Mayence, dans celles de Cologne, de Strasbourg, de la Hollande, de la Flandre, etc., sont à peu près les mêmes. Ils diffèrent seulement en nombre.

Les abréviations sont désignées au-dessus des lettres par une petite barre horizontale, par une s courbée ꝛ dans le bas des lettres, à la fin des mots par la forme d'un 9, exemple : *decorat9 decoratus;* par la forme d'un 3, *rubrica-*

tionibusq3 rubricationibusque; par la forme d'un ɔ à rebours *ɔcipit concipit;* par un *xpm christum;* deux *ee* pour *esse*; *zc̈ et cetera*; quelquefois par un point *p̀ponatur proponatur; p̀ſunditas p̀funditas; paruip̀endere puip̀edere.* Martens, d'Alost, excellait dans ce genre d'abréviations multipliées.

La manière d'écrire les mots latins a varié selon les siècles et selon l'idiome des peuples. La prononciation est la cause et la raison de cette variété. Un même mot prononcé par un Romain, un Italien, un Espagnol, un Allemand, un Français, un Anglais, un Batave, un Belge, est susceptible d'une différence étonnante de sons : de là naît la différence de l'orthographe chez les différentes nations. L'ignorance ou le caprice des copistes, les systèmes des grammairiens, des philologues, ont encore infiniment étendu cette variété.

Dans les manuscrits et dans les imprimés du XV^e^ siècle, les voyelles et les consonnes u et v, i et j sont confondues, et indistinctement employées pour l'une et pour l'autre. On n'y trouve aucune diphthongue *æ-œ*; l'*e* simple, ou *ao-oe*, en tiennent lieu; *natio, oratio*, s'écrivent *oracio, nacio, phantasma, fantasma, michi, nichil*, pour *mihi, nihil; ctemplacio, cotidiana, servicia, subiicias, sompnum*, etc., pour *contemplatio, quotidiana, servitia, subjicias, somnum.*

Les Grecs et les Romains ont séparé chaque mot par un point, quelquefois par deux, dans les inscriptions et les monnaies. Ils ont distingué les pauses et le sens complet ou incomplet du discours de la même manière, et dans l'origine, par un espace en blanc.

On croit que la ponctuation des manuscrits est aussi ancienne qu'Aristophane, qui vivait deux siècles avant l'ère chrétienne. On accorde même à ce grammairien l'inven-

tion des signes distinctifs des parties du discours. Le point seul, placé tantôt au haut, tantôt au bas, tantôt au milieu de l'espace, qui suivait la dernière lettre, marquait ces trois sortes de distinction. L'une n'était qu'une petite pause, nommée *komma* chez les Grecs, *incisum* chez les Latins, *virgule* chez nous. Dans les éditions du XV^e^ siècle, elle est désignée par une ligne oblique. La seconde était une pause un peu plus grande, mais qui laissait encore l'esprit en suspens; on l'appelait *kolon* chez les Grecs, *membrum* chez les Latins: on la note par deux points perpendiculaires. Le demi membrène ou *semi-kolon* est désigné par un point et une virgule. La dernière pause termine le sens complet du discours, et se marque par un point mis au bas du mot. Dans les imprimés du XV^e^ siècle, il a la figure d'une étoile.

Charlemagne avait tellement senti la nécessité de la ponctuation pour l'intelligence des auteurs, qu'il la fit rétablir par des règles tirées de la version latine de la Bible par saint Jérôme. Il en fit même un des points les plus importants de ses Capitulaires. Alcuin les fit exécuter à la lettre dans toutes les écoles des métropoles et des monastères, en plaçant au-dessus des bancs où l'on copiait les livres cette inscription :

> Hic sedeant sacræ scribentes flamina legis...
> Per cola distinguant proprios et commata sensus,
> Et punctosa ponant ordine quisque suo.

Démosthène, Cicéron, saint Jérôme ont introduit les *stiques*, ou divisions en versets ou demi-versets, dans les manuscrits grecs et latins.

Vinrent ensuite les *alinéa*, désignés d'abord par un vide dans le corps du texte; puis par une lettre initiale majuscule,

qui indiquait le commencement du discours. Enfin, dans le même discours,on introduisit trois sortes d'*alinéa*, que l'on trouve dans les éditions du xv^e^ siècle et des suivants, savoir, les *alinéa alignés*, qui sont de niveau avec les autres lignes de la page : les *alinéa saillants*, qui outrepassent de quelques lettres les autres lignes; les *alinéa rentrants*, qui laissent un espace vide au commencement de la ligne, comme on les voit dans les éditions modernes.

Les *traits d'union* ont été inventés par les anciens grammairiens pour marquer la jonction des lettres d'un même mot. On les a rendus par un simple trait horizontal ou par un double =, quelquefois par une espèce de c couché ↄ. On les voit dans les premiers livres d'images, dans les premières éditions de Mayence, et assez généralement dans celles du xv^e^ siècle, désignés par deux petites lignes obliques //, quelquefois par une seule.

Il en est de même des *guillemets*, qui portent le nom de leur inventeur, dont on se servait déjà dans les anciens manuscrits, pour distinguer les citations : on les connaissait sous la dénomination d'*anti-lambda*. Leurs signes ressemblaient assez à ceux des traits d'union. Dans l'imprimerie, ils sont désignés par deux petits ɔ renversés, ou virgules doubles ». On les remarque déjà dans les premières éditions des bibles. Les anciens se servaient des mêmes signes que nous pour exprimer la *parenthèse*. Deux c (le premier en sens naturel, le second en contre-sens) désignaient des propositions incidentes étrangères au sujet, ou qui n'y étaient pas nécessairement liées. Jean de Westphalie, Veldener, Gérard Leeu, Martens d'Alost en ont fait usage dans leurs éditions. Les *astérisques* étaient connus du temps d'Aristophane, d'Origènes, de saint Jérôme, de saint Grégoire,

dans les manuscrits grecs et latins. Ils étaient figurés, en petite étoile, ou en X cantonné de quatre points. Ils servirent à différents usages. C'était tantôt une marque d'omission ou de restitution d'un texte; tantôt le signe d'un sens tronqué, ou de phrases dérangées; tantôt un indice des maximes, des sentences les plus remarquables d'un ouvrage, ou celui d'addition au texte. C'est dans ce dernier sens que je les ai vus employés, en 1475, par Jean de Westphalie dans le *Breviarium dom. Joan. Fabri super codicem*, afin de distinguer le texte du codex d'avec le commentaire.

Les chiffres appelés par les Latins *custodes paginarum* sont arabes ou romains. Les chiffres arabes étaient connus en Europe, avant le milieu du XIII^e^ siècle, dans les manuscrits pour marquer leurs dates. On en trouve quelquefois dans les imprimés du XV^e^ siècle qui servent au même usage, soit dans les souscriptions, soit dans la première lettre grise de l'ouvrage; mais ils sont rares. Les figures de ces chiffres ont subi le sort de l'écriture : elles ont varié comme elle. Il y en a de particulières au XV^e^ siècle dont les diplomatistes ont donné la forme.

Les chiffres romains ont été d'un usage presque universel dans les premières éditions, soit pour numéroter les pages au haut du *recto*, ou à la marge, soit pour marquer l'an, le mois, le jour, où elles ont été achevées. On croit que le nombre des pages a paru pour la première fois en 1469, dans l'édition de Tacite, faite à Venise par Jean de Spire. Je les ai vus dans les éditions de Ther Huernen, exécutées à Cologne en 1470 et 1471, marqués en marge; et dans les éditions de la Belgique, marqués en haut de chaque feuillet au *recto* seulement. Chevillier nous apprend que Crantz, Gering et Friburger ont employé pour la première fois les

chiffres au bord supérieur des pages en 1477, dans *Sermones aurei fratris Leonardi de Utino, ord. prædic.*

Dans les anciennes éditions les livres n'ont aucun *intitulé*, ni lettres initiales des chapitres. Le chrisographe ou l'enlumineur était chargé de les peindre et de les orner de diverses couleurs. Il distinguait même dans le corps de l'ouvrage les initiales de chaque phrase par un trait rouge ou bleu. Le papier était gros, jaune, gris, épais, inégal. Les premiers typographes à Rome commencèrent à le perfectionner. On voit à travers ces lignes transversales et serrées, qui sont comme la trame apparente de l'étoffe, que l'on appelle *vergeures*, de même que les lignes écartées qui les traversent du haut en bas de la feuille que l'on nomme *pontuseaux*. Les papetiers étaient encore loin de ce nouveau procédé de fabrication qui, en faisant disparaître toutes ces inégalités dans le papier, lui donne cet éclat, cette blancheur, ce poli et ce coup d'œil du vélin que l'on admire dans les belles éditions de Didot, d'Ibarra, de Bodoni, de Baskerville.

Les *marques du papier* sur lesquelles on insiste pour déterminer, par leurs ressemblances, le nom de l'imprimeur et souvent la date, ne prouvent absolument rien. Ces marques appartiennent au fabricant papetier et nullement à l'imprimeur. Chaque page, in-folio, in-4°, in-8°, était ordinairement divisée en deux colonnes; très-souvent aussi elle était imprimée à longues lignes. Ces lignes variaient de longueur et de nombre dans les pages, parce que les anciens artistes ne savaient pas encore donner à toutes les lettres de fonte une égalité parfaite de corps et de proportion; ils ne connaissaient pas assez l'*approche*, qui consiste à donner à la tige qui porte les lettres l'épaisseur juste qui leur convient,

afin qu'elles soient entre elles dans une égale distance; ils ignoraient l'usage des interlignes de fonte, qui sont des lames de métal justes et égales d'épaisseur que l'on emploie aujourd'hui dans l'imprimerie pour élaguer les lignes d'un caractère, et donner à chaque page une dimension géométrique; enfin ils ont employé des caractères d'un œil différent, et fondus dans diverses matrices, pour composer une même forme.

Les *marges* dans les principales éditions étaient fort larges, soit afin que les auteurs ou les lecteurs puissent y ajouter leurs remarques à la plume, soit afin que des possesseurs eussent la faculté de les faire embellir d'ornements de diverses couleurs, comme les anciens manuscrits.

L'encre à écrire, à raison de sa fluidité, ne pouvait servir à imprimer. Il a fallu en imaginer une plus gluante qui pût tenir sur les caractères. Celle que l'on employait dans l'imprimerie tabellaire, pour la confection des images, était claire et pâle. Jean et Hubert Van Eyck, en trouvant l'art de mêler avec les couleurs l'huile de lin ou de noix, pour en faire un corps solide et éclatant, ont probablement donné lieu à l'invention de l'encre d'imprimerie. Elle s'est perfectionnée particulièrement à Mayence, en Hollande, en Flandre, où elle a atteint un noir d'une si grande perfection, qu'elle n'a éprouvé aucun déchet, depuis plus de trois siècles, comme on peut s'en convaincre en voyant les premières éditions.

Les ornements typographiques furent employés par les premiers artistes allemands. On voit aussi que Jean de Westphalie en 1475, Jean Veldener en 1476, Colard Mansion en 1477, Gérard Leeu, en 1480, et presque tous les imprimeurs, ont enrichi leurs éditions de portraits,

d'écussons, d'images, de lettres grises et de figures gravées sur bois.

Quant au nombre d'exemplaires que les premiers imprimeurs tiraient d'un ouvrage, généralement il n'excédait pas trois cents. Le papier, le parchemin, la presse, les enlumineurs, les traducteurs, les correcteurs nécessitaient de grandes dépenses. De là la rareté, la cherté même des livres de première édition. Ils imprimaient tout au plus trois cents feuilles par jour. Cette petite quantité procédait du défaut de leurs presses qui n'avaient ni la mobilité, ni le roulement des nôtres. Il est probable qu'ils en employaient plusieurs pour l'impression d'un même ouvrage. Ma conjecture est fondée sur le récit authentique de Braun. Il nous apprend qu'un ancien abbé, Melchior de Stamham, voulant établir une imprimerie dans l'abbaye de Saint-Ulric à Augsbourg, prit en 1472 un habile ouvrier de cette ville, nommé Saurloch. Il employa une année à préparer tous les instruments nécessaires. Il acheta de Jean Schuessler cinq presses, qui lui coûtèrent 73 florins du Rhin; il en fit construire cinq autres petites, fit fondre des caractères d'étain, et commença à imprimer en 1473. Il donna une édition du volumineux *miroir* de Vincent de Beauvais. Il en achevait la troisième partie lorsqu'il mourut. Il avait dépensé 702 florins à élever son imprimerie et à la faire valoir. Son successeur Henry, trouvant sa maison obérée, vendit les trois parties du *speculum* pour 24 florins.

Le prix des livres variait dans une même ville à raison du nombre des imprimeurs et des imprimés. Souvent un typographe réimprimait dans le même endroit l'ouvrage mis au jour par un de ses concitoyens. Les premières éditions étaient contrefaites dans d'autres États et circulaient de

proche en proche; il se faisait un commerce d'échange entre les principaux imprimeurs. Le prix des livres, pour les particuliers, variait selon les localités et les circonstances. Le *Catholicon* de Jean de Janua fut vendu en 1465, au monastère de Sainte-Marie d'Altenbourg, 41 écus. Le même, dix ans après, ne coûta que 13 florins d'or. La *Bible de Mayence* de 1462, imprimée sur parchemin, fut achetée 40 écus d'or par Guillaume Tourneville, évêque d'Angers, et ce fut Herman de Stathoen, facteur de Fust et Schœffer, qui la lui vendit en 1470. Le *Missel* de Wurtzbourg, imprimé sur membrane, fut cédé à William Kewsth, Anglais, pour 18 florins d'or en 1481.

P. Lambinet.

DU PRÊT DES LIVRES

Les livres ont toujours été la passion des honnêtes gens, disait le poëte polyglotte *Vadius* Ménage; si nous paraphrasons cette pensée devenue célèbre, nous dirons que les livres ont toujours été le goût favori, la passion raisonnée des hommes paisibles, rangés, d'un esprit correct et systématique. Un Bibliophile aime ses volumes d'un amour particulier, d'un amour quelque peu vaniteux, de ce même amour de propriétaire que Gavarni a immortalisé dans cette légende de bourgeois possesseur : *Mon Mur;* un Bibliophile dit: « *Mes Livres* » avec la même intonation satisfaite et glorieuse; il ressent pour eux une tendresse mêlée de crainte, de pudeur, d'effarement bizarre qui se comprend et s'analyse facilement.

Si, dans les mains du gros propriétaire, le plâtre se fait or, les livres deviennent joyaux dans celles du Bibliophile; il vit au milieu d'eux dans une quiétude sans égale, dans le bonheur intime du droit de possession, dans des ravissements béatifiques et infinis; il passe de longues heures à les contempler, à les aligner, à les soigner, essuyer, épousseter

avec une joie enfantine; il les connaît page par page, ligne par ligne; il les apprécie par des affinités variées de sensations douces et charmantes; il pense enfin avec Montaigne que ces bons et sûrs amis, que *ses livres*, sont encore la meilleure munition qu'il puisse trouver à cet humain voyage.

L'Emprunteur, Bibliophage et insouciant, ne calcule rien de tout cela; il tombe au milieu de ces doctes jouissances, comme un renard dans un poulailler; il est possédé tout à coup d'une fringale de lecture; il arrive et laisse gravir impudemment ses convoitises sur les rayons où juchent les volumes que son esprit voudrait dévorer; il implore avec des paroles caressantes, il jure ses grands dieux que l'emprunt qu'il fait est un emprunt forcé, il affirme que le livre demandé sera couvert soigneusement, enveloppé, serré sous clef, loin des regards indiscrets et des mains malheureuses; il invoque l'amitié la plus confraternelle, la sympathie la moins déguisée et promet de rendre le livre dans la huitaine. — C'est, hélas! la cigale qui quémande à la fourmi. Et la cigale est oublieuse!

La fourmi ne doit pas se laisser séduire, elle doit être calme et inflexible et répondre sans cesse et toujours par le plus formel refus. Le Bibliophile qui prête un livre se fait injure à lui-même; il travaille à ses peines, à ses insomnies, au châtiment de sa générosité. Un bienfait en ce sens est toujours perdu, et le distique mirlitonesque que fit Charles Nodier pour son ami Guibert de Pixéricourt est encore ici le meilleur axiome à citer :

Tel est le triste sort de tout livre prêté :
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

Lorsqu'une bibliothèque est bien classée, bien ordonnée,

bien catalogoguée, il faut se faire la loi rigoureuse de n'en laisser sortir aucun volume, ne fût-ce que pour un seul jour, même au prix de registres spéciaux qui porteraient inscrits le titre du volume prêté, le nom et l'adresse de l'emprunteur. — Richard Heber, l'infatigable collectionneur anglais, comprenait fort judicieusement cette loi toute d'importation et non d'exportation : « Un Bibliophile, disait-il, doit posséder trois exemplaires du même livre : l'un pour la *montre;* le second pour son usage particulier, le troisième pour prêter à ses amis à ses risques et périls. »

Dans un sage règlement de Sorbonne, *de Libris et de Librariis*, mis en vigueur en 1321, il était interdit de prêter un volume sans exiger en échange un gage d'une valeur réelle, plus grande que celle du livre communiqué. Voici du reste le texte de cet article : « *Ut nullus liber prestetur extra domum alicui nec socio nec extraneo sub juramento, nisi super vadium amplius valens et in re que servari potest : puta, auro, argento vel libro; et hæc vadia serventur in cista ad hoc deputata.* » Richard de Bury disait de même dans son excellent traité sur *l'Amour des livres :* « Si l'on vous demande un livre, prêtez-le, mais exigez un gage en échange. »

Le roi Louis XI fit demander à la Faculté de Médecine de lui prêter un manuscrit du plus grand intérêt, écrit de la main de Rasès, célèbre médecin arabe du x^e^ siècle, afin de le faire transcrire *. Voici la réponse de la Faculté (1471) :

« Sire, combien que toujours avons gardé très-précieusement le dit livre, car c'est le plus beau et le plus singulier thrésor de nostre Faculté, et n'en trouve point guère de tel; néanmoins que de tout nostre cœur, désirons vous

* *Historia Universitatis Parisiensis*, par du Boulay, tome V, p. 885.

complaire et accomplir ce qui vous est agréable, comme tenus sommes, nous avons délivré à vostre envoyé le dit livre pour le faire escrire, moyennant certains gages de vaisselle d'argent et autres cautions qu'il nous a baillés, en seureté de nous le rendre, ainsi que selon les statuts de nostre Faculté faire se doit... priant Dieu-Sire, etc. »

Le roi s'exécuta, fournit à la Faculté un gage de 12 marcs d'argent et 20 livres sterling et se constitua caution pour cent écus d'or.

Nos Bibliothèques publiques, soit dit en passant, auraient bien dû conserver la bonne tradition des anciennes Universités; que de livres dont nous n'aurions pas aujourd'hui à déplorer la perte!

Ce gage, qui était une condition *sine quâ non*, du prêt des livres, au moyen âge, ne saurait exister dans les rapports intimes et familiers de notre société policée. Le refus seul est donc possible.

Le Bibliophile qui prête un volume s'en repent toujours; ce sont d'abord des craintes vagues, un sentiment curieux d'inquiétude qui l'obsèdent; un agacement inconscient qui le tracasse; il sent qu'il lui manque quelque chose, et la place béante laissée par l'absent sur les rayons de sa bibliothèque le fait frémir furtivement.

« Il n'y a rien que l'on rende moins fidèlement que les livres, dit sentencieusement un moraliste ancien; l'on s'en met en possession par la même raison que l'on dérobe volontiers la science des hommes desquels on ne voudroit pas dérober l'argent. » Un livre prêté est en effet à moitié perdu, l'emprunteur le plus honnête s'accoutume à sa vue, il en remet de jour en jour la restitution et arrive, sans qu'il y songe, à se faire tacitement une morale à la Bilbo-

quet : « Ce livre pourrait être à moi, il devrait être à moi, il est à moi. » Au surplus, on ne se gêne guère avec les livres des autres, on en use sans façon; ce sont les mains humides, les cendres du cigare, la poudre de l'écritoire, que sais-je! Tout contribue à maculer les pages virginales.

Il est rare que le bouquin vagabond ne revienne pas légèrement détérioré comme un écolier qui aurait fait des fredaines; ce ne sont quelquefois que taches insignifiantes, que feuillets froissés; mais aussi, plus souvent, le pauvre volume porte des stigmates indélébiles; sa reliure est meurtrie, ses pages sont déchirées, et ses gardes n'ont su le défendre des plus vilaines atteintes. André Chénier posséda un Malherbe de l'édition de Barbou petit in-8° (1776) avec la notice et les notes de Meunier de Querlon; il le prêta, et Malherbe lui revint tout maculé d'encre, dans un pitoyable état. Sur la marge de la première page, le poëte admirable des .... *longs corridors sombres* a écrit de sa propre main les lignes suivantes :

« J'ai prêté, il y a quelques mois, ce livre à un homme qui l'avoit vu sur ma table et me l'avoit demandé instamment. Il vient de me le rendre (1781) en me faisant *mille excuses*. Je suis certain qu'il ne l'a pas lu; le seul usage qu'il en ait fait a été d'y renverser son écritoire, peut-être pour me montrer que, lui aussi, il sait *commenter* et couvrir les marges d'encre. Que le bon Dieu lui pardonne et lui ôte à jamais l'envie de me demander des livres! »

L'indignation d'André Chénier n'est pas bien féroce; combien de Bibliophiles qui, loin d'aimer et d'apprécier Malherbe autant que le malheureux poëte, se fussent récriés davantage!

Certain chanoine espagnol assassinait les acquéreurs de

ses livres, afin de pouvoir les leur reprendre; c'était certes un terrible Bibliomane, bon à mettre aux Petites Maisons; mais un Bibliophile raisonnable qui enverrait très-succinctement *ad Patres* l'emprunteur qui lui rapporterait une *Bible de Mayence* couverte d'encre ou de graisse n'aurait rien de répréhensible, et, mon Dieu! nous serions les premiers à plaider pour lui les circonstances atténuantes.

Souvenons-nous de cette anecdote gasconne de deux amis couchés dans la même chambre :

« Pierre, dors-tu? dit l'un à son camarade.

— Pourquoi? répond ce dernier.

— C'est que, si tu ne dormais pas, je t'emprunterais un louis.

— Alors... je dors. »

A doncques, dormons toujours; soyons sourds à la voix attendrie et suppliante des emprunteurs; gardons nos livres en avares, en égoïstes si l'on veut; quelque pénible que le refus nous soit. Gardons précieusement nos livres, ne les prêtons pas; c'est le plus sûr moyen de conserver la tranquillité intérieure, la paix de conscience, le bonheur sans nuage, l'ivresse paradisiaque de nos voluptés bouquinières.

OCTAVE UZANNE.

DE LA CLASSIFICATION

DES

AUTOGRAPHES

DES ESTAMPES ET DES GRAVURES

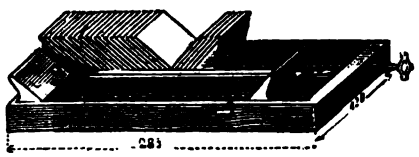

Il est peu d'amateurs et de bibliophiles qui n'aient eu maintes fois l'occasion de déplorer le manque de quelque *vade-mecum* qui puisse leur jalonner la route à suivre pour classer, catalogoguer, soit une liasse d'autographes, soit un lot d'estampes ou de gravures.

Nous avons donc pensé qu'il était de quelque utilité d'indiquer ici les systèmes qui sont généralement adoptés et que nous suivons pour la rédaction des catalogues d'autographes, d'estampes et de gravures.

CLASSIFICATION DES AUTOGRAPHES.

On connaît aujourd'hui la valeur qui est attribuée à une lettre autographe ou même à la signature d'un personnage

célèbre, surtout lorsque cette pièce est dans une condition irréprochable. Il faut donc éloigner tout ce qui peut détériorer, salir un autographe, ne point le coller sur un autre papier, et surtout ne pas y écrire quoi que ce soit.

Après s'être muni d'une chemise de papier (feuille double) on y inscrit le nom, prénoms, qualité, naissance....., mort, etc., de celui dont elle doit renfermer les autographes. En général, on met toutes les pièces d'un même auteur ou signature dans une seule chemise; mais on peut aussi mettre chaque autographe séparément dans une chemise, et, les réunir tous dans une plus grande, faite de papier un peu plus fort, sur laquelle on inscrit le détail des pièces qu'elle renferme et qu'on peut faire suivre d'une notice biographique.

Pour la rédaction qui doit servir au classement d'une collection, on se sert de fiches ou de bulletins sur lesquels on inscrit le nom, le ou les prénoms de l'auteur, sa qualité, le lieu et la date de sa naissance, le lieu et la date de sa mort, puis chaque pièce dans l'ordre chronologique, en ayant soin d'en indiquer le format et l'étendue, si elle est entièrement autographe ou seulement avec signature; enfin, à qui elle a été adressée ou délivrée et quel en est le contenu. Une mesure dont nous ne saurions trop recommander l'usage, a dit M. Lescure, dans son intéressant travail : « *Les autographes en France et à l'étranger* », c'est la publication *in extenso* dans les catalogues des principales pièces.

Plusieurs ordres sont employés par un grand nombre de catalogographes, les uns suivent l'ordre alphabétique, les autres préfèrent l'ordre chronologique, quelques-uns l'ordre géographique, quelques autres ont adopté un système plus rationnel, c'est-à-dire l'ordre géographique divisé en séries

suivant le rang occupé dans la hiérarchie sociale, et lesdites séries classées elles-mêmes par ordre chronologique. Ce dernier système peut être adopté lorsqu'il s'agit d'une collection importante.

CLASSIFICATION DES ESTAMPES.

De même que pour les autographes, il faut entretenir les estampes avec le plus grand soin. On doit fixer chaque pièce sur une feuille de papier plus grande et plus forte que l'estampe, au moyen de petits morceaux de papier bulle que l'on colle repliés, un côté attenant à l'estampe et l'autre à la feuille de papier sur laquelle elle doit être fixée; et, observer de ne jamais coller l'estampe *à même* sur cette feuille de papier, ne fût-ce que par les coins. Ces petites charnières, pour ainsi dire, se mettent tantôt au haut, tantôt sur *un* des côtés de l'estampe, suivant la disposition que celle-ci doit avoir dans le carton où elle sera mise.

La classification la plus généralement adoptée présente dix grandes divisions :

I. Piété, Morale, Devises et Emblèmes sacrés.
II. La Fable, les Antiques grecques et romaines, etc.
III. Généalogie, Chronologie, Blasons et Armoiries, Numismatique.
IV. Fêtes, Cérémonies, Décorations, Costumes, Modes, Mœurs, Entrées de ville, Pompes funèbres, etc.
V. Sciences, Arts et métiers.
VI. Caricatures, Facéties, etc.
VII. Histoire naturelle.
VIII. Plans de villes et Cartes de géographie.
IX. Dessins et reproduction de peintures.
X. Portraits, Frontispices, Vignettes, etc.

Chacune de ces divisions est classée par école et dans chaque école, par ordre alphabétique des noms d'artistes.

On se sert ordinairement, pour le classement des cartes ou fiches, des appareils système F. Bonnange, à fiches articulées, fixes ou mobiles, à volonté.

Pour les petits comme pour les grands classements, ce système se prête à toutes les combinaisons. Les compartiments peuvent *toujours* être disposés suivant les besoins et les emplacements, établis à demeure ou rester indépendants et sont susceptibles d'être transportés à volonté d'un endroit à un autre, placés sur des plans inclinés ou horizontaux; les cartes peuvent encore être classées dans des meubles à compartiments et à tiroirs. Suivant la disposition des casiers, les cartes peuvent être feuilletées de droite à gauche et de gauche à droite, ou de haut en bas et de bas en haut.

Édouard Rouveyre.

QUELLE EST LA VÉRITABLE

ÉDITION ORIGINALE

DE PHÈDRE ET HIPPOLYTE

PAR RACINE

Puisque le vent souffle aux éditions originales, tout ce qui peut servir à jeter un peu de lumière sur leur authenticité présente un certain intérêt. Aussi nous ne manquerons pas d'informer nos lecteurs de nos découvertes à ce sujet.

Voici, par exemple, la première édition de la *Phèdre* de Racine qui a toujours été décrite ainsi, par Brunet et les autres bibliographes :

Phèdre et Hippolyte, tragédie par M. Racine. *Paris, Claude Barbin*, ou *Jean Ribou*, 1677, — in-12 de 5 ff. et 74 pages. Privilége accordé au sieur Racine, trésorier de France en la généralité de Moulins, le 11 février 1677; achevé d'imprimer le 15 mai. (Voy. Brunet, *Manuel du libraire*, tom. IV, col. 1082.)

Or, il existe sous la même date et avec le même titre, une autre édition de *Phèdre*, composée de 6 ff. prélim., y compris

la figure frontispice (que Brunet a oubliée) et 78 pages. Cette édition est de la plus insigne rareté ; pour ma part, je n'en connais que deux exemplaires. J'ai trouvé l'un vers la fin de l'année dernière, l'autre il y a quelques semaines. On m'en a cité un ou deux autres, et c'est tout ce que l'on connaît jusqu'ici. Comme il s'est élevé depuis quelque temps parmi les amateurs une assez sérieuse discussion sur la priorité de l'une de ces éditions, je vais établir les principales différences qui les distinguent.

Pour être concis, je désignerai la plus rare, celle que l'on essaye maintenant de faire adopter pour l'originale, l'édition en 78 pages, sous le nom d'édition *A*, et j'appellerai l'édition en 74 pages, décrite par Brunet, édition *B*.

Le titre, le frontispice, la préface, le privilége et la liste des acteurs sont exactement semblables dans les deux éditions (sauf les modifications de signatures dont il est question ci-après). Les fleurons sont aussi les mêmes, excepté en tête de la scène II du IIe acte et en tête de la scène V du IIIe acte. Mais ils sont plus accentués et le tirage en est plus noir dans l'édition *A*.

Les signatures sont différentes. Dans l'éditionen 78 pages, la signature A commence avec le texte de la pièce, à la page qui suit la liste des acteurs. Les 6 feuillets qui précèdent forment le cahier signé A, dans lequel la gravure compte comme 1er feuillet. Dans l'édition en 74 pages, le cahier A commence au titre ; de sorte que dans cette dernière le feuillet du début de la pièce est le 6e du cahier A. La gravure ne compte pas dans les signatures.

La disposition du texte commence à être différente à partir de la page 8. Dans l'édition *B*, les lignes deviennent plus serrées. Ainsi la strophe d'*Œnone*, qui contient 7 vers,

se termine au bas de la page 8 dans l'édition *B*, tandis que dans l'autre les deux derniers vers sont reportés en haut de la page 9. Et ainsi de suite jusqu'à la fin, le texte devenant de plus en plus compacte dans l'édition *B*.

A la fin du Ier acte, page 19 de l'édition *A*, se trouve un gros fleuron que l'on voit aussi sur plusieurs autres ouvrages publiés par Claude Barbin, notamment sur les titres des *Œuvres de Racine*, édition de 1676. Ce fleuron n'existe pas dans l'édition *B*, et le Ier acte finit à la page 17. — Un autre fleuron est placé à la fin de la scène v du IIe acte de l'édition *A*; il n'y en a pas à cette place dans l'édition *B*.

Autre remarque très-importante :

La strophe onzième de la scène v du IIe acte (page 32 dans l'une et page 29 dans l'autre), la fameuse déclaration de Phèdre : « *Ouy, prince, je languis,.....* » est précédée par erreur du mot HIPPOLYTE, au lieu du mot PHÈDRE, dans l'édition *B*, de sorte que ce mot se répète en tête de deux strophes consécutives. L'édition *A* ne contient pas cette faute.

On remarque aussi quelques différences dans l'orthographe des mots. Par exemple, au dernier vers de la strophe qui précède celle dont je viens de parler et qui commence ainsi : (HIPPOLYTE). « *Je voy de vostre amour...* » le mot *toujours* est écrit *tousjours* dans l'édition *A*, et *toûjours* dans l'édition *B*. — A l'avant-dernière strophe de la même scène trentième vers (édition *A*), on lit : « *Venge-toy, puny-moy...* » Dans l'édition *B* c'est écrit *puni-moy*.

La disposition du texte redevient la même, page pour page et ligne pour ligne, dans les deux éditions, à partir de la scène v du IIe acte; seule, la pagination diffère.

On trouve quelquefois l'édition *B* avec un faux titre remplaçant le titre ordinaire, à la suite de l'édition de 1676, des *Œuvres de Racine*. On n'y trouve jamais l'édition *A* qu'avec le grand titre.

Il serait trop long de rapporter ici les motifs allégués par divers amateurs en faveur de la priorité de l'une ou de l'autre de ces éditions. Je ne citerai que deux lignes, pour établir la provenance du premier exemplaire dont j'ai parlé plus haut (édition *A*). L'amateur qui me l'a envoyé habite la Pologne, et en m'expédiant *Phèdre* avec d'autres livres, il m'a écrit : « Je vous recommande particulièrement cette pièce, qui est l'édition originale, et provient de la bibliothèque de Jean Sobieski, roi de Pologne. Ce prince recevait directement de Paris, aussitôt qu'elles paraissaient, toutes les pièces des grands auteurs français. Il est évident qu'on lui a envoyé une première et non une seconde édition de *Phèdre et Hippolyte*. »

Ce curieux exemplaire, encore revêtu de sa première reliure en veau, et parfaitement conservé, se trouve aujourd'hui dans la précieuse bibliothèque de M. Eugène Paillet. L'autre appartient à M. Aug. Fontaine.

J'espère un jour revenir sur ce sujet et pouvoir donner une affirmation à mes lecteurs sur la préférence que l'on doit accorder à l'une ou l'autre de ces éditions.

ASMODÉE.

MÉTHODE POUR NETTOYER LES ESTAMPES.

Dans un volume peu connu, publié en 1751, in-12, par un marchand d'estampes nommé Hecquet, dans cette sorte de gros catalogue de l'œuvre gravé de Rubens, de Jordaens et de Visscher, nous trouvons un secret qui consiste à blanchir les estampes et à enlever les taches d'huile; Grimm en parle dans ses *Nouvelles littéraires* et semble en apprécier l'efficacité; nous copions donc ce procédé, persuadé qu'il sera utile à plus d'un amateur. . .

« Je distingue dans les estampes, dit le sieur Hecquet, deux sortes de malpropretés, les unes sont rousses, et les autres jaunes. La rousseur des estampes provient d'avoir été trop exposées aux impressions de l'air. Les jaunes sont celles qui ont été imprimées avec de l'huile qui n'était pas brûlée suffisamment; car, quand les imprimeurs n'ont pas l'attention de faire assez brûler leur huile, les estampes deviennent jaunes dès les premiers jours, ce qui provient de ce que l'huile, n'ayant point assez de corps, coule à côté de la taille et jaunit le papier.

« L'opération que je propose ne se fait qu'à la chaleur du soleil. Plus il est chaud, plus elle est prompte ; ainsi les mois de juin, de juillet et d'août sont les plus favorables. En voici le procédé.

« On prend une table ou des planches ; on attache de petits clous des deux côtés. On y passe des fils en travers, afin d'empêcher que le vent n'enlève les estampes, on étend ensuite du papier de peur que les pores du bois, venant à s'ouvrir, ne communiquent à l'estampe la rousseur de l'eau qui s'y attacherait et qui serait plus difficile à ôter que les taches d'huile. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait plusieurs feuilles de papier les unes sur les autres, il suffit que la table ou les planches en soient entièrement couvertes. On y placera les estampes sur lesquelles on veut faire l'opération, et on versera dessus de l'eau bouillante. Il faut avoir l'attention d'en verser partout, et, comme il y a des endroits où les estampes se recoquillent et que les plus élevées sèchent plus vite, on aura une éponge fine et on se servira de l'eau qui est dans les creux des estampes pour en mouiller les endroits qui se sèchent. Après avoir versé trois ou quatre fois de l'eau bouillante, on s'apercevra que le jaune ou le roux de l'estampe s'attachera dessus. Il ne faut point s'en inquiéter ; plus les estampes blanchiront, plus cette espèce de rouille augmentera. Quand les estampes seront blanchies, on les mettra dans un vaisseau carré, de cuivre ou de bois, de la capacité de la plus grande estampe ; on versera dessus de l'eau bouillante et on couvrira le vaisseau avec du linge ou quelque étoffe pour bien conserver la chaleur. Au bout de cinq ou six heures, cette rouille se détache et s'évapore dans l'eau. Il faut observer, avant de verser cette dernière, d'étendre sur les estampes déjà mouillées une feuille de fort

papier blanc, de crainte que l'eau bouillante ne les déchire.

« Cela fait, on les étendra sur des cordes pour en exprimer l'eau, et, quand elles seront à moitié sèches, on les mettra dans des feuilles de papier ou entre des cartons qu'on chargera de quelque chose de pesant pour qu'elles ne se recoquillent point.

« Il faut que les estampes soient bien rousses ou bien jaunes pour être deux jours à blanchir, car elles blanchissent ordinairement en un jour.

« La même opération ôte toutes sortes de taches d'huile, mais il faut y employer plus de temps; j'ai alors la précaution de ne point exposer le côté de la gravure. Je tourne mon estampe, de crainte que l'ardeur du soleil n'en enlève la fleur. »

La méthode de Hecquet, on le voit, est fort simple et racontée dans le style culinaire qui lui est propre, nous avons aujourd'hui des procédés plus hâtifs; nous les croyons moins sûrs, car ils altèrent souvent le papier des estampes et quelquefois blanchissent la gravure elle-même.

JEHAN GUET.

LE GRAND VOYAGE DV PAYS DES HVRONS,

ſitué en l'Amerique vers la Mer douce, és derniers confins de la nouuelle France, dite Canada.

Où il eſt amplement traité de tout ce qui eſt du pays, des mœurs & du naturel des Sauuages, de leur gouuernement & façons de faire, tant dedans leurs pays, qu'allans en voyages: De leur foy & croyance; De leurs conſeils & guerres, & de quel genre de tourmens ils font mourir leurs priſonniers. Comme ils ſe marient & eſleuent leurs enfans: De leurs Medecins, & des remedes dont ils vſent à leurs maladies: De leurs dances & chanſons: De la chaſſe, de la peſche & des oyſeaux & animaux terreſtres & aquatiques qu'ils ont. Des richeſſes du pays: Comme ils cultiuent les terres, & accommodent leur Meneſtre. De leur deüil, pleurs & lamentations, & comme ils enſeueliſſent & enterrent leurs morts.

Auec vn Dictionaire de la langue Huronne, pour la commodité de ceux qui ont à voyager dans le pays, & n'ont l'intelligence d'icelle langue.

Par F. GABRIEL SAGARD THEODAT, *Recollet de S. François, de la Prouince de S. Denys en France*

A PARIS,
Chez DENYS MOREAV, ruë S. Iacques, à la Salamandre d'Argent.

M. DC. XXXII.
Auec Priuilege du Roy.

EDWIN TROSS

ET SES PUBLICATIONS RELATIVES A L'AMÉRIQUE

S'il est un libraire auquel ses confrères doivent rendre hommage, c'est assurément à Edwin Tross, l'un des rares *libraires-antiquaires* de notre époque, qui a eu, mieux que tout autre, une véritable connaissance de la librairie ancienne.

Un bibliophile militant, M. A. Madden, dans ses « Lettres d'un bibliographe », a consacré un chapitre à la mémoire de l'homme, et personne depuis, que nous sachions, n'a donné une analyse des magnifiques réimpressions auxquelles Edwin Tross a consacré une partie de sa laborieuse existence.

Au moyen du catalogue de la vente faite au mois de mars 1876, il nous a été donné de pouvoir nous rendre compte de ses travaux.

Parmi les publications qui lui ont assuré un souvenir durable dans la mémoire des bibliophiles, il en est de fort intéressantes relatives à l'Amérique, et qui forment l'objet de cette notice; plus loin, nous nous occuperons de celles qui ont permis à ce libraire instruit de se montrer un des dignes successeurs des Alde, des Giunte, des Elzévier, etc.

Catalogue des ouvrages relatifs à l'Amérique, publiés par Edwin Tross, et imprimés avec luxe.

Histoire du Canada et voyage que les Frères mineurs Recollets y ont fait pour la conuersion des infideles, diuisez en quatre liures, où est amplement traicté des choses principales arriuées dans le pays depuis 1615 jusqu'à la prise qui en esté faicte par les Anglois; avec un Dictionnaire de la langue huronne. Nouvelle édition, publiée par Edwin Tross, avec une notice sur Gabriel Sagard Théodat. *Paris*, 1864-66. 4 vol. in-8.

L'édition originale de cet ouvrage important est d'une rareté excessive. La nouvelle édition, d'une exécution typographique remarquable, est imprimée en caractères antiques.

Le Grand Voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique, vers la mer douce, ès derniers confins de la Nouvelle-France dite Canada, par Gabriel Sagard Théodat. Avec un Dictionnaire de la langue huronne. Nouvelle édition, publiée par Edwin Tross. *Paris*, 1865. 2 vol. in-8, front. grav. (*Voir fac-simile du titre, page 52.*)

Dictionnaire de la langue huronne, par Gabriel Sagard Théodat, recollet de Saint-François, de la province de Saint-Denis en France. *A Paris, chez Denis Moreau, rue S. Jacques, à la Salamandre d'argent.* M.DC.XXXII. Auec priuilége du Roy. Réimpression figurée, gr. in-8.

Tirage à part à 66 exemplaires, tous sur grand papier de Hollande ancien.

Histoire de la Nouvelle-France, contenant les nauigations, découuertes et habitations faites par les François ès Indes

Occidentales et Nouuelle-France. Avec les mœurs de la Nouuelle-France. Par Marc Lescarbot. Nouvelle édition, publ. par Edwin Tross. *Paris*, 1866. 3 vol. pet. in-8, avec quatre cartes.

Les Muses de la Nouvelle-France. *Paris*, 1866. Pet. in-8, Tirées à 40 exemplaires, sur papier vergé.

Cette partie manque souvent aux éditions anciennes. Cet ouvrage a été imprimé avec des caractères imitant les anciens.

Les Navigations françaises et la révolution maritime du XIVe au XVIe siècle, d'après les documents inédits de France, d'Angleterre, d'Espagne et d'Italie, par Pierre Margry. *Paris*, 1868. 1 fort vol. in-8, avec deux grandes planches.

I. Les marins de Normandie aux côtes de Guinée avant les Portugais. — II. Les deux Indes au XVe siècle et l'influence française sur Christophe Colomb. — III. La navigation du capitaine de Gonneville et les prétentions des Normands à la découverte des Terres Australes sous Louis XII. — IV. Le chemin de la Chine et les Pilotes de Jean Ango. — V. L'hydrographie d'un découvreur du Canada et les pilotes de Pantagruel. L'une des planches représente les *bas-reliefs de l'église de Saint-Jacques à Dieppe*, l'autre reproduit un *dessin de la main de Christophe Colomb*.

Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents, 1540-1700. Par l'auteur de la Bibliotheca americana vetustissima. *Paris*, 1872. 1 fort vol. in-8.

Ouvrage remarquable. La bibliographie et la cartographie ont été rédigées avec une rare exactitude; on y trouvera peu d'additions à faire. Les notes historiques et documentaires contiennent beaucoup de pièces inédites de la plus haute

importance, entre autres une série de documents sur Françoys de la Roque, sieur de Roberval.

Relation originale du voyage fait en 1534 par le capitaine Jacques Cartier aux Terres Neuves de Canada, Norembergue, Labrador et pays adjacens, dite Nouvelle France, publ. par M. Michelant. *Paris*, 1867. *Avec description du manoir de J. Cartier et une deuxième série de documents inédits sur le Canada*, publ. par A. Ramé. In-8, avec cinq gravures en bois.

Texte original, publié pour la première fois d'après un manuscrit français de l'époque. On ne connaissait jusqu'à présent cette relation que d'après la traduction faite sur le texte italien publié par Ramusio. La première série des documents sur le Canada a paru à la fin du *Discours du voyage fait par Jacques Cartier*.

Discours du voyage fait (en 1534) par le cap. Jacques Cartier aux Terres Neufues du Canada, Norembergue, Hochelaga, Labrador et pays adjacens, dite Nouvelle-France. Publ. par H. Michelant. Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada, publ. par A. Ramé. Avec 2 grandes cartes. *Paris*, 1865, Pet. in-8.

Bref Récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres. Réimpression figurée de l'édition originale rarissime de M.D.XLV, avec les variantes des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Précédé d'une brève et succincte introduction historique par M. d'Avezac. *Paris*, 1863. Pet. in-8.

LE BIBLIOPHILE JOB.

L'ILLUSTROMANIE

Nous ne prétendons pas parler ici de l'illustration ordinaire du livre en général, de ce discernement éclairé qui doit guider un éditeur dans le choix du procédé et du sujet de ses gravures; nous laissons aux critiques autorisés, aux aristarques vénérables le soin de traiter et d'approfondir cette question. Pour nous, notre but sera de dire quelques mots sur cette illustration beaucoup plus compliquée qui dépend uniquement de la sagacité du Bibliophile-Iconomane.

La coutume d'illustrer certains ouvrages de plusieurs séries de vignettes, d'estampes diverses et de portraits variés, ne remonte pas à la plus haute antiquité; c'est au fameux Dibdin, croyons-nous, que nous devons cet art aimable qui prit naissance en Angleterre et s'y affirma vers 1830 ou 1835 *. Plusieurs Bibliomanes de la Grande-Bretagne s'appliquèrent, vers cette époque, à orner d'une façon toute nouvelle l'Histoire nationale du célèbre Macaulay d'après le procédé suivant, que nous avons lu, décrit dans un numéro du *Chamber's Journal*.

* *Bibliophiles et Bibliomanes en Angleterre.* — Revue Française, 1838.

Il faut tout d'abord se procurer deux exemplaires de l'ouvrage. — On coupe le premier feuillet de l'exemplaire n° 1, afin de l'appliquer sur une grande feuille de papier très-fin avec des marges fort larges. De cette façon, le verso du feuillet est perdu et l'on doit avoir recours au second exemplaire. — On prend des feuilles in-folio, parce que le format de Macaulay ne permettrait pas l'insertion de gravures tant soit peu longues ou larges.

C'est ici que commence la tâche la plus difficile : pour illustrer un volume, il faut se procurer un portrait gravé de tous les personnages qui y sont mentionnés. Si Macaulay raconte une bataille, s'il parle d'une entrevue, s'il fait le récit d'une fête, il faut se procurer par tous les moyens possibles, *per fas et nefas*, une gravure de tous ces événements et l'insérer en son lieu et place.

Un exemple à l'appui : Macaulay (1re partie, 1er vol.) cite dans une seule demi-page, à propos de l'éloquence de la chaire en Angleterre, le nom de vingt-deux grands dignitaires ecclésiastiques, mentionne douze églises, deux universités et trois cathédrales; voilà donc trente-neuf gravures nécessaires pour quinze ou vingt lignes d'impression. Ajoutons à cela des vues, des devises, des armoiries et même des autographes; les quatre tomes de l'*Histoire d'Angleterre* arriveront ainsi à former plus de cent gros volumes in-folio.

L'illustration d'un livre dans ces conditions prend les proportions d'une véritable manie furieuse; le procédé, bon en lui-même, est déplorable dans une conception aussi extravagante, car un amateur, pour enrichir un seul et même exemplaire, pille, arrache, déchire, coupe, taille ou détruit de bons et charmants vieux volumes, pour y puiser les diffé-

rentes gravures qu'il compte utiliser. Lord Spencer, pour illustrer son *Décaméron*, dépensa près de cent soixante guinées, et sir George Freeling, non content de faire avec trois exemplaires de ce même ouvrage dix forts volumes, y joignit encore deux nouveaux tomes de supplément pour les autographes et dessins ainsi qu'un atlas de grandes planches *.

Les Bibliophiles français comprennent avec un sens plus rassis, et avec un goût peut-être plus sûr, l'art d'illustrer certains ouvrages; ils agissent avec moins de fougue et avec plus de délicatesse que leurs confrères d'outre-Manche, et ajoutent modérément des suites d'épreuves bien choisies, des portraits fins, gracieux et dignes d'intérêt, aux livres qui en sont dignes; en un mot, ils se gardent bien d'ensevelir le texte sous une avalanche de gravures diverses et incohérentes. Tous les ouvrages ne se prêtent pas aux illustrations et toutes les éditions ne sont pas faites pour en recevoir, il faut le plus souvent un guide sûr qui apprenne à connaître, à chercher, à trouver et à choisir les suites d'estampes qui conviennent et s'adaptent à un exemplaire de telle édition ou de tel format **.

Ici surtout et plus qu'en toute chose, un amateur doit se mettre d'accord avec le temps; il ne doit point se hâter de faire laver, encoller et relier les livres qu'il pense orner de vignettes nouvelles; un jour, il trouvera un élément d'illustration sur lequel il ne comptait pas, le lendemain ce sera une nouvelle découverte et ainsi de suite. L'art d'illustrer soi-même un volume, réclame plus qu'un sentiment éclairé, plus qu'un goût délicat, qu'une éducation particu-

* *Journal des Débats*, octobre 1856.

** *Le Manuel de l'amateur d'Illustrations*, de J. Sieurin, bien qu'incomplet, nous paraît le meilleur guide en ce genre.

lière de l'œil, il demande un travail de patience et d'investigations quotidiennes; ce n'est pas tant sur les quais qu'un Bibliophile saura découvrir des eaux-fortes avant la lettre et... après la pluie, c'est plutôt dans les bons catalogues, dans les cartons de certains petits marchands, dans les éditions dépréciées, dans des lots de gravures disparates, dans tous les bazars de bric-à-brac enfin, où les productions de l'art échouent pêle-mêle.

Les ouvrages les plus faciles et les plus intéressants à illustrer sont les Mémoires, les Histoires de France en général, ou de la Révolution en particulier, les Grands Écrivains de notre littérature et les principaux maîtres de la littérature étrangère; Rabelais et Boccace; Beroalde de Verville et Erasme; Voltaire et Shakespere; enfin à notre époque, Musset et Byron, Balzac et Hoffmann.

Un amateur joindra, par exemple, à la grande édition in-8° des *Lettres de madame de Sévigné*, les vingt-cinq superbes portraits de personnages historiques gravés au burin par Céroni d'après les *Émaux de Petitot;* pour les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, il saura choisir une centaine des vigoureuses figures de Desrochers ainsi que plusieurs fins chefs-d'œuvre de Ficquet et de Savart; pour les *Mémoires de Saint-Simon*, il prendra tout ce qu'il rencontrera sous la signature de Marcenay ou de Gaucher; pour la *Correspondance de Grimm*, il compilera les portraits gravés dans l'œuvre blonde des Saint-Aubin, des Lemire, des Leveau, des Janinet et des de Launay.

S'agit-il d'illustrer Corneille? Voici trente-cinq vignettes de Gravelot, format in-8°, vingt-quatre compositions et deux portraits de Moreau, dans le magistral format in-4°, enfin dix-sept vignettes in-12, de Devéria, pour les chefs-

d'œuvre de Pierre et Thomas Corneille. — Veut-on ajouter des suites à Molière? Il n'y a que l'embarras du choix : Boucher, Moreau, Duplessis-Bertaux, Desenne, Hillemacher, Lalauze et Foulquier, nous offrent des sujets incomparables et finement exécutés qui peuvent tous être insérés dans un format in-8° *.

Le grand in-8° est le format le plus propre à recevoir des estampes de toutes sortes; on pourrait ainsi recueillir, pour les seuls *Contes de La Fontaine*, les suites de figures d'Eisen, de Marillier, de Moreau, de Duplessis-Bertaux, de Tony Johannot, de Devéria, de Hersent, de Bergeret, de Granville et autres. — Sur un catalogue que nous avons sous les yeux, nous voyons les *Œuvres complètes de Voltaire*, avec les avertissements et les notes de Condorcet, soixante-dix volumes, édition de Kehl, grand in-8°, 1785-1789, cotées au prix de *10.000 francs*. Il n'y a là rien d'exagéré, car à ce superbe exemplaire en grand papier, sont ajoutés les suites de vignettes les plus belles, et les portraits les plus rares. Ce même exemplaire, moins le luxe de tant d'illustrations, ne dépasserait pas le prix de 800 francs.

L'Histoire de France de MM. Michelet, Guizot ou Henri Martin est aisée à orner des soixante-six portraits de rois par Desrochers qui se trouvent facilement; les seize vignettes de Duplessis-Bertaux, fort jolies de composition et d'exécution et dont aucun iconographe ne fait mention, conviennent admirablement à l'*Histoire de la Révolution française;* nous citons ces suites d'estampes, au hasard et au courant de la plume, car il faudrait plusieurs volumes « *qui restent à*

* Dans la savante *Iconographie Molièresque* de M. Paul Lacroix, nous trouvons plus de soixante suites de figures importantes pour illustrer les œuvres de Molière.

faire », pour donner un simple aperçu des œuvres remarquables qui se prêtent à la plus gracieuse *illustromanie*.

Dans cette causerie sans prétention, nous tenons surtout à engager les Bibliophiles à acquérir le plus possible les suites de gravures au burin ou à l'eau-forte qu'ils pourront découvrir; il est encore temps, mais une époque viendra où un Eisen acquerra la valeur d'un Albert Durer, où Gravelot et Moreau feront prime, où l'art du XVIIIe siècle sera apprécié à sa juste valeur. Alors il sera bien tard; le *Voltaire* que nous citions pourrait être recherché à 28 ou 30.000 francs, les quais et la rue des Saints-Pères seront veufs de tous les livres ornés de gravures en taille-douce, et les amateurs qui auront su se créer une collection de volumes judicieusement illustrés seront fiers à bon droit des trésors qu'ils possèdent.

OCTAVE UZANNE.

DE LA MULTIPLICITÉ

DES LIVRES

Dans le compte rendu d'un journal belge dont le titre nous échappe, un critique anonyme, parlant des « Opuscules de S. Van de Weyer, » écrivait ceci : « Un proverbe dit, non sans raison : Rien ne réussit comme le succès ! » — Sans doute, et cela est juste. Un succès donne confiance dans celui qui l'a obtenu, c'est ainsi qu'il en amène d'autres. On soutient ceux qui réussissent parce que l'on a foi dans leur habileté.

Curieux de connaître l'ouvrage à propos duquel étaient faites ces sages réflexions, et grâce à l'obligeance de M. B..., un des bibliophiles érudits de la Grande-Bretagne, il nous a été permis de posséder un exemplaire de cet intéressant travail, qui forme 4 volumes in-8°, et est intitulé : *Choix d'opuscules philosophiques, historiques, politiques et littéraires de Sylvain Van de Weyer. Précédés d'un avant-propos de l'éditeur. Londres, Turbner and C°, 1863-1875.* Est-il besoin de dire, en voyant le goût avec lequel cette publication est faite, que M. Octave Delepierre n'y est pas étranger ?

Parmi les articles de critique littéraire qui se trouvent dans ce *Choix d'opuscules ?* il en est un, entre tous, que nous croyons devoir reproduire. Il constate d'une étude sérieuse et est, comme le dit M. Van de Weyer, le résultat d'une expérience personnelle. Ed. R.

Il n'est personne à qui il ne soit arrivé de réfléchir, au sein de ses travaux et de ses études, sur la prodigieuse quantité de livres qui s'écrivent, s'impriment et se vendent dans les quatre parties du monde. Quand ces réflexions

nous prennent et s'emparent de nous, il est rare qu'elles ne nous fassent pas de mal : dans notre insatiable curiosité et dans cette ardeur avide qui enflamme quiconque aime la science avec passion (et c'est comme cela qu'il faut l'aimer), nous voudrions tout embrasser, tout approfondir, et parcourir, en homme qui possède la carte générale de nos connaissances, les découvertes contemporaines dans les vastes régions de la science. Mais, à la vue de ces masses effrayantes de volumes de tous les formats et dans toutes les langues, nous sentons notre ardeur tiédir; notre courage fléchit, le découragement nous prend, et nous laissons échapper d'inutiles plaintes sur la faiblesse de l'homme et la brièveté de son existence. Souvent alors, dans notre dépit, nos pensées amères prennent une autre direction : c'est sur les livres eux-mêmes que se portent nos regards et nous les interrogeons avec sévérité, nous leur demandons ce qu'ils sont venus faire au monde, s'ils ont apporté quelque richesse nouvelle à la somme de notre savoir; et, il faut en convenir, il en est peu qui répondent à notre attente; il en est peu qui résistent à ce sévère examen, et qui nous récompensent, pour l'acquisition de quelque idée nouvelle, du temps que nous leur avons consacré. Nous le regrettons vivement, ce temps; nous en déplorons la perte : et telle est cependant la force des choses et la nécessité de notre position, que tous les jours, que nous le voulions ou ne le voulions point, nous sommes condamnés à en perdre de nouveau. Heureux encore si ce que nous lisons servait du moins à nous rappeler ce que nous savons! mais non : nous autres, hommes modernes, nous sommes obligés, à moins de consentir à paraître et à rester étrangers au mouvement qui nous entraîne, à ce qui fait le sujet de tous les écrits et de

toutes les conversions, à dévorer, par an, un nombre considérable de volumes, qui ne laissent pas plus de traces dans notre esprit que n'en laisse sur notre palais le mets que nous avons savouré la veille.

Il n'est pas que vous n'ayez souvent rencontré dans le monde des hommes dominés du besoin de parler (maladie générale et sans remède), malheureusement doués d'une stérile abondance de paroles, et qui, dans un langage terne, lâche, sans couleur, sans originalité, sans vie, comme tout ce qui n'est pas le produit spontané de nous-mêmes et de nos propres pensées, s'en vont répétant imperturbablement les lieux communs les plus usés, ou des idées qui ne sont point à eux et qu'ils ont maladroitement empruntées à droite et à gauche. Toutes ces pièces d'emprunt et de rapport font le plus plat et le plus ennuyeux ensemble, une lourde et mauvaise marqueterie, une mosaïque ridicule qui vous dégoûterait de la parole même. Et cependant, la politesse, l'usage, votre position dans le monde, tout vous fait un devoir de l'écouter, comme si ce qu'ils disent était neuf, solide, original, ou frappé au coin du bon goût et du bon sens. N'est-ce pas là le tableau fidèle de ce que nous sommes forcés de faire à l'égard des mille et une productions modernes qui encombrent nos bibliothèques et nous ravissent un temps précieux que, sans elles, nous eussions consacré à quelque étude sérieuse et utile? Grâce à l'activité de la littérature industrielle, le nombre de ces livres devient aussi considérable que l'est dans le monde celui des hommes qui n'ont aucune idée qui leur appartienne en propre; mais quand on est de ce monde, il faut lire les uns, comme il faut écouter les autres.

Or, la funeste influence qu'exerce sur nous cette dure et

inévitable nécessité est plus grande qu'on ne le croirait à la première vue. Ce que notre intelligence y perd en force et en étendue ne saurait s'apprécier. En éparpillant ainsi nos forces, nous les diminuons inévitablement; et ce que notre esprit pourrait avoir d'originalité s'efface et s'anéantit par le commerce habituel avec ces livres maigres et décharnés, comme, dans le commerce des âmes faibles et craintives, le caractère s'aplatit insensiblement et tombe dans une désespérante pusillanimité. Il faudrait, à nos palais un peu blasés, des mets savoureux et fortement épicés; et tout ce qu'on nous présente est fade et sans goût. Il nous faudrait plus que jamais des pensées fortes et viriles; et nous sommes condamnés à nous éclairer aux pâles reflets d'idées mille fois rebattues. Notre style même finit par s'énerver, et par s'empreindre de quelque chose de traînant et de mou, que nous sommes convenus d'appeler élégance, pour nous en dissimuler à nous-mêmes toute la nullité. Enfin, nous contractons l'habitude de lire sans goût, sans suite, sans attention; de lire du pouce et des yeux, comme l'on dit, de laisser dormir notre esprit, qui n'est déjà que trop passif, même dans la lecture d'un bon livre, parce qu'il ne rencontre rien de piquant qui le réveille, rien de neuf ou de profond qui stimule son activité.

Veut-on rechercher les causes de la supériorité des anciens sur les modernes, de ces anciens à qui l'on ne peut contester une vigueur de pensée et d'expression dont nous sommes si loin d'approcher? Je n'en demande pas d'autre que celle-ci : c'est qu'ils avaient peu de livres, et que nous en avons trop; qu'en ayant peu, ils les faisaient meilleurs; que, lisant moins, ils lisaient mieux, et pensaient plus; et que leur attention n'était

pas continuellement distraite et accablée, comme la nôtre, sous le poids de mille publications *légères*, poésies *légères*, prose *légère*, romans, mémoires, vaudevilles, mélodrames, contes, histoires, fort utiles sans doute à qui les imprime et les vend, auxquels il n'est ni possible ni permis peut-être de rester étrangers, mais qui encombrent et obstruent la route du vrai savoir, et nous font paraître pauvres, au milieu de toutes nos richesses. Il est difficile de marcher d'un pas ferme et assuré, et d'arriver bien loin, quand on est obligé de s'arrêter devant chaque brin d'herbe, et de lui accorder un moment d'attention : veut-on savoir ce qui, grâce à la multiplicité des livres, distingue les temps anciens des modernes? C'est qu'il y avait un petit nombre d'esprits d'élite, d'âmes fortes et grandes, qui avaient un caractère, une physionomie, des pensées, un style à eux; et qu'aujourd'hui nous avons tous un certain vernis, une légère teinture de connaissances qui circulent sans cesse autour de nous, et qui, si elles ne jettent pas de profondes racines chez tous, laissent toujours quelque chose après elles; il y a enfin chez nous, un fond général et commun, et tout le monde, à quelques rares exceptions près, a presque les idées et le style de tout le monde. C'est que, d'un autre côté, les anciens étudiaient et réfléchissaient plus pour eux, et nous plus pour les autres : ils voulaient *être*, nous voulons *paraître*. Chez eux, point d'industrie littéraire, point de spéculations intellectus-commerciales : ils n'écrivaient que lorsqu'ils avaient du bon, du neuf, de l'utile à dire. Chez nous, aucune de ces conditions n'étant requise, à peine échappés de l'école, et avant d'avoir eu le temps de réfléchir, nous écrivons sur tout et décidons de tout. Là, écrire était un art; ici, c'est un métier. Alors, après vingt

ans de méditations, les plus fortes têtes produisaient un petit livret; aujourd'hui, au bout de quelques années *de pratique*, nos célébrités contemporaines se trouvent à la tête de trente et plus de volumes.

Si je voulais appuyer tout cela de preuves et d'exemples, ils ne me manqueraient pas. Je dirais, pour ne fixer l'attention que sur ce point, que la décadence de la littérature romaine date de l'époque où les livres se multipliaient de toutes parts, et où les copistes suffisaient à peine aux nombreuses transcriptions de manuscrits. C'est alors que Pline et Sénèque s'écriaient déjà : *Non multa, sed multum*, c'est-à-dire, *lisez beaucoup peu de livres*. Qu'auraient-ils dit, de nos jours, bon Dieu! à la vue de la prodigieuse activité des plumes et des presses? Et combien leurs craintes et leurs avertissements n'eussent-ils pas redoublé, s'ils avaient pu prévoir l'existence de nos journaux quotidiens, hebdomadaires, mensuels, annuels, de ces *Revues*, *Magasins*, *Bibliothèques*, où notre paresse cherche et trouve, à moins de frais et dans le plus petit espace de temps possible, des jugements tout faits, dont notre vanité et notre amour-propre s'emparent et se parent, avides que nous sommes, en tout et sur tout, de faire les entendus et de trancher du capable!

Je m'empresse cependant de le dire, de crainte que l'on ne s'y trompe et que l'on ne se méprenne sur mes intentions: toutes ces choses ont leur bon côté, et, prises comme elles doivent l'être, sont éminemment utiles. Je suis si peu l'ennemi du grand nombre de livres, que je crois et affirme que, pour être *quelque chose* dans une branche quelconque des connaissances humaines, il ne suffit plus de se borner aux productions d'un seul pays : qu'il faut embrasser dans ses études l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Angleterre, etc.,

et que l'homme qui veut avoir une vue complète et profonde du sujet qu'il traite doit appliquer aux livres ce que Beaumarchais disait de l'amour : *Trop n'est pas même assez.* Tout ce que j'ai voulu dire, et c'est le résultat d'une expérience personnelle, c'est que nos forces s'épuisent et qu'une grande partie de notre vie s'use et se consume à lire et à faire des riens; qu'au milieu de ce débordement d'écrits de tout genre et de toute couleur, ou plutôt sans genre et sans couleur, force est, à qui ne veut ni s'énerver ni s'étourdir, de se faire un choix sévère de livres substantiels et d'élite, auxquels il revienne sans cesse; que c'est ainsi qu'il pourra retremper son esprit, et lui offrir une nourriture saine et solide, qui lui conserve de la jeunesse et de la vigueur. Et comme, lorsqu'on a l'air de soutenir un paradoxe, il est bon de s'appuyer de quelque imposante autorité, je dirai, avec Bacon, en ajoutant que cela est beaucoup plus vrai de notre temps que ce ne l'était du sien, que « si l'on considère d'un peu près cette prétendue variété de connaissances que l'on croit répandue dans les livres, production dont les arts et les sciences sont si fiers, qu'y trouve-t-on? D'éternelles répétitions de la même chose, tout au plus un peu diversifiée par la manière de la traiter, mais dont l'invention s'était saisie depuis longtemps; en sorte que cette abondance, qu'on croyait au premier coup d'œil y voir, se réduit, tout examiné, à bien peu de chose. »

VAN DE WEYER.

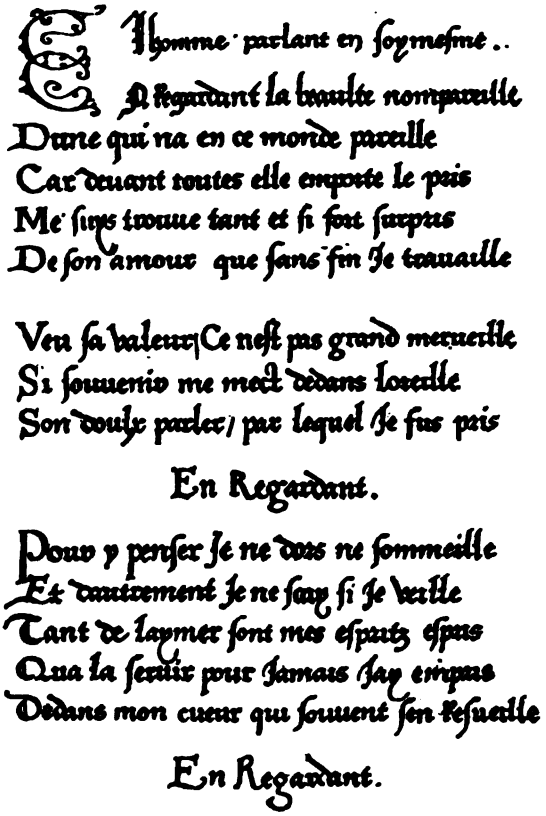
L'homme parlant en soymesme..
A regardant la voulte nompareille
Dune qui na en ce monde pareille
Car deuant toutes elle emporte le pris
Me suys trouue tant et si fort surpris
De son amour que sans fin Je trauaille

Veu sa valeur/Ce nest pas grand merueille
Si souuenir me met dedans loreille
Son doulx parler/ par lequel Je fus pris

En Regardant.

Pour y penser Je ne dors ne sommeille
Et tantement Je ne say si Je veille
Tant de laymer sont mes esprits espris
Que la seruir pour Jamais Jay empris
Dedans mon cueur qui souuent sen reueille

En Regardant.

FAC-SIMILE

DE LA PREMIÈRE PAGE D'UN MANUSCRIT DU COMMENCEMENT DU XVI^e SIÈCLE

CENT CINQ RONDEAULX DAMOUR

PUBLIÉ

PAR

EDWIN TROSS

PROCÉDÉ POUR RAVIVER L'ÉCRITURE

SUR LES

VIEUX PARCHEMINS

La *Chronique du journal général de l'Imprimerie et de la librairie*, en date du 2 avril 1864, reproduit d'après le *Moniteur Universel* du 4 mars de la même année, un article sur un procédé qui doit fixer l'attention de tous les amateurs d'anciens manuscrits et qu'il nous a paru utile de reproduire ici :

Ce procédé de M. Ed. Moride nous paraît devoir suffisamment intéresser les archéologues et les paléographes pour en donner l'exposé. Il consiste : 1° à ramollir aussi vite que possible le parchemin dans l'eau distillée froide, sans agitation, sans froissement; 2° à plonger pendant cinq secondes seulement la feuille égouttée dans une solution d'acide oxalique au centième; 3° à laver rapidement dans deux eaux le parchemin, souvent recouvert d'oxalate de chaux, afin de l'en dégager; 4° à introduire le manuscrit dans un vase fermé contenant une solution de dix grammes d'acide gallique sur trois cents grammes d'eau distillée; 5° enfin, à le laver à grande eau après l'apparition des caractères, à le sécher entre des feuilles de papier Joseph sans cesse renouvelées, et à soumettre en dernier lieu le tout à la presse. Dans les cas où il s'agit simplement de faire ressortir quelques mots sur un titre, je me sers de pinceau

en suivant régulièrement la marche que je viens d'indiquer; j'applique alors alternativement une solution acide et un papier buvard, de l'eau et du papier qui l'absorbe.

M. Ed. Moride recommande d'agir avec délicatesse et promptitude pendant toute la série des opérations qui précèdent, attendu que les parchemins imprégnés d'acide gallique se colorent facilement en rose et même en noir sous l'influence de l'air et de la lumière; qu'ils se tachent si le papier Joseph est ferrugineux; que l'écriture est difficile à lire si l'on vient à froisser les feuillets; qu'ils se raccornissent si la température des solutions est trop élevée ou lorsqu'on les sèche trop rapidement soit au feu, soit au soleil; qu'ils se maculent et se recouvrent de moisissures au contact d'un papier buvard trop chargé d'humidité, quand le séchage est trop lent.

« Il est bon de changer la solution d'acide dès qu'elle commence à se colorer.

« Toutes les encres ne ressortent pas aussi bien les unes que les autres; il en est qui deviennent très-noires, tandis que d'autres restent d'un jaune pâle.

« Il arrive quelquefois que l'encre, entraînée par de l'humidité prolongée, se répand en nappe à la surface des manuscrits; alors de grandes taches foncées se produisent sous l'action des réactifs, et l'écriture reste illisible comme il en est lors de la décomposition du parchemin; mais, il faut le dire, ces cas sont assez rares, et, en dehors de ces exceptions, nous pouvons affirmer que l'on peut, par les moyens décrits ci-dessus, rendre à des caractères anciens à peine perceptibles, toute leur netteté, leur fraîcheur, et leur teinte noire, comme s'ils avaient été récemment tracés ».

LES PRIÈRES
DE LA
MARQUISE DE RAMBOUILLET

Il semble que chaque jour vienne ajouter une preuve nouvelle à l'exactitude des Historiettes de Tallemant Des Réaux. Ces mémoires, qu'on avait regardés à l'origine comme une compilation faite à plaisir d'anecdotes plus ou moins suspectes, s'éclairent à chaque instant de lumières nouvelles et je me félicite d'avoir à témoigner une fois de plus que Tallemant était en même temps le plus malicieux et le mieux informé des chroniqueurs.

Vers la fin de l'historiette de Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, il écrit ces lignes :

« Au dernier voyage qu'elle fit à Rambouillet, avant les barricades, elle y fit des prières pour son usage particulier, qui sont fort bien écrites. Ce fut à M. Conrart qu'elle les donna pour les faire copier par Jarry, cet homme qui imite l'impression, et qui a le plus beau caractère du monde. — Il les fit copier sur du vélin et après les avoir fait relier le plus galamment qu'il put, il en fit un présent à celle qui en étoit l'*auteur*, s'il est permis d'user du masculin quand on parle d'une dame. Ce Jarry disait naïvement : « Monsieur,

« laissez-moi prendre quelques unes de ces prières là; car « dans les Heures qu'on me fait copier quelquefois, il y en « de si sottes que j'ai honte de les transcrire. »

M. Paulin Pâris, dans une note que je regrette de n'avoir pas sous les yeux, invita les possesseurs de livres écrits par le fameux Jarry à rechercher si parmi ces bijoux graphiques ne se trouveraient pas les prières de la marquise de Rambouillet, mais personne ne répondit à son appel et le livre semblait être pour jamais perdu. C'est à un de nos plus aimables et plus savants bibliophiles, à un chercheur persévérant et habile, qui flaire le livre, si j'ose le dire, comme les bons chiens de chasse éventent le gibier, qui le poursuit à travers mille obstacles, le saisit et ne l'abandonne plus, c'est à mon excellent ami le baron Jérôme Pichon qu'il appartenait de mettre la main sur les :

PRIÈRES — or
ET — bleu
MÉDITATIONS — or
CHRESTIENNES — bleu
Compoſées par Madame — rouge
LA MARQVISE DE
RAMBOVILLET — bleu
CATHERINE DE VIVONNE
Pour son vſage particulier — rouge

Ce titre dont nous reproduisons à peu près la disposition est encadré d'un large filet d'or. Quant au livre lui-même, il se compose de 79 pages in-8°, non compris le titre, toutes encadrées d'or, écrites en caractères romains d'une netteté et d'une égalité parfaites, ornées de titres courants, en-têtes, majuscules, initiales en or et en couleurs.

La reliure est en maroquin rouge, semée de V entrelacés, rappelant le nom de Vivonne. Des fermoirs dorés et ciselés la ferment. La doublure de maroquin vert est bordée d'une large dentelle entourant un cadre orné aux quatre coins et au milieu des mêmes V entrelacés. Il est inutile d'ajouter que le livre est doré sur tranches et dans un bel état de conservation.

Sur une des gardes en tête du volume se voit un dessin à la plume au pointillé qui représente dans un ovale le portrait en buste d'une femme d'environ trente ans, coiffée de fleurs et de boucles de cheveux pendantes, aux yeux vifs et gais, à la bouche souriante, et dont l'embonpoint commence à s'accentuer. Si, comme il est probable, ce portrait est l'œuvre de la marquise dont on connîat le talent, il ne peut être que celui de sa fille Julie Lucine d'Angennes, pour qui fut composée la célèbre *Guirlande de Julie.*

N'est-il pas bon de donner une idée du style de madame de Rambouillet? Nous terminerons par la

Prière à Saint-Louis
Roy de France

GRAND Roy, bien que vostre couronne ayt esté des plus esclatantes de la Terre, celle que vous portez dans le ciel est incomparablement plus précieuse. L'une estoit perissable l'autre est immortelle et ces lys dont la blancheur se pouvoit ternir, sont maintenant incorruptibles. Vostre

obeïssance envers vostre mere; vostre justice envers vos sujets; et vos guerres contre les infideles, vous ont acquis la veneration de tous les peuples; et la France doit à vos travaux et à vostre piété l'inestimable tresor de la sanglante et glorieuse Couronne du Sauveur du monde. Priez le incomparable Saint qu'il donne une paix perpétuëlle au Royaume dont vous avez porté le sceptre; qu'il le préserve d'héresie; qu'il y face toûjours regner saintement vostre illustre Sang; et que tous ceux qui ont l'honneur d'en descendre soient pour jamais fidèles à son Église. »

Je ne sais si je me trompe; mais cette prière me semble fort belle et, comme les autres ne lui cèdent en rien, je fais des vœux pour l'impression du livre de la célèbre Reine des Précieuses.

PROSPER BLANCHEMAIN.

LES ANNOTATIONS DE TOUT LE MONDE

Rarement un livre peut échapper à toutes les critiques et enlever tous les suffrages de ses lecteurs.

CERTAINS spectateurs de drames à sensations manifestent leurs émotions par des ondulations de tête, par des cris, des râles, des sanglots étouffés, des expressions de visages sinistres, dignes des *Fantaisies* de Goya. Ils ne tiennent pas en place, ils sautent, trépignent, battent des mains, s'écarquillent les yeux, et, dans le délire de leur passion, ils adressent au traître qui se promène sur la scène comme une panthère en cage, des anathèmes solennels, des : ah ! misérable ! ah ! lâche ! ah ! bandit ! vil calomniateur ! monstre infâme ! Tandis que vers le dénouement, ils comblent de leurs bénédictions touchantes le terre-neuve courageux et humain qui punit le vice pour récompenser la vertu malheureuse. — Ces spectateurs que bouleversent des sensations si franches et si vives, sont ceux-là même qu'un terme d'argot caractérise sous la dénomination de *Gobeurs*.

Il existe des lecteurs d'un tempérament analogue, des *Gobeurs de Livres* — d'une variété aussi grande, mais moins gracieuse

que celles des dahlias ou des roses, — qui éprouvent l'invincible besoin de traduire niaisement, ou spirituellement, les impressions bonnes ou mauvaises qu'ils ressentent à certains passages d'un livre. — Ces naïfs et grotesques disciples de Brossette, d'Aimé-Martin et de Berriat Saint-Prix prétendent réfuter un ouvrage, comme si un beau jour l'exemplaire qu'ils maculent devait tomber entre les mains de son auteur.

C'est là une monomanie qui semble commune aux bibliophobes présents et passés, à cette différence près, que les scolies manuscrites signées par des Josias Mercier, par des Muret, par des François Guiet, par des Ménage, des Balzac, des Furetière, par des génies tels que Corneille et Racine, J.-J. Rousseau et Voltaire ; par des commentateurs légers, spirituels et charmants comme Jamet le Jeune, sont d'un intérêt puissant, d'une utilité incontestable et incontestée, d'un charme qui ne fait qu'ajouter une valeur inappréciable aux volumes qu'elles enrichissent. De pareilles annotations donneraient matière à un ouvrage de *singularités* digne de tenter la science d'un Bibliophile Jacob ou l'érudition d'un Gustave Brunet, et le bon Nodier, ce chercheur exquis, avoue lui-même qu'il eut traité avec joie un chapitre de bibliologie fort curieux à intituler : *Des hommes célèbres qui ont signé ou annoté leurs livres.* *

Pour conduire à bien une telle œuvre, il faut avoir immensément voyagé à travers la vie et les livres ; avoir beaucoup retenu, beaucoup noté et surtout beaucoup paginé toutes ces victimes vagabondes qui échouent malheureusement sur les quais et mendient notre hospitalité, car c'est

* Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, 1829, in-8°, p. 46.

le plus souvent sous les haillons des bouquins de la boîte à quatre sols que se découvrent les plus précieuses annotations manuscrites. Aussi, hâtons-nous de l'avouer, notre but n'est pas de voir les choses d'aussi haut ; nos reins sont trop jeunes pour une entreprise de ce genre et nous consignerons simplement quelques types d'annotateurs modernes qui se rencontrent aisément.

A l'écriture seule, on reconnaît l'esprit et le naturel du lecteur — : l'annotateur bilieux blâme avec outrecuidance ; il met des accolades à des chapitres entiers avec ces mots courroucés écrits dans la marge en pattes de mouches menues et sautillantes : *Idiot ! faux ! stupide !* — le livre ainsi annoté avec rage est le plus souvent coupé d'une main fébrile et colère, si nous en prenons à témoins les pages meurtries qui ont des barbes affreuses.

A l'écriture fine, archaïque et zélée, on reconnait ou plutôt on devine le scoliaste, qui, avec une patience laborieuse et un soin jaloux, relève les lettres tombées à l'impression, corrige les errata du texte, les petites vétilles du style et les mots trop souvent répétés. — C'est ainsi que sur un exemplaire du roman de *Jacques* qui est cependant l'incarnation de la stoïcité, un scoliaste semble faire (en marge) un crime à George Sand de s'être servie *onze fois !* du mot *stoïque* dans son ouvrage.

L'annotateur Prudhomme — car il existe — possède la calligraphie magistrale du professeur d'écriture, — les lettres initiales de chaque chapitre sont ordinairement chargées d'arabesques de sa propre main, et les notes marginales ont une prétention de critique gonflée d'importance. — Nous ne citerons qu'un exemple, relevé sur un volume des *Impressions de voyage* d'Alexandre Dumas (tom IV, p. 289).

— Après avoir biffé deux pages que l'auteur consacrait au Duc d'Orléans, notre Prudhomme, trouvant le qualificatif de *Roi de France*, appliqué à Louis-Philippe, s'empressa de le barrer, et, ajoutant un *S* à *De* et un *ais* à *France*, il s'écrie superbement et magnifiquement, croyant donner une leçon très-sévère à l'auteur : *Roi des Français, Monsieur Dumas !* — n'est-ce pas typique ?

L'ecclésiastique, et bien plus, le fanatique religieux, ont une grande tendance à l'annotation : la plume imbue d'encre bleue ou le crayon finement taillé tracent des caractères un peu âgés mais fermement conduits ; c'est surtout sur les romans qui ont eu leur quart d'heure de célébrité, aux passages scabreux où la femme s'abandonne et renonce à sa foi, à son honneur, à ses plus chères croyances, pour se livrer tout entière à son amour, c'est principalement aux chapitres vigoureux, piquants et passionnés que la note intervient terrible, implacable et vengeresse : *Et Dieu ?* disent ces lignes fiévreuses, et *la Religion ?* et *les principes du Devoir ? Malheureuse ! que faites vous ? et Demain ??*

Un numéro de la *Revue Britannique* (janvier-février 1836), nous fournira un exemple curieux d'annotation ecclésiastique. — En marge d'un article sur *Erasme et son Epoque* extrait du *Fraser's Magasine*, et en regard de cette phrase : « Chez Luther au contraire, quelle grossière véhémence, quelle puissance du sang et de la chair, quelle force colossale, quelle sympathie populaire !

Cette annotation se trouve :

Et vous croyez que c'eût été un tel homme que le Dieu des Chrétiens eut choisi pour réformer son ouvrage ?

L'Anglaise fine et déliée trahit le Bas bleu. Le volume est alors vierge de toute autre empreinte ; on sent que des

doigts blancs et roses ont frémi sur le vélin — le Bas-bleu contrairement au fanatique cité plus haut a toutes les indulgences ; son âme généreuse comprend et excuse les fautes de son sexe, elle recèle des trésors de bonté pour la femme qui tombe ou qui s'affaisse, et toute son aigreur s'épanche sur le Don Juan perfide, sur le séducteur pervers et mensonger. Les notes courent rapides et serrées en marge des périodes chaudes et langoureuses ; nous aurions trop de citations à faire et nous nous abstiendrons... sagement.

L'annotateur puéril, sceptique et persiffleur ; *L'annotateur Desgenais* est le plus nombreux. Il crayonne au-dessous des titres, fait des jeux de mots partout et ne respecte rien. — Sous le faux-titre du *Fa Dièze* d'Alphonse Karr il écrira : *Fadaise* ; il mettra cette épigraphe, ce *Cave canem*, sur le premier volume venu : « *Lecteur prends garde de mourir.* » A moitié chemin de sa lecture, il griffonnera en baillant : « *Jusqu'ici je ne vois rien de bien intéressant,* » au mot fin, il paraphera avec joie ce trait : *Redeo ad vitam.* C'est ce même farceur qui étale au milieu d'un blanc de page : *Ici mon esprit se repose.* — L'écriture de cet annotateur queue-rouge est généralement lourde et décèle la main d'un employé de bureau ou d'un clerc d'huissier à court d'expéditions et de papier timbré.

Nous n'en finirions pas si nous voulions placer ici les différentes physionomies de lecteurs écrivassiers. — Il nous faudrait parler des scolies politiques passionnantes et acerbes où l'opinion de l'un réfute l'opinion de l'autre ; nous aurions à nous étendre sur les grammairiens, sur les annotateurs des annotateurs et surtout sur les plus terribles, les plus farouches, les plus bibliophages entre tous, sur les pédants Latinistes et les quinteux Hellenestes, qui, ne voyant

rien de nouveau *Sub Jove*, entassent les notes sur les notes, citent tour à tour, Martial, Juvénal, Plaute ou Térence, Anacréon et Théocrite, Plutarque et Cicéron, Hérodote et Saint-Ambroise avec une autorité, une persévérance et un entrain du diable dont ils sont possédés.

Mentionnons encore cependant cette classe de gens qui écrivent leurs noms sur tous les monuments, ces vaniteux de la possession qui signent ces lignes solennels sur les exemplaires qu'ils possèdent : *J'appartiens à M**** ou : *Ce Livre est à moi... un tel.* — La vanité est seule conseillère, et cela est si vrai que J.-A. de Thou lui-même signait son nom sur le titre des volumes qui n'étaient pas reliés à ses armes.

La plupart de ces livres ainsi annotés, critiqués, commentés et applaudis, ont pour nous un grand intérêt ; c'est une sorte d'édition *variorum* très-précieuse, très-piquante, et d'un autre côté, disons-le, nous avons rencontré quelquefois des phrases soulignées naïvement comme : « *Je t'aime, je t'aime de toute mon âme, ...à toi pour la vie,* » et sur ces tristes volumes maculés, dont les marges sont rougies par la pression des doigts, devant ces déclarations d'amour timides dans leur hardiesse ; devant cet endroit où tant de lecteurs et de lectrices se sont pris sans doute à rêver, nous sommes restés de longues heures à échafauder et bâtir des romans dont les péripéties nous ont plongé dans des jouissances plus vives que la lecture même de l'ouvrage où ces mots passionnés se trouvaient manuscrits.

Octave Uzanne.

LIVRES A CLEF

En 1873, il a paru sur cette portion curieuse de la science des livres, un volume de 224 pages formé en grande partie des notes réunies par Quérard pour l'*Encyclopédie du bibliothécaire*, œuvre gigantesque pour laquelle l'infatigable bibliographe avait rassemblé d'importants matériaux acquis après sa mort, avec ses autres papiers, par M. G. Brunet.

Nous croyons savoir que l'éditeur du travail de Quérard a l'intention d'en donner une édition nouvelle avec des additions destinées à combler une partie des lacunes qu'on a remarquées dans le volume de 1873. Nous sommes en mesure d'indiquer quelques-uns des articles nouveaux qui figureront (sauf développement ultérieur) dans l'œuvre nouvelle en préparation.

Plaintes (les) de la captive Calisto à l'invincible Aristarque, par de Coulomby de Caen (en vers) *(sans lieu)*, 1605, in-16.

Calisto, c'est Henriette d'Entraigues, marquise de Verneuil, emprisonnée pour crime de trahison ; *Aristarque*, c'est Henri IV, naguère son royal amant.

Proneurs (les) comédie par Dorat. M^me^ Geoffrin fut mise

en scène d'une façon transparente, ainsi que son amie Mlle de Lespinasse. Une satire plus brutale que spirituelle, livrait au ridicule *Faribel* (Marmontel), *Cocus* (Diderot), *Rectiligne* (d'Alembert).

Epitre au comte de *** (de Bissy, par Robbé de Beauveset), 1776, 8°. Pièce de vers reproduite dans les *Poésies satyriques* du XVIIIe siècle. *Londres,* (*Paris, Cazin*), 1780, 2 vol. in-18, Quérard en a donné la clef dans la *France littéraire*, XII, 481.

Séance extraordinaire et secrète de l'Académie françoise, tenue le 30 mars 1789, à l'occasion des Etats généraux.

Cette satire, dont l'auteur reste ignoré, montre les quarante immortels réunis pour nommer le député qui les représentera. Après de vifs débats, le choix tombe sur *Tacticus* (de Guibert). Voici quelques noms sous lesquels sont désignés divers académiciens : *Flaccus* (Florian), *Biscotin* (de Bissy), *Cytheron* (La Harpe), *Pastorinet* (le duc de Nivernois), *Virgilius* (Delille), *Azur* (Suard), *Vitulus* (de Beauveau), *Myris* (Lemierre), *Merlet* (l'abbé Morellet), *Anacharsis* (l'abbé Barthélemy), *Cudis* (Ducis), *Vizir* (Vicq d'Azir), etc. La plupart de ces masques sont, on le voit, bien faciles à reconnaître.

Sultane (la) Caihicahia, par le comte d'Antiboul. *Paris*, 1835, in-12.

C'est sous des noms supposés, l'histoire de Mme du Cayla dont l'influence fut puissante à la cour de Louis XVIII.

Le bibliophile Job.

ALFRED DE MUSSET

ET SES PRÉTENDUES ATTAQUES CONTRE

VICTOR HUGO

Rien n'est plus difficile à détruire qu'une légende acceptée sur une personnalité en vue, surtout s'il s'agit d'un écrivain ou d'un artiste. C'est en vain que l'intéressé tente parfois de se défendre lui-même; on a tort dit-on dans sa propre cause, et le plus souvent les faits faux sont irrévocablement admis comme vrais, le jour où une voix sincère s'élève par exception pour soutenir l'innocent.

C'est une de ces légendes, et des plus accréditées, que nous allons essayer ici de réduire à néant. Il s'agit des prétendues attaques d'Alfred de Musset contre Victor Hugo.

Cette accusation est si bien admise que M. Paul de Musset dans la notice qu'il a consacrée à son frère en 1866 (en tête de l'édition in-quarto de ses *Œuvres posthumes*), a cru devoir

imprimer en note ce qui suit, à la page 15 de son travail :

« On a dit qu'il (Alfred de Musset) avait profité de la liberté d'écrire des articles anonymes, pour attaquer M. Victor Hugo; cette accusation n'a aucun fondement, il n'a publié dans *le Temps* que deux morceaux de critique littéraire, l'un sur les *Pensées de Jean-Paul*, l'autre sur les *Mémoires de Casanova*. Ses autres articles sont des *revues fantastiques*, sur des sujets de circonstance, et qui ne renferment d'attaques contre personne, comme on peut le vérifier par la lecture du volume de *Mélanges*. — Heureusement Alfred de Musset a conservé les numéros du *Temps* dans lesquels il avait écrit. »

Disons incidemment que M. Paul de Musset n'était pas tout à fait exact lorsqu'il rédigeait cette note; son frère n'avait pas gardé *tous* les numéros du *Temps* où il avait écrit, car il manque plusieurs morceaux de cette série dans le volume des *Mélanges;* du reste M. Paul de Musset l'a reconnu lui-même plus tard, puisqu'il a dit dans le livre qu'il a publié sur son frère en 1877 (page 99 de l'édition Charpentier), que les articles d'Alfred de Musset au *Temps* : « ont été réimprimés en 1866, *sauf deux ou trois qu'il a été impossible de retrouver*. »

C'est, pensons-nous, dans la *France littéraire* qu'a passé pour la première fois l'accusation qui nous occupe. On y trouve ces lignes, à la page 126 du n° de juillet 1834, dans un article d'Alphonse Esquiros, intitulé *Les Journaux,* où il combat l'infaillibilité de la critique :

« Geoffroy, le critique à la mode de son temps, se déchaînait en 1812, contre le génie de Talma; en 1827, le grand comédien meurt, et voilà que tous les journaux, *sans exception*, s'écrient que la gloire du théâtre s'en est allée

avec lui. — Voulez-vous des exemples plus récents ? M. Alfred de Musset, à la fin d'une critique visionnaire et fantastique qui servait de feuilleton à un numéro *du Temps*, voyait la couverture jaune de la *Notre-Dame de Paris* éternellement pendue à la fenêtre des libraires. Le succès a prouvé que si M. de Musset peut mettre à sa disposition un talent de poète, il n'a pas le don de prophète. »

Nous allons trouver peut-être dans cette première attaque, l'explication et le sens de toutes celles qui l'ont suivie.

M. Paul de Musset dit positivement que son frère ne travailla au *Temps* que de Janvier à Mai 1831 , et, en effet, le dernier morceau extrait de ce journal recueilli dans ses œuvres, est tiré du numéro du 6 Juin. Mais il existe dans le *Temps* des 31 Mai et 17 Juillet de la même année, deux feuilletons critiques sur la *Notre-Dame de Paris*, dont le second seul est signé *rd*. Peut-être a-t-on attribué à Alfred de Musset la paternité de ces articles, quoiqu'ils ne portent à aucun degré l'empreinte de son talent prime-sautier et original; cela expliquerait alors les injustes reproches qui lui furent adressés et dont l'attaque d'Alphonse Esquiros n'est sans doute qu'un écho déjà lointain; toutefois cela ne suffit pas pour la faire comprendre, car Esquiros semble avoir eu sous les yeux les pages mêmes d'Alfred de Musset; il en cite certains détails avec tant de précision, qu'il ne s'agit plus d'insinuations ou de suppositions plus ou moins vagues mises dès longtemps en circulation, mais bien d'une accusation en

* Il oublie cependant que son premier article a paru dans le n° du 27 octobre 1830. Le récit que fait M. Paul de Musset de l'entrée de son frère au *Temps* ne saurait donc être complétement exact non plus.

due forme, basée sur un fait, et appuyée en apparence s des preuves réelles. C'était donc là une nouvelle énigme découvrir, et nous pensons y avoir réussi.

On a vu qu'Esquiros parle d'une critique *visionnaire fantastique;* précisément nous trouvons dans les *Mélange* d'Alfred de Musset une *revue fantastique* publiée dans le *Temps* du 21 Mars 1831, qui semble se rapporter parfaitement à cette appréciation.

Notre-Dame de Paris venait d'être publiée, et la fin de cette revue est conforme à ce qu'en dit Esquiros, sauf qu'elle ne désigne pas explicitement l'œuvre de Victor Hugo, et qu'elle n'est pas parue en feuilleton, mais bien dans le corps du journal. Voici du reste cette conclusion où, chose bizarre, le mot *reliure* qui se trouve dans le *Temps* est remplacé en volume par celui de *brochure* :

« Ce fut en ce moment que quelques oisifs, qui se miraient dans les glaces de la galerie d'Orléans aperçurent derrière une vitre, dans l'étalage d'un libraire, une brochure jaune qui y demeura clouée jusqu'à l'éternité. »

On le voit, le nom de Victor Hugo n'est pas même prononcé, et tout l'article en question ne parle ni de lui, ni de son roman; c'est une sorte de tableau de Paris étudié du haut des tours de Notre-Dame, dans le but de surprendre une minute d'attention de la foule pour lancer les œuvres d'un auteur qui discute avec son éditeur le moment opportun.

Quant à la *reliure* ou *brochure* jaune, bien d'autres volumes que la première édition de *Notre-Dame de Paris,* ont porté en 1831, une couverture de cette couleur, et ce n'est pas une raison suffisante pour accuser l'auteur de *Rolla* d'avoir voulu désigner cet ouvrage.

Peut-être est-ce le choix pour cette revue de la plate-forme de Notre-Dame de Paris, au moment où l'œuvre de Victor Hugo venait de paraître, qui a fait supposer chez Musset une intention railleuse; peut-être aussi les noms d'Hernani et de Don Carlos, cités dans cet article, ont-ils plus encore fait croire à cette intention; quoi qu'il en soit, nous croyons, nous, qu'il est juste de défendre la mémoire du poète contre une accusation sans preuves. Non, Alfred de Musset n'a pu avoir les étroites rancunes et les mesquines préoccupations des petits hommes de plume qui se croient des écrivains; loin d'attaquer celui qui passe à juste titre pour le chef et le maître de cette école romantique dont Musset fut un des plus glorieux représentants, nul doute qu'il ne fut au contraire venu se ranger sous sa bannière, si le cor d'Hernani, comme celui de Roland, s'était fait entendre pour appeler à sa défense les féaux et les preux de son armée, les Théophile Gauthier, les Gérard de Nerval, et tous les combattants de cette brillante pléiade romantique qui tiendra une si grande place dans l'histoire littéraire du dix-neuvième siècle.

CHARLES DE LOVENJOUL.

POST-SCRIPTUM

Il vient précisément de passer dans une vente d'autographes une lettre d'Alfred de Musset dont il nous semble piquant de donner copie ici; quoique le destinataire soit inconnu on com-

prend facilement que le nom d'Alphonse Esquiros ne fut pas bien agréable à écrire pour l'auteur de *Namoun*.

Paris, 29 Août 1854.

Monsieur

Il m'est absolument impossible de rien comprendre à l'erreur singulière qui a motivé vos deux lettres. Je ne connais pas M. Esquiros, je n'ai aucune raison pour demander son adresse. Vous-même, monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître, et je ne vous ai jamais écrit. Si l'on vous a adressé une lettre sous mon nom, il faut que quelqu'un ait trouvé plaisant d'imaginer ce quiproquo, dont je ne devine pas le motif. Dans tous les cas, si ce n'est pas simplement une erreur, c'est une plaisanterie d'assez mauvais goût, vous en conviendrez.

J'ai l'honneur de vous saluer.

(signé) ALF. DE MUSSET.

6, rue du Mont-Thabor.

LIVRES IMAGINAIRES

ET

SOUVENIRS DE BIBLIOGRAPHIE SATIRIQUE

On a presque toujours l'heureuse fortune de faire d'intéressantes découvertes en parcourant les anciens pamphlets littéraires. Nous en apportons une preuve aujourd'hui en signalant une plaquette assez rare intitulée *La nouvelle Astronomie du Parnasse François* ou *l'Apothéose des écrivains vivans dans la présente année 1740?* C'est un opuscule très-satirique qu'on suppose dérobé aux régions célestes, puisqu'il est muni de cette marque originale : « *Sur l'imprimé au Parnasse, chez Vérologue, seul imprimeur d'Apollon pour la satyre en prose.* » L'auteur est un certain chevalier de Neufville-Montador, né près de Calais en 1707, qui passa son existence à composer des abeilles, des almanachs, des lettres plus ou moins piquantes sur toutes sortes de sujets, sur les expositions de peinture, sur les romans, sur la rentrée de M^lle^ Lemaur à l'Opéra, etc.,

etc., et qui vint échouer à Lorient, comme capitaine d'une compagnie de bas officiers invalides. La Chesnaye Desbois répondit assez vertement à sa *nouvelle Astronomie* en publiant une critique sous le titre de l'*Astrologue dans le puits,* qu'on trouve ordinairement reliée à la suite du premier opuscule. Mais venons au fait.

Nous ferons grâce au lecteur de l'*Ordonnance d'Apollon pour l'Apothéose des auteurs* et de l'assimilation des principaux écrivains de l'époque aux planètes et aux signes du zodiaque. On y verrait, par exemple, que l'abbé Goujet est assimilé au *Belier* dont la tête dure est passée en proverbe ; que le *Journal des Savants* représente *la Balance* ; que Moncrif est le *Lion,* dont on dit que l'éternuement a produit la race des chats... * et mille autres facéties du même genre : mais nous voulons spécialement attirer l'attention des curieux sur le *Catalogue des Livres qui paraîtront dans l'année 1740.* Ce catalogue absolument imaginaire forme le dernier paragraphe de la plaquette et voici la section qui porte pour titre : *De Messieurs de l'Académie françoise.* Ces plaisanteries rétrospectives qui datent de cent quarante ans ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la bibliographie : elles en forment le chapitre amusant et viennent jeter une note franche et gaie dans un concert dont plus d'un profane redoute les notes graves et sévères. Nous copions textuellement :

I. Nouveau règlement pour la distribution des prix, qui statue que dorénavant les pièces qu'on en voudra bien gratifier, seront imprimées, et les auteurs connus quinze jours devant la séance publique.

* On connaît la curieuse *Histoire des chats,* de Moncrif.

II. Preuves de l'histoire des VII Dormants, par les XL de l'Académie.

III. Dissertation sur ce qu'un Académicien peut gagner chaque jour d'Assemblée, lorsqu'il y est assidu ; et un traité du Change des jettons de ladite Académie, par douze de ses Membres.

IV. Œuvres Mêlées de M. de Crébillon, contenant un Eloge des Huîtres : des Recherches curieuses sur le Tabac à Fumer ; Deux Dissertations sur les Pipes Françoises, Hollandoises et Turques ; les Règles de l'Estaminée. Diverses Lettres écrites à un Chartreux d'Utrecht au sujet d'une Tragédie de *Catilina*.

V. Les Contes à dormir debout et Petites Fadaises en vers, par M. de Moncrif.

VI. L'Histoire des Pommes en Madrigaux, tirée de plusieurs chansons du siècle passé, par M. Danchet.

VII. Du prix des Panégyriques et Oraisons Funèbres tant à acheter qu'à vendre, par M. l'abbé Séguy *.

VIII. Le conte des trois Barils ou la Moutarde de Dijon, par un Anonyme de la même Académie.

* On accusait le pauvre abbé d'avoir prononcé en 1729 devant l'Académie, un panégyrique de S^t^ Louis composé par Lamotte : Ce qui ne l'empêcha pas de devenir académicien en 1736.

IX. La Vie du P. Barnabas à la Béquille par M. l'Archevêque de Sens *.

X. *Instrumenta pastoralia : Unum* de Potionibus abortivis, *in quo dilucidantur et opprobativi proponuntur universi modi illas componendi.*

XI. *Alterum* de matrimoniis clandestinis, *propugnans* Pueros *adversus* Parentes, Legesque et Usus Imperii Gallicani Senatuum. *Ab eodem Autore.*

XII. La Pharmacie pratique, ouvrage posthume du feu sieur Alary, Apoticaire de la Montagne Sainte Geneviève, donné au public par M. l'abbé Alary, son fils **.

XIII. Gros Jean qui remontre à son curé, par M. l'abbé d'Olivet, auteur des Remarques sur Racine.....

Arrêtons-nous ; il ne faut pas abuser des meilleures choses et nous réservons pour une autre fois le plaisant catalogue des ouvrages que durent publier aussi en l'an de grâce 1740 *Messieurs les Censeurs des Livres.*

René Kerviler.

* J. J. Languet de Gergy, archevêque de Sens, venait de publier la vie de la Bienheureuse Marguerite Marie.

** L'abbé Alary était en effet fils d'un pharmacien.

LES MANUSCRITS DU XVIII[e] SIÈCLE

I

Le livre occupe dans nos mœurs intellectuelles une place importante, une place qui grandit de jour en jour; on peut le considérer comme le moteur le plus puissant de la civilisation. Le livre est partout chez lui, chez le rentier, chez le désœuvré, chez le philosophe; les hommes d'Etat, les ministres, les amateurs, les bibliophiles, se le disputent, et quelle véritable course au clocher, quand il s'agit d'une édition originale! Il n'est pas rare de voir un livre atteindre une somme fabuleuse*, réservée autrefois aux œuvres d'art, le marbre, la toile ou le bronze; il marche aujourd'hui de pair avec les plus remarquables productions du génie humain dans les arts plastiques. Le livre a conquis une large place au soleil; ce n'est que justice, après les immenses services rendus aux intelligences et aux institutions. Le livre est une autorité avec laquelle il faut compter; c'est, en

* La *Biblia sacra latina*, de Gutemberg et Fust, exemplaire peau de vélin en deux volumes, adjugée 85,000 francs à un libraire de Londres, lors de la vente Perkins, en 1873. Beau livre et belle somme.

somme, une tyrannie fort respectable. Cette victoire, chose rare, n'a pas fait couler de larmes.

II

Au XVIII^e^ siècle le livre eût de la vogue, un agréable laisser-passer dans les salons, dans les couloirs du Parlement, dans les cabinets d'esprit, dans les ruelles en crédit, soit à Versailles, soit à Paris où M^es^ Geoffrin, de Lespinasse, de Tencin, Du Deffant, l'élégante Madame de Prie, Mademoiselle Chausseraye, Mesdames de Gesvres et de Châtillon, la princesse Palatine, mère du régent de France, la duchesse de Berry et ses frivoles amies de plaisir, tenaient le haut du pavé et dictaient à la conversation des mots d'ordre qui ne furent jamais récusés.

Il faut cependant le dire, à ce moment le prestige du livre fut contrebalancé par une haute nouveauté, une forte attraction, un trompe-l'œil puissant, — nous voulons dire les brochurettes et les feuilles volantes de ruelles. Là fut l'ennemi du livre, un ennemi d'autant plus redoutable qu'il se montrait pour ainsi dire tout à fait insaisissable ; mobile comme l'esprit d'alors, délié comme une jolie femme de la Régence, ami de l'autorité par ses sourires et ses compromissions, un ensemble de séductions contre lequel venait s'émousser le bon sens gaulois.

Les dames de grand ton et les petites dames de la galanterie avaient coutume de faire ou de défaire la fortune d'un livre : malheur au pauvre diable d'auteur, s'il n'avait pas sacrifié au dada du jour, à la favorite en titre, au caprice courant ! Une nuée de satiriques en jupons s'abattait sur

l'ouvrage, et la dévastation ne laissait rien à désirer. La femme, arbitre souverain de l'élégance du costume et de l'élégance de la phrase, qu'elle appartint au rhythme ou à la prose, qu'elle révélât les secrets de cour ou qu'elle tonnât contre les abus, qu'elle fut grave ou légère, qu'elle vint de la rue ou de l'Académie, — la femme, disons-nous, mettait un auteur au sommet de la faveur, ou broyait son nom, selon la sensation laissée par son esprit ; — une sensation aigüe, ce quelque chose de presque indéfinissable, même en physiologie, et l'auteur endurait le supplice de la couronne d'épines.

Les Sottisiers, toujours aux ordres de la femme pendant tout le XVIII^e^ siècle, lui décochaient les flèches les plus enfiellées ; — la couronne de roses ceignait les fronts des poètes amoureux de la femme, soutenant son empire, relevant son prestige et faisant fumer pour elle l'encens de Paphos et de l'Olympe.

III

Un moment vint néanmoins où les Sottisiers rompirent ou parurent rompre avec la femme : ce fut celui où leurs attaques allèrent jusqu'au trône, sur les marches du trône, les dernières marches seulement, et flagellèrent sans pitié les reines de la main gauche, les sœurs de Maillé, la fille Poisson, depuis marquise de Pompadour, et Jeanne Béqus, dite Quantiny, depuis comtesse du Barry; — mais ces attaques du libelle eurent encore pour instigateurs des femmes, et pas celles du commun, il est facile de le comprendre. Toute la curiosité du XVIII^e^ se porta sur ces

revirements de la faveur, sur ces tournois de la méchanceté féminine, sur ces diatrides condensées dans un couplet de ruelle, dans une phrase de boudoir, armes de précision avec lesquelles cette société sur le déclin se faisait une guerre terrible, guerre souvent racontée, avec un bonheur d'expression remarquable, dans les documents manuscrits qui nous viennent de cette époque haineuse et légère. — On le voit, le livre eut un dangereux ennemi, la femme, servie par sa beauté, son éloquence naturelle, une autre éloquence beaucoup plus entraînante, celle des baisers et des larmes, tout le prestige qui s'attache à la fille d'Ève. Le livre, combattu avec acharnement et avec des armes si inégales, vainquit ses nombreux adversaires dans les dernières années de Louis XV, quand les problèmes sociaux occupèrent à la fois les presses et les intelligences de la France et de l'étranger.

IV

Dans cette guerre au livre, qui eût ses armistices et ses traités de paix, la femme du XVIII^e^ se montra frivole, passionnée, rieuse, méchante, ondoyante et diverse ; elle fut la femme prise sur le vif, dans l'improvisation, le premier jet de sa nature ; — et l'on peut à bon droit lui appliquer ces beaux vers d'Ovide, faussement attribués à Juvénal :

... Si possem, sanior essem.
Sed trahit invitam nova vis, aliudque cupido
Mens aliud suadet ; video meliora, proboque
Deteriora sequor.....

C'est à la Médée d'Euripide qu'Ovide fait dire : « *Si je pouvais, je serais moins insensée; mais une force inconnue m'entraîne malgré moi, la raison me conseille une chose, la passion m'entraîne vers une autre.* »

N'est-ce pas là non-seulement la femme vivace et curieuse du siècle dernier, mais la femme de tous les siècles ? Attaqué par la femme, le livre se fit pamphlétaire, discoureur, puis il devint philosophe, la gravité entra dans son évolution finale, le siècle l'y suivit ; la femme elle-même, rendant les armes à la royauté de l'esprit, reconnut son erreur, la confessa publiquement et servit les intérêts de son adversaire plus heureux.

V

Que de manuscrits, ignorés encore, attestent cette lutte entre la page imprimée et les bavardages de salon ! Que de manuscrits, jetés dans la circulation pour soutenir une thèse ou pour accréditer une calomnie, sont entre les mains de gens profanes qui n'en soupçonnent pas l'immense valeur pour l'étude des mœurs, pour la révélation des troubles du cœur, pour la formation d'une vaste synthèse philosophique ! Ces manuscrits, recherchés avec patience par les bibliophiles, pourraient éclairer la marche de la civilisation et rendre plus lumineuse l'histoire intime du XVIII^e^ siècle.

Nos lecteurs ont compris, dès les premiers mots de ce travail, que nous visons tout particulièrement les manuscrits de ruelle, les originaux de ces méchancetés qui s'imprimaient en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, et qui revenaient à Versailles sous la forme de Gazette, esprit ailé s'il en fût,

esprit démoniaque soufflé par les femmes, par leurs colères, leurs caprices, leurs rancunes, ces mille et une choses qui ne pardonnent pas, qui s'aigrissent et se condensent dans une pointe mortelle.

Qui nous rendra ces manuscrits? Qui nous mènera à la porte de ce trésor d'un autre siècle? Qui prononcera le *Sésame, ouvre-toi,* nécessaire à l'admission dans ce sanctuaire féminin? — Certes, beaucoup de personnes peuvent rendre aux lettres, à l'analyse, à l'histoire, ce service que nous réclamons; un peu de bonne volonté, le souci des nécessités littéraires et philosophiques, l'amour profond du passé, et l'on ne pourra plus dire avec notre immortel Molière que *le chemin est long du projet à la chose;* ajoutons, en atténuant cette déclaration autant que possible, que ce mauvais vouloir serait coupable. Nous ne voulons pas y croire.

VI

Dans la seconde partie du XVIII^e^ siècle, en 1759, Caracioli, luttait déjà avec des armes très-légères, bulles d'esprit qui s'envolaient dans les boudoirs des petits-maîtres et des élégantes, contre l'envahissement des Gazettes, véritables papiers publics que l'on ne peut mieux comparer qu'à nos feuilles quotidiennes; — les Gazettes s'imprimaient bien à l'étranger, nous en convenons; mais leur inspiration était ou versaillaise, ou parisienne, toujours française pour trancher le mot; ce caractère étranger est dû aux tracasseries policières de l'époque, aux soucis du monarque et du ministre, car Louis XIV attachait de l'importance, trop

d'importance même, à ces piqûres d'abeilles. Bien avant la fin du siècle, le comte de Maurepas, un illustre bulletiniste, quoique personnage de cour et de ministère, enverra, lui aussi, ses productions légères, satiriques et burlesques, aux feuilles de Hollande ; le duc de Richelieu suivra cet exemple ; la police poursuivra les Gazettes, les saisira, molestera les auteurs dénoncés, mais son autorité ne pourra rien contre les chefs du mouvement, contre Choiseul, contre sa sœur, spirituelle et vindicative, qui n'aspirait à rien moins qu'à recueillir la succession de Mme de Pompadour, — contre l'âme des rimeurs de Cour, de Maurepas et l'âme des petits-soupers de Louis XV, ce Richelieu plein de rancunes et d'élégances.

Voici la boutade de Caracioli : « Mais que de folie, « dira-t-on ! et l'on aura raison. Le livre à la mode ne « répondroit point à son titre, s'il ne préchait que la sagesse ; « car la mode est d'être fou. On me critiquera, sans doute, « ainsi que l'imprimeur ; et c'est ce que nous demandons. « Je serois bien fâché que mon ouvrage eût l'approbation « de nos Aristarques, qui ne savent que compiler, piller, « mordre et ennuyer : * cependant, si leurs livrets « périodiques, qui sont la ressource des ignorants, prenaient

* En 1759 comme en 1878, il se rencontrait de frivoles ouvriers de la pensée qui ne craignaient pas de mêler un peu de satire aux gauloiseries les plus accentuées ; le passage que nous relevons est assurément un de ceux qui durent éveiller bien des susceptibilités ; il est à remarquer qu'alors le feuilletonniste possédait un libre-parler presque illimité ; rien ne venait corriger une allusion, aucune demi-teinte, pas de nuances, la crudité de forme se joignant à la crudité du fond. Rieur et méchant, voilà un des côtés de l'esprit littéraire au XVIIIe siècle. La fin du siècle ne fut pas rieuse.

« la teinture des couleurs que nous indiquons, peut-être « seraient-ils lus des gens de bon goût; lorsqu'ils flatte- « roient un auteur, leur éloge s'imprimeroit en couleur de « rose, et lorsqu'ils satyriseroient, leur censure s'imprime- « roit en noir.

« J'apprends, dans ce moment (1759), que l'on va « suivre mon plan, et imiter, non le style, mais la couleur « de cet ouvrage. (Imprimé en vert.) Déjà les Gazetiers se « préparent à faire imprimer leurs Nouvelles d'une couleur « qui les caractérise ; ainsi, la Gazette d'Angleterre sera « couleur de sang de taureau; celle de Hollande, couleur « de feuille morte; celle de Berlin, couleur de feu; celle de « Saxe, couleur de soufre; celle de Vienne, couleur de « souci; celle de Paris, couleur mélangée; celle de Cologne, « couleur brune; celle de Liége, couleur violette.

« Si chaque domestique porte la livrée du maître à qui il « appartient, et si chaque soldat porte l'uniforme de son « régiment, il est à propos qu'un livre annonce par quelque « marque distinctive son auteur. Or, cette marque ne peut « avoir lieu que moyennant les couleurs. Le noir serait « abandonné aux prêtres qui écrivent, le cramoisi aux « Souverains, le bleu aux ministres, le jaune aux financiers, « le verd à tout le monde.

« Si quelques ennemis de la nouveauté et des jolis « usages, se récrient contre la nouvelle impression que nous « voulons introduire, nous leur répondrons qu'il y a « longtemps qu'on imprime en lettres d'or, et que les « livres les plus sérieux et les plus sacrés, tels que les « bréviaires, ont presque à chaque page des caractères « rouges.

« Nous sommes dans un temps où rien ne rebute,

« n'étonne, et où l'on peut proposer les projets les plus « extraordinaires *. Je ne serois point étonné qu'à force « de réflexions, on imaginât au premier jour que l'or se « divisant en mâle et en femelle, on peut accoupler l'un et « l'autre, et qu'en conséquence il en naîtrait des petits. Il « serait, sans doute, fort singulier de voir des Louis neufs, « par exemple, enfanter des demi-Louis, après un certain « temps. Ce n'est pas plus surprenant que la pierre philo- « sophale ; et qui sait si on n'en fera pas l'essai ? Ce n'est « que par les expériences qu'on se perfectionne, et qu'on a « pu enfin deviner qu'un livre verd aurait du cours, et qu'il « réjouirait ses lecteurs par la singularité. »

Cette citation, outre l'avantage de nous donner la clef du style précieusé de l'époque, nous prouve, en outre, la haine du livre, la haine de la brochure, car *le livre à la mode* ne fut pas autre chose, contre les racontars de ruelle, que ces racontars vinssent de Versailles, ou qu'ils présentassent une peinture alléchante des mœurs de la ville. Ce fut une période, courte peut-être, mais à coup sûr bien caractérisée, celle qui s'écoula entre la brochure et le livre proprement dit, le livre d'analyses philosophiques, le livre d'études sociales ; — et, ne l'oublions pas, le manuscrit léger, frondeur, piquant, guilleret, rabelaisien à ses moments perdus, français par la pointe de son esprit et la forme aisée de son style, le ma-

* Même en ne sortant pas du caractère bibliographie qui est en propre celui de notre article, ne peut-on pas dire que le XIX^e^ siècle ne le cède en rien à son devancier au point de vue des projets extraordinaires. Rien n'étonnait alors ; rien n'étonne aujourd'hui :

Il nous faut du nouveau n'en fût-il plus au monde,

est-ce que ce vers ne contient plus une grande vérité ? Le temps a passé ; mais l'âme humaine aime toujours le rêve et l'inconnu.

nuscrit circulait encore; il circula même, on peut le dire, jusqu'à la convocation des États-Généraux, jusqu'en 1789, jusqu'à ces sinistres éclairs qui présagèrent l'orage et la foudre.

VII

Encore une fois, où sont-ils, ces précieux manuscrits? En 1875, dans un livre estimable, un homme de lettres faisait cette remarque en fort bons termes : « Le littérateur, « disait-il, réduit à ses ressources de bibliothèque, se trou- « verait souvent dans la nécessité de suppléer aux Mémoires « historiques par des appréciations personnelles plus ou « moins entâchées de fantaisie; et, quand on touche au « XVIII^e^ siècle surtout, qui a vu éclore tant de relations « manuscrites, qui a colporté, de ruelle en ruelle, tant de « cahiers fourmillant de vers et de prose, on risquerait fort « de rester sur le chemin de la vérité, attendant cet éclair « inspirateur qui vint illuminer le front de S^t^ Paul sur le « chemin de Damas.

« Beaucoup de copies manuscrites ne seront jamais « publiées; elles font partie d'archives nobiliaires; les « hommes de lettres sont prudemment tenus à l'écart par « les familles intéressées au secret; sur ce point, l'histoire « n'a rien à attendre, les descendants ne violeront pas la « conspiration de l'étouffement; ces écrits, d'ailleurs, sont « des propriétés personnelles, et nulle initiative ne serait « admise à faire valoir les droits primordiaux de la vérité « dans ses applications aux morts illustres; les Mémoires « ayant trait à la fin du règne de Louis XIV, la Régence et

« Louis XV, qui ne sont pas entrés dans le domaine public
« à l'heure où nous écrivons (1875), — et le nombre en
« est considérable, — doivent être regardés comme perdus;
« — à moins de révélations que rien ne fait pressentir,
« l'historien doit s'incliner devant la force des choses. »

(Les Philippiques, pages 471, 472.)

VIII

Faudra-t-il définitivement s'incliner devant cette force des choses ? Est-ce qu'il ne se rencontrera pas un bibliophile, possesseur d'une riche bibliothèque, contenant quelques-unes de ces merveilles, qui mettra à la disposition d'un littérateur amoureux du XVIII^e^ siècle, les feuilles volantes, les originaux si curieux des articles anglais et hollandais ? Ce serait rendre un signalé service à l'histoire, à la langue, à l'étude des mœurs; ce serait véritablement faire œuvre de justice et de tolérance ; car, qu'on veuille bien le remarquer, ce n'est pas, à Dieu ne plaise ! pour le plaisir de renouveler en public des discussions politiques épuisées, des satires qui n'auraient plus ni le sel, ni le charme, ni l'attrait de l'à-propos, — ce n'est pas pour discuter sur les mérites ou les défauts de tel ou tel régime gouvernemental, que l'on supplie les heureux détenteurs de ces manuscrits de vouloir bien en laisser prendre une copie, — non, mille fois non ! la politique n'a rien à voir là-dedans ; le but réel, le seul but, c'est d'éclairer l'histoire officielle par les récits plus mouvementés, personnels et quelquefois vivants, de l'histoire racontée par les brochurettes et les articles manuscrits ; aucune passion de parti ne vient jeter ici sa note aigre et discordante ; il ne s'agit que d'histoire, d'analyse et de littérature. Ces œuvres légères et

persifleuses du siècle dernier ont tout l'attrait du fruit défendu ; elles eurent tant d'esprit, et du meilleur, tant de sel, et du plus fin, ces ruelles et leurs échos !

Ce sel attique, qui trempe le bout de son aile dans l'humour rabelaisienne, — cet esprit français, qui élargit encore son horizon, qui l'illumine par les adorables sourires de la femme et les passions ardentes de son cœur, — tout cela, ne veut-on pas nous le rendre ? Poser cette question, est-ce donc aussi la résoudre ? Nous nous refusons à le croire.

IX

Nous tenons à dire toute notre pensée avec une franchise, une indépendance que l'on voudra bien nous pardonner. Ainsi, ce n'est pas faire œuvre de restauration du passé, ce n'est pas faire de la peinture locale que de nous servir, sous vernis de hautes nouveautés, des redites, des mots connus d'écrivains célèbres ; — ces redites, quelques charmes qu'elles puissent emprunter d'ailleurs à la réputation méritée de leurs auteurs, ne nous apprennent rien, mais absolument rien. Cette tendance est d'autant plus fâcheuse qu'elle tend à se généraliser en France ; les Anglais font la même chose pour leurs grands classiques, Shakespeare, Lord Byron, et leurs romanciers illustres ; les *Revues* littéraires des deux pays donnent dans le même travers.

L'histoire anecdotique, car telle est la chose, dite simplement, sans guirlandes de fantaisie appropriées à la circonstance, — cette histoire raconte à sa façon, merveilleuse façon, en ce sens qu'elle se grave avec une surprenante facilité dans les intelligences ; mais encore est-il nécessaire,

pour ne pas dire indispensable, que l'on ne borne pas son travail littéraire à une sèche et brève nomenclature. Il serait désirable, au contraire, que l'on rattachât ces souvenirs, ces mots, ces couplets, ces révélations, aux époques qui les virent éclore, qui les portèrent comme l'arbre porte le fruit et comme le nuage porte la foudre; de cette façon, on n'est plus seulement un anecdotiste plus ou moins lettré, plus ou moins élégant, avec plus ou moins de flair, de pénétration, — on participe de l'historien; le passé s'anime; les figures qui passent sous nos yeux n'ont plus ni poudre, ni fard, ni mouches adroitement posées; elles vivent, et de cette intensité de vie à l'indiscrétion de leurs secrets il n'y a qu'un pas.

Moins nomenclaturer et mieux analyser, rapprocher des faits contemporains les plus légères révélations de l'histoire, les aperçus les plus froids, les plus sobres en apparence, telle est la route à suivre, telle est la route que suivront tous les écrivains soucieux de la tradition historique. Etre un simple chroniqueur ne peut suffire au besoin de clarté qui tourmente aujourd'hui les esprits; on commence à le comprendre; on le comprendra de mieux en mieux, au fur et à mesure des travaux sur le passé.

Il y a des époques privilégiées pour la chronique. Est-il besoin de citer les intrigues amoureuses de Louis XIV? les événements si rapides et si mélangés de la Régence, cet éclair de malices et de plaisirs entre deux longs règnes? les scandales des favorites sous Louis XV, scandales racontés par le vers, la prose, la Gazette, le livre, la brochure, les manuscrits, etc., etc.? Non, sans doute, rappeler ces nombreuses sources d'informations serait puéril.

Le lien qui rattache ce que nous nommerions volontiers

LES PRÉCIEUSES FUTILITÉS DE L'HISTOIRE aux événements du jour, aux guerres, aux succès, aux revers diplomatiques, aux chutes, aux élévations des personnages de la Cour et des Parlements, — ce lien ne sera jamais trop visible, jamais trop en relief; c'est là surtout qu'on peut appuyer sans crainte de rompre.

Les *Revues* littéraires sont outillées d'une manière admirable pour les travaux anecdotiques de l'histoire; leurs lecteurs sont des gens lettrés, instruits, passionnés pour l'art de bien dire, de bien penser; ils peuvent même communiquer des documents puisés dans leurs bibliothèques, dans leurs papiers de famille, dans leurs portefeuilles d'autographes, et nous en connaissons de très-riches; dans ces conditions de lecture et de publicité, les *Revues* peuvent rendre, à la science historique, la précision minutieuse d'Augustin Thierry; nous y comptons d'autant plus que ce progrès ne sera pas le seul. Une nouvelle méthode sera mise en œuvre; l'investigation critique s'enrichira.

Une belle pensée amène toujours avec elle un tour de phrase digne de la présenter au public lettré; il y a alors un double charme, celui du style, celui de l'histoire mieux scrutée, mise en son vrai jour; la langue et la légitime curiosité des gens instruits trouvent là des avantages, une émulation, une récompense.

X

Allons, debout et tous à l'œuvre, critiques, journalistes, hommes de pensée et hommes d'art, lundistes, dramaturges et poètes, et vous aussi moralistes, légistes, philosophes, —

que la Légion sacrée se lève, qu'elle cherche, qu'elle veuille de cette volonté forte qui découvre de nouveaux cieux et de nouveaux continents, et les vieux manuscrits reviendront prendre dans la librairie de luxe une place qui leur revient de droit. Les rats, — chose horrible à penser, — les dévorent peut-être dans quelque château inhabité, au fond de quelque chambre remplie de livres; — allons droit au plus pressé; et pour nous réconforter, répétons-nous cet adage consolant:

..... *Labor omnia vincit*
Improbus, et duris urgens in rebus egestas.

(VIRGILE. *Géorgiques.*)

Et puisque, s'il faut en croire le plus grand poète de l'antiquité latine, *tout cède à la puissance du travail infatigable et à celle de la nécessité*, nous sortirons vainqueurs de cette lutte entreprise au nom de l'art, de la justice et de l'histoire.

Après cette pacifique levée de boucliers, le lecteur voudra bien nous accorder le temps nécessaire à la recherche de certains documents; nous ne désespérons pas de faire la preuve de notre thèse; les manuscrits de ruelle existent, ils nous sont nécessaires; les amis de la langue française et les admirateurs de la tolérance historique, nous les rendront; nous les engageons vivement à la générosité sur ce point; et, si d'aventure ils ne savaient à qui confier ces feuillets jaunis et rongés par le temps, nous les accepterions volontiers.

LOYS FRANCIA.

QUELLE EST

LA COMTESSE DES PLAIDEURS

DE RACINE

Qui croirait, en lisant cette immortelle comédie des *Plaideurs*, où Racine a prouvé qu'il eût pu rivaliser avec Molière s'il n'eût mieux aimé rester le premier poète tragique de son siècle, en voyant agir sous ses yeux ces trois originaux, affolés de chicane et affamés de procès, qui ont nom Perrin-Dandin, Chicaneau et la Comtesse ; qui croirait, dis-je, se trouver en présence de personnages ayant réellement existé, que l'auteur n'a transportés sur la scène qu'après les avoir rencontrés dans le monde et les avoir, pour ainsi dire, forcés à poser devant lui ?

On sait combien était générale, à ce moment de notre histoire littéraire, la manie de ces prétendues *clefs*, dont se plaint si vivement La Bruyère, et combien on s'acharnait à découvrir, même dans les ouvrages où on ne pouvait soupçonner d'allusions satiriques, les véritables noms des personnages derrière les noms supposés sous lesquels ils étaient présentés au public.

De ces clefs, qui couraient dans les ruelles, les unes s'appliquaient aux *Caractères* ou au *Télémaque,* les autres à l'*Astrée,* à la *Clélie,* à l'*Artamène* et à tous les innombrables romans que cette époque vit éclore; il y en avait pour les comédies de Molière, et les tragédies de Racine n'en étaient pas exemptes. Dans Alexandre, dans Titus, dans Assuérus, on reconnaissait Louis XIV; dans Junie, Mme de Miramion; dans Bérénice, Marie Mancini; dans Roxane et Bajazet, Christine et Monaldeschi; dans Esther, Mme de Maintenon, et Bossuet dans Joad.

Mais nous n'avons trouvé nulle part qu'un semblable travail ait été tenté pour les Plaideurs; nul n'a essayé de mettre un nom sur les masques. On a cru que Racine n'avait voulu que dépeindre, sans avoir personne plus particulièrement en vue, la rage de plaider dont est possédée une certaine classe de gens, et railler l'incroyable lenteur que mille formalités absurdes imposaient alors au cours de la justice. On n'a vu dans ses personnages que des créations du poète, nées de sa brillante imagination, comme Minerve sortit toute armée de la tête de Jupiter.

Or, en attendant que vienne le tour de Chicaneau et de Dandin, attachons-nous aujourd'hui à la seule comtesse.

Tout le monde connaît ce caractère, tracé de main de maître. C'est une femme de soixante ans, qui a passé la moitié de sa vie à plaider, d'abord contre les étrangers, ensuite contre sa famille et même contre ses fils, une femme pour qui ce serait un supplice intolérable que de vivre sans procès, et qui s'indigne que l'on cherche des moyens pour l'obliger de renoncer à la chicane.

Eh bien! en 1668, année où furent composés les *Plaideurs,* il y avait à Paris, où elle était venue solliciter pour

un de ses nombreux procès, une dame de l'âge de la comtesse, plaidant depuis aussi longtemps que celle-ci et contre les mêmes personnes. De même que la comtesse de Racine veut faire intervenir son confesseur auprès de Dandin, de même cette dame se recommandait auprès de ses juges du crédit de l'évêque d'Autun; évêque ou confesseur, c'est toujours une intervention ecclésiastique. Cette dame, enfin, si elle n'était pas comtesse de Pimbesche, ou d'Orbesche, avait, du moins, un nom qui rimait richement avec ceux-là : c'était madame de Fontaresche.

Anne-Marie de Roquette, fille de François de Roquette, contrôleur général des finances en la province de Languedoc, avait épousé, le 25 juin 1637, François de Veye, écuyer, sieur de Fontaresche. Elle ne tarda guère à découvrir, dans les affaires de sa nouvelle famille, la matière d'un bon et ample procès, lequel dura si longtemps que, quoiqu'elle ait atteint un âge fort avancé, elle n'en put voir la fin. Voici l'origine de cette cause curieuse qui rappelle par plusieurs points ce fameux procès intenté par Chicaneau pour deux bottes de foin et qui se résume par une invitation à payer vingt mille livres :

Dans le testament de M. de Vervins, archevêque de Narbonne, testament daté du 8 décembre 1624, on lisait l'article suivant : « Item, je lègue à M. Pons de Veye, chanoine en mon esglise métropolitaine, mon procureur spécial, mon orloge quy m'a esté donné par Monseigneur le duc de Gesvre, et ma tapisserie rouge de Bergame, avec mon coffre de noguier quy est dans la cheminée de ma bybliothèque; six tonneaux de ma cave tels qu'il voudra choisir. » Il paraît que le chanoine, avec cette insouciance qu'ont parfois les hommes d'église, ne s'était pas fait délivrer ce

legs ; mais, aussitôt mariée, Mme de Fontaresche réclama l'horloge, la tapisserie de Bergame, le coffre de noyer et les six tonneaux. De là, procès contre Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, coadjuteur et successeur de Louis de Vervins, et, après l'archevêque, contre le marquis de Rebé, neveu et héritier de Claude. Les évocations et autres incidents de crédit furent cause qu'il n'était pas encore jugé en 1695, soixante et onze ans après le décès du testateur ; en sorte que l'accumulation des intérêts et des dépens en avait tellement grossi l'importance, qu'il donna lieu au décret saisie de la terre et baronie d'Arques, possédée par la maison de Rebé. Mme de Fontaresche ne put jouir de sa victoire : elle était morte en 1691.

Néanmoins, elle n'était morte qu'avec la consolation d'avoir bien employé son temps ; elle avait plaidé contre son beau-frère Jean-Baptiste, à raison de la terre de Fontaresche ; — contre les sieurs et dame de Peyrat, seigneurs de La Redorte, à raison d'une terre qui avait appartenu à ce même Jean-Baptiste ; — contre les habitants du village de Maillac, qu'elle traîna, sans doute par crédit, devant le Parlement de Dijon, dont l'évêque d'Autun, son frère, était conseiller-né ; — contre Jérôme, Pons et Françoise de Veye, probablement ses beaux-frères ou cousins, que nous ne connaissons que par ses procès ; — enfin, contre ses deux fils, à raison de son compte de tutelle.

Tous ces procès sont attestés par des pièces originales que nous avons eues entre nos mains ; en voici quelques-unes :

« 17 septembre 1653, à Paris. — Arrest de la Cour des Maîtres des requêtes de l'Hôtel, à l'encontre de l'acte d'inféodation de la terre et seigneurie de Fontarresche, consenti

en 1632, par l'archevêque de Narbonne, à défunt Noël Veye, père de Me Jean-Baptiste Veye, chanoine en l'église de Saint-Just, de Narbonne, héritier dud. deffunct Me Noël Veye, son père ; lequel arrest renvoye les parties devant le sénéchal de Carcassonne, leur juge naturel.

« 7 mai 1663, à Paris. — Lettre de recommandation du prince de Condé, à la prière de l'évêque d'Autun, en faveur de la dame de Veie, dans son procès contre la dame de Peyrat, adressée « à M. de La Terrasse, conser. du Roy en ses conseils, président en sa Cour de Parlement, à Tholose. » Signé : *Louis de Bourbon ;* (et de sa main) « Vous m'obligerez fort de prendre soin de cette affaire. » — cachet de cire rouge, aux armes de Condé.

« *Sans date.* — Autre lettre du même, en faveur de la dame de Veye, pour le même objet ; sans adresse (à un conseiller de la Chambre du président de La Terrasse). Signée : *Louis de Bourbon.*

« *Sans date.* — Autre lettre, en faveur de la dame de Veye, pour le même objet ; sans adresse (à l'un des juges de la dame). Signée : *A. de Bourbon* (le prince de Conti).

« 22 juillet 1666, à Fontainebleau. — Lettre du Roy à MM. de Besons et Tubœuf, intendans de justice en la province de Languedoc. Signée : Louis, et plus bas *Le Tellier* ; — original :

« Jay receu plainte de la part de la damelle. de Roquette, veufue du feu sr de Veye, de ce que la damelle Françoise d'Esperonnat, veufue du se Peyrat, avec l'assistance de ses vassaux, amis et domestiques, faict des attroupemens et commet divers excès et violences, pour empescher que les gardiens et sequestres des fruicts et reuenus de ses terres, establis à la reqte. de la dite damelle. de Roquette, en vertu

des arrests contradictoires de ma Cour de Parlement de Toulouse, ne fassent leur debuoir.... A quoy ayant esgard, je vous escrits cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous ayez à prendre cognaissance du subject de plainte de lad. dam^elle^. de Roquette, et qu'en cas qu'elle soit bien fondée, vous teniez la main en tout ce qui dépendra de vous, à ce que les arrests qu'elle a obtenus soient exécutés sans difficulté, en sorte que la force en demeure à la justice. »

« 24 juillet 1671. — Transaction de MM. de Veye, frères, avec la dame de Roquette, leur mère ; Lalbie, notaire royal à Toulouse.

« .....Ladite dame repliquoit à ses dits enfans.... que pour conseruer leurs biens et patrimoine, elle auoit esté forcée de soutenir multiplicité de procès, desquels elle a toujours eu bon issue.... pour subuenir aux fraix desquels elle a consommé les 4.000 l. de reste de son dot et qui luy ont esté payez puis le décez de M. son père ; elle y a encore employé ses pensions annuelles de 1.500 l..... et les terres ne luy ont donné grands fruicts et reuenus, n'aiant elle peu sejourner sur les lieux, parce que les susdits procez l'obligeoint de résider à Toulouse.... Transigé à la somme de 26.000 l., sans préjudice de sa pension, dot et augment à elle deub par ses dits enfans. »

Ses fils, contre qui elle plaidait avec tant d'acharnement, étaient des hommes remarquables ; l'un d'eux se distingua au passage du Rhin, en 1672, et fut à cette occasion pourvu de la charge d'ayde de camp des armées du Roy. Cette action d'éclat fut annoncée à M^me^ de Fontaresche par la lettre suivante :

« Madame, — Je uous écris au nom de Monseigneur

(le prince de Condé), pour uous apprendre que M. de Veye se porte fort bien, quoyqu'il ait esté dans des actions très-périlleuses, car il a eu son cheual tué sous luy de quatre coups de mousquets, et les habits percés en trois ou quatre endroits, sans qu'il aye esté blessé, par la miséricorde de Dieu. Il passa, luy cinquième, le Rhin, à la nage, et ensuite il se distingua parmy cent mille hommes, en tuant un des plus braues des ennemys; c'est apparement l'action la plus périlleuse qu'il y aura de cette campagne, et M. uostre fils y a acquis tant de gloire et de réputation, que M. Le Tellier enuoya un homme exprès à Monseigneur (l'évêque d'Autun) pour l'en congratuler et luy dire que M. l'Archeuesque de Rheims avoit eu ordre de Monseigneur le Prince, de luy écrire ce que M. de Veye auoit fait à ce passage, où il s'étoit si fort signalé : c'est ce que iay ordre de uous écrire; mais auant de finir, uous me permettrès de uous demander la continuation de uos bones grâces, et celle de pouuoir me dire, auec toute sorte de respect, uostre très-humble et très-obéissant seruiteur et cousin. — *De Senaux.* »

En post-scriptum d'une autre main (l'évêque d'Autun).

« Ce que mon cher cousin uous mande est très-vray. Je croy que mon frère uous a escrit qu'enfin uous aurés l'arrest de renuoy; je croy que nos prières l'ont obtenu, et la considération de ùre cher fils. Je salue l'aisné, et suis tout à uous, accablé d'affaires. — De Paris, ce 25 iuin 1672.

Ainsi les procès de cette éternelle plaideuse n'étaient point finis; il ne fallut pas moins que sa mort pour y mettre un terme.

J. Oldbook.

UN LIVRE RARISSIME IMPRIMÉ A TOULOUSE

LAS ORDENANSAS ET COUSTUMAS DEL LIBRE BLANC

TOLOSA, 1555

Il n'existe pas de livre plus rare que celui dont nous venons d'indiquer le titre; on n'en connaît qu'un seul exemplaire qui, après avoir passé en Angleterre et s'être montré deux fois à Paris en vente publique, est entré dans le cabinet d'un bibliophile toulousain des plus instruits, M. Desbarraux-Bernard. Il était juste qu'après de longues pérégrinations ce précieux volume revint dans son lieu natal. Ce n'est point un recueil d'édits, comme on pourrait le croire sans l'avoir vu; ces *Ordenansas* sont un échange de propos entre de vieilles languedociennes qui exposent sur différentes circonstances de la vie humaine, les préjugés, les superstitions de l'époque. L'auteur a pris pour modèle les *Evangiles des quenouilles*, dont il reproduit parfois les étranges idées. C'est après tout un livre des plus curieux à tous égards, et il mérite bien les détails étendus que lui consacre le *Manuel du Libraire.* (Art. *Libre.)*

Les *Ordenansas* ont été réimprimées deux fois, d'abord en 1846, à Bordeaux, par les soins d'un bibliophile qui avait copié ces facéties d'après l'exemplaire qui était alors aux mains de M. Silvestre, libraire, rue des Bons-Enfants, ensuite et tout récemment, par les soins d'un savant toulousain, M. le docteur Noullet, auquel on doit d'excellents travaux, notamment sur la littérature des patois du Midi : texte revu avec soin, notes instructives, glossaire très-bien rédigé, rien ne manque à cette réimpression. (In-8° *Montpellier* et *Paris,* XIII et 199 p.)

Jusqu'à présent les *Ordenansas* seules ont revu le jour; elles sont suivies dans l'exemplaire dont il s'agit de deux autres opuscules, 8 et 16 feuillets, contenant diverses petites pièces dont le *Manuel du Libraire* donne exactement les titres. Le premier de ces opuscules est intitulé : *Las Nompareilhas receptas per fa las femnas tindentas, rizentas, plasentas, polidas et bellas.* Un amateur qui est en possession d'une copie manuscrite de ces *Receptas* (il y en a cinq), nous communique la première ; nous la reproduisons par respect pour la rareté de ce texte et pour l'*anticquaille.*

Las Receptas contengundas al present liure. Et premierement Recepta à las Femnas per guarir les maritz de iaslousie et fan que aian tan de pacience coma un aze ou un mouton.

Quan les Maritz an fantasie
De lors Moilhes ou ialousie
Et quant son trop mal estagians,
Recipe d'amours de sergians
Et de teste d'un mouto
Vn taparel et un basto

Et mes lo fron dvn cabirol
En aysinant qualque Payrol ·
Dedins lequal metrez la sanc
Dvn Auzel que nes quayre blanc,
Li qual ni sap qvne canson
Aras per lo bose fa bel son .
Et va souuent à la verdolla
De la quala prendretz vno alla,
Tout partit; an bella pigassa
En ou lazen tout coze amassa
Et que nou fassatz par re caze
Prenetz vnas capsetas daze
Et mettez ou tout dins un corn,
En forma dvn cap Dalicorn
Apres laretz sen sona mot
Que lo marit ou begua tot
Et non sera ialoux dvn an
Mais contatz ly : le pauvre Ioan
Et reliquo sancti Cornelii
Et peyssas a prop fasetz ly
De mals tantis que vous voudretz
Car ia per aquo bruch nauretz
Mais si gronho, gronhatz tambe
En disan, qu'etz femna di be,
Cridatz coma vna agassa preza
Et peys, quan seretz ben presa
Ly faretz crese ben et mal
Coma s'era qualque animal.

Observons que le *Recipe* dont il est question au commencement de ce morceau, est une plaisanterie dont les exem-

ples ne sont pas rares chez nos vieux auteurs. Quelques citations à cet égard se trouvent dans les notes qui accompagnent, p. 56, la réimpression donnée en 1847 des *Joyeues Recherches de la langue tolosaine*, par Odde de Triors; nous en ajouterons deux autres; l'une se trouve dans les *Fantaisies* de Bruscambille qui recommande de prendre la quintessence du poumon d'une puce, une demi-once de queue de grenouille, le son d'une cloche, et de broyer le tout dans une pantouffle; l'autre se rencontre dans le *Nouveau Panurge*, édit. de 1616, p. 284 : Recette pour faire un hérétique; prenez deux poignées de cigüe, trois d'aconit, la cervelle d'une enclume, les plumes d'une chauve-souris, une douzaine de langues de limaçon, le poil d'un œuf, etc.

Le bibliophile Job.

LIVRES DÉCOUPÉS A JOUR

Je ne sais si nous ne devons pas considérer comme un vrai paradoxe bibliographique l'admission dans les domaines de la bibliophilie de ces livres que les vieux maîtres de la science désignent ainsi : *Cum characteribus et figuris ex nulla materia compositis*. Ces singuliers monuments de patience et d'habileté n'offrent, en effet, les signes graphiques, essence même du livre, que dans le dessin des contours qui accusent précisément leur absence, et pour lire commodément ces caractères, *qui ne sont composés d'aucune matière,* il faut glisser sous le vélin découpé un feuillet coloré qui les restitue à nos yeux.

Quoi qu'il en soit, ces rares et étranges volumes sont de la plus haute curiosité, et je ne chicanerai pas à leurs heureux possesseurs le droit d'en faire l'ornement de leurs musées bibliographiques.

Ils sont rares, ai-je dit ? En effet, bien peu de monuments de ce genre sont parvenus jusqu'à nous. Ils n'ont d'ailleurs, je crois, jamais été bien nombreux, et c'est avec raison que l'on a signalé comme une des merveilles de l'*Exposition rétrospective* du Trocadéro un volume des *Psaumes de la pénitence*, venu du cabinet d'un amateur d'Issoudun.

On a donné la description de ce petit psautier dans un article de la *Liberté*, reproduit par la *Chronique du Journal général de l'imprimerie* (8 juin 1878, n° 23). L'auteur de cet article s'est surtout appesanti sur l'illustration du volume, très-digne d'intérêt en effet, et dont j'indiquerai ici les sujets, formant un total de sept estampes :

Bethsabée au bain.
David congédiant Urie.
La mort d'Urie.
David au désert.
Sacrifice de David.
David recevant la veuve de Thécua.
Exaltation de David.

Le livre offre, en outre, deux frontispices; et je ferai remarquer que l'un de ces frontispices a été reproduit par la gravure dans le *Magasin pittoresque* (année 1862, p. 355).

Dans cette illustration, semble se dérouler, comme le dit très-justement l'auteur de l'article ci-dessus relaté, tout un petit drame, éminemment français par ses allusions, ses détails d'habillements et d'ornementation, le caractère et l'expression même de ses figures. Au reste, c'était une habitude de ces vieux âges de tout adapter à leur mode. En faisant ainsi revivre avec leurs costumes, leur physionomie, et comme des contemporains, les personnages de la plus vénérable antiquité, ils ne suivaient pas en aveugles une longue tradition; ils obéissaient à un sentiment vrai qui avait formé et consacré cette tradition elle-même. C'est le propre de toutes les générations jeunes, de toutes les civilisations à leur aurore, de garder entière leur individualité, si j'ose parler ainsi; de tout absorber, de tout s'assimiler, de montrer les énergies et la fécondité de leur sève dans une universelle

appropriation. Epoques essentiellement *créatrices* et, par contre, nullement *imitatrices*. Eh ! qu'avaient-elles besoin d'imiter, ayant la puissance de créer ? Aussi, leur vie exubérante déborde sur tout. On a vu là une preuve de barbarie et l'on a dédaigneusement rendu un verdict d'ignorance ; mais si quelque ignorance sollicite ici mon sourire, c'est assurément celle de ces juges superficiels et légers de science qui se laissent grossièrement piper aux apparences et condamnent au feu le luxuriant mais absurde pommier auquel une savante culture n'a pas encore appris à porter des poires. Il en était ainsi au temps où fut composé notre psautier, et, cherchant ici un sens plus précis à cette transformation si ordinaire et si naturelle, il ne répugne pas de voir en David François Ier ; dans Bethsabée, la comtesse de Châteaubriant ; dans la veuve de Thécua, Marguerite d'Angoulême. Je suis d'autant plus disposé à admettre le bien fondé de cette interprétation, qui semble tout d'abord une séduisante et ingénieuse conjecture de bibliographe enthousiaste, que le volume, qui date de 1527 environ, fut offert par Marguerite de Valois, alors veuve, à son frère, François Ier.

Le livre a donc, outre sa remarquable singularité, une illustre provenance.

Rareté, suite curieuse de figures, origine princière, que lui manque-t-il aux yeux de la bibliomanie actuelle, dont il se trouve flatter les convoitises les plus à la mode, pour être la perle sans prix et digne de l'écrin des plus opulents bibliophiles ?

Que parlais-je donc, en commençant, de paradoxe biblio graphique ?

Après cela, nul ne mettra en doute que la cession d'un volume analogue ait été, comme l'affirment les bibliogra-

phes, refusée à l'empereur Rodolphe pour 11,000 écus d'or, et que le possesseur actuel de ce joyau ait hésité à le risquer aux regards des profanes dans une publique *exhibition*.

Cet autre précieux volume intitulé : *Liber passionis D. N. J. C.* est aussi décoré de figures ; je renvoie à la mention qu'en a faite Prosper Marchand dans son *Histoire de l'imprimerie* (t. I, p. 9).

Enfin, je ne dois pas omettre dans la liste des singularités du même genre, un livret plus moderne possédé par la bibliothèque de Rouen : c'est un modeste *Abécédaire*, dont il fut fait hommage à Louis XIV enfant. Celui-ci, moins fameux, n'est pas aussi riche, aussi curieux que ses aînés ; il n'a pas, comme eux, dans son sujet exclusivement religieux, la preuve d'une origine monastique ; du moins, il ne le cède en rien au volume des *Psaumes* à l'égard de sa provenance, éminemment royale aussi.

Tous les ouvrages que je viens de mentionner ont été, lettres et estampes, découpés à jour dans le vélin à l'aide d'un petit instrument tenant à la fois du canif et du burin, et qui portait le nom de *canivet*. Les amateurs d'antiquités pourront trouver des renseignements sur cet instrument dans l'ouvrage si digne d'être recherché et où brille à chaque page l'immense et sûre érudition de Léon de Laborde, *Notice des Emaux*, etc., 1853 (t. II, p. 193-194).

Le procédé du découpage au canivet était bien simple, mais il offrait peu de ressources et il ne donnait de résultats satisfaisants qu'à force de soins, de lenteur et d'application. La dextérité, l'attention soutenue, l'habileté consommée qu'il exigeait, expliquent suffisamment le petit nombre des œuvres qu'il a produites.

Dans l'*Abécédaire*, le monument le plus moderne de ceux

que nous avons cités, c'est encore ce procédé du découpage par le canivet qui a été employé ; mais je ne veux pas terminer cette note sans relater une des dernières et des plus curieuses applications du découpage à jour dans le vélin.

C'est en plein XVIII^e siècle que nous retrouvons l'emploi d'un procédé imaginé, sans nul doute, dans les loisirs et la patience des cloîtres, et qui semblait destiné à périr avec les habitudes et les traditions des vieux âges. Il faut convenir, toutefois, que ce même XVIII^e siècle a vu d'assez nombreux produits d'une autre œuvre de patience beaucoup plus hâtive et moins artistique : je veux parler de ces volumes composés en entier au moyen de l'estampage à l'encre de caractères découpés dans le cuivre : *Cum caracteribus ære pertusis.*

Mais, revenons à notre sujet :

Dans l'application nouvelle, l'archaïque canivet a disparu et ce sont les ciseaux, l'instrument des habiletés et des élégances féminines (l'influence de la femme est partout, comme je l'affirmais naguère, dans ce raffiné XVIII^e siècle) ; ce sont, dis-je, les ciseaux qui opèrent ici les merveilles. Je ne puis mieux faire que de rapporter le témoignage enthousiaste de Grimm ; il parle *de visu*. Cette fois, il ne s'agit plus de livres, mais de petits tableaux, c'est-à-dire d'une production imitant la partie qui excite le plus d'admiration et d'intérêt, et qui est véritablement la plus prodigieuse, dans le volume des *Psaumes* et dans le *Livre de la Passion :*

« Je veux vous rendre compte, écrit Grimm, du talent le « plus singulier et le plus incompréhensible que j'ai vu à un « citoyen de Genève, appelé M. Huber. Cet homme extraor- « dinaire prend un morceau de vélin et y découpe avec des « ciseaux des tableaux dont il crée les sujets et l'ordonnance « sans dessin. Il est impossible d'imaginer quelle chaleur,

« quel goût, quelle poésie, quel charme M. Huber sait « répandre dans ses tableaux. Je lui connais plus de deux « cents sujets dont le plus médiocre ferait honneur au « meilleur peintre... Le feu, l'expression, l'illusion qu'il « sait mettre dans ses découpures n'ayant d'autre ressource « que la superficie d'un morceau de parchemin, sont une « chose réellement incompréhensible. Ses tableaux font « d'autant plus d'effet qu'ils laissent plus à faire à l'imagi- « nation... Cet homme a son imagination et sa poésie au « bout de ses doigts et sait nous remuer et nous charmer « avec une paire de ciseaux... On a vendu à Paris une « grande quantité de ces tableaux découpés dont les plus « grands ont été payés jusqu'à six louis. On les place entre « deux verres, dont l'un est terne, et on les voit ainsi à la « lumière. Il y en a de petits de trois livres, d'un louis et « même de douze francs ; mais il n'y en a aucun qui ne soit « susceptible de tourner la tête à celui qui est appelé à « l'amour des arts. »

(*Correspondance*, éd. Maurice Tourneux, t. IV, p. 176-177.)

Je m'arrête sur ce dernier et remarquable exemple de découpage dans le vélin. Il est surprenant que dans un livre destiné à recueillir toutes les particularités extraordinaires concernant les livres et intitulé : *Curiosités bibliographiques*, on ne rencontre que quelques lignes sur le *Liber Passionis* (1845, in-18, p. 41). Je ne doute pas que des recherches entreprises avec soin sur un sujet aussi curieux ne donnassent matière à une monographie fort digne d'intérêt et qui mérite de tenter le zèle d'un bibliographe.

GUSTAVE MOURAVIT.

DU PLAGIAT

On l'a dit plus d'une fois déjà, le nom de cette sorte de vol littéraire rappelle les actes que les anciens Romains punissaient du fouet *(ad plagas)*. Ce vol, dont il y a, malheureusement, de nombreux exemples, consiste « à tirer d'un auteur (particulièrement moderne et national, ce qui aggrave le délit) le fond d'un ouvrage d'invention, le développement d'une notion nouvelle ou encore mal connue, le tour d'une ou de plusieurs pensées; car il y a telle pensée qui peut gagner à un tour nouveau; telle notion établie qu'un développement plus heureux peut éclaircir; tel ouvrage dont le fond peut être amélioré par la forme; et il serait injuste — a dit un éminent lettré, — de qualifier de plagiat ce qui ne serait qu'une extension ou un amendement utile. »

Jean-Jacques Rousseau répondait un jour, avec une éloquente indignation, à d'envieux confrères qui l'accusaient de plagiat véritable, c'est-à-dire d'un acte absolument répréhensible : « Ce sont des gens pourvus de bien peu de talent par eux-mêmes qui se parent ainsi de ceux d'autrui; et quiconque, avec une tête active et pensante, a senti le délire et l'attrait du travail d'esprit, ne va pas servilement sur la trace d'un autre, pour se parer des productions étrangères par préférence à celles qu'il peut tirer de son propre fonds. »

Loyauté à part, le plagiat profite à celui qui le pratique,

et non au public. — L'érudit qui nous fournit cette judicieuse remarque, M. G. Vapereau, * ajoute, à l'appui de son dire, ces réflexions excellentes : « Un livre existe, il est dans un certain nombre de mains : celui qui cherche à se l'approprier en changeant le titre et en lui faisant subir diverses mutilations est un honteux plagiaire, coupable à plusieurs égards, devant la conscience littéraire de tous les temps, comme devant les tribunaux modernes... Quant aux pensées isolées, bien que souvent elles portent un cachet personnel, elles peuvent être utilisées de nouveau, sans constituer nécessairement un plagiat. La nouveauté dans les conceptions de l'esprit humain n'est pas une chose aussi absolue qu'on peut le croire. « Il y a des gens, a dit Pascal, en devançant la théorie de Buffon sur le style, qui voudraient qu'un auteur ne parlât jamais des choses dont les autres ont parlé... Mais si les matières qu'il traite ne sont pas nouvelles, la disposition en est nouvelle. Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont jouent l'un et l'autre, mais l'un la place mieux. »

Bayle tolérait le plagiat dans les dictionnaires, à condition toutefois que le compilateur eût assez de science et de conscience pour corriger les fautes de l'auteur copié par lui. « Mais, hélas ! ajoutait-il, c'est le propre de ceux qui composent aux dépens de leur prochain ; ils enlèvent les meubles de la maison et les balayures aussi ; ils prennent le grain, la paille, la balle et la poussière en même temps. »

Montesquieu a dit, dans ses pensées détachées : « *Plagiat !* avec très-peu d'esprit on peut faire cette objection-là : il n'y a plus d'originaux, grâce aux petits génies. Il n'y a

* *Dictionnaire universel des Littératures.*

point de poète qui n'ait tiré sa philosophie des anciens. Que deviendraient les *commentateurs* sans ce privilége ?... »

Le chevalier d'Aceilly, qui ne détestait pas les emprunts littéraires, a écrit, pour essayer de se justifier, mainte joyeuse épigramme. Nous placerons ici la meilleure de ces spirituelles improvisations :

Dis-je quelque chose assez belle ?
L'antiquité toute en cervelle
Prétend l'avoir dite avant moi.
C'est une plaisante donzelle !
Que ne venoit-elle après moi ?
J'aurois dit la chose avant elle.

Jules Janin a plaidé avec beaucoup de verve la cause du plagiat — naturellement, de celui qui sert à développer à l'occasion l'idée d'autrui, à la rendre plus lumineuse, plus attrayante, et à répandre le plus possible les vérités fécondes : « Le plagiat est de droit naturel... il ne vaut pas la peine qu'on l'accable de ces malédictions, car, de deux choses l'une : ou votre plagiat est habile, et alors vous avez bien fait, ami plagiaire ! vous avez donné la vie à une chose morte, vous avez fait nouvelle une idée vieillie, vous avez rendu possible un chef-d'œuvre oublié, vous avez remis en honneur une pensée étouffée sous le luxe ou sous la pauvreté de son entourage primitif ; ou bien, si votre plagiat n'a pas réussi, eh bien ! ce sera tout à fait comme si vous n'aviez volé personne. — Mais quel courage, quelle persévérance, que de zèle, que de travail, que de journées sans pain, que de nuits sans sommeil, pour arriver à ces plagiats heureux que la foule salue en passant ! »

Scudéry disait : « Ce qui est estude chez les anciens est volerie chez les modernes. » La Mothe le Vayer partageait cette opinion : « Prendre des anciens et faire son profit de ce qu'ils ont écrit, c'est comme pirater au-delà de la ligne ; voler ceux de son siècle, en s'appropriant leurs pensées et leurs productions, c'est tirer la laine au coin des rues, c'est ôter les manteaux sur le Pont-Neuf... L'on peut dérober à la façon des abeilles, sans faire tort à personne ; mais le vol de la fourmi qui enlève le grain entier ne doit jamais être imité. » Le cavalier Marin, de son côté, déclarait très-franchement, qu'à son avis, *prendre sur ceux de sa nation c'était larcin ; mais que prendre sur les étrangers c'était conquête.* — Il est incontestable que Virgile a imité Homère ; Montaigne, Sénèque et Plutarque ; Corneille, Calderon et Guilhem de Castro (imitateur lui-même de Diamante) ; Racine, les tragiques grecs ; Molière, Plaute et Tirso de Molina ; La Fontaine, Athénée, Phèdre, l'Arioste et Jean Boccace ; Boileau, Horace et Juvénal ; sans qu'aucun lettré leur ait jamais cru devoir adresser un reproche sérieux à ce sujet.

Le génie aura toujours des droits exceptionnels. Quoi de plus juste, d'ailleurs !

Somme toute, en général il est fort sage, selon nous, de n'emprunter des ailes à personne. Lorsqu'on ne peut atteindre les hautes cimes, à l'aide de ses propres forces, combien il vaut mieux se contenter de rêver à mi-côte, ou même au pied d'une montagne géante, dans les sentiers sinueux, tapissés d'une mousse soyeuse, et joyeusement animés par le tapage des nids, joint au murmure des clairs ruisseaux. Que les heures passent vite, en ces frais vallons verdoyants, tout remplis d'une ombre favorable et de l'enivrant parfum

de la menthe ; ou bien, en mai, des douces senteurs de la violette et de l'aubépine !...

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre !

s'écriait le ravissant poète des *Nuits* et de *Namouna*, que, jusqu'à la fin de sa vie, l'on accusa, tous les huit jours, d'imiter Byron. — Si vous n'avez rien de neuf à raconter à vos lecteurs, laissez votre encrier soigneusement fermé, a dit un éminent philosophe, qui, par parenthèse, lirait avec stupéfaction nos gazettes, nos revues, et beaucoup de nos livres, — s'il n'était mort depuis plus de cent ans ! L'originalité, franche et saine, est, à coup sûr, un don rare et charmant : l'homme heureux qui le possède, et qui, avec cela, sait tenir sa plume d'une main ferme et légère, ne songera point, évidemment, un seul instant, à convoiter le bien du voisin. On peut dire, sous forme d'axiome, *qu'un écrivain d'une réelle valeur ne sera jamais un plagiaire.* Bien entendu, nous ne voulons parler ici que des appropriations coupables *, — puisqu'il est convenu qu'il y a eu, de tout temps, des plagiats sans conséquence, et même, parfois, des plagiats utiles !

Il nous semble curieux de reproduire, en les cueillant presque au hasard, quelques-uns des *emprunts* si nombreux qui ont été faits, à diverses époques, à des auteurs obscurs ou célèbres, par des écrivains français dont la plupart sont

* Pour ne citer de celles-là que deux exemples, pris dans l'antiquité, nous rappellerons que le philosophe Chrysippe a pillé cyniquement Euripide, et qu'Epicure a écrit trois cents volumes sur des sujets très-différents, sans alléguer un seul auteur. — Il faut ajouter qu'à l'occasion ses contemporains lui en faisaient volontiers compliment !

illustres; — cela prouvera, une fois de plus, qu'il n'y a pas de règle sans exception. Du reste, les plagiats que nous allons citer rentrent peut-être dans la catégorie de ceux qui méritent la qualification d'*innocents*. Le lecteur en jugera :

MONTAIGNE

Or, je vous veulx monstrer combien la religion que je tiens est plus douce que celle de quoy vous faites profession. La vostre vous a conseillé de me tuer sans m'ouïr, n'ayant receu de moi aulcune offense, et la mienne me commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous estes de m'avoir voulu tuer sans raison.

VOLTAIRE

Des dieux que nous servons connais la différence,
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance ;
Le mien, lorsque ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

CASSAIGNE

Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête et par droit de *chevance*.

VOLTAIRE

Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête et par droit de *naissance*.

MONTCHRÉTIEN DE VASTEVILLE

(L'Écossaise).

Il n'est pas orfelin que Dieu prend en soucy.

NÉRÉE

Celuy n'est délaissé qui a Dieu pour son père.

THÉOPHILE

(Pyrame).

Mais je me sens jaloux de tout ce qui te touche,
De l'air qui, si souvent, entre et sort par ta bouche ;
Je crois qu'à ton sujet le soleil fait le jour
Avecque des flambeaux et d'envie et d'amour.

Les fleurs que, sous tes pas, tous les chemins produisent,
Dans l'honneur qu'elles ont de te plaire me nuisent.
Si je pouvois complaire à mon jaloux dessein,
J'empêcherois tes yeux de regarder ton sein,
Ton ombre suit ton corps de trop près, ce me semble,
Car tous deux seulement devons aller ensemble.
Bref, un si rare objet m'est si doux et si cher
Que ma main seulement me nuit de te toucher.

CORNEILLE

Psyché.

Des tendresses du sang peut-on être jaloux ?

L'Amour.

Je le suis, ma Psyché, de toute la nature.
Les rayons du soleil vous baisent trop souvent ;
Vos cheveux souffrent trop les caresses du vent ;
Dès qu'il les flatte, j'en murmure.
L'air même que vous respirez,
Avec trop de plaisir passe par votre bouche.
Votre habit de trop près vous touche.

RACINE

Et ce même Sénèque et ce même Burrhus,
Qui depuis... Rome alors admiroit leurs vertus.

VOLTAIRE

Et ce même Biron, ardent, impétueux,
Qui depuis... Mais alors il étoit vertueux.

DORAT

Que fait le forgeron soulevant ses marteaux,
Le vigneron brûlé sur ses ardents coteaux,
Le captif dans les fers, le nautonnier sur l'onde,
L'esclave enseveli dans la mine profonde,
Le timide indigent dans son obscur réduit ?
Il chante, l'heure vole, et la douleur s'enfuit.

DELILLE

Que fait le laboureur conduisant ses taureaux,
Que fait le vigneron sur ses brûlants coteaux,

Le mineur enfoncé sous ses voûtes profondes,
Le berger dans les champs, le nocher sur les ondes,
Le forgeron domptant les métaux enflammés ?
Ils chantent, l'heure vole, et leurs maux sont charmés.

SAURIN

(*Blanche et Guiscard*).

Qu'une nuit paroit longue à la douleur qui veille !

DELILLE

Que la nuit paroit longue à la douleur qui veille !

SARRAZIN

(*Ode sur la bataille de Lens*).

Il monte un cheval superbe
Qui, furieux aux combats,
A peine fait courber l'herbe
Sous la trace de ses pas ;
Son œil est ardent, farouche ;
L'écume sort de sa bouche ;
Prêt au moindre mouvement,
Il frappe du pied la terre,
Et semble appeler la guerre
Par un fier hennissement.

VOLTAIRE

Henriade.

Les moments lui sont chers, il court dans tous les rangs
Sur un coursier fougueux plus léger que les vents,
Qui, fier de son fardeau, du pied frappant la terre,
Appelle les dangers et respire la guerre.

CORNEILLE

Chaque instant de la vie est un pas vers la mort.

CASIMIR DELAVIGNE

Chaque pas de la vie est un pas vers la mort.

MAYNARD

(A un favori).

Par vos humeurs l'Etat est gouverné;
Vos seuls avis font le calme et l'orage,
Et vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, dans mon petit village.
Cléomédon, mes désirs sont contents;
Je trouve beau le désert où j'habite,
Et connois bien qu'il faut céder au temps,
Fuir le grand monde et devenir ermite.
Je suis heureux de vieillir sans emploi,
De me cacher, de vivre, tout à moi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance;
Et si le ciel, qui me traite si bien,
Avoit pitié de vous et de la France,
Votre bonheur seroit égal au mien.

ATTRIBUÉ A VOLTAIRE

Par votre humeur le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage;
Vous vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, au fond de mon village.
Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
D'être sans soins, de vieillir sans emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance?
Ah! si le ciel, qui me traite si bien,
Avoit pitié de vous et de la France,
Votre bonheur seroit égal au mien! *

Voici un délicieux madrigal, qui, composé d'abord par Marot, en 1524, pour Diane de Poitiers, a été imité succes-

* En signalant à Fréron ce plagiat audacieux, un avocat au Parlement, nommé Moniseau, rappelait que l'idylle des *Moutons*, qui fit tant d'honneur à Mme Deshoulières, est en réalité l'œuvre de Coutel, du moins pour les plus jolis passages.

ivement par Ferrand, poète aimable, mort en 1719, et Voltaire :

MAROT

Estre Phébus bien souvent je désire,
Non pour connoître herbes divinement ;
Car la douleur que mon cœur veut occire
Ne se guérit par herbe aucunement :
Non pour avoir ma place au firmament,
Car en la terre habite mon plaisir :
Non pour son arc encontre amour saisir ;
Car à mon roy ne veux estre rebelle :
Estre Phébus seulement j'ai désir,
Pour estre aimé de Diane la belle.

FERRAND

Etre l'Amour aujourd'hui je désire,
Non pour régner sur la terre et les cieux,
Mais pour régner sur le cœur de Thémire ;
Seule, elle vaut les mortels et les dieux ;
Non pour avoir son bandeau sur les yeux,
Car de tous points Thémire m'est fidèle ;
Non pour jouir d'une gloire immortelle,
Car à ses jours survivre je ne veux :
Mais seulement pour épuiser sur elle
Du dieu d'amour et les traits et les feux.

VOLTAIRE

(A Mme la marquise du Châtelet, qui jouait à Sceaux, chez Mme la duchesse du Maine, le rôle d'Issé, en 1747

Etre Phébus aujourd'hui je désire,
Non pour régner sur la prose et les vers,
Car à du Maine il remit cet empire ;
Non pour courir autour de l'univers,
Car vivre à Sceaux est le but où j'aspire ;
Non pour tirer les accords de sa lyre,
De plus doux chants font retentir ces lieux ;
Mais seulement pour voir et pour entendre
La belle Issé, qui pour lui fut si tendre,
Et qui le fit le plus heureux des dieux.

Maintenant nous vous offrons une pensée philosophique de Montaigne, délayée par un poète, jadis fameux, mais qu'on ne lit guère à notre époque.

MONTAIGNE

Je conçois aisément Socrate en la place d'Alexandre; Alexandre en celle de Socrate, je ne puis.

J.-B. ROUSSEAU

Vous chez qui la guerrière audace
Tient lieu de toutes les vertus,
Concevez Socrate en la place
Du fier meurtrier de Clitus.
Vous verrez un Roi respectable,
Humain, généreux, équitable,
Un Roi digne de vos autels.
Mais à la place de Socrate,
Le fameux vainqueur de l'Euphrate
Sera le dernier des mortels.

Lamotte, on le sait, a pris sans scrupule à Voltaire ce vers célèbre :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Il est certain, par exemple, que ce vol ne lui a guère profité !

Pour en revenir à la prose, voici un curieux échantillon des fréquents emprunts faits à Montaigne par Charron :

MONTAIGNE

Si vous avez vescu un jour, vous avez tout veu; un jour est égal à tous jours. Il n'y a point d'autre lumière ny d'autre nuict. Ce soleil, cette lune, ces estoiles, cette disposition, c'est celle même que nos ayeuls ont jouye, et qui entretiendra vos arrière-neveux. Et, au pis aller, la distribution et variété de tous les actes de ma comédie se parfournit en un an. Si vous avez pris garde au branle de mes quatre saisons, elles embrassent l'enfance, l'adolescence,

la virilité et la vieillesse du monde. Il a joué son jeu; il n'y sait autre finesse que de recommencer : ce sera toujours cela même.

CHARRON

Tu as tout veu; un jour est égal à tous; il n'y a point d'autre lumière ni d'autre nuict, d'autre soleil ny d'autre train au monde; au pis aller, tout se voit en un an. L'on y voit la jeunesse, l'adolescence, la virilité, la vieillesse du monde. Il n'y a autre finesse que de recommencer.

L'illustre Pascal a souvent imité, lui aussi, — et presque copié — l'auteur des *Essais :*

MONTAIGNE

Ceste mesme piperie que les sens apportent à nostre entendement, ils la reçoivent à leur tour; nostre âme parfois s'en revanche de mesme, ils mentent et se trompent à l'envy.

... Il n'est rien si lourdement et largement faultier que les loix, ny si ordinairement. Quiconque leur obéit parce qu'elles sont justes, ne leur obéit pas justement par où il doibt.

PASCAL

Les sens abusent la raison par de fausses apparences; et cette même piperie qu'ils lui apportent, ils la reçoivent d'elle à leur tour; elle s'en revanche. Les passions de l'âme troublent les sens et leur font des impressions fâcheuses. Ils mentent et se trompent à l'envi.

... Rien n'est si fautif que ces lois qui redressent les fautes. Qui leur obéit parce qu'elles sont justes obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi.

Furetière a été accusé par l'Académie d'avoir soustrait des articles discutés en commun pour en enrichir le *Dictionnaire* qu'il publia de son côté. Le succès du travail de Furetière et le peu d'importance de ses emprunts lui donnèrent raison aux yeux du public, mais il n'en fût pas moins expulsé

de l'Académie. On a gagné à cette fameuse querelle des *factums* de Furetière, pétillants d'esprit, et qui mériteraient, par conséquent, d'être connus davantage.

Arrivant au roman, constatons, en passant, que le joli chapitre de l'*Ermite,* dans *Zadig,* est extrait presque d'un bout à l'autre, d'un petit volume intitulé : *The Works in verse and prose of Dr Thomas Parnell, late Archdeacon of Clogher* (Œuvres en vers et en prose du docteur Thomas Parnell, archidiacre de Clogher). Le malicieux Fréron, qui découvrit ce plagiat, eut soin de mentionner une inadvertance singulière commise par Voltaire. « ... A l'article du jeune homme jeté dans la rivière, il fait dire à l'ermite : « Apprenez que ce jeune homme dont la Providence *a tordu le cou,* etc. » Précipiter quelqu'un dans l'eau n'est pas lui *tordre le cou*; mais comme effectivement il se trouve dans l'original un enfant à qui l'*on tord le cou,* M. de Voltaire, qui de deux événements n'en a fait qu'un, les a confondus; l'enfant à qui Parnell fait *tordre le cou* lui est revenu malgré lui dans l'esprit, et, sans y penser, il s'est servi de cette expression pour son jeune homme noyé. Il faut avouer que sa mémoire, qui d'ailleurs le sert très-bien, lui a joué là un mauvais tour. »

N'oublions pas d'ajouter que le chapitre intitulé le *Chien et le Cheval,* dans *Zadig* également, est emprunté, en quelque sorte mot pour mot, à un livre fort oublié, imprimé en 1716, sous ce titre : *Le Voyage et les Aventures des trois princes de Sarendip, traduit du persan.* Voltaire, pour toute modification, s'est contenté de mettre à la place d'un chameau, un chien et un cheval.

Il est piquant, sans nul doute, de reproduire ici, pour servir de conclusion à nos recherches, la définition du plagiat,

prise dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire : « Le véritable plagiat, dit l'auteur de *Zadig*, est de donner pour vôtres les ouvrages d'autrui, de coudre dans vos rapsodies de longs passages d'un bon livre avec quelques petits changements ; mais le lecteur éclairé, voyant ce morceau de drap d'or sur un habit de bure, reconnaît bientôt le voleur maladroit. » Voilà de l'aplomb, certes ; mais c'est l'aplomb d'un maître en l'art d'écrire ; et, le plus souvent, il a emprunté la bure — pour la transformer en drap d'or !

Nous avons donc enregistré ces détails uniquement au point de vue de la curiosité, et cette observation s'applique également à plusieurs autres grands écrivains, placés sur notre liste, et qui nous ont laissé, eux aussi, des chefs-d'œuvre de bon aloi.

Et, maintenant, pour ne pas encourir le reproche d'avoir commis le méfait en question, il nous reste à déclarer loyalement qu'à l'égard de ces pages, nous devons beaucoup à Charles Nodier, qui s'est occupé du plagiat, il y a plus d'un demi-siècle, avec autant d'esprit que d'érudition, dans un livre presque introuvable aujourd'hui.

ALEXANDRE PIEDAGNEL.

DES IMPRESSIONS MICROSCOPIQUES

Parmi les produits typographiques qui figurent à l'exposition de Paris, la section italienne doit comprendre une Édition de la *Divina Comedia* de *Dante* qui est, sous le rapport du format et du caractère typographique, le plus petit livre du monde; il n'est pas plus grand qu'une breloque de montre, et on ne peut le lire qu'en employant la loupe.

Déjà à une exposition antérieure, les journaux citaient qu'une fonderie ou imprimerie de Madrid exposait une édition complète du *Don Quichotte de Cervantès,* formant trois volumes de l'épaisseur de trois cahiers de papier à cigarettes; on n'a jamais pu découvrir cette édition.

Ce cas toutefois ne doit pas se présenter pour le *Dantino* cité ci-haut, car bien que le public n'ait pu le voir à l'exposition, il est certain que cette œuvre liliputienne, qui n'a que le quart de la grandeur de l'édition Diamant de *Barbera,* éditeur à Florence, a été éditée par M. Gnocchi, à Milan, et imprimé par MM. Salmin frères à Padoue. On en attend prochainement la mise en vente.

Nous ne nous proposons pas de discuter ici l'utilité de ces ouvrages microscopiques, nous voulons seulement constater le progrès de l'art.

Peut-être y a-t-il quelque intérêt de passer en revue, ces bijoux bibliographiques, qui font plaisir aux *amateurs de l'art typographique;* nous allons donc commencer avec les publications les plus récentes :

Lors de l'Exposition universelle de Paris, en 1849, la fonderie typographique de Laurent et Deberny publiait et exposait deux volumes microscopiques.

Fables de J. de La Fontaine. Edition miniature in-128 de 256 pages, imprimée par Plon frères, à Paris (Composition par page 50 lignes, hauteur 52 millim., largeur 30 millim.).

Gresset, Ver-Vert, suivi de la *Chartreuse, l'Abbaye* et autres pièces. Edition Mignardise, 2 feuill., 160 p. et table. (33 lignes, hauteur 38 millim, largeur 22 millim).

Le caractère employé pour les deux bijoux est le même ; seulement le dernier paraît avoir un peu plus de blanc entre les lignes, la grandeur du caractère paraît présenter 3 1/2 à 4 points typographiques.

Le bibliographe-libraire feu Edwin Tross publiait, en 1858, une édition :

De Imitatione Christi. Libri Quatuor. Paris 1858. Publié par Edwin Tross. Impressum typis Guiraudet et Jouaust, à Paris, avec frontispice Salvator mundi, gravé sur bois. Titre et 155 pages. (38 lignes par page, hauteur 46 millim., largeur 30 millim.).

Un chef-d'œuvre d'impression a été fait par l'Oxford-Presse, en 1876 :

The Holy Bible, containing the old and new Testaments : translated out of the Original Tongues and with the former translations diligentley compared and revised. By, His Majestys spécial command. Appointed to be read in churches. Oxford. Printed at the university Press. (N° 26 diamant, 24 I^m^) (Chaque page 2 col. de 70 lignes, hauteur 116 millim., largeur 55 mil-

lim., et épaisseur du vol. relié 13 millim. Le volume pèse 95 grammes).

Il existe de nombreuses petites éditions, comme format et caractères, des Bibles et Nouv. Testament, en différentes langues, mais aucune ne mérite de mention spéciale après celle-ci.

Un ouvrage pratique rentrant, sous tous les rapports, dans la catégorie des éditions en miniature, c'est :

Le vrai dictionnaire de Poche (français-anglais et anglais-français), avec les deux parties imprimées sur la même page. De nombreux conseils de prononciation et de tableaux comparatifs des mesures et des monnaies, par John Bellows (de Glocester). Revu et corrigé par Aug. et Alex. Beljame et John Sibrer. Printed by John Bellows, steam Press, Glocester, from types cut specially for the work by Miller et Richard, typefoudes to the Queen, Edinburgh, 1873. 6 feuilles XVI et 548 p. Imp. à 2 col. avec encadrement rouge ; hauteur de la compos. 99 millim., largeur 59 millim.

L'impression de cette édition a durée huit ans ; une nouvelle édition vient de paraître dans un format un peu agrandi et dans laquelle on a espacé un peu la composition, les pages sont presque 1 centimètre plus haut et 5 millim. plus large.

A toute époque on a publié des ouvrages en très-petits formats, aussi nous bornons-nous à indiquer les éditions miniatures, diamants et microscopiques, où le terme s'applique généralement au caractère employé.

Il doit exister du XVII^e^ siècle plusieurs impressions microscopiques de « *Cicero, de officiis* » « *Cicero de republica* » « *Claelius, de amitie* » (Amsterdam, 1600) ; je n'ai jamais pu mettre la main sur l'une ou l'autre édition et je ne puis donc en donner la description.

A Sedan, il a été crée vers 1611 une fonderie typographique considérable. Vers 1615, Jean Jannon en est devenu propriétaire et a fait graver un petit caractère « la petite sédanoise. » Le premier ouvrage imprimé avec ce caractère est un *Virgile* in-32, de 1625; il y a des exemplaires qui portent la date de 1628; c'est la même édition avec un titre renouvelé : Le même caractère servait à l'ouvrage suivant :

Quincti (sic) *Horatii Flacci opera omnia.* Sedani, ex typographia et typis novissimis Joannis Jannoni. 1627, pet. in-32.

De la même imprimerie sort imprimé en caractères grec :

Sedani, ex typographia et typis nouissimis Joannis Jannoni. Novvm Jesv Christi Domini nostri testamentum, ex regiis aliisque optimis editionibus cum cuna expressum. In-64 (572 pages). Texte grec.

Nous entrons dans le XVIII^e^ siècle et rencontrons :

Phaedri fabulae et Publii Syri sententiæ. Parisiis, ex typographia regia. 1729, in-24, 2 feuillets, 86 p. avec frontisp. sculpt. par Ph. Simonneau (hauteur de la comp. 34 lign. 62 millim. (Reliure orig. veau rouge).

De la même imprimerie est sorti un spécimen de caractère microscopique, sous le titre :

Epreuve du premier alphabet, droit et penché, ornée de cadres et cartouches. Gravé par ordre du roi pour l'imprimerie royale, par Louis Luce, et finis en 1740. 8 feuillets, format in-32, grandeur 6 sur 10 millim.

Il contient une introduction, trois fables de La Fontaine et des vignettes.

Nous n'avons pas pu comparer à quelles autres publications ce caractère a été employé.

M. Tulli Ciceronis cata major ad F. Tomponium atticum. Lute-

tia, typis Josephi Barbou, 1758. In-64, portrait d'après Rubens, gravé par Huot.

Q. Horatii Flacci poemata, scholiis sive annotat. instar commentarii illustr. à Joa. Bond. Aurelianis typis Couret de Villeneuve, 1767.
(Jolie édition impr. avec le caract. microscopique, fondu par Fournier).

Phaedri fabulae, l'Annaei Serecae ac publii syri sententiae. Aureliae, Couret de Villeneuve. 1773, in-18. Comme la précédente.

Il existe sans doute encore des publications microscopiques des époques précédentes; je serai reconnaissant pour toute communication à ce sujet.

Au commencement du XIX^e^ siècle, le célèbre Fournier commençait une

Bibliothèque portative de voyage, format in-48. Composition de 34 lignes par page, hauteur 69 millim. sur 45 millim.

J'ai trouvé seulement deux vol. de cette bibliothèque et j'ignore si d'autres volumes en ont paru. Ci-après le titre des deux :

I. Les amours pastorales de Daphnis et Chloé. 232 pages.
II. Œuvres du Cardinal de Bernis. 184 pages. An XI, 1802. Chez J.-B. Fournier père et fils.

Dans cette catégorie trouve place ici une publication de la même grandeur :

Lettres à Emile sur la Mythologie, par C. A. Demoustier, 4 vol. in-64. Paris, chez Lemoine, 1826.

Le typographe anglais, M. G. B. Pickering, a commencé en 1822 la publication d'une série des petites éditions des classiques de toutes les nations avec des caractères très-petits et pourtant très-lisibles, dont les titres suivent :

Cicero de officiis, de senectute et de amicitia. Londini, 1822, in-64 av. portrait gravé.

Publius Virgilius Maro. Londini, 1822, in-64 av. portr.

La Gerusalemme liberata di Torquato Tasso, in-64, 405 p. av. portr. d'après Raphaël Morghen et titre gravé. Londra, 1822.

La rime del Petrarca, in-64 Londini. 1822.

Quintus Horatius Flaccus, in-64, 192 p. avec front. gravé, 2e édit. 1874. Nouv. édition, 1826.

Publius Terentius Afer. in-64 av. portrait, 1822. Nouv. édit. 1823.

La divina Comedia di Dante, 2 vol. in-64 avec portrait, titre gravé, 1822.

Catullus, Tibullus et Propertius, in-64 London 1824.

Novum Testamentum græcum, in 64, front. gravé, d'après Leonardo de Vinci, 4 feuil. 512 p. 1828.

Homere, Iliade et Odyssée. Texte grec. 2 vol. in-64, 1831. Tom. I. 2 feuilles 351 p. av. portr. Tom. II. 2 feuilles 272 p. (Executebat Carolus Whillingham, London).

Les éditions Pickering sont recherchées; elles portent la marque des Aldes « Ancre avec le Dauphin. » Elles sortent toutes, à l'exception du Homère, de la typographie C. Corrall de Londres.

Jules Didot aîné (1er prix de typographie 1823) a commencé en 1825 la publication par souscription des

Œuvres complètes de Voltaire, un seul vol. in-8. Edition dédiée aux amateurs de l'art typographique. (70 livraisons à 5 fr.) Impression in-8 à 2 vol. av. caract. microscopiques av. titre dessiné par Desonne et gravé par Tompson et portrait.

A cette publication suivent plusieurs du même genre, de même format et caractère.

Molière, œuvres complètes, avec des notes extraites des meilleurs commentateurs, par Simonin. 1 vol. gr. in-8 à 2 col. av. portr. par Devenne. Paris, 1825.

Plutarque. Hommes illustres, trad. du grec par D. Ricard, in-8 à 2 vol. Paris, 1827. Brière.

Collection des classiques français : *Première partie.* Poésie cont. Voltaire, J.-B. Rousseau, La Fontaine, Molière, Boileau, J. Racine, Corneille, Malesherbe, L. Racine, Gresset, Regnard, Destouches, etc., gr. in-8 2 feuillets 1547 pages à 2 col. av. frontisp. Portraits del. par A. Desenne, scp. q. p. Hopood.

Seconde partie. Prose cont. Voltaire, La Rochefoucauld, La Bruyère, Fénélon, Massillon, Fléchier, Bossuet, Pascal, Montesquieu et Le Sage. 2 feuillets, p. 1549 à 2544, av. frontisp. Portrait del. par Jul. Bailly, scp. par Alp. Bailly. Imprimé par Jules Didot aîné. Paris, 1828. Dufour et C^ie^.

Voltaire, œuvres *poétiques.* Edition dédiée aux amateurs de l'art typographique, in-8 à 2 col. Paris, 1832. Lebigre.

Pour les deux ouvrages microscopiques suivants, les caractères ont été gravés par Henri Didot :

Duc de La Rochefoucauld, *maximes et réflexions morales,* in-64 Paris, 1827.

Qu. Horatii Flacii, *opera omnia recensuit Filon.* Parisiis et Londini 1828. Imprim. de Henri Didot. In-64.

Ce sont des chefs-d'œuvre d'impression.

Je ne pense pas avoir épuisé la matière, et je n'ai pas non plus la prétention de fournir quelque chose de complet; c'est le premier jet d'une bibliographie des impressions microscopiques, qui demande encore à être complété et rectifié.

A juste titre, on pourrait ajouter encore le

Nouveau manuel de Bibliographie universelle, par MM. Ferde. Denis, P. Pinçon et de Martonnet. Paris, 1857, gr. in-8 xi, 706 p. à 3 col. de 103 lignes.

C'est un ouvrage comprimé et très-utile.

LOUIS MOHR.

NOUVELLES REMARQUES SUR LES PETITS CONTEURS.

Édition Cazin. — Londres, 1778.

Le recueil connu des bibliophiles sous le nom de *Petits Conteurs*, se compose de 4 volumes in-18, illustrés de 113 vignettes charmantes, non signées, dessinées par Duplessi-Bertaux, et d'un portrait de La Fontaine en tête du 1er volume. Le titre général ou plutôt le faux titre, qui se trouve au commencement des 4 volumes, est ainsi conçu : Recueil des meilleurs contes en vers. En outre chaque volume a son titre particulier. Les deux premiers sont intitulés : *Contes et nouvelles en vers de M. de La Fontaine.* Londres (Paris, Cazin), 1778. — Le 3e porte : *Contes et nouvelles en vers, par MM. Voltaire, Vergier, Senecé, Perrault, Moncrif et Ducerceau.* — Le 4e : *Contes et nouvelles en vers, par MM. Grécourt, Autereau, Saint-Lambert, Champfort, Piron, Dorat, de La Monnoye, et François de Neufchateau.* Toujours avec la même rubrique : *Londres* (que Cazin avait prise pour ses publications du même genre), et la date de 1778.

Ces jolis volumes sont de plus en plus recherchés des amateurs, qui les paient de grands prix, quand les épreuves

en sont de premier tirage, ce qui est rare. Or il est facile de reconnaître ce premier tirage aux particularités suivantes, lesquelles n'ont pas toutes été signalées jusqu'ici :

On sait que les soixante premiers exemplaires tirés présentent une interversion de deux gravures, erreur qui fut rectifiée après ce nombre d'exemplaires : Dans le 2e volume la figure de la *Courtisane amoureuse,* page 105 a été mise en tête du conte de *Nicaise,* page 119, et la figure de celui-ci a été reportée page 105, en tête de la *Courtisane amoureuse.*

Mais ce que l'on sait moins et qui n'a pas du reste été dit, c'est que dans plusieurs exemplaires du premier tirage le 3e et le 4e volume présentent aussi des particularités analogues. Ainsi dans le tome 3e la vignette de la page 47, pour la partie intitulée *Téone,* du conte des *Trois manières,* a été transposée avec celle de la *Consultation épineuse,* page 213 du tome 4e; la gravure de ce dernier conte a été reportée en tête de *Téone.*

Dans le 4e volume, page 79, la gravure des *Petits bateaux* se trouve placée en tête du conte de *Rosine,* page 89 du même volume, et *vice versa.* Tout cela a été rectifié dans les tirages suivants.

J'ai vu il y a quelque temps un exemplaire très-curieux à tous les points de vue. Il renfermait ces différentes transpositions, et de plus il contenait tous les cartons de ces vignettes, c'est-à-dire les feuillets rectifiés, et ces feuillets étaient d'un papier tout différent, d'une teinte légèrement azurée, comme le papier des exemplaires de second tirage. En outre il était relié en maroquin ancien, bien conservé, et sur les titres du dos le relieur avait gravé le titre : *Bréviaire de Paris.* (Un singulier bréviaire !.... pas à l'usage des séminaristes). Ce bel exemplaire a fait partie de la charmante mais peu

nombreuse collection de M. Georges Danyau. Un autre a été acheté dernièrement en vente publique par la maison Aug. Fontaine, et revendu, paraît-il, à M. le marquis de Narbonne-Lara. Ce dernier exemplaire, très-beau d'épreuves du reste, aussi relié en maroquin ancien, offre les mêmes particularités de tirage, sans l'adjonction des cartons.

Un de nos amateurs les plus distingués, M. Eugène Paillet possède le plus bel exemplaire connu, sans contredit, de ce recueil intéressant. Non-seulement il est à toutes marges, et orné d'une très-riche reliure à mosaïque, mais encore il contient les tirages à part avant le texte, ou épreuves d'artistes de toutes les gravures.

Après celui-là, mes chers lecteurs, je n'ose plus en citer d'autres.

ASMODÉE.

DES LIVRES

ET

DES BIBLIOTHÈQUES

I

Ne croy pas maintenant te glorifier fort à propos, pource que tu ne te vantes que d'avoir une grande multitude de Livres. Car comme plusieurs les recherchent pour leur instruction, d'autres n'en font provision que pour un maigre plaisir, ou pour une vaine ostentation. Quelques-uns parent leurs buffets d'un meuble qui n'est fait que pour l'ornement des ames, et ne se servent point autrement des Livres, que des vases, des tableaux et des statuës, dont l'usage est si superflu. Il est mesme des hommes qui satisfont leur avarice sous prétexte d'avoir des Livres, et comme ce sont de tres-mauvais estimateurs des choses, ils ne jugent pas de leur vray prix, en les mettant à prix comme des marchandises. C'est un nouvel abus, mais qui ne laisse pas d'estre fort grand; il n'y a pas long-temps qui s'est coulé dans le cabinet des personnes riches, et l'on peut dire que c'est un instrument et une industrie moderne de la convoi-

tise qui est si vieille. Aprés cela je ne vois pas surquoy l'avarice ne puisse tondre, vœu qu'elle mort mesme sur les ouvrages de l'esprit.

II

Mais posons le cas que ta curiosité soit aussi raisonnable que cette autre est deshonneste. Certes si tu as forces volumes, tu as là un fardeau fort agreable, mais qui est fort laborieux; ton esprit en sera doucement diverty, mais il en restera bien embarassé. L'abondance de ta bibliothèque est une source inépuisable de travail, et un obstacle de repos. Il faudra que ton imagination se contourne de plusieurs côtez, et que ta memoire se charge quelquefois inutilement. Veux-tu que je dise tout? Les Livres en ont conduit quelques-uns à la science, et d'autres à la folie, pource qu'ils ont voulu prendre plus de nourriture qu'ils n'en ont pu digerer. Le dégoust a souvent fait plus de mal que l'avidité aux esprits, de mesme qu'aux estomacs, et comme il faut limiter l'usage des viandes, aussi faut il regler celuy des Livres à proportion de ceux qui s'en servent. En cela comme en toutes autres choses, ce qui est peu pour l'un n'est que trop pour l'autre. C'est pourquoy le Sage ne recherche pas l'abondance, mais suffisance des choses. Celle-là est souvent dommageable, ou celle-cy est toujours utile. Et puis quand tu me parles d'une multitude immence de Livres, tu ne consideres pas qu'on appelle immence ce qui n'a point de mesure? Or détermine toy-mesme si dans la constitution des choses humaines, il peut y rien avoir de droit, et de proportionné sans une mesure réglée? Il faut éviter l'excez

mesme en ce qui paroist le meilleur, et avoir toujours devant les yeux cet axiome du Comique, *Rien de trop.*

III

Mais quand tu aurois encore une plus grande quantité de Livres, en aurois-tu davantage que Ptolomée Philadelfe Roy d'Egypte, qu'on dit avoir mis quarante mille volumes dans la Bibliotheque d'Alexandrie, et ce en un temps où les Livres estoient aussi rares qu'à présent-ils sont communs ? Tous ces volumes pourtant, ramassez avec tant de choix et de peine, apportez de tant de lieux, et conservez avec tant d'empressement, furent tous brûlez à la fois. Tite-Live dit que cette Bibliothèque estoit le plus bel ouvrage du soin et de la curiosité genereuse des Rois; sur quoy Seneque le reprend, disant, *que c'estoit plustost l'ouvrage d'un luxe sçavant, que d'une magnificence raisonnable.* Encore, adjouste-t-il, que *c'estoit le pur effet d'un luxe ordinaire qui déployoit sa vaine ostentation par la recherche de quantité de spectacles qu'il produisoit en un mesme lieu.* Mais on peut dire que le discours de l'Historien et l'action de Ptolomée peuvent se justifier par la consideration des richesses de ce Prince, et du dessein qu'il eut de pourvoir de bien loin aux usages du public. Du moins ne le peut-on assez loüer de la version qu'il fit faire d'Hebreu en Grec, et ce avec tant de frais et de diligence, et par les plus grands hommes de son siecle, des saints Livres qui ne sont pas seulement utiles, mais absolument necessaires à tout le monde. Mais que dira-t-on si des particuliers ont, je ne diray pas égalé, mais surpassé en ce poinct la magnificence mesme des Rois ?

IV

Nous lisons que Severus Sammonicus, homme d'une grande érudition, et d'une rare litterature, mais qui avoit encore plus de curiosité, laissa par testament à Gordian le jeune, dont le pere avoit esté son amy, soixante-deux mille volumes qui estoient en sa possession. Veritablement c'estoit là une heredité capable de satisfaire, voire d'accabler beaucoup d'esprits. Quand bien ce personnage n'auroit fait autre chose en sa vie, et qu'il n'eust eu aucun soin d'écrire ny de chercher; quand il n'auroit pas travaillé à lire et à penetrer rien de tout ce qui estoit compris en tant de volumes; tousiours auroit-il eu assez affaire à reconnaistre les noms des Autheurs, les titres, le nombre et la figure des Livres. Or voilà certes un bel employ, qui fait un Libraire d'un Philosophe! Croy-moy, ce n'est pas là nourrir l'esprit, c'est le tuer, et l'estouffer par la multitude des écrits et des choses, c'est lui faire avoir soif au milieu des eaux. En effet, quand l'ame s'étonne de son objet, elle s'en dégouste, principalement quand elle baye aprés tout, et qu'elle ne savoure rien.

V

Et puis, si tu as une multitude innombrable de Livres, tu as aussi des fautes sans nombre, publiées, ou par les ignorans, ou par les impies. Les unes choquent la Religion, la Piété et les saintes lettres; les autres, la nature, la Justice, les bonnes mœurs, les arts liberaux, particulierement l'His-

toire et la memoire des choses passées ; mais toutes presque choquent la verité. Dans la plupart des volumes, voire dans les premiers, il est bien difficile et bien dangereux de faire un juste discernement dans les matieres, veu que le Vray se trouve meslé avecque le Faux, où il s'agit des plus importans sujets. Mais quand on pourroit s'en rapporter entièrement à l'integrité des Autheurs, comme à leur autorité, qui pourra remedier à la negligence ignorante des copistes qui confond et corrompt tout ? Cette apprehension, à mon avis, a empeschè de grands Esprits de publier les beaux ouvrages qu'ils avoient faits ; et c'est une juste punition pour un siecle si lâche que le nostre, qui a plus de soin de la cuisine que des bonnes Lettres, et qui examine plustost des faiseurs de ragoust, que des Escrivains. En effet, dés qu'un homme sçait manier la plume, il passe pour un Escrivain approuvé, quoy qu'il soit sans doctrine, sans esprit, et sans industrie. Je ne recherche pas maintenant l'ortographe, puis que le bon usage en est perdu il y a long-temps. Je voudrois seulement qu'on écrivist passablement ce que l'on dicte, ou comme l'on dicte, car quoy qu'on voit paraistre la simplicité du copiste, la substance des choses ne demeureroit pas cachée. Mais aujourd'huy les originaux estant confondus avecque les exemplaires, après vous avoir promis d'écrire une chose ils en écrivent une si differente, que vous avez peine à reconnoistre ce que vous avez dicté vous-mesme. Il vous faut quelquefois désavoüer de beaux enfans, pource qu'on en a fait des Monstres.

VI

Certes, si l'Orateur Romain, si Tite-Live, ou plusieurs autres illustres de l'Antiquité, et particulierement Pline se-

cond, revenoient au monde, je ne croy pas qu'ils pussent entendre leurs écrits ; s'ils les relisoient, ils hesiteroient à chaque ligne, et à chaque mot ; ils les prendroient tantost pour des ouvrages d'autruy, et tantost pour des productions barbares. Parmy les ruines de tant de chefs-d'œuvres mortels, les saintes Lettres subsistent, tant pource que les hommes y ont apporté plus d'application, que pource que Dieu protege ses Poëmes sacrez, ses Histoires saintes, et ses Loix divines, ainsi qu'il en est l'Autheur, et que ce Principe éternel fait part à ses effets de son immortalité. Les plus nobles de toutes les autres productions perissent tous les jours, voire ont déjà pery pour la plus grande part. Et ce qui est le pire on n'apporte point de remede à une si grande perte, pource qu'on n'en a point de ressentiment. Cette insensibilité n'est pas nouvelle en ce sujet. On neglige bien l'anéantissement des vertus et des bonnes mœurs, quoyque la perte en soit encore fort grande. Vous apportez beaucoup de soin à pourvoir aux inconveniens des moindres choses, et toutefois vous regardez la ruine des Lettres, comme le moindre dommage qui puisse arriver. Quelques-uns mesme, bien loin de la prendre pour une perte, la prennent pour un gain avantageux.

VII

On vit dernierement, je ne diray pas aux champs et parmy les bois, mais, ce qui est étrange, dans la plus grande et la plus fleurissante ville d'Italie, je ne diray pas un Pasteur, ou un bouvier, mais un Gentilhomme d'un grade fort relevé parmy ses Citoyens, qui disoit avec serment « qu'il voudroit » luy avoir cousté beaucoup, et que nul habile-homme

» n'entrast jamais en son païs, bien loin qu'il se plûst à » l'y voir habiter. » Quelle brutalité ! On rapporte que ce fut autrefois le sentiment de Licinius le plus grand ennemy des Lettres, qu'il appeloit la peste et le poison de la Republique. Mais peut-estre que la rusticité de son origine doit excuser celle de ses maximes. Car bien qu'il fust revestu de la Pourpre Imperiale, il n'avoit pas encore dépoüillé son premier naturel, qui est la derniere robe que les hommes quittent. En effet, ce mot de Flaccus est tres-veritable, *Que la fortune ne change point la naissance.* Mais que diray-je de vostre Noblesse, qui ne souffre pas seulement que les Lettres perissent, mais qui se souhaite avec des vœux solemnels ? Certes, ce mépris et cette aversion de la plus belle chose du monde, qui est le sçavoir, vous aura bien-tost plongez dans l'abisme de l'ignorance. A cela mesme vous serviront ces Ecrivains sans reserve et sans approbation, qui ne reçoivent de loy ny de jugement que d'eux-mesme, et dont les actions sont les moins examinées en particulier, et quoy qu'ils ne fassent guere que des fautes toutes publiques. Il n'y a point d'art ny de profession qui se donne tant de licence que celle-la. Les Artisans et les Laboureurs sont bien plus observez, quoy que le danger de leurs méprises soit fort petit ; où celuy des Escrivains est fort important. Sans choix et sans aveu, tous se poussent à écrire, et ceux qui gastent tout reçoivent des recompenses bien assurées. Or ce n'est pas tant la faute des Escrivains, qui suivant le cours de la vie humaine cherchent le gain, que celle des Docteurs, et des Magistrats, qui n'ont pas le soin de brider cette démengeaison d'écrire, et qui ont oublié ce que Constantin ordonna jadis à Eusebe de Palestine, à sçavoir que es Livres ne fussent écrits que par d'excellens ouvriers,

comme ils ne doivent estre composez que par d'excellents Autheurs. Autrement c'est abuser le monde, au lieu de l'instruire, que de luy donner de beaux ouvrages mal figurez, et des sotises bien peintes.

VIII

Mais ma plainte s'estend trop sur les autres, elle revient à toy. Que te sert ce grand amas de Livres si ton esprit n'en est pas capable ? Il peut te ressouvenir de Sabinus ce grand idiot, qui chez le Sage Romain tire vanité de la science de ses valets. Je ne trouve point qu'il y ait grande difference entre luy et toy, si ce n'est en ce que tu es plus fol que luy. Vous estes deux Visionnaires qui vous glorifiez esgallement de l'esprit d'autruy : Mais Sabinus se glorifie de l'esprit des valets qui sont veritablement à luy, au lieu que tu te prevaux de l'esprit des Livres qui ne t'appartiennent point, puis que ce sont leurs Autheurs qui sont leurs vrais Maistres. Il est vray qu'on voit de certaines gens qui croient sçavoir tout ce qui est écrit dans les Volumes qu'ils gardent à la maison. Et lors qu'on tombe sur quelque discours qui a esté traité par quelque grand homme. J'ay, disent-ils, ce Livre dans mon étude, et croyant que cela suffit, ils se taisent avec autant de suffisance, comme s'il ne falloit que cela pour l'avoir dans la teste. Ce discours n'est-il pas ridicule, et crois tu acquerir une haute gloire à imiter ces extravagants ?

IX

J'aimerois bien mieux te voir bien fourny d'esprit, d'éloquence et de doctrine, ou plûtost d'innocence et de vertu,

que de quantité de Livres. Mais ces qualitez-là ne sont pas venales comme les Livres, et je ne sçay, quand bien elles le seroient, si elles trouveroient autant d'acheteurs qu'ils en trouvent tous les jours. Ceux-cy parent des murailles, mais elles ornent les ames, qui sont facilement négligées des hommes, pource qu'elles ne sont pas veuës des yeux du corps. Certes si l'abondance des Livres rendoit les hommes doctes, ou gens de bien, ceux qui seroient les plus riches, pourroient estre les plus doctes, et plus gens de bien du monde. Or nous voyons bien souvent arriver tout le contraire. Tu me diras icy que les Livres te servent d'aydes pour apprendre; mais prens garde qu'ils ne te servent d'empeschement. Comme la trop grande multitude des combatans a quelquefois fait perdre la victoire à qui l'eust emportée avec un plus petit nombre; ainsi la multitude des Livres a porté préjudice au progrez de quelques-uns, qui eussent esté plus sçavans Disciples s'ils eussent eu moins de Maistres. La disette en ces deux cas est venuë de l'abondance. Je ne veux pas dire par là, si tu as trop de Livres, qu'il t'en faille deffaire, tu ne dois en rejetter pas un qui soit bon, mais tu dois en sequestrer quelques-uns pour te servir des meilleurs, et prendre garde que ceux qui pouvoient te profiter, estant lûs à temps, ne te nuisent estans lûs hors de saison.

X

Considere encore en voyant cette grande varieté de volumes, que la diversité des chemins trompe souvent le voyageur, et que tel qui alloit seurement par un seul sentier s'est trouvé embarrassé à un pas fourchu. Or si l'on peut

s'escarter où il n'y a que deux voyes, que fera-t-on où il s'en presentera une infinité ? Ainsi tel qui eust profité efficacement du choix d'un seul Livre, en a ouvert et feuilleté inutilement plusieurs. Le beaucoup est à charge aux Apprentifs, et le peu suffit aux Maistres ; Le trop est incommode aux uns et aux autres, quoy que les plus fortes espaules portent plus aisément l'excés du fardeau. Et ne croy pas t'ennoblir par l'éclat de tant de nobles Ouvrages, puis que ton nom n'est pas celuy de leurs Autheurs. Je ne voy que ce Roy d'Egypte dont je parlois tantost, qu'une Bibliothèque ait rendu fameux ; encore peut-on dire qu'il est plus illustre par la version des Septante, que par ses quarante-mille volumes. L'ouvrage de tant d'esprits paroistroit sans doute admirable, si depuis on n'avoit veu encore un plus grand miracle d'un seul esprit. Mais il faut prendre une autre route que tu ne fais pour tirer quelque gloire de tes Livres ; c'est de les bien connoistre, et non pas seulement de les avoir. Il faut les commettre à ta memoire plûtost qu'à ta Bibliotheque, et les renfermer dans ta teste, et non pas dans un Armoire. Autrement le Libraire et l'Armoire mesme emporteront toute la gloire qu'on peut attendre de ce costé-là. Pour conclusion, en gardant beaucoup de grands Autheurs, represente-toy, que tu tiens beaucoup d'illustres prisonniers, qui, s'ils pouvoient sortir ou parler, te feroient peut-estre condamner legitimement à une prison personnelle ; Maintenant ils pleurent dans le silence, avec ce regret, que bien souvent un avare ignorant possede en abondance, des biens dont beaucoup de sçavans ont tant de disette.

****

CATALOGUE

DES ANAGRAMMES, DEVISES & PSEUDONYMES DES POÈTES DU XVI[e] SIÈCLE

J'avais recueilli, pour m'en servir dans mes travaux sur les poètes de la Renaissance, un certain nombre de devises, Anagrammes etc. dont ils se servaient pour dissimuler leurs noms. Bien que la plupart de ces renseignements soient le fruit de mes lectures, je dois reconnaître que j'en ai puisé plusieurs parmi ceux que Montaiglon a insérés dans le journal l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*.

Tout incomplet qu'il soit, je pense que ce catalogue ne sera pas sans utilité ; c'est pourquoi je me fais un plaisir de le communiquer aux lecteurs des *Miscellanées Bibliographiques*, en les priant d'y ajouter les découvertes qu'ils auront pu faire eux-mêmes. Peut-être alors sera-t-il possible de former un petit dictionnaire, qui ne laisse sur ce point presque rien à désirer aux amateurs de cette littérature du XVI[e] siècle, dans laquelle notre poésie moderne se retrempe avec plus de ferveur que jamais.

Prosper Blanchemain.

A

Accuerde Olvido. — Nic. Herberay.
Ainsi ou non. — M. Sceve?
Alcofribas Nasier (anag.). — F. Rabelais.
Aliquid de Nihil. — Fr. Sagon.
Ami de tous. — Claude de Pontoux.
Amour demourra le Maistre. — Maurice Sceve.
Amour immortelle. — Pontus de Tyard.
Amour ou haine. — C. de Chantecler.
Anhitendum intrare volenti. — J. de Lorme (de Moulins en Bourbonnais).
Apprentif (L'). — Du Saix. Jean Tagaut.
A tous accords. — Est. Tabourot.
Attendant mieulx. — Bonav. des Perriers.
Au seul dieu honneur et gloire. — Beroalde de Verville.
Avec espoir. — Cl. Turrin.

B

Banny de Liesse. — Fr. Habert.
Belle à Soy (anag.). — Loyse Labé.
Bonté n'y croist (anag.). — Benoist du Troncy.

C

Ce qui sera sera. — Dadouville.
Cetera mortis erunt. — M. C. de Buttet.
Christ fonde ura loge (anag.). — Christophle de Gamon.
Cœlo Musa beat. — Du Bellay.
Cœlum non solum. — J.P. de Mesmes.
Constantia cedo. — Simon Rouzeau.
Conte d'Alsinois. (anag.). — Nicolas Denizot.
Cura finis œstus. — Fr. Juret.

D

De bien en mieux. — Maximien, auteur du débat de l'homme et de l'argent.
De mal en bien. — J. de la Hogue, sergent à cheval du Chatelet de Paris.
De mieux en mieux. — L'au-

teur de deux Epistres des brebis au mauvais Pasteur.

De mort en vie. — Augier.

De peu assez. — Jean le Maire.

Deus nobis hœc otia fecit. — B. de Vigenère.

De vertu ay ma gloire. — Guy de la Garde.

Devoer de voer. — C. de Taillemont.

Dieu et non plus. — Michel d'Amboise.

Dieu pour guide. — Philibert Hegemon.

Docte nom acquis (anag.). — Jacques Mondot.

D'un vray zele. — Jean de Vauzelle.

E

En clairté l'œil s'esblouit. — Loys le Caron.

En Dieu la fin. — J. Pyochet de Sallin.

En heur content se dict. (anag.). — Estienne du Tronchet.

Esclave Fortuné. — Michel d'Amboise.

Esperant mieux. — Jean Le Blond.

Espoir de recompense. — Gab. Bounin.

Espoir sans espoir. — Est. Forcadel.

Et florida pungun. — C. M. D. L.

Et Nugœ seria ducunt. — Guill. Bouchet.

Et voto et fato. — Melin de S. Gelays.

F

Fors Dieu tout passe. — Charles Fontaine.

Fra gli dui. — Cl. Gruget.

Fy de Soulas. — Fr. Habert.

G

Genio et ingenio. — Est. Pasquier.

Gringore termine souvent ses ouvrages par un acrostiche contenant son nom.

H

Ha bien touché (anag.). — Jehan Bouchet.

Hante le François (anag.). — Charles Fontaine.

Honneur te guide. — H. Salel.

Hourrado y nomas. — A. Thevet.

I

Ignoti nulla cupido. — Pierre des Mireurs.

Il viendra. — Adam Fumée.

Innocent (l') esgaré. — Gilles d'Aurigny.

In corde prudentis revirescit sapientia. — G. Corrozet.

Indigent de Sapience. — François Sagon.

In otio negotium. — Nic. Denizot.

J

J'aten ci la fin et repos (anag.). — J.-Fr. le Petit.

J'en feray grâce (anag.). — Frere Jean Gary.

Jouyr ou rien. — Noël du Fail.

L

Là je respire où j'aspire. — Ant. Chassignet.

La mort n'y mord. — Clément Marot.

Le content est riche. — J. Le Febvre (de Dreux).

Le fol n'a Dieu (anag.). — Noel du Fail.

L'envie d'envie en vie. — Jacq. Gohorry.

Léon Ladulfi (anag.). — Noël du Fail.

Le seur moyen. — Adam de la Planche.

L'heur de grace use l'oubli (anag.). — Charles de Bourqueville.

L'honneur me guide. — J. du Pré.

Liset Benancio (anag.). — Sebastien Colin.

L isir et liberté. — Bonav. des Perriers.

Louange à Dieu, ou : l'esprit au ciel et le corps en la terre. — J.-B. Chassignet.

L'un apres l'autre. — G. Bouchet.

M

Mas honra que vida. — Guil. Le Breton.

Mieux que pis. — Guill. Cretin.

Mieux qui pourra. — Dadouville.

Moins et meilleur. — Pelletier (du Mans).

Moins que rien. — Nicole de Bargedé.

Morior ut vivam. — Mort m'avie. — Jean de Boessières.

Mort ou mercy. — N. L. R. de la Boiciere.

Mourant verdoyer. — Pierre Desmay.

Moyne sans froc. — Pasquier le Moyne.

N

Ne trop, ne trop peu. — Jehan Marot.

Ni pour salaire ni pour complaire. — B. de Verville.

Non inferiora secutus. — Marg. de Navarre.

Non ociosus in ocio. — Pontus de Tyard.

Non si non la. — Maurice Sceve.

O

Ou mort ou vie. — Belleforest.

P

Partout. — J. Bienvenu (de Genève).

Pauvreté empesche les bons esprits de parvenir. — Bernard de Palissy.

Per me stesso son sasso. — J.-P. de Mesmes.

Persistam donec potior. — Est. de la Guette.

Plus que moins. — Gilles Corrozet.

Puisqu'ainsi est. — Noel du Fail.

Q

Quanto superat discrimine virtus. — Loys des Mazures.

Quoy qu'il advienne. — Ant. du Saix.

R

Race du Mans si fidel'à son roy (anag.). — François de la Crois du Maine.

Raison partout. — Pierre Gringore.

Redime me a calumnis hominum. — Guillaume de la Perriere.

Rerum vices.—Lazare de Baïf.

Riand je vy (anag.). — Jean d'Ivry.

Rien sans zèle. — Guill. de la Tayssonniere.

Ronsard bien franc (anag.). — François Bertrand.

S

Sarcomoros. — Bonav. des Perriers.

Seigneur des Accords. — Est. Tabourot.

Secrétaire des dames. — Jehan d'Ivry.

Secreto lapide tutus. — L'auteur des comptes du monde adventureux (Ant. de S. Denis ?)

Servir à Dieu, c'est régner.— Yves Rouspeau.

Sic virtus sidera scandit. — Didier Oriet.

Sine tempore tempus. — F. d'Amboise.

Si peu que plus. — J. D. Sauyon.

Souffrir fait offrir. — Mlle M. J. (Marie de la Jaille ?)

Souffrir non souffrir. — Maurice Seve.

Soupir d'espoir. — Beranger de Latour.

Sparsa et Neglecta cœgi. — Cl. Fauchet.

Spe labor levis. — Jehan Bouchet.

Suffire ou rien. — Calvi de la Fontaine.

Sylvain de Flandres. — Alex. Vander Busche.

T

Tandem ad astra ferar.— Alb. Phil. de Villiers.

Tard ennuié de voir (anag.). — Ant. du Verdier.
Jean Tagaut.

Tiburce Siariferos. — Jean d'Abondance.

Ton luc a veu d'ele (anag.). — Claude Nouvellet.

Tout à un. — Beroalde de Verville.

Tout en bonté seray (anag.). — Estienne Tabourot.

Tout n'arrive à souhait. — Du Souhait.

Tout par raison, Raison par tout, partout raison. — Gringore.

Tout pour le mieux. — Claude Collet.

Traverseur des voies perilleuses. — J. Bouchet.

Travail en repos. — Guill. des Autelz.

Triste et pensif. — Michel Marot.

Trop de peu. — Ch. de la Fontaine.

Tumulo fit Musa superstes. — G. Bouquier Angevin.

U

Un nécessaire. — B. du Tronchet.

Un pour tout. — Gilles d'Aurigny.

V

Vela de quoy. — François Sagon.

Vela un docte élu (anag.). — Claude Nouvellet.

Viam fata invenient. — A. Thevet.

Vie aprez mort. — Guillaume Haudent.

Virescit vulnere virtus. — Oronce Finé.

Virtus in adversis. — Guill. Le Rouillé.

Virtus Phœnici similis. — Pierre Enoch.

Vita ut rosa. — Martin, médecin.

Vivez joyeux. — Rabelais.

Vouloir et esperer. — Philibert Bugnyon.

LIVRES COMMENCÉS ET NON ACHEVÉS

Il a paru (c'est je crois, dans l'*Intermédiaire*) quelques détails curieux à l'égard d'ouvrages annoncés et qui n'ont jamais vu le jour. Les livres entrepris, et dont il a été publié quelques fragments mais que leurs auteurs ont abandonnés en chemin, pourraient, de leur côté, fournir le sujet d'un intéressant chapitre d'histoire littéraire.

Nous nous bornerons pour le moment, à deux exemples, en recommandant les recherches de ce genre, aux amis des particularités de la science des livres.

Un écrivain anglais doué d'un talent réel, William Godwin l'auteur de *Caleb William* et de *Mandeville* avait été frappé d'une idée que lui avait suggérée la légende

des *Sept Dormants* (voir la *Légende dorée* de Jacques de Viragine) ; il songea à écrire l'histoire d'un homme qui resterait livré au sommeil pendant cinquante ans ou même pendant un siècle entier ; en se réveillant, il trouverait tout changé autour de lui. Ce thême est susceptible de mettre en scène bien des personnages, de faire naître une foule d'incidents touchants ou comiques.

Mais l'étendue de ce plan effraya Codwin ; il craignit de voir son imagination se lasser, et il se borna à écrire quelques pages où il laisse la parole à son héros qu'il fait naître vers le milieu du XII^e^ siècle, en Espagne, dans un vieux château près de Talavera. Ce fragment a été inséré en 1833 dans le *New Monthly Magazine,* tome XXXVII, p. 32.C'est tout ce qui a paru d'un roman qui aurait probablement été une œuvre remarquable, Jules Janin avait dans sa jeunesse commencé un roman : *Le marquis de Rosemonde* qu'il n'acheva pas. Nous en avons rencontré deux fragments dans une publication périodique fort oubliée aujourd'hui : *L'Europe littéraire,* tom. I. de 1831, p. 28 et 141 ; ils sont précédés de quelques lignes du rédacteur, destinées à stimuler vivement la curiosité d'un certain public.

« L'auteur de l'*Ane mort* et de *Barnave* a composé dans « un moment d'inconcevable caprice long et brûlant, un « roman dont on ne peut pas dire même le sujet. Jamais « imagination de romancier n'a été plus loin. L'auteur lui-« même qui Dieu merci, n'est pas timide, a reculé devant « sa hardiesse quand elle a été achevée. Son livre est là, « comme le canot de Robinson Crusoé qui ne peut être lancé « à la mer ; c'est un livre perdu dont personne ne saura rien « excepté pour des confidents et des amis. Nous ne parle-« rons pas de ce livre ; seulement nous avons obtenu quel-

« ques fragments très-simples et très-chaleureux que nous « donnerons à nos lecteurs ; après quoi ce sera un roman à « jeter au feu. C'est grand dommage quand un homme d'un « esprit si ardent et si ingénieux et d'un style si nouveau et « si français, s'abandonne trop entièrement à l'imagination « cette folle du logis qui ne sait jamais où elle doit s'ar- « rêter. »

Le premier de ces fragments montre le duel jugé et approfondi sous un aspect nouveau; l'un et l'autre sont un récit fait par un jeune homme campagnard perverti par la voie parisienne et qui écrit le journal de son éducation.

Nous serons heureux si quelque bibliophile veut bien nous transmettre à l'égard du *Marquis de Rosemonde* des détails à compléter ce que nous apprend *L'Europe littéraire*.

G. Brunet.

DES TITRES DE LIVRES

Les livres sont à un ignorant autant de piéges pour le surprendre.

MONTAIGNE.

COMBIEN ne voit-on pas de gens, dit Peignot, * dupes du titre imposant d'un livre nouveau souvent très-médiocre, ou du Charlatanisme de ces prospectus séduisants dont on nous inonde tous les jours, apprendre à leurs dépens, mais trop tard, à s'en méfier.

Le titre est la physionomie extérieure du livre; c'est son affiche, sa profession de foi, son langage, c'est lui qui attire l'amateur, qui retient ses regards, qui le séduit tout d'abord; c'est un *ensorceleur* et trop fréquemment un dupeur éhonté. Le titre, c'est l'état civil d'un ouvrage, c'est presque l'ouvrage lui-même, c'est assez souvent la fortune d'une production littéraire, et quelquefois sa mise à l'index. On frémit en pensant à tout ce que peut évoquer un titre seul! Vient-on à parler de *Faublas* on sourit malicieusement; nomme-t-on *Justine* on s'enfuit effaré.

« Les titres des livres, écrit Voltaire dans ses *Mélanges historiques* (titre sérieux) sont comme ceux des hommes aux yeux du philosophe qui ne juge de rien par les titres. »

* Peignot. Manuel du bibliophile.

Tout le monde lit cependant et ce « Tout le monde » n'est pas philosophe, ce n'est pas dans la masse que se trouvent les lumières, le discernement, le bon goût et l'esprit critique; le public du moment se laisse entraîner par la voix confuse d'une renommée malsaine et par une curiosité féroce; ce n'est qu'à la postérité qu'il appartient de faire justice à bon titre des mauvais livres en estimant ce qui souvent fut méprisé et en méprisant quelquefois ce qui fut apprécié. Tout lecteur est juge du livre qu'il lit, autrement il serait indigne de lire, mais lorsqu'un ouvrage est nouveau, il faut le juger sur sa bonne mine, l'acheter par flair et par *on-dit*, quitte à le condamner après lecture. Les écrivains romanciers, philologues, publicistes de toutes classes n'ignorent pas que le titre est l'amorce d'un volume, aussi passent-ils des nuits blanches à chercher, à passer en revue, à soupeser par la pensée, à alambiquer les différents titres que leur suggère une imagination fiévreuse. Trouver un bon titre! Voilà le grand problème, le grand art de tous les temps et chez tous les peuples.

Dans la préface à Vespasien de l'*Histoire naturelle* de Pline l'ancien, il existe un passage fort bizarre à ce sujet, sur le compte des Grecs: « Jamais dit-il, jamais nation ne fut plus heureuse en titre merveilleux, on n'y tarissait pas: les uns appelaient leurs ouvrages des *Rayons de miel*, les autres des *Cornes d'Abondance* où vous pouviez trouver de tout au gré de vos désirs, oui, de tout, jusqu'à du lait de poule * ensuite parurent les *Muses*, les *Paudectes*, les

* Voyez les aimables réflexions que fait Naudé, dans son *Mascurat* sur ce passage de Pline:

Afflua divitiis omni Virtute redundans,
Gallinæ ut fertur, lac reperire queas.

Manuels, les *Prairies*, les *Tablettes* et tels autres titres dont les charmes sont si puissants qu'ils pourraient vous faire manquer un rendez-vous. Mais si du titre vous passez à l'ouvrage, Dieux ! quel vide ! Vous ne trouvez rien qui puisse apaiser votre moindre désir. » Les latins selon Pline tombèrent bientôt eux-mêmes dans ces extravagances et nos latinistes du moyen age les imitèrent à qui mieux mieux, ce ne fut pendant un certain temps que titres prétentieux, de *Thrésors des antiquités, Thrésor de la belle latinité*, de *Sucs des sciences, Moëlles de la philosophie, Miroir de Sapience, Pensées ingénieuses*. etc., etc.; les *Lullistes* ou disciples du savant chimiste Raymond Lulle ont porté la folie des titres plus loin que qui que ce soit *. Dans le catalogue de leurs ouvrages on trouve des : *Art des Arts, Art universel, Art de ne rien ignorer, d'écrire et de parler de tout*, L'*Œuvre des œuvres*, le *Phare des sciences*, la *Voie Roiale pour toutes les Sciences et pour tous les Arts*, et mille autres titres semblables, mais le plus curieux de tous, le plus singulier peut-être, le plus *abracadabrant*, pour employer le terme juste, est celui annoncé par Savonarola, qui promet de le remplir. Ce titre est ainsi rédigé : « *L'Univers littéraire, où l'on trouve un abrégé de tous les livres et l'Histoire de tous les Auteurs dans toutes sortes de Sciences, d'Arts et de Langues depuis la naissance des Belles Lettres jusqu'à ce jour : avec l'Année, le Lieu et la Forme des Editions, les Commentaires, les Notes, etc. — Extrait des Principales Bibliothèques du Monde rangé par ordre alphabétique et en forme de Table Générale des Matières ; enrichi de Caractères Hébraïques, Cadaïques, Syriaques, Grecs, Arabes, Persans,*

* Voyez : De La *Charlatanerie des Savans par M. Meuken* avec des remarques critiques de différents Auteurs ; traduit de latin en françois. 1721, in-12.

Arméniens, Allemands, Ethtopiens, Egyptiens quelquefois Italiens, Espagnols, François, Bohémiens, Hongrois, Anglois, Flamans et de ceux des autres Nations le plus souvent en Latin et quelquefois en Langue Vulgaire, par P. D. Raphael, Savonarola de Padoue, de l'ordre des Clercs Réguliers appelez Théatins *et professeurs en Théologie.*

Au seizième et au dix-septième siècle, les titres pompeux étaient fort à la mode dit Ludovic Lalanne dans ses *Curiosités Bibliographiques,* on ne voyait alors que *Boucliers, Châteaux, Palais, Trésors* ou *Théatres* du monde, de l'honneur, du plaisir, de la vie humaine, etc. D'autres ouvrages portaient les noms plus modestes de *Tableaux,* de *Jardins, etc.* — Guillaumet, Chirurgien de Henri IV a publié : Le *Miroir des apothicaires en forme de dialogue (1607)* la *Pallade des Plantes;* la *Ballade de Drogues* tandis qu'il est des titres comme le *Coupe-cul de la mélancolie* de Béroalde ou le *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé à répudier sa femme* (1768). — Quel nombre prodigieux de *Clez d'or* ne trouvons nous pas à cette époque ! que de *Méthodes Royales, d'Echelles du Parnasse,* de *Répertoires des Sciences,* d'*Inventaires du cerveau humain.* Baillet, dans les *Jugements des Savants* (tom. I. pp. 534 à fin) a consacré tout un chapitre aux *Préjugés des titres des livres,* on y trouve les plus plaisantes citations de titres incroyables avec les imitations qu'ils nous ont procurés; Gabriel Peignot dans son *Livre des singularités* à également cité un grand nombre de livres remarquables par leurs titres.

Les ouvrages de dévotion au dix-septième siècle peuvent être distingués par l'originalité de leurs titres extravagants. Il y a : *La Porte Royale du Paradis, très-utile à chacun pour heureusement s'y rendre* (1635) *Le Pain cuit sous la cendre, ap-*

porté par un ange au prophète Elie pour reconforter le moribond. (1631) *La Lampe de Saint Augustin et mouchettes de cette lampe; Le fusil de la Pénitence avec l'allumette de l'amour de Dieu; Les mèches allumées au feu divin; Agrafes et Œillets pour les culottes des croyants; Souliers à hauts talons pour ceux qui ne sont que des nains dans la sainteté; la seringue spirituelle pour les âmes constipées en dévotion*, etc. Il est curieux de consulter pour les titres d'ouvrages, le catalogue qui se trouve à la fin de chaque volume de la *Bibliothèque française* de l'Abbé Gouget.

Au XVIII^e^ siècle, les titres d'ouvrages sont prétentieux, pommadés; ils se ridiculisent à force de quémander la singularité; ils offrent le plus souvent une apparence libertine, un mystère plein de révélations; c'est la science fallacieuse du titre dans tout son éclat. Si nous jetons un regard furtif sur les petites œuvres obscures de cette époque, nous lisons : *Ah que c'est bête! Sirop au cul ou l'Heureuse délivrance; Mes bagatelles, ou les Torts de ma jeunesse; Ma tante Geniève, ou Je l'ai échappé belle; Honorine ou mes 22 ans; l'Encyclopédie perruquière; les Devirgineurs et Combabus; les Bijoux des neuf sœurs; l'Art de plumer la poule sans crier; l'Amusette des grasses et des maigres; le Je ne sais quoi*, etc.

C'est surtout dans la *Petite Bibliographie bibliographico-romancière* de Pigoreau qu'il nous est loisible de parcourir la série des titres romanesques la plus curieuse; il y a des romans de lettres, des romans pastoraux, des romans noirs à faire trembler l'ombre d'Anne Radcliffe, sous l'influence de leurs titres pompeux. Tous ces contes de brigands, de cavernes, de souterrains, tous ces mystères, ces ombres sanglantes, ces spectres funèbres portent des titres aussi grotesques que possible. C'était alors le beau temps des

Regnault-Warus, des Plaucher-Valcour, des Maugenet, des Legai, des Auguste Lafontaine, des de Jouy et autres terribles producteurs auxquels les titres longs et filandreux ne coûtaient pas grande peine. Notre école romantique ne fut guère plus sage dans l'enseigne de ses élucubrations. Que de titres baroques on retrouve dans ces vieux fonds de cabinets de lecture où dorment dans la poussière des miliers d'oubliés. Un titre peut faire vendre un livre, mais il le ressuscite bien rarement.

On ferait un gros et intéressant volume de tous les exemples que l'on pourrait rapporter de la folie singulière des titres des Livres. Tous les jours la collection s'enrichit et il serait bon d'en dresser un nomenclature anecdotique et amusante. Cette monomanie fut commune à tous les siècles, à toutes les nations littéraires ; on en trouve la preuve dans tous les catalogues que l'on parcourt bien des années après leur apparition. Le Bibliophile le plus sage se laisse encore aller de temps à autre à acquérir des ouvrages dont le titre seul excite en lui une vague curiosité. Il y a là matière à un livre du plus vif intérêt, qu'on intitulerait : *Histoire des titres de livres, singuliers, piquants, spécieux, curieux, particuliers, galants, extravagants, ridicules, etc.*

Ne l'entreprendra-t-on pas ?

OCTAVE UZANNE.

LES LIVRES IMPRIMÉS EN COULEUR AU XVIII^e SIÈCLE.

I

Les brochurettes, imprimées en différentes couleurs, eurent autrefois une réelle vogue; les femmes, les petits-maîtres, les incroyables du temps, — et n'en trouve-t-on pas toujours? — se les disputaient, les passaient de mains en mains, les oubliaient adroitement sur la toilette d'une élégante, sur le sopha d'une actrice à la mode, dans un bureau de nouvelles, dans un cabinet d'esprit, en un mot partout où l'on jasait de belle humeur, avec la verdeur, l'entrain, le sans-gêne d'une époque qui adora le libre langage.

C'est là tout le XVIII^e? N'est-ce pas indiquer d'un mot ses tendances au bavardage et ses préférences aux caquetages mignons? Jamais on ne rencontra dans une civilisation pareille étude sentimentale, pareille dévotion pour les légères productions intellectuelles; — ce fut même là un signe, et pas le moins caractéristique, à coup sûr, de la profonde passion des âmes pour les frivolités, le papil-

lotage, les *colifichets*, ainsi que le désigne une Italienne de beaucoup d'esprit, amie du style et bonne observatrice de mœurs. Il y eut du colifichet à tous les étages de la société, à la Cour, à la Ville, dans les provinces, dans les châteaux; — la femme régna et gouverna.

II

La forte empreinte d'un siècle se trouve dans sa littérature, dans ses journaux, ses brochures, ses correspondances et ses mémoires; — certes, l'analyste ne doit rien négliger s'il veut prendre une hauteur exacte, s'il veut pénétrer au cœur même de son sujet, s'il veut intéresser, et, ce qui vaut mieux, instruire.

Les grands côtés du XVIII^e^ sont connus et complétement élucidés; les points de vue sociaux, moraux et encyclopédiques ont fait l'objet de travaux aussi nombreux qu'importants; mais la vie intime du siècle, son frou-frou féminin et railleur, ses bulletins si piquants, écrits dans un boudoir, ses petites guerres de mots, son incessant travail de ruelle, ce travail de sape et de mine devenu si redoutable à la fin, — tout cela reste encore enveloppé d'un épais voile; les philosophes n'ont pas eu à leur disposition un élément principal de jugement, une sensation critique éprouvée au contact des factums et des pamphlets, — quelque chose leur a manqué pour diagnostiquer le XVIII^e^ avec exactitude et profondeur.

On l'entend bien de cette manière, puisqu'un homme considérable vient de publier *le Secret du roi*, puisqu'un chercheur nous donne les *Mémoires du cardinal de Bernis*,

deux ouvrages qui jettent de vifs rayons sur la vie intime, sur les mobiles, sur les plans de conduite, les projets et les tentatives avortées d'une époque tracassière, qui dépensa pour la réalisation de ses espérances une sève, une force, une surabondance de vie indispensables à sa défense; — mais qui se croyait attaqué? Personne. Et le rire s'envolait joyeux et sonore.

III

Les brochurettes eurent les honneurs de l'engouement; ces petits livres, si coquettement imprimés en bleu, en rouge, en vert, en jaune, se répandirent à profusion; le livre vert, de 1759, par Caraccioli, attira l'attention. Livre mignon, tenant peu de place dans la poche d'une élégante, 79 pages d'impression, et un style qui passe du demi-grave au doux, du plaisant au demi-sévère avec une incroyable abondance d'expressions charmantes. Il est un mot, de néologie récente, qui peint ce genre : les stylistes des livres en couleur furent des *expressionnistes*. Rien ne pèse, rien ne s'attarde dans leur argumentation aussi rapide qu'une improvisation de génie.

IV

Le *livre à la mode* de 1759 est imprimé :

A verte-feuille
De l'Imprimerie du printemps,
Au Perroquet.
L'année nouvelle.

Comment ne pas réussir avec de semblables éléments de succès ! Comment ne pas faire battre le cœur des femmes, toujours si avides de nouveautés et d'inconnus ? Comment rester en chemin, quand on franchit la distance du premier coup ?

Aussi voyez le flair de ces écrivains fantaisistes, néologues acharnés, aussi hardis à lancer une nouvelle qu'ingénieux à inventer un mot, — et ce n'est pas là ce que nous reprochons, la néologie marquant, au contraire, le mouvement d'une langue écrite et parlée, — ils sont tout miel, tout prévenances pour le lecteur ; un exemple va le prouver.

En 1759, le livre vert débute ainsi ; on a fait mieux depuis dans ce genre :

A Messeigneurs
les Petits-Maîtres
et
Mesdames
les
Petites-Maîtresses.

« Messeigneurs et Mesdames,

« Vos élégances voudront bien me permettre de leur dédier un Ouvrage qui, par son rapport avec les plus jolis rubans et les couleurs les plus agréables, doit nécessairement mériter vos suffrages. Tout ce qui est nouveau plaît ; ainsi ce Livre plaira. Si un pantin a pu vous amuser pendant l'espace de deux ans, ce volume a lieu d'espérer un pareil honneur. Il ne faut qu'un mot aussi neuf que lui

pour le mettre en vogue et pour lui procurer un crédit étonnant. Les Cabriolets ont eu leur saison et l'ont encore ; ce Livre aura la sienne, ou il seroit bien malheureux. Prononcez, MESSEIGNEURS ET MESDAMES, nommez cet Ouvrage, divin, enchanté, joli à croquer, enfin sémillant, et sa fortune est faite. Il pourra parier avec les *Pensées de Pascal*, la *Recherche de la Vérité*, la physique de *Descartes* et celle de Newton : que dis-je ? il ira plus loin; et j'aurai la gloire d'avoir su trouver un moyen de vous prouver tout le cas que fait de vos élégances celui qui est,

Messieurs et Mesdames,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

******

Est-ce joliment troussé ? La confiance en soi est la vertu des audacieux ; réussir leur suffit ; la foule les acclame ; et ils savourent leur gloire, ces affamés de grossière ambroisie : orgueil et modestie, quel mélange !

V

En 1760, c'est-à-dire un an après le livre vert, voici venir le livre en vermillon, avec ce titre :

Le Livre
à
La Mode
Nouvelle Edition,
Marquetée, polie et vernissée.

Et, au bas de la page, une indication qui ne pèche guère par modestie :

En Europe
Chez les libraires
100070060

Toujours de la forme ; ces messieurs les amuseurs d'élégantes adoraient la forme, une forme à eux, s'entend, car le style académique n'eût pas fait leurs petites affaires. Ils aimaient à lâcher ailes déployées les inventions les plus capricieuses de la néologie ; et, somme toute, ne leur devons-nous rien à ces linguistes de premier jet, de haut vol, recherchant surtout dans la phrase, dans la contexture du mot, dans l'arrangement de la draperie littéraire, ce qui rendait leur pensée avec une énergie mélangée de couleur locale ? Il y a gros à parier que nous leur devons quelque chose. Sans les néologues des XVI, XVII et XVIII[e] siècles, notre belle langue française posséderait-elle les trésors inestimables de clarté, de précision, de vigueur, d'harmonie, qui en font l'instrument par excellence de la philosophie, de la poésie, du roman et de l'histoire ? — Ne soyons pas injustes envers les petits, envers les humbles. Au point de vue des perfectionnements de notre langue, mettons Scarron à côté de Bossuet, Rabelais à côté de Masillon et Saint-Evremont à côté de Blaise Pascal ; ces grands ouvriers eurent le même amour, la même passion : l'exactitude du mot.

VI

Le livre *vermillon,* si vermillon même que cent dix-huit ans après l'impression a conservé tout son éclat, tout son

prestige typographique, se réclama du livre vert, son aîné dans l'art de plaire, dans l'art, — assurément difficile — d'attirer et de retenir une clientèle. Et voici la mise en scène, souvent copiée, jamais égalée.

Aux Messieurs
Et Dames
A Vapeurs,

« Messieurs et Mesdames,

« La couleur verte n'ayant duré que huit jours, ainsi que toutes les modes, je vous offre le plus beau des vermillons, tel enfin qu'il brille sur vos visages, magnifiquement et furieusement enluminés, et tel qu'il doit être, selon l'avis des plus habiles TRONCHINS, pour enjoliver et égayer vos vapeurs. Quel plaisir de retrouver sur un papier l'expression même de vos charmantes figures, et d'y voir ce joli coloris qui pare aujourd'hui les physionomies de nos Petits-Maîtres et de nos Petites-Maîtresses, vraiment habiles dans l'art de se peindre avec élégance ! Cet ouvrage va devenir un tamis, où vos inquiétudes noires venant à s'évaporer, il ne vous restera plus que des langueurs agréables, propres aux gentillesses de la société. J'ai voulu aller par gradation, du noir au vert, et du vert au couleur de rose pour vous prouver, MESSIEURS ET MESDAMES, que dans toutes Les nuances, je suis également

Votre admirateur et serviteur,

******

Bravo, n'est-il pas vrai ? Les dames à *vapeurs*, — elles en ont encore aujourd'hui — directement mises en cause,

mais avec des câlineries d'expression telles que les plus hargneuses ne tinrent pas longtemps rigueur à l'écrivain, — ces dames formèrent la clientèle courante, ce que nous avons nommé depuis, dans notre langue moderne, un peu mathématicienne, *le fond de boutique;* — elles furent les premières à rire de certains travers, de certains ridicules, de certaines façons d'être, d'un ensemble particulièrement original; ce rire n'eut pas le scepticisme froid, métaphysique, pour ainsi dire glacial, qui marqua les œuvres de l'esprit et les actions des coureuses de nouvelles au XVIII[e] siècle; — leur rire, sans dépasser la mesure, apprécia les stylistes et s'appropria leurs découvertes.

VII

Les *Mémoires secrets,* ce recueil des travers, des vices de l'époque, glace de Venise dans laquelle se reflète une civilisation sur le déclin, à la date du 9 juillet 1776, nous donnent une note précieuse : « Les vapeurs étant plus que jamais le tic des jolies femmes, on a fait une chanson sur ce ridicule; elle est assez bien faite, et fort à la mode; elle a pour titre *La Vaporeuse,* et est sur l'air : *Toujours, toujours, il est toujours le même.*

J'ai des vapeurs quand un galant soupire;
De déplaisir
L'amour me fait mourir;
Ne pouvez-vous languir,
Messieurs, sans me le dire?,
Epargnez la fadeur,
Trève de vive ardeur;
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

A ma toilette un abbé me fait rire ;
Mon perroquet
Retient tout son caquet ;
Mon singe est plus coquet
Depuis qu'il vient m'instruire ;
Mais s'il m'offre son cœur,
Percé d'un trait vainqueur :
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Certain rabin s'en vint un jour me dire,
Dieux ! que d'appas !
On n'y résiste pas ;
Et puis, d'un ton plus bas,
Aimez, belle Thémire,
Un peu de volupté
Sied bien à la beauté :
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Un beau marquis que tout Paris admire,
Me divertit,
Il chante, il danse, il rit,
Il pétille d'esprit,
Il folâtre, il soupire ;
Quelquefois, tout à coup,
Il tombe à mes genoux :
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Un financier (n'allez pas en médire)
Me traite au mieux,
Ses soupers font des dieux !
Son champagne mousseux,
En pétillant m'inspire ;
Mais dès qu'il s'attendrit,
Tout son feu me transit :
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Il est charmant, partout on le désire,
Mon médecin,

C'est un homme divin ;
Ses doigts, d'un blanc satin,
S'exercent sur ma lyre,
Puis il toucha mon bras ;
Un jour il le serra :
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Couplets du temps, ni meilleurs, ni pires ; toutes les chansons de ruelle ont leur prosodie spéciale ; ne leur demandez pas l'élégance, le rhythme, le nombre exact, la césure bien placée, la rime riche, les hachures si délicates et si savantes de l'école poétique moderne ; — non, elle ne vous donnera rien de ces merveilles du travail et de l'art ; elle est la chanson de combat, elle dit, elle commente, elle jase comme une commère hargneuse, elle épie les nouvelles de cour, de ville et de province, elle dénonce, elle intimide, elle chante l'amour, le plaisir, la gaîté, l'entrain, elle excite les sens des blasés, elle offre de riants tableaux aux épicuriens ; — la chanson de ruelle touche aux mondes les plus divers, aux courtisans, aux belles marquises, aux ministres, aux ambassadeurs, au Roy lui-même, à ses favorites, quelquefois indignes de fixer l'attention de l'histoire, à la société d'esprit, à la société des élégances, à la société des réformateurs, à la société corrompue des Gourdan et des Brissault ; — bref, la chanson, tour à tour joyeuse, cynique, ordurière, méchante, humoristique, causeuse, a les qualités et les travers de l'époque qui la vit fleurir ; elle marche devant elle sans souci, avec l'humeur du scepticisme, avec l'entrain de ceux qui ont besoin de s'étourdir. Et le siècle ne finira pas dans le rire, car la chanson de ruelle, si redoutable et cruelle à la fois, creuse déjà l'abîme dans lequel roulera la Monarchie, elle prépare

les chutes et les crimes; — aux coins des jolies lèvres qui ont esquissé tant de sourires il y a néanmoins un trésor inépuisable de réticences malignes et de préoccupations démoniaques. A ces titres, les couplets sur les vapeurs devaient figurer ici.

VIII

Toutes les dames d'alors eurent des vapeurs. Dans l'élégante société de Sceaux, le chevalier de Jaucourt, *clair-de-lune*, comme on l'appelait le plus souvent avec un arrière-goût ruelliste prononcé, tint le sceptre ; Mme de Montesson, qui aura plus tard une brillante aventure avec le Duc d'Orléans, faisait, elle aussi, des vapeurs avec le comte de Guines, un vaporeux platonique, qui enverra sous peu promener ces belles imaginations et fera une fin dans la diplomatie. — On le voit, vapeurs par-ci, vapeurs par-là, vapeurs partout, et même sur le trône dans la personne de la Reine, vers la fin du siècle, il y aura des vapeurs, hélas ! brusquement dissipées par l'éclair, prélude des longues tempêtes. — Mais le livre vermillon aura rempli sa courte destinée, en occupant le quart-d'heure d'une petite-maîtresse.

IX

Disons, avant de pousser plus loin l'examen de ces livres à la mode au XVIIIe, que les impressions en couleur reprennent faveur, et une faveur, d'ailleurs, méritée puisque la gravure leur prodigue ses trésors.

Un éditeur a tenté de remettre en vogue, en honneur, en crédit auprès des dilletante ès-lettres ce genre d'impressions; et notre opinion, franchement exprimée, est qu'il réussira, car l'imagination est flattée, surprise, bercée par Les fioritures typographiques de la page ; — les penseurs eux-mêmes, les graves amateurs, ne reculent pas devant un livre coquettement édité ; il semble que le sens prenne des ailes et vienne à vous avec un joyeux murmure. Est-ce une illusion ? Mais elle nous a paru une lecture facile entre toutes, agréable entre les plus agréables, la lecture des livres à la mode ; — et pourquoi notre approbation sans réserves serait-elle isolée ?

Les impressions en couleur conviennent à la fantaisie, au conte, au théâtre, aux actualités, aux bluettes, aux réimpressions de ces genres, aux croquis d'histoire qui n'abordent pas le lourd in-8° ; bref, la couleur rajeunit, elle pare, elle charme ; et comme les dames du bon temps savaient poser une mouche, elle revêt un manteau de fantaisie pour aller au cœur en passant par l'imagination.

X

Les livres imprimés en couleur méritent d'être lus et relus, conservés avec soin ; ils montrent la civilisation du XVIII[e] sous son vrai jour, ils ont les soucis galants des dames, les mille coquetteries des hommes acharnés à plaire, toujours en quête de sensations nouvelles, voulant épuiser les délices et les amertumes de l'amour. Observations de mœurs, délicates analyses, marquées à fleur de coin des plus malicieuses échappées de plume, voilà les livres en cou-

leur peints d'un seul mot. Les perruques grises d'une certaine école morose, et les perruques blondes d'une certaine autre école, plus ennuyeuse que littéraire, ne veulent pas que l'on remette en honneur les pamphlets, les couplets et les chansons de ruelle ; c'est là bien de la témérité, croyons-nous sincèrement. Les frères de Goncourt, aussi habiles stylistes qu'observateurs attentifs et philosophes aimables, ont ouvert la voie; et le XIX^e^ siècle ne se terminera pas sans posséder, dans ses détails et dans son ensemble, les travaux, les indiscrétions, les railleries, les lardons et brocards, les grivoiseries des couplets des ruelles et des livres imprimés en couleur au XVIII^e^.

XI

Ces brochures, que nous appellerions maintenant des plaquettes, sont curieuses à observer à plus d'un titre; elles fournissent la note légère, l'humour, le caprice, le papillotage d'une société qui portait dans ses amusements le sérieux plein de trouble et d'anxiété des grands mouvements de la vie ; — elles sont écrites à fleur de peau avec les encres teintées qui donnent au livre nous ne savons quel charme de vague et de mystère ; — elles proclament à chaque page, à chaque ligne, au début de chaque chapitre, leur brièveté d'existence, leur passage, clandestin pour ainsi dire, sur une toilette de jolie femme, dans la poche d'un petit-maître ; et, circonstance peu remarquée, quoique remarquable entre toutes, ces brochures ont survécu aux destructions de livres, aux arrêts, aux saisies, aux plus minutieuses perquisitions ; elles ont toujours l'orgueil de

vivre, la passion de raconter, le bonheur de lancer une spirituelle méchanceté. — Et que d'esprit on dépensa dans ce genre ailé, que de fugues, que d'inventions surprenantes, que de néologies franchement exprimées ! La néologie, — rendons-lui cette justice en passant — jeta dans la circulation philologique des mots qui ont enfin leur place, non pas à la porte de l'Institut, non pas sur les marges étroites de son Dictionnaire, mais bien au cœur même de l'ouvrage. Que de fluctuations de sens, d'emplois, de nuances, de variantes, ne subirent-ils pas, ces mots de ruelles et de feuilles volantes ! Les énumérer serait écrire un des plus attrayants chapitres de l'histoire comparée de notre langue; nos linguistes, savants et autorisés, nos maîtres, nos éducateurs, écriront sans doute un jour ce livre, qui sera rempli de piquantes révélations, de rapprochements aussi heureux qu'inattendus. — Voilà, présentées au courant de la plume, les réflexions suggérées par les brochurettes imprimées en couleur au siècle du rire et de l'élégance. — La tradition des encres teintées revient à la mode, signe de goût, marque de progrès, preuve d'intelligence et de force.

Léon de Labessade.

LA LÉGENDE FLAMANDE DE SAINT BRANDAN ET SA BIBLIOGRAPHIE

Au moyen-âge, la Flandre était riche en légendes. Le savant allemand Edouard Kausler croit même que la plupart des légendes ou sagas germaniques ont pris naissance sur le sol néerlandais et se sont répandues de là avec les Franks dans le reste de l'Allemagne *.

Ces contes merveilleux se sont développés dans un ordre qui correspond au développement de la conscience humaine.

L'homme, en apparaissant sur la scène du monde, est tout d'abord saisi par le spectacle des phénomènes de la nature extérieure.

Le soleil, la nuit, la lune et les étoiles, le ciel et la terre l'impressionnent vivement ; il les personnifiera. Des cata-

* « Ia, wahrscheinlich ist die grosste aller germanischen sa-« gen auf niederlandischen Boden erwachsen, und von hier mit « den Franken nach den übrigen Deutschland gewandert. » *Reimchronik von Flandern*, p. XVIII.

clysmes, des tremblements de terre, des famines seront considérés comme des puissances supérieures auxquelles rien ne résiste.

Plus tard, ces personnifications et ces puissances deviendront des divinités, amies ou ennemies, selon leur influence bonne ou mauvaise; on les invoquera en allant combattre les animaux féroces et les monstres, et ceux qui se distingueront dans ces combats seront des héros. De là, les traditions héroïques.

Plus tard encore, lorsque les nationalités commenceront à se constituer, que les peuples rivaliseront et lutteront entr'eux pour la suprématie, on verra naître les traditions chevaleresques.

L'âge des traditions ou des légendes, qui se transmettent de bouche en bouche, finit à l'époque où les trouvères s'en emparent et les fixent par l'écriture.

A chacune des périodes légendaires correspondront des poèmes épiques qu'on appellera « Bestiaires, » si les animaux en sont les héros, comme ceux du roman du Renard, *Reinaert de Vos*. Ils seront de véritables épopées, si les héros en sont des hommes valeureux, qui se font remarquer par leur courage, leur énergie et leur sagesse. Ces poèmes recevront aussi le nom de romans de chevalerie.

Ceux qui se donneront la mission d'écrire les événements dignes d'être transmis à la postérité, seront des poètes; ils se serviront du vers, parce que la forme métrique pénètre mieux dans la mémoire populaire.

Les légendes mises en vers sont donc une partie importante de l'histoire littéraire du moyen-âge. Nous pouvons même dire qu'en Flandre toute la littérature du moyen-âge est comprise dans la poésie. Et lorsqu'on entrera dans la

période historique, c'est encore en vers qu'on écrira les premiers rudiments de l'histoire. Il en devait être ainsi, car toute poésie épique a été primitivement une manifestation de l'histoire, comme toute l'histoire se confond à son origine avec la poésie épique. Les vieux poèmes épiques ne sont en effet autre chose que l'exposition de traditions historiques, telles que les anciens peuples les avaient comprises.

C'est au douzième siècle, que les trouvères flamands, les *vinders*, recueillent les légendes de la bouche même du peuple. C'est alors que paraissent le fameux poème du *Renard*, qui fait allusion à des luttes intestines entre des seigneurs, leurs vassaux et les paysans attachés à la glèbe; celui de la *Guerre de Troie* par Siger Dieregodgaf, qui chante les actions héroïques et la mort d'Hector ; la chanson des *Nibelungen* et celle de *Goedroen*, qui sont pour les peuples germaniques ce que l'Iliade et l'Odyssée sont pour les Grecs; le roman de Charles et Elegast *(Caerl ende Elegast)*, et celui des Lorrains, poèmes épiques qui se rapportent au cycle carolingien; enfin les poèmes religieux de *la Vie de Jésus* et du *merveilleux voyage de saint Brandan*.

BIBLIOGRAPHIE DE SAINT BRANDAN

Saint Brandan est un personnage qui a réellement existé. Il vivait en 577 et il a fondé le monastère de Cluain-Fert en Irlande. Il est fait mention de lui dans les Bollandistes :

Acta Sanctorum Maii à Godefrido Henschenio et Daniele Pa-

pebrochio. T. III, p. 599. — *Vita S. Idæ*, num. 21, 15 janvier.

Colganus. *Vita Sti Patrici*, num. 79. *Vita S. Columbæ*, num. 12.

Augustinus Magraidin, canonicus augustinianus cœnobii insulæ omnium sanctorum. — *Vita S. Brandani, in appendice ad vitam*. S. Idæ, cap. 3. — *Ad vitam S. Hierlatii sive Iarlathei, episcopi*, cap. 3.

Jacobus Usserius. *De britannicorum Ecclesiarum antiquitate*, pp. 532, 868, 910.

Breviarum aberdonensis.

Vita S. Fursei, 16 janvier, dans les Bollandistes.

Adamnanus. *Vita S. Columbæ abbatis*, lib. III, cap. 2.

Thomas Thanner. *Bibliotheca Britannica-hibernica*.

Joannes Trithemius. *De viris illustribus ordinis S. Benedicti*, lib. III.

Jacobus Wareus, hibernus. *De scriptoribus hibernis*, p. 12.

Mabillon. *Sæculum benedictinum primum*.

Dugdalus. *Monasticum anglicanum*, in-fo 3 vol. 1655, 1661, 1673.

Warthonus. *Anglia sacra*, 1691, 2 vol. in-fo.

Molanus, in suis notis ad XVI maii. *Calendarium ecclesiasticum*. Anvers, 1574, in-12.

Acta sanctorum ordinis benedicti, t. I, p. 217.

Surius. *Vita Sancti Maclovii*.

Butler. *Lives of the Fathers, martyrs and others Saints*. Dublin, in-8o, 1879-80.

Godescard. *Vies des pères, des martyrs, et des autres principaux saints*. Villefranche de Rouergue, 1763, in-8o.

Baillet. *Vies des Saints*, in-fo, 1701.

Joannes a Bosco. *Acta S. Maclovij*, in Bibliotheca floriacensi, cap. 1.

Paul Jakob Bruns. *Romantische und andere gedichte in altplattdeutscher sprache aus einer handschrift der Akademischen, Bibliothek zu Helmstadt*. Berlin und Stettin, 1798, in-8o, p. 161 à 216. (Vers écrits en ancien bas-allemand et en bas-saxon).

Collecta moralia ex sanctis Patribus.

Serrure. *Jeu d'Esnnorée, fils du roi de Sicile*. Drame du XIIIe siècle.

Jean Hartlieb. *Biblioth. de Nurembert*. MS. de 1488, im-

primé à Augsbourg en 1497, in-4° chez Jean Troschauer : à Ulm en 1499, in-4° chez Jean Zainer ; à Strasbourg en 1510, in-4° chez Math. Kupsuff.

HUMMEL. *Neue Biblioth. von seltenen und sehr seltenen büchern.* Nürnberg, 1776, t. I, p. 8 à 11.

Bibliothèque impériale de Vienne. *Passional bas-saxon.* Lubec, 1507, p. 209 à 216.

GABRIEL ROLLENHAGEN, *vier bücher wunderbalicher Reysen durch die Luft.* In-f°, Magdeburg, 1604.

VONDERHAGEN ET BUSCHING. *Literarischer grundriss zur geschichte der deutschen poesie von der altesten zeit bis in das 16 jahrhundert,* in-8. Berlin, 1812, p. 295 à 296.

ACHILLE JUBINAL. *La légende latine de saint Brandaines, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi,* in-8°. Paris, 1836.

FERDINAND DENIS. Article sur saint Brandan dans l'*Europe littéraire.*

Magasin pittoresque août 1878, p. 273.

Le Monde enchanté, cosmographie et histoire naturelle fantastique du moyen-âge, in-32, Paris, 1843.

Lycée armoricrin, T. II, p. 202.

ALEXANDER PENROSE FORBES. *Kalendars of scotish saints.* Edinburg, in-4° 1872, p. 284 à 287.

W. REEVES. *Lives of saint Columba, written by Adamnan.* Edinburg, 1874, in-8°, liv. III, ch. 4 ; p. 195, 285.

THOMAS WRIGHT. *Saint Brandan,* in-8, 1842. Londres.

HERMANN SUCHIER. *Romanischen Studien* (d'Edouard Boehmer) Strasbourg, 1875, in-8°.

FRANCISQUE MICHEL. *Les voyages merveilleux de saint Brandan à la recherche du Paradis terrestre.* Paris, 1878, in-16.

MANUSCRITS

Bibliothèque nationale de Paris : N° 2333, A. ancien fonds Colbert, in-f°, XII° siècle.

N°s 2444, fonds Colbert, in-f°, XIII° siècle.
2845, XIV° siècle, ancien fonds de Louis de Targny.
3784, XI° siècle, fonds de S^t^ Martial, de Limoges.
4887, XII° siècle, fonds de Dupuy.
5137, XIII° siècle, fonds de S^t^ Martial, de Limoges.
5284, XIII° siècle, fonds Colbert.

5348, XIII^e siècle, fonds Colbert.
5371, XIII^e siècle, fonds de Baluze.
5572, XI^e siècle, fonds de Faure.
6041, A, XIV^e siècle, fonds de Gaignières.
7595, f° 254, décrit par M. Francisque Michel, dans l'introduction au *Roman de la Violette*, p. XLII.
277, fonds de Notre Dame, f° 32.
7534, GAUTHIER DE METZ, *Image du monde.*
7991, ancien n° 329 du fonds de Bigot, provenant de la bibliothèque de Charles V.

Bibliothèque de l'Arsenal. Fonds de S^t Victor. Catalogue des Ms. de ce dépôt, n° 55 et n° 283, in-f°.

Biblioth. de Strasbourg. HŒNEL. Catalogue des principales bibliothèques de l'Europe, colonnes 443 et 454.

Biblioth. de S^t Gallen, en Angleterre, n° 321 : *Brendani Oratio.*

Quant au texte flamand de la légende de saint-Brandan, il se trouve dans deux manuscrits, dont l'un repose aux archives de Stuttgart, où il est connu sous le nom de *Comburger Codex*, et l'autre est conservé dans la bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles. Ces deux manuscrits ont été publiés en 1838 et 1841 par Blommaert de Gand. Nous venons de voir que notre légende a été écrite dans presque toutes les langues de l'Europe. La France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Irlande et le pays de Galles l'ont connue. M. Renan n'est même pas éloigné d'admettre qu'elle est d'origine celtique, et que c'est par l'Irlande qu'elle nous aurait été transmise.

« La légende de saint Brandan, dit le savant académicien, est sans contredit le produit le plus singulier de cette combinaison du naturalisme celtique avec le spiritualisme chrétien. Le goût des moines hibernais pour les pérégrinations maritimes à travers l'archipel — tout peuplé de monastères — des mers d'Ecosse et d'Irlande, le souvenir de

navigations plus lointaines encore dans les mers polaires, fournirent le cadre de cette étrange composition, si riche d'impressions locales. Pline nous apprend que déjà de son temps les Bretons aimaient à se hasarder en pleine mer pour chercher des îles inconnues; M. Letronne a prouvé qu'en 795, soixante-cinq ans par conséquent avant les Danois, des moines irlandais abordèrent en Islande et s'établirent sur le littoral. Les Danois trouvèrent dans cette île des livres irlandais, des cloches; les noms d'une foule de localités attestent encore le séjour de ces moines, désignés du nom de *papæ* (pères). Aux îles Faroë, dans les Orcades et les îles Shetland, dans tous les parages en un mot des mers du Nord, les Scandinaves rencontrèrent avant eux ces *papæ*, dont les habitudes contrastaient si étrangement avec les leurs. N'entrevirent-ils pas aussi cette grande terre dont le vague souvenir semble les poursuivre, et que Colomb devait retrouver en suivant la trace de leurs rêves? on sait seulement que l'existence d'une île coupée par un grand fleuve et située à l'occident de l'Irlande fut, sur la foi des Irlandais, un dogme pour les géographes du moyen-âge.

. . . . . .

« Au milieu de ces rêves apparaît avec une surprenante vérité le sentiment pittoresque des navigations polaires. La transparence de la mer, les aspects des banquises et des îles de glace fondant au soleil, les phénomènes volcaniques de l'Islande, les jeux des cétacés, la physionomie si caractérisée des *fiord* de la Norwége, les brumes subites, la mer calme comme du lait, les îles vertes couronnées d'herbes qui retombent dans les flots. Cette nature fantastique créée tout exprès pour une autre humanité, cette topographie étrange, à la fois éblouissante de fiction et parlante de réa-

lité, font du poème de saint Brandan une des plus étonnantes créations et l'expression la plus complète peut-être de l'idéal celtique.

« Tout y est beau, pur, innocent : jamais regard si bienveillant et si doux n'a été jeté sur le monde ; pas une idée cruelle, pas une trace de faiblesse ou de repentir. C'est le monde vu à travers le cristal d'une conscience sans tache : on dirait une nature humaine comme la voulait Pélage, qui n'aurait point péché. Les animaux eux-mêmes participent à cette douceur universelle. Le mal apparaît sous la forme de monstres errants sur la mer, ou de cyclopes relégués dans des îles volcaniques ; mais Dieu les détruit les uns par les autres, et ne leur permet pas de nuire aux bons. »

Voilà comment l'imagination du moyen-âge chrétien a groupé, autour d'un fait probablement réel, tout un cycle de mythes et l'a présenté à la postérité sous la forme d'une légende empreinte des couleurs du merveilleux et du surnaturel.

Dans ces dernières années, des Anglais érudits, l'évêque Brechin et W. Reewes, ont consacré des notices curieuses au héros de notre légende, qu'ils considéraient sans doute comme un de leurs compatriotes, et un éditeur français a publié, avec un luxe typographique qui lui fait le plus grand honneur, le manuscrit en vers français du XII^e^ siècle, sur les voyages de saint Brandan à la recherche du Paradis terrestre. Une copie en avait été prise par M. Francisque Michel au Musée Britannique, dans la Bibliothèque Cottonienne, et le savant paléographe l'a fait précéder d'une analyse du poème, analyse d'autant plus nécessaire, dit-il, que le vieux texte anglo-normand est plus obscur et se refuse au secours qu'un autre pourrait recevoir d'un glossaire.

Ce texte diffère des manuscrits flamands; il n'est donc pas possible d'affirmer que ceux-ci soient une traduction du français.

A la fin du manuscrit de van Hulthem, le poète dit que les aventures de Brandan *(Brandaens avontuere)* ont été écrites en latin et que les manuscrits étaient la propriété de plusieurs villes et de maintes communautés religieuses :

> Want het leecht bescreven in lattyne,
> In meneghem cloester fine,
> Ende in menegher goede stede.

Cependant les textes flamands, que nous a fait connaître M. Blommaert, ne sont pas non plus des traductions de celui en latin publié par M. Achille Jubinal. S'ils ne sont pas originaux, ils doivent donc avoir été rédigés d'après un texte latin perdu.

Les poèmes flamands de saint Brandan, tels qu'ils nous sont parvenus, semblent avoir transformé des légendes qui remontaient au paganisme germanique ou scandinave et leur avoir donné le souffle chrétien.

On y remarque en effet des descriptions qu'on dirait être des imitations de l'Edda. Nous les signalerons au cours de notre exposition du poème.

La légende de saint Brandan a été très-populaire en Flandres.

Le trouvère français, qui a écrit le roman de Bauduin de Sebourc, la cite comme étant connue à Bruges et à Saint-Amand :

> Encore poet-on, à Bruges, saint Brandon voir trouver,
> Ou moustier saint Amant le fait-on aourer;
> . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Et fu si près d'enfer, che est chertain et clair,
Que de brandons le virent li deable jeter,
Et pour che le poet-on *saint Brandon* appeler *.

De plus, l'ouvrage publié par M. Francisque Michel a été composé par ordre d'une princesse néerlandaise, Alix de Louvain. Enfin, je serai même assez disposé à admettre que le nom de Brandan est emprunté à la langue flamande, car, ainsi que le dit le poète français du moyen-âge, le saint a vu si souvent les démons et l'enfer brûler qu'il est bien possible que le peuple flamand, en racontant sa légende, lui ait donné un nom ou un surnom qui rappelât le séjour infernal : « Brandan, » du flamand *branden*, brûler.

Louis de BACKER.

* V. *Les voyages merveilleux de saint Brandan*, par Francisque Michel, p. X.

DES DÉDICACES DE LIVRES,

CHANGÉES OU SUPPRIMÉES

Il y aurait à faire un curieux ouvrage sur les dédicaces de livres à toutes les époques, car ces dédicaces, qui sont innombrables, présentent les variétés les plus anormales, les singularités les plus extraordinaires. Tel livre insignifiant devient quelquefois digne d'intérêt, en raison de la dédicace qu'il contient, et qui peut, à elle seule, fournir un piquant chapitre à la bibliographie anecdotique. Quelques bibliographes, Peignot, Lalanne, etc., se sont déjà occupé des dédicaces de livres, mais aucun d'eux n'a encore traité ce sujet instructif et divertissant, de manière à classer les dédicaces par genres et par espèces, à l'instar des plantes dans un système de botanique, en indiquant leurs caractères généraux et particuliers et en tenant compte des circonstances multiples qui ont présidé à leur éclosion plus ou moins heureuse. Ce n'est pas nous qui rédigerons cet ouvrage didactique ou fantaisiste, quoique nous ayons eu l'idée d'en rassembler les éléments ; nous nous bornerons aujourd'hui à signaler quelques dédicaces supprimées ou changées, dans certains exemplaires, qui ne laissent pas soupçonner l'absence ou la transformation de ces dédicaces.

Le savant Louis du Four, abbé de Longuerue, avait écrit, au courant de la plume, sans consulter d'autres sources que sa prodigieuse mémoire, la *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, qu'il fit imprimer, à Paris, en un volume in-folio, accompagné de neuf cartes dressées par d'Anville. L'impression étant terminée, il demanda au Régent Philippe d'Orléans la permission de dédier au Roi ce grand ouvrage, qu'il avait entrepris, par gageure, disait-il, pour prouver qu'un véritable savant n'avait pas besoin de se servir des livres de sa bibliothèque, quand il avait à composer le plus volumineux ouvrage, qu'il devait tirer de son propre fonds. L'abbé de Longuerue, en effet, avait vendu ou plutôt donné sa bibliothèque à l'abbé Beraud, son ami et son admirateur, avant de commencer cette *Description de la France*, toute chargée de faits historiques, de détails géographiques, de noms propres et de noms de lieux, de documents statistiques, de chiffres et de dates.

L'épitre dédicatoire au jeune roi Louis XV fut imprimée, avec l'agrément du duc d'Orléans, et le volume allait paraître en 1719, quand le Régent fut averti par l'abbé de Fleury, évêque de Fréjus, que l'ouvrage de l'abbé de Longuerue, qu'on pouvait considérer comme un tour de force littéraire sans précédent, était malheureusement rempli de fautes graves et de renseignements erronés. En conséquence, le duc d'Orléans empêcha la mise en vente du volume et en confia la révision à l'abbé de Fleury, qui s'adjoignit Denis Godefroy et l'abbé Le Grand, pour y faire des changements et des retranchements, que l'auteur ne voulut pas toujours accepter. Il résulta de là, que la *Description historique et géographique de la France* ne parut que trois ans plus tard, en

1722, avec un grand nombre de cartons et sans nom d'auteur. L'épître dédicatoire au Roi avait été supprimée, par ordre. On comprend qu'elle ne doit se trouver que dans bien peu d'exemplaires.

Dans la première édition de l'*Histoire de France*, de Mézeray *(Paris, Mathieu Guillemot*, 1643-51, 3 vol. in-fol.) l'auteur, en sa qualité d'historiographe de France, avait obtenu l'autorisation de mettre, en tête de son livre, une épître dédicatoire à la Reine ; mais, dès la publication du second volume, on accusa Mézeray d'avoir dépassé toutes les libertés que l'histoire permet aux historiens et d'avoir manqué de respect au principe même de la royauté, en osant parler des rois et même des reines avec une audace, qui allait jusqu'à l'outrage. Anne d'Autriche, devenue régente pendant la minorité de son fils, ordonna de supprimer l'épître dédicatoire, qui n'était plus à sa place dans un ouvrage qu'il faudrait sans doute désavouer et supprimer aussi. Les exemplaires, qui n'étaient pas encore vendus chez le libraire-éditeur, se trouvèrent donc privés non-seulement de la dédicace à la Reine, mais encore du portrait d'Anne d'Autriche assise entre ses deux enfants. Mézeray, vivement blessé du désaveu tacite et à la fois éclatant, qu'on avait fait subir à son *Histoire*, y répondit, en quelque sorte, dans son troisième volume, où il fit imprimer, en tête du règne de Henri IV, une nouvelle dédicace, adressée au duc de Brunswick et Lunebourg, en date du 9 juillet 1651. Cette dédicace ne subsista pas longtemps dans les exemplaires, que le libraire Mathieu Guillemot mettait en vente : un ordre de la cour la fit disparaître, sans que personne y prit garde. Voilà comment la plupart des exemplaires de cette première édition de l'*Histoire de France*, par Eudes Mézeray, sont impar-

faits de l'épitre dédicatoire à la Reine et de la dédicace au duc de Brunswick et Lunebourg.

Ce n'étaient pas seulement les rois et les reines, qui faisaient la guerre aux dédicaces malséantes et qui en exigeaient la suppression. Le sieur de Préfontaine, publia, en 1660, chez Cardin Besongne, à Paris, un roman intitulé : *L'Orphelin infortuné, ou le Portrait du bon frère, histoire comique et véritable de ce temps* (in-8 de 8 feuill. prélim., non chiffrés, et de 395 pages; achevé d'imprimer le 10 may 1660). Ce roman, qui avait toute la saveur et le montant de la littérature picaresque espagnole, dégageait comme un parfum de personnalité satyrique. Il était précédé de la dédicace suivante :

A nostre illustre le sieur de la Boissière, chevalier, commandeur de Congot, etc.

Monsieur,

Les tesmoignages que vous m'avez donnez d'avoir pour agréable un amas des parcelles dont je vous ay entretenu de vive voix, me fait prendre la liberté de vous présenter cet Orphelin, que j'ay tasché, malgré toutes ses afflictions, de rendre un peu gay pour vous aller visiter; je l'ay mesme habillé à la romanesque et tellement déguisé, qu'il n'y aura que vous seul de qui il puisse estre reconneu : ce qu'il luy suffira, puisque ce n'est que de vous, Monsieur, qu'il espère de favorables œillades; s'il ne vous dit rien de ce qui s'est passé depuis qu'il a l'honneur de votre particulière connoissance, c'est vous asseurer d'autant plus que ce premier rayon de vostre abord a dissipé tous les orages qui jusques-là l'avaient accablé, et l'a mis dans l'espérance d'une félicité asseurée, dont il se promet de vous faire quel-

que jour un nouveau récit. Vous trouverez dans celuy-cy des choses que vous auriez peine à croire, si votre jugement tout clairvoyant ne vous empeschoit de pescher par ignorance, car comme vous n'avez pas esprouvé mesme sort, vostre heureuse naissance ayant esloigné de vous tous les malheurs dont la sienne a esté suivie, ses souffrances ne vous passeroient en l'esprit que comme des songes : mais cette prudence, qui vous fait si bien juger de tout, vous fera connoistre que le seul malheur a fait tout le crime de cet Infortuné, qui a lieu d'espérer que vous aurez soin de sa fortune, puisque vous avez déjà commencé à régler sa conduitte. Il estoit d'humeur trop libre et grand amy des bonnes compagnies et de la bouteille, mais vous lui avez appris à fuir le cabaret et à changer les bons morceaux contre d'autres plus médiocres, luy donnant plusieurs salutaires instructions, mesme la méthode de se servir utilement de la plume, et autres gentillesses, et il ne lui reste plus, pour paroistre avec tous ses advantages, que d'avoir acquis l'art de vous plaire. Pour moy, je me trouveroy bien heureux, après que vous luy aurez fait l'honneur de le recevoir de ma main, si vous me permettez de me dire, avec luy,

Monsieur,

Vostre très affectionné bon amy, etc.

D. P. F.

Cette dédicace, pour qui savait lire sous les mots, donnait à entendre que le sieur de Préfontaine était non pas l'*affectionné bon ami* du sieur de la Boissière, mais bien son frère naturel, et que ce *bon frère*, cet *orphelin infortuné*, avait eu sérieusement à se plaindre des procédés peu fraternels et peu généreux du sieur de la Boissière. Celui-ci, en s'adres-

sant au Lieutenant Civil, s'empressa de faire arrêter la vente du roman, dans lequel on l'avait mis en scène avec assez peu de révérence, et qui se montrait en public, sous les auspices de son nom et de ses titres de chevalier et de commandeur de Congot. (Ce sieur de la Boissière appartenait sans doute à l'ordre de Malte).

Le roman avait été supprimé, ainsi que la dédicace, mais le sieur de Préfontaine ne devait pas avoir le dernier mot dans ce débat avec son *bon amy* : l'édition de l'*Orphelin infortuné* n'était pas détruite ; il attendait un moment favorable pour la faire reparaître, sous un autre titre, en changeant la dédicace, qui avait motivé l'interdiction de ce roman. Le sieur de la Boissière désarma devant une nouvelle dédicace, dans laquelle son nom ne figurait plus, et il ne renouvela pas ses poursuites contre les *Aventures tragi-comiques du chevalier de la Gaillardise, où dans le récit facétieux de sa vie et de ses infortunes il divertit agréablement les esprits mélancoliques. Dédié à Monsieur le chevalier de Congot.* Par le sieur de Préfontaine *(Paris, Cardin Besongne,* 1662, in-8). Le chevalier de la Gaillardise et l'Orphelin infortuné, c'était le même personnage ; le roman de 1661 et celui de 1662, c'était le même roman, c'était la même édition, dont le titre seul avait été changé. Quant à la dédicace au sieur de la Boissière, elle se retrouvait intacte dans la plupart des exemplaires des *Aventures tragi-comiques du chevalier de la Gaillardise ;* à peine si la nouvelle dédicace inoffensive figurait dans quelques exemplaires, pour porter témoignage de son existence vis-à-vis du syndicat de la librairie, auquel le Lieutenant Civil avait transmis l'ordre de faire retirer, des boutiques de la galerie du Palais, l'*Orphelin infortuné ou le Portrait du bon frère.*

On a tout lieu de supposer que les amateurs de romans achetèrent deux fois celui du sieur de Préfontaine, sous deux titres différents, mais l'ouvrage était si gaillard, si plaisant et si original, qu'ils ne se fachèrent pas trop d'une tromperie de libraire ou d'auteur, qui leur offrait l'occasion de lire et de relire ce charmant livre, qu'on n'a pas réimprimé depuis et que les bibliophiles modernes ne laisseront pas échapper, s'ils le rencontrent, par grand hasard, avec l'un et l'autre titre, avec l'une ou l'autre dédicace. Au reste, rien n'était plus ordinaire, au XVII^e^ siècle, que ces changements de titre pour le même livre qui paraissait, en même temps, sous divers titres, chez plusieurs libraires. Il n'y avait pas de cas rédibitoire à ce sujet, et l'auteur, comme le libraire, s'arrogeait le droit d'attribuer au même livre et à la même édition deux ou trois titres tout à fait distincts et souvent absolument dissemblables. Un exemple entre mille.

Charles Coypeau d'Assoucy, avant de partir, pour la Provence et le Languedoc, avec les deux *pages de musique* qui exécutaient ses compositions musicales, sollicita, en son propre nom, un privilége du roi, pour l'impression du recueil de ses poésies et de ses lettres en prose : « Permis de « faire imprimer, vendre et débiter un livre de sa composi- « tion, intitulé : *Poésies et lettres de M. d'Assoucy, contenant « diverses pièces héroïques, satiriques et burlesques,* pour le « temps et espace de neuf ans entiers. 3^e^ jour d'avril 1653. » Ce privilége obtenu, d'Assoucy le céda et transporta à deux libraires de Paris, J.-B. Loyson et L. Champhoudry. L'ouvrage, mis sous presse aux frais des cessionnaires, fut achevé d'imprimer, pour la première fois, le 13 juillet 1653 : il formait un petit volume in-12 de 4 ff. non chiffrés et de 188 pages. Les cessionnaires s'étaient partagé les exem-

plaires tirés, pour y mettre des titres avec leurs noms et adresses. Les exemplaires de J.-B. Loyson furent intitulés : *Nouveau recueil de Poésies héroïques, satiriques et burlesques de M. d'Assoucy ;* les exemplaires de L. Champhoudry : *Poésies et lettres de M. Dassoucy, contenant diverses pièces héroïques, satiriques et burlesques.* Charles Coypeau d'Assoucy ne se fit aucun scrupule d'adresser la même dédicace à deux et peut-être à trois mécènes, qui en avaient payé chacun la façon. Cette belle dédicace commençait ainsi : « Quand je pense « qu'en trois livres que j'ay mis au jour, j'ay presque « espuisé, en trois personnes, toute la vertu de ce qui fait « accueil aux Muses. J'avois presque creu que le plus diffi- « cile des ouvrages de l'esprit estoit de faire des bons vers, « mais depuis quelque temps j'ay changé d'avis, et je dis « qu'il est encore plus difficile de trouver qui en fasse cas « et les reconnoisse. » Cette dédicace, dans les exemplaires de L. Champhoudry, était adressée « à Monseigneur Bordier, conseiller du roi en ses Conseils, intendant des finances et seigneur du Reincy. » Dans les exemplaires de J.-B. Loyson, d'Assoucy avait substitué au nom de Monseigneur Bordier, celui du comte de Harcourt, grand-écuyer de France. C'est ainsi que d'Assoucy, *l'Empereur du burlesque*, avait sû tirer d'un sac deux moutures. Le conseiller Bordier et le comte de Harcourt furent peut-être dégoutés des dédicaces pour toujours et se dirent à eux-mêmes ce que Molière disait plus tard au Roi dans sa dédicace des *Facheux :* « C'est une espèce de facheux assez insupportable, qu'un homme qui dédie un livre.

P.-L. Jacob, bibliophile.

TABLE

Pages.

Aux Bibliophiles..... 1
La véritable édition originale des Caractères de Théophraste (par La Bruyère), et celle des Réflexions ou sentences et maximes morales (par le duc de La Rochefoucauld), par Asmodée..... 3
Anagramme, pseudonyme, anonyme..... 7
De la stéréotypie, par Louis de Villotte..... 9
Bibliophiliana..... 11
Livres français perdus, par Gustave Brunet..... 13
Du papier, par Jehan Guet..... 15
Signes distinctifs des éditions originales de Montesquieu, par Louis Dangeau..... 19
Remarques sur les éditions du XVe siècle et sur le mode de leur exécution, par P. Lambinet..... 21
Du prêt des livres, par Octave Uzanne..... 35
De la classification des autographes, des estampes et des gravures, par Ed. Rouveyre..... 41
Quelle est la véritable édition de Phèdre et Hippolyte, par Racine, par Asmodée..... 45
Méthode pour nettoyer les estampes, par Jehan Guet..... 49
Edwin Tross et ses publications relatives à l'Amérique, par le bibliophile Job..... 53
L'illustromanie, par Octave Uzanne..... 57
De la multiplicité des livres, par Van de Weyer..... 63
Procédé pour raviver l'écriture sur les vieux parchemins, par ***..... 71
Les prières de la marquise de Rambouillet, par Prosper Blanchemain..... 73
Les annotations de tout le monde, par Octave Uzanne..... 77

Pages.

Livres à clef, par le bibliophile Job 83
Alfred de Musset et ses prétendues attaques contre Victor Hugo, par Ch. de Lovenjoul..... 85
Livres imaginaires et souvenirs de bibliographie satirique, par René Kerviler..... 91
Les manuscrits du XVIIIe siècle, par Loys Francia..... 95
Quelle est la comtesse des Plaideurs de Racine, par Oldbook 110
Un livre rarissime imprimé à Toulouse, par le bibliophile Job..... 117
Livres découpés à jour, par Gustave Mouravit 121
Du plagiat, par Alexandre Piedagnel 127
Des impressions microscopiques, par Louis Mohr..... 141
Nouvelles remarques sur les petits conteurs, édition Cazin. Londres 1778, par Asmodée..... 148
Des livres et des bibliothèques, par ****** 151
Catalogue des anagrammes, devises et pseudonymes des poètes du XVIe siècle, par Prosper Blanchemain..... 161
Livres commencés et non achevés, par Gustave Brunet... 168
Des titres de livres, par Octave Uzanne..... 171
Les livres imprimés en couleur au XVIIIe siècle, par Léon de Labessade..... 177
La légende flamande de saint Brandan et sa bibliographie, par Louis de Backer..... 191
Des dédicaces de livres, changées ou supprimées, par P.-L. Jacob, bibliophile..... 201

ACHEVÉ D'IMPRIMER

Le 31 décembre 1878

Par BLUZET-GUINIER, Imprimeur

A DOLE-DU-JURA

POUR

ÉDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE ET ÉDITEUR

A PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

ÉDOUARD ROUVEYRE, 1, rue des Saints-Pères, Paris.

VIENT DE PARAITRE

CATALOGUE

DES

OUVRAGES, ÉCRITS

ET DESSINS

DE TOUTE NATURE

POURSUIVIS, SUPPRIMÉS

OU

CONDAMNÉS

DEPUIS

LE 21 OCTOBRE 1814 JUSQU'AU 31 JUILLET 1877

Édition entièrement nouvelle, considérablement augmentée

SUIVIE DE LA TABLE DES NOMS D'AUTEURS ET D'ÉDITEURS

Et accompagnée de Notes bibliographiques et analytiques

PAR

FERNAND DRUJON

Cet ouvrage forme un beau et fort volume grand in-8° de plus de 450 pages. Couverture et titre imprimés en rouge et en noir. . . . . 10 fr.

DOLE-DU-JURA. — IMPRIMERIE BLUZET-GUINIER, RUE DUBILLET, 19.

MISCELLANÉES
BIBLIOGRAPHIQUES

D. C. TAMBURINI
HIC HOC

PUBLIÉS PAR

ÉDOUARD ROUVEYRE

AVEC LA COLLABORATION

de MM. Alkan aîné, Louis de Backer, Prosper Blanchemain
Gustave Brunet, Champfleury
L. Derôme, P. Deschamps, Fernand Drujon, René Kerviler
Léon de Labessade, Paul Lacroix, Jules Le Petit
Charles de Lovenjoul, A. Madden
Louis Mohr, Gustave Mouravit, Alexandre Piedagnel
Octave Uzanne, Louis Vian
le Bibliophile Job.

DEUXIÈME PARTIE

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, Rue des Saints-Pères, 1

1879

MISCELLANÉES

BIBLIOGRAPHIQUES

MISCELLANÉES

BIBLIOGRAPHIQUES

PUBLIÉS PAR

ÉDOUARD ROUVEYRE

AVEC LA COLLABORATION

de MM. ALKAN aîné, Louis de BACKER, Prosper BLANCHEMAIN
Gustave BRUNET, CHAMPFLEURY
L. DERÔME, P. DESCHAMPS, Fernand DRUJON, René KERVILER
Léon de LABESSADE, Paul LACROIX, Jules LE PETIT
Charles de LOVENJOUL, A. MADDEN
Louis MOHR, Gustave MOURAVIT, Alexandre PIEDAGNEL
Octave UZANNE, Louis VIAN
le Bibliophile JOB.

DEUXIÈME PARTIE

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, Rue des Saints-Pères, 1

1879

LIVRES IMAGINAIRES

DE

SOUVENIRS DE BIBLIOGRAPHIE SATIRIQUE

Nous avons donné dans un précédent travail le catalogue des livres que devaient publier pendant l'année 1740, suivant les prévisions de *la Nouvelle Astronomie du Parnasse*, Messieurs de l'Académie française. Ce curieux catalogue est suivi dans la même satire, d'un autre, plus curieux encore, des ouvrages attribués à *Messieurs les censeurs des Livres*, avec ce sous-titre : *Par le corps en général*. Le voici sans plus de commentaires. Ces divertissantes fantaisies veulent être légères et ne supporteraient pas un lourd bagage d'érudition.

I. Traité du despotisme des auteurs.

II. Priviléges et Prérogatives de la Censure contenant plusieurs titres : Sçavoir, Capacité, Lenteur, Caprice, Partialité, Entêtement, Injustice, Suffisance, etc.

III. Choix de divers ouvrages que ces Messieurs offrent d'approuver par préférence à beaucoup d'autres.

IV. L'arrangement d'une Batterie de Cuisine, par l'auteur des *Dons de Cornus*, pour servir de supplément à ce premier traité.

V. Le Paté en pot, et le Bœuf à la mode : Poëmes pa l'auteur du *Festin joyeux*.

VI. Le Dictionnaire du Billard et de la Paume, par l'auteur du *Dictionnaire des Chasses*. Avec deux dissertations, où l'on recherche pourquoi les Tripots sont barbouillés en noir et pourquoi les tables de Billards sont couvertes de dra verd.

VII. Les règles du Jeu de Brelan, à trois, à quatre, et cinq.

VIII. Corrections et Changemens au Jeu de l'Oye, e plusieurs autres Livres de même nature, tous fort instruc tifs, et très-importans.

IX. De la commodité qu'il y a d'être Censeur, pour loüe et approuver ses propres ouvrages, par M. *de la Serre*. On a joint quelques Réflexions judicieuses de M. *L'Abbé de Fontaines*, qui montrent que les Observateurs ont le mêm droit.

X. De l'attention que Messieurs les Censeurs doiven faire aux Livres qu'on donne à approuver, par M. Cour chetet.

C'est sans doute à cause des *Observations sur les Ecrit modernes*, que le satirique a donné à l'abbé Des Fontaines le même droit qu'aux censeurs. Il en veut beaucoup au malheureux abbé, et dans une liste d'ouvrages divers qui sui celle des corps constitués, nous remarquons plusieurs atta ques spéciales dirigées contre le maître de Fréron. C'es ainsi qu'on annonce *De Monsieur Gyot (sic,* au lieu de Guyot *Des Fontaines*.

I. Des moyens de s'approprier les ouvrages d'autrui

avec des certificats de l'auteur de l'*Histoire des Ducs de Bretagne.*

II. Dictionnaire de la Halle, pour l'intelligence de la *Voltairomanie :* Ouvrage bien plus nécessaire que le *Dictionnaire Théologique.*

Et plus loin à l'article de M. l'abbé Pellegrin :

L'Art des Vers mesurables au congros ; et Méthode facile pour les allonger et les raccourcir au besoin. On trouve dans le même volume le Tarif des ouvrages de ce genre, intitulé le Barême du Parnasse, auquel on a joint le Livret du prix des ouvrages en prose par l'*Abbé des Fontaines,* à l'usage des négocians en stile.

Quelle moisson bizarre nous pourrions encore faire dans le catalogue des ouvrages *de differens auteurs,* si nous ne craignions d'abuser de la bienveillance des amateurs de bibliographie, nous n'en citerons que quelques-uns parmi les plus caractéristiques.

I. Preuves de la vérité de l'Histoire du *Juif errant,* en six volumes in-12, par M. le Marquis d'Argens *.

II. Les Mille et une disgrâces, tant publiques que domestiques, par M. Roy.

III. Méthode pour continuer un ouvrage à l'infini, par M. Gayot de Pitaval ** auteur du Roman des Plaideurs, en stile du Palais, 18 vol. in-12.

IV. La Léchefrite et la Chaise Percée, par l'auteur de l'Ecumoire et du Cangré, avec la continuation des Egaremens du cœur et de l'esprit, de M. *Crébillon,* fils.

V. Méthode pour apprendre à mettre en prose les ouvra-

* Allusion aux *Lettres Juives.*

** Gayot de Pitaval est l'auteur d'un recueil de *Causes célèbres et intéressantes* en 20 volumes.

ges en vers, et en vers les ouvrages qui sont en prose, par M. Descazeaux, translateur du *Tambour nocturne* (traduit de l'Anglois en bonne prose, par M. Destouches), en fort mauvais vers dédiés à *Monseigneur le Publié.*

VI. Du choix des Titres de jolies pièces de vers, par M. *De l'Isle,* auteur du Qu'a-t-il ? Qu'a-t-elle ?

VII. Projet d'accommodement entre les Médecins et les Chirurgiens, sans préjudicier aux droits des Apothicaires, par lequel il est réglé que les premiers sont les Juges, et les autres les Exécuteurs des malades, par un anonyme.

VIII. *Les Stratagêmes* du Parterre pour faire tomber des pièces, malgré les *Stratagêmes* d'un auteur pour les faire valoir ; adressés à M. Du Perron de Cartera, auteur des *Stratagêmes de l'Amour.*

IX. L'Art du ridicule, ou Méthode de rendre absurdes les sentimens les plus élevés et les maximes les plus judicieuses, par *Romagnesi.*

Etc., etc.

Nous terminerons par un titre qui prouve que M. Alexandre Dumas, fils, ne peut réclamer les droits de priorité sur celui d'une brochure qui a fait grand bruit il y a quelques années ; il s'agit de :

L'Homme-Femme, comédie par l'auteur de Thélamire.

Sur ce, ami lecteur, je te souhaite de ne pas tomber quelque jour, si tu as la mauvaise fortune d'être auteur, sous la férule d'un nouvel astronome du Parnasse. *Vale.*

René Kerviler.

CATALOGUE

DE L'ŒUVRE LITTÉRAIRE

D'HENRY MONNIER

MONSIEUR *Champfleury avait préparé depuis longtemps un volume sur la vie et l'œuvre d'Henry Monnier, qui fait comprendre par de nombreux dessins toute la portée de l'humoriste.*

L'ouvrage est terminé par un catalogue complet des œuvres d'Henry Monnier. M. Champfleury a détaché pour les Miscellanées Bibliographiques *la partie suivante qui a trait aux publications en librairie.*

L'intention première du biographe n'avait pas été de se lancer dans les infinitésimaux détails d'un catalogue : celui d'Henry Monnier, en ce qui touche particulièrement son œuvre lithographiée, offrait de nombreuses difficultés, dont la première tient surtout aux incomplètes collections des artistes modernes au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale ; en outre tant de feuilles isolées furent semées par le dessinateur pendant une longue période de cinquante ans, à travers ses pérégrinations en province et à l'étranger, qu'il était presqu'impossible d'en donner une nomenclature complète.

Le biographe n'en a pas moins été entraîné, bien malgré lui, dans ce courant tout moderne qui pousse certains écri-

vains à se faire employés d'enregistrement, car jamais on n'aura, sous le prétexte de « renseignements », imprimé un si grand nombre de catalogues qu'aujourd'hui.

Avec Henry Monnier cet excès a son ombre de raison. L'homme est mort ; son œuvre a gagné en valeur avec le temps ; l'importance toute particulière qu'attachent de certains amis des arts aux compositions de l'humoriste, le prix qu'elles atteignent dans les ventes, le goût public qui ne s'est pas trompé sur la valeur des produits de celui qu'on peut classer à la suite des « petits maîtres » du siècle dernier, le temps qui a déjà fait subir à ces peintures de mœurs l'épreuve de la mode ou du démodé, la rectitude de crayon du dessinateur, le bien vu de l'extérieur de l'homme aussi bien que de son intérieur, l'expression naturelle et la poursuite de la réalité qui président aux moindres croquis d'Henry Monnier, toutes ces raisons ont eu raison du biographe et l'ont poussé à cette tenue de livres, pourquoi ne pas dire à cette paresse intellectuelle qui président à la rédaction d'un catalogue.

Il ne sera sans doute pas des plus réguliers ; l'annotateur le confesse ; non plus il n'a la prétention d'annoncer un travail absolument complet.

Le catalogue servira toutefois aux bibliophiles, aux amateurs d'estampes, et le lût-on seulement d'un coup d'œil la productivité de l'artiste n'en serait pas moins particulièrement établie.

CHAMPFLEURY.

Œuvres littéraires et pièces de théâtre imprimées *

Scènes populaires dessinées à la plume par Henry Monnier, ornées d'un portrait de M. Prudhomme et d'un fac-simile de sa signature. Paris, Levavasseur et Urb. Canel, 1830, in-8° de XIV-208 pages.

Cette édition qui comprend : *Le roman chez la portière ; — La cour d'assises ; — L'exécution ; — Le dîner bourgeois ; — La petite fille ; — La grande dame,* est illustrée du portrait-frontispice de M. Prudhomme et de la portière, madame Desjardins, gravés sur bois le premier hors page, le second sur le titre. — Hors texte, 6 lithographies à la plume. Lith. Delarue.

Scènes populaires dessinées à la plume par Henry Monnier, 2e édition. Paris, A. Levavasseur. Bruxelles et Londres, librairie romantique, 1830. Pet. in-18 de XVI-267 pages.

Mêmes scènes que ci-dessus.

7 eaux-fortes non signées [du peintre belge Verboeckoven], d'après le portrait de Monsieur Prudhomme et les lithographies à la plume de l'édition précédente.

Malgré le titre, l'ouvrage parut seulement à Bruxelles.

Scènes populaires dessinées par Henry Monnier. — Deuxième édition augmentée de deux scènes et de deux vignettes. Paris, Levavasseur, Urbain Canel, 1831, in-8° de XIV-279 pages.

Cette édition comprend : *Le roman chez la portière ; — La cour d'assises ; — L'exécution ; — Le dîner bourgeois ; — La petite fille ; — La grande dame ; — La victime du corridor ; — Précis historique de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration.*

C'est vraisemblablement le même tirage que l'édition de 1830 à laquelle on a ajouté, pour en favoriser la vente, deux scènes populaires nouvelles et deux vignettes. Cette fausse seconde édition comprend XIV-279 pages, au lieu des XIV-208 pages primitives.

* L'ordre chronologique a été adopté pour cette division du catalogue. Toute la partie relative à l'œuvre lithographiée ou gravée d'après Henry Monnier est classée alphabétiquement.

Scènes populaires dessinées à la plume par Henry Monnier, ornées du portrait de M. Prudhomme. Dumont, 4 vol. in-8°, nombr. vignettes, 1836-1839.

Les deux premiers volumes parurent en 1836, les tomes 3 et 4 en 1839. Un tirage particulier de la couverture de ces deux derniers volumes porte pour titre : *Nouvelles scènes populaires*, en 2 vol. in-8. Dumont, 1839. C'est exactement la même édition, sortie de la même imprimerie Dépée, à Sceaux.

L'édition, précédée d'une dédicace* comprend : *Le roman chez la portière* ; — *La cour d'assises ; — L'exécution ; — Le dîner bourgeois ; — La petite fille ; — La grande dame ; — La victime du corridor ; — Précis historique de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration ; — Les bourgeois campagnards, ou il ne faut pas sauter plus haut que les jambes ; — Un voyage en diligence ; — La garde-malade ; — Scènes de la vie bureaucratique ; — L'esprit des campagnes, 1838 ; — Le peintre et les bourgeois ; — Les petits prodiges ; — Les compatriotes ; — Les trompettes.*

Les quatre volumes sont illustrés du portrait de M. Prudhomme, gravé par Leloir, A. B. sur le titre, de cinq vignettes hors texte et de 18 vignettes dans le texte, gravées par André Best Leloir, Clara Lacoste et Gérard.

Le Chevalier de Clermont par MM. Élie Berthet et Henry Monnier. Paris, Souverain, 1837, 2 vol. in-8°.

Scènes de la ville et de la campagne avec vignettes sur bois par Henry Monnier, gravées par Gérard. Paris, Dumont, 1841, 2 vol. in-8°.

Cette édition comprend : *Le premier de l'an ; — Le déménagement ; — Les girouettes ; — L'enterrement ; — Intérieurs de mairie ; — La partie de campagne ; — Les loisirs de petite ville.*

Chaque scène est précédée d'une vignette hors page.

Physiologie du bourgeois, texte et vignettes par Henry Monnier. Paris, Aubert, 1841. In-18.

54 vignettes, gravées par Pred'homme et autres.

* « A. M. L. de Latouche, *Témoignage de gratitude.* Henry Monnier. Paris, 5 mai 1839. »

L'Ami du château par MM. E. Berthet et Henry Monnier. Paris, Souverain, 1841, 2 vol. in-8°.

Petit tableau de Paris. — Paris à l'Église. — Les sept sacrements. Texte et vignettes par Henry Monnier. In-18 ? Hetzel, 1846 ?

Les vignettes seules ont été réimprimées dans la 4e partie du *Diable à Paris*. Hetzel, 1869. Grand in-8°.

Nouvelles scènes populaires. — La religion des imbéciles par Henry Monnier. Paris. Collection Hetzel. Jung-Treuttel. Sans date, in-18 de 299 p.

Ce volume contient : *Le baptême ; — La confirmation ; — L'eucharistie ; — La pénitence ; — L'extrême-onction ; — L'ordre ; — Le mariage.*

« Il est bien entendu, dit Henry Monnier dans la préface, que ce n'est pas des cérémonies religieuses que nous prétendons rire ici ; mais seulement des sots et des ignorants. * »

Les bourgeois de Paris par Henry Monnier. *Scènes comiques*. Paris, Charpentier, 1854. In-18 de 365 pages.

Ce volume comprend : *Un voyage en chemin de fer ; — Scènes de mélomanie bourgeoise ; — Le tyran de la table ; — Les bonnes gens de campagne ; — Les fâcheux à domicile ; — Les diseurs de rien ; — Une fille à marier ; — Un train de plaisir ; — Un café militaire ; — Locataires et propriétaires ; — Le bourgeois.*

Mémoires de monsieur Joseph Prudhomme par Henry Monnier. Paris, Lib. nouvelle, 1857, 2 vol. in-18.

MM. Taxile Delord, Arnould Frémy, Edmond Texier, Louis Ulbach n'ont pas été, dit-on, étrangers à la rédaction de ces Mémoires.

Théâtre des Salons, Comédies et proverbes recueillis et publiés par Ernest Rasetti, 1re série. Paris, Jouault, 1859. In-18.

* Il faut signaler pour mémoire *Comédies bourgeoises, Croquis à la plume, Galerie d'originaux*, 3 vol. in-32, édités à Bruxelles, par M. Hetzel, et introduits en France dans le comptoir de Michel Lévy, 1858. Ce ne sont que des réimpressions de Scènes populaires choisies dans les diverses éditions antécédentes.

Ce volume contient, au milieu de divers proverbes dus aux plumes élégantes de dames de lettres, une scène bourgeoise assez dépaysée en pareille société : ***Physionomie de certains salons. Aristocratie financière***, par Henry Monnier.

Paris et la province par Henry Monnier. Paris, Garnier, 1866. In-18 de 482 p.

Une préface de Théophile Gautier précède les *Scènes populaires* dont les titres suivent : ***Un guet-à-pens; — Le mardi-gras; — Grand-père et petit-fils; — L'escalier de la cour d'assises; — Les impitoyables; — Propos en l'air; — Une ouverture; — Menus propos; — Un banquet.***

Nouvelle galère des artistes dramatiques. Paris, Barbré. Grand in-8°. S. D.

La biographie du comédien Bressaut est signé d'Henry Monnier.

Les bas-fonds de la société par Henry Monnier. Paris, imp Claye, s. d., gr. in-8, de 267 p.

Ce livre, qui fut tiré à petit nombre dans les dernières années de l'empire, grâce à une haute protection contient trois scènes : ***Un agonisant, — La consultation, — L'exécution***, déjà parues dans les éditions précédentes, et quatre autres : ***L'église française, — La femme du condamné, — A la belle etoile, — Une nuit dans un bouge***, qu'il serait difficile de réimprimer. ***Les misères cachées*** qui terminent le volume, pour le renforcer, sont des scènes de la vie bourgeoise qui ne répondent nullement au titre du volume.

Les dialogues inédits appartiennent à la classe de ceux que Henry Monnier récitait à table, sans s'inquiéter du froid glacial qu'ils laissaient dans l'esprit de ceux qui aiment la littérature de dessert.

Un libraire de Bruxelles, éditeur de « *Curiosités joyeuses, badines et galantes,* » annonçait sur son Catalogue de 1874 deux publications de Henry Monnier qui ne pouvaient passer les frontières de France que clandestinement. Ces publications, l'humoriste me disait n'y avoir pris aucune part et il témoignait un vif mécontentement de ce qu'on eût publié, sans son consentement, des récits qui pouvaient être contés entre hommes,

mais qui n'avaient pas leur raison d'être imprimés, l'auteur lui-même n'ayant pas voulu les faire entrer dans son volume, *Les bas-fonds de la société*. Un bibliographe, toutefois, doit connaître tout ce qu'on imprime sous le nom d'un écrivain, en France et à l'étranger, ces publications fussent-elles altérées ou mensongères, et c'est à ce titre que sont inscrites les publications suivantes de Bruxelles :

Les deux goug...es, par Henry Monnier. In-18, gr. tiré à 150 ex. n° 25 du calalogue [Bruxelles.]

La grisette et l'étudiant, par Henry Monnier, in-18, grav. et fac-simile. Tiré à 150 ex. n° 47 du catalogue. [Bruxelles].

Scènes populaires dessinées à la plume par Henry Monnier. 1 vol. in-8° de 637 p. Dentu, 1864.

Cette édition comprend : *Le roman chez la portière ; — La cour d'assises ; — L'exécution ; — Le dîner bourgeois ; — La petite fille ; — La grande dame ; — La victime du corridor ; — Un voyage en diligence ; — La garde-malade ; — Scènes de la vie bureaucratique ; — Intérieur de bureaux ; — Le premier jour de l'an ; — Le déménagement ; — Les Girouettes.*

Le volume est illustré de 69 vignettes sur bois de Chevauchet, d'après Henry Monnier. Portrait de l'auteur sur le titre.

Scènes populaires dessinées à la plume par Henry Monnier. 2 vol. in-8. Dentu, 1879.

Réimpression de l'édition précédente, augmentée de scènes et de vignettes nouvelles.

Les mendiants, vaudeville en trois tableaux par MM. Emile, Hippolyte et H. Monnier, représenté au théâtre des Variétés le 28 février 1829. Paris, Barba, 1829. In-8°.

Ce vaudeville est le seul sur lequel je n'ose me prononcer quant à la collaboration d'Henry Monnier. Des scènes de bureaux, des solliciteurs, un personnage appelé *Coquerel* comme dans *la Famille improvisée* ne suffisent pas pour porter au compte du caricaturiste une œuvre où l'art des vaudevillistes est très-marqué.

La famille improvisée, scènes épisodiques par MM. Dupeuty,

Duvert et Brazier, représentée sur le théâtre du V: ville, en juillet 1831.

Le nom de Henry Monnier ne figure pas, quoique le v ble auteur, sur la brochure. C'était la coutume, à cette ép de laisser tout l'honneur de l'affiche aux arrangeurs.

Les compatriotes, comédie-vaudeville en un acte par H Monnier, représentée sur le théâtre des Variétés en 1848. In-8°, 1849. Tresse.

Grandeur et décadence de M. Joseph Prudhomme, co en cinq actes par Henry Monnier et Gustave Vaez, r sentée sur le théâtre de l'Odéon, le 23 novembre In-12, 1853. Michel Lévy.

Une autre édition de la même pièce, avec vignette d'H Monnier, a paru dans le *Théâtre contemporain illustré.* M. Lévy. In-4° à deux colonnes. 1855.

Le roman chez la portière, folie-vaudeville en un act Henry Monnier, représentée sur le théâtre du Palais-R en février 1855.

Le bonheur de vivre aux champs, comédie-vaudeville e acte par Henry Monnier, représentée sur le théât Palais-Royal en février 1855. In-8°, 1855. Librairie trale.

Peintres et bourgeois, comédie en 3 actes et en ver Henry Monnier [et Jules Renoult] représentée sur le tre de l'Odéon le 29 décembre 1855.

Les métamorphoses de Chamoiseau, comédie-vaudevil deux actes par Henry Monnier, représentée sur le th des Variétés en août 1856. In-8°, 1856, Beck.

ENSEIGNES

DES

ANCIENS LIBRAIRES

(XVI^e SIÈCLE)

Le seizième, le dix-septième siècles s'envolèrent sans que l'administration songeât à une idée fort simple, celle de donner un numéro aux maisons de chaque rue ; il fallait, pour se faire distinguer, que chaque marchand adoptât une enseigne, et pour certains établissements, ces enseignes subsistent encore de nos jours.

Dans le cours de nos recherches bibliographiques, nous avons, pour notre amusement personnel, dressé une liste de 700 à 800 enseignes adoptées par des libraires d'autrefois, liste qui, à coup sûr, est loin d'être complète mais qui, toutefois est beaucoup trop longue pour trouver place ici. Comme échantillon de ce relevé, nous placerons ici ce qui concerne une vingtaine de bibliopoles du XVI^e siècle :

Bignon (Jean), *à l'enseigne Saint Nicolas.*
Bonfons (Jean), *même enseigne.*
Bouchier (Robert), *à l'enseigne de l'Escu au Soleil.*
Bouvet (Loys à Rennes), *Nostre Dame.*

Desprès Jean), *aux deux cygnes.*
Du Liez (Jean), *à Saint Jean l'Evangéliste.*
Dupuy (Jacques), *à la Samaritaine.*
Ghestem (Jean de), (à Anvers) ; *au Levrier blanc.*
Gilles (Nicolas) ; *à l'enseigne de l'homme sauluage.*
Jannot (Jean), *à Lymaige Sainct Jehan Baptiste.*
Le Caron Pierre), *à la Rose.*
Le Forestier (à Rouen), *à la Fleur de lys.*
Le Noir (Michel), *à la Rose blanche couronnée.*
Le Noir (Philippe), *à la Rose blanche.*
Marneff (Geoffroy), *au Pelican.*
Nyvard (Jacques), *à lymaige Sainct Pierre.*
Oudot (Nicolas), (à Troyes) ; *au Chapon d'or.*
Regnault (François), *à Sainct Claude.*
Roffet (Pierre , *au Faulcheur.*
Trapperel (Jean), *à lescu de France.*
Veuve Jean de Brie, *à la Limace.*

Le bibliophile Job.

UN NOUVEL AUTOGRAPHE

DE MOLIÈRE

La découverte d'un autographe de Molière est un événement trop intéressant pour que nous n'en informions pas de suite les lecteurs des *Miscellanées*. On sait que les signatures, même isolées, de notre grand poète comique, sont d'une rareté extrême, et quant aux lettres ou aux simples billets de quelques lignes, on n'en connaît point.

Il faut dire cependant qu'en 1873 on crut avoir trouvé un fragment assez important de l'écriture de Molière, un « reçu de six mille livres, » daté de Pezenas, 24 février 1656, écrit sur huit lignes, y compris la signature. Il parut à ce propos une brochure intitulée : *Rapport sur la découverte d'un autographe de Molière, présenté à M. le Préfet de l'Hérault, par M. L. de la Cour de la Pijardière (Louis Lacour)*. A cette brochure était joint un fac-simile complet de la fameuse pièce. Mais l'authenticité de cet autographe fut contestée, et bien qu'un bibliophile et moliériste passionné, une autorité en cette matière, M. Paul Lacroix, en citant cette pièce dans sa *Bibliographie moliéresque* et en reproduisant le fac-simile dans l'*Iconographie moliéresque*, ait paru confir-

mer l'assertion de M. Louis Lacour, le nombre des croyants à cette découverte est resté fort restreint. D'ailleurs l'écriture et la signature de ce *reçu* diffèrent sensiblement des signatures connues. Il était donc difficile de se prononcer affirmativement, comme l'a fait l'auteur du rapport.

Cette pièce est conservée dans les archives du département de l'Hérault, avec une autre du même genre découverte depuis par M. Louis Lacour.

M. Paul Lacroix cite quelques autres autographes peu importants, et on trouve aussi dans l'*Isographie des hommes célèbres* le fac-simile d'un fragment de lettre adressée à Louis XIV, mais non signée, et que l'on a attribué à Molière parce qu'il y est question du *Tartufe*. Ce morceau se trouve à la Bibliothèque nationale, à côté d'une quittance signée.

Nous avons eu à notre tour, ces jours derniers, l'immense satisfaction de rencontrer une ligne écrite de la main de Molière, et accompagnée de sa signature. Et, chose plus curieuse encore pour les bibliophiles, c'est sur le titre d'un volume que se trouve ce précieux autographe.

Le volume a pour titre : *Airs et vaudevilles de cour. Dediez à Son Altesse royale Mademoiselle. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, au sixième Pilier de la Grand'Salle, vis-à-vis la montée de la Cour des Aydes, à la Bonne Foy couronnée.* M.DC.LXV. *Avec privilége du Roi.* Il est de format in-12 et relié en veau brun du temps. En tête se trouve un frontispice gravé; puis vient le titre imprimé que nous venons de citer; et c'est en haut du titre qu'on lit ces mots écrits de la main de Molière : « DONNÉ PAR SERCY, LE 18 OCTOBRE 1665. J. B. P. MOLIÈRE. »

Or, à la suite du Privilége du livre, on voit *l'achevé d'imprimer* daté du 17 octobre 1665. C'est donc le lendemain

de la publication des *Airs et vaudevilles de cour* que Charles de Sercy, l'un des éditeurs des pièces de Molière, fit hommage au grand poète de l'exemplaire en question.

C'est un plaisir bien grand de trouver un livre ayant incontestablement appartenu à Molière, qui a dû le lire quelquefois, le placer dans ses rayons, et même y attacher un certain intérêt, puisqu'il a écrit en tête les quelques mots cités plus haut. Il est même possible qu'une ou plusieurs pièces de ce recueil aient inspiré à l'illustre poète la fameuse critique du sonnet d'Oronte dans le *Tartufe;* car on y rencontre à foison les insipides madrigaux et les fades bouquets à la *Belle Philis* qui était alors une des divinités... légères à la mode. Est-il même impossible qu'il contienne, parmi les pièces anonymes, quelques péchés de jeunesse de Molière, qui, paraît-il, en aurait laissé s'éparpiller dans différents recueils du temps? Mais n'insistons pas sur cette idée, qui fera peut-être jeter les hauts cris aux *moliérophiles*.

Notre volume a été trouvé dans un grenier de province, au milieu d'un tas de bouquins plus ou moins endommagés par l'humidité ou la vermine. Mais un heureux hasard a fait que celui-ci est resté dans un parfait état de conservation, quoique cependant l'encre de l'autographe ait un peu pâli.

La signature de Molière est très-lisible. Elle ressemble beaucoup à celle que l'on conserve à la Bibliothèque nationale. L'écriture est assez correcte, et malgré quelques lettres un peu effacées on lit parfaitement la mention ci-dessus.

Ce livre, d'ailleurs très-rare, disons-le en passant, est à notre connaissance le second qui soit revêtu de l'écriture

de Molière et le premier qui porte sa signature. C'est par conséquent un véritable trésor de curiosité.

Qui donc aura l'heureuse chance de dénicher une lettre de Molière ou même le manuscrit d'une de ses pièces, ne fût-ce, (soyons modestes !) que celui du *Misanthrope* ou de l'*Imposteur* ? Ce mortel privilégié pourra se vanter d'avoir trouvé une belle et bonne fortune. Mais, hélas ! soit que Molière ait écrit très-peu, soit que ses autographes aient été soigneusement détruits par ceux dont il a fustigé si vertement les vices ou les travers, les recherches qu'on a faites à ce sujet depuis de longues années sont toujours restées et resteront peut-être toujours infructueuses. Qui sait pourtant ?...

ASMODÉE.

BIBLIOGRAPHIE

DE LA VILLE DE BERGUES

ET DE SES ENVIRONS

DU X^e^ AU XV^e^ SIÈCLE

Nous donnons ce titre aux études qui vont suivre, parce que la petite ville de Bergues, en Flandre, a été un centre intellectuel important.

M. Bonvarlet, un érudit de Dunkerque, a rappelé notre attention sur ce remarquable fait historique, en nous adressant récemment une lettre conçue en ces termes :

« Vous connaissez l'intensité du mouvement littéraire dont Bergues fut le centre au XV^e^ et au XVI^e^ siècle. Plusieurs de vos ouvrages gardent la trace des études que vous avez dû faire pour apprécier cette époque brillante des annales de la ville de Saint-Winoc; mais vous êtes-vous préoccupé du point initial de ce foyer lumineux qui de Bergues rayonna sur toute la West-Flandre, et qui se montra chez nous plus énergique peut-être que dans les grandes cités de Gand, de Bruges et d'Ypres ? Je ne le pense pas, et

je crois vous être agréable en vous disant que les Frères de la vie Commune, ces maîtres qui, à certains égards, furent dans les Pays-Bas et pour la dernière période du moyen-âge comme pour l'époque de la Renaissance, ce que devaient être plus tard et avec une plus grande notoriété les religieux de saint Ignace, avaient à Bergues une maison où Despantère, que vous connaissez si bien, se distingua. C'est à la chronique de Le Mire, que Sanderus, T. 1. p. 333 de la 2e édition, emprunte ce détail. A quelle époque les Frères de la vie Commune s'étaient-ils fixés à Bergues? Je ne saurais vous le dire. Les statuts de ces religieux avaient été approuvés dès 1376 par le pape Grégoire XI; mais ce ne fut évidemment que plus tard que la fondation de leur maison eut lieu chez nous. Je crois même pouvoir supposer qu'elle dut s'effectuer dans la période comprise entre la création de l'Université de Louvain et la vulgarisation, sinon l'invention de l'imprimerie. Quelque abbé de Saint-Winoc, après avoir appris, de la bouche de l'un de ses jeunes moines rentré au monastère avec un diplôme de maître ès arts ou de bachelier, les prodiges réalisés par les Frères de la vie Commune, aura voulu doter le West-Quartier de ces instituteurs qui, dans les Pays-Bas orientaux, produisaient d'aussi merveilleux résultats : ce fut évidemment à l'ombre de la puissante abbaye bénédictine que s'éleva et grandit peu à peu la modeste maison destinée à susciter dans notre contrée toute cette pléiade de savants, d'humanistes et de philologues.

Grâce aux humbles frères de Bergues, une espèce de rayonnement eut lieu. Hondschoote, Isenbergue, Wormhoudt, plus loin Boeschepe, Estaires, Bailleul, Comines, Menin, etc. devinrent autant de foyers lumineux gravitant

autour de l'astre principal, dont en quelque sorte ils furent les satellites.

Dans ces écoles célèbres se formaient les classes dirigeantes du temps. Après ce sire de Rénescure qui avait porté si haut le nom de Comines, après ce bon seigneur de Piennes qui, longtemps avant Bayard, avait reçu en France le titre glorieux de chevalier sans peur et sans reproche, étaient venus les Georges d'Halewyn, les Charles de Moerbeke, les Griboval, les Louis de Berquin, les Josse de Courtewille parmi la noblesse; les Dathenur, les Vanderstelne, les Damman, les Sluperius, les Elleboode, etc., etc., parmi les lettres. »

La ville de Bergues, d'où est parti ce mouvement littéraire, était anciennement le chef-lieu d'une châtellenie dont la juridiction s'étendait sur un vaste territoire. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dunkerque, dans le département du Nord.

Depuis neuf siècles, la ville de Bergues a vu passer sous ses murs les armées de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, de Richard II, roi d'Angleterre, de Charles VI, roi de France, de Charles-Quint, de Philippe II, roi d'Espagne, du maréchal de Thermes, du duc de Parme, du prince de Condé, du comte d'Estrade, de Gaston d'Orléans, du maréchal de Turenne, du duc d'Yorck et du général républicain Houchard. Nous avons dit les siéges mémorables qu'elle a eu à soutenir.

Mais il est une autre face de l'histoire de notre ville qui n'est pas assez connue. Bergues a été le séjour d'écrivains et de savants dont les noms méritent d'être plus connus. Nous analyserons rapidement leurs travaux, en les classant par époques. La première époque commencera au dixième

et finira au quinzième siècle ; la seconde comprendra le seizième siècle ; la troisième, le dix-septième ; la quatrième, le dix-huitième ; la cinquième, le dix-neuvième siècle.

La littérature est l'expression de la société ; les livres sont le réceptacle des idées et des sentiments d'un peuple, à tous les âges de sa vie.

Cependant jusqu'au dix-neuvième siècle, nous remarquons peu de différence dans l'esprit dont sont animés les écrivains du pays de Bergues; ils sont tous ascétiques ou théologiens, ou poètes religieux.

Avant la Révolution française, le pays de Bergues était couvert de monastères et d'abbayes ; il y en avait neuf à Dunkerque, huit à Bergues, quatre à Hondschoote, quatre à Bourbourg ; il y en avait à Gravelines, à Watten, à Wormhoudt, à Spycker. Dans ces paisibles retraites, on se vouait au culte des Lettres ; la plupart des volumes étaient publiés par les soins de ces communautés religieuses. A Bergues, l'imprimerie n'a été introduite que vers le milieu du dix-septième siècle, et les premières feuilles imprimées ont été des pièces de théâtre jouées par les élèves du collége des Jésuites de la ville.

Lorsque 93 eut dispersé les moines, les livres de leurs couvents formèrent la Bibliothèque communale de Bergues.

Essayons maintenant d'inventorier les ouvrages des écrivains qui ont vécu dans ses murs ou dans ses environs. Ces recherches ne seront peut-être pas sans intérêt pour l'historien de la patrie française.

Cousser (Anien), religieux de Saint-Winoc, à Bergues, était de Cassel, où il naquit vers le commencement du

XV^e^ siècle. Résolu de se consacrer particulièrement au service de Dieu, il embrassa l'ordre de Saint-Benoit et prononça les vœux de religion dans l'abbaye de Bergues, Saint-Winoc, dont il devint prévôt dans la suite. On le tira de cet emploi en 1451, pour le faire successeur de Henri Ondermack, vingt-cinquième abbé d'Oudenbourg, entre Bruges et Ostende. Cousser reçut la bénédiction abbatiale le 20 juin de cette année, et gouverna ce monastère jusqu'à sa mort, arrivée le 30 mai 1462. Son corps repose dans le chœur de l'église d'Oudenbourg, qu'il avait rebâtie en entier et qu'il fit dédier le 1^er^ mai 1457 par Guillaume, évêque de Sarepta, suffragant de Tournay.

On y voyait encore une châsse de grand prix, que l'abbé Anien fit préparer, et dans laquelle il fit transporter la même année le corps de Saint-Arnoul, évêque de Soissons, qui est regardé comme le fondateur de ce monastère.

Il reste d'Anien Cousser :

ANIANI.... *chronicon universale, ab initio mundi usque ad sua tempora*, c'est-à-dire, jusqu'en 1457.

DROGON, religieux de l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues, vécut à la fin du X^e^ siècle et au commencement du XI^e^. Il écrivit 1° la vie de saint Winoc, patron de son monastère et de la ville de Bergues; 2° la vie de saint Oswald, roi breton; 3° celle de sainte Levinne; 4° celle de sainte Godeline, et enfin il donna dans une lettre adressée à Rumoald, abbé de Saint-Winoc, l'énumération de tous les miracles et prodiges qui s'opérèrent lors de la procession qui se fit par les bourgs et villages des environs de Bergues, et dans laquelle on porta le corps de sainte Levinne. *Sacrum sanctie Levinnæ corpus*, dit le Père Wallon Cappelle, à qui

j'emprunte la plupart de ces détails, * *per vicos et castella maritima Flandriæ circumfertur, in quâ circumlatione innumera Deus edidit miracula.* Cette lettre commence en ces termes : *Domino ac venerabili abbati Rumoldi, peccator Drogo presbiter et monachus. Æternum naturæ degentis numera,* etc.

On voit encore à la bibliothèque communale de Bergues un manuscrit richement illustré, que l'on suppose être du XII[e] au XIII[e] siècle, ** et qui renferme les diverses biographies dont nous venons de parler. La vie de saint Winoc par Drogon a été traduite en 1750 en langue flamande par Oswald Vervlake.

Religieux distingué, Drogon parvint par ses vertus et ses profondes connaissances, à l'évêché de Thérouanne, qui était le plus considérable de ce temps-là. Il mourut en 107 dans sa ville épiscopale.

DIACRE (Thomas), THOMAS DIACONUS, religieux de Saint Winoc, à Bergues.

Le 8 septembre 1383, le comte de Flandre, les ducs de Bourgogne, de Berry, de Bourbon et de Bretagne cernent la ville de Bergues, qui était alors au pouvoir des Anglais, avec une armée forte de plus de vingt mille hommes. Un combat acharné s'engage entre les assiégés et les assiégeants. Les Français triomphent et se précipitent furieux dans la ville. Les vaincus, hommes, femmes, enfants sont massacrés. Louis de Mâle fait de vains efforts pour adoucir le sort de cette excellente portion de ses états. Bergues est livré aux flammes.

* *Annales sanctie abbatie sancti Winsci.*

** M. Leglay a décrit ce beau manuscrit sur vélin dans sa notice sur les bibliothèques du département du Nord.

Une bande effrénée de Bourguignons et de Normands s'élance ensuite dans l'abbaye de Saint-Winoc. Les religieux veulent conjurer l'orage ; ils poussent d'inutiles cris de compassion.

L'abbé Jacques III était absent et le prieur Simon de Haringhe montre un désespoir impuissant ; les soldats, dans l'enivrement de la victoire, le foulent aux pieds avec ses fidèles compagnons. Puis se répandant furibonds dans le cloître, ils arrivent à l'entrée de la bibliothèque. Le prieur se détermine à un dernier effort, il baise les genoux du guerrier farouche qu'il croit investi du commandement ; mais celui-ci est inexorable comme le vandale d'Alexandrie, et le feu consume dans quelques heures les précieux travaux de plusieurs siècles, quelques manuscrits superbes sont toutefois réservés pour le duc de Bourgogne.

C'est ce sac épouvantable que Thomas Djacre, qui en fut le témoin oculaire, a décrit dans un style saisissant et dramatique. Meyer, au livre VIII de ses *Annales de Flandre,* rappelle avec éloge cette description du moine de Saint-Winoc.

Germain (Le Père), d'abord moine de Saint-Bertin, à Saint-Omer, devint le second abbé de Saint-Winoc, à Bergues, où il mourut en 1041.

On a de lui un livre d'heures et des antiennes qui furent copiées sur parchemin en 1485.

Ce manuscrit, in-8°, richement illustré, porte le titre de *Horæ de sanctâ cruce,* et est précieusement conservé dans la bibliothèque de Bergues. Il est orné de fleurons, de lettres dorées et de dessins coloriés.

Vandenhelle (Nicolas), né à Dunkerque, en 1433, docteur et professeur en théologie et quatre fois recteur de la

célèbre Université de Louvain. Voici son épitaphe qu'o encore sur son tombeau à Louvain :

M. Nicolas de Nellis, summo theologo, eccl. sancti l lovaniensis pastori, et hujus senodochii prius collopsi tam in gione quam in ædificiis, instauratori piissimo, viro pacifi juris ecclesiastici propugnatori ardentissimo, in omnes eg præsertim studiosos, munificentissimo, monum factum, anno 1505.

Ce savant a laissé plusieurs ouvrages écrits en latii dont les membres du haut clergé faisaient le plus grand Il mourut à Louvain en 1505.

VAUGOSSEN, poète dramatique, né à Bergues, dan XI[e] siècle.

Voici ce qu'en dit François Legros dans son *Essai d description historique de la ville et châtellenie de Bergues :*

« Vaugossen, dit-il, contemporain de Loyaert le Rhét « a rendu son nom célèbre par ses tragédies, qui ont « goûtées, malgré leur proximité avec l'ignorance « X[e] siècle. Il est fâcheux qu'il ne nous reste aucun « ment de cet auteur. »

Louis de BACKER.

NOTICE

SUR UN LIVRE PHILOSOPHIQUE INCONNU OU PEU S'EN FAUT

Dans la masse de papiers laissés par Quérard nous trouvons une note que nous croyons devoir reproduire ; il s'agit d'un livre que nous ne croyons cité nulle part ; les diverses éditions du *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier ne révèlent point le nom de l'auteur ; l'ouvrage offre d'ailleurs la singularité d'une tentative de réforme orthographique.

G.-B.

Titre et description d'un livre très-rare, provenant d'une typographie étrangère ; et inconnu des bibliographes français.

RAISON (la)

. ..... Quatenus excindi....

.... Nequeunt stultis hœrentia cur non
Pondiberus modulisque suis ratio utitur ?...
(*Hor. Sat. III*, lib. 1.)

L'an XXV.

Titre gravé, offrant un médaillon rond dans lequel est représenté un phénix sur un bûcher embrasé.

Cet ouvrage, du format in-12 comprend 98 pages, et quoique sa pagination commençait par le chiffre I, n'offre aucune interruption, néanmoins la première feuille est signée B.

Le texte de la prose, celui des vers, et les notes de l'un et de l'autre sont du caractère appelé *Saint-Augustin.*

On trouve d'abord vingt-trois pages de prose sous le titre : *La raison au genre humain ;* puis, 19 notes qui suivent vont jusques et compris la page 31.

Vient après le titre suivant : *L'Anticristiade (sic) ou le triomfe (sic) de la raison.* Poëme en deux chants.

Le premier chant commencé à la page 32, finit à celle 44 ; et il est suivi de 44 notes terminées à la page 67.

Le deuxième chant ouvre la page 68 et finit au haut de celle 76. Viennent ensuite 28 notes terminées par le mot fin, au bas de la page 98.

Il se trouve des vignettes de fonte, savoir : au haut de la première page ; au-dessus du titre Notes de la page 23 ; en tête des pages 32 et 68 ; puis au haut des notes de chaque chant, pages 44 et 76.

Le même volume offre les pièces qui vont être désignées, lesquelles, prose, vers et notes sont d'un caractère répondant à celui de notre typographie, connu sous le nom de *petit-romain,* œil moyen.

Le format est le même que celui de l'ouvrage précédent. Le nombre des pages est de 55 sans interruption, et néanmoins la signature de la première feuille offre la lettre B, comme à l'autre écrit.

La première pièce, surmontée d'un filet orné, est en vers, et a pour titre : *La discipline des Oratoriens, ou la confession,* et pour épigraphe :

Et sunt miscenda profana profanis.

Les notes de cette première pièce sont au nombre de 29. Elles commencent à la page 10 et finissent à la 17e.

La deuxième pièce. surmontée d'un semblable filet, commence au haut de la 18e page, et est intitulée : *Salmigondis,* avec l'épigraphe : *Qua mecumque rapit tempestas de feror.* Celle-là se compose de plusieurs articles, dont quelques-uns en vers, et qui sont tous séparés les uns des autres par un petit filet maigre. Ils se terminent aux deux tiers de la page 63.

Là, sous un filet orné, tout semblable au précédent, se trouve le titre : Homélies sur les saints Evangiles.

Ce chapitre, ou plutôt cette pièce, qui n'offre qu'un petit nombre de vers, est coupée, comme la précédente, en divers articles séparés par un court filet maigre. Elle se termine aux deux tiers de la page 155, de la manière suivante :

Amen, Amen, Amen.

Les diverses pièces réunies dans ce volume sont encore remarquables par la manière dont elles sont écrites. L'auteur, en s'écartant de toutes les règles de l'orthographe ne s'est attaché qu'à peindre les sons exprimés par la prononciation, par exemple : *Ele invoquèt; Q'ele avèz vu; Qèqes sistèmes, filosofie, profète, etc., etc.*

SUR UN PLAGIAT

(CORNEILLE ET GODEAU)

DANS un intéressant article sur *le Plagiat* *, M. Piedagnel signalait récemment les emprunts nombreux faits par des écrivains du premier ordre à des plus humbles parmi leurs prédécesseurs. Comme Molière, le génie prend son bien où il le trouve. J'ai constaté, il y a quelques semaines, dans une étude sur Godeau publiée par la *Revue du monde catholique,* un emprunt du même genre qui vient compléter la notice de M. Piedagnel et qui présente un intérêt majeur au point de vue littéraire; car il s'agit du grand Corneille.

On sait que Corneille ayant lu son *Polyeucte* à l'hôtel de Rambouillet, avant la représentation reçut du célèbre cénacle un accueil très-peu encourageant. On craignit une chute ; et sur l'avis de Godeau, on dépêcha Voiture près de Corneille pour l'engager à garder sa pièce sans la risquer au théâtre. Nous nous sommes demandé si le nain de la princesse de Julie n'avait pas eu à satisfaire dans cette rencontre

* Voir *Miscellanées Bibliographiques 1878*. Page 127 et suivantes.

un ressentiment d'auteur volé. Il avait dit, en effet, dans une ode à Louis XIII, en parlant des vanités humaines :

Mais leur gloire tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Or la première des stances de Polyeucte au quatrième actes est ainsi conçue :

Toute notre félicité
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

A qui des deux appartiennent ces vers, dit l'auteur de l'avertissement placé en tête de l'édition des œuvres de Corneille en 1738 ? L'un des deux les a-t-il empruntés à l'autre ? Tous les deux les ont-ils empruntés ou imités de quelque auteur plus ancien ? Ou n'est-ce que par un pur effet du hasard qu'ils ont exprimé l'un et l'autre la même pensée dans les mêmes termes ?...

Ménage s'est livré à ce propos à une longue dissertation dans ses *Observations sur Malherbe,* puis il ajoute après avoir constaté la priorité de Godeau : « Il est assez ordinaire de se rencontrer ainsi dans la pensée et dans l'expression des autres. Porphyre, dans un fragment de son livre de *la Philologie,* rapporte qu'Eusèbe fait mention d'un certain Aretades qui avait fait *un traité tout entier de ces sortes de rencontres...* »

Ce dernier renseignement ne peut manquer d'intéresser le futur historien du plagiat.

René Kerviler.

LE BOUQUINISTE - ASSASSIN

Qu'on se rassure. Je ne médite aucune diatribe contre ces glorieux libraires, qui font chaque jour monter le cours de la Bourse des livres précieux et nous vendent, au poids de l'or, pour ne pas dire au poids des billets de banque, feuillet de papier Joseph contre feuillet imprimé par un typographe de l'ancien temps, ces exemplaires uniques, ces plaquettes curieuses, ces inappréciables éditions originales de Corneille, de Racine, de Molière surtout, qu'on obtenait il y a peu d'années pour quelques francs et qu'une ferme en Beauce ne suffit pas à payer aujourd'hui. Non! ces bouquinistes ont transformé en science et en art le commerce de la librairie. Trautz, Bauzounet, Marius, Petit-Simier et bien d'autres encore revêtent de bijouterie et de maroquin ces éditions originales que la main du poète a peut-être touchées. L'or les couvre comme l'or encadre un tableau de maître. Ce ne sont plus seulement des livres c'est de l'orfèvrerie littéraire et les hommes qui ont élevé le livre à ce niveau, s'ils vident nos poches, ne le font que d'une façon bénévole, et de notre consentement. On les appelle bien quelquefois *égorgeurs,* quand on ne peut atteindre

dre au prix qu'ils demandent d'un livre qu'on voudrait avoir; mais peu leur importe. Si ce qu'ils nous vendent cher aujourd'hui peut valoir demain plus cher encore.

Ce ne sont plus les bouquinistes du bon vieux temps; ce ne sont pas nos Merlin, nos Potier, nos Techener père; mais ce sont moins encore des assassins.

En était-il de même de don Vincente, qui vivait il y a quelque quarante ans à Barcelone. Barcelone, célèbre alors par la marquesa d'Amaëgui, que chantait si crânement Hippolyte Monpou, sur les paroles encore plus crânes du jeune et brillant Alfred de Musset.

Non; certes! Don Vincente ne rêvait point d'*Andalouses au sein bruni,* pas plus que de guitares et de sérénades; bien qu'il dût un jour faire damner les Alcades et qu'il y demeurât sous les arcades *de los Encautes,* ce coin sombre de la brillante ville espagnole où se groupaient les revendeurs d'objets achetés à l'encan *(los encantes)* et les marchands de vieux livres. — Don Vincente était un frère du couvent de Poblet, dont les richesses et surtout l'admirable bibliothèque, cadeau d'un des derniers rois d'Arragon, avaient été saccagées, dispersées, détruites, lors du récent pillage des monastères *. Pour se donner cette imparfaite consolation de classer, de réunir, de manier encore des livres, il s'était établi bouquiniste. Ne lisant guère, il connaissait pourtant on ne peut mieux les éditions anciennes et curieuses. Il avait un flair particulier pour deviner la valeur d'un manuscrit qu'il avait à peine entr'ouvert, et fit en peu de

* Ceci se passait sous la régence de la reine Christine de Bourbon, à l'époque où Don Carlos disputait le trône à Isabelle II.

temps une concurrence désastreuse au plus ancien libraire de la rue, un bon homme généralement aimé, qui se nommait Augustin Patxot. Don Vincente était loin d'avoir une aussi parfaite réputation; mais il avait su pourtant s'acquérir une excellente clientèle aux dépens de son rival; sa boutique mieux garnie était plus achalandée; pourtant il courait sur lui de mauvais bruits et l'on disait tout bas que les envahisseurs du couvent n'avaient pas été seuls à piller les livres. Don Vincente, connaissant mieux que ces pillards illettrés, le prix de ces tas de vieilles paperasses et de lourds in-folios, leur avait indiqué les endroits où se trouvaient des richesses et des provisions mieux appropriées à leurs appétits et, spéculant sur leur ignorance, se serait adjugé les plus précieux trésors de la bibliothèque.

Chose singulière! le moine défroqué ne montrait aucun empressement à échanger contre de l'or ces richesses qui, en ce temps-là, semblaient fort hypothétiques. Les livres ordinaires et de peu de valeur sortaient facilement de ses mains; mais il fallait qu'il se trouvât bien à court d'argent pour ouvrir au plus riche ou au plus savant amateur son arrière-boutique où, sur des rayons nombreux se pressaient des trésors qui eussent ébloui les Nodier, les Didot, les Pixérécourt, et surtout le marquis de Morante, le célèbre bibliophile espagnol.

Parvenait-on à lui arracher à prix d'or un de ces volumes conservés avec tant de soin? On eût dit qu'on lui arrachait un morceau de sa chair, et encor courait-il quelquefois après l'acquéreur, pour lui rendre son argent et reprendre son livre. — Faisait-il quelque économie? il en profitait aussitôt pour augmenter sa collection chérie et, dût-il ne vivre pendant de longues journées que de quelques

fruits avariés, rien ne lui coûtait pour accroître son trésor.

Vers le milieu de l'année 1836, on vendit aux enchères la bibliothèque d'un vieil avocat, récemment décédé. Parmi les ouvrages consacrés à l'étude du Droit ancien, dont elle était composée, il s'en trouvait un, qui excitait toutes les convoitises de Don Vincente. C'était l'exemplaire unique des *Furs e ordinacions fetes per los Gloriosos reys de Arago als regnicols del regne de Valencia,* petit in-folio gothique, édition originale imprimée en 1482 à Valence, par Lambert Palinart, introducteur de l'imprimerie en Espagne.

Don Vincente avait réuni toutes les ressources qu'il pouvait se procurer sur ses économies, sur des ventes qu'il se hâta de réaliser à des prix réduits, soit enfin en ayant recours à des emprunts; aussi espérait-il se rendre adjudicataire.

Le livre fut mis sur table à un prix modique sur lequel chaque assistant mit tour à tour une faible enchère. Il semblait sur le point d'être adjugé à un prix minime, quand Augustin Patxot ajouta 50 réaux; de Arditez Vincente en mit 150, espérant éblouir son adversaire; Patxot surenchérit de 200.

Ils restaient seuls en présence. Patxot était rouge ; Vincente était pâle. Les enchères se succédaient rapides, tantôt de 100, tantôt de 150 réaux. Le moine pâlissait toujours, le vieux libraire rougissait, comme si l'un absorbait à mesure le sang de l'autre. Vincente porta soudain le livre à 4,000 réaux. Il n'était plus pâle; il verdissait. Patxot, rouge comme un coquelicot, s'écria : 4,500 réaux! Vincente s'appuya au mur, les yeux fixes, enfonçant ses ongles dans sa chair, broyant ses dents, se mordant les lèvres. Enfin, après un silence terrible, voyant tous les yeux fixés sur lui,

la gorge sèche, la bouche écumeuse, il murmura péniblement : 55 réaux (1320 fr. 90 cent.)....! Un tremblement nerveux l'agitait; et, s'il n'eût été soutenu par la muraille, il serait tombé. On voyait que c'était son effort suprême et qu'il ne pouvait rien de plus. Patxot n'eut qu'une centaine de réaux à ajouter (1344 fr. 44 cent.), et le précieux incunable lui fut adjugé, aux trépignements de l'assistance peu habituée à de pareils combats.

Don Vincente s'était redressé, plus livide, plus décomposé que le saint moine du peintre espagnol, écrivant ses mémoires quinze jours après sa mort. Ses yeux s'allumèrent un instant pour lancer un éclair de colère pâle et de haine féroce à son heureux concurrent, puis, rabattant brusquement son capuchon sur son visage, il sortit de la salle à pas précipités.

Une semaine ne s'était pas encore écoulée depuis cette lutte mémorable, qu'au milieu d'une nuit sans lune, les Serenos habitués à pousser des clameurs moins effrayantes, lançèrent le cri terrible : *El fuego!* l'incendie venait d'éclater avec violence après avoir longtemps couvé, dans la boutique d'Augustin Patxot. Le pauvre homme semblait avoir été surpris dans son lit, qui s'était lentement consumé sous lui. Avait-il été asphyxié par la fumée ? avait-il été la victime d'un assassin ? c'est ce qu'il fut impossible de reconnaître, tant le corps avait été carbonisé. On retrouva d'ailleurs intacte une somme qu'il avait touchée la veille. Il était généralement estimé et on ne lui connaissait pas d'ennemis.

Cependant je ne sais quels soupçons planaient sur Don Vincente, pour qui son caractère monacal était loin alors d'être une recommandation. On se rappelait la lutte achar-

née dont le livre acquis par Patxot avait été l'objet, la pâleur, les regards haineux du moine, quand il se vit distancé par son rival, et, circonstance grave, le livre si chèrement payé, que les héritiers du Bouquiniste, sachant sa valeur, avaient cherché et fait chercher partout, ce livre ne se retrouvait, ni en argent, ni en nature. — Quand un soupçon de ce genre s'élève, on ne sait plus où il s'arrêtera.....

Les uns racontèrent qu'on avait récemment trouvé, dans les fossés de l'*Atarasanal* (l'arsenal, la fonderie de canons), à peine recouvert de quelques branchages, le corps d'un curé, poignardé, mais encore muni de sa bourse, et ce curé avait, dit-on, été vu examinant des livres, sous les piliers *de los Encantes,* notamment dans la boutique de Don Vincente. D'autres parlèrent de personnes frappées de même, par des malfaiteurs qui ne les avaient pas dépouillées. Tous étaient des gens instruits et quelques-uns les clients habituels des libraires et des bouquinistes de Barcelone. Parmi ceux-là on nommait Don Pablo Rafael de N... *alcade* honoraire, un *alcade mayor* et un *Bayle*. On en comptait déjà huit ; quand un nouveau crime fut tout-à-coup signalé. On venait de pêcher dans le port le cadavre d'un jeune littérateur allemand, criblé de coups de couteau, mais ayant encore sa bourse dans sa poche.

Des perquisitions jusqu'alors inutiles avaient été faites chez plusieurs personnes. Mais la rumeur publique se prononçait tellement contre Don Vincente, que le Corregidor crut devoir se transporter chez lui. — L'arrivée imprévue du magistrat ne parut pas déconcerter le bouquiniste, qui s'empressa d'ouvrir toutes les pièces de son logement et se mit à la disposition de la justice pour la guider dans ses

recherches. En effet il indiquait avec une verbeuse érudition le classement de ses livres, la place des exemplaires précieux et rien de suspect ne s'offrait à l'investigation du Corregidor qui se retirait assez désappointé, lorsque par hasard (par la volonté de Dieu, peut-être) il avisa, couché sur un rayon élevé, dans une chambre retirée, un *Directorium inquisitorum* ses yeux furent-ils attirés par l'intitulé de l'ouvrage ou par l'aspect d'une reliure curieuse ? Toujours est-il que grimpant sur une escabelle, il tira le livre à lui. Un autre volume moins grand de format, posé sur le premier de manière à être dissimulé par lui, coula sur son bras et tomba tout ouvert sur le sol. C'était un petit in-folio gothique, l'exemplaire des *Furos de Arago* imprimé par Palmart en 1582... ! l'exemplaire adjugé récemment à l'infortuné Patxot ! l'exemplaire que Don Vincente lui-même avait déclaré être unique !

Ce muet témoin suffisait pour motiver l'arrestation du Bouquiniste. Le Corregidor, montrant du doigt le livre à Vincente, lui dit : — Comment ce livre est-il ici ? — On me l'a revendu, répondit-il, n'osant pas prononcer le nom de Patxot. — Emmenez cet homme en prison, dit le magistrat *.

Il se laissa saisir et enchaîner sans résistance. Une fois qu'il fut sous les verroux, la justice procéda à l'inventaire détaillé de ses livres. On y découvrit plusieurs exemplaires précieux, qui, de notoriété publique, avaient été vendus aux personnes assassinées, notamment les antiquités d'Espagne et d'Afrique dont les marges étaient couvertes d'annotations

* Le procès du Bouquiniste Don Vincente a été l'objet d'un compte rendu dans la *Gazette des Tribunaux* du 23 octobre 1836

autographes de Bernard Adrete *, acquises chez Vincente par l'infortuné D. Pablo-Rafael de N...., quelques jours avant sa mort.

Accablé par tant de preuves convaincantes, D. Vincente ne pouvait plus opposer au juge que d'impuissantes dénégations. Ce fut toutefois seulement après avoir reçu la promesse formelle que sa bibliothèque ne serait pas dispersée; mais conservée dans son intégrité, qu'il se détermina à entrer dans la voie des aveux et à donner des détails sur les crimes qu'il avait commis.

Après avoir fait sur ses lèvres et sur ses yeux le signe de la croix, il prit ainsi la parole : « J'ai promis de dire la vérité, je la dirai. Si j'ai failli c'était dans la bonne intention d'enrichir la science, de conserver des trésors impossibles à remplacer. Qu'on me traite comme on voudra, peu m'importe, puisqu'on m'a promis de laisser intacte ma collection; car il n'est pas juste de punir le bât pour les fautes commises par l'âne qui le porte.

« C'est à ce pauvre curé que je vendis mon premier livre précieux, bien malgré moi, je le jure et contraint par la faim : *male suada fames!* — Le glorieux saint Jean, patron des écrivains, m'est témoin que je fis tout au monde pour l'en dégoûter. Pris ensuite de remords, je courus après lui, je lui dis : — Rendez-moi mon livre, voilà votre argent!

* Ni B. Adrete, ni les Antiquités d'Espagne ne sont mentionnés dans le Manuel de Brunet et dans les ouvrages que j'ai pu consulter.

L'ouvrage en question pourrait être les *Antiquidades arabes de Espana. Madrid, impr. reale,* 2 vol. in-fol. publiés l'un en 1780, l'autre en 1804. La première partie contenant un frontispice et 29 planches, la deuxième 14 ff. de texte et 30 planches.

Il refusa, je le frappai d'un coup de *machete*. Il tomba ; je lui donnai l'absolution et je l'achevai.... Je revins serrant contre moi mon livre reconquis.— Tenez ! c'est celui-là !..»

— Est-ce ainsi que vous avez assassiné vos autres victimes ?

— Par la sainte Vierge et les saintes femmes, rien n'était plus simple. Quand un acquéreur s'entêtait à m'arracher un livre, avant de le remettre j'en détachais quelques pages que je conservais soigneusement ; l'acquéreur me rapportait mon livre ; je l'attirais dans une pièce à l'écart et l'assistance du bon larron ne m'a jamais manqué ; jamais mon bras n'a faibli.

— Ainsi vous aviez le cœur d'assassiner une créature faite à l'image de Dieu ?

— Que voulez-vous ? Les hommes sont mortels ; Dieu les rappelle à lui un peu plus tôt un peu plus tard ; ce sont les bons livres qu'il faut conserver.

— Et c'était uniquement pour des livres que vous commettiez ces meurtres ?

— Des livres ? oui ! des livres ! mais les livres, c'est la gloire de Dieu *(es la gloria de Dios) !*

— Vous êtes aussi l'assassin de Patxot ?

— Pouvais-je laisser entre ses mains un objet aussi précieux que l'unique exemplaire imprimé par Lambert Palmart ! — C'était un brave homme après tout, et je ne lui en veux pas, malgré le tort qu'il m'a fait en me privant de ce livre. Quand il a été mort, j'ai mis le feu à son lit...

— Vous lui avez laissé son argent ?

— Me prenez-vous pour un voleur ? je leur ai rendu à tous leur argent !

L'avocat de Vincente, pour défendre son client dans ce

cas désespéré, soutint qu'il pouvait exister plusieurs exemplaires des livres trouvés dans sa boutique et qu'on ne pouvait condamner sur ses aveux prétendus un homme qui semblait atteint de folie.

Le fiscal, qui remplit en Espagne les fonctions de procureur du roi, fit observer qu'on ne pouvait alléguer ce moyen pour le livre de Lambert Palmart, dont il n'existait pas d'autre exemplaire.

Mais l'avocat rétorqua cet argument en prouvant par des attestations écrites qu'un second exemplaire des *Furos de Arago,* existait en France.

Jusqu'à ce moment Vincente s'était renfermé dans un calme imperturbable; mais en entendant la plaidoirie de son avocat il se mit à pleurer.

— Enfin, Vincente, lui dit l'Alcade, vous reconnaissez toute l'étendue de votre crime.

— Ah! seigneur Alcade, quelle erreur grossière j'ai commise! vous ne comprendrez jamais combien je suis malheureux.

— Tant mieux pour vous, accusé. Dieu vous tiendra compte de votre repentir.

— Hélas! seigneur Alcade, hélas! mon exemplaire n'est pas unique....

Vincente fut condamné à la peine du garrot et quand on lui demanda s'il n'avait rien de plus à dire, il ne trouva la force que de répéter en sanglotant :

— Ah! seigneur Alcade, mon exemplaire n'est pas unique!!

Prosper Blanchemain.

LES LIVRES ILLUSTRÉS

DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES

Le mérite des vignettistes du siècle dernier est incontestable, ils réunissent au charme séduisant du crayon l'exquise délicatesse du burin. L'admiration pour leurs travaux est devenue une espèce de culte. On les a décrits, ces travaux, dans d'excellents ouvrages, dont les plus complets sont ceux de M. Cohen et de M. Portalis. Le sujet a été curieusement et minutieusement fouillé, et bientôt il ne restera plus rien à dire. Aussi, est-on en train de passer à d'autres amours. Le XVIII^e siècle épuisé, déjà on se préoccupe du XIX^e, bien plus vivant, bien plus vaste. Les Eisen, les Marillier, les Moreau, n'ont pratiqué qu'un seul genre, la taille-douce, tandis que les artistes nos contemporains les ont cultivés tous, et avec une supériorité incontestable, si l'on veut bien compter pour quelque chose l'originalité dans les arts. Quelque entiché que l'on soit pour les mignardises de l'autre siècle, on conviendra que c'est un peu toujours la même chose, que l'on considère la composition des figures, généralement froide, ou celle des ornements, qui ne se sauve que par la finesse d'exécution.

« Les vignettistes du XVIII^e^ siècle cessent de produire avant même l'époque de la Révolution. On n'a plus guère que quelques suites de Moreau, dont les cuivres sont utilisés par les éditeurs, même jusqu'à la Restauration. On continue à orner les livres avec la taille-douce. Au commencement de la lithographie, on se sert de l'art nouveau, pour les figures hors texte, bien entendu ; mais on y renonce bientôt, ce genre, tout artistique qu'il était au début, manquant tout à fait de charme. La gravure sur bois abandonnée depuis le XVI^e^ siècle, est reprise alors, mais seulement pour les fleurons têtes-de-page et culs-de-lampes, et les figures hors texte. L'illustration sur bois dans le texte proprement dit, commence en 1830, avec l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept Châteaux,* par Ch. Nodier. Ce n'est qu'une tentative, mais exécutée par des maîtres : Tony Johannot comme dessinateur, et Porret comme graveur. En 1835, ce genre d'illustration conquiert son droit de cité par trois volumes préparés en même temps par l'éditeur Paulin. *Gil Blas,* qui paraît le premier, est illustré de nombreuses et spirituelles figures sur bois, grandes et petites, dessinées par Jean Gigoux et gravées par plus de vingt artistes, parmi lesquels on remarque Brévière, Porret, Best, Leloir et Thompson, qui sont restés célèbres. Vient ensuite le *Molière* en deux volumes, publié de 1835 à 1836, et dont les dessins, confiés à T. Johannot, ont été gravés par les mêmes artistes. Tel est le début de l'illustration des textes par la gravure sur bois. Depuis, elle a perdu de son originalité, mais elle a gagné beaucoup en finesse, c'est-à-dire qu'elle est devenue de plus en plus classique. Ces tendances ont été traversées un instant par deux dessinateurs de génie, Grandville et Gavarni. Avec eux, les

traits ne sont plus que des hachures. L'école ro
de la gravure sur bois est fondée. Gustave Doré e
hardiment encore dans cette voie. Il procède pa
Le graveur n'a plus à suivre servilement les men
du dessin : il interprète.

« Les deux écoles de la gravure sur bois son
sence. Tout porte à croire que les classiques
dessus ; mais, pendant ce temps, un nouveau c
manifeste dans l'illustration des livres : l'eau-forte
jour en jour plus de faveur. On en raffole. L'eau
devenue le passeport obligé de toute publication d
L'eau-forte, il est vrai, a une valeur particulière, r
lement quand elle est bien réussie. Il ne faut pas
singes de Rembrandt s'imaginent avoir créé d
d'œuvre en exagérant le noir, comme pourrait
chat en trempant sa patte dans un encrier. Les bo
fortistes se comptent, surtout ceux qui s'adonn
succès aux petits sujets destinés à la décoration d
comme têtes de page.

« Les lithographies artistiques de nos jours et l
chromolithos ont, dans l'illustration des livres, u
sur lequel il serait odieux d'insister. Il n'en est pas
des photographies collées dans le texte, qui prod
plus déplorable effet. Outre qu'elles font goder
elles forment, par leur brillant insolite, un étrange
avec le texte typographique. »

Extrait de la Revue des Auto

NOUVELLES RECHERCHES

SUR

LA PREMIÈRE ÉDITION

DES

RÉFLEXIONS ET MAXIMES MORALES

DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD

En 1878 lorsque je publiai dans le premier volume des *Miscellanées Bibliographiques,* une petite note sur l'édition originale de La Rochefoucauld, j'avais entre les mains deux exemplaires différents par le nombre de maximes, mais en tout semblables autrement. Je ne pouvais donc à ce moment constater d'autres particularités que l'addition de quatre maximes numérotées de 313 à 316 (en chiffres romains). Mais quand j'ai réfléchi depuis à l'état extérieur de ces deux exemplaires, je me suis rappelé que l'un était en reliure du temps, et l'autre en reliure moderne de Trautz-Bauzonnet. L'exemplaire en reliure de l'époque contenait le plus grand nombre de maximes, et par conséquent était à n'en pas douter, du second tirage de la première édition, d'après ce que j'ai découvert depuis. Le second, relié par Trautz, paraissait bien être du premier tirage, à cause de la particularité de la fin. Cependant comme j'y avais remarqué non-seulement cette terminaison de la maxime cotée 312, à la page 141, mais encore l'adjonction des deux feuillets con-

tenant les quatre maximes suivantes, je me demandai si possesseur de ce bel exemplaire, tenant à conserver reliure de Trautz, n'aurait pas intercalé après coup le d nier feuillet d'un exemplaire de premier tirage qu'il au trouvé non relié, comme cela est du reste arrivé à quelq autres amateurs. A cette époque où les reliures de Tra sont recherchées avec passion, où il devient presque imp sible d'en faire établir, le fait était très-croyable. Et c'é vrai, j'en ai acquis depuis la certitude. Voici comment.

Quelques mois plus tard je rencontrai un autre exe plaire du deuxième tirage, relié en vieux parchemin, t largement cousu, et duquel un feuillet paraissait près d détacher. En essayant de replacer ce feuillet, je m'aper qu'il était collé d'un bout à l'autre sur un onglet. Je regar le volume de plus près et je reconnus bien vite que p sieurs feuillets étaient dans le même état. De suite pensai que ce devaient être des cartons, et je cherch m'en assurer, en établissant une comparaison avec plusie autres exemplaires contenant le même nombre de maxim Je retrouvai dans tous les mêmes particularités. Mais a sitôt que j'eus comparé l'un d'eux avec un exemplaire premier tirage, je vis des différences nombreuses et par importantes.

C'était le résultat de ces recherches que je de publier dans une nouvelle étude, dont je retardais au que possible l'impression, afin de m'entourer de docum nombreux et précis. Ce n'est qu'il y a quelques sema que je préparai mon article, et, curieuse coïncidence, à p était-il terminé et remis à l'imprimerie, que M. Mad apporta son intéressante note sur le même sujet. Afin d laisser *in-extenso* et d'éviter les redites, je me suis mi

remanier mon étude, et à compléter seulement les renseignements du savant bibliographe. Je m'étais du reste entouré de plusieurs exemplaires des deux tirages de la première édition et même de toutes les éditions postérieures, afin de ne citer que des remarques faites avec exactitude et constatées *de visu*.

Et comme rien de ce qui peut servir à distinguer deux éditions publiées sous la même date, ou deux tirages de la même édition, n'est indifférent aux bibliophiles, j'ai cru devoir consigner ici, en un tableau facile à consulter, les différences qui existent entre les deux tirages du premier texte de La Rochefoucauld. J'ai placé en regard, le texte de chaque maxime portant le même numéro dans les deux sortes d'exemplaires, afin que la comparaison soit immédiate et facile.

Voici ce tableau. Le premier tirage y est désigné par la lettre A ; le second par la lettre B. Les phrases ou les mots ajoutés par l'auteur dans le second tirage, ou les changements qu'il a faits dans certaines maximes, sont ici imprimés en caractères italiques.

TIRAGE A	TIRAGE B
Page 69, *Maxime CXLIX.* Nous choisissons souvent des loüanges empoisonnées, qui font voir par contrecoup en ceux que nous loüons des defauts, que nous n'osons découvrir autrement.	Page 69, *Maxime CXLIX.* Nous choisissons souvent des loüanges empoisonnées, qui font voir par contrecoup en ceux que nous loüons des defauts, que nous n'osons découvrir autrement ; *nous élevons la gloire des uns pour abaisser par là celle des autres, et on loüerait moins Monsieur le Prince et monsieur de*

TIRAGE A

Pages 99, 100, 101, dans la *Maxime CCXXVIII* : La parfaite valeur et la poltronnerie ..... on en voit qui ne sont pas également maistres de leur peur, d'autres se laissent quelquefois entraisner à des épouvantes générales, d'autres vont à la charge pour n'oser demeurer dans leurs postes; enfin, il s'en trouve à qui l'habitude des moindres périls affermit le courage, et les prépare à s'exposer à de plus grands ; outre cela....
.....
..... de sorte que la crainte de la mort oste quelque chose à leur valeur, et diminuë son effet.

Page 117, *Maxime CCLIX.* La sobrieté est l'amour de la santé, ou l'impuissance de manger beaucoup (*a*)

Page 118, *Max. CCLXIII.* La cocquetterie est le fonds de l'humeur de toutes les femmes ; mais

TIRAGE B

Turenne, si on ne les vou
point blâmer tous deux *.

Page 99, 100, 101, dans *Maxime CCXXVIII.* La parf valeur et la poltronnerie..... en voit qui ne sont pas *tousio* également maistres de leur pe
.....
.....
..... s'exposer à de plus gran *il y en a encore qui sont bra à coups d'espée, qui ne peu souffrir les coups de mousq et d'autres y sont asseure craignent de se battre à co d'espée.* Outre cela .....
.....
.....
..... de sorte *qu'il est visible* la crainte de la mort oste q que chose à leur valeur, et di nüe son effet **

Page 117, *Max. CCLIX.* (R placée par ceci :) Il y a une volution générale qui cha le goust des Esprits, aussi b que les fortunes du monde

Page 118. *Max. CCLX* La cocqueterie est le fonds l'humeur de toutes les femm

* Cette dernière partie n'a pas été conservée dans les éditions suivantes. Et ce comprend, du reste; le Prince de Condé et Turenne étaient des personnalités auxqu on ne touchait pas impunément. Ils durent sans doute exiger la suppression de phrase dans laquelle ils sont peu ménagés.

** Cette dernière rédaction a été conservée à peu près entière dans les édi suivantes.

(*a*) Je n'ai rencontré ni l'une ni l'autre de ces deux maximes dans les autres édit Comme celle qui commence ainsi : *La sobriété*..... existait deux fois dans le 1er ti sous les numéros CXXXV et CCLIX, on l'a laissée dans le second tirage seule sous le premier de ces numéros; c'est e qui explique ce changement.

Tirage A	Tirage B
toutes ne coquettent pas, parce que la coquetterie de quelques-unes est retenüe par leur temperament, et par leur raison.	mais toutes ne *la mettent pas en pratique*, parce que la cocqueterie de quelques-unes est retenüe par leur temperament, et par leur raison *.
Page 122, *Max. CCLXXII.* Il y a peu de choses impossibles d'elles-mesmes, et l'on trouve plus de voyes que l'on ne pense pour y arriver. Et si nous avions assez d'application et de volonté, nous aurions tousiours assez de moyens.	Page 122, *Max. CCLXXII.* (Remplacée par ceci :) Il y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix que dans le choix des paroles **.
Page 127. *Max. CCLXXXIV.* L'éducation que l'on donne aux Princes, est un second amour propre qu'on leur inspire. ***	Page 127, *Max. CCLXXXIV.* L'éducation que l'on donne d'ordinaire *aux ieunes gens*, est un second *orgueil* qu'on leur inspire ***.
Page 128, *Max. CCLXXXV.* Rien ne prouve tant que les Philosophes, ne sont pas si persuadez qu'ils disent que la mort n'est pas un mal, que le tourment qu'ils se donnent pour establir l'immortalité de leur nom par la perte de la vie.	Page 128. *Max. CCLXXXV.* (Remplacée par ceci :) Il n'y a point de passion ou l'amour de soy-même regne si puissamment que dans l'amour, et on est tousjours plus disposé de sacrifier tout le repos de ce qu'on aime que de perdre la moindre partie du sien ****.
Page 136, *Max. CCC.* Il est moins impossible de prendre de l'amour quand on n'en a pas que	Page 136, *Max. CCC.* Il est *plus facile* de prendre de l'amour quand on n'en a pas que de

* L'édition définitive (la 5e), et même la 2e, la 3e, la 4e, et les suivantes se terminent ainsi : « *est retenue par la crainte ou par la raison.* »

** Cette dernière maxime a été laissée dans les éditions postérieures. L'autre y est entrée également, mais avec des modifications.

*** Dans les éditions suivantes les mots « *jeunes gens* » ont été conservés, mais on y a rétabli les mots « *amour-propre.* »

**** C'est cette dernière maxime qui a été réimprimée presque textuellement dans les éditions postérieures. L'autre n'existe que dans le 1er tirage de l'édition originale.

TIRAGE A	TIRAGE B
de s'en d'êfaire quand on en a. Page 136, *Max. CCCI.* La plus part des femmes se rendent plûtost par foiblesse que par passion, de là vient que pour l'ordinaire les femmes entreprenantes reussissent mieux que les autres, quoy qu'elles ne soient pas plus aimables.	s'en *deffaire* quand on en a *. Page 136, *Max. CCCI.* La pluspart des femmes se rendent plustost par foiblesse, que par passion, de là vient que pour l'ordinaire *les hommes entreprenans* reussissent mieux que les autres, quoy *qu'ils* ne soient pas plus aimables **.

Si l'on rapproche ces variantes de celles données par M. Alphonse Willems, il y a deux mois, dans une brochure curieuse publiée à Bruxelles, et relative à la découverte de l'édition hollandaise de 1664, on aura ainsi un certain nombre de particularités et même de maximes inédites, que ne paraissent pas avoir connues les éditeurs de la Rochefoucauld.

Un aimable amateur, qui possède les différentes éditions originales des *Maximes*, M. Albert de Naurois, a bien voulu me communiquer ses exemplaires et me les laisser étudier longuement. Celui du premier tirage est pareil (moins les 3 feuillets de second tirage ajoutés à la fin) à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, que M. Madden croyait être unique, étant, selon lui, une épreuve. Il en est de même des quelques autres que j'ai consultés; tous sont semblables et renferment les maximes que j'ai rapportées ci-devant dans la colonne de l'édition A. Cependant quelques exemplaires de 1er tirage ont aussi subi des modifications et ont été en partie cartonnés. Celui de la Bibliothèque nationale, que je viens de citer, est

* Cette réflexion n'a reparu dans aucune des éditions suivantes.
** Maxime supprimée dans les éditions postérieures.

du nombre. Par exemple, le feuillet côté 99-100 a été remplacé et la maxime CCXXVIII qu'il contient s'y trouve pareille à celle de notre tirage B.

Une remarque intéressante dans ces premiers exemplaires c'est que la dernière page est cotée 150, quoique ce 1^er^ tirage contienne deux pages de moins que le second. Cela vient de ce que dans le premier, après les pages 143-144, qui contiennent le commencement de la pensée sur le mérite de la mort, il existe une lacune dans la pagination; le feuillet suivant est coté 147-148 et le dernier 149-150. Les signatures du cahier G ne commencent qu'à G iiij, tandis que dans le deuxième tirage, le cahier G est régulier et signé de G à G vj, avec 4 feuillets correspondants.

L'autre exemplaire (de second tirage) appartenant à M. de Naurois, et contenant les différences citées dans la colonne de l'édition B, est dans un état remarquable. Il est orné d'une belle rèliure du temps en maroquin rouge doublé de maroquin, très-bien conservée. Et à la suite se trouve l'édition originale de la seconde partie des *Maximes*, publiée à part sous ce titre : NOUVELLES RÉFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES MORALES. Seconde partie. *A Paris, chez Claude Barbin, sur le second Perron de la Sainte Chapelle.* M. DC. LXXVIII. *Avec privilege du Roy.* In-12 de 3 feuillets prélim. titre compris, 76 pages, et 5 feuillets pour la table. (Quoique cette description soit conforme à celle de Brunet, je crois qu'il faudrait indiquer 4 feuillets prélim. au lieu de 3, car il devrait y avoir en tête un feuillet blanc pour compléter le cahier *a,* puisque le feuillet qui suit le titre est coté *a iij*.) Les signatures sont *a,* A à G et les cahiers se composent ainsi : *a* contenant 4 feuillets, et les 7 cahiers suivants alternant par 4 et par 8 feuillets.

Cette édition à part de la seconde partie renferme 107 maximes, imprimées en gros caractères. Elle est fort rare. La Rochefoucauld la fit imprimer pour compléter sa quatrième édition ; ensuite il se décida à remanier le tout et donna dans la même année son édition définitive, contenant 504 réflexions ou maximes, et qui a fixé le texte de toutes les autres éditions publiées jusqu'à nos jours.

JULES LE PETIT. (ASMODÉE).

On sait que l'auteur du livre des maximes, Larochefoucauld, après la première édition de son ouvrage, achevé d'imprimer le 27 octobre 1664 et publiée en 1665, en donna une seconde en 1666 et que, dès cette époque, il y fit beaucoup de suppressions, d'additions et de changements. Cette seconde édition contient 302 maximes, tandis que la première en contenait 318 *. Cette différence de 16 provient de 45 maximes ajoutées et de 61 supprimées.

Dans les quatre éditions suivantes, publiées pendant la vie de l'auteur, et dont la dernière qui contient 504 maximes est de 1678, on sait que Larochefoucauld ne cessa jamais de remanier son texte, mais ce que l'on ne sait pas encore, c'est que même pendant l'impression de la première édition, en 1664, Larochefoucauld remaniait déjà son ouvrage.

Dans le premier volume des *Miscellanées Bibliographiques* page 3 et suivantes, Asmodée signale, il est vrai la découverte récente d'exemplaires de la première édition, ne contenant que 312 réflexions au lieu de 317 (318) *. C'est

* 318 et non 317, parce que le nº 302 est répété

une découverte intéressante et je viens offrir aux biblio philes le résultat d'un examen attentif de cette première édition du livre des maximes.

Voici les faits sur lesquels je m'appuie pour prouver que Larochefoucauld remaniait déjà son livre pendant l'impression de la première édition. Je parle de l'édition de 150 pages à 23 lignes. Le texte y est imprimé sur sept cahiers dont les signatures sont A, B, C, D, E, F, G. Chaque cahier a douze feuillets, à l'exception de l'avant-dernier F, qui n'en a que DIX. De plus ces cahiers finissent par une réclame, à l'exception du cahier F.

Enfin la table à la fin du livre ne mentionne que 313 maximes, quoique le texte en contienne 318, y compris la dernière, sur le mépris de la mort.

Voilà les faits ; en voici l'explication : Je l'ai trouvée en examinant un exemplaire de la Bibliothèque nationale. Il porte sur la reliure les armes d'Orléans avec deux P entrelacés *. Immédiatement après les pages 141 à 144 se trouvent des pages numérotées aussi 141 à 144. La première de ces deux séries de 4 pages se termine par la réclame *d'aller ;* la seconde contient des maximes manquant à la première et portant en chiffres romains les numéros 313, 314, 315, 316. La première de ces maximes termine la première page du cahier signaturé G.

Voici donc ce que nous révèle cet examen : la première série de quatre pages terminées par la réclame *d'aller ;* était suivie immédiatement du cahier G, dont les pages 145 à 148 contenaient la fin du texte.

* C'était sans doute Philippe I d'Orléans, frère de Louis XIV, mort en 1701.

La table fut dressée et ne mentionna que 313 maxim

Ce fut alors que l'auteur pria l'imprimeur d'insé 4 nouvelles maximes, avec la condition de laisser la 31 au dernier rang.

Barbin se trouvait ainsi en présence de quatre forme celles des feuilles F et G qu'il lui fallait remanier. Il recu devant cette tâche et prit le parti de n'en remanier qu deux seulement. Il enleva des 2 formes les 4 dernièr pages; c'étaient deux feuillets qui restèrent blancs et qu ferait disparaître le relieur. Tel est le cas de mon exem plaire. Quant à celui de la Bibliothèque nationale c'éta évidemment une épreuve; on y laissa les deux feuille superflus que l'on pourrait enlever sans nuire ni à la con nuité du texte, ni à la pagination, mais non sans nuire a intérêts de la bibliographie.

Je veux mettre hors de doute que cet exemplaire n'ét qu'une simple épreuve. En effet j'y ai constaté des fautes q ne se trouvent pas dans le mien.

Dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, je l sous le numéro 300 : « Il est moins impossible de prend de l'amour quand on n'en a pas que de s'en d'èfaire (si quand on en a. » Dans le mien : « Il est plus facile prendre de l'amour quand on en n'en a pas, que de s' deffaire (sic) quand on en a. »

Dans le numéro suivant mon exemplaire dit : « La plu part des femmes se rendent plustost par foiblesse, que p passion, de là vient que pour l'ordinaire les hommes entr prenans réuississent mieux que les autres, quoy qu'ils n soient pas plus aimables. » Au lieu de cette rédaction l'exemplaire de la bibliothèque nationale dit : « ... le

femmes entreprenantes réussissent mieux que les autres quoy qu'elles ne soient pas plus aimables. »

Je pourrais citer d'autres fautes de ce genre. Je préfère vous offrir une maxime que les éditeurs de Larochefoucauld me paraissent avoir tous oubliée, car aucun ne la cite. Elle ne se lit que dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale : « Rien ne prouve tant que ces philosophes, ne sont pas si persuadez qu'ils disent que la mort n'est pas un mal, que le tourment qu'ils se donnent pour establir l'immortalité de leur nom par la perte de la vie. » C'est le n° 285; il est totalement différent dans mon exemplaire. L'auteur en la supprimant nous dispense d'en relever la fausseté et le style indigne de lui.

Si l'on veut se rappeler que l'ouvrage de Larochefoucauld reçut le privilège du Roy le 14e jour de janvier 1664 et qu'il ne fut achevé d'imprimer que près de dix mois plus tard; on comprendra que l'auteur prenait le temps de corriger son œuvre et les faits que je viens de signaler prouveront qu'il n'avait pas tort.

Le livre des maximes, depuis plus de deux siècles qu'il a paru, n'a jamais manqué de lecteurs et n'en manquera sans doute jamais, aussi longtemps que l'on parlera la langue dans laquelle elles sont écrites. Ainsi rien de ce qui nous montre l'auteur retouchant sans cesse son ouvrage afin de le rendre de plus en plus digne des lecteurs ne saurait nous être indifférent; voilà, ami lecteur, l'excuse qui me fera, je l'espère, pardonner ce long travail sur quelques minuties typographiques.

A. Madden.

LA LIBRAIRIE PARISIENNE

AU XVIII^e SIÈCLE

Le corps de la librairie, auquel fut uni celui des fondeurs de caractère d'imprimerie, par édit de Louis XIV, du mois d'août 1686, a possédé des chartes et lettres-patentes qui font voir que depuis *Philippe de Valois*, le Gouvernement n'avait jamais perdu de vue ce corps; mais ce n'est que sous *François I^er* que l'autorité royale commença à fixer la discipline des libraires, par des déclarations en forme de statuts, qui furent renouvelées, augmentées et confirmées par *Charles IX*, *Henri III*, *Louis XIII*, *Louis XIV* et notamment par *Louis XV* en 1723 et 1725, lesquelles doivent être regardées comme les véritables statuts qui les assujettissaient, et auxquels ils étaient tenus de se conformer.

Les libraires et imprimeurs ont fait partie du corps de l'université et jouissaient de leurs privilèges, qui leur avaient été conservés par lettres, édits et déclarations des Rois, et par le règlement arrêté au conseil, le 28 février 1723, et rendu commun par toute la France par l'arrêt du conseil du 24 mars 1724, sous le nom de *Code de la librairie et imprimerie de France*, volume in-12 que l'on peut consulter.

Le 2 mai, même année, le *Roi* rendit en son conseil un arrêt qui commet pour l'exécution du susdit règlement, *M. Feydeau de Marville,* alors lieutenant-général de police, et ses successeurs ont eu depuis semblables commissions du conseil.

M. de Sartine, qui remplissait cette importante place à cette époque, avait été chargé de plus, par M. le chancelier, de la nomination des censeurs, et de tout ce qui concerne les permissions d'imprimer.

Pour être admis à faire apprentissage, pour parvenir à la maîtrise, il fallait être *congru en langue latine, sçavoir lire le grec,* et en présenter un certificat du recteur de l'université.

Pour être reçu libraire ou imprimeur, il fallait avoir au moins 20 ans, être de bonne vie et mœurs, de religion catholique, avoir justifié de son brevet d'apprentissage et compagnonnage, avoir subi un examen sur le fait d'imprimerie et librairie, en présence des syndics, adjoints et autres préposés, dont était dressé procès-verbal, et que l'aspirant ait les deux tiers des suffrages en sa faveur, par la voie des scrutins.

Après quoi le recteur lui faisait expédier ses lettres de maîtrise par le greffier de l'université, pour être remises entre les mains de M. le Lieutenant-Général de police, et renvoyées avec son avis, à Monseigneur le garde des sceaux, qui faisait sortir arrêt du conseil, sur lequel on procédait à la réception de l'aspirant.

Les libraires et imprimeurs jouissaient des mêmes droits et privilèges que les six Corps.

Les fils de maître ou apprentis qui épousaient une fille ou

veuve de maître, ne payaient que 600 liv. pour la librairie, et 900 liv. pour l'imprimerie.

L'apprentissage était de 4 ans, et 4 ans de compagnonnage.

La maîtrise de libraire coûtait 1,000 liv. et celle d'imprimeur coûtait 1,500 liv.

Le Patron des Libraires était Saint-Jean-Porte-Latine, et la Chambre Royale et Syndicale se trouvait rue du Foin-Saint-Jacques.

Quelques-uns des Libraires les plus connus étaient :

AUMONT, place des Quatre-Nations, *qui tenait assortiment de livres classiques.*

BABUTY, quai des Augustins, (*vieille librairie*).

BALLARD, veuve, rue des Mathurins, *seul imprimeur du Roi pour la musique, et noteur pour la Chapelle de Sa Majesté.*

BARBOU, rue des Mathurins, *imprimeur, tenait assortiment de livres de classe.*

BERTON, rue Saint-Victor, *livres d'église et classiques.*

BLEUET, pont Saint-Michel.

BOUDET, rue Saint-Jacques, *imprimeur du Roy et du Châtelet.*

BROCAS, rue Saint-Jacques, *tenait assortiment complet de livres de classe.*

BRIASSON, rue Saint-Jacques, *ancien Adjoint et Juge-Consul, tenait magasin considérable de librairie, faisait le commerce avec l'étranger.*

BUTARD, rue Saint-Jacques, *imprimeur.*

CAILLEAU, quai de Gèvres. *On trouvait chez lui un assortiment d'Almanachs chantants, de pièces de théâtre aussitôt l'impression, et généralement toutes les nouveautés.*

CAVELIER, rue Saint-Jacques.

CELLOT, rue Dauphine, *imprimeur.*

CHARDON, rue Galande, *imprimeur.*

CHENAULT, rue de la Vieille-Draperie, *imprimeur.*

COTTARD, rue Saint Jean-de-Beauvais, *tenait magasin considérable d'ouvrages nouveaux.*

COUTURIER père, aux Galeries du Louvre, *chargé d'imprimer la Gazette de France.*

COUTURIER fils, quai des Augustins.

DEBURE, quai des Augustins, (*vieille librairie*).

DEBURE (J. fils), quai des Augustins (*vieille librairie*).

DEBURE (Jean-Fr.), quai des Augustins, *auteur de la Bibliographie instructive, tenait magasin de livres rares.*

DE HANSY fils, pont au Change.

DE HANSY (jeune fils), rue Saint-Jacques.

DELALAIN, rue de la Comédie-Française, *tenait les feuilles de Fréron.*

DELATOUR, rue Saint-Jacques, *imprimeur.*

DELORMEL, rue du Foin, *imprimeur des spectacles.*

DESAINT, rue du Foin, *tenait magasin considérable de librairie, faisait commerce avec l'étranger.*

DESSAIN, *junior*, quai des Augustins, à la Bonne-Foi, *faisait la vieille librairie, et le commerce avec l'étranger.*

DESPILLY, rue Saint-Jacques, *ancien Adjoint. On trouvait chez lui la Feuille d'Annonce de tous les livres nouveaux.*

DESPREZ, rue Saint-Jacques, *ancien Adjoint, imprimeur du Roi et du Clergé de France.*

D'HOURY, rue de la Vieille-Boucherie, *imprimeur de Mgr le duc d'Orléans.*

D'HOURY (veuve), rue Saint-Séverin.

DIDOT (Fr. Ant.), rue Pavé, *imprimeur.*

DIDOT (Pierre, jeune), rue du Hurpoix, *tenait un des plus considérables magasins de livres de médecine, de chirurgie, de pharmacie, etc.*

DUCHESNE (veuve), rue Saint-Jacques, au Temple du Goût, *tenait magasin de livres nouveaux et assortiment de pièces de théâtre avec la musique, et généralement toutes les nouveautés.*

DURAND, rue Saint-Jacques.

DURAND (le jeune), rue des Noyers, *pour l'Etrenne mignonne, etc.*

ÉTIENNE, rue Saint-Jacques, *tenait magasin de livres de littérature et les ouvrages de MM. Rolin et l'abbé Pluche.*

ÉTIENNE (Robert), rue Saint-Jacques, Idem, *ancien Adjoint.*

GANEAU, rue Saint-Séverin, *ancien Consul et Syndic, tenait magasin considérable. On trouvait chez lui le Journal de Verdun.*

GIBERT (Jean) quai des Augustins.

GIBERT (Baptiste), rue du Hurpoix, *tenait magasin de livres d'occasion.*

GOGUÉ, quai des Augustins.

GRANGÉ, rue de la Parcheminerie, *imprimeur, tenait une bibliothèque publique sur le pont Notre-Dame, où l'on donnait lecture de toutes sortes de livres, par an, par mois, ou par volume, etc.*

GUEFFIER, rue de la Harpe, *imprimeur.*

GUILLYN, rue du Hurpoix, *tenait magasin de librairie et faisait commerce avec l'étranger. On trouvait chez lui l'État militaire.*

HERISSANT, rue Saint-Jacques, *imprimeur ordinaire des Maison et Cabinet du Roi, Académies, Arts et Manufactures royales, ancien Consul, et Syndic. On trouvait chez lui le Calendrier de la Cour.*

HERISSANT (Claude), rue neuve Notre-Dame, *imprimeur du Chapitre, tenait magasin considérable de livres de dévotion à l'usage de Paris et autres diocèses.*

HERISSANT fils, rue des Fossés-M.-le-Prince. *On trouvait chez lui la Galerie française, etc.*

GUILLAUME fils, place du pont Saint-Michel, (*vieille librairie*).

HOCHEREAU, quai de Conti, *tenait magasin et assortiment de livres d'histoire, romans, théâtres, etc.*

HUMAIRE, rue du Marché Pallu.

HUMBLOT, rue Saint-Jacques, *tenait assortiment de livres allemands et autres.*

JOMBERT, rue Dauphine, *ancien Adjoint, tenait magasin et assortiment de livres d'architecture et de génie.*

JORRY, vis-à-vis la Comédie-Française, *imprimeur.*

KNAPEN, au bas du pont Saint-Michel, *imprimeur.*

LACOMBE, quai de Conti, *était auteur de plusieurs bons ouvrages et tenait assortiment de livres nouveaux.*

LAMBERT, rue de la Harpe, *imprimeur.*

LAMESLE, pont Saint-Michel, *imprimeur.*

LAMESLE, Hôtel de Bretonvillier, *imprimeur des Fermes du Roi.*

LANGLOIS, rue du Petit-Pont, *faisait commerce d'encre d'imprimerie.*

LE BRETON, rue de la Harpe, *premier imprimeur ordinaire du roi, ancien Syndic et Juge-Consul.*

Leclerc, quai des Augustins, *ancien Adjoint.*

Leclerc (Laurent), au Palais, *tenait magasin considérable et assortiment de livres de jurisprudence.*

Leclerc (veuve), au Palais.

Leloup, rue de la Comédie, *tenait un cabinet littéraire, où l'on s'abonnait pour la lecture, par an, par mois, ou par volume.*

Le Prieur, rue Saint-Jacques, *imprimeur du Roi, et ancien Adjoint.*

L'Esclapart, quai de Gêvres.

Lottin (Augustin), rue Saint-Jacques, *imprimeur, tenait magasin de librairie.*

Lottin (jeune), rue Saint-Jacques, *tenait la Grammaire de Restaut, etc.*

Martin, rue Saint-Jacques.

Mequignon (veuve) rue de la Juiverie, *tenait des livres d'église de toute forme et caractère.*

Merlin, rue de la Harpe. *On trouvait chez lui les théâtres de société, etc.*

Merigot (F., père), quai des Augustins, *tenait magasin de livres neufs et d'occasion, et assortiment d'histoires, romans, théâtre, voyages, etc.*

Merigot (J. aîné), quai de Conti, idem.

Merigot (jeune), quai des Augustins, idem.

Molini, rue de la Harpe, *faisait commerce de livres italiens, etc.*

Moreau, rue Galande, *imprimeur, et ancien Adjoint.*

Moutard, rue du Hurepoix.

Musier père, quai des Augustins, (*vieille librairie*).

Musier fils, quai des Augustins, (*vieille librairie*), *etc.*

Panckoucke, rue de la Comédie, *tenait magasin de livres d'histoire naturelle, romans, théâtres, voyages, etc.*

Pierres, rue Saint-Jacques, *imprimeur.*

Pissot, quai de Conti, *ancien Adjoint, tenait magasin de livres de sciences, histoires, etc.*

Prault père, imprimeur, quai de Gêvres, *tenait magasin d'Arrêts, etc.*

Prevost, quai des Augustins.

Quillau (Jacques), rue Christine, *tenait le Cabinet littéraire, où l'on donnait lecture par an, par mois ou par volume.*

Quillau (Fr.-Aug.), rue du Fouarre, *imprimeur.*

Regnard, veuve, rue Basse-des-Ursins, *imprimeur de l'Académie des sciences.*

Saillant, Nyon et Compagnie, rue Saint-Jean-de-Beauvais, *ancien Adjoint, tenait magasin considérable de livres de sciences, histoires, romans, théâtres, et faisaient commerce avec l'étranger.*

Samson, quai des Augustins, *tenait magasin de livres d'occasion.*

Saugrain (aîné), quai des Augustins.

Saugrain (jeune), rue du Hurepoix.

Savoie, rue Saint-Jacques.

Simon (Claude-Fr.), rue des Mathurins, *imprimeur de Mgr l'Archevêque et de Mgr le Prince de Condé.*

Simon (Pier. Guil.), rue du Battoir, *imprimeur du Parlement. On s'abonnait chez lui pour tous les Arrêts.*

Thiboust, place de Cambray, *imprimeur de l'Université.*

Tillard, quai des Augustins.

Valade, rue Saint-Jacques, *pour les nouveautés.*

Vallat la Chapelle, au Palais.

Valleyre père, rue Saint-Séverin, *imprimeur et ancien Adjoint.*

Valleyre fils, rue de la Vieille-Boucler.

Vatard, quai des Augustins.

Vente, rue et montagne Sainte-Geneviève, *tenait les nouveautés.*

Vincent, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny, *imprimeur des États-Généraux de Languedoc.*

Le bibliophile Job.

LE COMMERCE DES LIVRES ANCIENS

Depuis vingt-cinq ans, le commerce des livres anciens a dû subir des conditions nouvelles et tout à fait imprévues : le nombre des libraires qui s'occupent de ce commerce s'est beaucoup augmenté, en raison de l'augmentation considérable du nombre des amateurs, mais, en revanche, on a vu décroître, dans la même proportion, le nombre des livres qui sont l'objet de ce commerce et, l'on peut déjà prévoir que ces livres même ne tarderont pas à lui faire défaut.

Déjà les livres rares et précieux, que se réserve la librairie toute spéciale des grands amateurs, des riches bibliophiles, ont atteint des prix énormes, qui menacent de s'élever encore et qui, dans tous les cas, ne diminueront point. La hausse exhorbitante de la valeur vénale de ces sortes de livres s'explique d'une manière très logique et très naturelle. Les bibliophiles, les amateurs recherchent les mêmes livres, les mêmes éditions, les mêmes reliures ; ces bibliophiles, ces amateurs sont passionnés et pressés de former leurs collections, et ils ne regardent pas à payer fort cher ce qu'ils désirent beaucoup. De là une concurrence effrénée entre les acheteurs qui se disputent entre eux un nombre restreint

d'exemplaires, que les ventes publiques et les ventes à l'amiable font reparaître de temps à autre sur le marché. Les libraires, qui se consacrent au commerce de ce que nous appelons la *haute curiosité bibliographique*, sont forcés d'être ainsi les concurrents des amateurs eux-mêmes, dans ces ventes où le *beau livre* acquiert toujours un prix supérieur à celui qu'il avait, en arrivant dans la bibliothèque de son dernier possesseur.

Il ne faut pas s'étonner de la valeur progressive de ces livres rares et précieux, qui deviennent de plus en plus rares et par conséquent de plus en plus précieux. Leur nombre est, en quelque sorte, fixe et invariable; il ne s'augmente que de temps à autre, par suite d'un heureux hasard, d'une découverte exceptionnelle, et cependant les bibliothèques, les cabinets d'amateurs se multiplient de telle sorte que le livre, digne de figurer dans ces collections, rencontre simultanément dix amateurs et dix libraires, toujours prêts à en faire l'achat, au moment où il est mis en vente. Le savant Jacques-Charles *Brunet*, l'auteur du *Manuel du Libraire*, me disait, peu de temps avant sa mort, en me montrant sa bibliothèque : « Ce sont là des folies que je ne recommencerais pas, si elles étaient à refaire; mais j'ai pu constater, par moi-même, que les bibliophiles sont à moitié fous. » Les folies de notre grand bibliographe furent des actes de sagesse et de prévoyance, car sa bibliothèque a été vendue cinq ou six fois plus qu'elle ne lui avait coûté, et elle vaudrait maintenant dix fois davantage. *Sunt fata libelli.* C'est le sort des livres, c'est-à-dire des beaux livres.

Mais ce n'est pas là le sujet que je veux traiter aujourd'hui. Je parlerai seulement des livres anciens ordinaires, qui se trouvent un peu partout et qui alimentent, à Paris,

un commerce très important et très intéressant à tous égards. Là, aussi, il y a émulation et concurrence de la part des libraires et des amateurs de second ou de troisième ordre. Les livres sont moins abondants, mais des années s'écouleront encore, avant qu'ils viennent à manquer, quoique leur nombre diminue de jour en jour. Il y a vingt-cinq ans, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre semblaient être les dépôts inépuisables où la France pouvait se fournir d'anciens livres français. Eh bien! maintenant, ces différents pays, dont la vieille librairie pouvait répondre à tous les désirs et à toutes les demandes, n'ont plus que d'anciens livres latins, qui sont à peu près invendables, du moins en France. Il ne reste rien de ce prodigieux amas de volumes que les Werbest de Bruxelles, les Jacob d'Amsterdam, les Weigel de Leipzig avaient accumulés depuis quatre ou cinq générations. Tout ce qui était bon à vendre s'est vendu, et c'est à Paris que nos voisins sont forcés de faire à présent leurs acquisitions de livres français. Il en reste seulement un assez bon nombre chez les six cents bouquinistes de Londres, qui publient des catalogues hebdomadaires ou mensuels. Les libraires-*antiquaires* d'Allemagne publient aussi des catalogues de livres à prix marqués, mais ces catalogues, dont quelques-uns portent le n° LXX ou CC, n'offrent souvent pas un seul livre français qui émerge de cette inondation de bouquins allemands et de vieux livres latins.

Ce sont ces catalogues à prix marqués qui ont quadruplé le nombre des bibliophiles et des acheteurs. L'intelligent libraire lettré, Pierre Jannet, peut être considéré comme l'introducteur de cette espèce de catalogues en France. De concert avec le terrible bibliophage Ternaux-Compans, il essaya, pendant dix ans, tous les genres, tous les systèmes de

catalogues de livres anciens, et quoiqu'il remplît ces catalogues, soigneusement rédigés par ordre alphabétique, de très bons livres qu'il tirait de l'étranger et que Ternaux-Compans se chargeait de choisir chez les libraires belges et allemands, il ne réussit pas à faire adopter, par les amateurs, un mode de vente qui présente tant d'avantages. On est routinier, par caractère, et l'on se défie de toute innovation. Le temps, il est vrai, semblait peu favorable au commerce des livres, et ils étaient encore si communs et si nombreux sur le marché de Paris, à cette époque, qu'on croyait les acheter trop cher, même en les achetant à très bas prix : d'ailleurs, tout livre, non coté dans le *Manuel*, ne sortait pas de la catégorie des bouquins, et les boîtes des bouquinistes regorgeaient alors de bons livres qu'on dédaignait de décrire dans un catalogue.

On avait bien le *Bulletin du Bibliophile*, dans lequel Techener annonçait depuis quinze ou seize ans les livres de sa librairie ancienne, mais ces livres de choix, en beaux exemplaires, étaient cotés à des prix assez élevés, et le *Bulletin du Bibliophile*, destiné seulement aux bibliophiles et aux bibliographes qui consentaient à payer un abonnement de 12 francs par an, n'arrivait que dans bien peu de mains. On est tout surpris, en feuilletant la collection de ce Bulletin, qui ne forme pas moins de quarante volumes, de trouver les livres les plus rares et les plus précieux offerts à des prix, qui ne représentent pas la vingtième ou même la trentième partie des prix actuels. C'est à M. Aubry, mort depuis quelques mois, que revient l'honneur d'avoir fait accepter le catalogue des livres à prix marqués. Son excellent *Bulletin du Bouquiniste*, créé en 1857, fut, à vrai dire, le point de départ de ce nouveau genre de vente pour les

livres anciens. Ce Bulletin, dont la souscription n'était que de trois francs par an, offrait à tous les petits amateurs de province une prodigieuse quantité de très bons livres, en bon état, décrits avec une scrupuleuse exactitude, qu'on pouvait acquérir, de confiance, sans les avoir vus, à des prix modérés et même minimes. On peut estimer à 200,000 volumes le nombre de ces livres vendus par l'intermédiaire du *Bulletin du bouquiniste*, qui était non-seulement un catalogue bi-mensuel, mais encore un bon journal de bibliographie et de critique littéraire.

L'exemple de M. Aubry fut suivi par plusieurs de ses confrères, et avec succès. Les libraires, qui s'adonnaient spécialement au commerce des livres anciens, comprirent l'utilité de ces catalogues périodiques, à l'aide desquels on pouvait aller chercher l'acheteur, sur tous les points du monde bibliographique, en l'alléchant, en l'attirant, en le déterminant, par des prix fixes, qui n'avaient rien d'exagéré et qui ne devaient, en aucun cas, s'égarer dans les hasards d'une surenchère. Ces catalogues à prix marqués avaient surtout l'avantage de mettre en évidence une multitude de livres, qu'on ne rencontrait jamais dans les catalogues des ventes publiques, parce que leur valeur médiocre et indécise les empêchait de supporter les frais de ces ventes publiques, frais qui s'élèvent à 15 ou 20 pour cent. La mention imprimée de chaque article dans un catalogue aux enchères équivalait à cinquante centimes environ, et si cet article ne trouvant pas marchand devait être accolé au numéro suivant, c'était une perte sèche de cinquante centimes qu'il fallait ajouter à la perte totale du livre vendu sans profit. On s'explique donc pourquoi les catalogues des ventes publiques n'accordaient pas les droits de *description* et de *mise sur table* à la centième partie

des livres, qui méritaient d'être présentés avec avantage dans les catalogues à prix marqués.

Ces catalogues se propagèrent à Paris et dans la province : ils étaient la plupart bien supérieurs, sous le rapport de l'exactitude de la description des livres, aux innombrables catalogues volants, qui se publiaient depuis longtemps à Londres et dans beaucoup de villes des pays étrangers. Les libraires de Paris et des départements adoptèrent à l'envi une habitude qui accroissait leur clientèle et qui augmentait le chiffre de leurs affaires. Les catalogues à prix marqués se multipliaient tous les jours, et la vente des anciens livres se développait sur une plus vaste échelle, en prenant un caractère plus sérieux et plus régulier. Les amateurs de livres ne manquent pas en France, surtout ceux qui ont des livres pour les lire et pour s'en servir : on peut affirmer que leur nombre a doublé, par le fait seul des catalogues à prix marqués, dans lesquels ces amateurs, généralement peu riches et même pauvres, trouvent à la longue tout ce qu'il faut pour former non-seulement de bonnes bibliothèques usuelles, mais encore des collections spéciales fort curieuses, qu'il serait impossible de réunir, en ne s'adressant qu'aux ventes publiques, où ne figurent presque jamais les livres qu'on est convenu, et souvent sans raison, de laisser tomber dans les abîmes de la bouquinerie.

Il faut remonter à l'époque de la Révolution, pour rechercher les causes diverses de la disparition et de la destruction d'une prodigieuse quantité de livres anciens, qui ont existé en France.

La France était le pays du monde le plus riche en bibliothèques, car, au XVIII[e] siècle, il y avait une bibliothèque non-seulement dans chaque couvent, mais encore dans cha-

que château, dans chaque habitation de campagne, comme dans chaque hôtel aristocratique, dans chaque bonne maison bourgeoise. En outre, beaucoup de professions libérales exigeaient aussi la possession d'une bibliothèque spéciale. Le magistrat, l'avocat, le jurisconsulte, le médecin, le savant, l'homme de lettres, étaient obligés d'avoir une collection plus ou moins complète de livres relatifs à leurs études, à leurs travaux, à leurs fonctions. De là cette énorme fabrication de livres en tous genres, que la librairie n'avait discontinué d'imprimer et de réimprimer depuis trois siècles. On peut estimer à 10 ou 12 millions le nombre des volumes qui composaient alors toutes ces bibliothèques particulières.

Les évènements politiques, qui suivirent si rapidement la Révolution inaugurée par la prise de la Bastille, changèrent tout d'un coup la situation des bibliothèques existantes. L'Etat s'empara des biens ecclésiastiques, et par conséquent des admirables bibliothèques qui en faisaient partie, ainsi que de toutes les réunions de livres appartenant aux communautés religieuses. Ce fut, il est vrai, le point de départ de la formation des bibliothèques publiques dans les villes principales, mais, en dehors de ces bibliothèques qui s'établissaient de tous côtés, il resta, soit à Paris, soit dans les chefs-lieux des départements, de grands dépôts de livres, devenus la propriété de la nation et destinés ainsi à l'usage que l'administration voudrait en faire. On comprend qu'un bon nombre de ces livres, qu'on jugeait sans valeur ou sans intérêt, fut vendu comme vieux papier au poids et mis au rebut. Les Dépôts bibliographiques, qui renfermaient trois ou quatre millions de volumes provenant des couvents supprimés, furent organisés avec plus d'ordre et plus de soin. Ils servirent à créer une foule de bibliothèques administra-

tives dans les nouveaux établissements d'utilité publique, après avoir augmenté considérablement les richesses de la Bibliothèque Nationale de Paris.

Mais il était impossible de donner un emploi utile à tant de livres, qui la plupart traitaient des matières religieuses et dont beaucoup étaient en grec et en latin. Les Pères de l'Eglise, qui ont maintenant repris leur valeur vénale, malgré les réimpressions qu'on en fait tous les jours, ne paraissaient bons, en ce temps-là, qu'à faire des sacs et des cornets. Ces pauvres Pères de l'Eglise furent donc impitoyablement massacrés. Il fut fait plusieurs ventes de livres au Dépôt de Louis-la-Culture, transporté plus tard dans les bâtiments de l'Arsenal; la dernière eut lieu en 1816, et le libraire Merlin acheta, au dessous du prix du papier, de quoi remplir, de la cave au grenier, deux maisons à cinq étages. Ce Dépôt s'était accru des livres saisis chez les émigrés, mais ces livres n'appartenaient à l'Etat qu'après la condamnation de leurs propriétaires, la peine de mort entraînant la confiscation des biens du condamné. Si le jugement n'avait pas eu lieu, les livres demeuraient sous le séquestre, et plusieurs bibliothèques d'émigrés contumaces furent rendues depuis, plus ou moins intégralement, à ceux qui en réclamèrent la restitution de 1798 à 1814.

Au reste, à la suite de l'Émigration, les livres, même les plus beaux et les plus précieux, étaient tombés dans le discrédit le plus absolu. A partir de 1792, on avait vu se succéder les ventes de bibliothèques, simultanément avec les ventes de meubles, de tableaux et d'objets d'art. Ces ventes ne trouvaient plus d'acquéreurs sérieux, et tout s'y donnait à vil prix. Les étalages des quais et des ponts étaient encombrés de livres excellents, richement reliés, qui se détério-

raient aux intempéries de l'air et qui ne tardaient pas à se perdre sans ressources. C'était ou plutôt c'eût été le bon temps pour les bibliophiles, si les bibliophiles, qui avaient encore le courage de leurs goûts et de leurs sympathies, eussent été assez riches pour acheter des livres. Les libraires, car il y avait encore des libraires très instruits et très intelligents, avaient d'abord essayé de soutenir le prix des bons livres, mais, après avoir acquis, pour peu de chose, un amas d'ouvrages rares et précieux qui remplissaient leurs boutiques et leurs magasins, ils s'étaient vus forcés de renoncer aux acquisitions les plus avantageuses, qu'ils n'osaient plus faire en vue d'un avenir meilleur.

On ne saurait imaginer quelles occasions uniques s'offraient, à chaque pas, dans Paris, aux amateurs qui avaient quelque argent à consacrer à des achats de livres. Le quai de la Ferraille était une foire perpétuelle où des centaines de regrattiers et de revendeurs ignorants vendaient à l'encan tout ce bric-à-brac qui composait la dépouille de la vieille société française. Les livres étaient exposés sur le pavé, pêle-mêle, avec de vieilles hardes et de vieux débris mobiliers : parmi ces livres, on pouvait trouver, on trouvait des éditions rarissimes, des reliures magnifiques, des manuscrits remarquables. C'est là où le libraire Chardin et le bouquineur Méon rassemblèrent les éléments de leurs curieuses collections de livres et de manuscrits. Le même fait s'était produit à l'époque de la Ligue, et lorsqu'après les Barricades de 1588, le mobilier de Catherine de Médicis et de Henri III fut transporté sur la place de l'Hôtel-de-Ville et vendu au plus offrant, Pierre de l'Estoile acheta pour quelques sous plusieurs beaux exemplaires de dédicace, splendidement reliés aux armes de France. Il écrivit, de sa main, sur la garde de

la *Bibliothèque françoise* de la Croix de Maine, cette note commémorative en partie effacée : « Ce beau livre.., estoit en la bibliothèque du feu Roy, à qui l'Autheur... l'avoit donné, et l'an 1589. La Ligue qui faisoit inventaire à Paris des meubles du cabinet de Sa Majesté et de ses livres, le vendit à l'encan, devant l'Hôtel-de-Ville, avec plusieurs autres... à ung ligueur qui me le revendit. »

Sous le Directoire et sous l'Empire, l'amour des livres sembla renaître, et l'on vit se former de nouvelles bibliothèques d'amateurs. Mais le prix des livres ne s'augmenta pas sensiblement, parce que la masse extraordinaire de volumes que la Révolution avait fait sortir des couvents, des châteaux et des maisons nobiliaires ou bourgeoises, n'avait pas encore diminué d'une manière visible. Tous les libraires étaient pourvus de livres anciens, pour longtemps, et leurs réserves ne s'épuisèrent pas avant la fin de la Restauration. Je me rappelle qu'en 1822, la rue du Carrousel, ouverte sur le quartier de Saint-Thomas-du-Louvre, pour faire une communication entre le Louvre et les Tuileries, était bordée d'échoppes et de boutiques, dans lesquelles on vendait encore tout ce qui restait d'épaves du naufrage de la France monarchique. Les tableaux et les livres abondaient : des livres très beaux, très bons et souvent très rares ; des tableaux de maître, quelquefois admirables, presque généralement mal conservés : une toile de Watteau valait 5 à 6 francs ; une toile de Greuze, 15 francs, une peinture de Mignard ou de Largilière, 10 francs. Quant aux livres, on pouvait rencontrer pour 2 à 3 francs une édition gothique, un vieux poète, qui se vendrait aujourd'hui vingt-cinq louis. C'est dans une de ces boutiques sombres et humides, que j'achetai, moyennant 25 francs, quatre ou cinq éditions

originales des Œuvres de Clément Marot; qui m'aidèrent à préparer une nouvelle édition de mon poète favori, édition publiée en 1824 chez Rapilly, et dont les trois volumes in-8 ont coûté 24 francs aux souscripteurs.

Cependant les livres rares commençaient à disparaître des étalages de la rue; le vieux libraire Royer, qui en avait fait une si belle et si nombreuse provision, venait de céder son fonds à son commis, le jeune Techener, et la librairie d'amateurs était créé sous les auspices de Charles Nodier, de Chateaugiron, de Guilbert de Pixerécourt, d'Aimé-Martin: à l'exemple de Techener, d'autres libraires avaient fait appel aux bibliophiles, et une hausse générale, qui ne devait plus s'arrêter, se produisait dans le commerce des livres anciens.

Ces livres anciens étaient encore en si grande abondance, que Techener, Crozet, Silvestre, et les autres libraires amateurs eussent été en peine de recueillir tous les jours les innombrables bons ouvrages de littérature et d'histoire, qui se promenaient sur les quais. Force était donc de les laisser à la merci des petits bibliophiles de l'avenir, qu'on voyait en quête de ces livres, cotés dans le *Manuel du Libraire*, de Brunet. Tout cela ne se vendait pas très cher, et l'on était sûr, par exemple, de rencontrer, dans les boîtes à cinq sous, ces éditions originales de P. Corneille, de Molière et de Racine, qu'on paie maintenant au poids de l'or. Mais les libraires d'amateurs ne s'occupaient pas de ces bagatelles: les ventes publiques leur offraient amplement de quoi approvisionner leurs fonds de magasin et nourrir leurs catalogues à prix marqués. Or, ces prix-là, quoique très rémunérateurs pour le marchand, restaient encore flottants entre des limites assez restreintes, et ils ne s'appliquaient qu'à

de beaux exemplaires et à des livres réellement rares et curieux.

Ce fut la fin d'une industrie *librairienne*, qui avait eu sa raison d'être et son succès relatif, à la suite du branle-bas général de toutes les bibliothèques privées qui s'étaient trop multipliées avant la Révolution de 1789. Il y avait eu alors tant de bouleversements et de déplacements de livres, que beaucoup d'excellents ouvrages en étaient sortis incomplets. Pour leur conserver un peu de valeur, il fallait songer à les compléter. De là, la création d'une vaste librairie spéciale de *complétage*, fondée vers 1798 par un vieux bouquiniste qui connaissait bien les livres et qui était l'ami du savant libraire Bleuet. Imaginez une vieille maison de la rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, toute remplie de livres anciens, parfaitement classés, parmi lesquels on retrouvait, à l'aide d'un catalogue par fiches, le volume isolé dont on avait besoin pour faire un exemplaire entier. Ce volume, il est vrai, coûtait souvent assez cher, mais beaucoup moins cher que n'eut coûté l'ouvrage qu'il venait compléter. On put ainsi rappareiller et rassortir une foule de bons livres et de livres rares, qui seraient allés, sans cela, disparaître dans le gouffre du vieux papier. Nous avons vu, il y a peu d'années, cette librairie de *complétage*, bien amoindrie et bien appauvrie, parce qu'elle était devenue presque inutile et presque improductive, tomber dans le dédain et l'abandon, malgré les derniers efforts d'un intelligent et patient libraire M. Lécureux*.

* M. Alexandre Piedagnel, dans un travail intéressant, publié chez Ed. Rouveyre en 1878, et entièrement épuisé aujourd'hui, a retracé avec beaucoup de tact et d'à propos la vie du père Lécureux. — Voyez : *Un bouquiniste parisien. Le Père Lécureux*,

Mais une autre industrie était née, terrible et menançante, en face de cette librairie hospitalière qui ne demandait qu'à sauver du pilon les bons livres incomplets. Cette industrie n'était autre que l'équarissage des anciens livres. On sait quel est l'affreux et lucratif métier de l'équarisseur, qui dépèce les chevaux morts et qui ne fait pas de grâce aux chevaux blessés. Tout en est bon, quand le travail est bien fait, et un vieux cheval, habilement *débité,* écorché, taillé, mis en pièces, rapporte à l'artiste équarisseur trois ou quatre fois autant qu'il le paie sur pied, mort ou vivant. Peau, crins, corne, os, rien n'est perdu, tout se revend en détail, à prix courant, et les horribles mélanges de viscères putréfiés, que les fauves du Jardin des Plantes repousseraient avec dégoût, servent à fabriquer de la colle-forte. Eh bien! l'équarisseur de livres faisait son œuvre avec la même conscience : le vieux livre relié était également *débité,* de telle sorte que tout ce qui le composait, papier, carton, veau ou basane, planches ou gravures, avait son usage déterminé et sa valeur spéciale. Il faut dire, aussi, que cette fatale industrie destructive avait été créée, en quelque sorte, par une nouvelle exigence industrielle, qui s'était produite, non dans la typographie ou la librairie, mais dans la cordonnerie pour dames.

Les dames, je me plais à le reconnaître, sont tout à fait innocentes de l'effroyable hécatombe de livres anciens qu'on a faite pour elles, à leur insu, pendant plus de vingt-cinq ans. Il ne faut en accuser que les maîtres cordonniers

précédé d'une étude sur les Joies du bibliophile, suivi d'une Lettre sur le commerce des ouvrages incomplets au XVIII[e] siècle et d'un éloge du livre, par Alexandre Piedagnel. Frontispice à l'eau-forte, dessiné et gravé par Maxime Lalanne. Paris, Édouard Rouveyre, éditeur, 1878.

et surtout les féroces équarisseurs qui étaient leurs complices ou plutôt leurs agents provocateurs. Voici ce qui se passait dans le mystère de la cordonnerie. Le quartier qui forme le talon de la chaussure a besoin d'être fortifié par une doublure en cuir plus mince et plus rigide que celui de l'empeigne; mais le pied délicat des femmes ne s'accomode pas de ce quartier dur et solide qui soutient le quartier d'un soulier d'homme. Les cordonniers avaient donc imaginé de doubler le quartier des chaussures de dames, avec de la peau de veau ou de mouton, déjà assouplie, qu'ils empruntaient à la reliure des vieux livres. On voit d'ici l'objet principal du travail de l'équarisseur de vieux livres. Les peaux de veau ou de basane, détachées des reliures anciennes, étaient empilées, selon leur grandeur, et formaient des paquets plus ou moins *volumineux* qui se vendaient à la cordonnerie de Paris. Pendant vingt-cinq ans, ce commerce de vieille peausserie a causé l'*immolation de deux à trois millions de volumes*.

Les dénicheurs de bons livres anciens se souviennent encore du roi des équarisseurs, de cet honnête et farouche Quillet, qui avait ses magasins et son atelier sur le quai Saint-Michel, vis-à vis de la Morgue. Touchant voisinage! Cet atelier ressemblait à l'antre de Polyphème : on n'y voyait que vieilles reliures en lambeaux, livres écorchés ou déreliés, amas de vieux papiers, de gravures, de bouts de ficelle, détritus bibliographiques en tout genre. C'est là que trônait l'impassible Quillet, les bras nus, le couteau à la main, les reins ceints d'un tablier de boucher. Il passait sa vie à dépecer des livres et à en classer méthodiquement les débris. Si le livre privé de sa reliure lui semblait digne de quelque pitié, il ne le déchiquetait pas immédiatement : il le réser-

vait pour ses clients, libraires ou bouquineurs, qui venaient sans cesse passer en revue les lamentables dépouilles de l'équarissage. Souvent le livre était sauvé et allait se rajeunir, en faisant peau neuve, chez le relieur. Mais une fois qu'il avait été condamné à mort par le dédain ou l'oubli des acquéreurs ordinaires, il ne tardait pas à être mis en pièces et destiné à divers usages, selon la qualité du papier. Le papier fort, bien collé, des anciens livres, servait à faire des sacs pour les treilles; le petit papier, de format in-8 et in-4, fournissait des sacs à l'épicerie; le petit papier mou et spongieux, sans résistance et sans solidité, était *fondu* pour faire des cartonnages. Que Dieu fasse paix à l'âme du bon et respectable Quillet, malgré les massacres de livres qu'il a si longtemps exécutés de sa propre main et non sans une affreuse jouissance! « Bon an, mal an, me disait-il un jour en riant dans sa barbe, je travaille plus de 50,000 volumes. Mais, ajoutait-il avec onction, je ménage les livres de piété, car je les vends toujours bien, et tout habillés. »

On ne doit pas oublier, que déjà, dans le 17e siècle, les livres qui ne s'étaient pas vendus chez le libraire se trouvaient inévitablement destinés à envelopper le sucre et le cannelle, comme dit Boileau, et une édition tout entière ne faisait qu'un saut quelquefois du libraire chez l'épicier. L'épicier a été, de tout temps, le fléau du livre imprimé, et on doit lui imputer la perte préméditée d'une partie des volumes anéantis, disparus, depuis le commencement du siècle. Combien de chefs-d'œuvre littéraires ont été roulés en cornets! Les livres vendus au tas ou au poids allaient donc tout naturellement chez l'épicier. C'est là que les bouquinistes des quais s'approvisionnaient d'habitude, et le livre pouvait espérer de reprendre sa place dans une bibliothèque, lors-

qu'il venait à se montrer dans leurs boîtes en plein vent. Il y restait, offert au passant, durant plusieurs mois, après lesquels, brûlé, raccorni par le soleil, mouillé, gâté par la pluie, il se voyait condamné en dernier ressort et sans appel, et le bouquiniste le livrait, en soupirant, au marchand de vieux papiers, qui l'envoyait à la fonte pour le transformer en papier d'emballage ou en carton. Il faut estimer à plus de vingt mille volumes par année le nombre des malheureuses victimes de cette triste métamorphose.

P. L. JACOB, *bibliophile.*

(A suivre).

QUELQUES NOTES

DU CÉLÈBRE BIBLIOGRAPHE

MERCIER DE SAINT-LÉGER

L'INFATIGABLE et regretté baron de Reiffenberg, un des célèbres bibliographes belges, a reproduit dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique* (1848), des notes fort curieuses et fort intéressantes de Mercier de Saint-Léger. Ces notes sont inscrites d'une écriture nette, fine et serrée, sur des cartes, de petits carrés de papier, de simples chiffons, ou sur les signets d'un exemplaire de l'*Onomasticon* de Saxius. Pour ne point les laisser égarer, on les y a collées dans le meilleur ordre possible.

Le duc de Charost a acheté la bibliothèque de Goujet, dont le catalogue manuscrit de sa main, en 6 vol. in-fol., contient une multitude d'anecdotes curieuses. Les 19e et 20e volumes de sa *Bibliothèque françoise*, tous prêts à imprimer, y sont aussi. On ne peut rien avoir de là.

Item les œuvres de Racine fils sont chez Mme de... On ne peut pas les avoir*.

Degli archiatri pontifici, da GAETAN MARINI, in Roma, 1784, in-4°, 2 vol.

* On remarquera ce double cri de désespoir d'un bibliophile désappointé!

On y corrige le *Theatrum archiatrorum summorum pontificum*, publié par Prosper Mandosius à Rome, en 1696, in-4°, que l'on réimprime dans le second volume, après avoir donné beaucoup de corrections sur cet ouvrage dans le premier.

Le médecin du pape actuel Pie VI est M. Natale Saliceti, homme savant et qui a une riche bibliothèque.

Bon extrait de cet excellent ouvrage de M. Marini dans le *Giornale de' letterati*, de Pise, in-8°, t. LXI, de 1786, pp. 3 et suiv. M. Marini a communiqué au journaliste de Pise des pièces qu'il n'a pu faire imprimer, les ayant reçu trop tard; ce sont des lettres-anecdotes d'Hercule d'Est, duc de Ferrare, à Jules III et au cardinal du Mont, qui apprennent que le fameux Brasavola fut médecin extraordinaire de ce pape, et que le duc lui envoya Cananus, chirurgien et non médecin. Le journaliste publie ces lettres, pp. 26-33. Elles sont de 1552.

Dans le tome 1^er^, M. Marini parle de *Jean-Philippe de Lignamine*, écuyer et imprimeur, dont quelques-uns ont fait un médecin. Comme Audiffredi a paru un an avant, il n'a pu en profiter.

Le second volume contient des pièces. Sous le n° 60, il produit *Gasp. Veronensis de Gestis Pauli II*, ouvrage que n'avaient pu trouver ni le cardinal Quirini ni Muratori. Sous le n° 63 : *L'istromento per la stamperia aperta in Milano dal Valdarfer l'anno* 1473.

Première pierre de l'église Sainte-Geneviève, le 6 septembre 1764.

Médaille frappée en Hollande en 1747, représentant Saxe et Lovendal (Lœwendahl), et au milieu d'eux un diable avec ces vers :

Tous deux vaillants,
Tous deux prudents,
Tous deux constants ;
Tous deux paillards,
Tous deux pillards.
Tous deux bavards :

Tous deux sans loi,
Tous deux sans foi,
Tous deux à moi.

Au revers de la médaille, le diable les tient tous deux à la gorge.

Dans les *Discorsi accademici* du comte de La Tour Rezzonico, Parme, impr. royale, 1772, in-8°, fig., est une dissertation *Sull' origine della stampa in legno.*

POÈTES LATINS MODERNES. — PROSE RIMÉE, 1625, 1638. — *Totius Summæ theologicæ S. Thomæ Aquinatis compendium rhytmicum, F. Dominico Gravina, ord. præd. S. Theol, magistro, auctore; hac ultima editione a mendis per F.* THOMAM DE SARRIA, *ejusd. ordinis Theol. doctorem, purgatum.* Coloniæ, sumptibus Andreæ Wilich, 1638, in-16 de 269 pages.

C'est la Somme entière de saint Thomas, mise en prose rimée de même mesure que la prose *Lauda, Sion, Salvatorem,* qui se chante à la Fête-Dieu et qui est de saint Thomas d'Aquin. L'idée seule de mettre en rimes la Somme de saint Thomas paraît d'abord plus que singulière. Gravina la justifie par des raisons assez plausibles dans sa préface. Les vers où la prose rimée se fixent plus aisément dans la mémoire que la prose; par cette raison encore Sedulius, Juvencus, Arator, Prudence, Prosper, Paulin et Grégoire de Nazianze ont écrit en vers sur les dogmes de la religion chrétienne; les luthériens eux-mêmes et les modernes hérétiques ont versifié sur les mêmes matières; De Bèze, après avoir chanté son amour pour Candide, mit en vers le *Cantique des cantiques;* Thomas Naogeorgus a déclamé en vers contre l'eucharistie, les images et le culte catholique *. « Opportunum ergo antidotum, dit le P. Gravina, et uni« versale remedium S. Thomæ doctrinam in Ecclesiæ dog-

* Ces divers ouvrages didactiques en vers nous rappellent une brochure de M. C. Faider, intitulée : *Jurisprudence scandée.* Bruxelles, Wouters, 1847, in-8°, 21 p. (D. R.)

« mata, quæ S. Thomas defendit... metro quoque con-
« clusa... præparare, eademque adversus eosdem fidei hos-
« tes, soluta oratione in nostris *præscriptionibus* * scripta,
« stricto pugione metrici carminis propugnare. »

Gravina observe encore qu'il n'est pas le premier à qui l'idée de versifier la Somme de saint Thomas soit venue, puisque Jean de Ochoa, dominicain espagnol du XVI^e^ siècle, l'avait déjà mise en vers hexamètres (dans un vol. in-8°, imprimé à Rome en 1565, sous ce titre : *Omnes primariæ conclusiones omnium et singulorum articulorum Summæ D. Thomæ, additionumque in carmen redactæ, quo facilius memoriæ mandari possint*). Il répond encore à ceux qui lui demanderaient pourquoi il n'a pas préféré les vers hendécasyllabes ou tout autre vers lyrique, à cette prose rimée dont le style est *humilis et puerilis*, il répond, dis-je, que le style employé par saint Bernard ** et par saint Thomas n'est point *humilis ;* et à l'égard du *puerilis*, que c'est afin que *et ex ore infantium et lactentium perficiatur Dei laus, destruantur inimici et rebelles Ecclesiæ hostes.* Enfin l'auteur, à la fin de sa préface, avertit qu'il a écrit son ouvrage en *soixante jours,* pour se délasser, dans la belle saison, de travaux plus importants. Cette préface est datée de Naples, 1625, qui est précisément la date de la première édition in-12 du livre ; *in quo plus salis desideres et acuminis,* disent les PP. Quetif et Echard; *ubi infrà,* et qui fut pourtant réimprimé à Barcelone en 1640, in-16 ; indépendamment de notre édition de Cologne, 1638, que n'ont pas connue les bibliothécaires dominicains.

Très anciennement on avait mis en vers rimés la Somme

* Titre d'un ouvrage de notre Gravina, dont il y a eu 4 vol. in fol. publiés à Naples de 1619 à 1639. Les *Catholicæ prescriptiones* devaient avoir 12 vol. in-fol.

** Il y a de saint Bernard des proses rimées sur la nativité, la passion de J. C. et sur d'autres sujets semblables.

de saint Raimond de Pennafort, mort général des dominicains en 1275.

Dominique Gravina, Sicilien, né à Naples, mourut à Rome, au couvent de la Minerve, en 1643, après avoir rempli des postes honorables, et composé divers ouvrages dont on peut voir le détail dans les *Scriptores ord. Prædicatorum*, des PP. Quetif et Echard, t. II, page 532 et suiv.

Pour donner une idée de notre opuscule en prose rimée, j'en copie ici le premier article *de sacra doctrina, qualis sit et ad quæ se extendat.*

Doctrina hæc necessaria,
Scientia sectaria
Unitatem retinens.
Praxi præstat theoria,
Dignissima et sophia,
Summum ens aspiciens.
Sed non caret argumentis,
Sacra celat velamentis,
Plures sensus explicans.

On a vu, plus haut, que Gravina s'autorisait, pour le choix par lui fait de la prose rimée, de l'exemple de saint Thomas d'Aquin : il a fait plus que s'en autoriser ; car dans sa traduction de la troisième partie de la Somme du saint docteur, pour les questions 73 et suivantes sur le sacrement de l'Eucharistie, il a inséré parmi ces lignes rimées, plusieurs de celles de la prose de saint Thomas : *Lauda, Sion, Salvatorem*, sans y rien changer.

Plume. — *Léon Allatius* s'était servi de la même pendant 48 ans, et il fut fort chagrin de l'avoir perdue. On dit qu'il écrivait avec une très grande rapidité, et qu'en une seule nuit il copia le *Diarium Romanor. Pontificum* que lui avait prêté un cistercien.— Jean Henri Acker publia en 1726, à Altenbourg, une *Historia pennarum* in-8°, où il est question des plumes de *Jacques Baldus*, de *Juste Lipse* qui l'offrit à la Vierge, de *Léon Allatius*, etc. Je n'ai pas vu ce livre d'Acker que je ne connais que par les citations de *Jean Chhistophe Kœcher* qui, dans son livre *De idolatria litteraria*, Hanoveræ, 1738, in-8°, se moque (pp. 142 et 143) des plumes d'*Ovide*, de

Melanchton, du cardinal *Baronius*, regardées par des fous comme de précieuses reliques de ces savants. Acker les compare aux sectateurs de *Tanchelin* ou *Tandelin*, qui buvaient l'urine de cet hérétique et la gardaient sur eux comme un objet précieux.

— *Christophe Saxius*, auteur de l'*Onomasticon*, est né à Eppendorf, village situé à deux lieues de Friberg en Misnie, ce qui l'a porté à publier un mémoire très curieux sur le fameux adversaire d'Érasme, Henri d'Eppendorf, à Leipzig, en 1745, in-4°; mémoire que l'auteur m'a donné lui-même à Utrecht, où il demeure, avec des notes et corrections de sa main. Voyez ce qu'il dit de ce Henri d'Eppendorf à la page 594, t. III de son *Onomasticon*, où il avance à tort que David Clément a donné un abrégé de ce mémoire dans sa *Bibliothèque curieuse*, t. VIII, puisque Clément, après avoir dit un mot de ce mémoire, se borne à en extraire les titres des traductions et autres ouvrages allemands de ce Henri, imprimés de 1533 à 1551.

Klotzius parle avec éloge de notre auteur, dans la préface de ses *Lectiones Venusinæ*.

Dans les *Acta litteraria societatis Rheno-Trajectinæ*, imprimés à Leyde, chez Luchtmans, en 1793, in-8°, il y a de Chr. Saxius :

Scholia Literario-critica ad L. A. Muratorii novum Thesaurum Inscriptionum, p. 1-72 du t. 1^er^; et au t. II, imprimé en 1795 (pp. 169-290), la suite de cet excellent morceau de critique archéologique.

Dans le même tome second, il y a encore de Chr. Saxius pag. 1-18 : *Nuncius et admonitio de Richardi Bentleii Epistola qua Chishullianæ inscriptionis Sigeæ interpretatio expenditur.*

Jérémie-Nicolas Eusing, professeur à Gœttingue, a donné un abrégé de l'*Onomasticon*, sous ce titre : *Synopsis historiæ litterariæ, qua Orientis, græca, romana, item aliarum linguarum scriptis cultarum literatura tabulis synchronisticis exhibetur.*

LETTRE

AU COMTE AUGUSTE NADAILLAN

SUR LE GOUT DES LIVRES

1785

Que de l'étude *, ami, les attraits sont puissans!
Vois comme elle embellit l'éclat de la jeunesse!
Les grâces qu'elle prête encore à la vieillesse!
Nous font aimer l'automne et l'hiver de nos ans :
Il semble que le temps moins promptement s'envole.
Dans les peines du cœur et de l'adversité,
Mieux même qu'un ami, l'étude nous console :
Eh! quelle charme elle ajoute à la prospérité!
Objet de nos travaux, au sein de nos demeures,
Elle sait nous fixer par mille et mille appas,
Et jamais au dehors ne cause d'embarras,
Et seule avec plaisir remplit toutes nos heures.
Elle veille avec nous, sans cesse suit nos pas :
Nous voyageons ensemble; et fidèle compagne,
Elle adoucit les soins qu'exige la campagne.

* Studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium præbent : delectant domi, non impediunt foris; pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur. (Cicero, pro Archia poeta). Les Lettres, aliment de la jeunesse, charment nos vieux ans; la prospérité s'en embellit,

Comte, n'ayons point la Bibliomanie, mais aimons les livres. Que ce goût se fortifie avec l'âge ; non pas au point de faire désirer de réunir indistinctement et les ouvrages qu'on peut lire, soit pour son instruction, soit pour son amusement, et ceux qui ne sont point à notre usage ou qui, n'ayant ainsi que les vieux manuscrits, d'autre mérite que de coûter fort cher, par la difficulté de se les procurer ne devraient être que dans la bibliothèque du Roi, comme simple objet de curiosité, et servant à l'histoire de la bibliographie. Que contiennent-ils ? Rien qui ne soit mieux exprimé, mieux présenté, mieux développé par les auteurs modernes, qui ont traité des mêmes objets.

Ne rirait-on pas aujourd'hui d'un Prince qui ne garnirait ses arsenaux que d'armures portées jadis par les *Gaston*, les *Bayard* et tous les preux Chevaliers, avant qu'on eût inventé la poudre à canon ; qui n'armerait ses troupes que de vieilles et massives escopettes, dont on garde encore quelques-unes dans des cabinets de curieux de choses antiques ; que de ces longues flamberges, espèces d'épées qui, depuis quatre cents ans, rouillées dans leur fourreaux, loin d'être d'un usage utile dans une bataille, ne seraient qu'un poids fort incommode pour l'officier et pour le soldat ? Je compare, en quelque sorte, celui qui fait emplette de livres qu'il n'ouvrira jamais, à l'avare enfouissant son trésor ; l'un et l'autre ont des richesses en pure perte.

> Sur ses bouquins dorés, acquis de toutes parts,
> Le sot *antiquarès* promène ses regards :

elles nous consolent dans le malheur. Chez soi l'on en fait son plaisir ; au dehors elles ne causent point d'embarras. Nous veillons agréablement avec elles ; elles nous suivent en voyage et à la campagne.

Ah ! c'est pour lui vraiment une relique sainte !
S'il y porte la main, c'est toujours avec crainte ;
Et l'on ne peut assurer que des livres si beaux,
Ne sont dans son logis que comme des tableaux :
Loin que ce riche fonds serve à son avantage,
Il n'en connut jamais le précieux usage *.

Combien d'hommes de la Cour, de gens dans la haute finance, même dans le haut clergé et dans la haute magistrature, qui, à 40 ou 50 ans, n'entendent plus que très-peu, ou point du tout, le grec et le latin ; quoiqu'ils aient passé six, sept, ou dix-huit années dans les colléges et les séminaires ? Que ces personnes-là se gardent donc bien d'acheter jamais :

Thesaurus Græcæ linguæ, ab Henrico Stephano, constructus. Excudebat idem Henricus Stephanus, 1572. 5 vol. in-folio, charta magna.

Homeri Ilias et Odyssea, græcè, studio Demetrii Chalcondilæ. Florentiæ, 1488, Merlius, editio princeps.

Hesiodi Ascrœi quæ supersunt, cum notis Variorum : Edidit Thomas Robinson, gr. et lat. Oxonii, è theatro Scheldoniano ; 1737, in-fol.

Euripidio Tragœdiæ 17, gr. Venetis, apud Aldum, 1503, 2 vol. in-8°.

Aristophanis Comædiæ undecim, gr. et lat. ex recensione, et cum notis Ludolphi Kusteri. Amstelodami, Fritsch, 1710, in-folio, charta magna.

Demosthenis Selectæ Orationes, gr. et lat. ex recensione,

* .... Congestis undique libris miraris inhians, et tanquam parcere sacris cogeris aut pictis tanquam gaudere tabellis. Nescis quo valeat liber, quem prœbeat usum.

Horace, satyre 1re du 1er livre, vers 70.

et cum notis Ricardi Mounteney. Cantabrigiæ, Typis Academicis, 1731, in-8°, charta magna.

Virgilii opera. Birmingham, Baskerville, 1757, 1 vol in-4°, grand papier.

Horatii carmina. Londres, Pine, 1733, 2 vol. in-4°, grand papier.

Senecæ Tragædiæ. Delphis, Beman, 1728, 1 vol. in-4°, grand papier.

Terentii Comædiæ. Hagæ-comitum, Johnsonius, 1726, 3 vol. in-4°, grand papier.

Ciceronis opera. Paris, Coignard, 1740, 9 vol in-4°, grand papier, etc.

Il semble en vérité, qu'on se fasse un honneur de ne composer sa bibliothèque que de livres écrits en langues étrangères. On imagine obtenir par-là la réputation d'*érudits*. On aurait honte, on appréhenderait de n'être pris que pour un homme très-superficiel, en n'offrant à la curiosité des amateurs, que des ouvrages français, de ces ouvrages classiques reconnus bons par tout le monde. Mais au contraire, on croit se donner un grand relief, et passer pour savant, lorsqu'on peut étaler une ou deux pièces meublées, garnies du haut en bas d'in-folio, d'in-quarto, d'in-octavo, grecs, arabes, coptes, syriaques, etc. * Tel, nourri à *Caen*, ou à *Toulouse*, ou à *Marseille*, ou à *Strasbourg* ne veut que

* Quanto cum fastu, quanto molimine circum spectemus vacuam Gallorum vatibus ædem.

Horace, Ep. 2 de. du 2 d. Liv. v. 92.

Dans sa bibliothèque, il va bientôt se rendre.
Suivez-le, et vous verrez les airs qu'il ose prendre,
Et comme il s'applaudit d'avoir, à si grands frais,
Rassemblé tant d'auteurs dont pas un n'est français.

des livres anglais. Jamais *Pascal*, *Racine*, *Massillon*, *Vertot*, *Montesquieu* ni *Voltaire* n'entreront dans sa bibliothèque ; parce qu'ils ont eu, eux, nés en France, la maladresse, le ridicule de ne pas se servir, pour rendre leurs idées, de l'idiome qu'on parle à *Londres*. Ce très-bizarre amateur se persuade qu'on l'estime un grand philosophe, parce que *Neuwton* et *Locke* étaient de grands philosophes. Tel autre borne ses désirs à rassembler dix mille volumes Italiens, et se fait, à ce sujet, une telle illusion, qu'il rêve le jour comme la nuit, que tous les Lettrés d'*Italie*, depuis *Turin* jusques à *Naples*, ne parlent, ne s'occupent que de l'important service qu'il rend en France à la gloire du *Tasse*, de l'*Arioste*, et généralement de tous les auteurs de cette belle partie de l'Europe, qui a été le berceau de la Littérature, des Arts et des Sciences, à la Renaissance des Lettres. Ces deux êtres singuliers, et tous ceux qui leur ressemblent, ont l'imbécille vanité de prétendre à la considération ; et cependant la plupart de ces Messieurs qui se disent en état de traduire Milton, l'Arioste, le Camœns ou Gessner, savent à peine parler leur langue, et sont incapables d'en écrire, un peu correctement, deux phrases de suite.

Ouvrez, feuilletez, non pas un, mais trois, quatre, cinq catalogues des plus recherchés ; vous y trouverez à coup sûr, tous les auteurs qui ont rapporté, en grec ou en latin, les événements arrivés dans leur pays. Pour une histoire générale de France, n'y comptez pas ; à moins que ce ne soit de Thou, par la raison seule qu'il a écrit en latin, et qu'il se vend un prix considérable. Comment faire quelque cas de *Velly* et de *Villaret*, que nous avons tous vus, et de *M. Garnier*, leur continuateur, qui vit encore ? Comment se résoudre à mettre sur un rayon de bibliothèque des

volumes d'histoire, n'ayant pas au moins deux mille ans d'antiquité ? Comme il est des chapitres et des ordres militaires dans lesquels on ne peut pas être reçu, si l'on ne prouve deux, trois, quatre, cinq, ou six siècles de noblesse ; de même certains amateurs, s'embarrassent peu que les livres soient bons, pourvu qu'ils soient anciens ou rares, exigent, pour en faire emplette, qu'on les convainque que ces livres uniques, ou presqu'uniques, ou extrêmement chers, ou des commencements de l'Imprimerie, ne peuvent vraiment appartenir qu'à des curieux distingués; titre auquel ils se reconnaissent visiblement: et voilà mes nigauds qui, pareils au corbeau de la Fable, et alléchés par l'appas d'une folle louange, payent, au poids de l'or, des rames de vilain papier, gâtées encore par des macules noires, mais superbement reliées pour l'ordinaire, et qu'il faudrait plutôt porter chez l'épicier, que de les ranger, que de les accumuler, dans une bibliothèque.

Ne comprenant point les originaux, qu'on se contente donc de lire *Homère, Hesiode, Euripide, Aristophane, Demosthènes, Virgile, Horace, Sénèque, Térence, Cicéron, Tacite,* etc., dans les moins infidelles traductions qu'on nous en a données. Il vaut mieux faire l'aveu de son ignorance, que de vouloir en imposer par un faste scientifique : et pour un plaisir froid, factice et imaginaire, se priver d'auteurs qui ont écrit en langue française.

Si l'on veut s'en tenir aux livres qui font penser, il ne faudra pas des vaisseaux immenses pour les contenir.

Croyez-moi; que la collection de vos livres soit peu nombreuse, mais faite avec goût. En entrant dans le Museum d'Antiquarès, je ne puis m'empêcher de lui adresser mentalement ces vers :

Lorsque tu me conduis dans ta bibliothèque,
Pleine du haut en bas, dont au moins la moitié
Est en langue latine, et l'autre en langue grecque,
Riche ignorant, que tu me fais pitié!
Va; du savoir tu n'as que l'ombre.
Des livres de Damis je fais bien plus de cas:
Ils sont pourtant en petit nombre;
Mais j'en aime le choix et ne les compte pas. *

Mon cher ami, il nous manque un catalogue ** qui indique les plus belles éditions, non les plus anciennes, moins soignées, plus fautives que les nouvelles.

A quoi bon acquérir quatre mille articles, plus ou moins, qu'on entasse dans une bibliothèque, avec la certitude de n'en jamais faire usage? Par quoi les compilations, magnifiquement inutiles, sont-elles recommandables? Parce que tous les volumes qui les composent sont d'une grande rareté; parce qu'on ne les rassemble qu'à gros frais. Aussi ne servent-ils qu'à prouver seulement la fortune mal employée d'un particulier, plus curieux de richesses imaginaires, que d'avoir des livres pour s'instruire, ou pour s'amuser : semblable à ces antiques gentilshommes qui déployent, affichent avec orgueil les titres de leur noblesse, et qui ne sauraient prouver, pour leur compte, un seul acte de grandeur d'âme.

Lorsqu'on a arrêté en soi de former une bibliothèque, il faudrait se dire : Imitons l'abeille : que la collection que je vais rassembler soit un parterre de fleurs, sur lequel je puisse, à mon gré, promener mon imagination et en tirer un miel délicieux qui me nourrisse l'esprit, fortifie mon

* Non numerandi, sed ponderandi.

** Je m'occupe d'en faire un pour l'homme du monde, qui ne sait ni le grec, ni le latin, ni aucune langue étrangère.

âme et me réjouisse le cœur. La conversation des morts nous rend plus aimables à ceux avec qui nous vivons. Instruisons-nous, non à la manière des pédants; mais afin de n'être jamais à charge ni à nous-même, ni aux autres. On nous recherche; on désire notre société; on se soumettra sans peine à nos décisions, lorsqu'on aura remarqué, et cette remarque n'échappe à personne. que sans faire parade de savoir, sans en paraître plus orgueilleux, ni moins honnêtes, nous raisonnons bien; et qu'on ne sort jamais d'avec nous, sans avoir été dans le cas d'apprendre quelque chose d'intéressant et de nouveau.

Pardonnez-moi de me citer; tous mes livres sont des plus belles impressions; comme vous ne l'ignorez pas, mais n'imaginez point que le désir puéril d'étaler aux yeux un luxe niais, ait déterminé ma dépense. C'est en moi un goût réfléchi et louable. Indépendamment de la satisfaction première plus grande, plus vraie que j'éprouve, en admirant les productions du génie; ma vue est bien moins fatiguée, en se reposant sur un papier et des types amis de l'œil. En outre je tâche, autant que mes facultés me le permettent, de conserver aux imprimeurs à venir des modèles qu'ils doivent sans cesse tenter de surpasser. Le progrès de tous les arts utiles, et surtout d'un art aussi nécessaire que celui-ci doit être un des principaux objets des occupations et des amusements d'un homme à qui les Sciences ou la Littérature ne sont pas tout-à-fait étrangères.

Comme vous le pensez bien, je n'ai en vue personne, en désapprouvant les *Rechercheurs* de vieux bouquins. Je serais bien fâché d'offenser qui que ce fût, ni directement, ni indirectement. Il faut toujours laisser chacun maître de son goût bon ou mauvais. Je consens, et de bon cœur, qu'on

blâme le mien, s'il paraît futile et roturier aux *Luculus* bibliomanes.

> Je ne veux point aux autres refuser
> La liberté dont je prétends user. *

Je vous avertis, mon ami, que le luxe des reliures est fort dispendieux. Loin d'exciter personne de s'y livrer, je conseille au contraire aux amateurs de se contenter de faire brocher seulement avec un dos de maroquin, en se servant pour cela de *De Rome* le jeune, le plus cher, mais aussi le plus adroit de tous les ouvriers de sa profession.

Votre ami,

MÉRARD DE SAINT-JUST.

* Veniam petimus damusque vicissim. Hor.

DES MANUSCRITS RETROUVÉS

Nos anciens ouvrages classiques ont failli être entièrement détruits ; il en est beaucoup qui sont perdus, d'autres dont nous ne possédons que des fragments, et le hasard, aveugle arbitre des œuvres de génie, nous en a conservés d'un très faible mérite, mais qui cependant nous sont fort utiles, puisqu'ils servent à nous prouver le ridicule de certaines gens qui adorent l'antiquité, non pour les sentiments qu'elle leur inspire, mais d'après les préjugés dont ils ne peuvent secouer le joug tyrannique.

Une des raisons, dit le savant compilateur de l'Esprit des Croisades, pour laquelle nous avons perdu un grand nombre des anciens auteurs, a été la conquête de l'Egypte par les Sarrazins, conquête qui priva l'Europe de l'usage du *papyrus*. L'ignorance du siècle où cet événement eut lieu ne put suppléer aux feuilles du souchet papyrier : elle ne trouva d'autre expédient que celui d'employer le parchemin, qui devint excessivement rare ; et cette ressource étant épuisée, elle s'empara des manuscrits romains et mit tous ses soins à effacer des pages destinées à passer à l'immortalité. Les productions les plus élégantes de Rome classique furent

converties en psaumes et en bréviaires. Tite-Live et Tacite cachèrent leur front humilié sous la légende d'un cénobite, et des vérités immortelles furent perdues pour la postérité. Il arriva que les auteurs les plus volumineux furent ceux qui eurent le plus à souffrir : on les sacrifia de préférence, parce que contenant plus de feuilles, ils offraient plus d'appas à l'industrie destructive et plus de moyens de transcription. Un Tite-Live ou un Diodore furent préférés aux ouvrages moins volumineux de Cicéron ou d'Horace. C'est, sans doute, plutôt pour cette circonstance que Juvénal, Perse et Martial, sont venus entiers jusqu'à nous, que parce que, comme on l'a dit, les obscurités de ces écrivains étaient recherchées. Il n'y a pas longtemps encore que l'on trouva à Rome la partie à demi-effacée d'un livre de Tite-Live, entre des lignes d'une feuille de parchemin écrite, et qui contenait un volume de la Bible.

Il y a eu des temps où pour la possession d'un manuscrit on faisait le transfert d'un bien considérable, et où pour la garantie du même manuscrit on déposait le gage de cent couronnes d'or. A cette époque, la vente ou l'emprunt d'un pareil objet était regardé d'une telle importance, qu'on en faisait une mention solennelle sur les registres publics. Louis XI, tout absolu qu'il était, ne put obtenir de la Faculté de Paris un manuscrit de Rasis, écrivain arabe, sans donner pour sûreté de la restitution de cet ouvrage cent couronnes d'or ; et le trésorier de son épargne, chargé de cette demande, vendit une partie de sa vaisselle d'argent pour faire le dépôt exigé. Un baron qui voulut emprunter un volume d'Avicenne, offrit pour cautionnement dix marcs d'argent, qui furent refusés, parce que la somme n'était pas regardée comme un dédommagement suffisant de la perte

d'un volume d'Avicenne ! Ces événements eurent lieu en 1471. On ne peut s'empêcher de rire de ce qui se passa à une époque encore antérieure, où une comtesse d'Anjou donna en paiement d'un livre favori d'homélies deux cents moutons, plusieurs peaux de marte et quelques boisseaux de seigle et de froment.

Dans ces temps reculés, on regardait les manuscrits comme des articles importants de commerce; ils étaient excessivement rares et on les conservait avec beaucoup de soin ; les usuriers eux-mêmes les considéraient comme des objets précieux de ﬁantissement. Un étudiant de Pavie, qui avait dérangé sa fortune par ses débauches, la rétablit en mettant en gage un manuscrit d'un Digeste de lois, et un grammairien qui avait été ruiné par un incendie, reconstruisit sa demeure avec deux volumes de Cicéron.

A la restauration des lettres, les recherches des savants se dirigèrent principalement vers cet objet. Toutes les contrées de l'Europe et de la Grèce furent mises à contribution. Cette passion pour les manuscrits fut portée jusqu'à l'enthousiasme, et une sorte de manie s'empara d'une infinité de personnes qui dissipèrent leur fortune à faire des voyages très éloignés, et à dépenser des sommes énormes pour ce genre d'acquisition. Rien n'est plus amusant, lorsqu'on lit la correspondance des Italiens instruits de ces temps, qui est parvenue jusqu'à nous, que leurs aventures dans la découverte des manuscrits; leurs ravissements, leurs félicitations, et parfois leurs doléances et leurs regrets, sont immodérés et sortent de toutes les bornes permises. L'acquisition d'une province n'eût pas procuré autant de satisfaction que la découverte d'un auteur peu connu, ou tout à fait ignoré. O conquête ineffable ! ô félicité inattendue ! s'écriait Arétin.

en s'adressant à Poggius, dans une lettre où il ne pouvait contenir son enthousiasme lors de la découverte qu'il fit d'une copie manuscrite de Quintilien. Quelques individus doués d'un esprit médiocre et qui se livrèrent à cette recherche, commirent de grandes erreurs et payèrent fort cher des manuscrits qui n'étaient pas authentiques. Le génie inventif de la supercherie trouva plus d'une fois sa dupe dans un amateur de manuscrits dont la crédulité était facile à séduire ; mais les savants même ne furent point exempts de la faiblesse qui dominait toutes les classes de la société. Les plus fortunés dans la recherche dont nous parlons excitaient l'envie de ceux qui étaient moins heureux, et la gloire de posséder un manuscrit de Cicéron semblait approcher du mérite de l'avoir fait. Il est curieux d'observer que, dans ces vastes importations en Italie de manuscrits de toutes les contrées de l'Asie, Aurispa se plaint dans une de ses lettres de ce qu'il avait rapporté un plus grand nombre d'auteurs profanes que d'auteurs sacrés, parce que les Grecs se détachaient avec beaucoup de difficulté des ouvrages ecclésiastiques, et qu'ils n'attachaient qu'une faible valeur aux auteurs profanes.

Ces manuscrits furent découverts dans les retraites les plus obscures des monastères : on ne les rencontrait pas toujours renfermés dans les bibliothèques, mais pourrissant dans des coins de greniers, sous la poussière ou au milieu de gravois : il fallait autant d'adresse pour trouver les endroits qui les recélaient, que pour en connaître le mérite lorsqu'on les avait découverts. On distingue Foggius le Florentin parmi ceux qui consacrèrent leur vie à ces recherches, dont aucune contrée de l'Europe ne fut exempte. Il trouva dans un coffre vermoulu, sous un tas de décombres,

dans une tour dépendante du monastère de Saint-Gall, les ouvrages de Quintilien. Foggius s'élève avec indignation contre l'état d'abandon dans lequel il l'avait rencontré : si du moins, s'écrie-t-il, je l'avais trouvé dans la bibliothèque des moines, mais il était *in teterrimo quodam et obscuro carcere*.

Le plus précieux exemplaire des Annales de Tacite, de cet auteur justement regardé comme le premier des historiens philosophes, et dont il nous manque tant d'ouvrages, fut pareillement découvert dans un couvent de moines de la Westphalie. C'est une circonstance curieuse dans l'histoire littéraire que nous devions Tacite à cette seule copie ; car l'empereur romain de ce nom avait fait placer des exemplaires des différents ouvrages de son illustre aïeul dans toutes les bibliothèques de l'empire, et il en ordonnait la transcription de dix copies tous les ans ; mais les bibliothèques romaines furent toutes détruites, et la protection de cet empereur ne put les défendre des outrages du temps.

Le manuscrit original du code de Justinien fut trouvé par les habitants de Pise, après le siège d'une ville dans la Calabre. Un Code de lois aussi vaste et aussi sage était, en quelque sorte, resté inconnu depuis la mort de cet empereur : cet ouvrage curieux fut porté à Pise ; et lorsque cette ville eût été emportée d'assaut par les Florentins, il fut transféré dans leur capitale où il est resté jusqu'à ce jour.

Il arrivait quelquefois que ces manuscrits étaient découverts dans les derniers moments de leur existence. Papire Masson trouva dans la maison d'un relieur, à Lyon, les Œuvres d'Agobart : cet ouvrier était prêt à employer les feuilles de ce manuscrit pour servir de gardes à ses livres. Une page de la seconde décade de Tite-Live fut trouvée,

dit-on, par un homme de lettres, sur le parchemin d'un battoir, tandis qu'il s'amusait à jouer à la longue paume à la campagne; il courut aussitôt chez l'ouvrier qui l'avait fabriqué, mais il arriva trop tard : cet homme lui déclara, à sa manière, qu'il venait de *finir* la dernière page de Tite-Live.

Beaucoup d'ouvrages ont par conséquent péri dans cet état de manuscrit. Il paraît d'après une pétition adressée à la reine Marie par le docteur Dee, et qu'on voit encore dans la bibliothèque de Cotton; il paraît, dis-je, que le traité de Cicéron *de Republica* a autrefois existé en Angleterre. Huet fait observer que ce pays doit avoir possédé, du temps de John Salisbury, un Pétrone entier qui ne se trouve plus aujourd'hui dans ce qui nous reste de ce poète romain. Raymond Soranzo, avocat à la cour du Pape, avait en sa possession deux livres de Cicéron sur la Gloire, dont il fit présent à Pétrarque, qui les prêta à un homme de lettres très âgé et jadis son précepteur. Pressé par le besoin, ce vieillard les mit en gage et mourut subitement en revenant de chez le prêteur, sans déclarer où il les avait laissés : ils n'ont jamais été retrouvés depuis. Pétrarque parle de ces volumes avec extase, et nous déclare qu'il en avait fait sa lecture habituelle. Ces deux livres sur la Gloire étaient à n'en pas douter très intéressants et très curieux; ils avaient été composés de main de maître; et quel homme d'ailleurs avait le plus éprouvé le céleste délire de la renommée?

Mais il arrivait souvent, dans ce règne de manuscrits, que lorsqu'un homme de lettres s'était par hasard procuré un ouvrage inconnu, il n'en faisait pas un très honnête usage, et qu'il le dérobait avec beaucoup de soins à la connaissance de ses contemporains. Léonard Arétin, savant

distingué à l'aurore de la littérature moderne, ayant trouvé un manuscrit grec de Procope *de Bello Gothico*, le traduisit en latin et publia l'ouvrage ; mais ayant caché le nom de l'auteur, cette production passa comme sienne jusqu'à ce qu'un autre manuscrit du même ouvrage ayant été tiré de l'obscurité où depuis longtemps il était enseveli, la fraude d'Arétin fut découverte. Barbosa, évêque d'Ugento, en 1649, publia parmi ses ouvrages un traité qu'il parvint à se procurer, pour avoir rencontré un de ses domestiques qui lui apportait un poisson enveloppé dans une feuille de papier écrit, et qu'un mouvement de curiosité le porta à examiner : ce qu'il en lut le détermina à parcourir le marché au poisson, et à y faire des recherches jusqu'à ce qu'il eût trouvé l'ouvrage entier dont cette feuille avait été détachée ; il l'acheta et le publia sous le titre *de Officio Episcopi*. Machiavel agit encore plus adroitement dans un cas pareil : un manuscrit des Apophthegmes des anciens par Plutarque, ayant tombé entre ses mains, il choisit ceux qui lui plaisaient le plus et les mit dans la bouche de son *Castrucio castricani*.

Des temps plus récents pourraient nous fournir un très grand nombre d'anecdotes curieuses sur les manuscrits. Sir Robert Cotton étant un jour chez son tailleur, découvrit (quelle dut être la surprise de cet antiquaire !) que cet homme tenait dans sa main, pour en tailler des mesures avec ses ciseaux, la Grande-Charte avec tous ses sceaux et ses signatures : il acheta pour très peu de chose cette singulière rareté, et récouvra de cette manière ce que l'on regardait depuis longtemps comme perdu. Cette anecdote se trouve dans le *Colamesiana*, pag. 198 ; et Colomice, qui demeura longtemps dans ce pays et y mourut, était un homme d'un

caractère très loyal et d'une très grande véracité. L'original de la Grande-Charte est conservé dans la bibliothèque de Cotton, et elle laisse apercevoir des traces de lacération ; mais la question de savoir s'il faut l'attribuer à la faulx invisible du temps ou aux humbles ciseaux du tailleur, sera sans doute un jour la matière de quelque dissertation archéologique.

Le cardinal Granville conserva avec beaucoup de soins toute sa correspondance : il laissa plusieurs caisses remplies d'une quantité prodigieuse de lettres écrites dans différentes langues, commentées, enrichies de notes et signées de sa propre main. Ces curieux manuscrits restèrent à sa mort, dans un grenier, à la merci des rats : l'intendant de sa maison vendit cinq ou six de ces coffres aux épiciers : ce fut alors que se fit la découverte de ce trésor. Plusieurs gens de lettres s'occupèrent de faire un recueil de ces débris littéraires : ce qu'ils en sauvèrent forma quatre-vingts volumes in-fol. Parmi ces lettres originales, il s'en trouve un grand nombre qui ont été écrites par des souverains : elles contiennent des instructions pour les ambassadeurs, et beaucoup d'autres documents politiques relatifs à l'histoire de son temps.

Il n'y a guère plus d'un siècle que le Journal des Voyages de Montaigne, en Italie, a été publié. Un prébendaire du Périgord, en voyageant pour faire des recherches relatives à l'histoire qu'il avait entreprise, de cette province, arriva à l'ancien château de Montaigne, appartenant alors au comte de Ségur de la Roquette, l'un des descendants de ce grand homme ; il s'arrêta dans ce château dans le dessein d'y examiner les archives, s'il en existait : on lui montra un vieux coffre tout poudreux, rempli depuis longtemps de papiers qui

n'avaient été touchés par aucun des neveux de Montaigne. Le prébendaire s'enfonça avec une intrépidité philosophique dans ce gouffre de poussière, et parvint à en tirer le manuscrit original des Voyages de Montaigne, le seul qui probablement ait jamais existé. Il obtint la permission de transporter ce précieux manuscrit à Paris, où les connaisseurs s'accordèrent tous à convenir de son authenticité. Les deux tiers de l'ouvrage sont de la main de Montaigne, et le reste est écrit par un domestique qui servait de secrétaire à ce philosophe, et qui parle toujours de son maître à la troisième personne ; mais il a nécessairement écrit sous la dictée de cet illustre auteur, car ses expressions et son style sont tous du grand homme. Sa mauvaise écriture et ses fautes d'orthographe le rendirent presque inintelligible : elles prouvent la vérité de cette observation de Montaigne, qu'il était très négligent dans la correction de ses ouvrages.

Une partie considérable des lettres de lady Mary Wortley Montagne ont été trouvées dans les mains d'un procureur.

Il existe aujourd'hui des manuscrits très précieux dans les papiers de famille des descendants de personnes célèbres ; mais ce n'est ordinairement que dans des vues sordides que des œuvres posthumes de cette espèce sont mises au jour : du discernement et du goût ne pourraient être que très préjudiciables aux vues mercantiles de ces éditeurs d'in-fol. S'il reste maintenant des ouvrages à découvrir dans l'état de manuscrit, quelque jour ils formeront une taxe énorme imposée sur la curiosité du public.

LA BIBLIOTHÈQUE DE JEANNE BÉQUS

DITE QUANTINY

COMTESSE DU BARRY

(1760-1793)

L'ÉTRANGE fortune de cette fille pèse douloureusement sur la mémoire du XVIII[e] siècle ; — sortie du bouge, entretenue par le roué Jean Du Barry, un orgueilleux dissolu qui faisait remonter son origine jusqu'aux Barymore d'Angleterre, la fille parvint à la haute position de favorite en titre, grâce à Lebel, le valet de chambre de Louis XV, et grâce surtout au profond ennui du monarque, ennui qu'il ne parvenait à secouer qu'en appelant à son aide la débauche, ses raffinements, l'orgie, l'excitation des sens, les plus honteux mystères de l'amour ; — la fille succédait à la marquise de Pompadour qui n'avait plus, — et depuis longtemps — qu'un commerce d'amitié avec l'habitué du Parc-aux-Cerfs.

Parler de la bibliothèque de Jeanne Béqus n'est pas une ironie, car elle eût une bibliothèque comme la Pompa-

dour *, comme les seigneurs lettrés du temps, comme le duc de Richelieu, comme le duc de la Vallière, qui nous a laissé des perles, de rarissimes volumes, la joie des amateurs et des bibliophiles.

Les productions licencieuses forment le noyau de la collection; la Comtesse ne pouvait pas négliger les romans et nouvelles de Crébillon fils ; noblesse oblige, aussi les *Baisers* de Dorat, délicieux exemplaire avec les charmantes gravures d'Eisen se trouvent-ils à la place d'honneur, et ce n'est que justice.

Les volumes sont reliés en maroquin rouge et en maroquin vert, ces derniers plus soignés, plus beaux que les

* Bibliothèque moins riche que celle de la fille Poisson. M. Le Roi, une autorité qu'il est toujours bon de consulter, s'exprime ainsi : « Le catalogue de la bibliothèque de madame de Pompadour, recherché encore aujourd'hui des bibliographes, contient 3,535 articles de livres, 235 de musique, 36 d'estampes. Il est terminé par une table des auteurs et orné de son portrait. La marquise n'avait pas en tout dix volumes latins, y compris un *Epinicion*, en l'honneur de Milord Pot-au-feu et l'Horace gravé en 1733, exemplaire auquel était jointe une explication française manuscrite des figures. Les grands auteurs grecs et latins n'existaient qu'en traduction dans cette bibliothèque, qui, à la réserve tout au plus de dix articles, se composait de livres français et italiens. Il parait, au reste, qu'on avait distrait quelques articles, car on n'y a pas trouvé l'exemplaire de l'*Abrégé* chronologique du président Hénault, donné par l'auteur à Voltaire, puis offert par celui-ci à Madame de Pompadour. Il avait écrit sur la première page quelques vers dont les premiers seulement ont été conservés :

Le voici ce livre vanté ;
Les Grâces daignèrent l'écrire
Sous les yeux de la vérité :
Et c'est aux grâces de le lire.

autres. L'Exposition rétrospective du Trocadéro, au milieu de collections célèbres, de richesses inouies, contenait quelques exemplaires venant de la favorite. Circonstance très remarquée, un volume de la Du Barry se trouvait dans une vitrine à côté d'un autre volume ayant appartenu à la marquise de Pompadour; ce voisinage, assurément curieux, ne laissait pas que d'être assez piquant, assez risqué. Tout le monde connaît la devise BOUTEZ EN AVANT; elle est audacieuse, leste, guillerette, — elle est une peinture des mœurs, peinture d'une extrême fidélité. Que de jeux de mots sur cette devise! Une maîtresse en titre, sortant on sait d'où, et osant afficher sur ses armes un résumé de sa profession, il faut avoir l'indulgence talon-rouge à l'excès pour la comprendre et pour l'excuser. La devise brille néanmoins sur les plats des volumes; c'est la signature de la débauche sur les œuvres de l'art, sur les

Dans l'état de ses effets, nº 18, la bibliothèque est ainsi cataloguée :

18. — Ma bibliothèque, y compris nombre de manuscrits 12.500

Les deux favorites n'eurent pas d'auteurs anciens, cela va de soi : la culture leur manquait, et l'art de plaire ne remplace pas les humanités. Il est au moins singulier de voir l'ouvrage du président Hénault, le vieil ami de la Reine, figurer dans une semblable bibliothèque; Voltaire l'offrit en l'accompagnant d'une dédicace adulatrice; cet homme, libre penseur, écrivain de premier ordre, hardi philosophe, ne parvint jamais à dépouiller le courtisan. Le luxe des livres était, au XVIIIe, le pendant des autres luxes; — on montrait ses livres comme ses tableaux, ses chiens, ses chevaux, ses voitures. L'amour-propre tenait lieu de littérature et de goût. Cette manie a-t-elle disparu avec le siècle dernier ?

œuvres de la pensée, sur les magnifiques reliures des meilleurs maîtres.

Les dédicaces ne manquèrent pas à la Comtesse. *Le Royalisme, ou Mémoires de du Barry de Saint-Aunet et de Constance de Cézelli, sa femme. Anecdotes héroïques sous Henri IV,* par M. de Limairac, contient une épitre agenouillée; la voici :

A madame la comtesse du Barry.

MADAME,

« Daignez accueillir avec bonté un hommage public de sentiment et de reconnaissance. Le zèle seul m'a dicté ce petit ouvrage; seul il ose vous l'offrir. Je sens qu'il est capable d'égarer dans une carrière qui demande des talents; mais j'espère, Madame, que vos suffrages suppléeront à la médiocrité des miens. Les traits que je développe dans cet essai le rendent digne de paraître sous vos auspices. Ils sont tous puisés *dans votre maison;* ils retracent la fidélité la plus héroïque de deux sujets pour le roi. Trop heureux si vous voulez bien me pardonner une entreprise au-dessus de mes forces, en faveur du motif qui me l'a inspirée.

« Je suis avec un profond respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

DE LIMAIRAC. »

Un *Almanach de Flore* pour 1774 contient quarante-huit fleurs gravées et coloriées; l'auteur est un sieur Douin, né à Versailles. Le Roi le désigne ainsi : « La beauté des dorures de ce petit volume, relié en maroquin rouge, fait présumer que c'est encore un cadeau offert à madame du Barry. Après le titre sont placées deux gravures en rouge.

L'une représente un tournesol regardant le soleil avec cette devise :

L'astre est constant,
La fleur fidèle.

allégorie se rapportant aux amours du roi et de la comtesse. L'autre offre le portrait de madame du Barry. Au-dessous sont deux flèches croisées avec un cœur et les vers suivants :

A la plus belle.

Je dormais; le Maître des dieux
Me dit : « Je sais ce que tu veux;
« Choisis ou déesse, ou mortelle,
« Pour lui consacrer tes couplets. »
Quoi, lui dis-je, une bagatelle !
« Ne crains rien : je te le permets. »
Je choisirai donc la plus belle.

Les *Contes moraux et nouvelles idylles de D*** et Salomon Gessner,* contes de Diderot, traduction des idylles de Gessner par le secrétaire de Grim, — Meister.

Voici l'épitre de Meister, l'ami des philosophes, ami compromettant dont la philosophie consistait à faire brûler de l'encens devant les fausses déesses :

De la beauté, les talents et les arts
Chérissent tous l'aimable empire.
Que l'égoïsme au naïf sourire
Arrête un instant vos regards !
Comme vous, belle sans parure,
Elle doit tout aux mains de la nature;

Comme vous elle a quelquefois,
Sous l'air d'une simple bergère,
Charmé les héros et les rois.
Même les dieux. Apollon, pour lui plaire,
Vint oublier l'Olympe à l'ombre de ces bois.
Quel dieu pour vous ne l'oublierait de même,
Si de l'amour la puissance suprême.
Vous permettait encore un choix ?

Je suis avec le plus profond respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

MEISTER. »

La Comtesse, une familière du grossier langage des plus mauvais lieux, ne devait pas avoir en grande estime ces douceurs rimées ; elle n'y comprenait rien ; la pente de son esprit érotique ne put être changée ; loin de là même puisqu'elle révolutionna la conversation des petits soupers de Louis XV. L'indécence des mœurs passa rapidement dans la langue de cour.

Les Etrennes de l'amour et le nouveau marié, paroles de Cailhava, nouvelle épitre, conçue dans les termes fades des autres rimeurs. Il est à remarquer que la véritable poésie ne consentit pas à se compromettre ; l'inspiration se montra rebelle, ne voulant pas souiller ses ailes d'or au contact des fanges royales.

A madame la comtesse du Barry.

Transporté par un songe au haut de l'Empyrée,
J'ai cru voir cette nuit la belle Cythérée,
L'aimable Hébé, le dieu qu'invoquent les amants,
La tendre Volupté, les Grâces, les Talents,

Qui d'un air satisfait parcouraient mon ouvrage.
Un sourire flatteur m'annonçait leur suffrage.
J'ai redouté leur fuite à l'instant du réveil ;
Mais je les vois encor, ce n'est pas un mensonge :
Un seul de vos regards réalise mon songe,
Et j'étais moins heureux dans les bras du sommeil.

Le livre purifie ce qu'il touche ; si la Comtesse l'eût aimé d'une sincère et forte passion, on lui pardonnerait beaucoup ; mais ce ne fut pour elle qu'un ornement de plus dans son habitation de Louveciennes ; la lecture exige une clarté d'intelligence qui ne s'accommode guère des continuels écarts de la vie galante ; sa haute fortune ne fut qu'un passage entre deux séries d'aventures ; et les dernières appartiennent aux plus tristes souvenirs du XVIII^e^. L'habillement en maroquin rouge qu'elle donna aux livres recommande la Comtesse à la sympathie des bibliophiles ; elle n'usa pas les livres, — elle les préserva.

La liste des volumes qui se trouvent dans la bibliothèque de la ville de Versailles offre un mélange extraordinaire d'ouvrages de toute nature ; les petits livres de ruelle y sont bien à leur place — et ceux-là durent lui servir de bréviaire courant.

Grammaire générale et raisonnée, par Cl. Lancelot et Ant. Arnaud, avec des notes par Duclos, Paris, Prault, 1754, un vol. in-12.

Abrégé du Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux, par Berthelin. Paris, le libraires associés, 1762, 3 vol. in-4.

Les œuvres de Clément Marot, de Cahors, valet de chambre du roi, revues et augmentées de nouveau. La Haye, Moetgens, 1714, 2 vol. in-12.

Les œuvres de François Villon, avec les notes de Clément Marot et les poésies de Jean Marot et de Michel Marot. Paris, Coustelier, 1723, 2 vol. petit in-8.

Les Métamorphoses d'Ovide, traduites en français, avec des remarques et des observations historiques, par l'abbé Banier, nouvelle édition, 2 tomes en 1 volume. Paris, Nyon, 1738, in-4, avec figures, par Humblot.

Satires et autres œuvres de Régnier, accompagnées de remarques historiques par Cl. Brossette. Nouvelle édition considérablement augmentée, par Lenglet du Fresnoy. Londres, Tonson, 1733, grand in-4, belle édition, dont les pages sont entourées de cadres rouges.

L'Arcadie de Sannazar, traduite de l'italien, par Pecquet. Paris, Nyon, 1737, 1 vol. in-12.

Recueil de traductions en vers français, contenant le poème de Pétrone, deux épitres d'Ovide et le *Pervigilium Veneris,* avec des remarques par le président Bouhier. Paris, compagnie des libraires, 1738, 1 vol. in-12.

Les poésies du roi de Navarre, avec des notes et un glossaire français, précédées de l'histoire des révolutions de la langue française depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis, d'un discours sur l'ancienneté des chansons françaises et de quelques autres pièces, par Levesque de la Revallière. Paris, Guérin, 1742, 2 vol. in-12.

Œuvres de madame et de mademoiselle Deshoulières, nouvelle édition. Paris, les libraires associés, 1754, 2 vol. in-12.

La Colombiade, ou la Foi portée au Nouveau-Monde, poème, par madame Dubocage. Paris, Desaint, 1756, 1 vol. in-8, orné de jolies vignettes.

L'Art d'aimer et le remède d'amour, traduction d'Ovide,

par l'abbé de Marolles. Amsterdam, 1757, 1 vol. in-12 avec des figures par Vanloo et Eisen.

Œuvres de l'abbé de Chaulieu, nouvelle édition, par de Saint-Marc. Paris, David, 2 vol. in-12.

Le conte du Tonneau par le fameux docteur Swift, traduit de l'anglais. La Haye, H. Scheurleer, 1757, suivi du *Traité des dissensions entre les nobles et le peuple dans les républiques d'Athènes et de Rome, etc.* — *L'Art de ramper en poésie et l'Art du mensonge politique*, par le même, 3 vol. in-12.

Œuvres de M. le marquis de Ximenez, ancien mestre de camp de cavalerie, nouvelle édition. Paris, 1772. — Ce volume contient encore : *Amalazonte*, tragédie du même auteur. Paris, Jarry, 1758, 1 vol. in-8, relié en maroquin vert avec de nombreuses dorures; c'est probablement un cadeau.

L'Univers perdu et reconquis par l'Amour, suivi d'Iphis et Amarante, ou l'Amour vengé, par de Carné. Amsterdam, 1758, 1 vol. in-8 *.

Poésies de Haller, traduites de l'allemand, par Tscharner,

* Perdre l'univers, et le perdre sans retour, pour une fille Lange, sur laquelle nous possédons l'extraordinaire relation d'une Abbesse de petite maison, est une fantaisie de mode, fantaisie acceptée par la royauté, imposée à ses entours, indiscutable pour tout le monde. L'amour ne pouvait pas reconquérir les trésors perdus; l'action n'avait plus de prise sur les intelligences, sur les cœurs; le mal, arrivé à sa période aiguë, ne supportait pas l'ombre d'un remède; les choses allaient suivre le cours prévu : la décomposition de la société élégante, le souci des prérogatives, l'oubli du devoir, de la famille, l'oubli des intérêts supérieurs de la nation. — Un livre de ce genre était à sa place dans une bibliothèque aussi mélangée; l'indignation serait ridicule, la constatation suffit — et au-delà.

édition retouchée et augmentée. Berne, soc. typog., 1760. 2 vol. in-12.

Poésie du philosophe de Sans-Souci, nouvelle édition. Sans-Souci, 1760, 2 vol, in-12.

Le Trésor du Parnasse, ou le plus joli des recueils, par Couret de Villeneuve et Beranger. Londres, 1762, 6 vol. in-12.

La Farce de maistre Pierre Pathelin, avec son Testament à quatre personnages. Paris, Durand, 1762, 1 vol. petit in-8.

Œuvres diverses de Desmahis. Genève, 1763, 1 vol. in-12.

Le Hasard du coin du feu, dialogue moral par Crébillon fils. La Haye, 1763, 1 vol. in-12 *.

L'Illiade d'Homère, traduite en vers, avec des remarques par de Rochefort. Paris, Saillant, 1766, 2 vol. in-8°.

La Pharsale de Lucain, traduite en français par Marmontel. Paris, Merlin, 1766, 2 vol. in-8°, avec des figures, par Gravelot.

* Il se passait de curieuses scènes au coin du feu dans le monde aristocratique de cette époque. La belle Comtesse, qui ne put jamais oublier le personnage de la petite modiste Lange, est surtout connue par une sortie de langage, — *slang* de haute volée — à l'adresse de Louis XV. Le roi aimait à préparer son café, comme il lui arrivait de tenir la casserole d'argent dans les couloirs des petits appartements ; ce goût le suivait dans ses voyages, si bien qu'un jour, la favorite, accoudée sur le bord du lit, osa lui dire : « Eh ! la France, ton café f... le camp. » Le mot fit fortune à la cour; le chancelier Maupeou ne fut pas le dernier à le colporter; le chef de la magistrature en supportait bien d'autres. La noblesse s'abaissa devant une fille.

Roman comique *, par Scarron, nouvelle édition. Amsterdam, comp. des libraires, 1766, 3 vol. in-12.

Traité de la prosodie française, par l'abbé d'Olivet. Paris, Barbou, 1767. — Dans le même volume se trouve : *Remarques sur Racine,* par l'abbé d'Olivet. Paris, Barbou, 1766, 1 vol. in-8°.

Œuvres complètes de M. le C. de B..... **, dernière édition, Londres, 1767, deux tomes dans un vol. in-12.

Œuvres de S. Gessner, traduites de l'allemand, par Huber. Zurich, Orel, 1768, 2 vol. in-12.

Essai de Montaigne, avec les notes de Coste, nouvelle édition. Londres, Nourse, 1769, 10 vol. in-12.

* Voilà un livre que la favorite ne dut guère feuilleter, — et pour cause. L'humour de Scarron, son esprit gaulois trempé dans une jovialité d'espèce si particulière, son mordant, sa tournure parfois attique, et toujours éminemment française, son observation des mœurs, profonde même dans les écarts de son imagination, — tout cela ne pouvait convenir à la Du Barry, sultane favorite d'un pacha qui lui jeta son dernier mouchoir, et dans quelles circonstances encore! Louis XV n'avait plus même les scrupules des hommes tombés, qui ouvrent souvent une courte enquête sur leurs amours. Aussi Louis XV tua la Royauté.

** Ce M. le C. de B..... n'est autre que le coquet petit abbé de Bernis, grand et infatigable coureur de Ruelles, — libertines, folâtres, enjouées, spirituelles, — et autres lieux. Comment ce *remords* se trouvait-il dans cette bibliothèque? Pas heureuse la main qui avait déposé là ce volume. Quoi! c'est à une maîtresse que l'on donne à lire les péchés de jeunesse d'un favori de la Pompadour, sa précédente à la Cour! Mais elle dut, en admettant la lecture, réfléchir à ces hauts et bas de la faveur, considérer Bernis petit galantin, puis Bernis admis aux conseils privés, ministre, cardinal, tout puissant, et, le lendemain, sans motifs apparents, envoyé en exil. La malheureuse femme eut-elle un pressentiment? Eut-elle une minute de réflexion?

Le Messie, poème en dix chants, traduit de l'allemand, de Clopstock, par d'Antelmy, Junker et autres. Paris, Vincent, 1769, 2 vol. in-12.

Narcisse dans l'ile de Vénus, poème en 4 chants, par Malfilâtre. Paris, Lejan, 1769, 1 vol. in-8°, orné d'un frontispice par Eisen, et de figures par St-Aubin.

La peinture, poème en trois chants par Lemierre. Paris. Jay. 1769, 1 vol. in-4°. — Au frontispice est un portrait du grand Corneille. Les figures sont de Cochin.

Les nuits d'Young, suivies des œuvres diverses du même auteur, traduites de l'Anglais par Letourneur, 2e édition. Paris, Lejay, 1769. 4 vol. in-8°, avec figures par Eisen.

Les grâces, précédées d'une dissertation par l'abbé Massieu, et suivies d'un discours par le P. André ; — recueil publié par de Querlon. Paris, Prault, 1769. un vol. in-8° avec figures, de Boucher et de Moreau, jeune.

Les quatre parties du jour, poème traduit de l'allemand de Zacharie, par Muller. Paris, Musier, 1769, 1 vol. in-8°, avec de charmantes figures par Eisen.

Les éléments, poème par Delavergue. La Haye, Gosse, 1770, 1 vol. in-8°.

La récréation des honnêtes gens, ou opuscules en vers, par M. de la M... Amsterdam et Paris, 1770, 1 vol. in-8°.

*Les Baisers**, précédés du *Mois de mai*, poème par Dorat. La Haye et Paris, Lambert, 1770, 1 vol. in-8°.

Jérusalem délivrée, poème héroïque du Tasse, traduit en

* *Les Baisers!*..... On comprend mieux la présence de ce livre dans la chambre, voire sur le meuble de nuit, que les *Essais* de Montaigne. Au besoin, la belle comtesse eût pu commenter et annoter l'œuvre de Dorat, — et quels commentaires plus autorisés que les siens!

français par Mirabaud. Paris, Barrois, 1771, 2 vol. in-12.

Le Bonheur, poème en six chants avec des fragments de quelques épîtres, ouvrages posthumes d'Helvétius. Londres, 1772 ; — précédé d'une *Vie d'Helvétius*, par Saint-Lambert, 1 vol. in-8°, relié en maroquin vert. Les armes de la comtesse sont sur le plat avec la devise BOUTEZ EN AVANT au-dessus.

Contes moraux et Nouvelles idylles de D... (Diderot) et Salomon Gessner traduites par Meister. Zurich, 1773, 1 vol. in-4°.

Almanach des trois règnes, en huit parties : première partie, *Almanach de Flore*, 1774, gravé et orné de plus de cinquante planches en taille-douce, dessinées et coloriées d'après nature avec le plus grand soin contenant quarante-huit devises et autant d'horoscopes pour tous les âges. Les paroles sont de Douin, capitaine d'infanterie ; les fleurs, dessinées et gravées, de Chevalier, lieutenant d'infanterie ; le texte est gravé par Drouot, ancien soldat d'infanterie. Versailles, Blaizot, 1774, 1 vol. in-24.

Les Comédies de M. Marivaux, jouées sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne par les comédiens ordinaires du Roi. Paris, Buisson, 1732, 2 vol. in-12.

Recherches sur les théâtres de France depuis l'année 1161 jusqu'à présent, par de Beauchamps. Paris, Prault, 1735, 3 vol. in-8°.

Réflexions historiques et critiques sur les différents théâtres de l'Europe, avec les pensées sur la déclamation, par Louis Riccobini. Paris, Guérin, 1738, 1 vol. in-8°.

Tragédies-Opéras de l'abbé Métastasio, traduites en français par M. C. P. Richelet. Vienne, 1751, 12 vol. in-12.

Œuvres de théâtre, de MM. Brueys et Palaprat. Paris, Briassan, 1755, 5 vol. in-12.

Choix de petites pièces de théâtre anglais, par Dodsley et Gay, traduites des originaux par Patre. Paris, Prault, 1756, 2 vol. in-12.

Œuvres dramatiques, de Méricault-Destouches nouvelle édition. Paris, Prault, 1758, 10 vol. in-12.

Œuvres d'Alexis Piron *, avec figures en taille douce d'après les dessins de Cochin. Paris, Duchesne, 1758, 3 vol. in-12.

Le théâtre de Baron. Paris, les libraires associés, 1759, 3 vol. in-12.

Les œuvres de théâtre de Dancourt, nouvelle édition. Paris, les libraires associés, 1760, 12 vol. in-12.

Le prix de la beauté, ou les Couronnes **, pastorale en trois

* Fort bien; — voilà du moins un pauvre auteur qui se trouve en son lieu et place. Telle ode que nous connaissons, — et on nous dispensera d'appuyer là où il faut glisser — était en situation dans le boudoir. Le comte Jean, qui avait stylé la belle, dut souvent rire de voir une femme abandonnée par lui assise sur les fleurs de lys d'or de France : destinée qui tient de la comédie de mœurs au commencement, et du drame le plus émouvant à la fin.

** La bibliographie, sèche comme une proposition d'algèbre, perdrait un peu, on nous l'avouera, de son charme; — et, puisque nous parlons à des lettrés, et c'est un honneur dont nous sentons le prix en nous efforçant de nous en rendre de plus en plus digne, nous rappellerons les notes ruellistes si charmantes, quoique malignes et mordantes, de la famille Choiseul, lors de présentation de la Du Barry à Louis XV. On l'attendait; — le Roi marquait son inquiétude et Richelieu son impatience, lorsque Vénus parut, une Vénus qui ne sortait pas vierge de l'onde amère; mais, au dire de tous — amis et ennemis — une Vénus à damner une légion d'anges.

actes et un prologue, avec des divertissements sur des airs choisis et nouveaux, par Goudot. Paris, Delormel, 1760, 1 vol. in-4°.

Œuvres de M. Nivelle de la Chaussée, nouvelle édition, publiée par Sablier. Paris, Prault, 1762, 2 vol. in-12.

Recueil contenant : 1° *les Étrennes de l'Amour*, comédie-ballet en un acte ; — 2° *le Nouveau Marié* *, opéra comique en un acte par Cailhava. Paris, Lejay et Duchesne, 1769-1770, 1 vol. in-8°.

Fables allemandes et contes français en vers, avec un *Essai sur la fable*, par Du Coudray. Paris, Jarry, 1770, 1 vol. in-8°.

Les chefs-d'œuvre de Pierre et de Thomas Corneille, nouvelle édition, avec les Commentaires de Voltaire. Paris. libraires associés, 1771, 3 vol. in-12.

Théâtre des Grecs par le P. Brumoy, nouvelle édition enrichie de très belles gravures et augmentée de la traduction entière des pièces grecques dont il n'existe que des extraits dans toutes les éditions précédentes, et de comparaisons, d'observations et de remarques nouvelles, par MM. de

* Admirable chose, ou, plutôt, *chosette*, à mettre soit en vers latins, soit en opéra-comique, soit en langage de tous les jours. Est-ce que l'un des Jeunes d'une époque qui vieillit sans même s'en apercevoir, — et presque en protestant, malgré rides et cheveux de neige, — n'a pas écrit ces quatre vers, qui seraient magnifiques, s'ils n'étaient cruels ?

Peut-être quand déchante
Quelque pauvre mari,
Méchante,
De loin tu lui souris.
(A. DE MUSSET. — *Ballade à la lune.*)

Rochefort et Dutheil. Paris, Cussac, 1785, 13 vol. in-4°, reliés en maroquin rouge, AVEC ARMES* SUR LE DOS.

Les aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, par François de Salignac de la Motte-Fénelon, nouvelle édition. Paris, Estienne, 1730, deux tomes en un volume, in-4°, édition médiocre, ornée de figures par Coypel, Souville, Cazes et Humblot.

Le Marquis de Chavigny, par Boursault. Paris, Nyon, 1739, 1 vol. in-12.

Le Prince de Condé, par Boursault. Paris, Nyon, 1739. Dans le même volume : *Ne pas croire ce qu'on voit* **, histoire espagnole par Boursault. Paris, Lebreton, 1739, un vol. in-12.

Œuvres de Maître François Rabelais, avec des remarques

* Les armes de cette fille, devenue comtesse, et qu'un Maupeou, celui qui révolutionna les Parlements, osait revendiquer comme sa parente, portaient une formule du métier ; — et la phrase, qui serait fière sous la plume d'un homme d'armes, est une abjection dans le nobiliaire d'une ex-amie de la Gourdan.

** *Ne pas croire ce qu'on voit....* Quelle épigramme fine et pénétrante que ce titre! Hélas! ce n'était pas une histoire espagnole, elle était malheureusement trop française, l'histoire de la faveur de la coquette et mignarde lectrice ; — mais on pouvait se refuser à en croire ses yeux. Après une correspondante de l'orgueilleuse Thérèse d'Autriche, une fille Poisson, devenue Pompadour, une Lange, formant une bibliothèque et donnant aux lettres, aux arts, aux nouvelles, son inspiration et son caprice, c'est trop. On peut descendre ; certes, cela se voit ; mais il faudrait se dire à soi-même le mot fameux de Louis XV à son chirurgien Lamartinière : « *Je crois qu'il est temps d'enrayer?* » Ce à quoi le consultant répondit : « *Sire, vous feriez bien de débrider tout à fait.* » Et le roi de France ne voulut pas enrayer, ni débrider. De là sortit la Du Barry ; — de là vint la bibliothèque qui fut pour elle un luxe inutile de plus.

historiques, critiques de le Duchat, nouvelle édition ornée de figures, par Picart. — Amsterdam, J. Bernard, 1741, 3 vol. in-4°.

Tonzaï et Néadarné, histoire japonaise par Crébillon fils. — Péking, 1743, 2 vol. in-8°, AVEC FIGURES LICENCIEUSES.

Amours de Théagène et Chariclée, histoire éthiopique. Londres, 2 vol. petit in-8°, avec figures, DONT QUELQUES-UNES SONT ASSEZ LICENCIEUSES.

Les malheurs de l'Amour, par le marquis de Tencin et Pont-de-Vesle. — Amsterdam et Paris, Frault, 1746, deux parties en un volume in-12.

*Lettres de la marquise de N*** au comte de R****, par Crébillon fils. La Haye, Scheurser, 1746, un vol. in-12.

Histoire amoureuse des Gaules, par le comte de Bussi-Rabutin, 1754, 5 vol. in-12.

Histoire d'Emilie Montagne, par l'auteur de *Julie Mondeville* (*Mistriss Brooke*) traduite de l'anglais, par Robinet, 4 tomes en 2 volumes, in-12.

Mémoires et Œuvres de madame Staal. Londres, 1755, 4 volumes, in-12.

Mémoires et Aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, par l'abbé Prévost *. Amsterdam, Arkstée, 1759, 3 volumes, in-12.

Mémoires du comte de Grammont, par le comte A. Hamilton, 1760, 2 volumes, in-12.

* L'histoire si touchante, — on dirait aujourd'hui, dans un certain monde de la littérature, l'histoire si naturaliste, — de Manon devait plaire, et même passionner la femme qui n'oublia jamais son ruisseau de Paris. Et, néanmoins, quelles différences, toutes plus appréciables les unes que les autres, entre la folle d'amour, qui fut Manon, et l'instrument parfait de la volupté,

Les Amours d'Ismène et d'Isménius, par M. de Beauchamps. La Haye, 1743. — Dans le même volume se trouve : *Acajou et Zirphile*, conte, par Duclos, Minutie, 1761, un volume in-12, avec figures.

Amélie, roman de Fiedling, traduit de l'anglais, par Mme Riccoboni. — Paris, Brocas, 1762, 3 volumes, in-12.

Lettres de Milady Juliette Catesby à Milady Henriette Campley, son amie, par madame Riccoboni. — Amsterdam, 1762, un volume in-12.

Histoire de Miss Jenny, écrite et envoyée par elle à Milady comtesse de Roscomond, par madame Riccoboni. — Paris, Brocas, 1764, 2 volumes in-12.

La nouvelle Héloise, ou lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes*, recueillies et publiées par Jean-Jacques Rousseau, nouvelle édition. Neufchâtel et Paris, Duchesne, 1764, 4 volumes in-12, avec figures, par Gravelot.

Contes moraux, par Marmontel. Paris, Merlin, 1765,

qui fut la Du Barry. Si les extrêmes se rapprochent, — et peut-on le dire ici ? — assurément Prévost toucha profondément l'âme de la favorite. Manon, c'est la Du Barry avant le premier baiser de Louis XV, — mais une Du Barry avec du cœur. Et cela change tout.

* La célèbre maréchale de Luxembourg, protectrice et amie du maladif Rousseau, comprenait à merveille *Héloïse*, histoire vaporeuse, que l'on ne saurait mieux qualifier qu'en la nommant L'HYSTÉRIE LITTÉRAIRE DE LA PASSION ; — mais la belle Jeanne, qui ne connut jamais d'autres vapeurs que celles du plaisir, plus enivrantes et berceuses que les autres, pouvait-elle se lier de cœur avec une épistolière rompue aux élégantes finesses de la langue amoureuse ? — Non. Ce serait grossièrement se tromper que de voir ainsi les choses. Le XVIIIe fade que nous a laissé Rousseau, — lui qui connaissait pourtant Mme d'Epinay et sa

3 volumes in-12, avec le portrait de l'auteur par Cochin, et orné de figures par Gravelot.

Histoire de M. le marquis de Cressy, par madame Riccoboni. Paris, Humblot, 1766, un volume in-12.

Contes de Guillaume Vadé, — 1768. Un volume, in-8°.

Histoire d'Hyppolyte, comte de Douglas, par madame d'Aulnoy. — Amsterdam, Lhonvré, 1769, deux tomes en un volume in-12.

Télèphe, en douze livres. — Londres et Paris, Pissot, 1784, par Fechméja, un volume in-8°, relié en maroquin rouge, LES ARMES SUR LE DOS *.

' *Voltariana, ou Eloges amphigouriques,* de F. M. Arouet, sieur de Voltaire, discutés et décidés pour sa réception à l'Académie française, par Travenol et Mannory. — Paris, 1748. Un volume, in-8°.

Lettres de Rousseau, sur différents sujets de littérature, Genève, Barillot, 1750, 5 volumes, in-12.

société ! — ne tint pas longtemps ; les femmes dévorèrent le roman, leur imagination se monta vite au diapason de l'amour aventureux ; mais les sens de ces femmes demandaient anxieusement autre chose, ce que Casanova nommait « APRÈS LE RÊVE ; » et ce ne fut pas une expérience perdue pour l'observateur ce travail du cerveau aiguisant les appétits de la chair. Rousseau idéaliste forma des réalistes ; *Héloïse* fit des adeptes en sens inverse. La Du Barry n'eut qu'une passion : le réalisme en amour ; elle supprima le rêve de Casanova, en donnant à l'imagination les superfluités de la chair avant la poésie du désir.

* Est-ce bien sur le dos, ou sur le plat des volumes, ou sur les joues rosées de notre intéressante lectrice qu'elles devaient trouver place ces armes trop parlantes ? Question brûlante à poser. Que les amants du XVIII[e] décident. Elle est au moins de pure essence féminine, cette question.

Essai historique et philosophique sur le goût, par Cartaud de la Vilatte. Londres, 1751. Un volume, in-12.

Considérations sur les ouvrages d'esprit, par Chicaneau de Neuville. Amsterdam, 1758, un volume, in-12.

Le chef-d'œuvre d'un inconnu, poème heureusement découvert et mis au jour, avec des remarques savantes et recherchées, par le docteur Chrysostome Matanasius, par Saint-Hyacinthe, aidé de S'Gravesande, Sallengre, Prosper Marchand et autres. On trouve de plus une dissertation sur Homère et sur Chapelain, par Van Effen; deux lettres sur des Antiques; la préface de Cervantes, sur l'histoire de Don Quichotte de la Manche; la déification d'Aristarchus Masso, et plusieurs autres choses non moins agréables qu'instructives, neuvième édition. Lausanne, Bousquet, 1758, 2 volumes, in-12.

Pensées de Pascal * *sur la religion et sur quelques autres sujets.* Paris, Desprez, 1761, un volume, in-12.

Recueil de lettres de madame la marquise de Sévigné à madame la comtesse de Grignan, sa fille. — 1763. 8 volumes, in-12.

* Pascal dans la bibliothèque de l'appartement de Versailles ou de Louveciennes, est un de ces profonds étonnements que le XVIII[e] seul peut nous procurer. L'âme orageuse de Pascal, son doute philosophique, ses immenses qualités d'écrivain, sa controverse si nerveuse, claire, mordante, acérée comme la meilleure lame d'un officier aux gardes françaises, la soif d'inconnu qui le dévora toujours, imprégnant son style d'un je ne sais quoi qui nous effraye et nous séduit tout ensemble, — est-ce qu'un homme de cette stature était à sa place sous les lambris parfumés de la Du Barry? La lectrice n'était pas une janséniste de l'amour; — chez elle aucune faculté n'était disposée à comprendre Blaise Pascal.

Lettres secrètes de M. de Voltaire, publiées par L. B. Robinet. Genève, 1765, un volume, in-8°.

Pensées de milord Bolingbrocke, sur différents sujets d'histoire, de philosophie, de morale, etc. recueillies par Frault, 1771, un volume, in-12.

Les loisirs d'un ministre, ou Essais dans le goût de ceux de Montaigne, composés en 1736, par le marquis d'Argenson. Liège, Plonteux, 1787, 2 volumes, in-8°, reliés en veau vert AVEC ARMES SUR LE DOS.

Œuvres du Philosophe de Sans-Souci, au Donjon du Château, 1750, trois volumes, in-8°.

Œuvres de Saint-Evremont, avec la vie de l'auteur, par des Maileaux, 1753, onze volumes, in-12 *.

Œuvres de madame la marquise de Lambert. Paris, Ganeau, 1761, 2 volumes in-12.

Œuvres diverses de J.-J. Rousseau. Neufchâtel, 1764, 8 volumes, in-12. Le premier volume est orné d'un frontispice par Gravelot, et d'un portrait de J.-J. Rousseau, par La Tour.

La Tour, le célèbre pastelliste, une des gloires de l'art au XVIII^e^ siècle, nous a laissé un Rousseau vivant, figure ravagée par la fièvre d'âme et d'imagination de l'éloquent réformateur. Les frères de Goncourt ont donné, en eau-forte, ce Rousseau, dans leurs fascicules sur l'art au siècle dernier. — Perrin, de Lyon, et Dentu, éditeurs.

* Homme de philosophie épicurienne, fort ami du plaisir sous toutes ses formes, la table surtout, les femmes à l'ordinaire, insouciant, enfant jusque dans l'âge mûr, Saint-Evremont, à dire vrai, se trouvait un peu chez lui. Mais la comtesse pouvait-elle se prêter au charme de ce diseur, délicat écrivain et souvent penseur? L'ami de madame la duchesse de Mazarin dut être feuilleté rarement.

Plaidoyer, pour et contre J.-J. Rousseau et le docteur D. Hume, l'historien anglais, avec des anecdotes intéressantes relatives au sujet; — ouvrage moral et critique, pour servir de suite aux œuvres de ces deux grands hommes, par Bergerat. — Paris, Dufour, 1768, un volume, in-12.

Les œuvres de l'abbé de Saint-Réal, nouvelle édition. Libraires associés, 8 volumes, in-12.

Œuvres posthumes de Frédéric II, roi de Prusse. Berlin, Woss et Decker, 1788, 15 volumes, in-8°, reliés en maroquin fauve, AVEC ARMES SUR LE DOS.

Divers éloges, par Thomas. — Paris. Regnard, 1763-1773, un volume, in-8°.

La Muse historique, ou recueil de Lettres en vers, contenant les nouvelles du temps, écrites à S. A. la marquise de Longueville, par le sieur Loret. — Paris, Chenault, de 1650 à 1664, 5 volumes, in-fol. — Les lettres du 1er janvier 1665 au 28 mars de la même année sont manuscrites, et copiées par de la Rue, en 1771 *.

Anecdotes ecclésiastiques, tirées de l'histoire du royaume de Naples, de Giannone, par Jacques Vernet. Amsterdam, Catuffe, 1753. Un volume, petit in-8°.

* Jeanne, devenue Comtesse, par la grâce de Dieu et la volonté de Louis XV, connaissait admirablement ces nouvelles à la main, non pas peut-être les nouvelles de Loret, l'homme à tout faire de madame de Longueville, mais celles de son époque, car Choiseul ne lui ménagea guère les flèches de ruelle, les couplets satiriques, les brocarts de Cour et d'antichambre, toutes les malices de ces grands seigneurs qui ne pouvaient ouvrir la bouche sans blesser quelqu'un. Or, la ruelle du XVIIe siècle, sous la plume de Loret, colportait, elle aussi, tous les bruits, toutes les nouvelles; — elle fit moins de mal que la ruelle du siècle suivant : les deux ruelles sont de la même famille, et la favorite avait employé et subi la dernière.

Abrégé chronologique de l'Histoire des Juifs, par Charbuy. Paris, Chaubert, un volume, in-8°.

Lettres sur l'Egypte, par Savary. Paris, Onfroy, 1785, 3 volumes in-8°, AVEC ARMES SUR LE DOS.

Histoire ancienne des peuples de l'Europe, par le comte de Buat, Paris, Desaint, 1772, 12 volumes, in-12°; AVEC ARMES SUR LE DOS.

Mémoires de la Cour de France, pour les années 1688 et 1689, par madame la comtesse de la Fayette. — Amsterdam, Bernard, 1731, un volume, in-12.

Histoire de la vie et du règne de Louis XIV, par Bruzen de la Martinière, La Haye, Venduren. 1740, 2 volumes, in-4°.

Histoire de madame de Luz, anecdote du règne de Henri IV, par Duclos. La Haye, de Hondt, 1744, deux parties en un volume, in-12. — Histoire plus que galante. (Sic.)

Histoire politique du siècle, par Maubert de Gouvest. Londres, 1754, 2 volumes, in-12.

Histoire du règne de Louis XIII, par le P. Griffet. Paris, Libraires associés, 1758, 2 volumes, in-4°.

Les amours de Henri IV, roi de France, avec ses lettres galantes à la duchesse de Beaufort et à la marquise de Verneuil. — Amsterdam, 1765, deux parties en un volume, in-12.

Dictionnaire géographique et portatif de France, par le P. Dominique Magnan. Paris, Desaint, 1765, 4 volumes, in-8°.

Les soirées helvétiennes, alsaciennes et francomtoises, par le marquis de Fezay. Amsterdam, Paris, Delalain, 1771, un volume in-8°.

Usages et Mœurs des Français, par Poullain de Lumina. Lyon, Berthaud, 1769, un volume in-12.

Le Royalisme, ou Mémoires de du Barry de Saint-Aunez et de Constance de Cézelli, sa femme, anecdotes héroïques sous Henri IV, par Limairac. Paris, Valade, 1770, un volume, in-8°.

Au commencement de cette Etude, page 106, se trouve la lettre de l'auteur à madame la comtesse Du Barry. Le savant M. J. A. Le Roi, qui a vu le livre, s'exprime ainsi: « *La plupart des exemplaires de cet ouvrage ne portent aucun* « *nom d'auteur. Dans celui-ci, le nom de l'auteur se trouve non* « *seulement à la suite du titre, mais encore en bas de l'épitre dé-* « *dicatoire. Cet exemplaire a certainement été offert par l'auteur* « *à la comtesse; le choix de l'exemplaire et sa magnifique reliure* « *en maroquin rouge, toute couverte de dorures, en sont la preuve.* « *Au dessus de l'épitre dédicatoire sont gravées les armes de ma-* « *dame Du Barry, et de chaque côté deux levrettes enchaînées.* »

Histoire de la vie privée des Français, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours, par Legrand d'Aussy. Paris, Pierres, 1782, 3 volumes, in-8°, réliés en maroquin rouge, ARMES SUR LE DOS.

Lettres du baron de Busbec, ambassadeur de Ferdinand Ier, roi des romains, auprès de Soliman II, empereur des Turcs etc., traduites en français, avec des notes historiques et géographiques, par l'abbé Defoy. Paris, Bauche, 1748, 3 volumes, in-12.

Histoire abrégée de la vie d'Eléonore-Marie, archiduchesse d'Autriche, etc., par N. Frizon. Nancy, Cusson, 1725, un volume in-8°.

Les Fastes du royaume de Pologne et de l'empire de Russie, par Constant Dorville. Paris, Costard, 1769, 2 volumes in-8°.

Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes, par Cardonne. Paris, Saillant, 1765, 3 volumes, in-12.

Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes, par Guillaume Thomas Raynal. — Neufchâtel, libraires associés 1783, 10 volumes, in-8°, reliés en maroquin vert, ARMES SUR LE DOS.

Monuments de la mythologie et de la poésie des Celtes, et, particulièrement des anciens scandinaves, pour servir de supplément et de preuves à l'introduction à l'histoire du Danemark, par Mallet. — Copenhague, Philibert, 1756, un volume, in-4°.

Histoire de l'Académie française, par Pellisson et d'Olivet, troisième édition. Paris, Coignard, 1743, 2 volumes, in-12.

Tablettes dramatiques, contenant l'abrégé de l'histoire du théâtre français, l'établissement des théâtres à Paris, un dictionnaire des pièces et l'abrégé de l'histoire des auteurs et des acteurs, par le chevalier de Mouy. Paris, Jarry, 1752 un volume, petit in-8°.

Histoire et commerce de Antilles anglaises, par Butel-Dumont, un volume in-12.

Correspondance secrète, politique et littéraire, ou Mémoires pour servir à l'histoire des Cours, de sociétés et de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV, 1789-1790, par Métra et autres, 14 volumes in-12, reliés en veau vert, ARMES SUR LE DOS. — On est d'autant plus étonné de trouver cet ouvrage parmi les livres de madame Du Barry, qu'elle y est fort maltraitée *.

* A son retour d'exil, — et grâce à la protection, toujours galante, du vieux ministre et courtisan Maurepas, — l'ex-favorite, tout entière à son amour pour Brissac, n'eut guère le temps de lire; cet amour semblait lui refaire une virginité, s'il faut en croire les billets du matin et la correspondance de l'époque; un sentiment, d'autant plus intense, plus vivace et dominateur qu'il était nouveau dans cette âme, ravagée par tant d'années de plai-

Dictionnaire de littérature, par l'abbé Sabatier de Castres. Paris, Vincent, 1770, 3 volumes, in-8°.

Recueil d'anecdotes, par madame de Laisse. Amsterdam, 1773, un volume, in-12.

Principes du droit politique, par Burlamaqui. — Amsterdam, Châtelain, 1750, deux tomes en un volume, petit in-8°.

Le Droit public de France éclairci par les monuments de l'antiquité, par Bousquet. Paris, Desaint et Saillant, 1756, un volume, in-4°.

De l'autorité du clergé et du pouvoir du magistrat politique sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique, par Richer. — Amsterdam, Arkstée, 1767, 2 volumes, in-12.

Constitution de l'Angleterre, ou Etat du gouvernement anglais, comparé avec la forme républicaine, et avec les autres monarchies de l'Europe, par Delolme. Genève, Barde, 1787, 2 volumes in-8°, reliés en veau marbré vert, ARMES SUR LE DOS.

L'Alcoran de Mahomet, traduit de l'arabe par André du Ryer, sieur de la Garde Malézair, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée des observations historiques et critiques sur le mahométisme, ou traduction du discours préli-

sirs faciles, et pour ainsi dire commandés, naissait alors, et, bientôt, grandissait, effaçant le passé et projetant sur l'avenir une lueur sereine. Mais quelque chose grandissait aussi en France, la Révolution, qui allait demander des comptes à la pauvre femme, tuer son amant, la décapiter elle-même. Put-elle donc s'apercevoir des attaques contenues dans l'œuvre de Métra? Les volumes firent nombre, et voilà tout. Des accusations, plus redoutables que celles de Métra, retentirent; — et, en écrivant ces lignes, il nous semble entendre les cris de douleur, de rage et de désespoir d'une victime qui expia les abaissements d'un roi.

minaire mis à la tête de la version anglaise de l'Alcoran, publiée par Georges Sale. — Amsterdam, Arkstée, 1770, 2 volumes, in-12.

Réflexions, sentences et maximes morales, mises en nouvel ordre, avec des notes pratiques et historiques, par Amelot de la Houssaye, nouvelle édition, augmentée de maximes chrétiennes. — Paris, Gauneau, 1754, un volume, in-12.

Emile, ou de l'éducation *, par J.-J. Rousseau. Amsterdam. Néaulme, 1762, 4 volumes, in-12.

Réflexions politiques sur les finances et le commerce, par Dutot. La Haye, Vaillant, 1754, 2 volumes, in-12.

Essai politique sur le commerce, par Melon, nouvelle édition, 1761, un volume, in-12.

Annales politiques de feu M. Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre, nouvelle édition. Lyon, Duplais, 1767, 2 volumes, in-12.

Essai philosophique, concernant l'entendement humain, par Locke, traduit de l'anglais par Coste. — Amsterdam, aux dépens de la compagnie, 1758, 4 volumes, in-12.

De la recherche de la vérité; par Mallebranche. Paris, 1762, 4 volumes, in-12.

Histoire du ciel considéré selon les idées des poètes, des philosophes et de Moïse, par Noel Planche, Paris, Estienne 1739, 2 volumes, in-12.

Considérations sur la constitution de la marine militaire de

* Nous avons visité, soit en province, soit à Paris, soit à l'étranger, un grand nombre de bibliothèques formées au siècle dernier, et entretenues par le soin pieux et éclairé des descendants, et partout nous avons rencontré *Emile, ou de l'Education;* nul volume, sauf l'*Encyclopédie*, n'eut une vogue aussi prononcée, aussi durable; la Du Barry ne pouvait faire exception à une règle que nous avons lieu de croire générale.

France, par de Secondat. Londres, 1756, un volume, in-12.

Rouge végétal à l'usage des dames, avec une lettre à M***, sur les maladies des yeux causés par l'usage du rouge et du blanc, par le docteur Deshais-Gendron. Paris, 1760, un volume, in-12 *.

Les fureteurs, qui aiment à remonter aux sources, peuvent consulter avec fruit les dossiers conservés à la bibliothèque de la ville de Versailles. Voici, d'après M. Le Roi, leur désignation exacte :

1° Dossier renfermant toutes les pièces regardant particulièrement madame Du Barry.

2° Procès entre les héritiers Du Barry, dans lequel est établi la preuve que madame Du Barry est fille naturelle d'Anne Bécu.

3° Autre dossier, dans lequel on trouve une foule de renseignements sur tout ce qui regarde madame Du Barry.

4° Dossier concernant le vol des diamants de madame Du Barry, et les dépôts d'argent faits par elle en Angleterre :

5° Dossier Cossé-Brissac.

6° Dossier de Rancon de Montrabe, beau-père de madame Du Barry.

* Ce dernier volume du catalogue fut sans doute celui qui eut les honneurs de la table de toilette. La Comtesse, au temps de sa faveur, si dûrement expiée sur l'échafaud, faisait des toilettes incessantes; elle se gênait peu avec le roi, ne venait pas quand la table l'attendait, ou paraissait simplement vêtue d'un long manteau de chambre : Louis XV laissait faire, traitant cela de caprices et d'enfantillages. — Et le rouge seyait à merveille au joli visage rempli de grâce mutine. Et comment vouliez-vous qu'un blasé, un ennuyé, un voluptueux, réduit aux expédients, n'oubliât pas toute dignité, quand il voyait l'Amour présider aux merveilleuses toilettes de Vénus ? Riez, riez à gorge déployée : les échos de Versailles entendent les derniers rires du XVIII^e siècle.

7° Dossier contenant les états des dettes, oppositions et significations existant au trésor public, sur la comtesse Du Barry.

8° Procès des héritiers de madame Du Barry. — Mémoires imprimés.

9° — 10° — 11° — 12° — Dossiers des divers procès intentés par les héritiers de madame Du Barry, contre MM. Rohan-Chabot, de Chabrillan, de Mondragon.

13° Dossier concernant le comte Guillaume Du Barry, mari de la comtesse. — Son second mariage avec Madeleine Lemoine. — Sa mort.

14° et 15°. Papiers concernant les parents de madame Du Barry.

Le livre !..... Tout passe, tout s'écroule, les maisons royales, les institutions, les races, les peuples, les cités, et le livre reste, le livre survit à l'orgueil, à l'ambition, aux passions des siècles : quelle puissance et quelle grandeur !

Une favorite prenant place, — une place d'ailleurs marquée, — dans un journal de bibliographie, il y a là assurément quelque chose de piquant, et l'on peut avancer, sans crainte de formuler une hypothèse hasardée, que la petite Béqus n'avait pas envisagée cette célébrité posthume. — Admirable prestige du livre, qui *purifie ce qu'il touche,* nous l'avons dit, et nous tenons à l'accentuer. Le livre est la passion maîtresse, souveraine, profonde, exclusive ; il prend toute l'intelligence et tout le cœur ; c'est un jaloux qui ramène tout à lui, nul moyen de lui faire entendre raison : on subit ce martyre charmant sans trop se plaindre. — Et que d'hommes ont dû à l'amour du livre des consolations suprêmes, que ni la société, ni les relations, ni les honneurs, ni la fortune, n'eussent pu leur donner. Toujours

ami, toujours bienveillant, toujours à la portée de notre œil et de notre main, le livre n'est-il pas — et par excellence — un dieu du foyer, un sourire toujours éclos pour appeler notre sourire, une ardente pensée toujours prête à stimuler notre pensée? Qui n'aime pas le livre a une case vide dans le cerveau; l'équilibre n'existe plus : on vit, mais sans connaître de la vie ce qu'elle a de meilleur.

Il suffit que l'on ait eu une riche bibliothèque pour passer à l'immortalité. Que l'on voit revêtu de la pourpre romaine comme les illustres cardinaux, fondateurs de la Vaticane, ou que l'on se plaise à enrichir ses livres de superbes reliures comme Grollier, de Thou, le duc de Lavallière, Choiseul, le régent, les filles de Louis XV, et les nombreux amateurs des XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, cela reste dans les collections d'Etat; votre nom est plus souvent cité que celui de tel conquérant. Le livre possède l'immortalité; il donne cette immortalité avec la rare bienveillance du talent unie aux franches manières du monde lettré. Aimer le livre, l'acquérir, le conserver, lui procurer le vêtement et le couvert, c'est travailler pour l'avenir, c'est faire œuvre d'artiste et de savant. — Madame Du Barry, elle, conserva les livres; il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle prodigua avec intelligence le maroquin et les petits fers. Que la terre lui soit légère : elle aima le livre!

LÉON DE LABESSADE.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA LIBRAIRIE PARISIENNE *

LE PÈRE GARNOT ET HÉBRARD, SON ASSOCIÉ

Le 7 juin 1879, est mort à Paris, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge, Nicolas-Edouard GARNOT, ancien libraire, éditeur de quelques ouvrages et, enfin, commis libraire, pendant ses seize dernières années, chez M. Léon Techener, qui a été rempli d'égards et de bontés de toute sorte pour cet intéressant vieillard, plein d'aménité, de politesse, de savoir vivre, et d'une discrétion exemplaire. Garnot avait une très belle écriture qu'il a conservée jusqu'à ses derniers moments.

* Dans la *Typologie-Tucker*, numéro du 31 août dernier, nous avons complété la monographie due à la plume originale de M. Alexandre Piedagnel, ancien secrétaire de notre célèbre critique Jules Janin ; elle a pour titre : *Un bouquiniste parisien.—Le père Lécureux*, et a été éditée par M. Edouard Rouveyre ; ajoutons que l'ouvrage de M. Piedagnel est déjà épuisé depuis quelque temps, et que l'éditeur s'est empressé de faire un tirage à part de notre compte-rendu.

Garnot occupait chez M. Léon Techener une petite pièce retirée derrière le bureau de l'entrée, et très bien chauffée en hiver. Il se trouvait heureux là, encore entouré de livres.

Garnot avait épousé en secondes noces la veuve d'Imbert, libraire bien connu, et il a eu la douleur de la perdre aussi au bout de quelques années de mariage.

Seul, il accepta, comme nous venons de le dire, un emploi modeste dans la librairie, et s'y livra corps et âme, avec une ardeur toute juvénile.

Sa vie comme libraire a été assez accidentée et quelque peu aventureuse, mais il ne sut jamais faire ce commerce de manière à le conduire, sinon à la fortune, du moins à une honnête aisance.

Par suite de ses nombreuses relations, le pauvre Garnot eut la mauvaise chance de s'associer avec Jules Hébrard, un ex-commis de Techener père *.

Hébrard apparaissait au magasin sis au premier étage de l'une des paisibles maisons de la rue de Savoie, pommadé, frisé, ciré et ses mains illustrées de gants jaunes; il était, comme l'on dit populairement, *tiré à quatre épingles*. Afin de se tirer d'affaires, il acquit le fonds de la librairie ancienne du père Tabary, ** sur lequel nous nous arrêterons

* Il est à remarquer que tous les commis qui sont sortis de chez Techener père, l'ont fait pour s'établir. Sur le nombre des quatre principaux, il n'y en a qu'un seul, M. Ernest Gouin, qui a réussi au-delà de toutes ses espérances.

** Le père Tabary, aux formes grossières et à l'accoutrement plus que négligé, avait les mains constamment sales. Dans les ventes publiques, il poussait les livres par obstination et se laissait facilement monter par les commissaires-priseurs : « Allons, père Tabary, c'est pour rien ! vous n'allez pas laisser ça ? » Et le

un jour, et il entraîna dans une même ruine et Tabary et Garnot lui-même.

Hébrard s'était trouvé lié à M. Bailleul *. Cet inspecteur de la librairie, voulant publier quelque chose sur la profession confiée à ses soins administratifs, eut recours à celui

père Tabary, bouffi d'orgueil et très sensible à l'interpellation officielle, mettait toujours la dernière enchère, en arrondissant la somme en criant : « Le mot ! ». L'adjudication une fois prononcée, Tabary, comme nous l'avons déjà imprimé, de s'écrier, avec son accent artésien : « Passez-moi le bouquin ! » Or, le bouquin était presque toujours un superbe volume, relié en maroquin ou en veau fauve, reliures si délicates, souvent aux armes. Et après l'avoir happé de ses grosses mains calleuses, il le jetait violemment sur la table d'une manière assez maladroite, en abîmant les coins, et ce à l'effroi de la salle tout entière, et quelqu'un de dire : « Mais prenez donc garde, père Tabary ! « Mais que vous importe ! répliquait le grossier personnage, puisqu'on va me l'adjuger tout à l'heure. » Et c'était vrai. L'adjudication une fois prononcée, après le coup de marteau réglementaire, il enlevait le précieux volume au nez et à la barbe de tous, et le jetait violemment dans une toile poussiéreuse, qui fut verte autrefois.

La BOUQUENERIE du père Tabary était située dans la rue Guénégaud. Cette rue sombre, et bruyante surtout à cause du bruit incessant occasionné par les forges de la Monnaie ; cette rue, qui ne demande qu'une issue qu'on retarde sans cesse, a été témoin de bien d'autres événements en dehors de l'établissement noir, poudreux et humide du père Tabary.....

Tabary avait en lui tout ce qu'il fallait pour mourir à l'hôpital, et il finit par là.

Il était du Quesnoy, dans l'Artois.

* M. Bailleul demeurait dans la rue de Rivoli, sous les combles magiques et brûlants de cette voie superbe, qui eût été unique au monde en la prolongeant davantage, et en la conduisant peut-être jusqu'à la Bastille. Là, à cet étage élevé, on voyait un musée chinois, que le propriétaire vous expliquait avec beaucoup de laisser-aller, de sa voix constamment enrouée. Il se plaisait surtout à faire tinter, résonner à vos oreilles, les

au secours duquel il était venu généreusement à l'aide en lui ouvrant sa bourse, à laquelle Hébrard puisa largement, sans pour cela éviter une catastrophe facile à prévoir.

Hébrard a fourni à M. Bailleul quelques notes pour

instruments de musique du céleste Empire, en débutant par le tam-tam.

Sa passion pour le chinois était telle, qu'il fit chez lui des cours plus ou moins payants, des conférences, comme l'on dirait aujourd'hui.

Il ne se contentait pas d'acquérir tout ce qui concernait la Chine, il collectionnait aussi les livres en tous genres, en n'oubliant pas, comme l'on pense, les livres chinois.

Mais comme il achetait constamment sans calculer, ses ressources s'épuisèrent un jour, les bordereaux des commissaires-priseurs s'accumulèrent. Ces officiers ministériels devinrent bientôt menaçants, et son cher musée et sa bibliothèque, vraiment curieuse, furent livrés aux enchères. Cet événement, fatal pour tout amateur, jeta le trouble dans une tête naturellement faible et acheva de désorganiser une constitution qui paraissait forte jusque-là.

Nous fîmes un jour la rencontre de ce malheureux dans un omnibus; ce fut lui qui nous reconnut. Ce n'était plus qu'un squelette, et sa voix était d'un timbre si extraordinaire qu'elle nous fit peur: « Mon cher, nous dit-il, j'ai découvert quelque chose de magnifique, » et il ajouta d'une voix caverneuse : « Je vais régénérer le monde ! »

Hélas ! nous ne le revîmes plus; quelques semaines plus tard, nous apprîmes sa mort : l'aliénation mentale venait d'achever son œuvre.

Son fils, un excellent jeune homme, ma foi, rempli d'obligeance, et que nous connûmes dans le temps, était étudiant en médecine; mais il négligeait la science d'Esculape pour les livres. Son père lui avait transmis sa passion. En très peu de temps, il était parvenu à former une bibliothèque spéciale très bien commencée et assez étendue et entendue. Il suivit malheureusement les errements de son pauvre père, et un beau jour sa bibliothèque fut aussi *disloquée*.

une brochure à laquelle l'inspecteur ne put et ne voulut mettre son nom ; elle a pour titre : *De la librairie, son ancienne prospérité, son état actuel ; causes de sa décadence, moyens de régénération*, Paris, 1847, in-8° de 61 pages. Nous sommes sûr et certain de la paternité littéraire de Bailleul : Nous avons vu chez lui les placards entièrement remaniés, chargés de corrections et de ratures de la main de l'auteur.

A la suite de la déconfiture d'Hébrard, Garnot, avant d'accepter un emploi, végéta encore pendant quelque temps. D'ailleurs, il fallut prendre un parti prompt, décisif, Hébrard, atteint du choléra, venait de mourir dans les bras de sa femme légitime, accourue en toute hâte dès qu'elle sut son mari en danger, oubliant, la bonne et généreuse âme, la vie dissipée de son conjoint, et chassant sa rivale installée au domicile conjugal.

Revenons à Garnot.

Courbé par l'âge, mais non découragé, il nous fit part, quelque temps avant sa mort, de sa faiblesse extrême.

Il avait demeuré dans la rue de l'Ecole de Médecine, au numéro 101, où il occupa philosophiquement une modeste chambre, plus ou moins éclairée, mais munie encore de quelques vieux amis d'autrefois, de quelques bouquins poudreux, tristes épaves de ses divers établissements, et il eut le rare bonheur d'avoir un concierge qui fut pour lui rempli de délicates attentions.

Vis-à-vis de sa demeure demeurait alors la veuve d'un général, chez laquelle il allait tous les soirs faire sa partie, et peut-être aussi y dîner. Il avait présidé à la vente de la

bibliothèque de son mari : nous voulons parler du général de Vaudoncourt *.

Mais un grand ennui se préparait pour notre intéressant vieillard : on allait exproprier la presque totalité de la rue de l'Ecole-de-Médecine, pour la continuation du boulevard Saint-Germain, et Garnot et sa bienfaitrice durent déménager.

Ajoutons bien vite que madame veuve de Vaudoncourt, âgée aujourd'hui de 89 ans, s'est empressée de recueillir M. Garnot dans sa nouvelle demeure du boulevard Saint-

* Frédéric-François-Guillaume, baron de Vaudoncourt (nom de l'une de ses terres, en Lorraine), général français, né le 24 septembre 1772, à Vienne (Autriche), pendant que son père et sa mère voyagèrent dans ce pays, est mort le 2 mai 1845, à Passy (près Paris). Le général de Vaudoncourt était d'une probité rare, et l'on rapporte un trait qui met au jour le beau caractère de ce grand militaire. Chargé de réorganiser l'artillerie italienne, il y apporta une activité et un désintéressement à tout épreuve. Aussi ses dépenses furent-elles toutes admises sans le moindre contrôle, bien qu'elles s'élevassent à plus de trente millions. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire du caractère du général de Vaudoncourt.

Sa vie fut très accidentée, et il remplit tour à tour les positions les plus éminentes. Il rendit les plus grands services à l'armée française. Napoléon voulant reconnaître le désintéressement dont il donna tant de preuves en diverses circonstances, et sachant qu'il était sans fortune, lui fit une dotation de 30,000 fr., et le chargea, en outre, d'écrire l'histoire militaire de la France. Il s'acquitta de cette tâche difficile, en publiant successivement, et à différentes époques de sa vie, un grand nombre d'ouvrages; on remarque principalement ses *Mémoires* et tous ses écrits concernant l'armée française, et il eut encore le temps d'écrire sur plusieurs autres sujets.

M. A. Du Casse fait remarquer, avec raison, dans la *Biographie générale* de Didot, que le général de Vaudoncourt est mort, après une vie si remplie, et comme général et comme écrivain, n'étant que simple chevalier de Légion d'honneur.

Germain ; mais comme elle ne put lui donner qu'une très petite chambre, pour ne pas dire un cabinet exigu, elle eut l'extrême bonté, la charitable dame, le voyant très malade, de l'accueillir dans l'intérieur même de son appartement. C'est là, que Garnot, entouré de cette pieuse famille, et muni des derniers sacrements, rendit son âme à Dieu, et en conservant son affabilité jusqu'à son dernier soupir.

Il va sans dire que sa fin a été adoucie par la présence de madame Techener, qui a fait davantage que de lui prodiguer ses bons et derniers soins, de subvenir, elle et son mari, à tous les frais des funérailles : Garnot une fois mort, elle accueillit ses restes dans la propre sépulture de sa famille, considérant le père Garnot comme l'un des siens.

Et, par une coïncidence singulière, c'est notre propre frère qui assista le père Garnot, à ses derniers moments, à ce passage d'une vie de misères dans un monde meilleur.

ALKAN AINÉ.

CAZIN

MARCHAND-LIBRAIRE, ÉDITEUR

Une étude attentive et sérieuse des nombreux articles biographiques sur Cazin, parus depuis une trentaine d'années, quoique les indications certaines s'y trouvent toujours insuffisantes, est néanmoins restée indispensable encore pour pouvoir reconnaître et préciser toute sa participation dans les éditions comme dans la vente des volumes de poche, ou petits formats, de la fin du XVIII^e^ siècle pendant toute la seconde moitié duquel les ouvrages clandestins et prohibés, ornés soit de figures obscènes, soit de gravures à sujets priapiques, se désignèrent généralement sous le nom de Cazins. Ces ouvrages licencieux, qu'il vendait alors *sous le manteau*, suivant l'expression consacrée, établirent tout à fait pour le marchand libraire rémois une sorte de célébrité particulière. Mais ce commerce assez lucratif, fort risqué lorsqu'il était à peu près spécial, lui valut d'abord des destitutions suivies plus tard de son emprisonnement à la Bastille : il fut dès lors bien nécessaire, sans doute bien prudent pour lui, de le masquer davantage à mesure qu'il prenait de l'extension. C'est surtout à l'aide de la collection des petits formats de Paris, dont il fut dépositaire associé à Reims en 1782 puis seul propriétaire à la

fin de 1785, époque où s'établissant à Paris il lui donne aussi son nom : *collection de Cazin*, qu'il put vendre, assuré de l'impunité, tous les petits volumes ultra-galants avec des figures libres par lesquels sa renommée et sa réputation furent consacrées.

Quelques lignes dans le *Remensiana* — petit volume in-32 édité à Reims en 1845 — par Louis Paris, ex-bibliothécaire dans cette ville, appelèrent l'attention des curieux sur l'ancien marchand libraire et ses publications. Reproduit : 1°, dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1856, livraison d'octobre, page 988 ; 2°, annoté récemment dans les numéros 6 et 7 du *Bulletin Cazinophile*, pages 69 et 82 ; ce premier article écrit d'après les traditions conservées, laissées par Cazin dans sa ville natale, appuie ainsi sur sa spécialité des éditions scabreuses ou clandestines qu'il prend dans leur ensemble, et place sous leur jour réel : « La bibliographie offre peu de renseignements sur la boutique du sieur Cazin, libraire, *place Royale*, à Reims, dont les jolis in-32 ont mis si fort à la mode les romans licencieux, les vers musqués, la petite littérature de ruelle de la fin du XVIII^e^ siècle. Il est certain cependant que ce célèbre bibliopole était de Reims, et qu'il y tenait officine de livres suspects ou prohibés. Sa grande célébrité comme éditeur de ces livres au papier bleuâtre, aux vignettes de Cochin, d'Eisen et de Marillier, aux reliures coquettes en veau fauve et à tranches dorées, commença à Reims ; mais les sévérités de la justice ne tardèrent point à le décourager de la ville du Sacre. Voici une pièce curieuse pour la bibliographie et qui témoigne en faveur de notre dire, nous l'avons retrouvée dans les paperasses de M. Dessain de Chevrières, en son vivant procureur du roi de Reims : *Extrait*

des registres du Conseil d'Etat, (Suit le texte de l'arrêt destituant Cazin, daté du 28 décembre 1764, et signé BERTIN.) Malgré cet arrêt dont sans doute Cazin s'était relevé, nous le revoyons encore marchand-libraire, à Reims, en 1773...»

Dans *la Bastille dévoilée ou recueil de pièces authentiques pour servir à son histoire* . — Quatrième livraison. — Paris, Desenne, 1789 ; il se trouve inscrit sur l'Etat de la Bastille, à la page 16 :

ENTRÉES	NOMS	SORTIES
10 oct. 1776.	Le sieur Cazin, libraire de Rheims.	le 16 décembre 1776

Pages 119 à 125, les détails précis sur cette incarcération précédée d'une saisie opérée chez lui de libelles et ouvrages licencieux, suites d'estampes, figures obscènes, prouvent que les destitutions ne produisirent nul changement dans ce genre de commerce exercé depuis si longtemps par «... le sieur Cazin ; Quelques jours après son arrivée à la Bastille, on lui fait subir un interrogatoire, qui ne contient que les questions ordinaires sur les pamphlets, les livres prohibés et les livres obcènes. D'où tenez-vous, lui demanda-t-on, la collection de douze estampes académiques pour apprendre à dessiner, dédiées aux dames, annoncées comme tirées du cabinet de M. de Sartine. Je les ai reçues, répondit le sieur Cazin, d'un nommé Dufour, libraire à Mastrech.

« Qu'entendez-vous, lui dit-on, par ces mots *articles philosophiques* qui se trouvent dans chacune de vos factures ; il répondit que cette expression étoit de convention dans la librairie pour caractériser tout ce qui étoit prohibé.

« Dans une lettre de Cazin trouvée chez Sabine, il annonçoit à ce dernier qu'il attendoit des *du Barry avec portraits,* et *des abbés Terray,* on le somma de déclarer de qui il tenoit ces sortes de livres ; il répondit qu'il les achetoit à différens colporteurs qui venoient à Rheims.

« Avant sa détention, le sieur Cazin avoit été admis à une société de librairie, dont le sieur Faulconnier, ancien conseiller à la cour des aides, étoit un des principaux chefs ; cette Société dans laquelle le sieur Cazin n'avoit mis que ses talens et son industrie, n'eut pas un grand succès. C'est pour se dédommager des pertes qu'elle lui occasionna, que le sieur Cazin, comme il l'avoue lui-même dans son interrogatoire, se vit forcé de faire le commerce de livres prohibés. ».....

L'ancien secrétaire en chef de la mairie de Reims, M. Augustin Maille, ardent bibliophile, enthousiaste de Cazin, donne sur ses petits formats les indications les plus précises dans son excellent travail (manuscrit inédit) passé dans les mains de Brissart-Binet qui l'annota, puis sans en mentionner l'origine, y prit quelques extraits des plus érudits pour sa notice. Il omit d'en tirer d'autres fragments où M. Maille plaide une circonstance atténuante, en faveur de leur compatriote, avec quelques mots sur le rôle de « ce pauvre Cazin qui n'a pas seulement publié des productions licencieuses et à qui nous ne devons pas trop faire un crime de ce qui était peut-être bien plutôt la faute des mœurs de son temps. » Un petit-fils de Cazin avait tenté déjà d'une manière assez hardie, une sorte de réhabilitation plus complète au sujet de son ancêtre, en écrivant, dans le style libéral alors en vogue, les trois alinéas imaginaires et invraisemblables suivants, qui passèrent sans doute inaper-

çus, insérés au *Bulletin des Arts* du 10 juin 1846, page 409: « Beaucoup de personnes ignorent sans doute quel était ce M. Cazin dont le nom est en grand honneur auprès des bibliographes, et qui a donné son nom à un format aujourd'hui redevenu en vogue : nous leur en dirons quelques mots. M. Cazin avait fondé, dans la dernière moitié du XVIII^e^ siècle, une vaste librairie dont le siège fut successivement rue Pavée-Saint-André-des-Arts et rue des Maçons-Sorbonne.

« Doué de beaucoup d'activité, d'un jugement sain, conciliant dans ses relations, sa demeure était fréquentée par les gens de lettres les plus distingués de l'époque, par les seigneurs beaux esprits, par les novateurs de tous les rangs. Son idée de réunir les œuvres de nos poètes, de nos littérateurs les plus célèbres, dans un format commode et portatif, eut un succès immense, un succès d'autant plus mérité, que ces éditions étaient aussi élégantes que correctes.

« M. Cazin était par goût de l'opposition. Il se plaisait à imprimer les ouvrages auxquels on faisait la guerre et plus d'une fois il dût se rendre à la Bastille. Sa philosophie était grande à ce sujet, et il avait toujours prête une petite valise qu'il appelait sa *valise de voyage*, et qui était destinée à l'accompagner dans ses périgrinations au château-fort du faubourg Saint-Antoine. C'est à cette lutte engagée avec le pouvoir d'alors, qu'il faut attribuer les précautions qu'il prenait pour faire exécuter ses impressions. Il les datait souvent de Londres et d'Amsterdam. La fin de M. Cazin fut tragique. Le 13 vendémiaire il était à déjeuner dans un café de la rue du Dauphin. On le vint prévenir que des troubles se préparaient à Paris. Devenu un peu sourd, il

n'entendit pas bien ce qu'on lui disait, ou ne crut pas le danger si pressant. Il termina son déjeuner ; mais au moment où il ouvrait la porte du café pour se retirer, la première décharge des canons que Bonaparte avait fait placer devant Saint-Roch eut lieu. M. Cazin fut atteint d'un éclat de mitraille dans le ventre et tomba. Quand on le rapporta chez lui, il était mort. »

Son second article, un peu plus véridique et plus succint, parut dans la *Nouvelle Biographie générale* du docteur Hœfer, Paris, Didot, 1855, tome neuvième, page 323. *« Cazin, éditeur français, natif de Reims, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il a publié un grand nombre d'ouvrages des auteurs français les plus estimés dans un format particulier *(format Cazin)*, qui a joui d'une grande vogue. Ses éditions sont encore fort recherchées ; elles se distinguent autant par la correction des textes que par l'élégance de l'exécution typographique et le choix des gravures.

Documents inédits.

CH. D'A. »

M. Ferdinand Denis donne au *Manuel de Bibliographie* Roret, 1857 in-8 et 1859 in-12 tome 3e, la nomenclature de nombreux petits formats de la fin du siècle dernier, réunis par le docteur Boyveau, sans discerner ceux de la vraie collection de Cazin d'avec ceux appartenant à trois ou quatre autres collections étrangères bien distinctes. D'après la rubrique et dans un ordre alphabétique-chronologique, erroné parfois, « la liste sauf quelques additions, scrupulement établie sur les indications de M. le docteur Boyveau lequel possède presque tous les ouvrages qui figurent ici, »

se trouve à la suite de cet aperçu vague où manque encore quelque clarté sur les éditions réelles du marchand-libraire rémois.

« Cazin a en bibliographie une réputation d'élégance, de netteté, de correction même, qui lui assigne un rang incontesté dans les annales de la librairie française ....

« Ce fut Cazin qui mit à la mode vers le milieu du XVIII^e^ siècle, le joli format petit in-18 auquel son nom est attaché que l'on a employé depuis lors pour un assez grand nombre de collections estimées, entre autres pour celle de *Le Prince et Baudrais* qui porte au titre : *Petite bibliothèque des théâtres* (Paris, 1784-1789, 80 volumes in-18.)

« Les premières publications de Cazin n'offrent guère dans leur ensemble, il faut bien l'avouer, que des romans licencieux ou bien des vers musqués. Avec cette littérature de ruelle, son fonds se composait parfois de livres prohibés, si bien que plusieurs de ces volumes, beaucoup trop recherchés, ne tardèrent pas à être mis au pilon.

« Ces livres imprimés sur papier bleuâtre et ornés de vignettes par *Cochin, Eisen et Marillier,* ont une sorte d'élégance particulière au siècle et qui les distingue : ils justifient après tout, au point de vue typographique, la renommée que s'était acquise le libraire de Reims.

« Les principales publications de Cazin datent des années qui s'écoulèrent entre 1776 et 1786. Elles parurent sous la rubrique de Paris, Londres, Genève, Venise, La Haye, etc.

« En thèse générale, les volumes les plus recherchés sont ceux qui portent le nom de H. CAZIN ; ils sont en petit nombre, et l'on doit s'attacher aux éditions qui ont au titre les millésimes fixés entre 1777 et 1782. Peu importe la rubrique.

« Dans les riches bibliothèques d'amateurs, ces petits volumes se distinguent presque toujours par leur reliure élégante, en veau marbré avec tranches dorées. Vers la fin de la carrière de Cazin, le choix des textes avait singulièrement amélioré cette jolie série ; on y remarque dès lors, nombre de nos prosateurs et de nos poètes les plus justement estimés.

« Le succès obtenu par cette charmante collection multiplia les imitations, et les contrefacteurs se montrèrent souvent habiles : il y a donc beaucoup de faux-Cazins.

« Dans le choix que doit faire un bibliophile, l'erreur ne peut être évitée que grâce à un tact infiniment délicat... »

C'est dans les articles divers ci-dessus réunis que se trouvent tous les éléments dont se compose une petite brochure in-12 : *Cazin, marchand libraire rémois. Essai sur sa vie et ses éditions par un Cazinophile. A Reims, Brissart-Binet, libraire de l'Académie, 1859*, dont la reproduction dans le *Bulletin du Bibliophile belge,* année 1860, tome XVI, est à la suite d'une sorte d'avant propos servant plus tard de préface à l'ouvrage : *Cazin, sa vie et ses éditions.* (Reims), 1863, où se développent et s'amplifient les trois alinéas dénués de véracité, reproduits plus haut, du premier article inventé par Chalons d'Argé. Sa généalogie intercalée entre des copies textuelles de l'acte de baptême du 22 mai 1724, et de l'arrêt de destitution du 28 décembre 1764, est suivie de cette indication bibliographique attribuant une publication faite à Orléans par Couret de Villeneuve en 1765, au dernier libraire rémois cité après la rubrique, ultérieurement changée au bas de son titre avec le nom des dépositaires en place de celui de l'éditeur : « Cazin n'a pas seulement publié des livres licencieux, témoin l'ouvrage cité en tête de ses édi-

tions connues : *Recherches sur l'état ecclésiastique et monastique*, à Amsterdam, et se trouve à Paris, chez Dessain-Junior, et à Reims, chez J.-B. Jeunehomme, imprimeur du Roy, et M. Cazin, libraire, rue des Tapissiers, 1769, in-8 broché. — Bibliothèque Brissart-Binet. » Les inventions du petit-fils de Cazin s'accentuent ensuite, de plus en plus inexactes ou mensongères, sur 1° l'établissement de Cazin à Paris, reporté de 1784 à 1789 et l'ordre successif des rues où il fixa son domicile; 2° son salon imaginaire, établi à l'aide d'un dictionnaire de personnages illustres du XVIII^e^ siècle qui, à l'exception de Cazotte dont les œuvres font partie de la collection des petits-formats de Cazin, n'ont sans doute jamais franchi le seuil de sa boutique bien petite, rue des Maçons-Sorbonne, au n° 31 entaillé dans la pierre encore visible il y a un quart de siècle, où il résida pendant près de huit années, de 1786 à 1793; 3° sa valise affectée aux voyages à la Bastille, il y fut en 1776 seulement incarcéré du 10 octobre au 16 décembre, et enfin son décès, le 15 vendémiaire, an III, selon l'acte reproduit textuel, dont on rattache la cause au 13 vendémiaire an IV, sans s'expliquer sur les 363 jours de non concordance. Après les extraits du manuscrit de M. Maille, aperçus bibliographiques dubitatifs et renseignements, une dernière attribution impossible encore tentée : « Nous citerons en première ligne les *Amours de Daphnis et Chloé*, traduction de l'abbé Mulot, docteur en théologie; *Mytilène* (Reims), 1780, » achève une notice erronée outre mesure avec quelques appréciations finales particulières.

Quoique dans son catalogue général exagéré au-delà de toute expression, Brissart-Binet mette à l'avoir de Cazin maints livres licencieux ornés de gravures obscènes sans

remonter plus haut qu'en 1780; son petit-fils enhardi par cette publication donna un dernier article inséré dans la *Revue des Provinces* du 15 mars 1864, vol. II, 3e livr. pages 391 à 400, où la vérité violée est travestie ainsi : « .... Cazin se faisait volontiers l'éditeur, le propagateur de livres, de brochures, qui eurent souvent le privilège de déplaire à quelques-uns des puissants de l'époque. Qu'on ne s'y trompe pas, cependant! Il ne s'agissait pas d'ouvrages que la morale condamne, mais de ces questions de politique et d'économie qui préoccupaient alors les hommes les plus honorables, les esprits supérieurs ».... « lorsque ses publications avaient l'honneur de rencontrer un mécontent jouissant de quelque crédit, pouvant dénoncer avec fruit et disposer à l'occasion d'une lettre de cachet, il s'exécutait de la meilleure grâce du monde. » Avec cette conclusion : « Le nom de Cazin vivra autant que ses livres, et en voyant avec quel soin les véritables amateurs les conservent, on peut être certain que ce nom sera toujours prononcé avec autant de respect que de reconnaissance.

A.-P. Chalons d'Argé. »

Sans courir le moindre risque d'être encore inquiété, Cazin, l'auxiliaire et le protégé de la police, édite et vend des volumes de poche, ornés de figures priapiques, lubriques ou obscènes, en plus grand nombre que jamais à partir de 1785, tout en continuant les petits formats de la superbe collection parisienne, ainsi qu'il est indiqué dans *La Bastille dévoilée* à son dernier alinéa : « Depuis sa sortie de la Bastille, il a su se gagner la bienveillance du sieur le Noir par des moyens inconnus, mais qui ne peuvent guère être à la louange et du protecteur et du protégé. Le lieute-

nant de police accorda au sieur Cazin tout ce qu'il lui demanda....»

Dans les articles, postérieurs à la première publication de *Cazin, sa vie et ses éditions*, du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* par P. Larousse, tome troisième, page 657, col. 2 et 3 ; et de l'*Histoire du Livre en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, par E. Werdet, troisième partie (tome II), formant le tome quatrième, pages 342 à 350, où sont bénévolement reproduites, en style plus concis faisant mieux ressortir ses contradictions nombreuses, les erreurs insensées de Brissart-Binet mises dans toute leur lumière ; on ne jette aucun nouveau jour sur les vraies éditions dues au marchand-libraire de Reims. Dans d'autres DICTIONNAIRES, *de Bibliologie catholique* publié par Migne, *Populaire illustré* par Décembre-Alonnier, *général de Biographie et d'Histoire* par Dezobry et Bachelet, etc., etc., beaucoup plus exacts, les articles sur Cazin, très restreints, sont généralement muets sur ses publications licencieuses ou prohibées.

En dehors du petit format, Cazin n'édite, ou ne participe aux éditions, que des ouvrages et brochures d'intérêt local particulier soit à Reims, soit au pays champenois. qu'il fait annoncer dans le *Journal de Champagne*, à partir de l'année 1777. Son nom sur leur titre, en général par mention collective avec plusieurs autres libraires parfois comme lui dépositaires, souligne une participation limitée, aux in-12 et in-8 divers dont la rubrique est multiple en indications de lieux comme d'éditeurs ou libraires.

Cazin à Reims seul au bas du titre, est une rare exception dans ces éditions si différentes de la collection des petits formats in-18 :

(Sans date). — Méthode courte et facile pour apprendre le plain-chant, avec des messes nouvelles, sur les huit tons, l'office de la Semaine-Sainte et celui des Morts, mis en chants, par Henry Hardouin, maître de musique de l'église métropolitaine de Reims.

1769. — Recherches sur l'état monastique et ecclésiastique. (Cette édition, de quatre années antérieure, porte ordinairement la rubrique : A Orléans, chez Couret de Villeneuve, imprimeur-libraire. — M.DCC.LXV.)

1774. — Relation des formalités observées au sacre des rois de France, avec le détail exact de toutes les circonstances qui ont précédé et suivi celui de Louis XV. Ouvrage très propre à satisfaire la curiosité du public sur le sacre prochain de Louis XVI, surnomé *(sic)* Louis le Bienfaisant.

1775. — Corbeille galante, aux demoiselles de Reims, par deux auteurs, dont l'un est originaire du pays, et l'autre aurait envie de l'être.

OUVRAGES ANNONCÉS PAR CAZIN

Journal de Champagne du 5 mai 1777. — Dictionnaire universel des sciences morales, économiques et politiques, ou bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen.

28 sept. 1778. — Question agitée dans les écoles de la faculté de médecine de Reims, le 14 mai 1777, par Jean-Claude Navier.

4 janvier 1779. — Précis des moyens de secourir les personnes empoisonnées par les poisons corrosifs, par M. Navier.

5 juillet 1779. — Avis important aux seigneurs et aux propriétaires de terres, ou moyen facile de conserver ses biens et d'éviter des procès.

17 janvier 1780. — Etrennes à la ville de Reims, ou cours élémentaire pour les sciences, les arts, les belles-lettres et les langues, par Mme de Saint-Paul.

24 avril 1780. — Je ne sais quoi, par je ne saïs qui, se vend je ne sais où, chez je ne sais qui est-ce.

25 janvier 1782. — Œuvres de M. le chevalier de Boufflers, etc.

17 mai 1783. — Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante.

En 1784 parut la première collection Cazin en petit format in-18, sous le titre de *Petite bibliothèque de Champagne ou collection de romans*, publiée avec cette rubrique : A Reims, chez Cazin, libraire, M.DCC.LXXXIV ; puis les premiers volumes de l'*Histoire de l'ordre teutonique*, ainsi qu'une *Histoire des Allemands*, les ouvrages de M. Necker sur l'administration des finances, et le compte-rendu au roi, enfin une *grammaire angloise* également en dehors de tous ses petits formats, publiés à Paris.

A. Corroënne,

Bibliographe des petits formats Cazins.

LETTRES

De M. l'Abbé de Saint-Léger de Soissons a M. le Baron de H***.

LETTRE PREMIÈRE

Sur le premier Livre imprimé, orné de gravures en taille-douce.

Jusqu'ici, M. le Baron, nos Bibliographes et nos Littérateurs François ont regardé le Dante, édition de Florence 1481, *in-folio,* comme le premier livre orné de gravures faites sur métal; M. Heineken lui-même, qui s'est attaché d'une manière très particulière à la recherche des anciennes gravures, n'a pas connu de livre, orné de planches en taille-douce, plus ancien que ce Dante de 1481, qu'il regarde comme le premier de tous qui ait cette prérogative *. Il en existe pourtant un antérieur de quatre ans; c'est le livre mystique d'Antoine *Bettini* de Sienne, Jésuate, intitulé : *il monte santo di Dio,* et imprimé pour la

* Voyez son *Idée d'une collection d'estampes, avec une Dissertation sur l'origine de la gravure*, imprimée à Leipsic en 1771, in-8°. pag. 141, 142 et 232; ouvrage curieux, dont j'ai donné l'extrait dans l'*Année Littéraire* 1771, Tom. 6, pag. 335-346. L'Auteur y observe que le Ptolémée de Rome, 1478, ne contenant que des cartes géographiques gravées sur métal, le premier livre imprimé en Italie avec des estampes en taille-douce, est le Dante de 1481, comme le premier imprimé en Allemagne, est le *Missale Herbipolense* de la même année 1481, où l'on trouve une gravure en cuivre.

première fois à Florence, par Nicolo di Lorenzo Dellamagna, le 10 septembre 1477, *in-4°*, grand format, caractères ronds, sans chiffres pour les feuillets, mais avec signatures. Cette première édition est d'une excessive rareté ; je n'en connois que deux exemplaires, l'un dans la bibliothèque Casanate à Rome, l'autre qui est indiqué dans le catalogue de Jackson, publié à Livourne en 1756, in-8°. et qui passa il y a quelques années, dans la bibliothèque de feu M. le Duc de la Vallière à Paris. Je n'ai pas vû l'exemplaire de la Casanate ; mais le P. Fabricy ayant bien voulu, à ma sollicitation, m'en envoyer la notice accompagnée des dessins des planches faits avec soin, je crois pouvoir en parler avec assurance.

En tête du volume on doit trouver quatre feuillets séparés, contenant une espèce de sommaire de l'ouvrage divisé en trois parties, lequel sommaire est suivi de la table des chapitres qui finit par ces mots : *Finit tabula per Nicholaum Florintiæ.* Au verso du quatrième de ces premiers feuillets, est la première estampe qui remplit toute la page et qui a neuf pouces et demi de haut sur six de large. Cette estampe représente la Montagne Sainte, au sommet de laquelle on voit Jésus-Christ glorifié au milieu d'une multitude d'Anges adorateurs. A la montagne est adaptée une échelle qui y est assujétie par des chaînes de fer, et sur chaque échelon on lit le nom d'une vertu, *Prudence, Tempérance, Force,* etc. Un homme vêtu d'une longue robe et qui paroît être un Moine, monte à l'échelle, la tête tournée du côté d'un grand Crucifix planté sur la droite, et de sa bouche part une banderole avec ces mots : *Pirami doppo te ;* on voit, à côté de lui, un second personnage, les yeux fixés vers le haut de la montagne, disant ces paroles : *levavi oculos meos*

in montes, etc. La seconde estampe qui se trouve après le Chapitre 115^e^, feuillet signaturé *Iv.* représente encore Jésus-Christ dans sa gloire, environné d'Anges adorateurs ; elle n'a que quatre pouces et cinq lignes de haut sur six pouces de large, aussi bien que la troisième qui est au feuillet signaturé *P vij ;* celle-ci représente l'enfer d'après les idées du Dante. Ces trois estampes (assez bien dessinées et gravées pour le tems, surtout la seconde) sont sûrement en taille-douce, et elles paroissent de la même main que celles qui ornent le Poëme du Dante, édition faite en 1481, par le même imprimeur qui avoit donné celle du livre de Bettini. Ces planches sont assurément gravées sur métal et non sur bois ; elles n'ont pas été gravées postérieurement à l'impression du livre, puisqu'elles se trouvent au verso de feuillets dont le recto est en partie imprimé. Ainsi, l'on peut regarder le livre de Bettini comme le premier monument connu, jusqu'à présent, qui réunisse la gravure sur métal à la Typographie. L'exemplaire de cette première édition conservé à la Casanate, est d'autant plus précieux *, que celui de feu M. le Duc de la Vallière, que je vis il y a quelques années, quand ce seigneur en eût fait l'acquisition, est défectueux ; le troisième et le quatrième feuillets du volume y manquent, et par conséquent la première des estampes qui, comme je l'ai dit, doit couvrir le verso du quatrième feuillet. En outre, la place de la seconde

* La Casanate n'a fait que depuis 1761 l'acquisition de ce livre ; aussi n'est-il pas indiqué au tome premier du catalogue imprimé de cette bibliothèque [où il devroit être sous le mot *Bettini*] mais seulement dans l'avertissement du Tome III, publié en 1775, pag xv et xvj. Ce Tome III. finit avec la Lettre G et en fait désirer ardemment la suite.

estampe est restée en blanc dans cet exemplaire, qui ne présente que la troisième et dernière.

Le livre de Bettini fut réimprimé à Florence en 1491, le 20 Mars, par Laurent de Morgiani et Jean de Mayence, *in-folio*. Cette seconde édition est encore très rare, je n'en connois point d'exemplaires dans aucune de nos Bibliothèques de Paris, et on ne la trouve pas dans les meilleurs catalogues. Mazzucchelli, qui n'a pas connu celle de 1477, la donne pour la première et l'unique. M. Bolongaro Crevenna, mon ami, résident à Amsterdam, où il a formé l'une des plus belles bibliothèques qui existent en Europe, chez aucun particulier, possède un exemplaire de cette seconde édition de 1491, et il a bien voulu m'en donner la description. C'est un petit in-folio en belles lettres rondes, sans chiffres ni réclames, mais avec signatures, imprimé à deux colonnes de 39 lignes chacune ; le volume ouvre par *quatre* feuillets non signaturés ; sur le premier de ces feuillets on lit le titre suivant : *Libro del monte di Dio et del monte delle orationi et scala del Paradiso diutissimo et spirituale;* au-dessous du titre est l'estampe de la Montagne Sainte. Le verso de ce premier feuillet est tout blanc, les trois autres sont remplis par le sommaire, la table des chapitres et le registre des signatures. La seconde estampe se trouve au verso du quatrième feuillet de la signature *K*, au-dessous de sept lignes d'impression sur chaque colonne ; enfin, la troisième estampe est imprimée au verso du feuillet signaturé *m*. Le sujet de ces trois gravures est le même que dans celles de la première édition ; mais ce ne sont pas les mêmes planches, puisque les trois de la seconde édition sont de la même grandeur, au lieu que dans l'édition de 1477, la première des trois est, comme je l'ai dit, plus grande du

double que les deux autres. D'ailleurs, M. Crevenna ose assurer que ces trois estampes soient gravées sur métal plutôt que sur bois; au lieu que quand on a vu celles de l'édition de 1477, on ne peut douter qu'elles n'ayent été gravées sur métal. Il paroît donc assez probable que les planches de l'édition de 1791 sont des copies de celles de la première, mais copies qui ne sont pas de la même grandeur que les originaux gravés sur métal, et qui ont fort bien pu être gravées sur bois.

Ce seroit ici le cas de dire un mot des planches du Dante de 1481, du nombre qui en a été gravé, et de la variété des exemplaires à cet égard; mais cette Lettre-ci étant déjà assez longue, je réserve ce détail pour une autre, et je finis, mon cher Baron, par une courte notice sur la personne et les écrits de l'Auteur du livre dont je viens de vous entretenir.

Antoine *Bettini*, né à Sienne en 1396, entra chez les Jésuates de S. Jérôme * en 1439, fut élu en 1461 Evêque de Foligno, où il établit un Mont de Piété et fit d'autres bonnes œuvres. Etant avancé en âge, il remit son Evêché

* L'Ordre des Jésuates, fondé en 1365 par Jean Colombin, de Sienne, fut supprimé en 1668 par le Pape Clément IX. Il suivoit un règle dressée par Jean de Tossignano, qui, de Jésuate, devint Evêque de Ferrare, et mourut en 1436. Paul *Morigia*, connu par plusieurs ouvrages, et entr'autres par une Histoire des Illustres Jésuates, fut Général de cet Ordre, qui eut aussi des Religieuses, dont il existe encore en Italie quelques Monastères. Voyez l'*Histoire des Ordres Monastiques*, etc. par le P. Helyot. Picpus, T. 3, p. 407 et suiv. Creseimbeni a donné un article à *Jean Colombin*, ainsi qu'à un *Paulin de Sienne*, autre Jésuate, à cause de leurs *Laudi* dont il offre un échantillon, Tome II, Part. II, pag. 174 et suiv. de ses *Comment. all' istor. della Volgar Poésia*, édit. de 1730.

et se retira dans son Couvent de Sienne, où il mourut saintement le 22 Octobre 1487. Outre son *Monte santo di Dio*, où il est nommé *Antonio da Siena*, sans le surnom de *Bettini*, il a laissé une exposition de l'Oraison Dominicale écrite en Italien, et imprimée à Brescia en 1586, et à Gênes en 1690, *in-12*. On conserve à Rome dans la Bibliothèque *Ghisi*, un manuscrit contenant le recueil de tous les écrits de ce pieux Evêque, parmi lesquels on en distingue un latin *de divinâ præordinateone vitæ et mortis humanæ*, qui paroît n'avoir jamais été imprimé, et qui est probablement le même dont Mabillon dit, (*Musæum Ital.* Tom. I, pag. 196.) qu'il existe un manuscrit dans l'Abbaye de S. Sauveur à Bologne, sous ce titre : *Quod unicuique a Deo constitucus est terminus mortis*. Nos Dictionnaires Historiques François auroient pu donner un article à Bettini que m'a fait connoître le Comte Mazzucchelli, Tom. 2, Part. 2, pag. 1097 de ses *Scrittori Italiani*, ouvrage excellent dont il est fâcheux que la continuation ait été interrompue par la mort du savant Auteur.

J'ai l'honneur, etc.

Paris, 21 Novembre 1782.

LETTRE II

Sur le Dante, avec le Commentaire de Landino, édition de 1481; sur la Géographie de François Berlinghieri, et sur d'autres éditions de Nicolas, imprimeur à Florence dans le XV^e^ siècle.

Ne croyez pas un mot, mon cher Baron, de ce que dit feu Debure, n° 3324 de sa Bibliographie, que le projet d'orner l'édition du Dante faite en 1481, d'estampes

gravées en cuivre, fut *abandonné* par l'Imprimeur, *qui ne fit graver que trois planches seulement*. Je ne vous répéterai pas [ce que vous savez aussi bien que moi] que la majeure partie des exemplaires de cette rare Édition n'a que deux vignettes gravées en tête des deux premiers Chants de l'Enfer; que d'autres exemplaires présentent, avant le troisième Chant, une répétition de la seconde planche; et qu'enfin l'Imprimeur a laissé en tête des vingt-quatre Chants de l'Enfer, des vingt-trois du Purgatoire et des vingt-trois du Paradis, un espace vuide où devoit être placée une vignette, ce qui en auroit porté le nombre à soixante dix. Ce détail vous est connu, puisque vous possédez le livre; d'ailleurs, les Bibliographes l'ont tant et si souvent fait, que je n'ai garde de vous fatiguer par une ennuyeuse répétition de ce que vous pouvez lire ailleurs. Ce que je veux vous dire, c'est qu'il existe réellement un nombre d'estampes destinées à cette Edition, bien plus grand que ne l'ont cru Debure, et après lui, tous ceux qui adoptent, sans examen, toutes ses assertions. Au cabinet d'estampes du Roi, on conserve dix de ces vignettes que j'y ai vues, et qui y ont passé après la mort de M. Bourlat de Montredon. Ces dix vignettes font une suite des deux premières qui se trouvent dans les exemplaires du Dante *; M. Heineken, qui a connue cette suite conservée chez le Roi, ajoute qu'il avoit vu une 13^e^. vignette différente des

* Voyez une copie exacte de ces deux premières vignettes, qui ont trois pouces et cinq lignes de haut sur six pouces et demi de large, dans l'*Idée d'une collection d'estampes*, etc. pag. 142. Ces deux premières vignettes se trouvant dans les exemplaires du Dante : n'auroit-il pas mieux valu donner la copie de deux des dix autres qui sont chez le Roi ?

douze autres, chez feu M. Mariette, si connu par son Traité des pierres gravées; ainsi voilà d'abord une suite de trois vignettes pour notre Dante, qu'il est impossible de révoquer en doute. Ce n'est pourtant pas tout, la Bibliothèque du Vatican possède un exemplaire de ce même Dante, dans lequel il y a dix-huit de ces vignettes, toutes relatives à l'Enfer du Poète Florentin; l'homme de mérite qui m'a fait avoir vu cet exemplaire, observe que de ces dix-huit vignettes, les deux premières seules ont été imprimées avec le livre, tandis que l'on a collé, après coup, les seize autres aux places vuides qui leur appartenoient. L'Avocat Pierre-Antoine *Marchi*, mort à Florence l'année dernière, avoit un exemplaire plus précieux encore que celui du Vatican, puisqu'il contenoit dix-neuf vignettes, ce qui est constaté par le témoignage d'un de mes Correspondants, qui a vu plus d'une fois cet exemplaire de M. Marchi, et par le catalogue imprimé des livres de cet Avocat, qui annonce ces dix-neuf vignettes *. Voilà donc incontestablement une suite de dix-neuf estampes destinées pour le Dante de 1481. Cette suite n'a-t-elle pas encore été portée plus loin? Le Graveur ne complettera-t-il pas au moins les vingt-quatre pour la totalité des Chants de l'Enfer? C'est ce que j'ignore, et sur quoi nous éclaireroit un examen attentif des divers exemplaires du livre qui existent en Italie, surtout dans la Toscane, à Sienne, etc. Quoi qu'il en soit, cette suite de vignettes destinées à orner le Dante de 1481, paroît être de la même main que les trois qui sont

* Comedia di Dante con il Commento del Landino in Firenze per Nicolo di Lorenzo della magna 1481, in-fol. reale con le 19 figure di Sandro Botticelli. Telle est l'annonce du livre dans le catalogue de la Bibliothèque de Marchi, page 308.

dans la première édition du *Monte santo di Dio*, dont je vous ai parlé dans ma précédente Lettre. Si vous me demandez, mon cher Baron, quelle est cette main à qui nous devons les estampes de ces deux livres, je vous répondrai que je n'en sais rien ; les uns pensent qu'elles sont de Sandro Boticello, tant pour le dessin que pour la gravure ; d'autres, que Baccio Baldini, Orfèvre, les grava sur les dessins de Boticello ; une note manuscrite que l'on voit au haut de la première de ces vignettes, au Cabinet du Roi, les attribue à Masso Finiguerra * ; en sorte qu'il est difficile de rien affirmer là-dessus en connoissance de cause. En attendant que nous acquérions là-dessus des lumières, je vais suppléer à la description très imparfaite qu'a donné feu Debure de cette rare édition du Dante, la première qui ait paru avec le commentaire fort prolixe et fort ennuyeux de Landino.

C'est un *in-folio* de très grand format, avec signatures et quelques réclames, mais sans chiffres de feuillets et sans registre de signatures. On y trouve d'abord douze feuillets contenant un long prologue du Commentateur Landino, dans lequel il fait l'apologie du Dante contre ses calomniateurs, suivie d'un catalogue des Florentins illustres par la Science, l'Eloquence, la Musique, la Peinture et Sculpture, le Droit civil et le Commerce : vient ensuite une vie du Dante, après laquelle Landino parle de la poésie et de son origine, de la fureur poétique ; puis il rapporte une lettre latine de Marsile Ficin, sur son Commentaire, lettre qu'il traduit en Italien ; et il finit par une description de la forme et de la mesure de l'Enfer, des Géans et de Lucifer, d'après

* Voici cette note écrite par une main italienne : *Masso Finiguerra, Fiorent.* 1480, etc. ; au-dessous de 1480, une main plus récente a écrit 1460.

les idées du Dante. Après ces douze premiers feuillets, commence le texte du premier Chant de l'Enfer, accompagné du Commentaire de Landino. La première planche se trouve au bas de ce premier feuillet *recto* du texte, et la seconde au verso du feuillet premier de la signature *b*. Après le feuillet sixième de la signature *S*, avec lequel finit le vingt-quatrième Chant de l'Enfer, on trouve le Prologue de Landino sur le Purgatoire en une page et demie; et après le Purgatoire, qui finit avec le sixième feuillet de la signature *o o*, vient un nouveau Prologue, d'une seule page, sur le Paradis, qui finit au verso du dixième feuillet de la signature *L*, où se lit la souscription rapportée par Debure, et imprimée en huit lignes, en caractères majuscules. Les deux derniers feuillets du volume sont tous blancs. Cette souscription du Dante apprend que l'édition est sortie des presses de Lorenzo della Magna, le même qui avoit publié en 1477 le livre de Bettini. Cet Imprimeur aimoit la gravure; outre que ces deux éditions du Bettini et du Dante sont ornées de vignettes en taille-douce, il a encore donné un troisième ouvrage qui est enrichi de cartes gravées sur métal. C'est la *Geografia in terza rima* de François Berlinghieri, dont il n'y a eu qu'une seule édition très rare, que vous ne serez pas fâché de connoître par quelque détail; feu Debure ne l'ayant pas indiquée dans sa Bibliographie, et David Clément lui ayant donné un article très peu satisfaisant dans sa *Bibliothèque curieuse*, Tom. 3, pag. 189.

C'est un *in-folio* de la même forme que le Dante de 1481, imprimé à deux colonnes, avec les mêmes caractères que le texte de cette Edition du Dante, avec signatures et les titres courans en lettres majuscules, et enrichi de cartes gravées sur métal, qui ne valent pas mieux (quant à la gra-

vure) que celles du Ptolémée, éditions de Rome 1478 et 1490, *in-folio*. L'Ouvrage écrit *in terza rima*, est partagé en sept Journées ou Chants : ce n'est point, comme on l'a cru, une Traduction en vers de la Géographie de Ptolémée, qui a seulement servi de guide au Poète pour la Géographie ancienne, comme Flavius Blondus l'a guidé pour la moderne. Il y a deux sortes d'Exemplaires de cette rare Edition ; les uns, tels que ceux du Roi * et de la Casanate à Rome, n'ont d'autre titre que celui qui est imprimé en caractères majuscules au *verso* du premier feuillet, dont le *recto* est tout blanc : le dernier feuillet du volume qui tient au cahier, y est blanc des deux côtés, en sorte que l'on n'y voit point le nom de la ville et de l'Imprimeur ; ce qui a fait désigner ces Exemplaires-là par *vetus editio sine anno et nomine loci et Typographi*. D'autres exemplaires, absolument semblables aux premiers pour tout le corps du volume, en diffèrent seulement en deux points. 1°. sur le *recto* du premier feuillet, on a imprimé après-coup et avec de l'encre rouge, le titre suivant : *Geografia di Francesco Berlinghieri, Fiorentino, in terza rima et lingua Toscana, con le sue tavole in varii siti et provincie secondo la Geographia et distinctione de li tavole di Ptolomeo. Cum gratiâ et privilegio.* 2°. On a déchiré le dernier feuillet blanc du volume, pour en substituer un autre qui ne tient pas au cahier, qui est du même

* Cet exemplaire du Roi, côté G, n°. 37, est relié aux armes et avec les emblèmes et chiffres de notre Roi Henri II. On voit sur la couverture des H et des D entrelassés, avec des croissans, des arcs, des carquois et autres symboles de la chasse et de l'amour. Le P. Labbe, indiquant cet exemplaire dont les cartes sont enluminées, estropie le nom de l'Auteur, qu'il appelle *Bertiugeri et Bertingerus*. Voyez les pages 340 et 436 de sa *nova Bibliotheca mss. librorum*, 1653, in-4°.

papier que le reste du volume, et sur lequel on a imprimé avec les mêmes caractères que ceux du volume, le registre des signatures; et à la suite, la souscription que voici : *Impresso in Firenze per Nicolo Todesco, e emendato con somma diligentia dello autore.* J'ai vu trois Exemplaires différens de cette seconde espèce; savoir, celui de la Bibliothèque Mazarine, n°. 316, et deux autres, l'un desquels j'ai acquis pour M. Crevenna. A ces différences près, je peux vous assurer, après un examen attentif, que c'est une seule et même Edition, dont les exemplaires de la seconde espèce sont plus commodes, parce que le registre des signatures qui y est, sert à vérifier les feuilles et les cartes du volume, pour s'assurer s'il est complet. Que l'Imprimeur nommé ici *Nicolo Todesco*, soit le même que le *Nicolo della Magna*, qui a donné le Bettini et le Dante, c'est ce dont il n'est pas possible de douter, en comparant le Berlinghieri avec le Dante, imprimés l'un et l'autre avec les mêmes caractères, et sur le même papier marqué d'un chapeau de Prélat; ce qui me persuade qu'ils sont tous deux sortis de la presse à peu près dans le même temps, surtout quand je considère que Berlinghieri dédie son Poëme à Frédéric d'Urbin, mort en 1482, et qu'il le composa sous le Pontificat de Sixte IV, qui monta sur le siége de Rome en 1471, et qui mourut en 1484. Au surplus, je dis l'Édition de Berlinghieri *du même temps à peu près* que le Dante, sans vouloir assurer, avec quelques Bibliographes, qu'elle parut entre 1474 et 1478; et sans décider, avec Apostolo Zeno, qu'elle doit être fixée entre 1490 et 1500. En pareil cas, la prudence semble demander que l'on prenne un milieu, comme a fait le Rédacteur du Catalogue de Floncel, (n°. 3089) qui la fixe à 1480 environ. Crescimbeni, Quadrio

et autres, ont parlé de ce Poëme de Berlinghieri ; mais aucun ne l'a fait avec plus d'exactitude que le Comte Mazzucchelli, Tome 2, page 957 de ses *Scrittori Italiani*, que je vous invite à lire, pour suppléer à ce que je ne dis pas ici.

L'Imprimeur à qui nous devons les deux Livres dont je viens de vous entretenir, aussi bien que celui de Bettini, en imprima plusieurs autres à Florence depuis 1475 ou 1476 jusqu'en 1487. Il s'y nomme tantôt *Nicolo di Lorenzo della Magna* *, tantôt *Nicolo Tedesco*, et quelquefois *Nicolaus* tout court, ou *Nicolaus Diocesis Uratistaviensis*, c'est-à-dire, de *Breslaw*, et non pas *Brestaw*, comme l'a écrit Orlandi, page 132 de son *Origine della Stampa*. Voici la note des principales Editions données par cet Artiste. J'en ai vu la plus grande partie ; les autres me sont indiquées par des Catalogues, auxquels on peut se fier sans crainte de méprise. Je commence par celles qui sont datées, pour finir par celles qui sont sans date.

1. *ALPHONSI, Toletani, Episcopi, Quæstiones super Libris Aristotelis de Anima. 1477, in-fol.* petit format. Cette Edition du Livre d'Alphonse *Vargas*, de Tolède, Evêque de

* *Della Magna* pour d'*Allemagne*, n'est pas plus singulier que *Ala magna* employé par Fazio, Liv. 2, Chap. 4, Tercet 9 du *Dicta mundi*, et que *Patavia alæ magna* pour Paffau en Allemagne, mot par lequel Paul Fridenperger a désigné son pays à la fin du Lucrèce qu'il imprima à Verone en 1486, *in-folio*, lettres rondes, avec signatures (chez le Roi, Y. n°. 733). La date *vie vigesimo octavo Septembris, Calen. Octobris* qui se trouve à la fin de ce Lucrèce, a embarrassé Maittaire et Orlandi. Il me paroît qu'elle n'est inintelligible que par l'omission du mot *quarto* avec *Calend.* En suppléant ce mot oublié, rien de plus clair, le quatrième jour des Calendes d'Octobre répondant au 28 Septembre.

Séville, mort en 1359, est fort rare, et inconnue à Fabricius et à Maittaire. Orlandi, page 131 de son *Origine della Stampa*, la dit du 26 Juillet 1477. Il en existe un Exemplaire dans le Cabinet de M. l'Abbé de Rulle, Bibliothécaire du Grand-Duc à Florence, qui m'a communiqué, l'année dernière, à Paris, le Catalogue manuscrit de ses Livres, parmi lesquels il y en a de fort précieux. Je ne la connois nulle part à Paris.

2. *Cornelii Celsi de Medicina Libri VIII. 1478, in-folio*, petit format, caractères ronds, avec des signatures qui ne commencent qu'au second cahier par *a*. Il y en a un Exemplaire à la Bibliothèque du Roi, côté T, n°. 71 *bis*. En tête on doit trouver un feuillet seul, dont le *recto* est blanc, et au *verso* duquel est une Lettre latine de Barthélemi Fontius à son ami Saxettus. J'ai vu des Exemplaires où manquoit ce feuillet, qui est dans ceux de Bonne-Nouvelle, à Orléans, et de mon ami M. Crevenna, à Amsterdam. Debure le Jeune (n° 1801 de sa Bibliographie) n'a rien dit de ce feuillet nécessaire.

3. *Il Libro dell' Agricultura di Piero Crescentio. 1478, die 15 Julii*, in-fol. petit format, caractères ronds avec signatures. L'exemplaire du Roi (S. n°. 270) est très beau ; les lettres grises en sont enluminées et rehaussées en or. Au commencement du Volume, il doit se trouver six feuillets pour les Prologues et la Table. Les signatures ne commencent qu'après ces six feuillets. J'avertirai, par occasion, que la première Edition de l'original Latin de Pierre de Crescent, est celle d'Augsbourg, *per Johannem Schuszler, circiter xiiij Kalendas Martias anno 1471*, in-folio à longues lignes, sur papier fort, avec signatures. Debure ne laisse que des incertitudes sur l'existence de cette Edition rare, dont j'ai

vu un Exemplaire dans le Cabinet de M. Girardot de Préfond.

4. *Jacobi de BORGIANIS vita matrimonialis regulæ, 1482, in-4°.* Je ne connois cette Edition de Nicolas, que par le Catalogue manuscrit des Livres de M. l'Abbé de Rulle, et je ne l'ai vue dans aucune de nos Bibliothèques de Paris. Probablement Jacq. de Borgianis n'étoit pas Italien, puisque Mazzucchelli ne lui donne pas d'article dans le Tome 3e. de ses *Scrittori Italiani.*

5. *Leonis-Baptistæ ALBERTI, Florentini, de re ædificatoria opus. 1485, quarto chalendas Januarias ;* in-folio, petit format, feuillets non chiffrés, avec signatures et un registre, selon lequel *primum album* doit être pris pour le *recto* de ce premier feuillet, au *verso* duquel on lit une Lettre d'Ange Politien à Laurent de Médicis. Debure, n° 2096 de sa Bibliographie, décrit exactement cette Edition, dont j'ai vu l'Exemplaire du Roi, V. n°. 313.

6. *GILIBERTI Sermones super Cantica Canticorum Salomonis, 1485, sexto decimo chalendas Maïas ;* in-folio, petit format, avec signatures et réclames, sans chiffres aux feuillets. L'Auteur de ces Sermons (il y en a quarante-huit) sur le Cantique des Cantiques, étoit un Bernardin Anglois, nommé *Gilbertus* ou *Gillebertus de Hoylandia,* qui vivoit sur la fin du douzième siècle. Voyez son article dans la *Biblioth. Lat. med. ætat.* de Fabricius, qui n'a pas connu cette édition de 1485, dont j'ai vu un Exemplaire, je ne sais plus où : il y en a un autre dans la Bibliothèque Casanate à Rome.

7. *I Morali di S. GREGORIO papa, volgarizzati per Matteo ZANOBI da Strata, Protonotario Apostolico,* 1486, in-fol. 2 vol. Cette traduction des Morales de S. Grégoire

sur Job n'est pas toute entière de Zanobi, qui a fini au dix-huitième Chapitre du Livre dix-neuvième. Le reste a été traduit par un Anonyme. La Souscription se trouve à la fin du second Volume. Voyez Argelati et Paitoni, dans leurs Bibliographies des Traducteurs Italiens que je n'ai pas sous la main. L'original latin de ces Morales de S. Grégoire parut à Rome *apud S. Marcum*, en 1475, *in-folio* : en la même année parut aussi à Venise la traduction Italienne des Dialogues du même Pape, par Léonard d'Udine ; ce que j'observe, parce que Debure n'a indiqué aucune de ces éditions rares dans sa Bibliographie.

Voici maintenant les éditions sans date du même Imprimeur.

8. *Incomincia il bellissimo et utile Tractato contra il peccato della lingua*, à la fin duquel on lit la souscription suivante en lettres capitales : *Finit per Nicolaum Florentie, Deo gratias, amen.* Volume *in-4°.* grand format, imprimé avec les caractères de la première édition du Livre de Bettini, sans chiffres ni réclames, avec signatures et un registre. C'est le Livre intitulé dans les éditions suivantes, *Pongi* (ou *Pungi* ou *Pongie) Lingua*, écrit par Domenico *Cavalca*, da Vico-Pisano, Dominicain, mort en 1342 *. Le P. Echard (*Script. Ord. Prædicat.* tom. I, pag. 878) cite cette édition-ci du *Pongi Lingua*, faite à Florence par Nicolas, *in-folio*, sans

* Cette date de la mort de Cavalca en 1342, est solidement établie contre le P. Echard qui le fait vivre en 1493, par M. J. Bottari dans la Préface qu'il a mise en tête de l'Edition par lui publiée à Rome en 1738, in-8, du *Specchio di Croce*. Le même Bottari a aussi donné en 1751, in-8°. le *Pongi Lingua*, et en 1763 l'*Espositione sopra il credo*. Dans la Préface de celui-ci, il indique différents écrits de Cavalca, dont Echard n'avoit pas fait mention.

date, d'après l'Exemplaire existant à Rome, dans la Bibliothèque du Cardinal Imperiali; et il la donne pour antérieure à celle de Rome, 1472, *in-fol.* * Je ne suis pas, sur ce point, de l'avis du P. Echard, et je jugerois l'édition de Florence plus récente et de 1475 à 1477. Quoi qu'il en soit, ce *Pungi Lingua* de Cavalca, qui avoue de bonne foi dans son Prologue n'avoir presque fait que de traduire en Italien une partie de la *Summa de Vitiis* de Guillaume de France (c'est Guill. *Peraldus*); ce *Pungi Lingua*, dis-je, a reparu plusieurs fois durant le quinzième siècle. M. Crevenna en possède trois Editions, dont deux de Florence, en 1490, *in-fol.*, et en *1494*, *in-4°.*; et la troisième de Venise, même année 1493, le 8 Octobre, *in-4°*. Le même Cavalca a donné d'autres Ouvrages Italiens, un *Libro della Patientia*, un autre *de' Fructi de la Lingua*, un *Specchio di Croce*, etc., tous cités, pour la pureté du langage, dans le Dictionnaire de la Crusca. Crescimbeni parle aussi de ce Dominicain, à cause de ses Poésies mystiques, tom. 3 de ses *Commentari della volgar Poesia*, pag. 141, édit. de Venise, 1730.

9. *Opus Aristotelis de Moribus, ad Nicomachum, interprete Joanne Argyropilo*, avec cette souscription à la fin : *Finit per*

* Cette Edition de 1472, dont il y a un exemplaire chez le Ro (D. n°. 6091), est comme je l'ai dit pag. 52 de mon *Supplément à l'Hist. de l'Imprimerie, de Pr. Marchand*, sans nom de Ville ni d'Imprimeur; mais l'Epitre de Jean Philippe de Lignamine à Mathieu *de Marcho*, Abbé de S. Placide, qui s'y trouve au commencement, et l'inspection seule du volume, prouvent qu'elle a été faite dans la maison de ce célèbre Médecin, et avec les caractères d'Ulric Han ou Gallus; c'est un petit *in-folio* à longues lignes, sans chiffres, réclames, ni signatures. Il y a sur Jean Philippe *de Lignamine*, un article curieux dans le *Specimen historicum Typographiæ Romanæ XV seculi*, du P. Laire, Minime, pag. 88, not. 118.

me Nicolaum Florentie, in-folio, belles lettres rondes, avec signatures, édition très rare, décrite avec soin par M. Crevenna, Tom. 2, pag. 27 et 28 de son Catalogue.

10. *Vita del Beato Giovanni Colombini, composta per Feo BELCARI; con una laude del Beato Giovanni Colombini e parte della vita d'alcuni servi di Yesu Christo chiamati Yesuati;* avec cette souscription en lettres capitales; *Finit per me Nicholaum Florentie*, in-folio, petit format, belles lettres rondes, avec signatures. Voyez-en la description dans le même Catalogue de M. Crevenna, tom. 5, pag. 86. L'Abbé de Rulle ne possède que la seconde Partie de ce Volume, laquelle contient les vies de quelques Jésuates, sans celle de leur Fondateur. D'autres n'ont que la première Partie du Volume, c'est-à-dire, la seule vie de S. Jean Colombin, que Belcari écrivit en 1449. Mazzucchelli, ordinairement si exact, ne parle que de cette première partie, à l'article de Belcari, tom. 2, pag. 621 de ses *Scrittori Italiani*, où il indique les autres Éditions de ce Volume *. La Bibliothèque du Roi possède celles de 1541, et de Rome 1556, *in-4°*. ** Elles contiennent les deux parties de l'Ouvrage de *Belcari*, que je suis surpris de ne pas trouver indiqué dans le nombre des Ecrivains dont s'est servi le P. Helyot, pour dresser l'article de S. Jean Colombin et des Jésuates, qui se trouve Tome 3 de son *Histoire des Ordres Monastiques*.

* Dans ce même article de Belcari, Mazzucchelli se trompe en disant *in-4°*. les *Vite de SS. Patri volgarizzate*, édition de Venise, Gabriel da Pietro, 1475. C'est certainement un volume *in-folio*, fort bien décrit dans les *Memoire del Valvasense*, tom. 12, pag. 86-96.

** Cette édition de Rome *ex officina Salviana*, porte au frontispice la date 1558, et à la fin avant le registre, celle du 28 Juin 1556.

Les dix éditions dont vous venez, mon cher Baron, de lire les titres, sont incontestablement du même Imprimeur qui a donné le Bettini de 1477, le Dante de 1481, et le Berlinghieri. Je suis persuadé qu'il en est sorti plusieurs autres des presses de cet Artiste, soit qu'il y ait mis son nom, soit qu'il ne l'y ait pas mis. Pour reconnoître ces dernières, il faudroit les comparer avec celles où il s'est nommé ; mais ma position actuelle ne me permet pas de faire cette comparaison.

Dans quelques jours je vous enverrai l'article que vous me demandez sur le *Dita mundi* ; mais ce sera, je vous prie, le dernier, au moins pour ce moment-ci : je suis pressé de reprendre un travail trop longtemps suspendu, et d'interrompre pendant six ou sept semaines notre correspondance sur les anciennes Editions du quinzième siècle, que je vous invite à rechercher toujours avec une nouvelle ardeur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, 16 Décembre 1782.

LETTRE III

Sur le DITA MUNDI de *Fazio de gli Uberti.*

ENCORE un Poëme *in terza rima,* mon cher Baron, et un Poëme d'un autre Florentin. Fazio * degli Uberti qui l'a composé, étoit né d'un père et d'un ayeul distingués par

* *Fazio* est un diminutif de *Bonifazio ;* c'est ainsi que les Italiens disent *Cecco* pour *Francesco, Mazo* pour *Tommaso, Meo* pour *Bartolomeo, Feo* pour *Maffeo, Peppe* pour *Giuseppe, Lapo* pour *Jacopo,* etc. Le Père de notre Fazio se nommoit *Lapo* ; il

leur mérite ; mais le Peuple de Florence s'était soulevé contre la Noblesse, en 1343, notre degli Uberti fut forcé de quitter sa Patrie, et ce fut sans doute pour charmer l'ennui d'une retraite forcée, qu'il s'occupa à composer son Poëme. Il est intitulé *Dita mundi* dans les deux seules Editions que l'on en ait faites. La première parut à Vicence, chez Léonard de Bâle, en 1474, *in-folio* à deux colonnes, caract. ronds ; et la seconde, (qui est, à mon avis, une copie de l'autre) sortit des presses de Christophoro di Pensa da Mandelo à Venise, en 1501, le 4 de Septembre, *in-4°*. Celle-ci, quoiqu'avec un frontispice imprimé en Gothiques, est en caractères ronds. On y a dénoué la majeure partie des abréviations de la première ; elle n'est point du tout commune ; mais celle de 1474 est incomparablement plus rare et plus chère : on ne la trouve pas à la Bibliothèque du Roi, non plus que dans celles de Ste Geneviève, de Mazarin et autres. Aussi Debure dit-il dans sa Bibliographie, n°. 3454, n'en avoir point vu d'Exemplaires. C'est qu'il ne connoissoit pas celui qu'a possédé jusqu'à sa mort feu M. Floncel, chez qui il auroit pu le voir comme moi. Cet Exemplaire étoit très beau ; et il n'existe plus, si l'anecdote suivante est vraie. On raconte qu'un Amateur Anglois ayant donné commission à quelqu'un de l'acheter pour lui, sans fixer de prix, le Livre fut porté jusqu'à 800 liv., et que l'Amateur, outré de l'avoir payé si cher, le jeta au feu de dépit, dès qu'il lui fut parvenu.

Si jamais on vous présente cette Edition rare, ayez grand

fut bon Poète et mourut vers 1300 à Orestagni (nommée autrefois Arestano) en Sardaigne, où son fils, quand il passa là, fit faire un service pour le repos de son âme, comme il nous l'apprend au Chap. 12 du Livre 3 de son Poëme.

s oin de vérifier si les signatures y sont. Comme, par une bizarrerie singulière, l'Imprimeur les a placées deux bons pouces au-dessous de la justification des pages, il arrive souvent qu'elles ont été enlevées par le couteau du Relieur *. J'en ai sous les yeux un Exemplaire très grand de marges, mais qui est malheureusement criblé de piqûres de vers. Il y en a un parfaitement beau chez M. Crevenna à Amsterdam. Je ne vous donnerai point de description de cette première Edition, toute rare qu'elle est, non plus que de la seconde qui est ici chez le Roi, Y. n°. 3662 et à Mazarin, n°. 10929. Vous pourrez aisément prendre là-dessus les notions Bibliographiques les plus amples dans les Livres que j'indique au bas de la page **, surtout si vous avez l'attention de rectifier les uns par les autres. En vous renvoyant aux Livres, j'évite le dégoût de répéter ce qu'ils ont dit, et

* Cette position bizarre des signatures n'est pas tellement particulière au *Ditta Mundi* de 1474, qu'elle ne se trouve encore dans d'autres Editions du quinzième siècle. Je l'ai observée dans l'Horace de Milan, Phil. de Lavagnia, 1476, *in-fol.* petit format, caract. ronds ; où non seulement les signatures sont placées deux pouces plus bas que la justification, mais rejettées à la marge droite du Volume, au point que rarement on en trouve des exemplaires reliés (quelques beaux de marges qu'ils soient) où paroissent encore ces signatures. L'Exemplaire du Roi (Y. n°. 978). ne présente plus que quatre vestiges mutilés des signatures; celui de M. le Comte Dur.., dont les marges ont été plus ménagées, en offre un plus grand nombre : mais l'Imprimeur les a reculées si loin dans la marge, qu'il est fort ordinaire de ne les plus trouver. Aussi ne connois-je aucun Bibliographe qui ait averti que cette Edition rare de 1476 avoit des signatures. Feu Debune re s'en est seulement pas douté, n°. 2713 de sa Bibliographie.

** *Franc. Saverio* Quadrio *Storio d'ogni Poesia*, vol. IV, pag. 47. — Crescimbeni, *Istoria della volgar poesia*, Tom. 3. pag. 161, édit de Venise 1730. — Paitoni, Tom. XI, pag. 240 des *Memo-*

je me ménage le plaisir de vous faire connoître le fonds du Poëme, d'en extraire quelques singularités les plus remarquables, et de fixer, par ces notions, le vrai caractère d'un Ouvrage dont on s'est contenté de bien désigner les deux Editions, sans nous dire presque rien de ce qui intéresse un peu davantage dans un Livre quelconque, surtout quand ce Livre fait texte dans une Langue.

Le Poëme de Fazio degli Uberti est partagé en six Livres, divisés chacun en Chapitres plus ou moins nombreux, et toujours précédés de leur Sommaire. Le premier Livre a 29 Chapitres; le second en a 31; le troisième, 23; le quatrième, 27; le cinquième, 30; et le dernier 14 seulement. Ce n'est ni une Géographie proprement dite, comme celle de Berlinghieri, ni une Chronique en vers, mais une relation rimée d'un voyage dans les trois parties du monde alors connues; relation dans laquelle l'Auteur rapporte différens traits de l'Histoire ancienne et moderne, civile, ecclésiastique et naturelle des différens pays où il a passé; eh! que dis-je, où il a passé? Notre Poëte avoit-il donc parcouru tous les pays dont il parle, l'Europe, l'Asie, l'Afrique? N'en croyez rien, mon cher Baron; les Italiens disent, à la vérité, que Degli Uberti, forcé de quitter Florence, se mit à faire des voyages *en Europe*, et que c'est la Relation de ces voyages qu'il a consignée dans son Poëme *.

rie del Valvasense. — *Apostolo* Zeno *Dissertazioni Vossiane*, T. I, pag. 23 et 24, et Catalogue de M. Crevenna, T, IV. pag. 19 et 20. La description donnée par ce dernier, de l'Edition de 1474, est de la plus grande exactitude: il n'y a rien à y ajouter, sinon que, dans cette Edition, l'Imprimeur a laissé en blanc la place des lettres grises, pour être faites à la main.

* Voyez Crescimbeni et Quadrio, cités ci-dessus. Le premier dit: « Fazio... *giro gran parte dell' Europa*... Ditta mondo...che

Mais ce Poëme contenant la description de l'Asie et de l'Afrique, aussi bien que celle de l'Europe, je pense qu'il ne sortit jamais de son Italie ; et malgré l'assurance avec laquelle il dit toujours avoir *vu* les objets, je suis fort tenté de penser qu'il n'a guère voyagé hors de son Cabinet. N'avons-nous pas en France un *Voyageur François*, qui paroît avoir parcouru toutes les contrées dont il parle, sans qu'il soit pourtant sorti de la rue S. Jacques à Paris ? Quoi qu'il en soit de la réalité ou de la supposition des Voyages du Poëte Florentin, parcourons son ouvrage.

Livre Ier. Après avoir montré, dans un premier Chapitre, la disposition louable où il est de fuir le vice et de suivre la vertu, l'Auteur rencontre Saint Paul, premier Hermite : dès l'entrée de son voyage, il se confesse et continue son chemin. Une vieille femme qu'il trouve en route, tente, mais en vain, de le détourner de l'idée de voyager. Il poursuit son chemin et rencontre Ptolomée, l'Auteur de la Géographie, qui lui démontre la rondeur du globe, et qui le fortifie dans son goût pour les voyages. Bientôt il rencontre Solin, qui lui donne des leçons de Géographie sur les trois parties de la terre, et qui devient son guide et son compagnon. Notre Poëte l'interroge sur la situation du Paradis Terrestre; question dont l'on juge bien que la réponse n'est pas fort satisfaisante. Nos deux Voyageurs rencontrent la ville de Rome sous la forme d'une femme qu'il peint à sa manière ; le Poëte la prie de lui faire son histoire; elle se prête avec complaisance à satisfaire sa curiosité, lui trace la suite chronologique des

« spezialmente contiene *quanto* Fazio *vide ne' suoi Viaggi.* » Et « l'autre : « Nella quale spezialmente narro e descrisse *quanto* « *vide ne' suoi viaggi.* »

premiers Rois d'Italie, depuis Janus jusqu'à Romulus; elle parle de la fondation d'Albe, et des douze Sybilles; puis de l'enlèvement des Sabines, des successeurs de Romulus jusqu'à Tarquin, de la mort de Lucrèce, de Brutus le Consul, de la 1re et 2e guerres Puniques, sans oublier Scipion l'Africain, dont elle fait un bel éloge; après quoi vient le récit des faits postérieurs, l'histoire de Marius, la conjuration de Catilina, et les victoires de Pompée. Tel est le sujet des 29 Chapitres du 1er. Livre, dans lequel le Poëte a soin de semer de temps en temps des Sentences morales et des Proverbes qui méritent d'être retenus. En voici deux ou trois :

« Ziaschum dentrar ne le bataglie atema *
« Sel non e mato e quelo e piu pregiato
« Che poi chel ne piu vede et che men trema.
« Et qui ben puoi veder chel non risponde**
« Hognor la fine come va il principio
« Ne ogni arbor non fructa che fa fronde.
« Non creda alcun che questi mondan beni ***
« Se possano acquistare et poi tenire
« Senza gustar sapor de piu veneni.

La Ville de Rome, toujours personnifiée, continue, dans les trente premiers Chapitres du second Livre, l'histoire de ses Empereurs depuis César, sans oublier ni les offices de Censeur, de Questeur, de Centurions, etc. ni les Enseignes Romaines, ni les Triomphes; elle a soin, sous chaque règne, de citer les événements les plus remarquables, les hommes illustres qui se sont distingués, et même les Pères de l'Eglise et autres Ecrivains. Au Chap. 4, qui

* Chap. 7, feuillet 5, recto de la signat. b. Edit. de 1501, in-4°. que je cite de préférence, parce qu'elle est moins rare que la première.
** Chap. 23, feuillet 7 recto, de la signature e.
*** Chap. 25, feuillet premier verso de la signat. f.

traite d'Auguste, nommé Octaviano par le Poëte, je remarque ces quatre tercets sur Virgile et Homère, et sur la naissance de Jésus-Christ :

In questo tempo spiroe en Brandicio *
Virgilio mantouano le cui ossa
Fuc traslatate a più nobel hospicio
Similimente perdeo ogni suo possa
De membri suoi e de bel dire Horatio
Et io nel campo mio gli fei la fossa
. . . . . .
Cinque millia cento sesanta nove eventi
Anni eran iti dal tempo che Adamo
Sol che havea visso et senza vestimenti
E sono al dio che del virgineo ramo
Nacque el bel fior che alumino el mondo
Et che la mie speranza el mio rechiamo

Dans le Chapitre 28e., histoire d'un miracle arrivé à Paris du temps du Roi Louis (c'est S. Louis) miracle dont il est fait mention dans l'*Abrégé chronolog.* du Président Hénault, pag. 235, édit. de 1761, in-8°. Voici les vers de l'Auteur :

In questo tempo ragionar entesi **
De un miracol bel che fu in Parigi
El qual vo noti si comel comprisi.
Dico dove era presso el Re Luigi
Levando in prete el corpo de Christo
Fra giente asai de giovani et de viegi
Che tra le mani in fanziulo fue visto
El qual era si bel dal capo al pede
Che detto aresti sempre qui misto.
Hor nota d'uno Re veracie fede
Che si chiamo che l'andase a vedere
Rispuose quel ne vada chel nol crede.

* Feuillet 8 recto de la signat. g.
** Feuillet 8 verso de la signat. m.

Dans le 31e. et dernier Chapitre de ce 2e. Livre, l'Auteur quitte Rome, et part de cette ville pour aller (toujours de compagnie avec Solin) parcourir le reste de l'Italie et d'autres pays.

Troisième Livre. Ils vont à Naples par la route que tint Virgile ; ce qui donne au Poëte l'occasion de décrire ce beau pays.

Vidi Vesubio che sa lume altrui *
Et vidi i bagni antichi buoni et sanni
Dove anegoe baia lostieri fui,
Soavi colli et piaceveli piani
Passamo et trovamo molte selve.
De pomi ranzi et altri fructi strani.
. . . . . .
Tanto e el paese piacevole et caro
De belle donne et alta ligiadria
Che piu che non dove ne fier riparro.

Ils parcoururent la Pouille, la Terre de Labour, la Calabre, la Romagne, Venise, le Frioul, la Marche Trévisane, le Padouan, etc. La description de toutes ces contrées est toujours historique ; on voit, par exemple, dans le chap. 4, qui traite de Milan, l'histoire des Visconti ; et telle est la marche du Poëte, quand il parle du reste de l'Italie. A Gènes il va voir les reliques de l'Eglise de S. Laurent, et en particulier un vase d'émeraude d'un grand prix : ailleurs, après avoir déterminé les bornes de l'Italie, nommant les lieux auxquels elle confine, (chap. xi) il parle de quelques pierres qui se trouvent dans la Terre de Labour, une qu'il nomme *firtzze, de color giallo ma molto rade;* une autre nommée *Vergetiana,* qui est en partie brune avec des vei-

* 7e et 8e feuillets de la signat. n.

nes blanches *et questa par che piova ;* la troisième est l'*ingiuria*, souveraine contre les douleurs de reins.

Nos Voyageurs s'embarquent (*chap.* 12) pour l'île de Corse et la Sardaigne ; puis ils vont en Sicile, dont Solin raconte à son compagnon les merveilles, lui apprenant aussi les étymologies des noms de chaque pays. Ils arrivent en Épire, à Athènes, etc., dont on étale toutes les singularités. Le Chapitre 17^e^ est consacré aux histoires d'Athalante et du Sanglier énorme tué par Ménélagre. La peinture de cet animal monstrueux est très chaude de couleurs. Je voudrois vous la présenter ; mais il faut suivre nos Voyageurs en Boétie, entendre Solin fixer la situation de l'ancienne Thèbes, écouter le Poëte qui raconte (*chap.* 19) les histoires de l'enlèvement d'Europe, et du Serpent tué par Partenopée : il faut bien aussi laisser faire à Solin la description du Mont Parnasse, (*chap.* 20 et 21) et disserter, tout en le descendant, sur différens pays : nous avons encore bien d'autres contrées à parcourir.

Livre IV^e^. C'est celui de tout le Poëme qui présente le plus de singularités dignes d'être observées. D'abord, par une fiction vraiment poëtique, l'Auteur trouve en Macédoine un vieux château inhabité, dont la cour (*Logia*) quarrée étoit ornée de tableaux de marbre, où l'on voyoit sculptés plusieurs faits mémorables de l'ancienne histoire : Crès, fils de Nembroth, Fondateur des Crétois ; Saturne et Jupiter avec Alcmène ; les travaux d'Hercule ; le Dragon du Jardin des Hespérides, etc., etc., tels étoient les sujets de ces tableaux ; d'autres représentoient l'Histoire d'Alexandre et ses hauts faits, etc., etc. Il faut voir cette description dans les trois 1^ers^. Chapitres, aussi bien que celle du Mont Parnasse, dans le 4^e^ ; les suivans sont employés à raconter

ce que les deux Voyageurs ont vu en Thrace, dans les îles de Crète et de Délos, à Chio et le reste de la Grèce, où ils vont à Constantinople, pour se rendre ensuite chez les Peuples Barbares.

Bestiali mostruosi et salvatichi
Quanto le simie che stan sopra gli alberi.

Ils passent dans la Dacie, traversent la Scythie et arrivent en Bohème et en Hongrie (Chap. 12 et 13), pour parcourir ensuite l'Allemagne, la Souabe, la Bavière, la Franconie, les villes de Trèves et de Cologne, la Lorraine, etc., etc. Enfin, après avoir vu la Hollande, la Frise, la Flandre et la Picardie, ils parviennent en Normandie;

El qual paese rico et buon disegno *
Qui son be porti, armenti et pratària
La terra de gran fructo et l'aer sana
Et per tutto habitato par che sia.
Un fiume ve che si chiama Sicana **
Chè bagna la cita de roto magno ***
Dove si trova dogne cossa humana.

Suite des Ducs de Normandie depuis Guillaume I. jusqu'à Robert Guiscard (Chap. 16.) De cette province les Voyageurs passant en France, rencontrent un Courier, qui, après les avoir abordés avec un souhait obligeant (*Dieu vus gart*), leur demande où ils vont. — A Paris, répondent-ils; le Courier ne dit plus mot, et continue de cheminer pendant près de deux heures avec eux, gardant un profond silence. Le Poëte le prie de lui dire les causes de l'état déplorable où il voit ce pays ; alors le Courier trace l'histoire

* Feuillet premier recto de la signat. y.
** La Seine ; au Chapitre 17 il la nomme Lassena.
*** Rouen.

de la guerre récemment faite par Edouard, Roi d'Angleterre, à celui de France ; et, ce qui mérite bien d'être observé, Crescimbeni, Quadrio et Zeno ne l'ayant pas fait, tout ce récit du Courier est en tercets françois du temps (Chap. 17) ; mais l'impression en est si fautive, qu'à peine ce François-là est-il intelligible. Nos Voyageurs arrivent à Paris, et à cette occasion le Poëte trace, à sa manière, l'origine du Royaume, la suite des Rois de France jusqu'à Philippe de Valois et Jean son fils.

Tableau intéressant de Paris, Chap. 18.

Ciercato et visto ogne sua dignitate *
Dicor per certo che quante vi sonno
En Europa vincie de bontate.
Qui le science con lor dolce sonno
Per tutto le divine et le morali
La nocte et di udi cantar se ponno.
Qui son begli costumi et naturali
Quanto de Atenes mai quando sue donna
De Filosofia et d'arte liberale.
Questa dir puossi sostegnio et colonna
De ciascuno che vale et vuol far bene
Et ne bisogni suoi veracie alonna.
Cossi richezza et quanto si convene
Ad la vita de l'huomo la si trova
Et con viva justicia si mantenue.

Les Voyageurs continuent de parcourir les autres Provinces de France, l'Auvergne, la Bretagne, l'Anjou, le Dauphiné, sans oublier S. Antoine de Viennois ; puis ils prennent la route de la Provence, et font la rencontre d'un Pèlerin qui leur raconte en langage Provençal, (Chap. 21) le voyage récent du Roi de Chypre à la Cour d'Avignon. Ils arrivent à Avignon, dont le Poëte fait un magnifique éloge : en Gascogne, dans la Touraine, en Bretagne, d'où ils pas-

* Feuill. 4 et 5 de la signat. y.

sent en Angleterre, pour raisonner sur les différens noms de ce Royaume, sur ses merveilles, et ses Rois jusqu'à Edouard VI. *che bora vive largo et pien dardire.* Ils vont ensuite en Ecosse et en Irlande, où ils n'oublient pas S. Patrice, etc. Enfin, ils passent en Espagne, dont le Poëte rapporte (chap. 27) les différens noms, sans oublier les colonnes d'Hercule, le Portugal, etc.

Livre V. Nos deux voyageurs arrivent en Afrique ; apercevant Pline (l'ancien) couché sur un lit comme il l'avoit vu à Vérone, le Poète court l'embrasser, et le prie de lui parler des douze signes du Zodiaque, de leur signification, du huitième Ciel et des astres qui y roulent, ainsi que du cours des planètes. Les réponses de Pline à ces questions remplissent les quatre premiers chapitres. Dans le cinquième il est question de l'île de Lisola et de ses arbres, qui portent des pommes d'or. Le Poëte quitte Pline, et reprend Solin, qui lui conte l'histoire de Persée et d'Andromède, lui parle du mont Atlas et de ses productions singulières (chap. 6.); puis de la Numidie et des différentes parties de l'Afrique ; il dit pourquoi les chevaux Barbes sont si légers à la course ; il parle des ours, de la girafe, des lions, de l'hyène, de l'onagre, etc.; après quoi il fait la rencontre de Frère *Ricolde,* qui lui apprend qu'il étoit Florentin, qu'après s'être engagé jeune dans l'Ordre de S. Dominique, il avoit voyagé à Jérusalem et en Arabie, et qu'ayant appris la langue Arabe, il avoit étudié et traduit l'Alcoran *. A la

* On peut voir sur ce Ricolde, mort vers 1309, et sur ses écrits la *Bibl. Lat. Med. Ætat.* de Fabricius, T. 6, pag. 90 et 91, les *Analecta Litteraria* de Freytag, pag. 778 et suiv. et les auteurs qui y sont cités. Notre Poëme est peut-être l'écrit le plus ancien où il soit question de Ricolde.

prière des Voyageurs, Ricolde fait donc la vie de Mahomet, expose les différens points de la Loi, explique pourquoi elle défend l'usage du vin et de la chair de porc, parle d'un Livre (autre que l'Alcoran) nommé *Scala*, qui règle les heures et la forme des repas, et avertit que jamais Mahomet ne fit aucun miracle, etc., etc.; ce qui remplit les chapitres 10, 11e, 12e et 13e. Le quatorzième roule sur la ville de Tripoli, le quinzième sur la Libye, sur Alexandrie et les autres villes fondées par Alexandre-le-Grand. Les suivans, jusqu'au 30e et dernier, sont employés à la description du reste de la Libye, et à celle de l'Ethiopie, ainsi que des animaux, des plantes, des pierres et des fleuves de ces pays, sans oublier ce qu'il y a de plus remarquable dans les mœurs des habitants.

Livre VI. Nos voyageurs ont passé en Asie; ce qui donne lieu à Solin de parler de Babylone, du Caire, des Souverains de l'Egypte, du mont Sinaï, *la dove Katerina si glorifica per Cristiani, Giudei et Canai*, de la mer rouge, d'Édon, du mont Seyr, de la Terre-Sainte, de Golgota et du Sépulcre de Jésus-Christ, où l'Auteur, les mains jointes, fait la prière suivante :

*O Lucie suma, o padre infinito**
**Ate l'anima mea sia racomando*
Si che sia degna al fin del tuo bel sito.

Ce détail remplit les cinq premiers chapitres. Le 6e est consacré à la description de Jérusalem, du Temple de Salomon, et des montagnes de Sion et d'Olivet. Dans le 7e., détails sur Béthanie, sur la demeure de Lazare, sur Josaphat et sur Emaüs. En route, Solin et son compagnon trouvent un Pèlerin qui leur prouve que Joseph descendoit

* Feuillet 2, verso de la signat. F.

de David, et qui leur fait la généalogie de la Vierge, sans oublier les mariages d'Anne et de ses enfans. Le 8e chapitre traite de la création, de l'ouvrage des six jours, de la punition d'Adam et de ses Descendans jusqu'à Noë; le 9e roule sur le Déluge et l'Arche, sur Cham maudit, lui et sa postérité, par son Père, et sur ses Descendans, ainsi que sur ceux de Sem et de Japhet; les deux 1ers. tercets que voici, sont remarquables en ce que le 1er. vers du 2e tercet est tout composé de mots latins :

Tanto multiplicoe ne primi tempi *
Ne gli huomini i peccati che Dio disse
Vedendo en lor gran mali et gravi scempi
Penitet enim me eos fecisse
Poi come engrati et pien de luxuria
Gli piacque et volse che ciascun perisse.

Enfin l'Auteur, dans les cinq derniers Chapitres de son Poëme, continue l'histoire de l'ancien Testament jusqu'à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, et il trace le portrait des Prophètes.

Telle est, mon cher Baron, la contexture du Poëme qui ne paroît pas fini, le dernier Livre étant beaucoup plus court que les cinq autres, sans doute parce que la mort arrêta le Poëte dans sa course, vers l'an 1368. D'après l'esquisse que je viens de vous tracer, vous êtes maintenant convaincu que cet ouvrage n'est, à proprement parler, qu'une relation rimée des trois parties du globle alors connues. Si la fiction constitue le Poëme et le distingue du récit historique, vous ne placerez sûrement pas Fazio de gli Uberti, dans le rang de ceux à qui le Ciel a accordé *mens divinior et os magna sonaturum*. D'après Solin, Ptolomée et

* Feuill. premier de la signat. G.

Pline, il a versifié ce qu'il avoit lu dans leurs ouvrages ; tout ce qu'il a imaginé se réduit à la fiction de ce vieux Château (Livre IV^e^) dont les tableaux en bas-relief présentoient l'histoire de Macédoine, et à la supposition des entretiens qu'il a eus, tant avec les Ecrivains qu'il copie, qu'avec la ville de Rome personnifiée, qui lui trace elle-même le tableau de son Histoire, etc. Ce seroit être Poëte à bon marché que d'en obtenir le titre, pour avoir employé des moyens si simples et qui coûtent si peu à imaginer. Il faut pourtant convenir que dans cet Ouvrage il se trouve par-ci par-là quelques morceaux vraiment poétiques, quelques tableaux vigoureusement dessinés, tel que celui-ci du Rhône, Chap. 21 du IV^e^. Livre.

Rodano cerchia un bel paese e vago
Tra Gallia et Narbona et nel mar sale
Si riunoso et fiero che pare un drago.

Et cette agréable comparaison par laquelle commence le Chapitre 17 du troisième Livre.

Come nel tempo de la prima vera
Giovene donna va per verde prato
Punta de l'aero de la terza spera.
Con gli occhi vaghi el core namorato
Tolendo i fiori che gli par piu belli
Lasciando gli altri che non glieno agrato.
Et colti i piu ligiadri et piu novelli
Gli lega ensieme et fane una girlanda
Per adornar li suoi biondi capelli,
Similemente io de landa en landa
Cogliendo ogni bel fior del monto andai, etc.

Mais les traits de cette espèce sont clair-semés dans ce Poëme ; et s'il est précieux aux Italiens, c'est parce qu'il leur présente un monument ancien de leur langue, et qu'il est cité par les Auteurs du Dictionnaire de la Crusca pour

la pureté du langage. Comment cette considération n'a-t-elle pas déterminé l'Italie à en donner une nouvelle Edition, d'autant plus nécessaire que d'une part les licences dans le langage que l'auteur s'est permises *, et de l'autre, la multitude et la grossièreté des fautes typographiques rendent le texte inintelligible presqu'à chaque page, et impatientent le Lecteur le plus endurant ? Aussi l'Académie de la Crusca cite-t-elle dans son Vocabulaire, non les Éditions fautives, mais les Mss. de ce Poëme. Si j'avois eu en ma possession un exemplaire de la première Édition tel que celui sur lequel le P. *Zeno*, Religieux Somasque, avoit porté toutes les corrections d'après un bon et ancien manuscrit **, mon extrait auroit été plus exact et plus développé. J'aurois bien désiré pouvoir m'aider au moins du Mss. de la Bibliothèque du Roi, cité depuis longtemps par Labbe, pag. 312, n°. CXC de sa *nova Bibl. Mss. Libror.* in-4°. ; mais les réparations à faire au vaisseau où sont placés les Mss. du Roi, ne permettant pas pour le moment d'en avoir communication, j'ai été réduit à faire mon travail d'après les deux seules Editions ; vous ne serez donc pas étonné qu'il soit si imparfait, et vous pardonnerez ces imperfections au désir que j'avois de vous faire connoître le fonds d'un Ouvrage que les Bibliographes Italiens eux-mêmes m'ont paru avoir beaucoup trop négligé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, 30 Décembre 1782.

* Quadrio a remarqué plusieurs de ces licences particulières et propres à Fazio. Voyez le Tom. I. de la *Storia d'ogni Poesia*, pag. 662, 737, 754, etc.

** Voyez Crescimbeni, Tom. 3, pag. 162, not. 20 de sa *Storia della Volgar Poesia*.

P. S. Au moment de fermer ma Lettre, on m'apporte le Tome V^e^ de l'Histoire de la Littérature Italienne par M. Tiraboschi, que je n'avois pu me procurer avant de faire cet extrait. Je vous invite, mon cher Baron, à lire l'article curieux que vous y trouverez (liv. 3, § XVIII, pag. 405-408, Edit. de Modene 1775, in-4°) sur Fazio et sur son Poëme. M. T. y observe que Fazio est un des meilleurs Poëtes de son temps, *in cio singolarmente che è forza e d'energia di stile.* Il indique les deux passages du Poëme écrits en langue Françoise et Provençale que je vous ai cités ; et pour expliquer les différentes difficultés de dates qui se présentent dans le Poëme où un événement antérieur est raconté postérieurement à d'autres, le Docte Historien de la Littérature Italienne pense, qu'après avoir fait son ouvrage, l'Auteur le retoucha et y ajouta le récit des événemens postérieurs, laissant subsister ce qu'il avoit dit précédemment d'autres faits. Ne pourroit-on pas donner une explication aussi plausible, en conjecturant que les différens livres du Poëme n'ont pas été composés dans l'ordre où nous les avons à présent ? Fazio, par exemple, a pu écrire le Chapit. 18 du Livre IV^e^, où il parle du Roi de France Charles V. qui succéda au Roi Jean en 1364, avant le Chap. 21 du même Livre, où il raconte le voyage du Roi de Chypre (en 1362) à Avignon : il a pu composer son Chap. 4 du Livre 3, où il parle de Jean Visconti, comme encore vivant et qui mourut en 1354, avant le Chap. 30 du 2^e^ Livre où il est raconté le couronnement de l'Empereur Charles IV, qui se fit seulement en 1355. Que pensez-vous de ma conjecture ?

Puisqu'il me reste du papier blanc, je vais mettre sous vos yeux deux ou trois expressions singulières de notre Poëme. Au Chap. 7 du 2^e^ Livre, Rome personnifiée, pour dire qu'après avoir été maîtresse du monde entier, elle n'est plus rien, s'exprime ainsi :

> Bella fu io et fol donna del mondo
> Et hor so men che nel A B la A sola.

Dans l'alphabet, la lettre A toute seule n'a pas plus de valeur qu'en arithmétique le zéro sans unité.

Au Chap. 25 du 2^e^ Livre, pour exprimer la longue vie d'un certain Jean qui vécut 360 ans, le Poëte dit qu'il vécut *trenta sei crocie d'anni.* Le chiffre romain X est une croix, et 36 de ces croix donnent en effet 360. Au Chapitre suivant du même livre,

il indique ainsi l'élection de Frédéric Barberousse à l'Empire qui eut lieu en 1152.

Un M. un C. duo I. con uno elle
Se dicea, quando el primo Friderico
Ellecto sue.....

Je vous ai indiqué deux ou trois Proverbes du 1^er^. Livre; j'en ai remarqué plusieurs autres dans les Livres suivans, que je vous rapporterois s'il n'étoit plus que temps de finir. Adieu donc, mon cher Baron. Gradite queste notizie, e amatemi.

VIEUX TESSONS

PENDANT le cours d'une longue vie, qui compte déjà beaucoup plus d'un demi-siècle, nous nous sommes fait une règle d'obéir strictement à cette vieille maxime d'Estienne Pasquier — *La lecture, sans l'écriture, c'est un dormir!* — Et si nous avons beaucoup lu, du bon quelquefois, du mauvais souvent, partant nous avons beaucoup écrit, nous n'oserions dire : beaucoup retenu.

C'est de ce fouillis, quelque peu indigeste, de notes, de petits faits, de dates, d'adages, de contes de la Mer'loye, que nous voulons extraire aujourd'hui, prises de ci, delà, quelques bribes bibliographiques, que nous demandons aux amis lecteurs des *Miscellanées*, la permission de leur servir, non point en guise de régal ambroisien, mais simplement à titre de ragoût rustique, et de modeste apprêt.

Nous n'avons certes pas la prétention de vouloir ériger un monument, mais tout simplement d'apporter sur le terrain à bâtir quelques matériaux de qualité secondaire, à

peine dégrossis, qu'un bon et habile maçon saura peut-être trier et mettre en œuvre, *ad majorem gloriam sanctæ bibliographiæ.*

Jean Poche.

QUELQUES NOMS DE RELIEURS PEU CONNUS

Nous n'avons pas sous la main, et nous devons l'avouer, non sans quelque honte, nous n'avons jamais lu le livre spécial de M. Edouard Fournier sur la Reliure ; on nous en a dit beaucoup de bien ; il est aujourd'hui absolument épuisé et fort recherché des amateurs.

Toutes ces précautions oratoires n'empêcheront pas le lecteur de nous traduire au criminel sous l'inculpation de plagiat, si par malheur nous nous rencontrons dans cette énumération avec le savant bibliographe.

A tout hasard nous voulons en courir le risque, espérant que l'historien aura dédaigné les menus détails qui suivent.

— Le relieur ordinaire du roy polygame, Henry VIII d'Angleterre, s'appelait John Reynes ; le British Museum conserve quelques précieux spécimens de l'atelier de cet habile artiste.

— Florimond Badier, relieur parisien du XVII[e] siècle, travaillait pour les frères du Puy (Puteanus). La Bibliothèque Nationale possède quelques brillants échantillons du talent très réel de cet artiste ; nous citerons tout particulièrement un très bel exemplaire de la grande *Imitation* de l'Imprimerie Royale de 1641 ; c'est un in-fol. en mar.

rouge à mosaïque et compartiments de couleur richement ornés de petits fers, doublé de mar. citron, également à comp. et à petits fers ; cette belle reliure est signée :

FLORIMOND BADIER FECIT. INV.

— Edwards, relieur anglais de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, fut l'inventeur d'un genre de reliure, fort recherché à son époque, qui depuis... mais alors il était à la mode.

Voici ce que dit le libraire Née de la Rochelle, dans une note consacrée au Térence de Baskerville de 1772, in-8, note qui figure au n° 1397 du Catal. Dincourt d'Hangard de 1789.

« La reliure peut passer pour un chef-d'œuvre ; elle est en vélin blanc, orné d'une dentelle d'or très légère. Sur un côté de la couverture on a peint la Muse de la Comédie, et sur l'autre côté se voit la Muse de la Poésie pastorale. La tranche, quoique dorée, présente, lorsqu'on la fait jouer, une vue d'un château antique et du paysage qui l'environne. Ce genre de reliure, inventé par un Anglois, est aussi riche qu'agréable, et il ne se trouve en France pour le moment qu'un bien petit nombre de livres reliés ainsi. »

Ce Térence, avec sa tranche à surprise, fut vendu 184 livres, prix considérable pour l'époque.

Cet Edwards, prédécesseur des illustres Clarke et Bedford, laissa quelques bons ouvrages, et les produits de son atelier sont toujours recherchés en Angleterre.

En France, sous le règne de Louis XIII, un relieur recommandable, dont plusieurs spécimens sont à la biblio-

thèque nationale, s'appelait Jean Cusson ; il exerçait en 1617, et joignit à son atelier de reliure une boutique de librairie ; il fut reçu le 10 janvier 1630.

Nous n'avons pas à parler des grandes illustrations des deux derniers siècles ; les Le Gascon, les Duseuil, les Boyet, la célèbre famille des Padeloup, celle des Derome, sont suffisamment connus, et leur état civil a été merveilleusement élucidé par le regrettable Jal, dans un dictionnaire qui est dans les mains de tous les bibliophiles.

Au commencement du XVIII^e^ siècle, un relieur-doreur des plus habiles fut Monnier (1715-1758 ?) ; il excellait dans la disposition des mosaïques de couleur, et c'est à lui qu'on doit ces très curieuses reliures à petits fers, avec sujets chinois sur les plats, dont la bibliothèque Solar présentait (n° 778 du catal.) un merveilleux spécimen.

La bibliothèque nationale en possède également quelques-uns, parfaitement dignes de figurer dans son incomparable Musée des reliures.

A la même époque, (première moitié du XVIII^e^ siècle), florissait un relieur fort estimable, Eloi Levasseur ; et il nous faut également citer un artiste, très habile doreur, du nom de Jubert, qui excellait dans la décoration des reliures mosaïques à riches compartiments de couleur ; il a signé parfois ses ouvrages, (voy. *catal. Louis-Philippe,* n° 28).

Vers le milieu du XVIII^e^ siècle, le plus grand siècle de la reliure, si Trautz n'existait pas au XIX^e^, un relieur italien jouissait d'une réputation considérable par delà les monts ; il s'appelait Lorenzo Tedesco : — Il valoroso nostro legatore Lorenzo Tedesco. — (*Catal. Vulpiorum,* p. 257).

Citons encore un relieur allemand qui exerçait à Augs-

bourg à la même époque ; il s'appelait Mozart, et était cousin éloigné du grand Wolfgang Gottlieb.

Notons en passant que le célèbre Duseuil, dont le nom a été orthographié de tant de manières, signait : Du Sueil, ce qui d'ailleurs n'offre rien d'étonnant ; on trouve *du Brueil* pour *Du Breuil*, etc.

Le relieur ordinaire du cardinal Loménie de Brienne, ce grand collectionneur qu'on surnommait si impertinemment : *Le Cardinal L'Ignominie*, s'appelait Hamfin ; son nom se retrouve sur un précieux exemplaire de l'*Historia Beatæ Mariæ Virginis*, xylographique, relié en mar. vert, conservé à la bibliothèque nationale.

Fétil, relieur, rue des Cordeliers, habile élève de Antoine Michel Padeloup (1758-1771), eût un bon atelier, et laissa quelques excellents ouvrages.

Sur un *Pastor Fido*, à la reliure du comte d'Hoym, qui figura à nous ne savons plus quelle vente de Libri, on lisait cette inscription italienne : « *Questo libro fu ligato per Padelupe Giov. dei Sorbonne in Parigi.* »

Mouillié, lourd et assez médiocre imitateur de Le Gascon, signait ses quittances, en ajoutant bravement une particule : *De Mouillié* ; il paraît qu'il n'en tira que peu de profit, car il est mort misérable.

Le duc de la Vallière, ou plutôt son bibliothécaire le venimeux abbé Rive, donnait ses in-fol. et ses in-4 à relier à Chamot, et la plupart de ses in-8 et *infra* à La Ferté ; ces deux artistes, fort estimables, ne sont jamais arrivés à la haute réputation de leurs maîtres les Padeloup et les Derome ; ils ont cependant laissé d'excellents ouvrages.

On nous permettra peut-être d'ajouter à notre collection de *Vieux Tessons*, quelques mémoires de reliure du siècle

dernier ; il n'est peut-être pas absolument inutile de savoir à quel prix montaient ces admirables reliures des Boyet, des Padeloup et des Derome.

Nous avons sous les yeux de très nombreux, et surtout de très volumineux documents ; nous nous contenterons de reproduire fidèlement un mémoire de quatre célébrités de l'époque, Duseuil, Boyet, Padeloup et Anguerrand ; les prix sont du reste à peu près identiques, et nous ajouterions Derome, Chamot, La Ferté, Mouillié, etc., que cela n'apprendrait rien de plus au lecteur.

Nous respectons scrupuleusement l'orthographe fantaisiste adoptée par ces grands artistes.

MÉMOIRE des relieures fournies par Dusueil, Relieure ordinaire du Roy depuis le mois de janvier mil sept cent quarante, jusqu'à la fin de décembre de la même année.

Premièrement, un in-4° relié en veau, mémoire de l'Académie 4 liv.

Du 28 janvier 1740.

Fourny neuf volumes d'ordonnances in-f° à 7 liv. 63 »

Plus *Hoffmani* Opera f° six volumes reliés en trois 21 »

Plus j'ay fourny 14 volumes in-4° reliés en maroquin avec des armes au petit fer, lesquels in-4° il ma fallu garnir plusieurs feuilles pour les battre sçavoir sept volumes de tables astronomiques et sept volumes d'élémens d'astrono-

mie à 14 liv. le volume attendu les armes à petit fer et auoir garny des feuilles se montent à 196 »

Plus douze volumes in-4°, Recueil d'Edits et Arrests reliés en veaux qu'il m'a fallu ranger par datte et replier à 4 liv. 48 »

Du 12 juillet 1740

Plus fourny dix volumes in-f° du catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roy, reliés en maroquin avec armes et fillets à 30 liv. le volume. Les dix volumes valent 300 »

Plus dix autres volumes in-f° du cathalogue des livres manuscrits reliés de mesme en maroquin 300 »

Plus dix autres volumes in-f° du cathalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roy, reliés en veaux avec les armes, à 7 liv. le volume font 70 »

Plus dix autres volumes in-f° du manuscrit reliés en veau avec les armes et filets à 7 liv. 70 »

Du 20 aoust 1740

J'ay fourny 39 volumes in-4° des Mémoires de Littérature reliés en maroquin dont 18 avec des armes à petit fers à 13 liv. 10 s. valent 243 »

Et les autres 21 volumes à 12 liv. valent 252 »

Plus six volumes de ces mesmes in-4° reliés en veaux à 4 liv. le volume valent 24 »

Plus un autre volume in-4° qui sont les tables 4 »

Du 3 aoust 1740

Fourny deux volumes du catalogue imprimé reliés en maroquin avec armes et filets à 30 liv. 60 »

Plus deux volumes de manuscrit reliés de mesme 60 »

Du 15 novembre 1740

Fourny le deuxiesme volume du Catalogue des Manuscrits reliés en maroquin avec les armes du Roy et la grande dentelle à feuilles de chesne 35 »

Du 2 décembre 1740

J'ay fourny douze volumes du deuxiesme tome des Manuscrits du Catalogue de la Biblioteque du Roy reliés en maroquin aux armes et filets à 30 liv. 360 »

Plus du mesme jour j'en ay fourny 17 en veaux aux armes et filets à 7 liv. le volume 119 »

A la fin du mois de décembre 1740

Fourny les trois volumes du catalogue de la Bibliothèque du Roy reliés en maroquin avec armes et filets à 30 liv. 90 »

Plus le tome cinquiesme des Mesmoires des Insectes de M. de Raumur (*sic*) reliés en maroquin bleu 12 »

Plus le tome quatre et cinquieme reliés en veaux à 4 liv. 8 »

Plus les tomes onzieme, douzieme et treizieme de l'Histoire des Inscriptions et Belles-Lettres in-4° à 4 liv. le volume 12 »

Plus six volumes in-f° du Dictionnaire de la Martinière relié en veaux à 7 liv. pièce	42	»
Plus douze phedre et douze horaces faisant 24 volumes in-18 reliés en maroquin à 3 liv. le volume, les 24 valent	72	»
Plus les ports et transports 20 voiages à 12 s. le voiage	12	»
	2.477	liv.

Ce Mémoire est adressé à M. Anisson-Duperron, directeur de l'Imprimerie Royale, mais celui-ci est très dur pour le pauvre Duseuil et lui fait subir un rabais de 397 livres : il ne veut payer les in-fol. reliés en maroquin que 25 fr.; les volumes à 14 liv. sont ramenés à 10 ; enfin les Phèdre et les Horace in-18, sont abaissés d'un tiers à 2 fr. et en maroquin.

Cette opération faite, Anisson-Duperron écrit de sa plus belle main :

« Je soussigné Direct^r de l'Impr^e Royale, certifie que les relieures énoncées au présent Mémoire montant à deux mille quatre-vingt livres ont esté fournies par le s^r Dusueil, relieur du Roy et que les prix sont conformes à ceux cy-devant payez. Fait à Paris le 22 fév^r 1741.

ANISSON.

La date de ce mémoire nous porte à croire qu'il ne s'agit pas ici d'Augustin Duseuil, qui aurait eu à cette époque 67 ans, étant né en 1673, mais d'un de ses fils, Philippe-Augustin ou Pierre.

Passons à Boyet, que nous aurions dû citer avant Du Seuil, puisqu'il exerçait antérieurement.

Livres qui ont été reliés pour le Roy par Boyet depuis le 1er décembre 1706 jusqu'à la fin de mars 1707.

	liv.	sols.
Histoire des Medailles du Roy. Folio grand papier relié en maroq. rouge avec les armes et les chiffres du Roy	18	
Item reliés en veau fauve écaille doré et marbré avec les armes et les chiffres du Roy à raison de 7 liv. pour chaq. vol.	56	
Symmondi opera in-fol. 5 volumes grand papier relié en veau avec les armes et les chiffres du Roy rendu à Monsieur l'Abbé Bignon pour les R. P. Bernardins à 5 liv. 10 s. pour chaq. vol.	27	10
Traitez de Medecine du P. Plumier in-fol. grand papier reliez en veau avec les armes et les chiffres du Roy reliez par ordre de Monsieur Amiens	11	
Item rendu à Monsieur Lorrier	5	10

Du 21 may rendu à Monsieur le Comte les livres suivans.

Biblia sacra in-folio 3 volumes grand papier en veau comme dessus	44	
S^t Bernardi opera in-folio 6 volumes grand papier de même	33	
Symmondi opera in-folio 5 volumes grand papier de même	27	10
Gregoræ (*sic*) opera in-folio 2 volumes grand papier de même	11	
Zonaræ opera in-fol. 2 vol. grand papier de même	11	

Chronicon paschale in-fol. grand papier	5	10
Pithoei codex canonum in-folio grand papier	5	10
Observationes in codicem in-folio grand papier	5	10
Description des plantes de l'Amérique, in-folio grand papier	5	10
Tractatus de filicibus in-fol. grand papier	5	10
Themistij orationes in-folio grand papier	5	10
Veteres mathematici in-folio grand papier	5	10
Histoire des principaux officiers de la couronne in-fol. grand pap.	5	10
Scriptores post Theophanem in-folio grand papier	5	10
Terentii Comediæ in-folio grand papier	5	10
Juvenalis satyræ in-folio grand papier	5	10
Histoire de Charles VIII, in-folio petit papier	4	
Histoire de Charles VII	4	
Histoire de Constantinople in-folio petit papier	4	
Ouvrages de mathématiq., in-folio petit papier	4	
Observations de l'Académie des sciences, in-fol. pet. pap.	4	
Glossarium hebraicum in-fol. de petit pap.	4	

Traité des Edits in-4° 3 volumes reliés de même	6	
Mémoires de mathématiq., in-4° de même	2	
Observations de phisiq. et métaphisiq. in-4° de même	2	
Biblia sacra in-4° de même	2	
Elemens de botanique in-8° grand papier 3 vol.	5	5
Vie du Roy Jaques second in-12	1	
Rendu à Monsr le Procureur Général par ordre de Monsieur l'abbé Bignon deux cens quatre vingt dix-huit exemplaires de la Table des Edits reliés en veau à raison de 30 sols pour chaq. exempl.	447	
Rendu à Monsieur Anisson deux exemplaires dont un pour Monsieur Mansart en maroq.	6	
Et l'autre pour Monsieur de Coste en veau	1	10
Payé pour plusieurs ports de crocheteurs tant des liures de Monsieur de Coste que de la table des Edits.	6	
	807 liv.	15 s.

Sur laquelle somme de huit cent sept liures quinze sols j'ai receü celle de trois cens liures plus qu'il ne m'étoit deü pour le mémoire précédent en datte du 13e septembre 1705, ainsy il ne reste à payer que la somme de cinq cens sept liures quinze sols, cy. 507 liv. 15 s.

(A suivre).

TABLE

DE LA

DEUXIÈME PARTIE

Pages.

Livres imaginaires et souvenirs de bibliographie satirique, par René Kerviler 1

Catalogue de l'œuvre littéraire d'Henry Monnier, par Champfleury 5

Enseignes des anciens libraires (XVI^e siècle), par le bibliophile Job 13

Un nouvel autographe de Molière, par Asmodée 15

Bibliographie de la ville de Bergues et de ses environs du X^e au XVI^e siècle, par Louis de Backer 17

Notice sur un livre philosophique inconnu ou peu s'en faut, par Quérard 27

Sur un plagiat (Corneille et Godeau), par René Kerviler .. 30

Le bouquiniste assassin, par Prosper Blanchemain 32

Les livres illustrés des XVIII^e et XIX^e siècles 42

Nouvelles recherches sur la première édition des Réflexions et Maximes morales du Duc de la Rochefoucauld, par Jules Le Petit et A. Madden 45

La librairie parisienne au XVIII^e siècle, par le bibliophile Job 56

Le commerce des livres anciens, par P.-L. Jacob, bibliophile 63

Quelques notes du célèbre bibliographe Mercier de Saint-Léger 79

Pages.

Lettre au comte Auguste Nadaillan, sur le goût des livres (1785), par Mérard de Saint-Just 85

Des manuscrits retrouvés..... 64

La bibliothèque de Jeanne Béqus, dite Quantiny, comtesse Du Barry (1760-1793), par Léon de Labessade..... 103

Documents pour servir à l'histoire de la librairie parisienne: Le père Garnot et Hébrard, son associé, par Alkan aîné..... 133

Cazin, marchand libraire, éditeur, par A. Corroënne..... 140

Sur le premier livre imprimé, orné de gravures en taille-douce..... 153

Sur le Dante, avec le commentaire de Landino, édition de 1481; sur la géographie de François Berlinghieri, et sur d'autres éditions de Nicolas, imprimeur à Florence dans le xv^e siècle..... 158

Sur le *Dita Mundi* de Fazio de gli Uberti..... 171

De quelques noms de relieurs célèbres, par Jean Poche. 189

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le 31 décembre 1879

Par Ch. Blind, Imprimeur

A DOLE-DU-JURA

POUR

ÉDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

A *PARIS*

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
ÉDOUARD ROUVEYRE, 1, rue des Saints-Pères, Paris.

PARU PRÉCÉDEMMENT :

PREMIÈRE PARTIE

DES

MISCELLANÉES BIBLIOGRAPHIQUES

publiés par

Édouard Rouveyre et Octave Uzanne

avec la collaboration de MM. Louis de Backer, Prosper Blanchemain
Gustave Brunet, Champfleury, L. Dérôme, Fernand Drujon, René Kerviller
Léon de Labessade, Paul Lacroix, Jules Le Petit, Charles de Lovenjoul
Louis Mohr, Gustave Mouravit, Alexandre Piedagnel
Louis Viau, le bibliophile Job, etc.

Paris, 1878, un beau volume in-8 de plus de 200 pages, couverture et titre rouge et noir, papier vergé teinté : 7 fr. 50.

Livres français perdus, par M. G. Brunet. — Du papier, par Jehan Guet. — Signes distinctifs des éditions originales de Montesquieu, par L. Dangeau. — Remarques sur les éditions du xv^e^ siècle et sur le mode de leur exécution, par P. Lambinet. — Du prêt des livres, par Octave Uzanne. — De la classification des autographes, des estampes et des gravures, par Ed. Rouveyre. — Quelle est la véritable édition originale de « Phèdre et Hippolyte » de Racine, par Asmodée. — Du nettoyage des estampes et des gravures, par Jehan Guet. — Fac-simile du titre de la première édition du grand voyage au pays des Hurons, par Gabriel Sagard Théodat, 1632. Procédé pour raviver l'écriture sur les vieux parchemins. — De la multiplicité des livres, par Van de Weyer. — L'Illustromanie, par Octave Uzanne. — Fac-simile de la première page d'un manuscrit d'amour du xvi^e^ siècle. — Livres imaginaires et souvenir de bibliographie satirique, par René Kerviller. — La véritable édition originale des Caractères de Théophraste, par La Bruyère, et celle des Réflexions ou Sentences et Maximes morales (par le duc de Larochefoucauld), par Asmodée. — Les Prières de la marquise de Rambouillet, par Prosper Blanchemain. — Edwin Tross et ses publications, par le bibliophile Job. — Alfred de Musset et ses prétendues attaques contre contre Victor Hugo, par Ch. de Lovenjoul. — Les annotateurs de livres, par Octave Uzanne. — Livres à clef, par le bibliophile Job. — Les manuscrits du xviii^e^ siècle, par Loys Francia. — Quelle est la comtesse des Plaideurs de Racine, par J. Old book. — Un livre rarissime imprimé à Toulouse : Las Ordonansas et costumas del Libre blanc. Tolosas, 1555, par le bibliophile Job. — Livres découpés à jour, par Gustave Monravit. — Du Plagiat, par Alexandre Piedagnel. — Nouvelles remarques sur les Petits conteurs, édition Cazin. Paris, 1878, par Asmodée. — Les impressions microscopiques, par Louis Mohr. — Des livres et des bibliothèques. — Catalogue des anagrammes devises et pseudonymes des poètes du xvi^e^ siècle, par Prosper Blanchemain. — Livres commencés et non achevés, par G. Brunet. — Des titres de livres, par Octave Uzanne. — Les livres imprimés en couleur au xviii^e^ siècle, par Léon de Labessade. — La Légende flamande de Saint Brandon et sa bibliographie, par Louis de Backer. — Des dédicaces des livres, changées ou supprimés, par P.-L. Jacob, bibliophile.

MISCELLANÉES

BIBLIOGRAPHIQUES

D. C. FABRIANI HIC HOC

PUBLIÉS PAR

ÉDOUARD ROUVEYRE

AVEC LA COLLABORATION

De MM. ALKAN aîné, Louis de BACKER, Gustave BRUNET
CHAMPFLEURY, A. CORROENNE
Fernand DRUJON, Adolphe JULLIEN, René KERVILER
Léon de LABESSADE, Paul LACROIX, Jules LE PETIT
Gabriel LE MERCIER, Charles de LOVENJOUL
Louis MOHR, Gustave MOURAVIT, Alexandre PIEDAGNEL
Octave UZANNE, Louis VIAN
le Bibliophile JOB

TROISIÈME PARTIE

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

EDOUARD ROUVEYRE

1, Rue des Saints-Pères, 1

1880

MISCELLANÉES

BIBLIOGRAPHIQUES

MISCELLANÉES

BIBLIOGRAPHIQUES

PUBLIÉS PAR

ÉDOUARD ROUVEYRE

AVEC LA COLLABORATION

De MM. Alkan aîné, Louis de Backer, Gustave Brunet
Champfleury, A. Corroenne
Fernand Drujon, Adolphe Jullien, René Kerviler
Léon de Labessade, Paul Lacroix, Jules Le Petit
Gabriel Le Mercier, Charles de Lovenjoul
Louis Mohr, Gustave Mouravit, Alexandre Piedagnel
Octave Uzanne, Louis Vian
le Bibliophile Job

TROISIÈME PARTIE

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, Rue des Saints-Pères, 1

1880

QUELQUES NOMS DE RELIEURS PEU CONNUS *

On voit que les prix de Du Seuil avaient sensiblement augmenté ; au commencement du siècle Boyet ne demande qu'une livre 15 s., pour un in-8, gr. pap. en veau ; 1 livre pour un in-12, et 18 livres pour l'in-fol. gr. pap., aux armes et chiffres, en maroquin ; aussi l'abbé Bignon ne marchande-t-il pas.

Je soussigné reconnois que le sieur Boyet a relié les liures compris dans le memoire cy joint, et j'ai arresté le présent memoire par ordre verbal de Monsieur l'abbé Bignon deduction faite de trois cens liures qui auroient esté payées cy-deuant audit sieur Boyet de plus qu'il ne lui etoit deub (*sic*), à la somme de cinq cens sept liures quinze sols qui luy reste deüe pour solde de compte jusqu'à ce jour. Fait à Paris le 15e mars 1707.

Jal n'a rien trouvé sur Boyet, tout au moins le nom de cet illustre relieur ne figure pas au *Dictionnaire critique de Biographie et d'histoire ;* voici un document qui nous donne approximativement la date de sa mort.

« Je reconnois que Monsieur Anisson, directeur de l'Imprimerie Royale m'a payé la somme de seize cens soixante

* Voir pages 189 et suivantes (*Miscellanées Bibliographiques*), tome II.

et dix-sept liures pour solde et entier payement des livres reliés pour le compte du Roy par feu mon pere et depuis son decez jusqu'au mois d'aoust de l'année 1733. Fait à Vienne ce 10e septembre 1735.

BOYET.

Ainsi suivant toutes les probabilités la mort de Boyet remonterait aux premiers mois de 1733 ; ce renseignement nous paraît intéressant à enregistrer.

Mais pourquoi le fils de Boyet était-il établi à Vienne ? A ceci nous ne pouvons répondre que par une hypothèse. Peut-être avait-il été appelé dans cette capitale par le prince Eugène, lorsque le trop célèbre capitaine se rendit acquéreur en bloc de la collection du colonel baron de Hohendorf, en 1720. Et dans ce cas ce serait à cet artiste, digne de son père, qu'on devrait les plus belles reliures aux armes de Savoie, dont la Bibliothèque Impériale de Vienne a disposé avec un laisser-aller si extraordinaire, il y a une vingtaine d'années.

— *Solum certum nil esse certi,* — dit Pline, et voilà un adage qui peut justifier toutes les hypothèses.

Mais revenons à nos moutons, c'est-à-dire à nos mémoires.

Nous citons un mémoire de Padeloup le Jeune à la date de 1736 ; il n'est pas très facile de dire quel est ce Padeloup le Jeune, mais, avec M Jal, nous pensons qu'il s'agit ici, non pas de Philippe II Padeloup, né le 25 juillet 1680, mais bien de son frère Antoine-Michel, plus jeune de 5 années, étant né le 22 déc. 1685, et qui obtint, le brévet de relieur du Roi, en 1733 : Padeloup le Jeune mourut le 8 septembre 1758.

Nous répétons que nous observons respectueusement l'orthographe.

Memoiere des livres reliez par ordre de Monseigneur de Maurepas par Padeloup le Jeune relieur du Roy depuis le 15 janvier 1736 jusqu'au 15 octobre 1737.

	livres	sols.
Concile. Douze volumes in-fol. grand papier reliez en veaux à raison de dix livres chaque volume fait	120 »	»
2 Sirmondi Opera cinq volumes a chaque qui font dix volumes fol. grand papier reliez en veaux à raison de dix livre chaq'un fait	100 »	»
2 tomes second des insectes reliez en veaux à raison de trois livres dix sols chaque vol. fait	7 »	»
37 tomes troisieme des insectes reliez en veaux à raison de trois livres dix sols chaque fait	129 »	10 »
12 tomes troisieme des insectes reliez en veaux à raison de trois livres dix sols chaque fait	42 »	»
6 tomes troisieme des insectes reliez en maroquin dorée marbrée sur tranche avec armes et dantelle différentes à raison de quinze livres chaque volume fait	90 »	»
Plus pour six voyages à 12 s. chaque fait	3 »	12 »
	492 liv	2 s.

Mais halte là! c'est Anisson Duperron qui règle, et il n'est pas tendre.

Notez qu'il s'agit ici de l'ouvrage de Réaumur, paru de 1734 à 1742, en 6 volumes in-4.

15 fr. un vol. in-4, en mar., tr. d., armes et dentelle, c'est exorbitant : Anisson rabat 3 fr. par volume, et il arrête le compte à 474 livres, en respectant scrupuleusement les 2 sols.

Je soussigné, Direct[r] de l'Imprimerie Royale, certifie avoir arresté le présent mémoire à quatre cens soixante quatorze livres deux sols et que les relieures ont esté fournies par le s[r] Pasdeloup (*sic*). Fait à Paris le 18 janvier 1738.

ANISSON.

Nous avons promis quatre mémoires ; voici celui du relieur Anguerrand, qui porte également le titre de relieur du Roi.

Memoire des rélieures faittes par P. Enguerrand (sic), *relieur du Roy, pour l'ouvrage de Monsieur Perronnet, premier ingénieur des ponts et chaussées, en deux volumes in-folio, grand colombier, d'après la décision de Monseigneur le Contrôlleur général des finances en datte du 6 avril 1783, mentionnée dans la lettre de Monsieur de la Millière du 18 du même mois, et suivant le récépissé des dittes relieures pour M. Perronnet.*

Sçavoir

	livres.
4 exemplaires reliés en maroquin pour le Roy et la famille Royale, dorés sur tranche, avec armes et dentelle, faisant 8 vol. à 60 liv. le vol.	480
45 exemplaires id. reliés en veau sans armes, dorés sur tranche avec filet, faisant 90 vol. à 30 liv. le vol.	2700
Total	3180 liv.

C'est un peu raide ou plutôt *roide*, mais le vieil Anisson-Duperron vit encore, et il supprime 96 liv. sur les quatre exempl. en maroquin, et 450 fr. sur les 45 exempl. en veau, soit 24 fr. l'exempl. ou 12 fr. le vol. en mar., et 5 fr. le vol. en veau.

— Arrêté le présent memoire, y compris le rabais cy-contre, à la somme de deux mille six cent trente quatre livres. Fait à Paris, le 12 novembre 1783.

ANISSON-DUPERON (*sic*).

— Je soussigné Reçonnois avoir Reçu de M. Dupéron la somme de deux mille six cent trente quatre livres, montans du memoire cy-dessus; en une ordonnance de pareille somme sur M. de Savalette garde du trésor royal.

A Paris, le 12 février 1784. / :

ANGUERRAND.

Il nous faut nous borner, et nous arrêtons là les comptes de relieurs : ce que nous avons donné, suffit, croyons-nous, pour donner une idée du prix des reliures au XVIII[e] siècle, et de l'élévation progressive du salaire.

Ce tableau pourrait être continué avec fruit jusqu'à nos jours, si toutefois les prix actuels sont les prix définitifs, ce dont il est permis de douter.

— *De las Cosas mas seguras la mas segura es Dudar,* dit un vieil adage d'Espagne. C'était la devise de La Mothe Le Vayer, et, par le temps qui court, nous croyons que cette devise a du bon.

L'ESPRIT DU TEMPS JADIS

LES PETITS VERS OUBLIÉS

Il vous est arrivé plus d'une fois, cher lecteur, de regarder avec admiration une fine miniature, ou un poétique pastel, pâli par les années ; en contemplant la gracieuse figure d'une jeune fille, couronnée de roses, ou d'une femme élégante, poudrée, décolletée, souriante,

Mouche à la joue et l'éventail en main !

vous avez songé, peut-être, avec un vague sentiment de regret, aux avrils disparus, aux grâces envolées, aux « flammes » éteintes, aux franches gaîtés d'autrefois, si séduisantes et si éphémères !

Cette charmante femme, dont Latour ou Baudouin ont reproduit les traits délicats, vous ne l'aviez jamais vue, ni à la messe ni au bal, mais qu'importe ? elle vous intéresse, elle vous attire, — elle évoque, en votre cœur ému soudain, les heures riantes de la jeunesse ! Combien son clair regard est brillant encore ; combien son malicieux sourire est printanier !

Elle a éprouvé les enivrantes illusions du matin de la

vie, cette adorable femme que vous ne pouvez vous lasser de regarder; elle a espéré, elle a chanté, elle a ri, d'un beau rire argentin (hélas! elle a pleuré, aussi); elle a aimé sans doute, elle a eu des poëtes « attachés à son char », et heureux de la célébrer en petits vers harmonieux et légers. Parny et Bertin l'ont peut-être connue; peut-être Dorat lui a-t-il offert galamment un exemplaire des *Baisers*... Eh bien! puisque nous ne pouvons ressusciter cette radieuse beauté, naguère admirée et choyée; du moins, remettons en lumière les spirituels rondeaux, les stances mélancoliques, les vives épigrammes, les bouquets à Chloris, les sonnets amoureux, les triolets badins, les quatrains improvisés, les chansons un peu lestes, les tendres élégies, les madrigaux parfumés, les fraîches odelettes, les ballades originales, qui ravissaient, jadis, la vaporeuse duchesse et la bourgeoise appétissante, et même, à l'occasion, Dieu merci! le duc et le marquis, le grave magistrat et le pimpant abbé de cour, le joyeux clerc et le tabellion obèse du « bon vieux temps. » Ces jolis vers, dits le matin, dans les ruelles; répétés la nuit dans les fins soupers, ne méritaient, certes, pas tous de vivre, — mais il en est beaucoup qui n'auraient pas dû mourir!

Et quelle charmante anthologie on ferait avec ces pauvres oubliés! Nous n'avons point la prétention, assurément, de les ressusciter tous; qu'on nous permette seulement d'effleurer le sujet aujourd'hui. Cueillons un simple bouquet, — une autre fois, nous ferons une gerbe, si le lecteur prend goût à ces fleurs d'antan, choisies avec soin, et dont un grand nombre, à notre avis, possèdent encore un délicieux parfum.

Lisez, d'abord, une strophe ingénieuse de l'Ode en l'honneur de la Rime, que composa Jean-François Leriguet de La Faye (né en 1674) :

De la contrainte rigoureuse
Où l'esprit semble resserré,
Il reçoit cette force heureuse
Qui l'élève au plus haut degré.
Telle, dans des canaux pressée,
Avec plus de force élancée,
L'onde s'élève dans les airs :
Et la règle, qui semble austère,
N'est qu'un art plus certain de plaire,
Inséparable des beaux vers.

On a dit de l'auteur de cette ode :

Il reçut deux présens des Dieux,
Les plus charmants qu'ils puissent faire :
L'un étoit le talent de plaire ;
L'autre, le secret d'être heureux..

Un grain de malice, maintenant !

Voici la fin d'un rondeau de Chapelle, adressé à Benserade, comme accusé de réception d'un exemplaire de ses *Métamorphoses d'Ovide*, en rondeaux :

De ces Rondeaux un Livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire ;
Mais quant à moi, je trouve tout fort beau,
Papier, dorure, image, caractère,
Hormis les vers qu'il fallait laisser faire
A La Fontaine.

Et cette épitaphe de Ménage, par La Monnoye, n'est-elle pas digne en tout point, elle aussi, du français « né malin » qui créa le vaudeville ?

Laissons en paix Monsieur Ménage,
C'étoit un trop bon personnage,

Pour n'être pas de ses amis ;
Souffrez qu'à son tour il repose,
Lui, de qui les vers et la prose
Nous ont si souvent endormis.

A propos de vaudevilles, laissez-nous vous offrir deux fragments de l'*Impromptu des acteurs*, une comédie du joyeux Panard, mort il y a plus de cent ans, un refrain sur les lèvres. Il nous semble que ces vers alertes pourraient être datés d'hier :

L'esprit n'est plus qu'un faux-brillant,
La beauté qu'un faux étalage,
Les caresses qu'un faux-semblant,
Les promesses qu'un faux langage.
Fausse gloire, fausse grandeur,
Logent partout le faux honneur.
Partout on voit fausse noblesse,
Fausse apparence, faux-dehors,
Faux airs, fausse délicatesse,
Faux bruits, faux avis, faux rapports.
Le cœur est faux chez *Amarante*,
Vesta nous montre un faux maintien,
Lise est une fausse ignorante,
Clindor est faux homme de bien.

Petit bien qui ne doive rien,
Petit jardin, petite table,
Petit minois qui m'aime bien,
Sont pour moi chose délectable.
J'aime à trouver, quand il fait froid,
Grand feu dans un petit endroit;
Les délicats font grande chère,
Quand on leur sert, dans un repas,
De grand vin dans un petit verre,
De grands mets dans de petits plats.

Du grave, à présent, n'est-il pas vrai ? On ne connaît guère

des belles stances de Jean Bertaud, évêque de Séez, que la première ; nous donnerons toute la pièce ; elle figure dans le *Commentaire sur Job*, de messieurs de Port-Royal :

Félicité passée,
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant, perdu le souvenir !

Hélas ! il ne me reste
De mes contentements,
Qu'un souvenir funeste,
Qui me les convertit à toute heure en tourments.

Le sort plein d'injustice,
M'ayant enfin rendu
Ce reste, un pur supplice ;
Je serais plus heureux, si je l'avais perdu.

Un doigt de cour !

Charleval à madame Scarron :

Bien souvent l'amitié s'enflamme,
Et je sens qu'il est malaisé
Que l'ami d'une belle Dame
Ne soit un Amant déguisé.

Rappelons, en passant, que l'aimable poète Charleval est le véritable auteur de la fameuse conversation du père Canaye avec M. le maréchal d'Hocquincourt, insérée dans les ouvrages de Saint-Evremond. — Il y a juste un siècle, l'irascible Sabatier de Castres déclarait que Saint-Evremond « n'avait fait que la gâter en y ajoutant. »

Voici un harmonieux sonnet, imité de Cervantès, — qui a paru en 1771, sans nom d'auteur :

Pendant qu'un doux sommeil, dans l'ombre et le silence,
Délasse les mortels de leurs divers travaux,
Des rigueurs de Cloris je sens la violence,
Et j'implore le Ciel sans trouver de repos.

Quand l'aurore renaît, ma plainte recommence,
Et je ressens aussi mille tourmens nouveaux.
Je passe tout le jour dans la même souffrance,
Espérant vainement la fin de tant de maux.

La nuit revient encore, et ma plainte de même ;
Tout est dans le repos, et mon mal est extrême,
Comme si j'étois né seulement pour souffrir.

Qu'est-ce donc que j'attends de ma persévérance,
Si le Ciel et Cloris m'ôtent toute espérance ?
Mais n'est-ce pas assez d'aimer et de mourir.

Madame de Sainctonge, — dont on lisait volontiers les vers en 1714 — nous fournira le madrigal suivant, « *sur un bel Enfant qui n'avoit qu'un œil, et dont la mère, qui étoit très belle, avoit aussi le même défaut.* »

Tu ne viens, bel Enfant, que de paroître au jour,
Tu ne sçais pas encor le prix de la lumière :
Fais présent de ton œil à ta charmante Mère,
Elle sera Vénus, et tu seras l'Amour.

Nous ne saurions mieux finir qu'en reproduisant un petit bijou poétique, ciselé par un maître illustre. On a lu et relu les *Fables* inimitables et les *Contes gaulois* de Jean de la Fontaine : la chanson que voici, enterrée en quelque sorte dans ses *Œuvres diverses*, est presque ignorée :

COUPLETS POUR UNE JEUNE FILLE DE 12 ANS

Qui avait fait un couplet pour La Fontaine, sur l'air de Joconde

Paule, vous faites joliment
Lettres et chansonnettes :
Quelques grains d'amour seulement,
Elles seraient parfaites.
Quand ses soins au cœur sont connus,
Une muse sait plaire.
Jeune Paule, trois ans de plus
Font beaucoup à l'affaire.

Vous parlez quelquefois d'amour,
Paule, sans le connaître ;
Mais j'espère vous voir un jour
Ce petit dieu pour maître.
Le doux langage des soupirs
Est pour vous lettre close :
Paule, trois retours de zéphirs
Font beaucoup à la chose.

Si cet enfant dans vos chansons
A des grâces naïves,
Que sera-ce quand ses leçons
Seront un peu plus vives ?
Pour aider l'esprit en ses vers
Le cœur est nécessaire :
Trois printemps, sur autant d'hivers,
Font beaucoup à l'affaire.

Mademoiselle Paule, qui était, j'imagine, une fillette fort intelligente, a dû éprouver une bien vive joie en lisant ces couplets charmants ! N'est-ce pas votre avis ? — Le bouquet d'aujourd'hui est terminé. Faites-lui bon accueil. Les fleurettes ne manquent pas dans le jardin « du Parnasse ! » A bientôt une moisson nouvelle.

Alexandre Pedagnel.

L'ABBÉ RIVE

ET SES

TRAVAUX BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

L'abbé Rive (Jean-Joseph), né à Apt, le 19 mai 1730, mort à Marseille le 20 octobre 1791, était connu dans le monde savant pour un des meilleurs bibliographes qui aient existé. Les ouvrages littéraires qu'il a publiés ont forcé ses ennemis même à faire l'éloge de sa vaste érudition et de sa critique sûre. Il avait laissé un grand nombre d'écrits dont une mort prématurée a privé le public. Ces ouvrages étaient le fruit de cinquante ans d'un travail opiniâtre, favorisé par une mémoire prodigieuse qui aurait été alimentée par une immense lecture.

Le caractère bouillant de l'abbé Rive, aigri par l'injustice et le malheur, l'avait porté, dès les premiers jours de la révolution, à faire connaître les intrigues dont il a été victime. Sa plume féconde a produit quelques brochures, depuis longtemps tombées dans l'oubli qu'elles méritaient. Mais l'histoire ne jugera pas le savant bibliographe d'après les écarts de ses derniers jours. C'est un tribut de faiblesse que quelques têtes, trop fortement agitées, paient à la nature, et dont Jean-Jacques a fourni un exemple remarquable.

I

Note des principaux ouvrages imprimés de l'abbé Rive.

1. Explication des six figures du sépulcre de Cestius, avec des notes critiques; in-fol. 1783. Chez Molini et Lami; de l'imprimerie de Didot l'aîné.

Il en a été tiré 130 exemplaires qui ont été vendus 500 fr. M. Lami avait retenu plus de 300 notes de cette explication dans l'intention de former un deuxième volume, qu'il aurait vendu aux souscripteurs. L'auteur n'ayant pas voulu se prêter à ces vues, retira ces 300 notes, qui sont encore parmi ses manuscrits.

2. Notices sur la Guirlande de Julie et sur les Fleurs de Daniel Rabel, 1779, in-4°. Paris, Didot l'aîné.

3. Notice sur la Vie et les Poésies de Guillaume de Machau, qui florissait vers le milieu du quatorzième siècle.

4. Lettres sur la Formule des Souverains, *Nos Dei Gratiâ* 1779, in-4. Paris, Pierres.

Ces deux notices sont insérées dans le troisième volume in-4. de l'*Histoire de la Musique,* par M. Laborde. Il n'a été tiré séparément que 24 de la première et 50 de la deuxième.

5. Notices sur le Roman d'Artus, comte de Bretagne, et sur celui de Pertenay ou de Lusignan. 1779, in-4. Paris, Didot l'aîné.

6. Eclaircissement sur l'invention des Cartes à jouer. Paris, Didot l'aîné, 1780, in-8. Tiré à 600 exemplaires.

7. Notice sur le Traité manuscrit de Galeatto Martio, intitulé *de Excellentibus*, 1785, in-8. Paris, Veuve Valade. Tiré à 100 exemplaires.

Toutes ces notices sont devenues extrêmement rare et fort recherchées des amateurs.

8. Eclaircissements sur les Cours d'Amour.

Il n'a été imprimé que neuf feuilles, parce que l'auteur retira son manuscrit de chez l'imprimeur Pierres, qui voulait faire retrancher une critique contre l'abbé Mercier, de Sainte-Geneviève (Saint-Léger).

9. Prospectus de l'Essai sur l'Art de vérifier l'âge des Miniatures, peintes dans des manuscrits depuis le quatorzième jusqu'au dix-septième siècle. 1782, in-8. Paris, Didot l'aîné.

Ce prospectus est de trois feuilles; il en a été tiré environ 300 exemplaires. Il se vendit d'abord 2 fr. et monta ensuite à 6 fr. Il est devenu fort rare.

10. La Chasse aux Bibliographes, ou Antiquaires malavisés. 1789. 2 vol. in-8. 200 exemplaires.

11. Explication Historique, et vie Abrégée des Grands Hommes qui font partie du Recueil d'estampes de Duflos, représentant les grades, les rangs et les dignités de toutes les nations.

Il n'a paru que onze cahiers de ce Recueil qui devoit être porté à 36. Il existe 2,400 cartes, écrites *recto* et *verso*, sur les explications que l'abbé Rive avait préparées pour les onze cahiers qui ont paru.

12. L'Art de vérifier l'âge des Miniatures, etc., avec 26 gravures enluminées. Cet ouvrage, proposé par souscription à 600 fr., n'a jamais paru. Les 26 planches existent ainsi que le discours.

13. Lettres Philosophiques contre le Système de la Nature, en 1770 et 1771, in-8. (Dans le Portefeuille Hebdomadaire, tom. III et IV).

14. Chronique Littéraire des ouvrages imprimés et ma-

nuscrits de l'abbé Rive, in-12 et in-8. Eleutheropolis (Ain). 1790.

Etc., etc.,.etc.

II

Note des principaux ouvrages que l'abbé Rive se proposait de publier et qu'il a annoncés dans sa CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

1. Dictionnaire de Critique Littéraire contre divers auteurs français et étrangers, tels que l'Almanach de Gotha, 1782, sur les inventeurs dans les arts et les sciences ; les Annales poétiques, Argelatti, Bailly, Baudini, Bartolocci, Bayle, Bunau (le comte de), la Caille (Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie); Chaudon, Chevillier, Crevena, Debure (l'auteur de la Bibliographie), Debure (Guillaume), Duker, Dupin, Dupuy, Espagnac (l'abbé d'), Falconet (le médecin), Force (Piganiol de la), Francken, Gaillard, Gebelin (Court de), Goujet (l'abbé), Heineccius (Hans-Gottlieb) Heineken (le baron de), Jablonski, Journaux (Esprit des), Juvigny, Labb, Laborde (Essai sur la Musique), Laire (le père), Lalande, Larcher, Leblond (l'abbé), Legrand (auteur de la Version Française des Fabliaux en rimes), Lelong, (le père), Lemierre, Langlet (l'abbé), Linguet, Maichel, Marchand (Prosper), Martin (dom), Mauri (l'abbé), Moreri, Naudé, Niceron (le père), Osmont, Papillon, Pankouke, Papon, Paulmy (le marquis de), Raynal, Saxi (son *Onomast. litt.*), Senebier, Simon (Bichard), Sivry (Poinsinet de), Tressan (le comte de), Winckelman, Vogtius, Voltaire.

2. Dictionnaire Sphalmatographique, ou d'erreurs Littéraires, commises principalement dans les deux siècles pré-

cédents et dans celui-ci (XVII^e^) par les plus célèbres auteurs allemands. Un gros volume in-8.

3. Gravures Encyclopédiques sur toutes sortes de matières, en 20 volumes in-8.

4. Histoire critique des Livres renfermant l'origine, la matière, les liqueurs et les instruments de l'écriture, tout ce qui concerne la forme intérieure et la forme extérieure des livres, leur division en manuscrits et en imprimés, les règles pour discerner l'âge des différents manuscrits et juger de leur valeur.

5. Mémoires pour servir à l'histoire de l'imprimerie, renfermant l'origine de l'imprimerie xylographique (en bois) et typographique, les villes qui ont le droit de s'en attribuer l'invention, et le nom de celles ou ces deux arts se sont établis dans le quinzième siècle; les noms des imprimeurs et correcteurs d'imprimerie de ce même siècle, les progrès et découvertes de cet art dans la façon d'imprimer, consistant en celle des registres, réclames, signatures, chiffres romains et arabes, pages *opistographes* et non *opistographes*, parenthèses, guillemets, virgules, lettres fleuries, figures de mathématique, d'astronomie, d'histoire naturelle, d'anatomie, figures historiées d'animaux, etc.; format des livres dans les premiers temps de l'imprimerie; épîtres, dédicaces, souscriptions, errata, tables des livres, signes caractéristiques des premières éditions, rareté des livres imprimés; sur les imprimeurs en général et en particulier, etc., etc.

6. Essai Calcographique de caractères de près de 300 éditions du quinzième siècle, tout prêts à être gravés.

7. Environ six mille Notices calligraphiques et typographiques, de manuscrits de tous les siècles et d'éditions du quinzième siècle.

8. Dictionnaire des Troubadours, où l'on relève Foncemagne, dom Veissete, Sainte-Palaye, l'abbé Millot, l'abbé Papon, Crescimbeni et Quadrio.

9. Eclaircissements critiques sur l'Histoire des Cours d'Amour de Provence, qu'on prouve, contre dom Veissete, Foncemagne, Sainte-Palaye, l'abbé Millot et le père Papon, remonter jusqu'en l'année 1160.

10. Le Réveil-Matin Littéraire, pour exciter les auteurs paresseux, ou trop confians, aux recherches et aux vérifications, en forme de lettres, adressées aux MM. du *Journal de Paris.*

11. Divers Discours sur Dieu, sur l'Ame, sa spiritualité, son immortalité. Discours sur la liberté, sur la création du monde, sur la divisibilité de la matière, sur le mal physique et le mal moral, sur la religion en général, etc.; plusieurs volumes.

12. Diverses questions de Philosophie, principalement métaphysique, morale en général, et morale économique et politique, etc.

13. Diverses Lettres sur le droit naturel et sur plusieurs points historiques du Droit romain et du Droit français, publics et privés, etc.

14. Lettres sur la hiérarchie ecclésiastique, son origine, ses divers membres, et leur supériorité respective, etc.

15. Dissertation sur le système des climats, où l'on fait voir, contre Montesquieu, que ce système remonte à plus de deux mille quatre cents ans.

16. Diverses Observations de chronologie, d'histoire politique en général, et en particulier sur l'Histoire de France, publique et privée.

17. Mémoire sur l'Histoire Littéraire, Politique et Ecclésiastique, de Provence.

18. Questions d'Antiquités en général et en particulier sur l'Egypte, la Phénicie, l'Arabie, la Perse, les Indes orientales, la Grèce, Rome, les Gaules et la Germanie.

19. Origine des usages du Christianisme, et ses rits dans le moyen âge.

20. Dissertation sur Jupiter Ammon.

21. Dissertation sur les Divinités égyptiennes, qu'on nomme *Pterophores*, ou porteuse d'ailes, contre Winckelman, dans laquelle on prouve que la Table d'Isis est apocryphe.

22. Deux Dissertations, l'une sur le Dieu Sérapis, principalement contre Jablonski et Dom Martin; et l'autre, sur le Dieu Summanus, contre Dom Martin.

23. Dissertation sur le Culte d'Isis, à Rome.

24. Dissertation sur la Minerve de Saïs.

25. Dissertation sur la Mitre ancienne, moyenne et moderne, sacrée, ecclésiastique et profane, et sur les prêtres et les peuples Mitrophores de l'antiquité.

26. Dissertation sur les Couronnes conviviales.

27. Dissertation sur Architas de Tarente, et sur Timothée de Milet, inventeur de la Lyre à sept cordes.

28. Observations géologiques en général et en particulier sur diverses géologies de France et de Provence.

29. Environ quinze mille Descriptions de livres, en toutes sortes de langues, excepté en français et en italien, depuis le seizième siècle jusqu'à présent, avec des notes critiques.

30. Bibliothèque de Livres français, en prose et en vers, manuscrits ou imprimés, depuis le douzième siècle jusqu'à présent, pour servir de supplément et de correction aux

bibliothèques de la Croix, du Maine, et de Duverdier (ainsi qu'aux notes de la Monnoie, de Falconet et de Juvigny, sur lesdites biblothèques); au trésor de la langue française, par Borel; à la Bibliothèque Française de l'abbé Goujet; à la nouvelle édition de la Bibliothèque de France, par le père Lelong; à celle de la Méthode pour étudier l'Histoire, par Langlet Dufresnoy; et aux Annales poétiques.

31. Bibliothèque de Livres italiens, pour servir de supplément et de correction aux bibliothèques de Fontanini, d'Haym; aux éditions de ces bibliothèques, par Apostolo-Zéno, et par Gian Donati, aux catalogues de Capponi, de Jackson, et au Lexicon italien de Mazzchelli, sous le nom de *Scrittori d'Italia*.

32. Bibliothèque de différentes éditions des Bibles latines du quinzième siècle, depuis 1462 jusqu'en 1485; de Bibles polyglottes et de Bibles orthodoxes et hétérodoxes des seizième et dix-septième siècles, en toutes sortes de langues, et principalement de celles qui passent pour les plus rares.

33. Bibliothèque professionale pour les sciences et les arts.

34. Mémoires sur les Bibliothèques périodiques et sur les Bibliothèques locales, publiques et privées.

35. Bibliothèque Gunécographique, ou sur les Femmes, comprenant plusieurs traités écrits pour et contre elles, dans tous les genres.

36. Bibliothèque de Livres, en tous genres, portant le nom d'Extraits, d'Abrégés, ou de Fleurs, ou d'Élite d'ouvrages.

37. Biblothèque Cométographique, ou de Livres sur les Comètes, manuscrits ou imprimés, en toutes sortes de lan-

gues, pour servir de supplément au Traité du père Pingré, génovefain, sur les Comètes.

38. Bibliothèque de Livres *Sotadiques* ou *Pornographiques*, manuscrits ou imprimés, en toutes sortes de langues, mais sans aucune espèce d'analyse, avec les qualifications que ces livres méritent.

39. Observations critiques sur les meilleurs catalogues de Livres, depuis 1769 jusqu'en 1786, etc.

III

Manuscrits qui étaient prêts à être livrés à l'Impression.

1. Le Réveil-Matin Littéraire, pour exciter les auteurs paresseux ou trop confiants, aux recherches et aux vérifications, en forme de lettres adressées à MM. les auteurs du *Journal de Paris*.

2. Notices abrégées sur les vies et les ouvrages des Troubadours.

3. Notice d'un manuscrit français de Quinte-Curce.

4. Notice d'un manuscrit de la Bibliothèque de M. le duc de la Vallière, intitulé : *L'Histoire des douze Preux, etc.*

5. Notice d'un manuscrit intitulé : *La Consolation de la Philosophie,* de Boece, translatée du latin en rimes et en prose française, par Jéhan de Mehun, etc.

6. Calques de près de 300 éditions du treizième siècle, tout prêts à être gravés.

7. 26 Planches en cuivre des 26 gravures de l'Essai sur l'art de vérifier l'âge des Miniatures. Ces planches avaient coûté 3,000 francs.

IV

État des Manuscrits et des Notes de l'abbé Rive au commencement du XIX^e^ siècle.

Ils étaient écrits de la main de l'auteur sur des cartes, dont trois ou quatre paquets pouvaient former un volume in-8. On a indiqué par des chiffres, à la fin de quelques articles, le nombre de paquets, afin de donner une idée approximative de l'étendue de ces articles. Il existait dans ces cartes différents ouvrages qui ont reçu la dernière main de l'auteur. Quelques-uns avaient été retirés des presses de l'imprimeur. Ces cartes renfermaient encore une immense quantité de notes sur divers sujets. L'écriture de l'abbé Rive était petite, ronde et très lisible.

— Essai sur l'Art de vérifier l'âge des Miniatures. Cet ouvrage se compose d'une Préface avec des Notes, d'une partie historique et d'une partie technique, et des Notes pour les 26 gravures (7 paquets).

Ce grand ouvrage devait paraître par souscription, à 600 fr. Le Discours n'a pas été publié. Les Planches seules ont été distribuées aux quarante Souscripteurs que l'auteur a eus. Voici ce qu'il en dit, page 9 de la *Chronique Littéraire :* « Ces planches sont grand in-folio ; elles sont gravées « au simple trait, imprimées au bistre et peints en or, en « argent et en couleur, ainsi que cela est certifié dans le « *Journal de Paris*, du 22 juillet 1783, par des témoins ocu- « laires de ce Journal. L'auteur n'a que quarante Souscrip- « teurs, dont trois sur vélin, à 1600 fr. »

— Explication des Figures des murs du sépulcre de Sextius, avec un grand nombre de Notes dont plus de 300

n'ont pas été publiées, parce que l'auteur ne voulut pas se prêter au désir de son libraire, qui voulait faire imprimer ces Notes séparément, afin d'obliger les Souscripteurs à payer un volume de plus (8 paq.)

Cet ouvrage est un des plus beaux qui soient sortis des presses de Didot l'aîné.

— Glanures Encyclopédiques.

— Dictionnaire de Critique Littéraire, contre divers auteurs français et étrangers.

— Essai de Dictionnaire d'auteurs latins, du haut âge jusqu'au sixième siècle avant J.-C.

— Essai de Dictionnaire d'auteurs latins, du moyen âge et moderne.

— Essai de Dictionnaire d'auteurs italiens.

— Biographie d'auteurs orientaux et grecs.

— Biographie d'auteurs français.

— Biographie de poètes français, depuis 1160 jusqu'à présent.

— Biographie de poètes français pseudonymes, désignés par des signes, par des devises.

— Auteurs anonymes de l'un et de l'autre sexe, auteurs homonymes.

— Invention dans les Sciences et dans les Arts, Jurisprudence, Histoire Naturelle, règne Minéral (où l'on trouve des recherches neuves sur la boussole), règne Végétal, règne Animal, de l'Homme, Médecine, Mathématique, Philologie, Arts, Peinture, Sculpture, etc.

— Antiquités en général et en particulier; antiquités grecques, romaines, étrusques, gauloises, germaines; Mœurs privées des Romains; Antiquités chrétiennes du haut et du moyen âge, etc.

— Dissertation sur Orus Apollo. Cet ouvrage avait été retiré de chez l'imprimeur.

— Sophian.

— Sur Archytas de Tarente, et Timothée de Milet.

— Sur Jupiter Ammon.

— Sur la Minerve de Saïs.

— Dissertation sur le système des climats, etc.

— Histoire Civile et Littéraire de Provence.

— Cours d'Amour.

— Troubadours.

— Vies abrégées des Troubadours, par ordre alphabétique.

Cet ouvrage avait été copié pour être envoyé à l'impression.

— Vies et Pièces anonymes qui sont dans le recueil de Troubadours, qui appartenait à Madame d'Urfé.

— Histoire des Langues orientales, africaines, du Levant et du Nord de l'Europe, langues étruques, latine, française, provençale, basque, italienne, espagnole. Observations sur la langue française, orthographe, style, version, etc.

— Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie.

— Histoire Critique des Livres. Sur les livres et sur l'écriture; sur les livres en général et en particulier; des livres manuscrits en général, en particulier; Bibliothèque de M. locales, fixes, vénales, nationales, professionales. Livres imprimés, enrichis de Notes manuscrites. Manière de dresser un Catalogue. Livres imprimés, classification, etc.

— Bibliothèque de Livres français, en prose et en vers, manuscrits ou imprimés, depuis le douzième siècle jusqu'à présent, pour servir de supplément, etc., formant plus de 20 vol. in-8.

— Bibliothèque de Livres italiens, etc.

— Bibliothèque de différentes éditions des Bibles latines du quinzième siècle.

— Bibliothèque professionale pour les sciences et les arts.

— Mémoires sur les Bibliothèques périodiques et sur les Bibliothèques locales, publiques et privées.

— Bibliothèque Gunécographique, ou sur les Femmes, comprenant tout ce qui a été écrit pour et contre elles.

— Bibliothèque de Livres en tous genres, portant le nom d'Extraits, d'Abrégés, de Fleurs ou d'Élite d'ouvrages.

— Bibliothèque Cométographique, etc.

— Biblothèque de Livres sotadiques, etc.

— Bibliothèque Apodémique, ou des Livres sur l'art de voyager.

— Bibliothèque de Livres *Tachygraphiques*, ou contenant l'écriture en abréviation.

— Bibliothèque Stéganographique, ou sur l'art d'apprendre à parler aux muets et aux sourds.

— Bibliothèque Iconologique de livres d'emblêmes, de devises, du cabinet du duc de la Vallière.

— Bibliothèque de Livres d'estampes.

— Observations Critiques sur les meilleurs Catalogues de Livres, depuis 1769 jusqu'en 1786, etc.

— Différentes Critiques contre divers morceaux publiés par l'abbé Mercier (Saint-Léger).

— Critique du Supplément de Saint-Léger à l'Histoire de l'Imprimerie, par Prosper Marchand.

— Différentes critiques des ouvrages de M. G. Debure *

* Ouvrages de la Bibliothèque du duc de la Vallière, qui ne sont pas dans le Catalogue que G. Debure a fait de cette Biblio-

— Différentes Critiques des écrits de M. Van-Praët.

— Histoire Critique des manuscrits de la Bibliothèque du duc de la Vallière, par ordre alphabétique.

— Additions aux Notices imprimées, à celle de Machau, à celle de la Guirlande de Julie, à celle de Rabel, à celle du Roman d'Artus, à celle de Mélusine, et à diverses Notices de manuscrits que j'ai à faire imprimer.

— Notices calligraphiques et typographiques.

— Notice de la première édition de Virgile, de la première édition du Traité de Sixte IV, in-folio, *de Sanguine Christi*.

— Notice de la deuxième édition latine des Vies de Plutarque, de celles de Silius Italicus.

— Notice de l'édition des Tragédies de Sénèque, in-4, par Higinan.

— Notice sur Franc. Florius, et la première édition de son Roman, 1467.

— Environ six mille Notices calligraphiques et typographiques de manuscrits de tous les siècles et d'éditions du quinzième siècle, semblables par leur longueur à celle imprimée du manuscrit *de Excellentibus*, par Galeatto Martio.

— Environ douze mille Descriptions de Livres en toutes sortes de langues, excepté en français et en italien, depuis le seizième siècle jusqu'à présent, avec des Notes critiques.

— Descriptions pour les Costumes de Duflos.

Recueil d'Estampes représentant les grades, les rangs et les dignités, suivant le costume de toutes les nations existantes, avec des explications historiques, et la Vie abrégée

thèque. Rareté de Livres de cette Bibliothèque que l'auteur de ce Catalogue n'a pas connue.

des grands hommes qui ont illustré les dignités dont ils étoient décorés. Paris, Duflos jeune, graveur; in-fol. 1779.

Ce Recueil devait contenir au moins 36 cahiers de 6 planches chacun. Le prix de ceux coloriés devait être de 9 fr., et le prix de ceux sans couleur, 4 fr. 50 c.

L'abbé Rive a donné pour les onze premiers cahiers des renseignements qu'il a cessé de fournir dès qu'il s'est aperçu de la mauvaise foi du graveur. Il est dit dans sa *Chronique Littéraire*, qu'il conserve plus de 2,400 cartes écrites *recto* et *verso* sur les explications qu'il avoit préparées pour ces onze premiers cahiers.

— Essai sur les tremblemens de terre, leurs différentes espèces.

— Essai de Géographie chronologique sur les tremblemens de terre.

— Essai de Bibliographie sur les Monts ignivomes et sur les tremblemens de terre.

— Contre les Philosophes modernes; contre le Système de la nature; Essence des êtres; sur les Formes de la nature, le mouvement, l'essence de l'âme, sa spiritualité, les récompenses d'une autre vie, la Révélation, la Religion chrétienne, le Culte, les Miracles, les Martyrs, etc.

— Turretin.

Il existait encore dans cette nombreuse Collection une quantité de dissertations sur différents sujets; tels que l'invention de la peinture à l'huile; la pourpre des anciens; le cinnabre des anciens et des modernes; les couronnes conviviales; l'établissement du jeûne des Quatre-Tems; sur Gaspard Schwenekfeld et ses ouvrages; sur Tertius de Lamis et les vaisseaux aérostatiques; sur Servet et ses ouvrages. Cette précieuse Collection était aussi recomman-

dable par les ouvrages finis qu'elle renfermait que par le grand nombre de Notes écrites sur une infinité de sujets. Ces notes pouvaient être d'un grand secours aux savants qui auraient eu à traiter les mêmes sujets, et leur eût épargné de longues recherches en leur évitant beaucoup de travail. On pouvait compter sur l'exactitude connue de l'abbé Rive, et les ouvrages littéraires qu'il avait donnés au public ont prouvé qu'il savait épuiser la matière qu'il traitait.

Mais, que sont devenues toutes ces notes, que sont devenus ces travaux de bénédictin ?

Question à résoudre.

****

UN ÉDITEUR ROMANTIQUE EN 1830

BIOGRAPHIE, IMPRESSIONS ET SOUVENIRS *

Redis-nous cette guerre,
Les livres faits naguère
Selon le rituel
De Renduel.
THÉODORE DE BANVILLE (*Aube romantique*).

I

Voilà déjà cinq ans que mourait dans un petit village de la Nièvre, à Beuvron, un homme qui avait joué un rôle marquant dans le mouvement romantique de 1830, et qui

* Au moment où les premières éditions romantiques sont tellement recherchées des bibliophiles et atteignent dans les ventes des prix fabuleux, il n'est pas, semble-t-il, hors de propos de faire connaître un peu cet Eugène Renduel qui fut l'éditeur du romantisme par excellence et dont le nom reparaît sur les trois quarts au moins des livres ainsi disputés aux enchères. Les impressions et souvenirs ici notés ont été rédigés par quelqu'un que Renduel avait vu naître et qu'il traitait comme son enfant ; ils sont donc en quelque sorte écrits sous sa dictée, ainsi qu'on le pourra voir. Disons encore que les librairies, à cette époque, ne représentaient pas, même embryonnairement, ce que nous voyons aujourd'hui : c'étaient de fort modestes installations, où le patron et deux ou trois employés suffisaient à la besogne, à la différence des grandes maisons actuelles, qui sont de véritables petits Etats. Mais heureusement que la renommée posthume ne se mesure ni à l'étendue des magasins, ni au nombre des commis. (Note de la rédaction de la *Revue Britannique*).

n'avait pas été sans exercer une grande influence du fond de sa librairie, où les plus grands comme les plus petits, dans le monde des lettres, venaient lui faire leur cour et l'associer, en quelque sorte, à leurs travaux. Quelle existence fut jamais mieux remplie que celle de ce petit libraire, qui partit de la position la plus humble pour arriver au succès par le travail et la volonté, dont la vie fut intimement mêlée à la période littéraire la plus intéressante du siècle, et qui, inconnu d'abord et ne connaissant personne, sut, en peu d'années, grouper autour de lui toutes les forces vives de la littérature et des arts.

Pierre-Eugène Renduel naquit, le 23 novembre 1798, au gros village de Lormes, situé sous les montagnes, aux confins des bois du Morvan. Ses parents, de petits bourgeois campagnards, n'avaient que des ressources assez modiques pour élever leur nombreuse famille ; aussi, dès que le garçon fut en âge de s'occuper, le placèrent-ils comme clerc chez un notaire de Lormes, M. Lobé. Renduel s'attacha à son patron et put bientôt lui prouver, d'une façon éclatante, son affection et son dévouement. Lorsque arrivèrent les événements de 1815, le fils de M. Lobé, compromis par ses opinions politiques, dut se sauver et se cacha dans les bois du Morvan, aujourd'hui encore si profonds et alors presque impénétrables. C'était Renduel qui, connaissant sa retraite, lui portait ce dont il avait besoin, vivres et vêtements ; quelquefois même il passait les nuits avec lui.

En 1816, il suivit ses parents, qui allaient habiter Clamecy, et entra comme clerc chez un avoué de cette ville, M. Pellault. Il y demeura jusqu'au moment où il fut pris par la conscription ; mais il n'eut pas plutôt goûté de l'état

militaire qu'il en fut las; il obtint facilement de se faire remplacer en ce temps de paix réparatrice et put aussitôt rentrer dans la vie civile.

Il se rendit alors à Paris, où il brûlait de tenter la fortune, et se présenta chez un petit libraire auquel un ami commun l'avait adressé. Celui-ci, qui n'avait besoin d'aucun commis pour faire son modeste commerce, consentit seulement à l'employer jusqu'au jour où il trouverait une place plus lucrative. Renduel entra peu après dans une grande librairie, mais il découvrit bientôt que l'on n'y usait pas des procédés les plus délicats vis-à-vis des souscripteurs, alléchés par de magnifiques annonces. Ces façons peu loyales choquèrent vivement la nature honnête et un peu rude du jeune homme, qui se retira aussitôt de cette maison : c'était peu après 1820.

A cette même époque, un ancien militaire, épris des opinions libérales, venait d'installer, rue de la Huchette, une librairie où il voulait publier surtout des ouvrages déplaisant au gouvernement et combattant les idées religieuses en faveur sous la Restauration. Le colonel Touquet obtint alors une réputation éphémère en répandant, au meilleur marché possible, des livres d'opposition politique et religieuse, entre autres les œuvres de Voltaire et de Rousseau, auxquelles l'esprit de parti donna dans l'instant beaucoup de vogue. De cette célébrité passagère, il ne reste aujourd'hui que deux titres inséparables : le « Voltaire-Touquet » et les « Tabatières à la charte. » Ces dernières, qui se vendaient à bas prix, étaient de simples tabatières sur le couvercle desquelles toute la charte était reproduite en lettres minuscules, avec figures allégoriques, imprimées en lithographie par Godefroy Engelmann : c'était encore un

procédé d'opposition, afin que les priseurs eussent toujours sous les yeux les droits écrits du citoyen français. Les royalistes répondirent à cette manœuvre en faisant fabriquer d'autres tabatières, avec le testament de Louis XVI et le portrait du roi martyr ; mais le succès populaire était acquis et assuré aux « Tabatières-Touquet. »

Renduel entra, vers 1821, chez le colonel Touquet, avec les idées duquel ses enthousiasmes de jeune homme s'accordaient sur plus d'un point. Les affaires de la librairie amenaient fréquemment le nouveau commis dans les bureaux d'un imprimeur-libraire de la rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, M. Laurens. Là, il eut occasion de voir plusieurs fois l'une de ses filles, la cadette, et il la demanda en mariage : cette union allait se faire et Renduel devait même succéder à son beau-père, lorsqu'un premier malheur, la mort de M^me^ Laurens, vint entraver l'accomplissement de ces beaux projets.

Le colonel Touquet avait très bien su profiter de son succès au point de vue commercial, mais sa vogue ne tarda pas à baisser, dès que l'on reconnut que ses éditions, ayant le seul avantage de ne pas coûter cher, étaient fautives et peu soignées. Il en parut de beaucoup meilleures qui rendirent le débit des siennes presque nul; et ses affaires allant de mal en pis, il dut enfin se réfugier en Belgique. Comme la librairie de Touquet commençait à décliner, bien qu'elle se fût transportée dans un quartier plus vivant, à la galerie Vivienne, M. Laurens engagea son futur gendre à faire quelques voyages pour se mettre plus au courant des affaires. Renduel entra alors chez M. Hautecœur jeune, dont la librairie était rue de Grenelle-Saint-Honoré, espérant bientôt se marier et s'établir; mais il comptait sans les

intrigues de gens qui avaient intérêt à ce que l'imprimerie passât en d'autres mains que les siennes. Il en arriva comme ceux-ci voulaient : M. Laurens transmit son brevet d'imprimeur à Honoré de Balzac. Ce nouveau contre-temps ne devait pas arrêter Renduel, qui persista dans ses vues et vainquit enfin, par sa constance, toutes les objections : Mlle Céleste Laurens devint Mme Renduel.

A partir de ce moment, Renduel redoubla de zèle, pour mettre un peu d'aisance dans son ménage, et il fut bien secondé par sa femme. Grâce à leur activité commune, à leur ardeur au travail, ils purent élever peu à peu leur librairie au premier rang. C'est au courant de l'année 1828 que Renduel installa, au numéro 22 de la rue des Grands-Augustins, ce cabinet de librairie qui devait être, peu d'années après, le rendez-vous de toutes les célébrités littéraires et artistiques de l'époque, et surtout des chefs de file et des disciples enthousiastes de l'école romantique. Il débuta de la façon la plus modeste, en publiant un tout petit code (format in-32), puis des contes de Berquin, de moitié avec un ami, et d'autres ouvrages de peu d'importance.

C'est seulement en 1830 que son nom commença à se répandre dans le monde des lettres. Il avait eu, en effet, le mérite de pressentir quelle force, quel avenir il y avait dans le mouvement littéraire qui ne faisait que de naître, et il eut l'habileté de grouper autour de lui tous ces écrivains, aujourd'hui célèbres, alors modestes débutants, qui allaient frapper à la porte de différents libraires pour leur glisser subrepticement quelques volumes de prose ou de vers. L'habileté de Renduel consista à les appeler tous à lui par des propositions plus avantageuses, et à publier franchement leurs ouvrages, au lieu d'en produire timidement un ou

deux comme faisaient les autres éditeurs. Etant venu trop tard dans la librairie pour posséder les premières productions de ces écrivains, il eut le difficile talent de les attirer chez lui, de les enlever aux libraires qui avaient mis au jour leurs livres de début, de retirer l'un à Ladvocat, l'autre à Gosselin, celui-ci à Paulin, celui-là à Levavasseur ; de publier, sans distinction d'auteur, tous les ouvrages d'un mérite réel, laissant au hasard ou au public le soin de décider lesquels auraient le plus de succès et le dédommageraient des pertes occasionnées par les autres.

Dans son aperçu historique sur la librairie française, Werdet, un ancien éditeur bien connu des bibliophiles, caractérise en ces termes la révolution littéraire commencée sous le règne de Charles X et qui reçut une impression irrésistible de la révolution politique de 1830 : « Avec l'émeute comprimée, avec le repos forcé imposé à ces chaleureuses imaginations, le culte de la vieille forme classique dut se refroidir, et un avenir littéraire plus en rapport avec les circonstances fut avidement recherché. Lamennais, avec ses *Paroles d'un croyant*, Paul Lacroix, avec ses *Soirées de Walter Scott*, qui obtinrent un brillant succès, ouvrirent à deux battants, à la génération nouvelle, l'un les portes de la philosophie, l'autre celles du roman. Deux horizons se découvrirent à la foule nombreuse des littérateurs en herbe, tels que les Léon Gozlan, les Eugène Sue, les Alphonse Royer, les Alphonse Karr et mille autres encore... »

C'est précisément Renduel qui produisit dès l'origine ces deux ouvrages, — comment Werdet n'a-t-il pas un mot de souvenir pour son ancien confrère ? — et par un heureux retour, ce furent ces deux publications qui mirent à

flot la librairie de Renduel et qui en assurèrent la vogue par leur retentissement.

Le livre du bibliophile Jacob datait d'avant le changement de régime. Renduel avait édité, dès 1829, ses *Soirées de Walter Scott à Paris*, ce curieux recueil des chroniques de France du quatorzième au seizième siècle, demeuré le type des romans de chevalerie romantique, et qui est précédé d'une gravure-caricature si bien dans le goût du temps, où le bibliophile Jacob est représenté en robe de chambre, en culotte courte, des bas déchirés tombant sur les talons, feuilletant de vieilles chroniques dans un cabinet rempli d'in-folio poudreux, de tentures et d'armures moyen âge.

Quant aux *Paroles* de l'abbé de Lamennais, c'est seulement en 1833 que parut chez Renduel la première édition de ce livre de révolté, de cette sorte de plainte biblique adressée au nom des classes souffrantes aux heureux et aux puissants du jour, de cet ouvrage qui rendit définitive la scission du prêtre avec la Cour de Rome, qui attira enfin sur lui les foudres du pape Grégoire XVI, le condamnant, dans une encyclique solennelle, comme auteur avoué d'un « livre peu considérable, mais d'une immense perversité. »

Combien d'ouvrages de mérite Renduel fit-il paraître, combien d'auteurs de génie ou de talent virent leur premier livre édité par lui, ou le vinrent successivement trouver par la force même des choses ! Victor Hugo d'abord, puis Sainte-Beuve, Lamennais, Théophile Gautier, Henri Heine, Alfred et Paul de Musset, Gérard de Nerval, Alfred de Vigny, Jules et Paul Lacroix, Charles Nodier, Pétrus Borel, Frédéric Soulié, Eugène Sue, Léon Gozlan, Alphonse

Royer, d'Ortigue, le vicomte d'Arlincourt, Michel Masson, Louis de Maynard, Raymond Brucker, etc.

Il fallait alors un rare esprit d'initiative, presque de l'audace, pour publier les écrits de Heine et les contes d'Hoffmann. C'est Renduel qui, le premier, demanda à Henri Heine, alors connu seulement par quelques articles de la *Revue des deux mondes*, de réunir en un volume ses études sur notre pays : de là le premier ouvrage de Heine paru en 1833 et intitulé *De la France*. Le succès n'avait pas trompé l'attente de l'éditeur, qui traita ensuite avec Henri Heine pour publier ses œuvres complètes et qui les fit paraître effectivement, au courant des deux années suivantes, en cinq volumes, dont un sur *la France*, deux sur *l'Allemagne* et deux de *Reisebilder*. Et ce qui prouve qu'il y avait alors un certain mérite à apprécier Henri Heine, quelque courage à l'éditer, c'est que dix ans plus tard, quand Renduel eut pris ses quartiers définitifs à la campagne, Heine se trouva fort embarrassé de trouver un éditeur. Hachette n'avait pris qu'en dépôt le restant de l'édition de Renduel, et Heine, redevenu libre de placer ses ouvrages où il voudrait, les alla proposer à Charpentier.

Or, celui-ci, qui n'était pourtant pas un homme ordinaire, écrivait dans ce temps à Renduel : « J'ai parcouru les ouvrages de Heine, que j'avais fait prendre, avec votre petit mot, chez Hachette, et, franchement, ça n'est pas bon. C'est du dévergondage politique, philosophique, etc., sur tous les points enfin ; et l'esprit qui s'y trouve quelquefois sent diablement le cruchon de bière. C'est d'un étudiant allemand échauffé. Je suis fâché de ne pouvoir les imprimer, car j'aurais eu du plaisir à vous compter encore quelques piles d'écus de 5 francs ; mais c'est impossible. »

Effectivement, Charpentier n'édita jamais les ouvrages de Heine, qui fut tout heureux et tout aise, à la fin, de rencontrer un second Renduel en la personne de Michel Lévy *.

Lorsque Renduel, l'esprit séduit et charmé par les contes d'Hoffmann, avait décidé de les faire tous traduire, il s'était adressé, pour cette tâche délicate, à Lœve-Veimars, et il avait eu vraiment la main heureuse, à ne juger que le talent de l'écrivain, dont la remarquable traduction est devenue classique, et en oubliant le fâcheux caractère de l'homme. Cette longue publication obtint une vogue considérable, ne dura pas moins de cinq ans, de 1829 à 1833, et s'étendit jusqu'à vingt volumes, tandis qu'une traduction rivale, celle de Théodore Toussenel, suscitée par ce succès inespéré, et commencée seulement un an plus tard, s'arrêta à douze volumes d'égale contenance. L'édition des *Contes d'Hoffmann,* publiée par Renduel, était aussi bien une œuvre de luxe qu'une œuvre littéraire ; car, outre une notice histori-

* Lettre de Hachette à Renduel du 12 octobre 1840 ; lettres de Charpentier à Renduel des 14 octobre et 9 décembre 1841. — Je pourrais insister sur les rapports d'amitié qui unirent toujours Charpentier à Renduel, celui-ci ayant conservé quelques lettres charmantes du premier, mais je me contenterai, pour le moment, de donner ici un simple éclaircissement bibliographique. Le livre de Heine sur *la France* parut isolément en 1833 ; mais, quand Renduel dut publier ensuite les *Reisebilder*, il voulut réunir toutes les œuvres de Heine sous une rubrique générale. Il marqua donc les *Reisebilder* comme tomes II et III ; la seconde édition de *la France* (réédition fictive, car le titre seul était changé) forma le tome IV, puis *l'Allemagne* les tomes V et VI. La série est complète ainsi, et l'on y chercherait vainement le tome I, qui n'a jamais paru. Renduel voulait peut-être attribuer cette place à *la France* ou à quelque autre ouvrage en un seul volume, mais le fait est qu'elle resta toujours vacante.

que de Walter Scott sur l'écrivain allemand, elle renfermait un beau portrait, dessiné par M. Henriquel Dupont, d'après une silhouette d'Hoffmann par lui-même, puis deux jolies vignettes de Johannot : l'une tirée du conte de *Maître Floth* et l'autre représentant le chat Murr.

Sue et Soulié contribuèrent également à la prospérité de l'entreprise de Renduel. S'il ne publia du second qu'une réédition des *Deux Cadavres*, il eut en revanche la primeur de deux des plus célèbres romans du premier. Au moment où Renduel entra en rapports avec Eugène Sue, celui-ci venait de quitter la carrière maritime pour s'essayer dans la littérature, après avoir exercé la chirurgie dans les armées de terre et de mer, parcouru l'Espagne, les Antilles, la Grèce et assisté enfin à la bataille de Navarin. Renduel commença par rééditer *Atar-Gull*, publié d'abord chez Vimont, puis il fit paraître, coup sur coup et à un an de distance, les deux grands romans maritimes de *Plick et Plock* et de *la Salamandre*. *Plick et Plock* était le premier ouvrage d'imagination sur la vie maritime qui fût écrit en France, et il avait d'abord paru dans un recueil littéraire, *la Mode*, mais il retrouva en volume le succès retentissant qu'il avait obtenu en feuilletons, et la vogue de ces récits fut telle, qu'elle établit définitivement la réputation naissante du romancier.

En 1837, c'est-à-dire au plus fort de sa réputation, Renduel avait transféré sa librairie au numéro 3 de la rue Christine, tout près de son premier domicile. Mais ce n'était pas sans porter atteinte à sa santé qu'il avait pu arriver à ce succès inespéré : son activité infatigable avait usé ses forces, si bien que les médecins lui conseillèrent, d'un avis unanime, de se retirer à la campagne. Un peu avant 1840, il

acheta le château et la terre de Beuvron, situés dans l'étroite et charmante vallée du Beuvron, à trois lieues au-dessus de Clamecy, dans un pays où il n'y avait alors que des sentiers abrupts, difficiles à gravir, même à cheval. Cette propriété, d'ailleurs assez étendue et bien placée au bord de la rivière, avait surtout, à ses yeux, le grand mérite de le ramener presque dans son pays natal, aux confins du Morvan, à quelques lieues de Lormes. Renduel ne se décida pas tout d'abord à abandonner complètement Paris, tant était grand pour lui l'attrait de la vie militante, et il se contenta d'aller passer plusieurs mois chaque année à la campagne; mais, n'ayant pas tardé à s'apercevoir que sa santé dépérissait dès qu'il rentrait à la ville, il dut renoncer absolument à la librairie et se retirer à Beuvron.

L'arrivée d'un homme d'intelligence et d'action fut un bienfait pour ce pays, encore très arriéré. Renduel, qui avait en lui un besoin incessant de s'occuper, reporta toute son activité sur la culture et oublia les jouissances de la vie littéraire pour les plaisirs de la vie rustique ; uniquement préoccupé de la prospérité de ses terres et de ses troupeaux, obtenant des prix aux comices, révélant aux gens de la campagne les inventions modernes et discutant presque autant avec eux, pour les décider à adopter un instrument nouveau, qu'il faisait naguère avec tel poète ou romancier pour obtenir une correction ou une concession. Les paysans, ou du moins la plupart d'entre eux, reconnurent bien vite les qualités de cet homme excellent, parfois brusque et grondeur, mais si dévoué ; et chaque fois qu'ils purent nommer eux-mêmes leur maire ils ne manquèrent pas de le choisir. Elu à plusieurs reprises maire de Beuvron, Renduel apporta à ses fonctions municipales le zèle qu'il met-

tait en toute chose, et s'y donna tout entier. Il veillait à mieux employer les fonds de secours, ne soutenant que les véritables indigents, afin de pouvoir les secourir tous; il usait de sa légitime influence, souvent avec succès, pour obtenir des chemins praticables ; il en traçait même et en exécutait avec les seules ressources de la commune. Il donnait encore l'exemple du courage en refusant de fuir devant l'épidémie cholérique, afin de ne pas augmenter l'effroi des paysans attachés au sol. Durant la dernière guerre enfin, étant tout nouvellement renommé maire, il bravait cet hiver rigoureux, malgré ses soixante-treize ans, et courant tous les jours du canton à la sous-préfecture, pour veiller aux intérêts de sa petite commune. Bien qu'il dût aller presque chaque année aux eaux, pour soigner une ancienne maladie du foie, Renduel était encore alerte et solide lorsqu'il fut subitement frappé d'une paralysie partielle. La maladie parut un instant céder devant un traitement énergique; mais une seconde attaque, plus violente, l'emporta le 19 octobre 1874. Il approchait de ses soixante-seize ans.

II

L'annonce du trépas d'un homme que tous croyaient enterré depuis longtemps causa bien une légère surprise parmi les rares gens épris d'histoire littéraire qui avaient entendu prononcer le nom de Renduel par quelques débris de la phalange romantique, ou qui l'avaient vu au bas de quelque édition originale de Nodier, de Gautier ou de Hugo; mais ce nom même n'éveillait qu'un rare sentiment de curiosité parmi tous les écrivains modernes, car nul n'avait connu Renduel. Il mourait trop tard pour sa gloire ;

car, s'il avait précédé Gautier dans la tombe, celui-ci n'eût certainement pas manqué de lui consacrer un de ces articles nécrologiques, si animés, si touchants, dans lesquels il faisait revivre l'ami qui venait de disparaître, et le faisait estimer et aimer de tous. Lorsque Renduel disparut à son tour, Paul Foucher survivait seul, qui aurait pu tracer de lui un portrait d'après nature ; mais celui-ci n'avait eu que peu de rapports avec l'éditeur romantique, étant le dernier venu dans le cénacle, et cette mort aurait frappé davantage quiconque, étant plus âgé, aurait vécu avec Renduel ces dix années de luttes littéraires, de 1830 à 1840. Quant à Victor Hugo, il planait trop haut dans les nuages pour se soucier aucunement de cet accident terrestre et pour accorder un seul mot de souvenir à celui qui avait été mieux que son éditeur, son ami ; il daignait du moins l'appeler ainsi.

La plupart des journaux se contentèrent d'annoncer cette mort par un simple fait-divers ; quelques-uns pourtant profitèrent du trépas de cette « personnalité quasi littéraire » pour rééditer quelques contes à dormir debout, comme cela arrive trop souvent chaque fois que disparaît une personne qui a eu son jour de renommée et d'éclat : simple prétexte à copie qui permet de reproduire deux ou trois anecdotes écloses dans le cerveau d'un rédacteur à bout de nouvelles *. Seul, M. Philibert Audebrand, qui avait gardé le culte

* Voici celle de ces anecdotes qui fit le plus de chemin dans la presse : « . . . Eugène Renduel a été l'éditeur le plus marquant de l'école nouvelle ; on sait assez que c'est lui qui eut l'heureuse témérité de publier les premières œuvres des romantiques, à commencer par celles de Victor Hugo. En parlant de lui, Henri Heine disait : « Quand je suis allé lui offrir *Reisebil-* « *der*, il me répétait la chanson qu'il chantait à tout le monde : « Vous me ferez mourir sur la paille. » Et moi de répondre :

des choses littéraires, consacra au défunt quelques lignes d'un louable sentiment, dans sa chronique de *l'Illustration*. C'était d'autant mieux à lui qu'il n'avait jamais connu Renduel et qu'il ne lui était redevable de rien.

« Eugène Renduel vient de mourir dans sa soixante-seizième année, au château de Beuvron (Nièvre).

« A ce seul nom, ce qui reste de la génération de 1830 n'a pu s'empêcher de dresser l'oreille. Eugène Renduel a été celui des éditeurs qui a le plus contribué à affermir l'école romantique dans son triomphe. C'est lui qui a prononcé une sorte de « fiat lux » pour les œuvres magistrales d'alors. Ses in-octavo, illustrés des vignettes de Porret et des Johannot, donnaient plus de relief encore à Victor Hugo, à Charles Nodier, à Théophile Gautier et aux autres.

« Un libraire du temps de Louis XV disait :

« Ah! si je tenais dans un grenier, nus et sans pain, les « nommés Voltaire, J.-J. Rousseau et Diderot, quelle bonne « affaire je les forcerais à me faire faire ! »

« Eugène Renduel n'avait pas besoin de songer à de tels expédients. S'il faisait de bonnes affaires avec les grands écrivains de son temps, il les mettait de moitié dans la réussite de l'entreprise. Un livre édité par lui avait, rien que sur

« Sur la paille d'un château. » Vous le voyez, ce charmant Henri Heine était bon prophète! » — Ce jeu de mot a été naturellement inspiré à quelque nouvelliste par la lecture de la lettre de faire part, datée du château de Beuvron ; mais il faut avoir vu ce château, déchu de sa splendeur passée, pour juger combien cette plaisanterie tombait à faux et comment les maîtres de ce domaine, bien que seigneurs châtelains, devaient être et étaient en effet beaucoup moins riches que tel ou tel gros fermier qui n'habite pas un château, mais qui pourrait en acheter deux ou trois comme celui de Beuvron.

le nom de celui qui l'avait fabriqué, un passeport sûr auprès du public.

« Les catalogues qu'il a laissés sont des monuments littéraires. Il n'y a pas de bibliophile qui ne se fasse un devoir de les consulter, afin de se rendre compte de ce que pouvait être l'esprit français en 1830. Eugène Renduel, très téméraire, a été le premier éditeur des deux ouvrages les plus audacieux de son temps : *Reisebilder*, de Henri Heine, et les *Paroles d'un Croyant*, de Lamennais.

« Il avait commandé à Gustave Planche un roman en deux volumes in-octavo, et ce n'a pas été sa faute si le critique ne s'est pas fait conteur, au moins pour une fois.

« Jules Janin nous disait un jour, dans son petit jardin :

« Un catalogue d'Eugène Renduel est plus intéressant à « lire que tous les livres qu'on écrit aujourd'hui *. »

Le chroniqueur se rappelait peut-être avoir enterré avant le temps celui qui venait de disparaître, et il désirait compléter pour l'homme vraiment mort l'oraison funèbre, très sommaire, mais déjà trop longue, qu'il lui avait consacrée de son vivant.

Au mois de juillet 1874, Renduel était allé prendre les eaux de Bourbonne-les-Bains, où le médecin, un peu en désespoir de cause, l'avait envoyé pour le remettre d'une première attaque de paralysie. Comme il feuilletait un soir l'*Illustration*, lui qui ne lisait d'ordinaire que deux journaux politiques, un de Paris et un de Nevers, il aperçut son propre nom imprimé, et il lut avidement les lignes suivantes :

* *L'Illustration*, 7 novembre 1874.

« Ce que le directeur ne sait peut-être pas, c'est qu'il a été fortement de mode en littérature, il y a quarante ans, de faire des promesses. On prenait les engagements les plus formels — dans les catalogues. Pour ne parler que du même Alphonse Karr, il avait promis, par exemple, trois romans, qu'on attendra probablement jusqu'à la semaine des quatre jeudis.

« 1° *L'Ile des saules*, dont il est fait mention dans les catalogues d'Eugène Renduel, à la date de 1835. (Eugène Renduel est mort depuis longtemps et 1835 a l'air d'avoir été avant le déluge.)

. . . . . .

« Mais que vous dire ? Les hasards de la vie et la fantaisie du conteur l'ont poussé de la mer d'Etretat à la mer de Nice. Tantôt il s'est fait jardinier, tantôt il s'est fait pêcheur. Pour un jardinier, c'est de la paresse *. »

L'article était de M. Philibert Audebrand, et raillait agréablement certain directeur de revue qui prétendait contraindre M. Alphonse Karr, par autorité de justice, à composer un roman de *Robinson Crusoé*, que l'écrivain s'était engagé à faire il y avait déjà plus de vingt ans... Renduel n'en lut pas plus long et jeta le journal.

Lorsque j'allai le voir à Beuvron, à la fin d'août 1874, l'excellent homme, qui s'était repris à espérer après le succès momentané de sa cure, riait volontiers de l'article qui l'avait d'abord désagréablement frappé, et il me disait, du ton joyeusement bourru qui lui était habituel : « Conçoit-on ce M. Audebrand, qui me tue et m'enterre sans plus de

* *L'Illustration*, 18 juillet 1874.

façon ! Si tu le connais, dis-lui que je suis encore de ce monde. J'avais d'abord envie de réclamer, mais à quoi bon ? Si je ne suis pas mort, je n'en vaut guère mieux ; je suis oublié des rares survivants de mon temps ; si je faisais mine de vivre, je m'attirerais des lettres, des visites, des demandes : mieux vaut demeurer mort. »

Quiconque connaissait le caractère et le ton de Renduel aurait facilement discerné sous cette boutade, une douce satisfaction résultant d'abord de ce que son nom n'était pas oublié, et aussi d'une idée assez complexe, mais bien naturelle chez un homme qui avait occupé une telle position. Pensée toute secrète qu'il ne formulait pas, mais qu'on lisait dans ses yeux, et qui était sûrement celle-ci. Tandis que les derniers représentants de l'école romantique, s'efforcent de satisfaire la curiosité avide des nouveaux venus dans les lettres artistiques et littéraires, tandis que Gautier se lamente de n'avoir plus tant de livres originaux, d'éditions rares, auxquelles le temps prête une si grande valeur, un homme vit retiré en province qui en sait long sur les mystères et les intrigues du temps romantique, car cet homme, par sa position et les services qu'on lui demandait était le confident de chacun, et c'est à son cabinet, sorte de terrain neutre entre tant d'ambitions rivales que venaient aboutir tous les propos méchants ou scandaleux, tous les commentaires défavorables d'écrivains qui se dépréciaient, par derrière, aussi fort qu'ils s'adulaient en face. Ce solitaire, oublié de tous et que tous croient mort, conservait soigneusement ces livres précieux, ces éditions originales, devenues presque introuvables, ces curieuses eaux-fortes et gravures, aujourd'hui disparues ; il avait enfin, à demi en ordre, nombre de lettres à lui adressées ou de traités passés

avec lui par tous les écrivains et poètes du temps, du plus petit au plus grand.

Le vrai plaisir de Renduel était de penser qu'il détenait tant de riches documents sur le romantisme, et qu'il était seul à les pouvoir consulter. Il surveillait curieusement l'apparition des ouvrages, prétendant révéler certains points de l'histoire romantique, et il se pressait de les lire avec le désir secret d'y retrouver quelque souvenir pris sur le vif et aussi de n'y rien découvrir de curieux. La satisfaction qu'il éprouvait à cette lecture était moins d'évoquer le passé que de vérifier s'il était bien seul à en connaître les traits les plus piquants. Par le fait, chaque livre nouveau lui apportait une désillusion ou plutôt une satisfaction nouvelle : tous ne faisaient que répéter les anecdotes ou les aventures les plus connues ; aucun ne dévoilait les intrigues secrètes, les hostilités sourdes qu'il avait connues mieux que personne. C'est que, par sa position même au centre du monde romantique, il était l'arbitre et le conseil nécessaire ; il écoutait les griefs des uns, les médisances des autres, les indiscrétions de tous, — et gardait, le plus souvent, ces confidences pour lui.

Lui demandait-on ce qu'il fallait retenir de livres comme *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* ou comme les souvenirs de M. Feydeau sur Gautier : « Rien du tout, disait-il. L'auteur du premier, à la fois juge et partie, était trop malin pour raconter rien de vrai qui fût à son désavantage, et l'auteur du second était trop jeune pour avoir connu le véritable Gautier, celui des âges romantiques. » Puis, avec un ton de regret : « Ah ! si j'avais écrit tout ce que j'ai su, quelles révélations et comme on aurait appris de singulières choses sur ces petits grands esprits ! Pourquoi

n'avoir pas fixé mes souvenirs alors que j'avais la mémoire jeune et fraîche? J'ai beaucoup oublié depuis ce temps, mais je me rappelle encore quantité de choses que peu de gens ont sues aussi bien que moi » Et tout ce dont il se souvenait, il le racontait lentement, minutieusement, avec une satisfaction visible, et d'autant plus heureux d'évoquer cette histoire du passé, qu'il voyait quelle attention on lui prêtait, quel plaisir on prenait à ses révélations.

Les souvenirs de Gautier sur l'*Histoire du romantisme* l'avaient distrait en lui retraçant avec une verve amusante la joyeuse vie d'autrefois; mais il déplorait que Théophile, comme il l'appelait, n'eût pas pu mener plus loin son récit. Le seul livre qui lui parût mériter encore quelque attention était l'étude de M. Jules Claretie sur Pétrus Borel, cet écrivain d'un talent si personnel, qu'il avait apprécié et soutenu dès le début. Il trouvait surtout à cet ouvrage le mérite, trop rare de nos jours, d'être écrit dans un esprit très juste, ni trop sévère, ni trop élogieux; de transporter aussi le lecteur en pleine vie romantique et de le faire vivre, pour ainsi dire, avec les artistes et ces littérateurs, entre lesquels la physionomie originale de Pétrus Borel se détachait si bien en relief.

Il n'était pas non plus sans connaître le passage de *Lutèce* où Henri Heine le met en scène avec Victor Hugo :

« ... Quelqu'un a dit du génie de Victor Hugo : « C'est « un beau bossu. » Ce mot est plus profond que ne le suppose peut-être celui qui l'a inventé. En répétant ce mot, je n'ai pas seulement en vue la manie de M. Victor Hugo, de charger, dans ses romans et ses drames, le dos de ses héros principaux d'une bosse matérielle; mais je veux surtout insinuer ici qu'il est lui-même affligé d'une bosse morale

qu'il porte dans l'esprit. J'irai même plus loin, en disant que, d'après la théorie de notre philosophie moderne, nommée « la doctrine de l'identité, » c'est une loi de la nature que le caractère extérieur et corporel de l'homme répond à son caractère intérieur et intellectuel. Je ruminais encore cette donnée philosophique dans ma tête lorsque je vins en France, et j'avouai un jour à mon libraire, Eugène Renduel, qui était aussi l'éditeur de Victor Hugo, que, d'après l'idée que je m'étais faite de ce dernier, j'avais été fort étonné de ne pas trouver en M. Hugo un homme gratifié d'une bosse. « Oui, on ne lui voit pas sa difformité, dit M. Renduel par « distraction. — Comment! m'écriai-je, il n'en est donc « pas tout à fait exempt? Non, pas tout à fait », répondit Renduel avec embarras. Et, sur mes vives instances, il finit par m'avouer qu'il avait, un beau matin, surpris M. Hugo au moment où il changeait de chemise, et qu'alors il avait remarqué un vice de conformation dans une de ses hanches, la droite, si je ne me trompe, qui avançait un peu trop, comme chez les personnes dont le peuple a l'habitude de dire qu'elles ont une bosse, sans qu'on sache où..... Chose aussi amusante que significative! ce fut justement à l'éditeur du poète que cette difformité ne resta pas cachée. Personne n'est un héros aux yeux de son valet de chambre, dit le proverbe, et de même, le plus grand écrivain finira par perdre à la longue son prestige héroïque aux yeux de son éditeur, l'attentif valet de chambre de son esprit; ils nous voient trop souvent dans notre négligé humain. »

Et, comme je lui demandais ce qu'il y avait de vrai là dedans :

« Je connais cette histoire de longue date, me répondit Renduel; elle est amusante, mais inventée à plaisir. Heine

est là tout entier. Je lui aurai dit quelque jour que j'avais surpris le maître à sa toilette. Cette idée du petit lever royal d'Hugo l'aura frappé et se sera mêlée avec sa théorie de conformité physique et morale chez les écrivains. Ces deux pensées auront germé ensemble et se seront confondues; de là cette anecdote qu'il imagine, de là les paroles qu'il me prête et qu'il devait croire vraies à force de les rouler dans sa tête. »

III

Renduel avait gardé le meilleur souvenir de Gautier; et, s'il avait toujours quelque trait désagréable à raconter sur les autres coryphées du romantisme, il ne parlait jamais de Théophile que pour vanter sa franche et bonne nature, son humeur égale, son excellent caractère. Il n'avait pourtant conservé aucune relation avec lui; mais il le préférait, comme homme, à tous ses contemporains. « Quel bon garçon, avait-il coutume de dire; quel brave cœur! » Cette sympathie semble avoir été réciproque, car Gautier ne manque pas, à l'occasion de donner dans ses livres un souvenir à celui qui fut son éditeur et son ami. Si brièvement qu'il parle de lui dans sa préface du *Capitaine Fracasse* ou dans sa notice autobiographique, ce ne sont pas là des paroles banales, et le poète avait dû garder un souvenir sincèrement affectueux de l'éditeur de *Maupin*.

Lors de ma dernière visite à Renduel, les *Portraits contemporains* de Gautier venaient de paraître, et Paul Foucher, qui rédigeait une revue littéraire à *la Liberté*, analysa ce livre dans un article qu'il terminait par ces paroles émues :

« Gautier et moi nous nous étions un peu perdus de vue; et pourquoi ne le dirais-je pas ? il m'aimait peu ; je n'ai jamais su pourquoi. Nous ne savons guère — et nous avons tort — nous affranchir de cette réserve inspirée par le peu de sympathie que notre personne ou notre production provoque. Cependant, nous étions plus que camarades : nous étions frères d'armes. Nous avions tous deux les cheveux d'*Antony*, la croix d'honneur d'*Hernani*. Nos allures étaient celles de copins de lettre; mais nous ne nous sommes jamais tutoyés — que de loin. Je n'en remplis pas avec moins de sympathie la tâche qui m'échoit. Dans son article sur Gozlan, recueilli parmi les *Portraits contemporains*, Gautier disait : « Notre armée n'est pas vaincue, mais décimée, « et les soldats qui sont encore debout se regardent avec « inquiétude, voyant leur petit nombre. » Hélas ! à la représentation des *Burgraves*, déjà on avait demandé à Célestin Nanteuil deux cents soldats des bandes d'*Hernani*, et il n'avait pu les donner. « Chacun a l'air de dire à l'autre, « continue Gautier : « Si c'est toi qui es destiné à faire « l'oraison funèbre de la troupe, ne m'oublie pas. » J'ai pensé — y avait-il témérité ? — que c'était « à moi le tour. » J'ai pris de la main du factionnaire tombé le fusil, prêt à le remettre à qui voudra me relever. Les hommes de la génération de 1830, que je n'ai pas à louer, mais que tant de noms d'un éclat si supérieur au mien ont recommandés, rappellent les huguenots du cinquième acte du chef-d'œuvre de Meyerbeer. Sous les balles invisibles qui criblent le peu qui reste encore de la phalange, ils chantent encore ; bientôt, peut-être, ils ne chanteront plus. »

Cet article plongea d'abord Renduel dans de tristes pensées ; mais il lui inspira bientôt des idées plus riantes en

évoquant le souvenir de Paul Foucher. La myopie, devenue légendaire, de ce pauvre Foucher était, dès cette époque, une source inépuisable de plaisanteries, d'ailleurs inoffensives, et provoquait parfois les incidents les plus drôles. Le cabinet de Renduel était le rendez-vous ordinaire des auteurs romantiques, qui venaient y flâner en colportant les nouvelles littéraires ou autres. Certain jour, Paul de Musset, qui avait un talent particulier pour dessiner des charges ou découper des silhouettes comiques, avait, tout en causant, tracé une caricature frappante de Paul Foucher et l'avait collée au beau milieu de la glace. Les visiteurs une fois partis, Renduel s'était remis à écrire sans plus songer à ce nouvel ornement. Quelqu'un entre : c'est Paul Foucher, alors simple débutant, qui désirait publier son premier volume chez l'éditeur en vogue, et qui s'était fait chaudement patronner auprès de lui par sa sœur, M^me^ Victor Hugo. Il s'avance le lorgnon braqué dans l'œil, et, tout en causant, regarde de droite et de gauche. Ce papier collé sur la glace l'intrigue... Il raffermit son lorgnon, se penche tant qu'il peut et reconnaît sa propre charge. Un autre aurait pu se récrier; lui, il eut le bon esprit de ne rien dire, épargnant ainsi une explication délicate à Renduel, qui pestait tout bas contre le caricaturiste absent.

Le souvenir de Foucher était lié dans la pensée de Renduel à celui de cette grande orgie moyen âge organisée par tous les romantiques : poètes, romanciers, peintres, graveurs, sculpteurs, architectes, et qu'ils dénommèrent fièrement : « fête des Truands ». Pour donner plus de couleur à cette réunion de carnaval, le travestissement était obligatoire, et Dieu sait quels singuliers oripeaux servirent à costumer nombre d'invités. Presque aucun de ces jeunes gens n'avait

alors un sou vaillant ; aussi les déguisements étaient-ils aussi peu luxueux que les consommations peu délicates ; elles se composaient surtout de charcuterie et de vin chaud. « Quelle cohue, quel entrain et quelle gaieté ! disait Renduel. Nos habits étaient sales ; mais quelle fantaisie comique dans ces vieilleries ! Nous avions tous revêtu des costumes frippés qui nous allaient tant bien que mal, en nous donnant l'aspect le plus burlesque. J'étais impayable, affublé en Almaviva abricot, et Foucher était absolument grotesque en Guillaume Tell, armé d'une arbalète et d'un binocle. Buffet peu varié, mais copieusement servi ; on y mangeait son morceau sur le pouce, et la presse était si grande autour, que Nanteuil, dont la haute taille dépassait toutes les autres, avait l'air de poser sa galantine sur la tête de ses voisins. C'était peu ragoûtant, mais amusant au possible. »

Théophile Gautier a laissé aussi quelques souvenirs personnels sur cette fête de gala :

« ... C'est rue du Doyenné, dans ce salon où les rafraîchissements étaient remplacés par des fresques, que fut donné ce bal costumé qui resta célèbre, et où je vis pour la première fois dans tout l'éclat de son succès, de sa jeunesse et de sa beauté, ce pauvre Roger de Beauvoir, qui vient de mourir après de si longues souffrances. Il portait un magnifique costume vénitien, à la Paul Véronèse : grande robe de damas vert-pomme, ramagé d'argent ; toquet de velours nacarat et maillot rouge en soie ; chaîne d'or au col. Il était superbe, éblouissant de verve et d'entrain ; et ce n'était pas le vin de champagne qu'il avait bu chez nous qui lui donnait ce pétillement de bons mots. Dans cette soirée, Edouard Ourliac, qui plus tard est mort dans des sentiments de profonde dévotion, improvisait, avec une âpreté terrible et un

comique sinistre, ces charges amères où perçait déjà le dégoût du monde et des ridicules humains *. »

Cette fête des Truands eut un retentissement inouï. Les adeptes du romantisme faisaient tant parler d'eux et l'on racontait sur leur compte des traits tellement excentriques, que beaucoup de gens du monde s'étaient fait inviter pour voir ces bêtes curieuses de près. Ils avaient aussi des relations très étendues dans le monde des théâtres, et beaucoup d'acteurs et de comédiennes célèbres s'étaient rendus à leur invitation. « C'est là, poursuivit Renduel, que la jolie Mlle Levert, sociétaire de la Comédie française, me soutira vingt francs à l'écarté avec une rouerie et un aplomb remarquables. Il s'en fallait d'un point que l'un ou l'autre gagnât. Je venais de donner les cartes et tenais en main un jeu assez favorable; elle en avait un détestable et se voyait perdue d'avance. Tout en jouant, je devisais avec les allants et venants. Comme je saluais d'un mot quelque ami au passage, Mlle Levert, feignant de croire que je lui offrais des cartes de rechange : « J'accepte », dit-elle en abattant son jeu. Réclamer contre une jolie femme était ridicule, presque grossier; mieux valait perdre de bonne grâce. Je lui donnai cinq nouvelles cartes qui se trouvèrent excellentes. Elle

* Autobiographie écrite par Gautier pour *l'Illustration* en mars 1867, et insérée en tête de ses *Portraits contemporains*. Voir aussi la description de l'appartement et des apprêts du bal, dans son article sur Marilhat (ouvrage cité, p. 234). L'impasse du Doyenné était située parmi les pâtés de maisons qui encombraient le terrain occupé aujourd'hui par les deux squares intérieurs du Louvre. Elle s'ouvrait sur la place du Carrousel (à la place actuelle du pavillon Mollien) et s'enfoncait jusque derrière le manège des écuries du roi, où s'élevaient de très beaux arbres, bien faits pour charmer la colonie d'artistes qui gîtait dans ce coin resserré du vieux Paris.

gagna haut la main. La partie finie, je me levai et saluai poliment ma partenaire, qui ne demandait qu'à recommencer. »

L'article précité de Paul Foucher découlait, comme il le dit lui-même, d'une des idées favorites de Gautier. Théophile revient souvent dans ses écrits sur cette pensée touchante, sur ce devoir qu'il croyait sien d'adresser publiquement une parole d'adieu à tout « soldat de l'armée romantique qui tombait », de résumer pour les nouveaux venus quelques particularités de sa vie et de notifier les plus importants de ses travaux à la génération qui les ignorait ; mais jamais il ne s'exprima en termes plus émus qu'à l'annonce du trépas subit de Léon Gozlan. On voit que le poète a été réellement frappé par cette nouvelle foudroyante, que le télégraphe lui transmet au milieu d'un joyeux dîner :

« Sans attendre l'arrivée des journaux de Paris, qui, sans doute, apporteront ce matin leurs renseignements nécrologiques, rendons à cette mémoire les honneurs qui lui sont dus ; tressons-lui avec quelques lignes de feuilleton une couronne de jaunes immortelles. Ils commencent à être rares les survivants de cette phalange autrefois si serrée qui s'était formée vers 1830, et que reliaient autour du drapeau romantique les mêmes sympathies, les mêmes admirations, les mêmes rêves de rénovation littéraire. A des instants de plus en plus rapprochés, une balle invisible siffle et un vide se fait dans les rangs ; vide qui ne sera pas rempli, car qui se soucie aujourd'hui des idées dont nous étions enflammés jusqu'à la folie ? La génération nouvelle a ses amours, ses haines, ses préoccupations, ses affaires, comme c'est son droit, et ne regarde pas souvent en arrière ; elle marche

confusément vers l'avenir, vers l'inconnu, et nous autres, nous restons là, avec nos dieux oubliés, sur le champ de bataille, à compter nos morts gisant parmi quelques momies classiques pourfendues jadis à grands coups d'estoc. L'heure est triste ; le jour descend et la nuit va venir. Du soleil, on n'aperçoit plus qu'un mince fragment de disque échancré par la silhouette noire des affûts brisés. Notre armée est non pas vaincue, mais décimée, et les soldats qui sont encore debout se regardent avec inquiétude, voyant leur petit nombre. Le poids du harnais de guerre leur pèse, quoiqu'ils n'en disent rien et qu'ils se redressent avec la fierté de ceux qui, jadis, ont pris part aux batailles des géants. Chacun a l'air de dire à l'autre : « Si c'est toi qui « es destiné à faire l'oraison funèbre de la troupe, ne « m'oublie pas. »

Et Gautier fit comme il disait ; il n'oublia personne, jusqu'au jour où lui-même succomba. Ce fut Paul Foucher qui lui rendit le dernier hommage ; mais lorsque celui-ci tomba à son tour, nul n'était plus là des premiers romantiques pour lui adresser ce suprême adieu.

Renduel, lui, n'en attendait pas tant. Depuis qu'il s'était retiré à la campagne, il avait peu à peu perdu de vue ses anciennes relations de Paris. Dans les premiers temps de son séjour à Beuvron, quelques lettres d'affaires venaient encore le déranger des travaux des champs ; mais ces derniers échos de la vie passée n'avaient pas tardé à s'éteindre, et l'éditeur en vogue de 1830 s'était bien incarné dans le campagnard, s'était si complètement isolé, que tous avaient oublié et le lieu de sa retraite et jusqu'à son nom. Je l'ai dit : la plupart le croyaient mort. Lui, il n'oubliait pas les écrivains qu'il avait édités et poussés vers le succès ; et, quand une de ces

brillantes intelligences s'éteignait, il ressentait vivement le contre-coup de ce malheur. La mort des derniers survivants, celle de Sainte-Beuve, de Jules Janin, l'avaient péniblement affecté, et surtout celle de Gautier.

Un seul mot pour finir. Tel j'ai connu Renduel vers la fin de sa carrière, tel je le voyais encore un mois avant sa mort. Il était foncièrement bon, dévoué, affectueux, cachant une nature généreuse sous des dehors bourrus, fuyant le monde et ne se dépensant pas en vains témoignages d'amitié, mais aimant d'autant plus vivement ceux qu'il aimait. Pendant les quinze plus belles années de sa vie, il se trouva mêlé à ces luttes ardentes qui ont jeté le plus vif éclat, et il y prit une part active, convaincue ; là est le secret du succès de son entreprise. Le souvenir de sa librairie est impérissable ; il se lie d'une manière intime à l'histoire du mouvement littéraire de notre siècle, et le nom d'Eugène Renduel y restera attaché, comme l'est celui de Claude Barbin à la littérature du dix-septième siècle. Cet honneur est mérité, car il sut servir les intérêts des lettres, et c'est justice que son nom soit toujours prononcé avec ceux des écrivains qu'il a publiés et patronnés ; il fut pour eux mieux qu'un éditeur ordinaire — un allié et un ami.

Adolphe Jullien.

Extrait de la Revue Britannique.

LA BIBLIOGRAPHIE DES FOUS

« S'il y a encore un livre curieux à faire en bibliographie c'est la *Bibliographie des fous*. » Ces paroles, écrites en 1829, ont été depuis rapportées invariablement par tous ceux qui se sont occupés des œuvres dues à des cerveaux plus ou moins désorganisés. C'est qu'en effet, elles furent le cri de découverte d'un monde nouveau et sont demeurées le point de départ d'études fort nombreuses. Mais, lorsqu'il formulait pour la première fois cette proposition d'un aspect tout paradoxal, Charles Nodier ne parut-il point s'offrir en exemple et mériter de prendre place en tête des auteurs dont les singulières figures devaient, prétendait-il, former une si belle galerie ? (sans compter qu'il est l'auteur très avoué des *Sept châteaux du roi de Bohême*).

Quoiqu'il en soit, l'ingénieux écrivain fit bientôt la démonstration de sa thèse dans un de ces merveilleux articles qui ont ouvert la voie à une foule de découvertes heureuses ou profitables pour la science des livres. Il n'avait guère pour auditeurs qu'un groupe d'adeptes, le maître-bibliophile : le *Bulletin* où il enseignait était alors le seul organe possible ; mais la parole de l'initiateur eut vite franchi les limites de ce petit monde ; elle était trop séduisante, trop féconde pour se perdre sans fruit.

A peine Nodier eut-il abordé le sujet si neuf, si curieux de la littérature des fous, que les bibliophiles se mirent à l'œuvre.

L'heure était certes propice : grâce aux travaux de Peignot, auxquels succédaient ceux des deux Brunet, de P. Lacroix et de tant d'autres, un public instruit et sympathique suivait les progrès des travailleurs. Or, sur le point spécial qui nous occupe, il y eut vraiment bonne fortune pour tous, car le sujet se trouva plus vaste, plus riche qu'on ne l'avait soupçonné.

Déjà Angoulevent, Postel, Simon Morin, Bluet d'Arbères surtout, avaient attiré l'attention des érudits; ces excentriques avaient été replacés dans leurs vieux cadres et la patience des restaurateurs modernes avait ravivé leurs physionomies. Toutefois ce n'étaient là que des études isolées et la notice de Nodier ne devait pas borner à si peu son influence.

Vint, en effet, un très habile chercheur que les sujets étranges et toutes les singularités de la production littéraire ont presque exclusivement passionné. L'auteur regretté du *Macaronéana* et du *Livre des Visions*, fixé comme par un heureux caprice du sort dans l'atmosphère inspiratrice de cette Angleterre si féconde en excentricités, fit une moisson des plus amples. Le résultat de ses recherches parut à Londres, non pas une fois comme on semble l'affirmer généralement, mais à deux reprises différentes. Ces publications ont leur place marquée sur les rayons des bibliothèques les mieux choisies: qui pourra dans un avenir prochain les rayer aisément de ses *desiderata?* On n'a pas suffisamment relevé toute l'attention que Delepierre avait accordée à son sujet : ce soin est attesté par la persistance avec laquelle il

y est revenu et dont je suis bien aise de fournir la preuve complète.

Tout d'abord son travail, paru en 1857 dans le 4e vol. des *Mélanges* de la *Philobiblon Society*, formait à part un petit volume in-8° de 135 pp., contenant 38 notices, sous ce titre : *Essai biographique sur l'histoire littéraire des fous.* Il avait été précédé d'*Etudes bio-bibliographiques sur les fous littéraires* publiées dans le 3e vol. des mêmes *Mélanges* (1856, in-8° de 79 pp.), où il est surtout question du fameux comte de Permission. Enfin M. Gustave Brunet indique une autre brochure du même auteur, le *Dementiana*, in-4° de 44 pp. (Voir « le Livre, » première part., n° 1, p. 27).

Octave Delepierre ne devait pas s'en tenir là. En 1860, groupant ses travaux antérieurs, l'érudit belge fit paraître à Londres son *Histoire littéraire des fous* (in-8° de 184 pp.), qui renferme cette fois cinquante et une notices distribuées en deux parties : la première, composée des quatre sections adoptées par l'auteur dans un travail précédent : les Théologiens, les Littérateurs, les Savants, les Politiciens ; et la seconde comprenant des biographies diverses.

Certes, après des travaux aussi persévérants, aussi étendus, aussi riches en renseignements, le sujet pouvait paraître épuisé ; il n'en était rien. Un bibliographe, qui signe modestement Philomneste Junior et qui sous son nom vrai ou emprunté, égale en science et en talent de vulgarisateur ses illustres homonymes, M. Gustave Brunet a repris en sous-œuvre les travaux de ses devanciers.

Delepierre, sentant la difficulté de réaliser au total le programme tracé par Nodier et de nettement délimiter un aussi vaste champ d'exploration, Delepierre s'était borné à

ne toucher qu'aux œuvres et aux personnages marqués apertement du sceau d'une folie avérée. C'était rendre à la fois la tâche moins lourde et moins ardue.

M. Gustave Brunet n'a pas cru devoir s'astreindre à traiter un seul côté de la question : il l'a retournée et nous la montre sous tous ses aspects. Extravagance, hallucination, folie, voilà l'ensemble de son sujet ; il en poursuit l'exécution dans cette triple évolution dont M. Delepierre n'avait voulu examiner que la dernière, dans ces trois orbes successifs, si j'ose dire, où l'intelligence humaine, son équilibre rompu, roule en désordre jusqu'à ce qu'entraînée hors de sa sphère elle s'évanouisse comme un monde perdu qui échappe aux lois de la gravitation.

Les excentriques, les visionnaires, les fous, voilà les trois catégories bien tranchées, mais inséparables dans une étude qui a pour but de présenter le tableau littéraire et bibliographique des manifestations anormales de l'esprit humain.

Il faut féliciter M. Brunet d'avoir compris cela, d'être revenu courageusement à la tradition du maître, et de n'avoir point hésité à tenter la réalisation d'une œuvre aussi immense que difficile. Malheureusement les difficultés ne sont pas seulement venues pour l'indomptable travailleur de l'étendue de son sujet : il s'est rencontré que, par une de ces contradictions si rudes pour nous, chercheurs consciencieux, l'éditeur s'est avisé d'être d'autant plus parcimonieux, il semble, que l'auteur s'était imposé un plan plus vaste. Je reviendrai tout à l'heure sur cette faute et ses conséquences.

Mais je tiens à dire d'abord que dans l'élégant petit volume qui vient d'être publié à Bruxelles chez MM. Gay

et Doucé, on trouve une masse d'informations et de documents nouveaux ou peu connus.

Le livre de M. Gustave Brunet publié sous ce titre : *Les Fous littéraires, essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires, etc.*, forme un charmant volume in-8°, comprenant environ deux cent soixante-sept articles (cinq fois plus que la dernière édition d'Octave Delepierre), fort joliment imprimé et tiré à petit nombre sur papier légèrement teinté.

Par ses séductions matérielles, comme par son mérite bibliographique, il est digne des bibliophiles les plus délicats, et il est destiné à prendre rang, dans un avenir très prochain, parmi les raretés les plus recherchées. Aussi la critique lui a-t-elle fait le meilleur accueil et les juges les plus compétents lui ont décerné de complets éloges. Je m'y associe sans réserve ; les observations qui vont suivre font le procès des éditeurs et ne sauraient s'adresser à l'auteur qui, dans une matière aussi complexe a su ménager la clarté et l'intérêt, grâce à l'habileté de ses recherches et à un ordre de classement fort simple.

Maintenant, je l'ai promis et je dois tout dire. Je suis d'ailleurs à l'aise pour exprimer toute ma pensée, car Philomneste Junior m'a précédé dans la voie de l'aveu : « Il aurait fallu plus d'un gros volume, écrit-il, si nous avions tenté d'énumérer tous les fous littéraires, tous les écrivains excentriques, tous les visionnaires. » En effet, cette nouvelle œuvre, si substantielle, où se trouve condensé sous chaque article le résultat de tant de recherches, ne nous laisse qu'un regret : on sent que l'auteur n'a pas eu la liberté de nous montrer toutes ses conquêtes.

Dans la trop rapide revue où nous convie à sa suite notre

aimable cicerone, dès l'entrée il nous mène au pas de course, jetant au-devant de chaque portrait des indications brèves qui excitent notre curiosité sans la satisfaire pleinement. A la sortie de ce train-éclair, on est bien un peu ahuri. On eût voulu s'arrêter au milieu de tant de science accumulée sur des sujets si divers, et l'on voit bien que le guide lui-même en nous donnant à regret des explications hâtives, a passé bien des noms qu'il aurait voulu commenter à loisir. C'eût été tout plaisir et tout profit pour le lecteur.

Ce défaut de développements, ces omissions quasi imposées, font souhaiter qu'une édition nouvelle vienne combler les lacunes de la première. On s'est plu déjà à signaler quelques oublis de la savante et curieuse monographie de M. Brunet. A mon tour, et en attendant l'édition nouvelle que j'appelle de tous mes vœux, je voudrais ajouter quelques indications, désigner quelques personnages qui doivent être légitimement restitués à Philomneste Junior.

Je demande la permission de grouper d'abord un petit nombre de notules qui ont leur place marquée sous le texte actuellement publié.

Ainsi, dans l'article Jacques Fernand, le fougueux et intarrissable lamartinolâtre, le rimeur aussi fécond qu'excentrique, qui a multiplié les tomes et les étrangetés de son *Remember !* — je souhaiterais de plus abondants détails et quelques citations, qui pourraient être fort gaies.

A l'article d'Hoverlandt, il y aurait à mentionner que la curieuse notice de R. Chalon a été tirée à part *(Bruxelles*, 1846, in-8 de 23 pp.).

Aux singularités mystiques énumérées à la fin du volume ne faudrait-il pas ajouter *la Livrée seconde de l'Iris espanouie*,

florissante au parterre sacré de l'ordre de Madame saincte Claire, par le P. J. Lafroigne, réduit en ordre et meilleur usage par J. Sadeur *(Paris,* 1624, p. in-12)?

Je pense aussi qu'il y aurait des indications utiles à prendre dans la très savante compilation de M. A. Canel, *Recherches historiques sur les fous des rois de France* (1873, in-18), que M. Brunet ne cite que deux fois, il me semble. Enfin, comme j'ai quelque grief contre les éditeurs qui ont si chichement mesuré l'espace à notre ami Philomneste, je signalerai, au bas de la page viij, une assez drôle de coquille qui attribue à Oct. Delepierre une *Revue analytiq. des ouvrag. écrits en* CONTOUR : il s'agit de la première esquisse du *Tableau de la littérature du centon.*

Mais, sans m'attarder plus longtemps à ces détails, je vais présenter quelques figurines de fous littéraires que je n'ai point rencontrées dans le volume de MM. Gay et Doucé.

N'y avait-il point de place pour cet excentrique docteur Clavel qui dédia *Aux improstituables patriotes purs,* son *Enkiridion des mélanges philosophiq., moraux, littéraires et politiq. du philantrope vieux Ermite de Philomélie d'Haurimonts, au bas de Montmartre (Paris,* 1834, 2 vol. in-12). Ce singulier ouvrage est un salmigondis de vers et de prose, divisé en plusieurs parties dont les titres sont dans le goût de celui-ci : « Epître et palinodie d'un vieux pécheur endurci, à Nostradamus de Bérenger, avec magique réponse du grand et divin sorcier. »

Place aussi à l'acrimonieux abbé Rive qui donna si furieusement *la Chasse aux bibliographes malavisés* et multiplia ses *Lettres violettes, noires, purpuracées* et tant d'autres écrits extravagants.

Place au théologien protestant Marin Armand de Valambrée, qui emploie presque autant de points d'exclamation que Jacques Fernand et encore plus de grandes et petites capitales qu'un autre théologien dont je vais parler tout à l'heure. Son très curieux livre, rempli d'un bout à l'autre d'extravagances, est intitulé fort naïvement : *Etrennes du sens commun pour l'année MDCCL*, dédiées à M. de Guébriant par Monsieur D. V******. *Londres, s. d.*, (1749), in-12. Il n'a été cité ni par Barbier, ni par Quérard.

Place, très grande place, à côté du précédent, à l'auteur de *Théologie des chemins de fer, de la vapeur et du feu; le voile levé et avertissement aux chambres sur les volcans qu'elles appellent*. Paris, Th. Pitrat, s. d. (1842), in-8°. L'ouvrage, anonyme, n'est pas cité dans la dernière édition du *Dictionnaire* de Barbier. C'est regrettable. Juste un siècle auparavant un respectable allemand, A. Fabricius, avait préparé l'antidote aux maux exposés par l'excentrique exégète de 1842 : voir *Théologie de l'eau, ou essai sur la bonté et la sagesse de Dieu manifestées dans la création de l'eau,* ouvrage curieux traduit par le Dr Burnand (1742, in-8°).

Mais, à côté des théologiens, les mystiques, les illuminés, les gens à opinions singulières, tous les sectateurs de ces trop nombreuses sciences créées par une imagination délirante : l'astrologie, la divination, le magnétisme, le spiritisme, — écarté peut-être à tort par M. Brunet, — ont suscité une foule immense de rêveurs parmi lesquels Philomneste Junior a trouvé et peut trouver encore un grand nombre de ses justiciables.

En inscrivant dans ses listes M. de Mirville, il aurait pu lui donner pour voisins : le fécond magiographe Eliphas Lévi (feu l'abbé Constant), l'auteur de *la Science des esprits,*

révélation du dogme des Kabbalistes, esprit occulte des évangiles (1865, in-8°), non citée dans la dernière édition des *Supercheries littéraires;* et Anatole le Pelletier, écrivain fécond de tant de livres bizarres, entre lesquels se distingue : *le Dieu inconnu* (1867, in-8°). Ce Dieu « inconnu des philosophes et de la plupart des chrétiens, c'est, nous dit l'auteur, le S^t^-Esprit qui nous donne la clef des trois plus grands mystères de la mystique divine : la triple théophanie de l'Etre des êtres; la triple vie de l'homme ; la double mort, savoir : la mort naturelle du corps dans le temps, et la mort surnaturelle du périsprit dans la vie future. »

Mais ne querellons pas trop ces pauvres pneumatologues pour les faire entrer dans notre musée, si nous n'amenons à leur suite les divagateurs que les engouements de la science moderne a fait naître de tous côtés. Je néglige à dessein les inventeurs et leurs prospectus si curieux à collectionner, les faiseurs de systèmes, les métaphysiciens à outrance, les illuminés de la libre pensée; mais je m'arrête volontiers aux utopistes et aux néo-messies. Comment la bibliographie des fous n'a-t-elle pas encore recruté Thomas Morus l'inventeur d'*Utopie*, Cabet l'auteur du *Voyage en Icarie*, l'abbé Constant que je citais tout à l'heure, et qui a aussi composé une *Bible de la Liberté?* Je lui désigne encore l'extravagant anonyme à qui la philosophie du livre de *l'Esprit* avait assurément fait perdre le sien, et qui dans ses *Lettres sur les préjugés du siècle* (1760, in-12), quitte la vile prose (mais quelle prose !) lorsque l'enthousiasme le gagne, pour *vaticiner* de la sorte :

> Vive la vérité sur son char victorieux ;
> Sa gloire retentit jusqu'au plus haut des cieux ;
> Il ne faut qu'écouter et lui prêter l'oreille

Pour être déchainé par ses sages conseils!...
Je prouverai toujours la vérité céleste
En dépit des héros des préjugés funestes
Qui veulent nous mener par les sottises à Dieu !

Ces extravagances sont trop solennelles ; trop grave aussi est « la haute science retrouvée après vingt ans de recherches patientes sous les ruines de l'antiquité orientale » par P. Christian, l'ancien bibliothécaire du Ministère de l'Instruction publique, l'auteur, non recueilli par Philomneste Junior, de l'*Homme rouge des Tuileries*, « cette œuvre extraordinaire qui ressuscite (en 1867 !) l'ASTROLOGIE ou science de l'HOROSCOPE telle que la pratiquaient le sacerdoce de l'antique Egypte et les Mages de la Chaldée. »

Laissons ces hallucinés doctrinaires ; n'oublions pas que nous sommes en France où, jusque dans ses aberrations, l'esprit ne saurait jamais abdiquer tout à fait.

Nos vieux auteurs nous offrent encore quelques joyeuses recrues que M. Brunet n'a pas enveloppés dans sa *presse*. Sans essayer de faire violence aux facétieux lunatiques et aux auteurs d'amphigouris, y a-t-il injustice ou abus à enrégimenter : Béroalde de Verville (s'il est vrai qu'il soit bien l'auteur du *Moyen de parvenir)* ; Montluc comte de Cramail, dont les *Jeux de l'inconnu* renferment tant de pages singulières surtout dans *le Herti ou l'universel* ; le bizarre abbé Bordelon ; l'auteur non moins excentrique des *Nouveautés dédiées à gens de différens états depuis la charrüe jusqu'au sceptre* (1724, 2 vol. in-12), ouvrage plus que drôlatique, qui offre, dit l'*Approbation* : « cinquante Epistres dédicatoires à soixante-dix personnes de différentes Professions, deux cens Titres bizarres, avec quatre Tables d'une nouvelle fabrique » ?

Enfin, nos modernes pourraient aussi fournir un assez grotesque arrière-ban, où je me contenterai de montrer :

Pierre Sollier, qui a fait la satire des personnages et des mœurs de son temps dans les plaisants dialogues de son *Manuel des fous* (an VIII, in-12) ;

Le chevalier de Laurence, lançant triomphalement à notre siècle peu sacramentaire son fantasque programme : *Plus de maris ! plus de pères !* ou le paradis des enfants de Dieu (*Paris*, 1838), 2 vol. in-8° s'il vous plaît ;

Jean-Pierre Cansson, un nouvel historien de *la Papesse Jeanne, mademoiselle Agnès Alla Etelbert, née en Angleterre,* (1877, in-16, imprimé en italique) ; l'auteur préconise les suprêmes influences de l'élément féminin : « la femme jouant un rôle surnaturel est, comme l'observe judicieusement M. Gustave Brunet, une des aberrations les plus chères aux écrivains qui ont dit adieu au bon sens. »

Enfin, je ne sais si je dois parmi nos poètes revendiquer l'auteur du *Grand Testament* (1868, in-12), E. Vermech, qui a bien un peu essayé d'exécuter de son vivant quelques-unes de ses dispositions testamentaires ; et ce grand diable de Glatigny, qui a fait lui aussi son testament, le *Testament du Comédien*, et que je vois encore avec sa figure hâve, ses vêtements en désordre, son caniche dans les bras, laissant échapper en fusées des tirades étranges et qui jointes *aux avantages de sa personne,* faisaient garer hâtivement les timides bourgeois, comme devant un Triboulet en goguettes.

Cette kyrielle pourrait s'allonger encore ; mais il faut se borner, et, puisque je viens de citer deux poètes, je clos mes *addenda* sur un parnassien de hasard, un sieur J. Canquoin, qui dans une brochure aussi rare que folichonne, a chanté les miracles du *Fluide du Nizam* (1873, in-8°). C'est

au milieu des divinités de l'Olympe que le merveilleux fluide accomplit les prodiges décrits par notre rimeur hétéroclite.

Dans l'île de Cythère, la Vénus vieillissait,
Comme une fleur éteinte son parfum s'envolait.

Mais elle n'était pas seule, la superbe déesse, à subir les injures du temps; tous les dieux, moroses et splénétiques, étaient plongés dans un morne ahurissement :

C'est que les cheveux blancs, ces herbes parasites,
Avaient tout envahi, jusqu'aux hermaphrodites ?

Pleurs, larmes et désolation !

La belle Hélène aussi poussait bien des hélas !
Faute de son Pâris, il restait Ménélas ;
Mais ne pouvant plus lui faire quelques niches,
Elle tente un essai avec des postiches.

Vain subterfuge ! Les déesses se montrant impuissantes à conjurer un tel malheur, tout semblait irrémissiblement perdu, lorsque

. . . . . le digne roi Priam
Vint un jour leur offrir le Fluide du Nizam.
Hélène en profita....
L'Olympe tout alors prit une autre tournure,
. . . . . les nymphes et Vénus,
Rajeunissent à vue d'œil, et toutes sont charmantes ;
Les dieux sont retournés à leurs anciens exploits;
Du Fluide du Nizam on reconnaît les doigts !

Je laisse le lecteur rêver sur ces *exploits* et sur le miracle opéré par les *doigts* du précieux *fluide*. Je n'émets plus qu'un vœu : c'est que les curieux étudient dans le savant livre de M. Gustave Brunet, le plus riche jusqu'ici en informations de ce genre, les bizarres produits de la littérature des fous.

Avouons que c'était une mine riche à exploiter que celle qui a attiré l'attention de ta t de bibliographes modernes ; elle a été l'objet des recherches des plus célèbres d'entre eux, Nodier, J. Ch. Brunet, P. Lacroix, Quérard, Reiffenberg ; mais à M. Gustave Brunet restera l'honneur de la définitive victoire de cette brillante campagne.

Gustave MOURAVIT.

LE DUC DE LA VALLIÈRE

SES COLLECTIONS ET SES VENTES

Louis-César de la Baume-le-Blanc, Duc de la Vallière, était né le 9 octobre 1708.. Mais nous n'allons pas nous embarquer dans une biographie, qui ne rentre en aucune façon dans notre cadre; nous nous permettrons donc de renvoyer le lecteur aux recueils spéciaux, voire à l'avertissement qui précède le grand catalogue de 1783, et à la notice que rédigea Jean-Luc Nyon l'aîné, pour le catalogue de la seconde partie, acquise en bloc par le marquis de Paulmy; on y trouvera tous les détails désirables.

Le Duc de la Vallière avait 30 ans lors de la vente du comte d'Hoym, qui venait de se pendre dans une auberge des environs de Dresde, et il prit une large part à ce grand tournoi Philobiblique; pendant les années suivantes les belles occasions d'acquisition ne manquèrent pas au jeune et ardent collectionneur. Ce furent les ventes Bellanger (1740); Duc d'Estrées (1740); Lancelot (1741); Harley (*Lond.* 1743); d'Orléans de Rothelin (1746); Gluck de St-Port, l'amant de Mme de Verrue, qui avait acquis la bibliothèque de La Monnoye (1749); l'expert Gersaint (1750); Secousse (1755), où le Duc acheta moyennant 2500 livres environ 530 portefeuilles contenant plusieurs milliers de pièces relatives à l'histoire de France; enfin et surtout Girardot de Pdontréfond la première vente se fit

en 1757, la seconde collection du célèbre amateur fut acquise en bloc par M. de Mac-Carthy.

Mais bientôt ces conquêtes partielles ne suffisent plus à l'ardent collecteur, et nous le voyons se lancer hardiment dans l'achat *in integro* de bibliothèques considérables.

Citons tout d'abord la collection Guyon de Sardière, dont le catalogue avait été rédigé pour la vente par l'expert Barrois en 1759.

Cette bibliothèque est trop connue, et le catalogue est dans les mains de tous les bibliophiles ; nous n'en parlerons donc pas.

A peu près à la même époque, il s'était rendu acquéreur de la bibliothèque Jackson, dont le catalogue, imprimé à Livourne en 1756, forme un vol. très petit in-8° de 663 pages ; le catalogue est devenu fort rare ; on nous permettra d'en dire quelques mots.

Jackson était consul de Sa Majesté Britannique à Livourne ; il consacra trente années à la formation de cette collection précieuse ; beaucoup de livres provenaient des *auctions* célèbres du consul anglais de Venise, Joe Smith, et du Marquese Capponi ; le nombre des volumes était d'environ 3000, parmi lesquels on rencontrait en grand nombre les manuscrits précieux.

Entre ces derniers nous citerons plusieurs classiques grecs et latins provenant des illustres bibliothèques de Médicis et de Sozomène de Pistoja *, 17 manuscrits de

* Sozomène de Pistoja, chanoine de la cathédrale de cette ville, est l'auteur d'une Chronique universelle, dont il ne nous reste qu'une partie, imprimée au tome 16 de la collection de Muratori.

Il mourut vers 1458 ; deux ans après on fit l'inventaire des

Cicéron, Pythagore, Aristote, six Mss. du Dante, Diodore de Sicile, un *Breviarium*, avec miniatures d'Attavante, provenant de Mathias Corvin, Horace, Juvénal, 7 Mss. d'Ovide, 9 de Pétrarque, Polybe, Platon, Properce, 4 Salluste, Sénèque, Suétone, Térence, Tibulle, 5 Virgile, etc., en tout 215 Mss.

Nous ne citerons des nombreux incunables latins, que la première édition si rare de Cæsar, et plusieurs admirables volumes imprimés sur vélin, véritables livres princiers.

Quant aux Italiens, qui forment la très majeure partie du catalogue, ils sont là tous en très bel ordre, depuis la première édition de Dante jusqu'à celle de Pétrarque.

Tout cela fut acheté 35000 *lire*.

On retrouve une grande partie de ces volumes dans les ventes partielles faites par le Duc de La Vallière; mais un certain nombre figurent à la grande vente de 1783, et quelques-uns furent conservés pour le marquis de Paulmy en 1784, nous parlerons de tout cela en temps utile.

Ce n'est qu'à la fin de 1768 que le Duc de la Vallière se décide à prendre un bibliothécaire, et jamais bibliophile ou bibliomane n'éprouva un besoin plus impérieux de s'adjoindre un spécialiste.

En effet le brave duc achetait beaucoup, mais un peu à tort et à travers, sans discernement et sans critique; en outre il était d'humeur facile, et se laissait volontiers exploiter par plusieurs confrères et amis, qui trouvaient le moyen (passez-nous l'expression familière et un peu triviale) de

116 Mss. des meilleurs auteurs latins dont se composait sa bibliothèque; on les trouva enchaînés dans 6 tablettes; cet inventaire est rapporté par le P. Zacharia dans sa ***Bibliotheca Pistoriensis***.

lui *soutirer* ses plus beaux livres. Deux collectionneurs, entre autres, fort habiles et très entreprenants, Gaignat et Randon de Boisset, qui d'abord s'étaient contentés de s'accommoder de ses doubles, étaient parvenus à le dépouiller d'une bonne partie de ses plus précieux Mss., de ses éditions *princeps* et même, *horresco referens !* avaient trouvé le moyen de se faire céder quelques-uns de ses admirables livres imprimés sur vélin.

Le fait est consigné textuellement dans l'avertissement placé par Guillaume de Bure, en tête du grand catalogue de 1783.

De plus le Duc s'était laissé aller à céder à la bibliothèque du Roi la plus notable partie de ses livres d'histoire naturelle, classe qui n'est plus de mode aujourd'hui, mais que nos pères recherchaient au XVIII^e^ siècle avec plus d'ardeur et de fanatisme que les Poètes et les Romanciers.

Enfin, grâce aux habiles suggestions de ses amis et courtisans, l'excellent grand seigneur se laissa entraîner à faire vendre en 1767, 5633 n^os^ de doubles ! Si encore le catalogue n'avait compris que des doubles, il n'y aurait peut-être eu que demi-mal, mais les exemplaires uniques, les livres sur vélin, les manuscrits de premier ordre se rencontrent à chaque pas dans ce catalogue qui forme deux volumes, et tout cela fut vendu misérablement.

Un exemple entre mille : La célèbre première édition de *Marot*, 1532, figure là sous le n° 2812; elle est vendue 35 sols, et les catalogues de 1783 et de 1784 ne la possèdent pas.

Sous la rubrique : *Livres omis*, on voit s'étaler 50 ou 60 manuscrits sur vélin ou sur papier, avec ou sans miniatures,

mais ces Mss. sont des poètes et des romans de chevalerie, les plus rares et les plus précieux.

Randon de Boisset et Gaignat firent certainement là une excellente affaire, mais ce fut la dernière.

Le Duc de la Vallière comprit qu'il n'était pas de force à lutter contre tous les oiseaux de rapine, qui s'acharnaient après lui ; et il se décida à risquer le tout pour le tout, c'est-à-dire à s'adjoindre un bibliothécaire.

Il eut cette bonne fortune de mettre la main sur un homme maniaque, irascible, orgueilleux à l'excès, mais très sérieusement érudit, prodigieusement actif et fanatique des livres.

Ce fut dans les derniers jours de décembre 1768 que le Duc fit cette excellente acquisition, et jusqu'à sa mort, qui survint le 1er novembre 1780, l'abbé Rive resta le pourvoyeur, le directeur, et, tranchons le mot, le maître après Dieu de cette bibliothèque, dont il sût faire un incomparable monument.

Le Duc avait crû prendre un bibliothécaire ; il le trouva, et très savant, et très tenace, et très habile, mais il tomba sous la griffe d'un despote emporté, autoritaire, atrabilaire ; de guerre lasse il prit le sage parti d'abandonner la lutte ; il laissa faire... et paya ses bordereaux avec résignation, avouant à ses amis qu'il ne s'était pas donné un serviteur, mais qu'il avait fait l'acquisition d'un dogue, et qu'il ne se chargeait pas de le museler.

Voici un passage bien curieux d'une lettre de cet excellent abbé Rive ; elle est datée d'Aix, le 10 février 1779, et adressée à son ami (un ami intermittent !) Perin de Sanson, qui demeurait chez M. de Chalandray, jadis receveur général des Finances, n° 64, rue de l'Université à Paris.

Après d'amères récriminations contre le despotisme, l'ignorance crasse, la bassesse des hommes *violets* et particulièrement du *Mitrophore* du diocèse d'Aix, contre lequel il écrivit tant de si violentes et de si fastidieuses diatribes, l'abbé s'exprime ainsi :

« Le petit *Jean de Dieu* ou *Jean de la Croix* (c'est de l'archevêque d'Aix, Mgr de Boisgelin, qu'il parle avec cette irrévérence), enveloppé sous la Couasse *(sic)* d'une grosse ignorance anti-bibliothécale, ne m'a fait venir ici que pour la parade, et il voudroit manœuvrer à ma place. Jugez si après avoir mis le duc de la Vallière bien au-dessous du dernier garçon de sa bibliothèque, je permettrois qu'un petit homme *violet*, qui a cent fois moins d'aptitude que lui dans les travaux bibliothécaux, s'immisceât (*sic*) gauchement et plus que gauchement dans les fonctions intérieures de ma place. »

On sait que l'abbé Rive, fut appelé en 1786, à Aix, pour y prendre la direction de la belle bibliothèque, que le marquis de Méjanes avait léguée aux Etats de Provence.

Mais nous aurons l'occasion de reparler de ce turbulent personnage ; revenons à nos moutons, c'est-à-dire aux collections du duc de la Vallière.

Peu de temps avant l'arrivée de l'abbé Rive aux affaires, Jean Louis Gaignat était mort, laissant une admirable collection de tableaux, d'objets d'art et de curiosité, mais plus particulièrement un des plus riches cabinets de livres et de Mss. qui aient jamais existé.

Gaignat fut l'un des amateurs les plus passionnés du XVIII[e] siècle ; il avait une belle fortune et gagnait beaucoup d'argent, mais tous ses revenus suffisaient à grand'peine à la satisfaction des goûts artistiques les plus ruineux.

Il mourut de chagrin de la perte qu'il eut à subir de sa charge de receveur-général des consignations ; cette révocation brutale fut attribuée à la duchesse de Mazarin, contre laquelle il avait soutenu une lutte acharnée lors de la mise aux enchères de deux superbes Magots de la Chine dont la duchesse avait une irrésistible envie.

La passion du collectionneur emporta Gaignat; il mena la lutte avec un tel acharnement que les Magots lui furent adjugés, mais la duchesse, outrée qu'un prestolet non titré lui eut osé tenir tête, le fit bel et bien révoquer.

Il en mourut de dépit, plus encore que de chagrin.

L'admirable collection de livres de Gaignat lui avait coûté 279,381 livres; l'estimation qu'en avait faite avant la vente le libraire De Bure, le gros Guillaume, ne se montait qu'à 214,768 liv. ; la vente produisit 227,597 livres.

C'était à Caignat que De Bure père, avait dédié sa *Bibliographie instructive*, qui l'est fort peu, au dire de l'abbé Rive (et pour cette fois l'abbé Rive est dans le vrai) ; Gaignat ne crut pas payer trop cher l'honneur d'une pareille dédicace en envoyant au père du gros Guillaume un carrosse et deux beaux chevaux.

La vente de Gaignat commença le lundi 10 avril 1769, et dura 28 jours. L'abbé Rive était déjà en pied chez le duc de La Vallière ; il n'eût garde de laisser échapper l'occasion ; aussi le bordereau du noble bibliophile se monta-t-il à près de 90,000 livres ; on retrouvera dans le catal. de 1783 la plupart des trésors acquis ou reconquis dans cette vente célèbre, ce sont presque tous des exemplaires imprimés sur vélin, ou d'incomparables manuscrits.

En 1770, la vente du duc de Brancas-Lauraguais, faite par De Bure, très riche en livres français, Poëtes, Romans de

Chevalerie, etc. fournit au nouveau bibliothécaire l'occasion de très nombreuses acquisitions que nous voyons figurer honorablement au grand Catal. de 1783.

Deux ans après, l'abbé Rive achète en bloc la collection de feu M. Bonnemet.

Bonnemet était un ancien marchand de soieries de la rue Saint-Denys ; il avait gagné dans le commerce un bien considérable. Son luxe était peut-être excessif pour un parvenu, mais il était impossible de ne pas le lui pardonner, car ce luxe était marqué au coin du goût le plus exquis et le plus pur ; il mourut à la fin de 1770 et ses curiosités, meubles et tableaux furent vendus l'année suivante ; le catal. en est fort rare.

Ses livres ne furent mis en vente que le 10 février 1772, mais quelques jours avant l'ouverture des enchères, ils avaient été conquis par l'abbé Rive ; l'estimation faite par le libraire des héritiers, Gibert l'aîné, ne se monta qu'à 14,598 livres.

Le Catalogue ne comprenait que 853 numéros, mais comme il se trouvait un certain nombre de doubles exemplaires, on peut hardiment en compter 900 ; et quels jolis livres, et surtout quelles reliures ! Cet excellent Bonnemet, qu'on accusait d'être un maniaque, parce qu'il poussait l'amour des livres parfaits jusqu'à la manie, était tout simplement un amateur de génie, d'un bon siècle en avance sur les bibliophiles de son temps.

Et quels prix d'estimation !

Le *Tiers et Quart livre* de Fezandat. 1552. 2 vol. in-8, en *Mar. citron*, lavés, réglés, 3 liv.

La *Paulégraphie* de G. de Mynut, *Lyon*, 1587, in-8, 2 liv.

Manon Lescaut de 1753, 2 vol. in-12, en gr. pap. de Holl. *Mar. rouge*, 3 liv.

Le *Roman de Merlin* de Vérard, 1498, 3 vol. in-fol., *Mar. citr. à comp.*, 36 liv.

Zayde, Paris, 1670, 2 vol. in-12, en *Mar. rouge dent.*, et un second exemplaire, en *Mar. citr.*, lavé, réglé, le tout : 5 liv.

Nous en passons et des meilleurs.

A la fin de cette même année 1772, le duc de la Vallière fait une seconde vente de doubles, mais celle-ci est soigneusement colligée, et extraite des collections de M. de Bombarde, de Guyon de Sardière et de Bonnemet.

Le cabinet de M. de Bombarde, sur lequel nous manquons de renseignements précis contenait, croyons-nous, les débris de la très illustre bibliothèque de la famille d'Urfé, « qui étoit en grande réputation du temps de Du Verdier, qui la cite avec éloge, ainsi que le P. Jacob, dans son *traité des plus belles bibliothèques.* » Le duc de la Vallière avait acquis ces vénérables reliques vers 1760, de M. de Bombarde, héritier et légataire universel de la dernière descendante en ligne directe de Claude et d'Honoré d'Urfé, qui avaient, au temps du P. Jacob, réuni cette bibliothèque en leur château de l'Abbatie ou de la Bâtie, dans le Forez, résidence artistique, s'il en fut, dont nous pouvons voir de très intéressants débris au Musée du Louvre.

Cette vente des doubles du duc de la Vallière eut lieu dans les premiers jours de janvier 1773 ; le catalogue et les soins de la vente furent confiés à Guil. De Bure, fils aîné, qui depuis..... mais alors il était l'homme lige de l'abbé Rive; ce catalogue ne comprend pas moins de 2,812 numéros, il est très riche en poésie, théâtre, romans et

facéties; nous devons reconnaître qu'il est déplorablement rédigé, la description des volumes est d'une sobriété si succincte, les dates des éditions sont si souvent omises, bref la rédaction en est si incorrecte et si inexacte, que nous nous expliquons parfaitement le désappointement et les colères de l'abbé Rive; aussi les prix sont-ils singulièrement faibles! Prenons au hasard : L'*Alain Chartier* de P. Le Caron, in-fol., est vendu 36 sols; la *Penthaire de l'Esclave fortuné,* de Paris, Janot et Al. Lotriau, 1530, in-8, dont M. Brunet ne cite pas de prix d'adjudication, bien qu'annoncée *très rare,* est vendue 4 liv. 11 sols; le *Marot* de Roffet, annoncé in-8, S. O. (peut-être de 1532), est porté à 32 sols; le *Bonaventure des Périers,* de 1544, 41 sols; la première édition d'*H. Salet,* 1 liv.; *Pierre de Brach,* 1576, in-4, 1 liv.; le *Capitaine Lasphrise* (1599) réuni à *Scalion de Virbluneau,* de même date, 2 liv. 15 sols, etc.

La rédaction est d'une fantaisie vraiment originale; ainsi, sous le n° 1233, figurent *les Œuvres de Molière, Paris,* 1736 (lisez 1734), 6 vol. in-4, fig., première édition (lisez : premier tirage). Du reste, cet article en *Mar. bleu,* se vend exceptionnellement un bon prix : 132 liv. 1 sol.

Les romans forment une énorme série de plus de 600 n°s, le *Merlin* de Bonnemet est vendu 120 liv. !

Les *Voyages de Gulliver,* et le *Nouveau Gulliver* de l'abbé Desfontaines, figurent bravement au milieu des voyages en Amérique, mais ceci est une peccadille; nous avons bien vu un célèbre bibliographe saxon classer de nos jours dans la série des ANA le roman de Madame Sand, *Indiana.*

Les pièces gothiques relatives à l'histoire de France se donnent en général pour deux à trois liv. et tout est à l'avenant.

Cependant il nous faut excepter de la débâcle le beau *Mézeray* de Bonnemet (*Paris, Guillemot,* 1643-46-51) en 3 vol. in-fol., très gr. pap. et *Mar.*, qui avait été estimé 300 liv. par Gibert, et qui est vendu 350 liv. 1 sol.

L'exemplaire encore plus beau vendu 810 liv. en 1783, est, croyons-nous, celui que l'abbé Rive avait payé 500 liv. chez Gaignat.

De 1772 à 1775 on voit peu de ventes considérables ; les catalogues Mancini, Boullongne, de Varenne de Béost Dejan, Floncel, de la Condamine, Delateu, Pont-de-Vesle, etc. offrent quelques livres précieux, sur lesquels l'abbé put étendre sa dextre de *conquistadon,* mais ce ne sont plus là de ces tournois bibliopégiques qui font époque.

En 1775, se fait à Londres l'*auction* du docteur Asken ; e duc de la Vallière y expédie Guillaume de Bure avec les commissions de l'abbé Rive ; il se trouvait là 3,570 numéros de livres imprimés, et 633 numéros de Mss. dont quelques-uns *di primo cartello* ; De Bure trouva chez nos rivaux d'Outre-Manche des compétiteurs acharnés qu'il n'avait plus l'habitude de rencontrer à Paris. Ce ne fut pas encore là une revanche d'Azincourt, et ce fut à peine s'il put rapporter pour 15,000 liv. d'articles chèrement payés ; nous pourrions en donner le détail, mais ce détail nous entraînerait un peu loin ; citons un seul article : le n° 622 du catalogue Asken est le *Miroir de la princesse Marguerite* de 1533, in-8, imprimé sur vélin, dans une riche reliure, il est payé 2 liv. sterl. 15 sh. ; à la vente de 1783, il est adjugé moyennant 99 liv. 19 s., à M. de Mac-Carthy, et à la vente de celui-ci acquis par M. Van-Praet pour la bibliothèque du roi au prix de 99 francs.

Nous aimons à croire qu'il s'y trouve encore.

Les acquisitions dernières de l'abbé Rive, dans les quatre années qui précèdent la mort du duc de la Vallière, ne sont pas aussi importantes que les premières ; il convient cependant d'excepter la vente du cabinet du duc de Saint-Aignan qui se fait en 1776 ; il se trouvait là quelques manuscrits et quelques précieux volumes qu'on retrouve très avantageusement cités dans le catalogue de 1783.

En 1777, on vend les collections Randon de Boisset, où ne se trouvent guère que de très beaux livres italiens et quelques remarquables reliures.

La vente de Crébillon fils, celle du Président de Brosses, en 1778, celle du libraire Chardin, sous le nom de Filheul en 1779 ; la première vente de M. de Mac-Carthy, faite la même année à la suite de l'acquisition de la seconde bibliothèque de Girardot de Préfont, tout cela n'a fourni que quelques articles aux collections du duc ; le catalogue infiniment précieux de Le Camus de Limare avait bien été publié en 1779, mais la vente n'eut lieu qu'en 1786, après d'importantes acquisitions faites chez la Vallière en 1784 ; enfin en 1780, la première vente de M. Mel de Saint-Céran, receveur général des finances de Montauban, n'offre rien de bien extraordinaire, et celle, infiniment plus importante de M. Gouttard, dont le catalogue porte la date de 1780, ne fut faite qu'en mars 1781, et le duc de la Vallière était mort le 16 novembre 1780.

Mais nous avons omis de mentionner une nouvelle vente de doubles, faite par G. De Bure le lundi 10 mars 1777, et jours suivants.

Vite un saut en arrière.

Le catalogue qui contient 1,308 numéros, ne présente

rien de bien extraordinaire ; cependant on peut y relever quelques articles : Le *Quintuplex Psaltérium* donné par H. Estienne en 1513, imprimé sur vélin, est vendu 330 liv. ; le *Lactance* de Rome, 1468, est vendu 154 liv. ; deux exemplaires de la *Historia Naturale di Plinio,* de 1476, dont l'un imprimé sur vélin, sont retirés de la vente et réintégrés sur les rayons de la bibliothèque pour figurer à la grande vente de 1783, les éditions princeps de Suétone, d'Eutrope, de Quinte-Curce, etc. sont là ; enfin un admirable livre figure, on ne sait pourquoi, à cette vente de second ordre, c'est l'*Editio primaria, perrara,* de *Cæsar,* de Rome, 1469, in-fol. dont un exemplaire est porté au grand prix de 610 livres ; il est vrai que cet exemplaire, nous dit une note Ms. de notre catalogue, était celui de Maioti ! provenait-il du catalogue Jackson, nous l'ignorons.

Le duc de la Vallière, auquel le rancuneux abbé Rive refuse toute espèce de goût, de savoir et même d'intelligence, avait tout au moins une qualité primordiale chez le bibliophile, l'audace et la persistance ; sa grande situation lui permettait de demander, nous dirions presque d'imposer des échanges à la bibliothèque du Roi, et il ne s'en fit pas faute ; il n'est pas sans intérêt de reproduire les deux pièces suivantes que l'on trouvera aux Archives Nationales (*Reg. du Secrétariat, pour l'année 1759.* O. 287. pp. 187 et 189).

Ce sont deux lettres qui montrent la désinvolture avec laquelle certains bibliophiles grands seigneurs en agissaient avec les communautés religieuses ; nous ne voulons pas dire que de nos jours on ne procéderait pas avec le même entrain si faire se pouvait ; on nous permettra de réserver notre opinion à cet égard.

A Versailles, le 19 avril 1759.

Au Rév. Père bibliothécaire de Saint-Victor.

« M. le duc de la Vallière, qui depuis longtemps est fort de mes amis, mon Rév. Père, et à qui je me suis fait un très grand plaisir de procurer des livres, quand j'en ai trouvé l'occasion, m'a prié de vous écrire pour vous engager à lui céder dix volumes de votre bibliothèque que vous lui avez confiés, et quelques pièces en vers dans sept volumes de recueils *(sic)* de différentes choses que vous lui avez aussi confiées ; il m'a remis l'estimation faite par le sieur Barrois, libraire, de ces dix volumes, montant à 174 livres. Mais M. le duc de la Vallière *désire faire le bien de votre maison* ; il consent de porter cette estimation au double, et de vous donner encore dix volumes in-quarto de Recueils de différentes pièces nouvelles pour celles qu'il tirera des sept volumes qui sont entre ses mains, et qui vous appartiennent ; comme je crois que cet échange peut être avantageux à votre maison, et que je souhaite profiter des occasions de faire plaisir à M. le duc de la Vallière, j'ai crû pouvoir vous informer de sa proposition, et je vous serai obligé en particulier de vous porter à lui procurer cette satisfaction, si il n'y a point de lois ou de dispositions particulières qui s'opposent à celle de ces volumes et autres prêtés. Vous voudrez bien en ce cas en parler à vos supérieurs, et me marquer ce qu'ils auront résolu à cet égard. On ne peut vous être, mon Rév. Père, plus parfaitement dévoué que je le suis. »

Est-ce assez complet ? et que vouliez-vous que fissent les bons Pères ?

L'officieux informa le noble duc de ses négociations, et cela dès le lendemain :

A Versailles, le 20 avril 1759.

A Monsieur le Duc de la Vallière.

« J'ai, Monsieur, l'honneur de vous envoyer la lettre que j'écris au Père bibliothécaire de Saint-Victor. J'y ai joint une copie de l'estimation des livres dont vous désirez qu'ils vous fassent une cession, et j'ai l'honneur de vous renvoyer l'original de cette estimation. Je vous supplie *(sic)* d'être toujours persuadé de l'attachement très parfait, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc. »

Avouez que voilà une manœuvre audacieuse et que les bons Pères ont cédé là dix volumes de leur bibliothèque, à jamais illustre, pour un bien agréable prix! et que dirons-nous de ces dix volumes in-4 de pièces modernes données en échange de ces introuvables pièces qui foisonnaient dans les inestimables recueils de l'Abbaye de Saint-Victor?

Voulez-vous un autre exemple de la désinvolture de notre Duc :

Le célèbre fermier-général avait fait orner des plus précieuses miniatures un livre sotadique bien connu, intitulé : *Le Tableau des Mœurs du Temps dans les différens âges de la Vie.* C'était un in-4, d'une admirable écriture, et les peintures obscènes étaient de la grandeur du manuscrit.

A la mort de M. de la Popelinière, le duc de la Vallière obtint du roi une lettre de cachet à la faveur de laquelle ce manuscrit fut enlevé à la succession du financier, sous prétexte de haute moralité, et pour empêcher la publication d'un chef-d'œvre de l'art pornographique.

Ce livre, qui aurait dû être impitoyablement condamné au feu, aux termes exprès de la lettre de cachet, fut soigneu-

sement relégué dans l'*Enfer* du Duc, et reparut à sa mort. La duchesse de Châtillon le vendit pour 25 louis à M. Pâris qui sortit de France au commencement de la Révolution, et duquel le prince Galitzin l'acheta à Londres; on sait que M. Pâris revint en France et reprit du service sous Bonaparte.

Au mois de mars 1825 les livres et curiosités du prince Galitzin furent rapportés à Paris pour être vendus; le catalogue en fut dressé par le libraire Dusart; on y voyait figurer l'admirable Ms. d'*Adonis*, par Nic Jarry, qui fut acheté par M. de la Bédoyère, et le Ms. des *Mémoires* de Commines qui fut acquis par M. Bourdillon.

Mais le *Tableau des Mœurs* ne figura point au catalogue; il fut cédé à l'amiable à un amateur spécial, M. de Soyecourt; nous le retrouvons en 1844, à la vente de J. G. (Jules Gallois) où il est retiré faute d'enchères à 5,000 francs; plus tard il entra dans la riche collection du baron J. P., il est en Angleterre aujourd'hui.

Relevons encore un fait, plus grave peut-être, qui dénote les singuliers procédés à l'usage du collectionneur du temps, et plus particulièrement à celui de notre noble duc et pair, et de ce procédé nous n'entreprendrons pas de le blanchir; les pièces que nous reproduisons ont été déjà publiées par notre ami excellent et dévoué, le regrettable Leroux de Lincy.

Ce sont des notes, recueillies par l'abbé de Saint-Léger, sur certains livres *empruntés* par le duc à la bibliothèque de Sainte-Geneviève; elles ont été reproduites *in-extenso* parmi les pièces justificatives publiées à la suite des *Recherches sur Jean Grolier* (*Paris, Potier*, 1866, in-8), nous les résumons.

L'abbé Mercier de Saint-Léger fut bibliothécaire de Sainte-Geneviève jusqu'en 1772 ; en relations d'intimité avec le duc de la Vallière, il ne sut pas résister aux instances de son noble ami, qui lui *emprunta* sous divers prétextes, quelques-uns des plus précieux volumes de l'opulente bibliothèque du Génovifains ; voici la liste de ces *emprunts*, telle qu'elle nous a été conservée : L'*An des sept Dames*; pet. in-4, goth., (voyez au *Manuel* Œuvre nouvelle) ; l'*Anthologia Græca* de Florence, 1494, in-4, sur vélin ; le *Tewrdanckh*, de 1517, in-fol. sur vélin ; le *Mystère de l'Incarnation*, in-fol. ; *Dionysii Areopagitæ Opera*, in-8, sur vélin ; enfin un Ms. sur papier contenant *neuf Mystères* in-fol.

Le Duc était un homme de goût ; il ne parla jamais de restitution.

Ces emprunts n'étaient ignorés de personne à Paris, mais la malignité s'en mêla ; peut-être y eut-il dans les bruits qui circulèrent un peu de jalousie. Quoiqu'il en fût, on alla jusqu'à dire que si le duc faisait figurer ces trésors dans sa collection, n'en faisant mystère à personne, c'est qu'il les avait autrefois payés au bibliothécaire ; on prétendit tenir le fait du duc lui-même...., etc.

Le 26 juin 1775, le Père Pingré, bibliothécaire qui avait succédé à l'abbé Mercier, pour imposer silence à la calomnie, écrivit au Duc :

Monsieur le Duc,

Je ne sais sur quoi on se fonde pour me faire dire que vous avez payé quelque chose à M. l'abbé Mercier pour une *Anthologie grecque* imprimée sur vélin, en 1493 à Florence. Je ne l'ai point dit, parce que ni vous, monsieur le duc, ni

M. l'abbé Mercier ne me l'avez dit : celui-ci, au contraire, m'a écrit dans le temps qu'elle n'était point payée.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

PINGRÉ.

C'était là une sommation polie en bonne et due forme de payer ou de restituer ; mais c'était parler à un sourd.

L'abbé Mercier écrit :

« Le duc de la Vallière m'a renvoyé cette lettre à Soissons, et il a gardé l'*Anthologie*, sans la payer à M. Pingré. »

Le duc fit celui qui ne veut pas entendre et garda les volumes avec sérénité.

Madame la duchesse de Châtillon, après la mort du détenteur, donna aussitôt l'ordre de la restitution, qui eut lieu par le ministère de De Bure qui, avec un bordereau bien en règle, remit le tout à l'abbé de Saint-Léger, le 27 juin 1781, six ans et un jour après l'infructueuse réclamation du Père Pingré. Le 30 juin l'abbé les rendit au père Pingré qui les réintégra sur les rayons de la bibliothèque ainsi que le constata son récépissé du même 30 juin, et le même jour l'abbé de Sainte-Geneviève écrivait à Mercier une lettre de remerciement.

« Ce qui contribue à faire croire, ajoute M. Renouard, que le duc aurait pu devenir propriétaire de ces livres, au lieu de les garder à titre d'usufruitaire, c'est qu'en marge du bordereau de De Bure est leur estimation, qui, à l'exception du *Tewrdannckh*, coté 1,000 fr., était considérablement au-dessous de la vraie valeur, même pour ce temps-là. Moyennant 1,672 francs, 350 pour l'*Anthologie*, 96 pour l'*An des sept Dames*; *Mystère*, 120; *Mystères Mss.* 96 fr., et les 1,000 du

Tewrdanmckh, le tout eût appartenu au duc, et la succession en eût retiré bien davantage. »

Voici le bordereau de De Bure :

— Cejourd'hui 27 juin 1781, j'ai remis, par les ordres de Madame la Duchesse de Châtillon, à M. l'abbé de Saint-Léger, de Soissons, les livres suivants qui ont été réclamés par Messieurs de Sainte-Geneviève :

1° *Tewrdancths ou les aventures du Chevalier Tewrdancths*, en vers allemands, imprimés en 1517, in-fol., exemplaire sur vélin. — 1,000 francs.

2° *Anthologia gracæ ex editione Joannis Lascaris*. Florentiæ, 1494, in-4, exemplaire sur vélin. Mar. bleu. — 360 francs.

3° L'*An des sept Dames*, rondeaux et ballades d'amour, et autres pièces, etc., in-8. — 96 francs.

4° *Le Mystère de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, joué par personnages l'an 1474, à Rouen. In-fol., gothique, sans date ni lieu de l'impression (n° 3186 de la Bibliographie). — 120 francs.

5° *Dyonisii Areopagitæ Opera*, in-8, exemplaire imprimé sur vélin. Ce volume ne s'est pas trouvé dans la Bibliothèque.

6° Manuscrit sur papier contenant neuf mystères à 41 personnages, dont celui de Sainte-Geneviève. In-fol. — 96 francs.

Fait à Paris, le 27 juin 1781.

De Bure, fils aîné,
Libraire à Paris.

Toutes les pièces autographes relatives à cette triste mais curieuse affaire avaient été conservées par l'abbé Mercier,

lors de la vente des livres de ce savant bibliographe, qui fut faite par De Bure le 24 frimaire an VIII (1800) et jours suivants. Cette liasse décrite à la page 64, fut achetée par Aug. Renouard, moyennant 3 francs.

Il faut être de bon compte ; un collectionneur, assez ardent, assez audacieux pour agir vis-à-vis des congrégations avec ce laisser-aller de grand seigneur, ne mérite pas les méprisantes invectives que lui prodigue en mainte circonstance le venimeux abbé Rive.

C'était certainement l'un des plus intrépides bibliomanes qui aient existé. De nos jours il aurait peut-être bien réussi.. à passer en police correctionnelle.

Mais revenons à notre abbé Rive :

— « La vétusté des Imprimés, dit ce bibliographe, n'en fait aucunement le mérite ; à moins qu'un bouquin du XV^e^ siècle ne contienne quelque trace remarquable touchant l'art de l'imprimerie et les progrès de son invention, soit *extensivement*, soit *intensivement* — (on sait que l'abbé est un terrible néologue), — il ne doit jamais être recherché et il est sans valeur quelconque. Ça été contre mon gré et contre mes représentations réitérées que la dernière bibliothèque du duc de la Vallière, que j'avois formée moi-même, a été inondée de tant de semblables bouquins. Comme le Duc, auquel cette bibliothèque appartenoit, manquoit absolument d'esprit et de connoissance pour la bibliothèque qu'il me faisoit former, il achetoit du moine Maugerard des caisses entières de livres, et quand il les avoit reçues, au lieu d'en rejetter les bouquins qui y étoient contenus, il en faisoit ordinairement relier la totalité en maroquin. De là jugez du beau choix que l'ILLUSTRE GUILLAUME nous a donné des livres de cette dernière bibliothèque. »

C'est de l'admirable collection de 1783 que parle avec cette insolence l'abbé Rive, et ces lignes sont-elles tout au moins extraites d'une correspondance privée? Eh bien! non, elles sont imprimées tout au long à la page 201 du *Catal. littéraire de ses ouvrages imprimés et Mss.* Eleuthéropolis, an II, in-8°.

Mais nous reviendrons tout à l'heure sur ce singulier personnage.

Cependant le duc de la Vallière vieillissait; il se préoccupait obstinément de la destination future des trésors bibliographiques qu'il avait réunis, et plusieurs fois il fit des tentatives, malheureusement restées infructueuses, pour céder *in integro* cette prodigieuse collection.

Nous demandons la permission de transcrire ici, presque entière, la lettre d'un des grands ennemis de l'abbé Rive, dont le nom, en somme, n'est pas moins resté comme celui d'un des plus excellents et universels bibliographes que la France ait produits, de l'abbé Mercier de Saint-Léger.

Elle est datée de Paris, le 19 février 1779, c'est-à-dire qu'elle précède de 21 mois la mort du duc de la Vallière, et c'est ce qui la rend particulièrement intéressante.

Après avoir traité diverses questions de bibliographie et touché à quelques points de diplomatique et de sigillographie, l'abbé Mercier de Saint-Léger continue en ces termes :

« Si, parmi vos anciennes éditions, vous aviez le *Lumen animæ*, in-folio, édit. de 1479, de 1482 ou d'une date postérieure, je vous serais très obligé de me le dire. J'ai la première de 1477 appartenante (*sic*, au collége Mazarin; l'exemplaire du Roi de celle de 1479, qui est marqué aux armes du comte Hoym, est défectueux de 28 feuillets, où il peut y avoir quelque chose, et je ne connois l'édition de

1482 que par la notice qu'en donne Liron, tome I de ses *Singularités,* où il y a quelques méprises. Jettez les yeux, si vous en avez le temps, sur la page 369, vous y verrez cité un *Ecrit françois* de Launoy, où il a appris que *René* MOREAN, Angevin, etc., (lisez MOREAU). Or quel est cet *Ecrit françois,* et où se trouve cette lettre de René Moreau ? Voilà ce que je cherche. Dans les lettres latines de Naudé (*Genève,* 1667, in-12), je trouve plus d'une lettre à ce Moreau, mais aucune de Moreau à Naudé. Il me semble que depuis 1667 on a imprimé d'autres lettres de Naudé; parmi lesquelles seroit peut-être celle que je voudrois de Moreau.

« Nous aurons incessamment le catalogue de M. (Pâris) de Meysieu, qui possédoit force raretés : mais nous sommes à la veille de voir ouvrir un sanctuaire bien plus précieux, je veux parler de celui du duc de la Vallière, qui menace ruine prochaine. Il avoit songé à vendre la totalité à *Monsieur;* mais le prix n'a pas convenu au Prince. En cas de mort, je désirerois fort que Monsieur fît cette acquisition. Une bibliothèque de cette espèce ne devroit pas être distraite, et conviendroit à merveille au possesseur du Luxembourg, où, bien gouvernée, elle pourroit servir d'aiguillon à celle du Roi. Il me seroit aisé de prouver à M^me^ la D^sse^ de Châtillon, fille du possesseur, qu'une pareille vente en total pourroit être plus avantageuse qu'une vente publique par articles; et il seroit facile de se concilier sur le prix, en payant partie comptant, partie en rentes viagères. Mais il faudroit que le Prince eût ce désir, et qu'il lui fût vivement inspiré pour sa gloire.

« Je suis bien fâché que votre santé me prive de vos lettres; mais je n'ai garde d'acheter si cher un plaisir quelque grand qu'il fût... etc. »

Il est fâcheux que nous ignorions à qui cette lettre intéressante fut adressée en 1779; nous avons tenu à la donner jusqu'à la fin; la dernière pensée est d'une délicatesse bien charmante.

Toutes les négociations, entamées du vivant du Duc, échouèrent misérablement, et cet excellent seigneur s'en alla de vie à trépas le 16 novembre 1780; il laissait une fille unique, M^me^ la D^sse^ de Châtillon, et sa veuve lui survivait.

A la seconde vente de M. de Bruyères-Chalabre en 1833, figurait un précieux lot d'autographes qu'il serait, sans nul doute, d'un puissant intérêt bibliographique de compulser et même de reproduire; malheureusement, malgré nos recherches, il nous a été impossible de savoir quel est aujourd'hui l'heureux possesseur des pièces précieuses dont suit l'énumération :

Testament olographe du duc de la Vallière, en date du 11 juillet 1776. — Codicille du 1^er^ mars 1777. — Lettre de la Duchesse, sa veuve, à Boudot, exécuteur testamentaire de son mari, autogr. sig. — Lettre de la D^sse^ de Châtillon, fille du Duc, concernant l'abbé Rive, son bibliothécaire, autogr. sig.

Tout cela fut vendu 21 fr., et tout cela a disparu ; il nous faut donc nous rejeter sur les hypothèses.

L'abbé Rive, qui comptait fermement avoir la haute direction des ventes posthumes de son ancien maître, fut évidemment éconduit par la veuve et la fille du Duc, qui préférèrent à ce savant personnage, brouillon et emporté, le calme, méthodique et positif Guill. de Bure; de plus l'abbé, paraît-il, n'avait point reçu d'émoluments pendant ses treize années d'exercice, mais il lui avait été fait pro-

messe d'une pension viagère de 3000 livres ; cette pension fut réduite à 1200 liv.

De là, et franchement il y avait motif à exaspération, de là ces colères, ces rages, ces reproches acrimonieux, ces véritables accès d'épilepsie où tomba fatalement le malheureux abbé, cruellement blessé dans ses intérêts et froissé dans son incommensurable amour-propre ; et à ses terribles coups de boutoir, le *Gros Guillaume* qui se trouvait par le fait le vrai bouc émissaire, mais qui avait assez de sang-froid pour faire passer les affaires avant la satisfaction de ses rancunes personnelles, ne répondit jamais que par quelques épigrammes timides, et qui certes n'emportaient pas le morceau, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant la préface du grand catalogue de 1783.

L'abbé outré se retira donc avec sa pension de 1200 liv., qu'il eut cependant la résignation d'accepter, et que lui servit jusqu'à sa mort la D^sse^ de Châtillon ; il crut se venger cruellement en emportant avec lui toutes les *cartes* qu'il avait préparées, ce qui donna en effet un peu plus de mal à De Bure et à son très intelligent aide-de-camp, le jeune Van-Praët, mais en définitive le catalogue n'en fut peut-être pas plus mauvais.

La dispersion de cette admirable collection fit un très grand bruit dans l'Europe littéraire ; de toutes parts accoururent pour prendre part au tournoi les libraires, les bibliothécaires et les amateurs ; la Hollande, l'Autriche, la Prusse, l'Italie, l'Angleterre, l'Espagne, etc., se firent représenter, et tous les commissionnaires étrangers vinrent disputer aux amateurs français les riches épaves que laissait après lui l'amateur le plus illustre et le plus ardent qui ait peut-être jamais existé.

Nous n'avons certes pas la prétention de nous appesantir longuement sur les détails de cette vente.

La bibliothèque Nationale possède d'ailleurs deux véritables monuments bibliographiques que tous les amis des livres ont certainement bien des fois compulsés ; nous voulons parler des catalogues interfoliés et longuement annotés, qui ont été légués par leurs propriétaires, MM. Guillaume de Bure et Van Praët.

Il se trouve dans ces notes volumineuses quelques détails et anecdotes que l'on pourrait peut-être relever, exemple : Le *Speculum humanæ Salvationis* xylographique, (n° 124) est vendu 1260 fr. pour la bibl. Impériale de Vienne : voici la note de De Bure :

« Ce fut le duc de Luxembourg, neveu du duc de la Vallière, qui pria M. l'archevêque de Sens, alors archevêque de Toulouse, de le lui procurer ; il l'eut pour 50 louis ; il y avait dix ou douze ans qu'il le marchandait ; il avait fait agir, pour conquérir ce précieux volume, jusqu'au duc de Choiseul ; pour le décider à interposer son crédit irrésistible dans une *affaire de cette conséquence*, il lui avait rapporté que ces braves religieux (les Célestins) le céderaient pour quelques bouteilles de vin étranger, s'il en faisait lui-même la proposition. Mais le Duc, choqué d'avoir été compromis vis-à-vis de ces religieux qui connaissaient et appréciaient à merveille la rareté et l'intérêt du livre qu'ils possédaient fut très blessé d'avoir été si inconsidérément mis en avant par le duc de Luxembourg, et en garda longtemps rancune au duc de la Vallière. »

Beaucoup de bibliophiles possèdent le catalogue de la Vallière avec les prix, imprimés ou Mss. ; quelques-uns avec les noms des acquéreurs ; mais tous ces noms de

libraires commissionnaires ne disent pas grand'chose; on nous permettra de dévoiler quelques anonymes.

Le libraire chargé de la vente acquit un très grand nombre d'articles et des plus importants, pour la bibliothèque du Roi (imprimés), pour M. de Mac-Carthy, M. de Montaran, pour l'abbé de Mayence, qui représentait l'Evêque-électeur, pour M. de Lussaret, M. de Montaynard, M. Pâris de Meyzieu, M. le Duc de Penthièvre, M. de Perthuis, etc.

Béjot, qui achète un grand nombre de manuscrits, était conservateur de ce département à la bibliothèque du Roi, et ce fut à cet établissement qu'entrèrent ses nombreuses et intelligentes acquisitions.

Le libraire Tilliard, cet excellent vieillard que nous avons connu presque centenaire, achetait au nom de M. Bolongaro-Crevenna, de M. Carpenter, de M. Collaert, libraire de Bruxelles, de M. de Laporte, etc. Son bordereau se monta à 31785 liv. 18 sols.

M. Crevenna d'Amsterdam, que nous venons de nommer, dont la très nombreuse bibliothèque fut vendue six ans après, partageait ses commissions entre De Bure et Tilliard ; mais ces commissions étaient parfois ridicules ; ainsi pour le n° 4880, qui fut acquis moyennant 700 liv. 9 sols pour la bibliothèque Impériale de Vienne, il avait donné une commission de 180 à 310 livres, suivant la condition.

Mérigot jeune, libraire de Paris, achetait spécialement pour le comte Rewiczky, dont la belle bibliothèque fut depuis acquise en bloc par Dibdin pour lord Spencer.

De Tune, libraire de La Haye, présent à la vente, avait quelques commissions de Crevenna, mais il acheta beaucoup plus pour la bibliothèque de la Haye et pour quelques riches cabinets Néerlandais.

Chardin, le célèbre libraire parisien, avait, croyons-nous, la commission de M. d'Hangard, de Méon et de M. Firmin-Didot.

L'abbé Strattman, l'un des gros bordereaux de la vente, représentait la bibliothèque de l'Empereur à Vienne, dont il était l'un des conservateurs.

Le grand libraire florentin, Molini, n'acheta qu'un petit nombre de livres pour la Laurentiane et la Magliabecchiana, et quelques volumes d'assez peu d'importance pour les amateurs ultramontains.

Payne, le célèbre English bookseller, était chargé des commissions de M. Grenville, de lord Spencer et du duc de Roxburghe ; le marquis de Blandford (*White Knight*) et sir Mark Masterman Sykes n'achetaient pas encore à cette époque ; le dernier n'avait que treize ans, et c'eût été là une précocité un peu bien extraordinaire.

Parmi les amateurs présents au tournoi, dont les bordereaux eurent quelque importance, nous citerons : le marquis de Méjanes, l'abbé de Prémontré, Niel de S^t^-Ceran, Neerman, le duc de Cossé, Née de la Rochelle, Bailly, depuis maire de Paris, Naigeon, M. de Sept-Chesnes, M. de Saint-Cergues, le comte Durazzo, marquis de Paulmy, Lolliée, Laujon, Elmsly, libraire de Londres, Yzquierdo, qui représente Le Camus de Limard, et enfin M^me^ la D^sse^ de Châtillon, qui, entre autres acquisitions intelligentes, n'eut garde de laisser échapper la *Guirlande de Julie*, (n° 3247), cet incomparable monument de la galanterie française, qu'elle paya 14510 livres, et qui est encore aujourd'hui la propriété d'un de ses descendants, M. le duc d'Uzès.

Il serait bien intéressant, croyons-nous, mais malheureusement ce travail nous entraînerait trop loin, de donner :

1° La liste des articles doubles ou triples, dont quelques-uns d'une singulière importance; ainsi nous pourrions signaler des doubles non portés reliés aux armes de François Ier et autres personnages historiques.

2° L'indication des provenances bibliographiques, Cl. d'Urfé, Colbert, comte d'Hoym, etc., que le catalogue omet fort souvent, et qui ne sont pas dénuées d'intérêt.

3° Compléter la nomenclature et donner le détail des pièces gothiques comprises dans les recueils de poésie, de facéties ou d'histoire, et dont les premières seulement figurent au catalogue.

Mais ce supplément excéderait évidemment les bornes d'un article, et ce serait la lecture d'un gros volume qu'il faudrait imposer aux abonnés des *Miscellanées bibliographiques*, lesquels auraient parfaitement le droit d'être médiocrement flattés d'une prolixité aussi exubérante.

La vente du duc de la Vallière commença le 12 janvier 1784 et dura jusqu'au 5 mai suivant; il y eût 81 vacations pour 5668 numéros; en admettant 700 ou 800 articles doubles, on arrive à une moyenne de 80 numéros par vacation; nos pères savaient la valeur de l'aphorisme : *Chi va piano, va sano*; ou peut-être tenaient-ils à savourer et prolonger leur jouissance. Aujourd'hui nous vendons plus vite et plus cher, sinon mieux.

La plus forte des vacations est celle du lundi 1er mars, qui produit 20762 fr. 12 sols; c'est là que figure la *Guirlande de Julie;* la plus faible est celle du samedi, 20 du même mois, qui ne donne que 1106 fr. 16 sols.

L'état du total fait par le libraire chargé de la vente est de 465333 liv. 14 sols; celui que donna M. de la Ville, liquidateur de la succession, montait à 466135 liv. 17 s., parce

qu'il y ajoutait les livres imparfaits revendus, qu'il convient de déduire ; enfin le produit consigné à la suite de la liste des prix imprimés, qui doit être le chiffre vrai, n'est que de 464677 liv. 8 s.

Nous n'ajouterons rien à cet éloquent résultat. Quel serait aujourd'hui le produit d'une pareille vente ? Question oiseuse, s'il en fût, et qui d'ailleurs ne peut être résolue, même hypothétiquement. Trente ans plus tard, les prix de la vente de 1784 étaient triplés ; exemple : le n° 5058, le *Monstrelet* sur vélin, aux armes de Claude d'Urfé, est adjugé moyennant 640 liv. à M. de Mac-Carthy ; lors de la vente du célèbre amateur toulousain, en 1815, ce noble livre est payé 1800 livres par Van-Praet pour la bibliothèque du Roi. Aujourd'hui un exempl. sur vélin de la 2e édition du même ouvrage, sans provenance, est vendu 3050 fr. chez M. Ambr. Firmin-Didot.

A la fin de cette même année 1784 paraissait le catalogue de la seconde partie de la bibliothèque, dont la rédaction avait été confiée au laborieux libraire Jean-Luc Nyon, l'aîné : l'effrayant total des livres décrits monte à 26537 numéros, formant 6 gros volumes in-8 ; la vente devait se faire dans les premiers jours de décembre 1784 ; elle n'eut pas lieu.

Chacun sait que le marquis de Paulmy acquit cette prodigieuse collection en bloc, et qu'elle forme aujourd'hui le principal fond de l'Arsenal.

Ce qu'il y a dans ces 27000 nos de livres charmants, introuvables, inconnus, de merveilles en un mot, est inimaginable ; notre excellent ami, Paul Lacroix, qui en est le conservateur, qui en fait ses délices de tous les instants, vous en parlera un jour ou l'autre avec quelques

détails, et beaucoup mieux que nous ne pourrions le faire.

L'on verra clairement alors que l'abbé Rive n'avait pas absolument tort quand il accusait son riche et heureux rival, le Gros Guillaume, de manquer de goût, de savoir, et de connaissances spéciales ; il y a là en foule des trésors de rareté et d'élégance, d'une condition et d'une fraîcheur de reliure exceptionnelles, qui eussent dû remplacer, avec toutes sortes d'avantages, nombre d'articles qui figurent, on ne sait trop à quel titre, dans les rangs de la collection dispersée au vent des enchères publiques.

Ainsi donc le duc de la Vallière a possédé l'énorme quantité de 41958 numéros de livres ; ce qui, si l'on veut diviser les recueils de pièces et tenir compte des doubles non enregistrés aux divers catalogues, représente certainement plus de 50000 articles, tous intéressants ; nous dirions presque, malgré les déblatérations de l'abbé Rive, tous précieux.

Jamais, à l'exception de Richard Heber, un simple particulier n'a réuni une aussi formidable armée.

Les diverses ventes de Rich. Heber comprennent, il est vrai, plus de 60000 articles, et dans le nombre se rencontrent assez souvent des livres précieux, *rari nantes*, mais quel contraste ! ô saint patron des bibliophiles ! Lisez quelques pages des insipides catalogues du gentleman anglais, et vous parcourrez ensuite avec ravissement les splendeurs des catalogues du noble Duc.

Notre modeste travail ne serait pas complet, si nous n'ajoutions, en guise de dessert ou de post-face quelques mots sur le bizarre et excentrique personnage, dont nous avons si souvent parlé, sur le bibliothécaire du Duc, l'abbé Rive.

— « Sa place sera-t-elle parmi les grands hommes ou dans la classe des hommes singuliers? La question est ajournée à trente ans. » — Cette question nous laisse assez froid, mais il est cependant à peine nécessaire de dire qu'elle a été tranchée, et radicalement tranchée depuis longtemps.

L'abbé Rive avait été appelé à Aix, nous croyons l'avoir déjà dit, pour prendre la direction de la bibliothèque du marquis de Méjanes; après force déboires que lui attira, il faut bien l'avouer, son intraitable caractère, il s'en vint mourir à Marseille, le 20 octobre 1791, et sa bibliothèque y fut vendue en 1793; elle comprenait 2553 n^os^, parmi lesquels se rencontraient, très clair-semés, quelques volumes assez précieux.

Il avait laissé un assez bon nombre de Mss. de la dernière heure; — « Nous aurions désiré de posséder les Manuscrits curieux que l'abbé Rive a laissés, mais son héritier les a mis à un prix qui ne nous a pas permis d'en faire l'acquisition, » dit le libraire Achard, qui avait acheté la bibliothèque du défunt et la vendait pour son propre compte! Mais que c'est bien là le fait de l'héritier de l'abbé Rive et comme le vaniteux bibliographe a dû tressaillir d'orgueil dans son cercueil!

L'abbé Rive, on le sait, a pris soin de léguer à la postérité la liste des ouvrages imprimés ou Mss. dont il s'était rendu coupable.

Dans les dernières années de sa vie l'infortuné bibliographe était affligé d'une terrible maladie, peu connue jusqu'alors, mais dont la science a eu à enregistrer plusieurs spécimens depuis nos dernières révolutions; on peut baptiser cette affection morbide du nom générique d'Hydrophobie littéraire.

A cette singulière affection, incombe la responsabilité de cette dernière publication de l'Energumène; c'est peut-être la plus violente et la plus enflammée de ses nombreuses diatribes : qu'on en juge par ce colophon :

A Eleutheropolis

De l'Imprimerie des Anti-Copet, des Anti-Jean-de-Dieu, des Anti-Pascalis, ces anti-redoutables fléaux de la régénération françoise, et de la vraie liberté nationale, l'an 2e du nouveau siècle françois.

Quel pathos, ô mon Dien !

Et au début de ses invectives, comme il parle de la clique des Porte-Mitres :

« Il a voué une haine implacable à ces horribles mortels.... Qu'on ne soit pas surpris de cet acharnement inextinguible contre de pareils scélérats ! »

Inextinguible ! c'est bien le mot d'un Hydrophobe !

Mais ce violent pamphlet n'en est pas moins, malgré ses fatigantes exagérations, l'un des plus intéressants opuscules du trop fécond écrivain.

Que l'on nous permette de citer les premiers mots d'une notice nécrologique, qu'un ami anonyme, (Perrin de Sanson, peut-être), a consacrée à la mémoire de l'excentrique personnage :

— « L'abbé Rive, dit son bienveillant bibliographe, est connu dans le monde savant pour un des meilleurs bibliographes qui aient existé. Les ouvrages littéraires qu'il a publiés ont forcé ses ennemis même à faire l'éloge de sa vaste érudition et de sa critique sûre....

« Le caractère bouillant de l'abbé Rive, aigri par l'injus-

tice et le malheur, l'a porté, dès les premiers jours de la Révolution, à faire connaître les intrigues dont il a été victime, sa plume féconde a produit quelques brochures, déjà tombées dans l'oubli qu'elles méritent. Mais l'histoire ne jugera pas le savant bibliographe d'après les écarts de ses derniers jours.

. . . . . .

« Parmi les absurdes calomnies débitées sur son compte, il en est une que je ne saurais passer sous silence : — Tout en enrichissant la bibliothèque du duc de la Vallière, dit Peignot, il eut le secret de se fournir de livres rares et précieux. — M. l'abbé Rive, aussi économe que rangé dans ses affaires, ne dépensait qu'en achat de livres. Il a employé, pour former son cabinet, dont M. Achard a publié le catalogue, une partie de ses appointements, le produit de ses écrits, et 22000 fr. que M^lle^ de Molléges, lui a prêtés à différentes époques, et qui ont été remboursés après la mort de l'abbé Rive. Il n'est aucune des personnes qui l'ont approché qui ne fasse l'éloge de sa scrupuleuse probité... Au reste il a été bon parent, ami chaud et excellent maître. Le seul domestique qu'il ait eu pendant 24 ans, l'a pleuré comme s'il avoit perdu son père... »

Quelle conclusion devons-nous tirer de ces dépositions contradictoires ? il nous semble que la résultante de l'enquête s'impose logiquement à tous les bons esprits.

L'abbé Rive fut un philologue distingué, un bibliographe consommé : le fait est indéniable. — Il fut *bon parent, ami chaud, excellent maître :* nous n'y contredisons point. — Il fut d'un absolu désintéressement : nous en donnons acte de grand cœur.

Toutes ces qualités du domaine privé constituent ce

qu'on est convenu d'appeler un honnête homme et un homme érudit.

Mais...

Dame Nature, en le formant, eut le caprice de créer un porc-épic (et non *épique,* comme l'*innocente* coquille d'un prote l'a fait dire à un académicien de nos amis); ce porc-épic, d'humeur atrabilaire, était en outre affligé d'une dose incommensurable de vanité, (le cas n'est pas absolument rare parmi les membres de ce sous-genre intéressant qu'on appelle l'homme de science !) Enfin les dernières années de sa vie sont ravagées par des accès intermittents de Delirium et d'Hydrophobie littéraire; accès que son ami, par suite d'un euphémisme compatissant, qualifie doucement d'*écarts des derniers jours.*

Voilà, croyons-nous, l'homme et l'homme vrai.

Maintenant et pour clore cette interminable digression qui doit commencer à énerver les patients lecteurs des *Miscellanées,* auxquels nous demandons encore quelques minutes de répit, qu'ils nous permettent d'introduire, sous forme d'appendice caudal, une ou plusieurs lettres de l'abbé à son ami Périn de Sanson *; elles offrent un certain intérêt littéraire et nous semblent particulièrement caractéristiques.

« J'ai reçu en son tems, cher ami, les six cents livres que vous m'avez fait compter par M. Gordas en août dernier.

Depuis mon retour de la Suisse, je suis resté vis-à-vis de tous mes amis et de tous mes correspondants dans un profond silence, parce que les *astutioles* et les *petits manéges* de

* La bibliothèque de Périn de Sanson fut vendue à Aix en 1836; le catal. in-8 comprend 74 pp.

l'infiniment petit Jean de Dieu, qui occupe le siége archiépiscopal de cette ville, et que le Tiers-Etat de la Provence appelle *Jean de la Croix*, m'ont occasionné un nouvel ouvrage auquel j'ai mis la main vers le milieu de juillet dernier, et dont j'ai fini le corps seulement vers la fin de janvier de cette année.

(Cette lettre qui n'est pas datée, est du mois de mars ou d'avril 1789.)

Le tems, que j'ai été obligé de donner à la composition de ce nouvel ouvrage, a suspendu les soins que je devois consacrer à la continuation de mon Réveil matin.

Cet ouvrage sera intitulé :

La chasse aux Bibliographes et aux Antiquaires mal-avisés, suivie de beaucoup de notes critiques sur l'Histoire de l'ancienne Typographie et sur diverses matières bibliologiques et bibliographiques, ainsi que de plusieurs éclaircissements sur la réformation des lettres en France, sur diverses parties de son droit public, et de la Provence, concernant principalement la contribution de ses trois ordres, et la manière ridicule, frustratoire, injurieuse et injuste, dont son administration se conduit par rapport à la Bibliothèque, que le Marquis de Méjanes a léguée à cette Province.

Vous voyez, cher ami, par le titre de cet ouvrage, combien il sera intéressant, et le terrible courage que la nature a mis dans mon esprit.

Rien n'est capable de m'arrêter, quand les *Astutioles* et l'Injustice viennent me provoquer.

. . . . . .

L'ouvrage dont je vous parle, sera en deux volumes in-8, dont chacun contiendra au moins trois cents pages.

Je n'en ai fait tirer que 300 exemplaires dont 50 sur

papier de Hollande. Ceux-ci je les vendrai 36 liv. et les autres 18 liv.

Je voudrois que vous vissiez Esprit du Palais-Royal, ou Ardouin, pour leur proposer l'achat d'un nombre de ces exempl. Je les leur laisserois avec une remise de six livres tant sur le papier d'Hollande *(sic)* que sur le papier de 12 liv. la rame.

S'ils ne se dépêchent ils courent risque de n'en point avoir, etc.

. . . . . .

Si vous avez jamais lu un ouvrage *profond, très serré, très suivi, très méthodique, très curieux* et *très utile (ouf !)* ce sera celui-ci ; il servira non seulement aux plus grands sçavants *bibliologues,* mais encore aux vrais amateurs.

Je suis bon juge et je suis très juste. La sévérité que j'exerce contre moi ne me rendra jamais idolâtre de moi-même.

(Ici se place une abominable semonce donnée au malheureux Perin de Sanson, qui s'est permis de mal juger les ouvrages de l'abbé, qui les a accueillis (*Horresco !*) avec sarcasmes, etc.

Puis une diatribe contre le P. Laire et l'abbé Mercier, etc., etc., la lettre a 9 pages in-4.)

Nous demandons à continuer ce dépouillement :

« J'ai reçu, très cher ami, votre lettre du 5 janvier courant; je l'ai trouvée bien différente de celles que vous m'aviés écrites pendant longtemps auparavant. Je n'y ai plus apperçu que le véritable ami, et c'est pour cela que je vous ai rendu toute mon amitié.

« Vous recevrés de moi, lorsque l'occasion s'en présentera, cinq nouveaux ouvrages, gros ou petits, dont quatre

seront sur papier de Hollande, et dont le cinquième n'est tiré que sur un seul papier.

. . . . . Le premier est un opuscule intitulé la *Ligue Monachale Anti-Elémovynaire,* contre divers moines, et nommément contre les Gueux de Chartreux de cette ville, qui refusèrent de m'aider ce mois d'août dernier pour une aumône d'environ 110 ou 115 liv. qu'il me falloit dépenser pour payer les dettes et le retour d'un pauvre Parisien dans sa ville natale.

Vous y trouverés, aux pages 11 et 12, le foudroyement des *violets;* aux pages 27 et 28 l'extirpation de toute révélation positive, et sur la page 6, une lettre à la garde nationale de Lyon, envoyée aussi en manuscrit aux mêmes gardes nationales de Bordeaux, de Paris, de Rennes et de Rouen, contre la méprise de la notre assemblée nationale à faire de notre clergé un corps national, tandis qu'elle ne devoit en faire qu'une secte uniquement salariable, aux dépens de ceux qui voudroient y croire.

. . . . . .

Le second est ma *Chronique littéraire,* ou l'histoire critique de mes ouvrages manuscrits et imprimés, ainsi que de différens secours que j'ai fournis pendant longtemps à diverses personnes de lettres. C'est un RIVIANA très curieux, très sçavant et très utile; il est rempli d'anecdotes épistolaires, qui cimenteront d'une manière très irréfragable la réputation littéraire que je me suis incontestablement acquise dans l'Europe, et qui abasourdiront pour toujours les Gros Guillaume, les Van-Praet, les louches Mercier, les impudens Anisson, et tous les gens de cette sorte.

Cette chronique sera suivie d'un *Appendix* d'environ six pages, contenant une missive que le sçavant Sennebier de

Genève m'a écrite sur ma *Chasse aux bibliographes....* en décembre dernier.

Il me marque dans cette lettre que mon ami Diodati, premier pasteur de l'Evangile, et premier bibliothécaire de Genève, lui avoit prêté ce livre, qu'il veut l'avoir pour lui, qu'il l'a lu et relu, qu'il est composé par un des plus sçavants bibliographes du siècle et du monde, qu'il veut le relire encore, et l'étudier à fonds, parce que ce ne sera que par lui qu'on évitera les erreurs et qu'on les craindra.

Voilà, cher ami, un homme du métier, qui n'est pas comme vos jaloux Mercier et Anisson.

Le troisième est un mémoire très curieux, pour me faire payer mes émoluments et mes indemnités.

Le quatrième est une lettre des frères *Anti-politiques*, c'est-à-dire des *hommes vrais, justes et utiles à la patrie,* réduits ici par moi depuis le 31 octobre dernier en assemblée particulière d'excellents patriotes pour le maintien de la nouvelle constitution.

Cette assemblée n'est composée que de paysans et de bas artisans.

. . . . . .

(Suit une longue diatribe contre les *Violets* et les *Eglisiers* de toutes sortes, *qui ne sont que des Ministres imposteurs ou idiots.)*

Le cinquième contient une lettre des mêmes Anti-politiques aux commissaires qui sont venus de Paris ici, plus une autre lettre de moi aux mêmes commissaires, et une copie exacte de ma lettre rapportée dans le n° 59 de Des Moulins (probablement dans *Les révolutions de France et de Brabant*), telle qu'elle lui a été écrite, et non pas avec les soustractions et les changements que ce bon et excellent

ami, et très vertueux patriote, a cru devoir y faire, surtout en faveur de vos Marseillois.

Vous sçavez, cher ami, que tous mes ouvrages seront rares ; conservés bien ceux-ci.

. . . . . .

Je ne tiens aucun de mes ouvrages à Paris, je les envoye d'ici. Cependant j'ai encore cinq exemplaires de ma *Chasse aux bibliographes* chez M. Delaunay fils; je les ai réduits au prix de 12 l. sur papier commun en les envoyant à l'Assemblée nationale. Si on veut de ceux-ci, on pourra aller chez M. Delaunay. Je vous envoye pour exciter à l'achat de ceux-ci la lettre de Sennebier, et suis tout à vous *Corde et animo...*

L'abbé Rive.

Cette lettre n'est pas datée, mais l'abbé Rive parle de l'Assemblée nationale; c'est évidemment la Constituante qu'il désigne ainsi, nous la croyons tout à fait de la fin de janvier 1790, et nous avons eu tort de la donner avant la suivante, datée du 17 janvier 1790.

Nous extrairons de celle-ci quelques passages curieux :

— Etes-vous, cher ami, absorbé par les affaires publiques, ou ne suis-je plus dans votre cœur ? Eh ! quoi vous restez près de six mois sans m'écrire...

Voilà quatre nouveaux ouvrages que je viens de faire imprimer, depuis octobre dernier, et en voici bientôt un cinquième qui paroitra dans deux mois au plus tard.

. . . . . .

Parmi les quatre ouvrages que je viens de publier, il y en a deux qui portent chacun un titre singulier, l'un de *Lettres violettes*, et l'autre de *Lettres purpuracées*.

Le premier est de 96 pp. in-8°, et contre l'archevêque d'Aix, un de ses grands vicaires, et l'évêque de Fréjus, un de ses suffragants, à cause que ces trois fameux et très brillants personnages ont eu la suprême astuce de faire insérer, dans le procès-verbal des faux Etats de l'an passé, une déclaration folle, illégale et très injuste pour suspendre mes émoluments, ainsi que ceux du sous-bibliothécaire pendant la même année. Je vous demande, si une pareille sagesse d'administration a dû échapper à ma plume.

Le second, qui est de 116 pp., est contre les Consuls de cette ville, qui sont en même temps administrateurs de la province, parce que leur bas vasselage envers les anciens despotes violets, qui, pour l'encens qu'ils en recevoient, leur laissoient dévorer toute entière cette pauvre Province, ne les a pas rendus opposants à cette fausse déclaration.

Vous présumez à merveille comment ils doivent être menés dans ces mêmes lettres qui sont ainsi nommées à cause de la pourpre qu'ils portent encore pour quelques jours sur leurs épaules, mais qu'ils ne porteront plus dorénavant.

Le troisième et le quatrième avaient été composés, l'un en 1781 et l'autre en 1772.

Celui-ci étoit encore manuscrit et vous le connoissiez. Il est sur l'origine de la souveraineté, et la forme de destruction à suivre contre les Parlements. Vous y lirez des choses, quoi qu'il soit plus ancien de dix-huit ans, bien plus solidement frappées, que celles qu'on trouve dans la déclaration des droits de l'homme par nos Etats.

Celui-là avait été déjà imprimé en la même année qu'il a été fait, à Bruxelles. C'est mon Ode sur la liberté naturelle que vous connoissiez aussi.

En la faisant réimprimer, je l'ai adaptée aux circonstances présentes, et je l'ai enrichie de notes très curieuses.

. . . . . .

Le nouvel ouvrage que je finis aujourd'hui ne contribuera pas peu au développement des affaires nationales par rapport aux biens ecclésiastiques, à nos *Signori* les évêques, à nos ministres *Clergistes* (on ne disait pas encore *Cléricaux*), et à l'entretien de notre culte, dont je diminue les frais étonnamment (*sic*), et dans lequel je fais entrer beaucoup de fragments de mes *Lettres philosophiques*, contre notre haut clergé, en faveur des Théistes et de tout ce qu'il y a de bons penseurs dans la nation. »

. . . . . .

Encore un peu de patience, et nous avons fini ; voici la dernière lettre que nous citerons :

A Aix, le 8 juillet 1790.

Il y a près de six mois, cher ami, que nous ne nous sommes écrit ni l'un ni l'autre.

Pour moi j'ai une excuse, parce que vous n'ignorez pas qu'un auteur qui compose ne doit jamais se distraire par des lettres, lorsque son travail est très fort en principes, et très profond en érudition (*sic*).

Mon frère qui doit arriver aujourd'hui à Paris vous remettra six nouveaux ouvrages dont quatre imprimés de frais depuis six ou sept mois, et dont deux autres qui avoient vû le jour auparavant, soit en Ms., soit en ancienne impression.

Tous ces livres vous sont envoyés sur papier d'Hollande (*sic*) en présent.

Il n'y a eu sur ce papier que 10 exemplaires de mes *Le-*

tres violettes, 10 de mes *Lettres purpuracées*, 20 de mon *Ode*, autant de mon *Accomplissement de la Prophétie* faite en 1772, 100 de ma *Lettre à Des Moulins* et 50 de ma *Lettre philosophique à l'Evêque de Clermont*.

Je vous avois déjà marqué que je vendois sur ce papier au moins 9 liv. mes *Lettres violettes* et *purpuracées* ensemble.

Je vends actuellement ma *Lettre philosophique à l'Evêque de Clermont* 15 l., et 30 s. celle à Des Moulins sur ce même papier.

Il n'y a en tout de cette Lettre philosophique et de ma Lettre à Des Moulins que 250 exemplaires pour celle-là et 200 pour celle-ci.

Mes Lettres violettes et purpuracées, ainsi que ma Lettre philosophique vous apprendront les motifs de mon occupation nécessaire à de pareils ouvrages, et vous verrez que j'ai été malheureusement engarié (*sic*, tracassé) de plusieurs côtés et surtout par le Moine blanc et noir qui m'a beaucoup trop fréquenté, parce que le prélat de Sens qui le faisoit agir, s'imaginoit que je mourrois bientôt, et qu'il auroit de mes héritiers ma défroque pour un morceau de pain, surtout si Jean de Dieu d'Aix par sa malice infernale me tracassoit beaucoup.

Il est certain que je puis mourir aujourd'hui ou demain, mais s'il faut en juger par la tête que mes derniers ouvrages et surtout ma Lettre philosophique et ma Lettre à Des Moulins vous présenteront, il faut espérer que l'Etre des Etres me départira encore un bon nombre d'années à vivre.

(L'abbé mourait un an après.)

« Je veux absolument me tirer d'ici. Les hommes de cette ville y sont presque tous vendus au rampement, à la bassesse, à l'argent, et aux infâmes plaisirs. Ils sont de vrais

automates pour tout ce qui s'appelle études et connoissances.

Je vendrois mes livres à fonds perdu pour me tranquilliser pour toujours.

Un libraire de Londres me les a demandé *(sic)* depuis six mois ; mais la crainte de les voir s'éparpiller entre les mains d'un vendeur de livres m'a empêché jusqu'à aujourd'hui de lui faire réponse.

Si vous vouliez les joindre à votre cabinet et en faire un superbe pour M. de Chalandray, je repartirois demain pour Paris.

Mes livres valent selon mon estimation 63,000 liv., parce que j'ai acheté beaucoup de raretés dans mes courses en Suisse ; mais comme j'en placerois le fonds en viager sur trois têtes qui sont l'une de 55 ans et dont les deux autres en passent 60 avec des infirmités chacune, je me bornerois au 8 pour cent.

Revenons, monsieur et cher ami, si j'ai une excuse moi-même de mon retard à vous écrire, ainsi que je viens de vous le faire remarquer, pouvez-vous en dire autant du vôtre ?

La seule mauvaise humeur qui vous chagrine contre moi est la cause de votre silence ; et vous ne prévoyez pas qu'en augmentant mes chagrins, vous m'avancez, à votre perte, du tombeau !

Ne soyez pas, très cher ami, si froid à mon égard, parce que je suis très certainement à plaindre en tous sens, *avec la plus belle âme, et le cœur le plus franc et le plus sincère qu'on puisse trouver parmi les humains !*

Lisez bien ma Lettre philosophique à l'évêque de Clermont, et observez-y bien la Tête que Dieu m'a donnée.

Cet ouvrage sera plus utile dans les législatures futures,

que dans celle-ci, où les esprits n'étoient pas encore préparés à la parfaite régénération de notre France. »

. . . . . .

(L'abbé change de thèse et parle des arrérages de sa pension de 1200 liv. ; il termine :)

« Faites que je recouvre bientôt ce fonds puisque mes émoluments sont arrêtés ici sans rime ni raison depuis le 26 décembre 1788 jusqu'à présent par le seul despotisme de notre Gueux de Jean de Dieu, cet infâme prédicateur des Capucins de la rue S^t^-Honnoré ! *(sic)*. Mais tout s'arrangera, Dieu aidant, dans nos prochains départements. Adieu, cher ami. »

L'abbé Rive.

Ici finit le *Riviana* « *Claudite jam rivos, pueri.* »

Jean POCHE.

PETITS FORMATS PRÉCURSEURS

DE LA COLLECTION DE CAZIN

Deux ouvrages du format très petit in-18 ou in-24, imprimés avec caractères minuscules : 1° *Q. Horatii Flacci* poemata, scholiis sive annotat instar commentarii illustr. a Joa. Bond. Aurelianis typis Couret de Villeneuve 1767 et 2° *Phædri Fabulæ*, l'Annæi Serecæ ac publii syri sententiæ, Aureliæ, Couret de Villeneuve, 1773 ; se rattachent tant bien que mal, c'est-à-dire d'une façon plus ou moins suivie, à la série assez variée, en petits formats soit in-18 soit in-24, sortie en l'espace d'une trentaine d'années des presses du même imprimeur. Mais la seconde de ces deux publications se considère en quelque sorte, comme une copie, assez imitative pour être qualifiée aussi de reproduction sinon réimpression, de la remarquable édition in-24 en très petits caractères : *Phædri fabulæ et Publii Syri Sententiæ. Parisiis, ex typographia regia, 1729;* et l'on serait peut-être téméraire en mettant en ligne leur éditeur, autant qu'injuste en le regardant comme un des propagateurs principaux digne d'être placé sur le premier rang, parmi les imprimeurs et les libraires auxquels, sans la moindre incertitude, il faut attribuer l'introduction du petit format en France. Après ces éditions d'ouvrages latins, ses autres

impressions semblables, successives, se trouvèrent bornées à peu près dans un même format in-24, à la contrefaçon d'une charmante et curieuse petite collection, imprimée à Lyon et publiée avec cette rubrique : GENÈVE. M.DCC.LXXVII, au titre de la plus grande partie, on pourrait presque dire de la généralité des volumes.

Cette contrefaçon fut avouée ainsi dans son AVIS DE L'IMPRIMEUR, en tête de l'*Hymne au Soleil*, par M. l'abbé de Reyrac, censeur royal, correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris, etc., quatrième édition. A Orléans, chez Couret de Villeneuve, imprimeur du roi. M.DCC.LXXIX pages VIII et suivantes..... « On a choisi parmi les divers formats, celui du petit *Phèdre* que nous publiâmes, il y a quelques années, comme le plus portatif et le plus agréable. Du reste, on n'a rien négligé pour rendre l'exécution typographique digne d'un poëme comblé d'éloges et généralement estimé.

« Nous avons donc lieu d'espérer que les gens de lettres et les curieux, qui conservent dans leurs cabinets les meilleurs auteurs anciens et modernes que nous avons imprimés depuis vingt ans, tels que l'*Horace*, le *Phèdre*, le *Boileau*, le *Gresset*, les *Œuvres de M. L. C. D. B.* etc., ne seront pas moins satisfaits de cette petite édition de l'*Hymne au Soleil*..... »

Quelques ouvrages italiens publiés ensuite à la date de 1783 et 1784, se confondent encore, également avoués, par leur même format in-24 et par leur même caractère typographique, avec cette contrefaçon de la collection des imprimeurs-libraires lyonnais. Seules les trois ou quatre dernières publications de Couret de Villeneuve ont quelque supériorité sur la plupart de ses précédentes, par leur tirage in-18

sur le papier teinté bleuâtre. Outre le volume *De imitatione Christi* qu'il imprima en 1784, il faut remarquer les *Opuscules poétiques* du chevalier de Cubières, 1786, et le *Théâtre d'un poète de Sybaris*, 1788. Ce dernier ouvrage, en trois volumes ornés de titres gravés, se trouve annoncé dans les deux catalogues de la collection de Cazin datés de 1789, faisant ainsi partie de cette collection.

D'autres ouvrages, portant le nom de plusieurs éditeurs, s'imprimèrent en Angleterre avec des caractères semblables. Mais l'on ne peut, bien moins encore, prendre pour une petite collection commencée : 1° *La Pucelle d'Orléans*, poëme héroï-comique en dix-huit chants. Nouvelle édition augmentée d'une Epître du père Grisbourdon... — A Londres, chez les héritiers des Elzevirs, Blaew et Vascosan, M.DCC.LXXIII; 2° *Contes et nouvelles en vers*, par monsieur de La Fontaine. A Londres, chez G. Owen, Fleet-Street, et T. Cadell, dans le Strand. 1778; et tels autres petits volumes sans doute édités pour y joindre ces sortes de figures libres ou obscènes, semblables à celles pour la Pucelle en dix-huit chants, que l'on indique ordinairement sous le nom de *suite anglaise*.

La Henriade en dix chants. Genève, 1773, commence une collection dont la priorité s'établit d'une manière incontestable, et qui, conséquemment, marche en tête de toutes celles de petit format, écloses en France, au dernier quart du XVIII[e] siècle. Unanimes sur la question de sa priorité, quelques bibliophiles pensèrent pouvoir rattacher aux éditions de Cazin cette petite publication, point de départ de tant de collections si curieuses, si recherchées, si rares aujourd'hui. Dans un excellent travail manuscrit, très judicieux sur ces petits formats attribués sans réserve au

marchand-libraire rémois ; l'un de ses compatriotes, ancien secrétaire en chef de la mairie de Reims, formule au sujet de cette édition qu'il considère aussi comme primordiale, les suppositions bibliographiques suivantes :

« La Henriade, en dix chants. (Fleuron : Un glaive et un bouclier croisés avec une couronne de feuillage). Genève, 1773. Un vol. in-24, grand papier, de 161 pages.

« Ce volume qui est bien un in-24, ainsi que l'indique la position horizontale des pontuseaux et les signatures, mais qui, à raison de la grandeur du papier, pourrait aussi être considéré comme un très petit in-12, a-t-il été édité par Cazin ? Les caractères sont beaux et d'une assez grande netteté, surtout ceux des arguments et des notes en petite italique ; mais ces caractères diffèrent de ceux de la plupart des éditions authentiques de Cazin. Les fleurons sur bois ne se trouvent également reproduits dans aucune des éditions Cazin que nous avons pu consulter : toutefois l'avertissement placé en tête du volume porte que : « Cette édition « de la Henriade est entièrement conforme à celle in-4° qui « vient de paraître sous le titre de Genève. On espère « qu'elle sera favorablement reçue ; le format en est tout à « la fois commode et agréable. On se propose de donner « quelques autres poëmes dans le même goût. » Ces dernières expressions ne donneraient-elles pas à penser que cette édition de la Henriade serait un essai et l'une des premières tentatives faites par Cazin pour introduire ces petits formats qu'il mit si fort à la mode vers le milieu du XVIII[e] siècle ? S'il en était ainsi, ce petit volume, au point de vue bibliographique, aurait son prix. Cette édition ne figure pas, et nous le comprenons, au catalogue de Ferdinand Denis, dans son Manuel de Bibliographie universelle.

Paris, Roret, 1857, 1 vol. in-8° ou 3 vol. in-18. Les premières éditions citées par Ferdinand Denis sous la rubrique de Genève, dateraient seulement de 1777. Ce bibliographe distingué n'enregistre que deux ouvrages publiés par Cazin en 1773, sous la rubrique de Paris : « *Œuvres de Colardeau, et de Grignon* », et il n'indique aucune autre publication de Cazin antérieure à 1773. Mais il n'est pas douteux que Hubert-Martin Cazin, né le 22 mai 1724, fils de libraire, dont la sœur avait également épousé un libraire, et qui s'était fait libraire de bonne heure, n'ait édité des livres bien avant 1773. L'arrêt du roi en Conseil d'Etat qui *le destitue de sa qualité de marchand-libraire et le condamne à trois mille livres d'amende, comme étant dans l'habitude de se charger de livres prohibés aussi mauvais que dangereux*, est du 28 décembre 1764. Cazin était alors âgé de 40 ans, et il est permis de penser que depuis quelques années déjà, il éditait des livres. Remarquons d'ailleurs qu'en 1764, Cazin, libraire à Reims, devait avoir à Paris un dépôt de ses livres ou, du moins, des commissionnaires ou des correspondants pour en faciliter l'écoulement, car nous voyons dans l'arrêt du Conseil ci-dessus daté qu'*il est enjoint non seulement au sieur commissaire départi en la généralité de Champagne, mais encore au sieur lieutenant-général de police de la ville de Paris, chacun en ce qui peut les regarder, de tenir la main à l'exécution de l'arrest.* »

Ces conjectures si douteuses, ces déductions très incertaines présentées par M. A. Maille, ont été reprises, adoptées par Brissart-Binet qui dans sa notice les cite en n'indiquant pas leur provenance, et par M. L. de Laubrière, aux catalogues duquel les premiers essais de Cazin seraient, sous la rubrique de Genève, 1773 : d'abord *la Henriade ;*

ensuite le *Recueil de différents poëmes* de Voltaire, ayant paru presqu'aussitôt après le petit volume d'un si grand intérêt bibliographique, à la fois point de départ d'une première collection de petits formats français et première édition de *la Henriade* en format de poche.

Avec ces deux ouvrages plusieurs fois réimprimés suivis d'un certain nombre d'autres, aux éditions multiples semblables, s'y rattachant tout à fait par les caractères d'impression et les fleurons comme par le format et le papier; rechercher dans leur commune origine après plus d'un siècle écoulé, la solution de leur provenance, était peut-être une tentative assez hardie, insensée en apparence. On n'a cependant pas regardé comme trop téméraire, alors qu'une attribution à Cazin contre laquelle il fallait protester restait seule en question, l'espoir en quelque sorte hasardeux de les restituer à leur éditeur réel, libraire ou imprimeur, resté jusqu'à ce jour à l'écart, trop peu connu, pour ne pas dire oublié. Si le résultat certain ne parut plus improbable et si la conviction ne tarda pas à venir en aide à cette entreprise en compulsant par milliers ces petits formats du siècle dernier; ce ne fut qu'au moyen de leur analyse aussi minutieuse que patiente et persévérante; et l'on ne put néanmoins classer, réunir dans une petite collection primitive, entre les dates 1773 à 1779, que :

1° Quatre éditions distinctes de *la Henriade* reliées successivement l'une à l'autre, autant par les caractères d'impression que par le fleuron du titre, avec la même vignette sur bois en tête du poëme et la même gravure, portrait de Henri IV, dont la planche est retouchée à différentes reprises, sans doute au tirage de chaque édition publiée en 1773, 1775, 1776 et 1779 :

2° Deux éditions, également distinctes, des ouvrages suivants :

Recueil de différents poëmes, etc., par M. de Voltaire. — Genève, 1773, 1777 ;

La Pucelle d'Orléans, par M. de Voltaire. — Genève, 1774, 1776 ;

Contes et nouvelles en vers, par M. de La Fontaine. — A Londres, 1776, 1777 ;

L'art d'aimer, et poésies diverses de M. Bernard. — A Paris, 1776, 1776 ;

*Œuvres complètes de M. le C. de B**.* — A Londres, 1777, 1778 ;

3° Une édition de chacun de ces deux derniers :

Œuvres de M. Boileau-Despréaux. — A Paris, 1778 ;

Le Pot-Pourri, ou préservatif de la mélancolie, etc. — A Genève, 1778.

Guide principal pour rechercher l'origine de cette collection, non moins précieuse que rarissime, et difficile à réunir bien complète ; une sorte d'estampille avec la date de 1777, fut remarquée, apparemment apposée au bas de la première page en général et parfois du titre, dans quelques-uns de ces petits volumes, par les inspecteurs ou les syndics de la librairie, à Lille et à Rouen. Ne portant exclusivement que le nom de l'une ou l'autre de ces deux villes, cette marque à mettre en relief ferait très probablement retrouver les origines de l'estampillage, ou les commencements, sinon la naissance, du colportage de ces petits livres. Sa présence sur des ouvrages appartenant à la première collection portative éditée en France, indiquait deux localités pour retrouver soit l'imprimeur, soit l'éditeur, rouennais ou lillois ; sa fréquence au nom de Lille, à pro-

ximité de l'Angleterre où depuis si longtemps la vogue était attachée aux petits formats de Brindley, suffit pour diriger en principe vers le chef-lieu des Flandres, plutôt que vers celui de la Normandie, les investigations qui devaient conduire à ce résultat, deviné plus que prévu, que vint corroborer la rubrique, avec le nom de l'éditeur sur le titre ainsi que celui de l'imprimeur à la fin du volume, à la quatrième et dernière des éditions ci-dessus mentionnées de LA HENRIADE.... A LILLE, *chez* C. F. J. LEHOUCQ, *libraire, rue de Saint-Nicolas*, M.DCC.LXXIX, que termine une permission simple au bas de laquelle on lit : A Lille, de l'imprimerie de J. B. Henry.

Par raffinement bibliographique exagéré peut-être, on voulut tenter une autre confirmation possible au moyen de divers ouvrages. De longues et laborieuses recherches firent retrouver encore un bien rare et bien curieux volume in-8°, intitulé : BOTANOGRAPHIE BELGIQUE.... *A Lille, de l'imprimerie de J.-B. Henry, rue d'Amiens, imprimeur de MM. les Magistrats, 1781*, sous le même fleuron que la généralité des éditions indiquées ci-dessus, de la première collection d'ouvrages poétiques en petit-format; dans lequel, en dehors des caractères, se rencontrent les fleuron du titre et culs-de-lampe à la fin des chants du petit volume princeps LA HENRIADE... GENÈVE, 1773. Il est donc bien certain, bien incontestable, que tous ces premiers petits formats sont d'origine Lilloise, introduits et propagés en France par l'éditeur Lehoucq qui publia, jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, un certain nombre d'autres ouvrages suivant ceux-là, portant quelquefois sur leur titre en rubrique : *Collection de* J. F. LEHOUCQ.

Quatre ans plus tard, des imprimeurs et libraires lyon-

nais (sans doute Aimé de La Roche et Cie), fondèrent aussi leur collection que l'on attribue encore à tort à Cazin. Publiée en petit format in-24 avec la rubrique GENÈVE, M.DCC.LXXVII sur la plus grande partie de ses volumes contrefaits par ce marchand-libraire rémois; cette charmante collection de Lyon eut toutes ses gravures (portraits comme figures) copiées à l'inverse dans celle fondée à Paris sur la fin de 1779, imprimée par Valade, et connue universellement sous le nom de *Collection Cazin*.

A. CORROËNNE,

Bibliographe des petits-formats Cazins.

LES ÉDITIONS RECHERCHÉES

DE

GIL BLAS

Si le chef-d'œuvre de Le Sage, le chef-d'œuvre du XVIII^e^ siècle, notre grand roman national enfin, comme l'appelait Charles Nodier, est bien connu au point de vue littéraire, il l'est bien moins, à coup sûr, au point de vue bibliographique. Or, nous avons pensé qu'au moment où les amateurs et les bibliophiles recherchent avec passion les éditions originales, précieuses et rares, de nos classiques, aussi bien que les belles éditions illustrées, il ne serait pas sans intérêt de noter, pour eux et pour nous, celles de *Gil Blas* qui méritent d'être distinguées. Nous avons cru qu'il était surtout urgent de décrire avec soin les premiers fragments de ce remarquable ouvrage, et de montrer par quelles phases il a passé, pour devenir la grande et complète satire de mœurs que l'on ne se lasse pas de relire et d'admirer. Le Sage a fait à son époque ce que notre grand Balzac a fait au XIX^e^ siècle, en créant cette œuvre immense et complexe qu'il a baptisée du titre immortel de *Comédie humaine*. Mais Le Sage a procédé d'une façon plus simple, en promenant toujours le même héros à travers toutes les péripéties de son œuvre, et en lui faisant tour à tour endosser tous les rôles ; tandis que Balzac, plus puissant, plus philosophe peut-

être, plus analyste, nous dirons même plus intime observateur, a créé une multitude de types et de héros, dont le rapprochement concourt cependant à former l'histoire critique, presque cruelle, de la société, à notre époque. Selon nous Le Sage est plus universel et son œuvre sera plus durable, parce qu'il a plus généralisé ses observations et les physionomies de ses personnages. Balzac est plus actuel, plus personnel aussi, et sa *Comédie humaine* restera plutôt comme un monument de l'histoire intime du XIX^e^ siècle, que comme une satire éternelle, une sorte de code moral de l'humanité ; ce qui est réservé aux œuvres de Molière et à celles de Le Sage.

Une chose digne de remarque, c'est que tous ces hommes de génie ou de talent, surtout ceux que nous venons de citer, n'ont produit leurs œuvres fortes que dans l'âge mûr. Molière avait plus de quarante ans lorsqu'il donna le jour à toutes ses pièces et il en avait près de cinquante lorsqu'il publia ces admirables chefs-d'œuvre qui s'appellent *Le Misanthrope, Tartufe, Les Femmes savantes, l'Ecole des femmes, les Précieuses ridicules*, etc..... Balzac a écrit ses ouvrages les plus remarquables de quarante à cinquante ans. Le Sage avait quarante-sept ans lorsqu'il commença à publier Gil Blas ; il en avait cinquante-six lorsque parut le troisième volume, que nous considérons, à raison ou à tort, comme la fin du chef-d'œuvre, le dernier volume étant bien inférieur à tous les autres et ne s'y rattachant qu'imparfaitement. Il ne publia le quatrième volume qu'à l'âge de soixante-sept ans.

Nous allons décrire successivement les éditions précieuses et rares de cet ouvrage, et ensuite celles à l'exécution desquelles des artistes de valeur ont prêté le concours de leur talent.

L'édition originale de *Gil Blas* parut en 1715, en 2 volumes in-12, dont voici la description :

HISTOIRE || DE || GIL BLAS || DE SANTILLANE. || Par monsieur Le Sage. || Enrichie de figures. || Tome premier. || (*Fleuron composé de fleurs dans un vase entouré d'un treillage*). A Paris, || chez Pierre Ribou, Quay des || Augustins, à la Descente du Pont-Neuf, || à l'Image Saint Louis. || M.DCC.XV. || Avec Approbation et Privilége du Roy. ||

In-12, comprenant : le Titre, 4 ff. préliminaires, pour la *Déclaration de l'auteur*, la *Table* des chapitres et *Gil Blas au lecteur*, et la première gravure, 394 pages, plus 1 dernier f. non paginé, contenant seulement au recto 6 lignes avec le titre *Fautes d'impression.*

Ce volume est illustré de 8 figures, placées aux pages 1, 62, 113, 139, 161, 292, 319, 373.

Les feuillets sont signés de A à K k, par cahiers de 8 et de 4 feuillets alternativement. Le dernier cahier seul a 6 feuillets.

On rencontre de très rares exemplaires de ce volume qui portent la date 1714. (Nous en connaissons deux qui se trouvent chez deux grands bibliophiles de Paris). Cette particularité est d'autant plus curieuse que l'approbation ne fut donnée que le 2 janvier et le privilége que le 20 février 1715.

MÊME TITRE, avec les mots : Tome second. Même date. *Seul le fleuron est différent du précédent (le treillage qui entoure le vase de fleurs est plus serré).*

In-12, contenant 4 ff. prélim. pour le titre, la *Table des chapitres,* l'*Approbation* et le *Privilége ;* 335 pages chiffrées, plus 1 dernière non chiffrée, contenant 9 lignes avec le titre *Fautes d'impression.*

Les figures, au nombre de 9, sont placées aux pages 11, 26, 135, 144, 169, 177, 189, 296, 330.

L'approbation est datée du 2 janvier 1715, et le *Privilège du Roy*, du 20 février suivant.

Les feuillets portent des signatures de A à Ee, aussi par cahiers de 8 et de 4 feuillets alternativement. Le dernier est composé de 4 feuillets.

Le premier volume comprenait les livres I à III de *Gil Blas*, le second, les livres IV à VI.

Pendant les années qui suivirent, plusieurs éditions et contrefaçons furent données sur le texte de la première, et ce fut en 1724 seulement que parut un troisième volume, faisant suite aux deux autres, et contenant les livres VII, VIII et IX.

Ce volume est ainsi disposé :

HISTOIRE || DE || GIL BLAS || DE SANTILLANE. || Par M. Le Sage. || Tome troisième. || Edition nouvelle. || (*Fleuron, différent de ceux des deux premiers volumes, ornement d'un dessin très lourd.*) || A Paris, || chez la veuve Pierre Ribou, Quay des || Augustins, || à l'Image S. Louis. || M.DCC.XXIV. || Avec Approbation et Privilége du Roy.

In-12, contenant 4 feuillets prélim. pour le titre, l'Avertissement, et la Table des chapitres ; 362 pages chiffrées, plus 1 feuillet non chiffré, au recto duquel se trouvent les *Errata*, formant 6 lignes avec le titre.

Les figures sont au nombre de 8, placées en regard des pages 1, 15, 46, 104, 123, 134, 288, 304. La page 311 est par erreur cotée 211.

Ce ne fut qu'en 1735 que Le Sage donna les livres X à XII, qui devaient terminer cette curieuse étude de mœurs.

Le quatrième volume parut avec le titre disposé comme suit :

HISTOIRE || DE || GIL BLAS || DE SANTILLANE. || Par M. Le Sage. || Tome IV. || (*Fleuron, différent des trois autres, et formé d'un large ornement style Renaissance.*) || A Paris, || chez Pierre-Jacques Ribou, vis à vis || la Comédie Françoise, à l'Image S. Loüis. || M.DCC.XXXV. || Avec Approbation et Privilége du Roy.

In-12, comprenant 4 ff. prélim. pour le titre et la Table des chapitres ; 347 pages chiffrées, plus 3 pages non chiffrées, pour l'Approbation, datée du 19 octobre 1733, et pour le Privilége, daté du 8 avril 1734.

Dans ce volume les figures sont signées : *Dubercelle in. et fecit.* Elles sont au nombre de 8, et se trouvent aux pages 1, 17, 30, 68, 87, 185, 328, 342.

Un exemplaire en édition originale doit donc être composé des quatre volumes que je viens de décrire, savoir : le 1^er^ et le 2^e^ tome, datés de 1715, le 3^e^, de 1724, et le 4^e^, de 1735.

Tous ces volumes sont d'une grande rareté, on ne connaît encore que trois exemplaires ainsi complets.

Lorsque Le Sage eut complété son spirituel ouvrage, par le quatrième volume, on imprima en France et à l'étranger différentes éditions ou contrefaçons, qui ne méritent guère d'être citées et ne doivent pas d'ailleurs trouver place dans cette courte étude.

Ce fut seulement en 1747 que l'auteur lui-même publia une nouvelle édition, complète et définitive, dont le texte devait servir aux nombreuses réimpressions qui en ont été faites depuis.

Je vais décrire minutieusement chaque volume, afin qu'on

ne puisse pas confondre la vraie édition, corrigée, augmentée de beaucoup (près de 100 pages) et imprimée sous les yeux de l'auteur, avec les autres éditions qui portent la même date.

Voici cette description :

HISTOIRE || DE || GIL BLAS || DE SANTILLANE. || Par M. Le Sage. || Dernière édition revue, et corrigée. || Tome premier. || (*Fleuron*) || A Paris, || Par les libraires Associés. || M.DCC.XLVII. || Avec Approbation et Privilége du Roy. ||

4 volumes in-12, avec le même titre, disposé de même pour chaque volume. Les fleurons seuls sont tous différents. Les titres sont imprimés en rouge et en noir.

TOME PREMIER : 4 feuillets préliminaires, pour le faux-titre, le titre, la *Déclaration de l'auteur*, et la note intitulée *Gil Blas au lecteur* ; — 402 pages chiffrées, plus 6 pages non chiffrées, contenant la *Table*.

Les figures, au nombre de 8, sont placées aux pages 1, 64, 119, 148, 168, 300, 328, 380.

Au verso du faux-titre se trouvent les noms des libraires associés, au nombre de dix, que je vais du reste citer plus tard, à la fin de cette description.

TOME SECOND : 2 ff. prélim. pour le faux-titre et le titre ; — 342 pages chiffrées et 3 pages non chiffrées contenant la table.

Les figures au nombre de 9, se trouvent aux pages 12, 28, 144, 157, 174, 179, 197, 304, 338.

TOME TROISIÈME : 2 ff. prélim. pour le faux-titre et le titre ; — 381 pages chiffrées, plus 7 pages non chiffrées pour la table.

Les figures sont au nombre de 8, et se trouvent aux pages 10, 20, 53, 108, 142, 182, 295 et 317.

TOME QUATRIÈME : 4 ff. prélim. pour le faux titre, le titre, la *Déclaration de l'auteur* et *Gil Blas au lecteur*. (Ces deux pièces préliminaires, de deux pages chacune, sont exactement les mêmes que dans le tome I^er^, mais le cul-de-lampe minuscule qui se trouve à la fin de chacune, a été tiré dans le tome quatrième, la tête en bas). — 369 pages chiffrées, et 10 pages non chiffrées, commençant au verso de la page 369, et contenant la *Table*, l'*Approbation* et le *Privilége*.

Les 7 figures sont placées aux pages 1, 18, 33, 74, 94, 198, 350.

L'approbation est datée du 29 octobre 1738, et signée : DANCHET.

Le privilège, daté du 30 janvier 1739, fut donné à Jean-Baptiste Juin, libraire à Paris, qui le céda aux libraires associés, le 6 décembre 1740, ainsi que le constate une mention qui se trouve à la suite du privilège.

Les libraires associés dont les noms se trouvent au commencement du premier volume étaient : V^e^ Gandouin, Huart, Nyon fils, Bordelet, Prault fils, Ganeau, Damonneville, Durand, David le jeune, Quillau fils. (Dans la mention de cession à eux faite par Juin, les noms de Durand, David le jeune et Quillau sont remplacés par ceux de Gabriel Valleyre, Clouzier, David l'aîné.)

Il existe sous la même date de 1747, une autre édition, copiée exactement, page pour page et ligne pour ligne, sur celle que nous venons de décrire, et qu'il est facile de confondre avec la première, lorsqu'on ne connaît pas les particularités qui les distinguent. Cette contrefaçon est un peu plus mal imprimée que la bonne édition, et on la reconnaît à la disposition des figures, qui sont retournées. Pour ne prendre que la première gravure, on y remarque, par exem-

ple, que le chanoine est placé à gauche, dans la première de ces deux éditions ; il est à droite dans la contrefaçon. De plus, le premier fleuron gravé sur bois qui se trouve en tête de la première page du roman et qui est le même pour chacun des douze livres, renferme au milieu un petit monument, dans la bonne édition ; dans la mauvaise le fleuron est un simple ornement.

Comme nous ne nous occupons dans cette note que des belles éditions de *Gil Blas*, nous allons passer sous silence quelques éditions assez médiocres qui parurent dans la dernière moitié du XVIII^e^ siècle, et nous arriverons à celle de 1795. Nous omettrons même de décrire celle d'Amsterdam et Leipzig, 1766, quoiqu'elle soit ornée de 32 jolies figures, gravées par Frankendaal.

L'édition la plus belle du XVIII^e^ siècle, aussi bien au point de vue typographique qu'au point de vue artistique, est sans contredit celle qui fut publiée par Didot, en l'an III, et dont voici la description :

Histoire de Gil Blas de Santillane, par Le Sage. Edition ornée de figures en taille-douce, gravées par les meilleurs artistes de Paris. *A Paris, de l'imprimerie de Didot jeune,* an III (1795). 4 volumes in-8.

Les figures, au nombre de 100, sont très jolies et furent gravées sous la direction de Hubert, d'après les dessins de Bornet, Charpentier et Duplessis-Bertaux.

Si l'on a la chance de rencontrer cette édition en grand papier vélin, avec les épreuves avant lettre des figures, on possède un ouvrage précieux et de grande valeur, car cet état du livre et des figures est fort rare.

L'année suivante on fit paraître une autre édition presque pareille à celle-là pour la disposition du texte, mais illus-

trée de gravures différentes. Les dessins étaient de Monnet, les graveurs s'appelaient Dambrun, Bovinet, Lingée, Masquelier, Malapeau, Duparc, Godefroy. Ces figures sont fort jolies; elles sont au nombre de 28 ; le tirage avant la lettre, de même que les exemplaires sur grand papier vélin, sont recherchés et se vendent assez cher. Il en existe aussi des épreuves avant la pagination et avant les noms d'artistes ; cependant quelques-unes n'existent pas à un état de gravure terminée antérieur à celui où les noms d'artistes sont à la pointe sèche.

Ces différents états des gravures sont très rares.

Le texte de cette édition a été tiré de deux façons, en 8 volumes in-18, ou, avec une réimposition des marges, en 4 volumes in-8°. Mais la pagination est toujours la même dans les deux sortes d'exemplaires, de sorte que dans chaque volume in-8°, cette pagination recommence deux fois.

L'illustration de cet amusant roman n'a pas tenté seulement les artistes français. Une édition en fut publiée à Londres, en 1809, par les libraires Longman et C^ie^, en 4 volumes in-8, avec 24 gravures anglaises d'après les dessins de Smirke, et ces illustrations peuvent compter parmi les plus belles qui aient été faites pour Gil Blas.

Elles existent à différents états, dont le premier se reconnaît à la légende, qui est en gros caractères non ombrés, état qu'on désigne par ces mots : « avec la *grande lettre grise.* » Le second état porte encore une lettre grise, mais les caractères en sont beaucoup plus petits; cet état est « avec la *petite lettre grise.* » On rencontre quelques rares exemplaires de ces deux états sur papier de Chine.

Après ces deux tirages la petite lettre fut ombrée et les

épreuves, quoique bonnes encore, sont bien inférieures aux précédentes.

Les belles éditions modernes de *Gil Blas* sont assez connues pour qu'il soit inutile de les décrire. Nous tenons cependant à citer celle qui parut en 1835, chez Paulin, avec de jolies et très nombreuses vignettes dans le texte, gravées sur bois d'après les dessins de Jean Gigoux, l'un des premiers artistes romantiques. Il fut tiré de cette édition, en un volume grand in-8°, quelques exemplaires sur papier de Chine, dans lesquels les épreuves sont plus belles. Ces exemplaires sont fort recherchés.

Les mêmes vignettes reparurent en 1846, dans une édition donnée par les éditeurs Dubochet et Le Chevalier, édition qui mérite d'être citée parce qu'on y ajouta une traduction de *Lazarille de Tormès*, illustrée de 10 gracieuses et spirituelles figures de Meissonier, finement gravées sur bois, lesquelles se trouvent là en premier tirage.

Quand nous aurons mentionné l'édition nouvelle en 4 volumes, publiée en 1879 par l'Académie des Bibliophiles et imprimée par D. Jouaust, avec treize jolies eaux-fortes de R. de los Rios, nous croirons avoir tant bien que mal atteint notre but, qui est de faire connaître les plus précieuses, les plus belles et les meilleures éditions du chef-d'œuvre de Le Sage. D'ailleurs nous espérons revenir un jour plus longuement sur ce sujet, en publiant une bibliographie complète des œuvres de ce grand écrivain, si spirituel et si français malgré ses sujets et ses héros espagnols; à moins qu'un bibliographe plus compétent et plus autorisé ne nous ait devancé dans cette tâche.

Jules Le Petit.

L'ESPRIT DU TEMPS JADIS *

LES PETITS VERS OUBLIÉS

QUELQUES courtes poésies, très variées, et d'époques diverses, accompagnées de fragments de chansons, naguère à la mode, composeront notre nouveau bouquet. Il s'agit, comme la première fois, d'une simple cueillette, faite çà et là, au hasard des souvenirs, dans le champ, si vaste et si fleuri, de l'esprit français. Donner un aperçu des jolies choses qui charmaient nos aïeux, et que dédaigne beaucoup trop la génération présente, voilà notre but. La politique, sans cesse envahissante, est en train de tuer la grâce et la gaîté : la poésie devient donc bien malade !

Ce coup d'œil, sur les petits vers du passé, distraira sans doute un peu de la prose de maintenant, en général si sèche et si positive.

Commençons par un huitain que François Ier improvisa, lors de sa visite au tombeau de la belle Laure, célébrée, comme on sait, par Pétrarque, en des vers immortels :

> En petit lieu compris, vous pourrez voir
> Ce qui comprend beaucoup par renommée ;
> Plume, labeur, la langue et le devoir
> Furent vaincus par l'aimant de l'aimée.

* Voir pages 6 à 12 de ce volume.

O ! gentille âme, estant tant estimée
Qui te pourra louer qu'en se taisant?
Car la parole est toujours réprimée,
Quand le sujet surmonte le disant.

Le joyeux et spirituel président de Brosses déclare, dans ses *Lettres familières*, qu'à son avis, ce morceau ne serait pas trop bon, si Marot l'avait signé ; mais il ne le trouve pas sans mérite, venant d'un roi. Ce sont là, en effet, de forts jolis vers d'*amateur !*

On dit, assez légèrement, de deux époux déraisonnables à l'envi : *Ce n'est qu'un mariage de gâté.* L'épigramme suivante, de Tabourot (XVI^e^ siècle), fait allusion à ce proverbe :

Comme on traitait le mariage
D'une maligne et d'un malin,
Un des parents dit : C'est dommage,
Ils se battront soir et matin.
Non, dit un d'entre eux, le plus sage,
Il les faut mettre ensemble, afin
Que du moins ce couple mutin
Ne puisse troubler qu'un ménage.

Le galant poète Gombauld, l'un des fidèles de l'hôtel Rambouillet, avait une sorte de culte pour la reine Marie de Médicis, qui, du reste, témoigna toujours à l'auteur d'*Endymion* une très grande bienveillance. Voici un sonnet de Gombauld, adressé à la reine ; il mérite, croyons-nous, d'être ressuscité, quoique un peu précieux :

S'il est vrai que Philis ne regarde personne,
Lorsqu'elle ne voit point l'objet de son amour ;
S'il est vrai qu'elle est seule au milieu de sa cour
Et ne s'aperçoit pas de ce qui l'environne ;

Amant, heureux amant, digne d'une couronne,
Dont ses augustes yeux demandent le retour,

Qui retarde tes pas ? Quel aimable séjour,
Quel pouvoir te retient ? Quelle main t'emprisonne ?

Non, tu ne manques pas ni d'amour ni de foi ;
Tu sais bien que Philis n'a des yeux que pour toi,
Et que chacun se plaint de son indifférence ;

Mais un secret effroi cause tes déplaisirs :
Tu sens que son amour n'a rien que l'apparence;
Que son cœur est contraire à ses propres désirs.

Cet ingénieux sonnet-énigme, paru sans nom d'auteur, doit dater du dix-septième siècle :

Je suis en liberté sans sortir de prison,
Je suis au désespoir sans quitter l'espérance;
Quoique dans le péril, je suis en assurance,
Je parais à l'armée et suis en garnison.

J'ay part sans lâcheté mesme à la trahison,
Je suis à la richesse autant qu'à la souffrance ;
Je préside à la rime ainsi qu'à la raison,
Et, dernière en faveur, je suis seconde en France.

Comme il n'est rien de grand ni durable sans moy,
Je suis dedans la cour et dans l'esprit du roy,
Et c'est à moy qu'il rit, qu'il s'entretient, qu'il s'ouvre.

J'assiste à son coucher, j'assiste à son réveil ;
Il me souffre à Versaille, à Saint-Germain, au Louvre,
Mais me laisse à la porte en entrant au conseil.

Il s'agit, tout simplement, de la lettre R ; le lecteur perspicace, et la lectrice, amie des distractions innocentes, l'ont, sans doute, deviné déjà.

En 1720, les Parisiens, à bon droit mécontents du Régent, et surtout du financier Law et des agioteurs, selon l'usage se consolaient à demi en chantant. Voici l'un des couplets qui faisaient fureur à cette époque ; la fin nous semble d'une ironie on ne peut mieux réussie et, au fond, passablement amère :

Accablés de malheurs, menacés de la peste,
Grand saint Roch, notre unique bien,
Ecoutez un peuple chrétien :
Nous ne craindrons rien de funeste;
Venez nous secourir, soyez notre soutien,
Détournez de sur nous la colère céleste,
Mais n'amenez pas votre chien ;
Nous n'avons pas de pain de reste.

Le docte Fontenelle a composé de bien agréables vers galants, — que personne, hélas ! ne lit plus. Reproduisons, du moins, cette petite pièce, vantée, il y a quarante ans, par Sainte-Beuve, dans une lettre familière, adressée à un épicurien : « C'est là un titre pour Fontenelle auprès de tous ceux qui ont alcôve et jolie figure dedans ! »

Avec sa mine renfrognée,
Elevé sur ma cheminée,
Descartes dit : « Messieurs, c'est moi
Qui dans ces lieux donne la loi. »
Mais, au fond d'une alcôve obscure,
Se cache une aimable figure,
Qui se moque du ton qu'il prend
Et dit tout bas : *O l'ignorant !*

Incontestablement, le dix-huitième siècle est le plus riche en verselets tendres ou joyeux, ironiques ou galants ; à cette époque, l'esprit courait les ruelles ; à présent on assure qu'il court les rues. Est-ce bien certain ? En tout cas, l'esprit aimable, élégant, n'est plus aussi à la mode qu'au temps jadis. On ne porte point de poudre, on ne soupe guère, et l'on ne cause plus. — On parle, et c'est bien différent ! Autrefois, la frivolité gracieuse jouait peut-être un trop grand rôle ; maintenant est-on beaucoup plus sérieux, parce que l'on discute avec acharnement, avec

aigreur, à tort et à travers, très souvent ; à propos de tout — et à propos de rien ?

Que dites-vous, lecteur, de cette épître badine de Dorat, adressée à un Ami, au commencement d'avril 1763 :

De quel poids on est soulagé,
Lorsque l'on perd une maîtresse !
Enfin, ami, le charme cesse,
Je suis heureux, j'ai mon congé.
Ris avec moi de ma disgrâce,
Les regrets ne mènent à rien.
Laïs ne laisse aucune trace
Dans un cœur formé sur le tien.
Tout m'amuse et rien ne me lie.
Il faut pourtant en convenir,
Laïs est jeune, elle est jolie :
C'est pour cela que je l'oublie ;
On risque à s'en ressouvenir.
Que je hais ce front où respire
L'intéressante volupté,
Cet art de tromper, de séduire,
Si semblable à la vérité,
Et sa folie et sa gaieté
Et les grâces de son sourire !

Que je dédaigne, s'écrie encore le poëte, sa chevelure flottante ;

Ce sein qu'Amour sait embellir,
Qui s'enfle, s'élève, ou s'abaisse
Au moindre souffle du désir,
Où la rose semble fleurir
Sous la bouche qui le caresse ;

Ses caprices, « ce feu dont son œil étincelle, » et sa voix, si touchante,

Qui jure une ardeur éternelle
A cinquante amants à la fois !

Et « l'aimable » auteur des *Baisers*, après avoir déclaré qu'il déteste, qu'il abhorre sa délicieuse maîtresse, hélas! infidèle (mademoiselle Dubois), s'écrie tout à coup, avec autant de chaleur que de vérité :

Mais c'est trop m'en entretenir;
Car, à force de la haïr,
Je pourrais bien l'aimer encore.

Connaissez-vous de plus charmants petits vers que les couplets du *Lendemain*, de Dufresny ? Puisqu'ils nous reviennent à l'esprit, faisons-leur place avec empressement :

Philis, plus avare que tendre,
Ne gagnant rien à refuser,
Un jour exigea de Clitandre
Trente moutons pour un baiser.

Le lendemain, nouvelle affaire :
Pour le berger le troc fut bon,
Car il obtint de la bergère
Trente baisers pour un mouton.

Le lendemain, Philis, plus tendre,
Craignant de se voir refuser,
Fut trop heureuse de lui rendre
Trente moutons pour un baiser.

Le lendemain, Philis, peu sage,
Aurait donné moutons et chien
Pour un baiser que le volage
A Lisette donna pour rien.

On se le rappelle, c'est à l'auteur du *Lendemain* que le Roi-Soleil disait un jour : *Pauvreté n'est pas vice! — Oh! non, Sire*, répondit le poète (souvent maltraité par la fortune); *c'est bien pis*.

Hélas! on ne peut tout citer. Voici, néanmoins, du

dix-septième siècle également, deux épigrammes, que nous n'avons pas le courage de passer sous silence. Elles sont du malicieux et jovial Saint-Pavin, qui disait volontiers de son esprit :

Je l'ai vif dans les réparties
Et plus piquant que les orties.

Les coquettes sémillantes, auxquelles le poète s'adressait, ont dû lui garder rancune de ses jolis vers :

Le changement vous est si doux,
Que, quand on est bien avec vous,
On n'ose s'en donner la gloire.
Celui qui vous peut arrêter
A si peu de temps pour le croire,
Qu'il n'en a pas pour s'en vanter.

La seconde épigramme, passablement légère, est encore plus acérée :

Vous voulez en femme d'honneur
Me refuser le point suprême :
Vous marchandez à qui vous aime
L'entier abandon du bonheur.
Mais allez, vous avez beau faire
Et triompher d'un air sévère
Quand de là je reviens battu ;
Au lieu du tout, si l'on ne donne
Qu'une moitié de sa personne,
On n'est qu'une demi-vertu.

Oublierons-nous Mme Deshoulières ? Non, certes. On ne la connaît guère aujourd'hui que par quelques pastorales et, si vous parlez d'elle, chacun songera aussitôt, en souriant, à ses « *chères brebis,* » et aux « *prés fleuris qu'arrose la Seine.* »

Les vers suivants prouveront qu'à l'occasion la Muse de cette *bergère* célèbre avait des notes assez viriles ;

Homme, vante moins ta raison ;
Vois l'inutilité de ce présent céleste,
Pour qui tu dois, dit-on, mépriser tout le reste.
Aussi faible que toi dans ta jeune saison,
Elle est chancelante, imbécille ;
Dans l'âge où tout t'appelle à des plaisirs divers,
Vile esclave des sens, elle t'est inutile ;
Quand le sort t'a laissé compter cinquante hivers,
Elle n'est qu'en chagrins fertile ;
Et quand tu vieillis, tu la perds.

Cela n'est-il pas aussi vrai que peu consolant ?

Revenons au dix-huitième siècle, et ne le quittons plus.

Voici des vers empreints d'un sentiment de résignation tendre et philosophique à la fois ; ils sont de Florian ;

Partir avant le jour, à tâtons, sans voir goutte,
Sans songer seulement à demander sa route,
Aller de chute en chute, et, se trainant ainsi,
Faire un tiers du chemin jusqu'à près de midi ;
Voir sur sa tête alors s'amasser les nuages,
Dans un sable mouvant précipiter ses pas,
Courir, en essuyant orages sur orages,
Vers un but incertain où l'on n'arrive pas ;
Détrompé, vers le soir, chercher une retraite,
Arriver haletant, se coucher, s'endormir,
On appelle cela naître, vivre et mourir :
La volonté de Dieu soit faite !

Pauvre Florian ! (*Florianet*, disait Voltaire) sa douceur inaltérable lui valut naguère plus d'une épigramme ! Celle de Le Brun, fort amusante, mérite d'être conservée :

Dans ton beau roman pastoral,
Avec tes moutons pêle-mêle,
Sur un ton bien doux, bien moral,
Berger, bergère, auteur, tout bêle.
Puis bergers, auteur, lecteur, chien,
S'endorment de moutonnerie.
Pour réveiller ta bergerie,
Oh ! qu'un petit loup viendrait bien !

Le loup n'est jamais venu. On n'en trouve pas un seul dans les œuvres complètes de l'heureux Florian. Mais qu'importe ! ses livres sont, en revanche, pleins de pages gracieuses, et il nous semble entendre encore notre grand'tante fredonner, de sa voix claire, les jolis couplets d'*Estelle et Némorin :*

Ah ! s'il est dans votre village,
Un berger sensible et charmant...

Parmi les confrères du chevalier de Florian, l'un de ceux qui le plaisantaient le plus volontiers, le spirituel et mordant Rivarol, a rimé de bien jolies épîtres en l'honneur de sa maîtresse, nommée Manette, une brave et appétissante fille, au franc sourire et aux mains un peu rouges. — Jugez-en par cet échantillon :

Vous dont l'innocence repose
Sur les plus aimables pivots,
Pour qui tout livre est lettre close,
Et qui de tous les miens ne lirez pas deux mots ;
Qui, loin de distinguer les vers d'avec la prose,
Ne vous informez pas si les biens ou les maux
Ont l'encre et le papier pour cause,
S'il est d'autres lauriers ou bien d'autres pavots
Que ceux qu'un jardinier arrose,
Et qui ne connaissez de plumes qu'aux oiseaux ;

Vous qui m'offrez souvent l'aide de vos ciseaux
Dans les difficultés que l'étude m'oppose,
Ou quelques bouts de fil pour coudre mes propos,
Ah ! conservez-moi bien tous ces jolis zéros
Dont votre tête se compose.
Si jamais quelqu'un vous instruit,
Tout mon bonheur sera détruit,
Sans que vous y gagniez grand'chose.
Ayez toujours pour moi du goût comme un bon fruit,
Et de l'esprit comme une rose.

On connaît trop le quatrain sur le *Secret* du marquis de Saint-Aulaire, pour que nous le placions ici. (Ce madrigal, dit-on, lui valut un fauteuil à l'Académie). — En voici un, moins célèbre, du même auteur, adressé également à la duchesse du Maine, — la *Dame de Sceaux*. — **M. de Saint-Aulaire avait alors quatre-vingt-dix ans, et la duchesse lui conseillait gaiement d'aller, comme elle, à confesse :**

Ma Bergère, j'ai beau chercher,
Je n'ai rien sur ma conscience.
De grâce, faites-moi pécher :
Après je ferai pénitence.

Et la *Bergère* de riposter, avec un aplomb railleur :

Si je cédais à ton instance,
On te verrait bien empêché,
Mais plus encore du péché
Que de la pénitence.

Le roi de Danemark, ayant envoyé à Voltaire, en mars 1767, un secours de quatre cents ducats, pour la famille Sirven, — qui se trouvait dans un cas presque analogue à celui des Calas, et que l'illustre philosophe protégeait, —

reçut, en échange, du chantre de la *Henriade*, les admirables vers suivants :

Pourquoi, généreux prince, âme tendre et sublime,
Pourquoi vas-tu chercher, dans nos lointains climats,
Des cœurs infortunés que l'injustice opprime ?
C'est qu'on n'en peut trouver au sein de tes Etats.
Tes vertus ont franchi, par ce bienfait auguste,
Les bornes des pays gouvernés par tes mains,
Et partout où le ciel a placé des humains,
Tu veux qu'on soit heureux, et tu veux qu'on soit juste.
Hélas ! assez de rois, que l'histoire a faits grands,
Chez leurs tristes voisins ont porté les alarmes :
Tes bienfaits vont plus loin que n'ont été leurs armes....
Ceux qui font des heureux sont les vrais conquérants !

M. le prince de Condé, en septembre 1767, donna, à Chantilly, une fête splendide. Entre autres surprises, il y eut celle d'un Amour, qui, au dessert, sortit d'un ananas. Un nain, âgé de douze ans, et d'une figure charmante, remplit le gracieux rôle du malin Cupidon, et chanta des couplets de Poinsinet (l'auteur du *Cercle*), sur l'air :

Il faut, quand on aime une fois, aimer toute sa vie.

Voici cette chansonnette, fort bien troussée :

Sous différents traits tour à tour,
J'ai paru pour vous plaire,
Mais à vos regards en ce jour
Je m'offre sans mystère :
Reconnaissez en moi l'Amour
Qui cherche ici sa mère.

Mais dans mon cœur, en ce moment,
Je sens un trouble naître :
Ici chaque objet est charmant...
Ah ! que le tour est traître !
Maman, maman, maman, maman,
Comment vous reconnaître ?

Vous refusez de m'éclaircir,
De me tracer ma route ?
Chacune aime à me voir souffrir ·
Vous riez de mes doutes ;
Eh bien ! je vais vous en punir...
Je vous adopte toutes.

Le 4 octobre 1768, madame Du Bocage, connue de nos aïeux, « par les grâces de son esprit et de sa figure, » adressa à Voltaire un compliment en vers, à l'occasion de la *Saint François*, sa fête. Voici la réponse du malicieux ermite de Ferney :

Qui parle ainsi de Saint François ?
Je crois reconnaître la sainte,
Qui, de ma retraite, autrefois,
Visita la petite enceinte.
Je crus avoir Sainte Vénus,
Sainte Pallas, dans mon village.
Aisément je la reconnus,
Car c'était Sainte Du Bocage.
L'Amour même aujourd'hui se plaint
Que, dans mon cœur étant fêtée,
Elle ne fut que respectée.
Ah ! que je suis un pauvre saint !

Les alertes couplets suivants, sur madame Du Barry, parurent en mars 1769. Ils sont attribués au duc de Nivernais, qui, certes, était fort capable de les écrire.

Air : *Vous qui vous moquez par vos ris.*

Lisette ! ta beauté séduit
Et charme tout le monde.
En vain la duchesse en rougit
Et la princesse en gronde :
Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde.

En vit-elle donc moins les dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce berger fameux,
Lui donner l'avantage
Même sur la reine des cieux
Et Minerve la sage?

Dans le sérail du Grand-Seigneur,
Quelle est la favorite?
C'est la plus belle au gré du cœur
Du Maître qui l'habite ;
C'est le seul titre en sa faveur,
Et c'est le vrai mérite.

La spirituelle fable d'Hoffmann, sur la *Nouveauté*, est pleine de justesse. Nous croyons qu'on la retrouvera ici avec plaisir :

Au bourg où règne la Folie,
Un jour la *Nouveauté* parut :
Aussitôt chacun accourut ;
Chacun disait : Qu'elle est jolie !

« Ah ! madame *la Nouveauté*,
« Demeurez dans notre patrie :
« Plus que l'esprit et la beauté,
« Vous y fûtes toujours chérie. »

Lors la déesse à tous ces fous
Répondit : « Messieurs, j'y demeure ; »
Et leur donna le rendez-vous
Le lendemain, à la même heure.

Le lendemain elle parut
Aussi brillante que la veille ;
Le premier qui la reconnut
S'écria : Dieux, comme elle est vieille !

Les Français ont toujours excellé dans la chanson frondeuse. Celle qui courut, il y a un siècle, sur le duc de

Bouillon, alors en train de se ruiner pour une actrice de l'Opéra, Mlle La Guerre, a beaucoup de brio :

Bouillon est preux et vaillant,
Il aime la Guerre ;
A tout autre amusement
Son cœur la préfère ;
Ma foi, vive un chambellan
Qui toujours s'en va disant :
Moi, j'aime *la Guerre*, au gué,
Moi j'aime la Guerre.

Au sortir de l'Opéra
Voler à la Guerre,
De Bouillon, qui le croira,
C'est le caractère :
Elle a pour lui des appas
Que pour d'autres elle n'a pas.
Enfin c'est la Guerre, au gué,
Enfin c'est la Guerre !

Mlle Dugazon, de la Comédie italienne, fut célébrée dans le même temps. Elle possédait une beauté fort piquante, et son jeu était plein d'esprit.

C'est pour l'indolente richesse
Que l'on inventa les sophas,
Mais vers ce lit de la mollesse
Mes désirs ne me portent pas.

Moi, je préfère la nature
A tous les coussins d'édredon ;
Qui fait le mieux, je vous le jure,
Parler d'amour ? C'est : *du Gazon*.

Davesne, peintre et poëte, a fait au pastel, en 1774, le portrait de ce duc de Bouillon, si follement épris de La Guerre, et dont nous parlions tout à l'heure. Il existe de

Davesne de petits vers, fort gracieux et très peu connus ; on les relira, sans doute, volontiers :

Plus n'est le temps où de mes seuls couplets
Ma Lise aimait à se voir célébrée.
Plus n'est le temps où de mes seuls bouquets
Je la voyais toujours parée.
Les vers que l'amour me dictait
Ne répétaient que le nom de Lisette,
Et Lisette les écoutait.
Plus d'un baiser payait ma chansonnette.
Au même prix qui n'eût été poëte !

A propos de rimes galantes, il faut reproduire cette jolie improvisation de Voltaire, en l'honneur de Mademoiselle de Varicourt, qui épousa, à Ferney, M. le Marquis de Villette (1777) :

Il est vrai que le dieu d'amour,
Fatigué du plaisir volage,
Loin de la ville et de la cour,
Dans nos champs a fait un voyage.
Je l'ai vu ce dieu séducteur :
Il courait après le bonheur,
Il ne l'a trouvé qu'au village.

Et ce sixain, de M. de Langeron, sur le prince de Ligne (1790), n'est-il pas très réussi ?

De Mars et d'Apollon tu vois le favori,
Et de Vénus le serviteur fidèle.
Es-tu bon citoyen ? Ce sera ton ami.
Es-tu soldat ? Ce sera ton modèle.
Es-tu triste ? Ses soins calmeront ta douleur.
Es-tu femme ? bientôt il sera ton vainqueur.

La princesse de Condé, dans une réunion intime qui eut lieu (en 1782) chez M^me^ la duchesse de Bourbon, remplit

sans hésitation et à merveille quatre bouts rimés, dont les mots étaient *fantaisie, amour, folie, vautour :*

N'avoir jamais d'amour, telle est ma fantaisie ;
Je crains trop les transports d'un dangereux amour ;
Et j'évite ce Dieu guidé par la folie,
Comme l'oiseau timide évite le vautour.

Ne quittons point les Condé sans remettre en lumière ce sixain, inscrit naguère à Chantilly, au bas d'une statue représentant un enfant qui tient en sa main un cœur enflammé :

N'offrant qu'un cœur à la beauté,
Aussi nu que la vérité,
Sans armes comme l'innocence,
Sans ailes comme la constance,
Tel fut l'amour au siècle d'or :
On ne le trouve plus, mais on le cherche encor.

La séduisante madame d'Houdetot, — « l'objet » d'une si violente passion de Jean-Jacques Rousseau, — a composé des vers qui font, tout à la fois, l'éloge de son cœur et de son esprit. Cette pièce donnera une juste idée de sa manière :

Oh ! le bon temps que la vieillesse !
Ce qui fut plaisir est tristesse,
Ce qui fut rond devient pointu,
L'esprit même est cogne-fêtu.
On entend mal, on n'y voit guère,
On a cent moyens de déplaire ;
Ce qui charma nous semble laid ;
On voit le monde comme il est.
Qui vous cherchait vous abandonne :
Le bon sens, la froide vertu
Chez vous n'attirent plus personne.

On se plaint d'avoir trop vécu.
Mais, dans ma retraite profonde,
Qu'un seul ami me reste au monde,
Je croirai n'avoir rien perdu.

Nous ne résistons pas au plaisir de citer aussi ce madrigal en l'honneur de la duchesse de La Vallière, attrayante encore à cinquante ans sonnés :

La nature prudente et sage
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage,
Qu'elle n'aurait pu répéter.

Chateaubriand raconte, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe,* que cette aimable comtesse d'Houdetot, qui fut toujours si fidèle à ses affections, et, tout particulièrement, à Saint-Lambert, ne se couchait point qu'elle n'eût frappé trois fois à terre avec sa pantoufle, disant à feu l'auteur des *Saisons :* Bonsoir, mon ami !

Le comte d'Houdetot rimait, lui aussi, à ses moments perdus. Ce quatrain, au bas du portrait de son petit-fils, Georges Malherbe, prouve que la Muse « avait pour lui des sourires » :

Cher petit chérubin, un baiser t'a fait naître.
Par un baiser un jour tu transmettras ton être.
Puisse un baiser d'ami, plus tard fermant tes yeux,
De baiser en baiser te reporter aux cieux !

Parmi les spirituelles beautés, si nombreuses, du dix-huitième siècle, l'une des plus adorables a été, sans contredit, la comtesse de Sabran, qui épousa, en 1792, le marquis Stanislas de Boufflers (d'abord l'abbé, puis le chevalier de Boufflers), très apprécié de tous les amateurs de poésies gra-

cieuses et légères. On nous saura gré de citer d'elle une bien jolie définition :

Pourquoi l'amour est-il donc le poison,
Et l'amitié le charme de la vie ?
C'est que l'amour est fils de la folie,
Et l'amitié fille de la raison.

Le huitain suivant a été fait sur une autre charmante femme, de la même famille, M^me^ la duchesse de Boufflers (née de Villeroy), qui avait l'esprit vif... et le cœur tendre ! Il est intitulé : *La Semaine de M^me^ de Boufflers :*

Dimanche je fus aimable,
Lundi je fus autrement,
Mardi je pris l'air capable,
Mercredi je fis l'enfant,
Jeudi je fus raisonnable,
Vendredi j'eus un amant,
Samedi je fus coupable,
Dimanche il fut inconstant.

Lord Georges Keith d'Athry, maréchal d'Ecosse, improvisa un jour ces vers, — tournés, à tous égards, à la française :

Un trait lancé par caprice
M'atteignit dans mon printemps ;
J'en porte la cicatrice
Encor sous mes cheveux blancs.
Craignez les maux qu'amour cause,
Et plaignez un insensé
Qui n'a point cueilli la rose
Et que l'épine a blessé.

Le même auteur a traduit, en vers blancs, un délicieux quatrain, plein de noblesse et d'émotion, qui avait été composé par son père, sur lui, et en anglais :

Quand vos yeux, en naissant, s'ouvraient à la lumière,
Chacun vous souriait, mon fils, et vous pleuriez.
Vivez si bien, qu'un jour, à votre dernière heure,
Chacun verse des pleurs et qu'on vous voie sourire.

Au siècle dernier, tout était prétexte à improviser de petits vers, tantôt aimables, tantôt badins et tantôt satiriques. Lors de la première représentation de *Richard Cœur de Lion*, par exemple (1785), M. de la Croix rimait en toute hâte, le compliment suivant, très légitime d'ailleurs :

Ceux-ci font bien, ceux-là font vite,
Le plus grand nombre ne fait rien ;
Mais Grétry seul a le mérite
De faire beaucoup, vite et bien.

A la même époque, le magnétisme, après avoir fait fureur, tombait en discrédit, et cette épigramme était fort à la mode :

Le magnétisme est aux abois !
La Faculté, l'Académie,
L'ont condamné tout d'une voix
Et l'ont couvert d'ignominie.
Après ce jugement bien sage et bien légal,
Si quelque esprit original
Persiste encor dans son délire,
Il sera permis de lui dire :
Crois au magnétisme... animal.

Ce madrigal de M. de Ségur, adressé à M^me^ de Luxembourg, complètera notre gerbe. C'est un éloge ironique du loto, que nos pères cultivaient volontiers :

Le loto, quoi que l'on en dise,
Sera fort longtemps en crédit ;
C'est l'excuse de la bêtise
Et le repos des gens d'esprit.

Ce jeu vraiment philosophique
Met tout le monde de niveau ;
L'amour-propre si despotique
Dépose son sceptre au loto.
Esprit, bon goût, grâce et saillie
Seront nuls tant qu'on y jouera.
Luxembourg, quelle modestie,
Quoi ! vous jouez à ce jeu-là !

Selon l'usage, les réflexions malicieuses, en prose et en vers, n'ont converti personne ; après cent ans, on croit encore au magnétisme (non sans quelque raison), et l'on joue toujours au loto.

Il est vrai que ce ne sont plus les duchesses qui « tripotent les cartons, » comme dirait Nana, en belle humeur !

Alexandre PIEDAGNEL.

TABLE

DE LA

TROISIÈME PARTIE

	Pages.
Quelques noms de relieurs peu connus, par Jean Poche..	1
L'esprit du temps jadis, par A. Piedagnel	6
L'abbé Rive et ses travaux bibliographiques et littéraires.	13
Un éditeur romantique en 1830, par Ad. Jullien.....	29
La Bibliographie des fous, par G. Mouravit.....	57
Le Duc de La Vallière, ses collections et ses ventes, par Jean Poche	70
Petits formats précurseurs de la collection Cazin, par A. Corroënne	114
Les éditions recherchées de Gil-Blas, par Jules Le Petit..	123
L'esprit du temps jadis, par A. Piedagnel.....	133

ACHEVÉ D'IMPRIMER

Le 31 décembre 1880

Par Ch. Blind, Imprimeur

A DOLE-DU-JURA

POUR

ÉDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

A PARIS

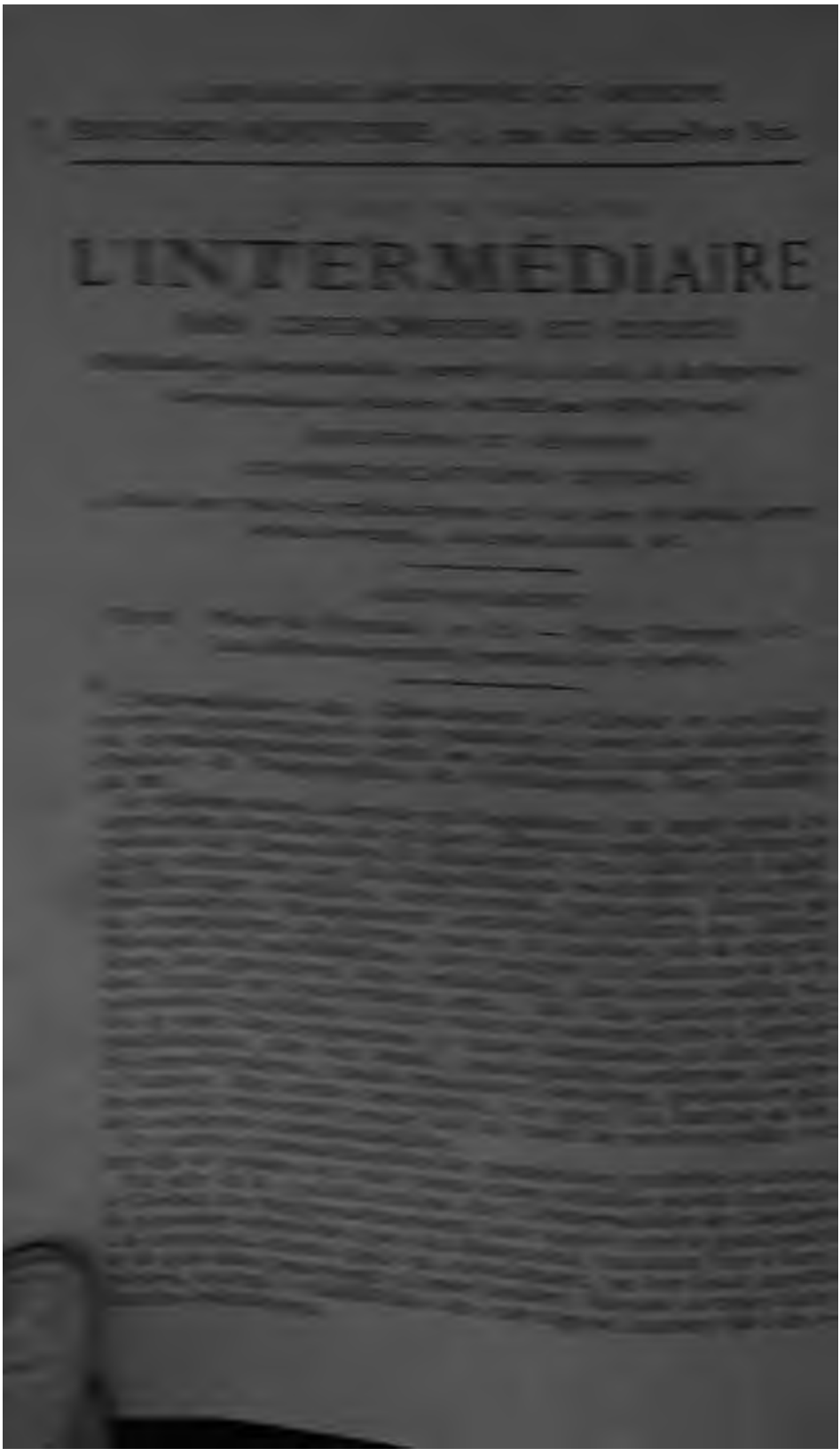

Z
1007
.M67
v.
1-3

Z 1007 .M67 v. 1-3 C.1
Miscellaneous bibliographiques,
Stanford University Libraries

3 6105 035 405 112

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305